
3 1761 03569 5634

LA TUNISIE DU NORD

LA TUNISIE DU NORD

LES CONTROLES CIVILS

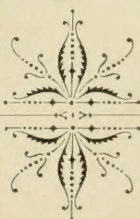
de SOUK-EL-ARBA, BÉJA, TUNIS, BIZERTE et GROMBALIA

RAPPORT

à M. le Résident Général S. Pichon

PAR

ÉMILE VIOLARD



TUNIS
IMPRIMERIE MODERNE (J. ORLIAC), 14, rue d'Autriche

1906


LIBRARY
OCT 23 1973
UNIVERSITY OF TORONTO

En me confiant la mission d'étudier les Contrôles civils de la Tunisie, M. le Résident Général Pichon me dit :

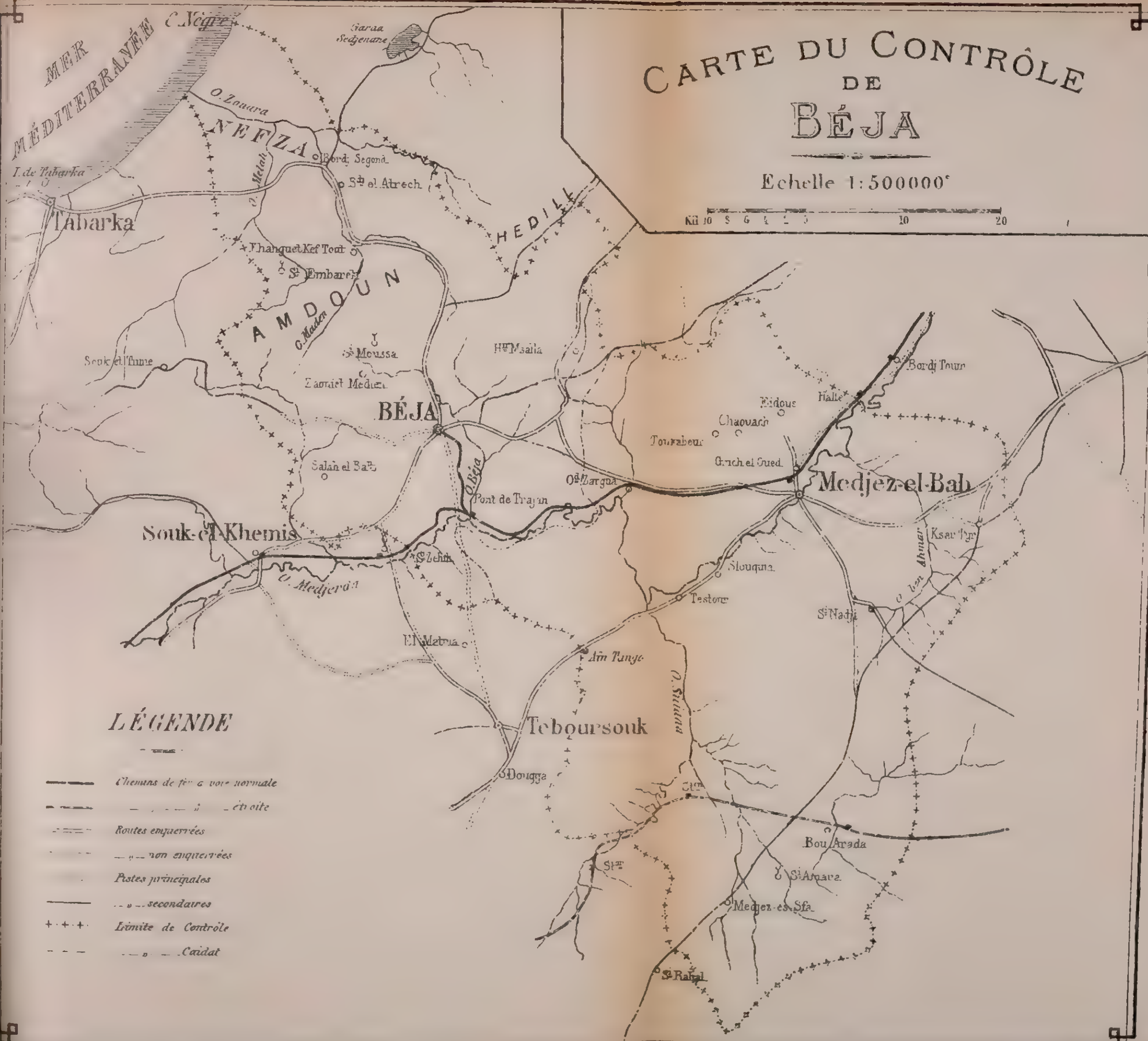
« Je ne vous demande pas des rapports administratifs. Je désire que vous me rapportiez, de vos excursions, vos observations personnelles sur les progrès accomplis par la colonisation, que vous m'en signaliez les lacunes, que vous me transmettiez les desiderata des Colons. Promenez-vous et interrogez tous les intéressés. »

Avant de me mettre en route, j'ai voulu fouiller les archives, et je dois constater que les rapports laissés par les militaires qui administrèrent le pays pendant la première partie de l'Occupation, sont presque toujours instructifs. Ces pièces, il faut bien le dire, ne me furent point communiquées, par leurs détenteurs, sans maintes..... réticences ; enfin, je réussis à feuilleter les dossiers qui constituent comme une sorte de procès-verbal de l'état dans lequel se trouvait la Régence de Tunis au moment de l'entrée des troupes françaises. Et cette lecture, bien que rapide, me fut profitable.

Les Contrôles civils possèdent peu de documents. Cela tient à ce que les pièces officielles sont expédiées périodiquement à Tunis et réparties entre les divers Services de l'Administration ; grâce à l'obligeance des Directeurs, j'ai pu les consulter avec fruit.

Mais c'est surtout en me promenant, *en* interrogeant, *— comme me l'avait recommandé M. Pichon — que j'ai recueilli les notes qui m'ont permis de relever, par Contrôle civil,* l'inventaire *de la colonisation française dans la Tunisie du Nord. « Tout le monde » a donc collaboré à ce travail. Aussi les monographies de Béja, Souk-el-Arba, Tunis, Bizerte, Grombalia ont-elles un mérite :* la sincérité.

E. V.



CARTE DU CONTRÔLE
DE
BÉJA
Echelle 1:500000e
MER MÉDITERRANÉE
C. Nègre
Garaa Sedjenane
O. Zouara
NEFZA
Bordj Segond
I. de Tabarka
Tabarka
HEDILL
AMDOUN
O. Maden
St Moussa
Souk el Tnine
Zaouiet Medien
BÉJA
O. Béja
Pont de Trajan
Salah el Bahi
Souk-el-Khemis
O. Medjerda
Medjez-el-Bab
Bordj Toum
Eidous
Chaouach
Toukabeur
Halte
Grich el Oued
Slouguia
Testour
St Nadji
O. ben Ahmar
Ain Tanga
O. Siliana
Teboursouk
Dougga
El Metria
Bou Arada
St Amara
Medjez-es-Sfa
St Rahal
LÉGENDE
Chemins de fer à voie normale
Routes empierrées
Postes principales
Limite de Contrôle
Caidat

LA TUNISIE DU NORD

LE CONTROLE CIVIL DE SOUK-EL-ARBA

CHAPITRE Ier

Limites du Contrôle. — Plaines, montagnes et forêts. — La colonisation romaine. — Les Indigènes.

Limites. — Le Contrôle civil de Souk-el-Arba est borné : au Nord, par la partie du littoral méditerranéen comprise entre le cap Roux et l'embouchure de l'oued Zouara ; à l'Ouest, par la ligne frontière algéro-tunisienne, partant du cap Roux et passant par les crêtes des djebels Hadech, Oum-Skek, Rhorra et Oum-ed-Dis, pour aboutir dans la vallée de la Medjerda, à six kilomètres à l'ouest de la station de Ghardimaou ; au Sud, par les derniers contreforts des montagnes de la région du Kef et par la ligne nord-ouest du territoire de Téboursouk ; à l'Est, par l'oued Keçob, le Caïdat des Amdoun, le territoire des Nefza et les grandes dunes bordières de l'oued Zouara.

La superficie de ce Contrôle est de 255.000 hectares environ, divisés en quatre Caïdats :

1° Le Caïdat des *Djendouba ;*

2° Le Caïdat de la *Rekba ;*

3° Le Caïdat des *Chiahia* et des *Oulad-bou-Salem ;*

4° Le Caïdat d'*Aïn-Draham*, qui forme l'annexe de *Tabarka*.

Aspect. — Cette région de la Tunisie du Nord offre une brusque diversité de paysages, que l'on ne rencontre pas ailleurs dans la Régence. En un instant, le voyageur subit les contrastes les plus saisissants et voit passer sous ses regards les contrées les plus fécondes et les sites les plus sauvages. De la plaine uniforme, verte et fertile après la saison des pluies, rissolée et aride après les premières caresses du siroco, on accède, presque sans transition, à la région boisée,

à la forêt plantureuse, riche et puissante, au pays des hautes montagnes, escarpées et rudes, séparées par des vallées étroites et profondes.

La plaine. — La vallée de la *Medjerda* est une magnifique zone agricole, recherchée de plus en plus à mesure qu'elle est mieux connue, capable de nourrir aisément une population très dense, offrant des avantages exceptionnels d'établissement. Traversée dans toute sa longueur par le chemin de fer qui relie la Tunisie à l'Algérie, cette région est restée longtemps presque inculte, à l'état pour ainsi dire primitif; depuis quelques années seulement, les progrès s'y font sentir, mais ils ont pris rapidement sur certains points une allure extraordinaire.

Le fleuve qui lui donne son nom et qui la sillonne en tous sens naît en Algérie, passe près de Souk-Ahras et pénètre en Tunisie en amont de Ghardimaou. Au-dessous de Chemtou, la Medjerda entre dans la *Dakla*, cette belle plaine de vingt à vingt-cinq kilomètres de large sur cinquante à soixante de long, et qui, d'après le commandant Niox, fut jadis un grand lac, peu à peu comblé par les alluvions du fleuve. Le cours de la Medjerda est de 365 kilomètres, dont 265 en Tunisie; la rivière conserve un volume d'eau important, même en été, et son débit moyen est de cent onze mètres cubes, coulant entre des rives inégales, découpées en criques, bossuées de promontoires. En hiver, on l'a vue rouler, à pleins bords, près d'un millier de mètres cubes, et, pendant huit mois, c'est un cours d'eau large et de notable profondeur. La Medjerda draine plus de 25.000 kilomètres carrés.

Cette vallée n'offre pas, en elle-même, grand intérêt au touriste en quête de pittoresque. Elle est d'une uniformité un peu fatiguante, et pourtant cette vaste étendue ne manque ni de grandeur ni de gravité: vers le Nord, les hautes montagnes de Kroumirie ferment l'espace d'un rideau sombre et profondément déchiqueté sur l'azur du ciel, tandis qu'au Sud l'horizon est barré d'une ligne moins brutale, plus régulière, formée par les derniers chaînons des monts fauves, étagés par triples assises, de la région du Kef. Mais le voyageur qui traverserait, en été, le pays borné par ces deux énormes murailles, cette contrée qui semble frappée de constante stérilité, où pas une herbe vivace n'apparaît, où, sur le lourd repos des choses, seul le dur soleil darde ses flammes subtiles et blanches, où la campagne vide et rase

se déroule comme un immense paillasson d'alfa, ce voyageur ne pourrait se douter que là, au printemps, naissent, poussent, mûrissent de merveilleuses cultures, couvrant la nudité de la vallée d'un tapis bizarrement bariolé de chatoyantes couleurs. Au printemps, c'est la Beauce ; en été, le Sahara.

La montagne. — La région nord du Contrôle de Souk-el-Arba est formée d'une série de massifs montagneux portant l'empreinte de multiples soulèvements et qui peuvent fournir aux alpinistes les plus exigeants toutes les sensations, toutes les émotions que recherchent habituellement ces infatigables grimpeurs. La Kroumirie a, en effet, une physionomie changeante, étrangement bouleversée, coupée de gorges dont les parois rocheuses paraissent se rejoindre à leur sommet. Ici, les montagnes se dressent, verticales, surmontées de pics aigus ; là, elles sont couronnées de courbes régulières, affectant des formes de dômes ou de trapèzes ; sur les hauteurs, du milieu de la forêt touffue, émergent des crêtes nues et pelées, des rocs abrupts et inaccessibles, et, entre les massifs, protégées par les ondulations boisées de ce sol convulsionné, s'étalent de petites prairies naturelle, de délicieuses vallées sillonnées de cours d'eau, bordées de collines fleuries de bruyères violettes et piquetées d'arbrisseaux. C'est une région admirable de pittoresque et de sauvagerie, remarquable par les merveilleux imprévus et le désordre tourmenté de sa nature : c'est le pays des majestueux panoramas et des splendides horizons.

La forêt. — Les forêts de Kroumirie se composent de chêne-liège et de chênes zéens ; le pin maritime couvre quelques reliefs montagneux à l'ouest de Tabarca, et le chêne kermès forme l'essence dominante des boisements des dunes ; dans la partie sud se trouve, assez clairsemé, l'olivier sauvage.

Ses masifs comprennent :

1° Dans le Contrôle de Souk-el-Arba (partie sud) : les forêts de *Fernana*, des *Chiahia*, des *M'rassen*, du *Ouchtata*, des *Ouled-Ali* ;

2° Dans l'annexe de Tabarka (partie nord du Contrôle de Souk-el-Arba) : les forêts d'*Aïn-Draham*, du *djebel Tegma*, des *Houamdia*, des *Mekna*, d'*Oued-Zéen*, de *Tabarca ;*

3° Dans le Contrôle de Béja : une partie de la forêt des *Mogods*, les forêts des *Nefza*, du *Taboula*, et des *Amdoun* ;

4° Dans le Contrôle de Bizerte : l'autre partie de la forêt des *Mogods*.

Ces forêts couvrent une superficie de plus de 100.000 hectares.

Avant l'établissement du Protectorat, le Gouvernement Tunisien s'était peu préoccupé de ces massifs boisés, et pendant longtemps il y eut en Kroumirie un gaspillage irréfléchi. L'ignorance des indigènes en matière d'économie forestière, l'incompétence de ceux qui les dirigeaient, ont laissé commettre bien des fautes, et, enfin, les ravages des incendies qui se portaient sur d'immenses étendues à la fois, menaçaient d'entraîner des désordres irréparables. Il n'existait pas de législation forestière ; les forêts n'étaient pas délimitées ; la tradition seule régissait les droits d'usage, et ces droits s'exerçaient dans des conditions aussi préjudiciables aux intérêts du Trésor qu'à la conservation des forêts.

En 1882 et 1883, le Gouvernement Français fit procéder à la reconnaissance des masifs de la Kroumirie et institua la Direction des Forêts qui, tout d'abord, fit partie du Service des Travaux publics ; enfin, en 1895, les Forêts furent annexées au Service de l'Agriculture.

Les massifs de chênes-liège et de chênes zéens forment, sur certains points de magnifiques futaies ; le zéen, surtout, atteint de très fortes dimensions, et il n'est pas rare de rencontrer des sujets dont le tronc a deux ou trois mètres de circonférence. Ces deux essences couvrent les parties supérieures des montagnes ; les broussailles et les oliviers sauvages peuplent les parties inférieures. Dans le fond des vallées sont disséminées d'autres essences, telle que l'aulne, le saule, le peuplier, le frêne, le houx, le laurier, le tamarin, la vigne sauvage, l'azerolier, l'arbousier. Le myrte, le lentisque, le cytise, la bruyère, le lière, le viorne constituent les sous-bois.

Les massifs forestiers ont été, presque tous, parcourus par le feu et ont eu à subir les déprédations des indigènes. Il était donc absolument nécessaire d'organiser la conservation des forêts, de les soumettre à une surveillance constante et de repeupler les espaces détruits par les incendies. La Direction des Forêts a consciencieusement accompli la mission qui lui était confiée. Composée d'un personnel d'élite, elle a su être énergique et conciliante à la fois ; si elle réprime sévèrement les délits, elle n'est nullement tracassière ; elle octroie

généreusement aux colons, aux éleveurs, aux indigènes des permis de pacage, et les habitants de la Kroumirie trouvent, chaque année, dans les délivrances qui leur sont faites, le bois dont ils ont besoin.

La partie la plus importante de la mission du Service forestier consiste à mettre en rapport les massifs de chênes-liège que l'État possède en Kroumirie. Cette opération comprend les démasclages, l'établissement des tranchées de protection pour mettre à l'abri des incendies les arbres démasclés, la construction de sentiers et de routes pour faciliter la surveillance des forêts et le transport des produits. Tous ces travaux ont été entrepris, surtout dans les circonscriptions d'Aïn-Draham, de Tabarca et d'El-Feïdja, et au 31 décembre 1903 le nombre total des chênes-liège mis en rapport par le démasclage s'élevait au chiffre de 9.600.000 arbres.

De 1883 à 1903 inclusivement, on a vendu 294.000 mètres cubes grume, et on peut estimer, sans exagération, que le volume total des bois d'œuvre actuellement exploitables est d'environ 90.000 mètres cubes grume. Ce matériel, qui est destiné à la fabrication des traverses de chemin de fer, pourra être réalisé dans une période relativement courte, si la construction du réseau de voies ferrées de la Tunisie se poursuit sans interruption.

Pendant cette même période, 2.483 hectares de tranchées de protection ont été ouverts ; 1.484 hectares ont été débroussaillés ; près de 1.800 kilomètres de routes et de sentiers ont été construits, et l'ensemble des travaux ainsi exécutés a occasionné une dépense d'environ 2.011.000 francs. Il a été en outre dépensé, en travaux divers et d'entretien, 2.821.000 francs, soit au total 4.832.000 francs. Au 31 décembre 1903, les recettes avaient atteint 9.411.450 francs ; depuis 1894, elles ont varié de 603.000 francs à 1.100.000 francs.

En particulier pour 1903, il a été exécuté les travaux suivants :

1° Ouverture de 91 hectares 31 ares de tranchées de protection ;

2° Démasclage de 227.650 chênes-liège ;

3° Ouverture de 35 kilom. 600 mètres de chemins et sentiers forestiers ;

4° Désignation des arbres à récolter et à démascler ;

5° Construction de maisons de gardes, de magasins, de citernes ;

6° Travaux divers consistant en réfraction de clôtures, fixation de dunes, levers de forêts, plantations, reconnaissance de terrains domaniaux, repeuplement, débroussaillement, etc.

Ces travaux et les travaux d'entretien ont occasionné, pour l'exercice 1903, une dépense de 329.500 francs. Les recettes de cet exercice s'élèvent à la somme totale de 1.100.598 francs, savoir :

1° Ecorces à tan, 29.000 quintaux..... Fr.	214.350	»
2° Chênes zéens, 35.000 m/c. grume......	146.100	»
3° Liège, 28.140 quintaux...............	683.980	»
4° Menus produits.......................	56.168	»
TOTAL.... Fr.	1.100.598	»

Les recettes iront constamment en augmentant, par suite de la mise en valeur progressive des massifs forestiers.

Le Service des Forêts procède chaque année à trois adjudications de produits forestiers : au printemps (avril), il adjuge les coupes d'écorce à tan ; en été (fin août), il vend au quintal métrique les lièges de reproduction récoltés par ses soins et empilés sur les places de dépôt d'Aïn-Draham, de Babouch, de Tabarca et de Ghardimaou ; en automne (octobre), il met en adjudication les bois d'œuvre (chênes zéens) pour la fabrication des traverses de chemin de fer.

On peut dire — et il nous est agréable de le constater — que la Direction des Forêts exécute sa tâche sans chercher à jeter de la poudre aux yeux. Ce Service poursuit, sans réclame, une besogne utile et dont la Régence peut déjà apprécier les notables avantages.

Les Romains. — Sur tout le territoire du Contrôle de Souk-el-Arba on rencontre de nombreuses traces de l'occupation romaine. Ainsi que le fait observer le docteur Bertholon, les Romains semblent avoir voulu éviter avec soin les endroits malsains ; toutes les ruines de villes ou de villages se trouvent au flanc des coteaux qui bordent, par exemple au Nord, la vallée de la Medjerda, et il est rare de ne pas voir sur la crête d'une colline, et à proximité d'un point d'impaludisme, les vestiges de quelque établissement ayant servi de sanatorium.

Nous parlerons dans les chapitres suivants de *Bulla Regia*, de *Simittu*, de *Thubarnica*, de *Saia Major*, de *Thabraca*, et nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux points qu'occupèrent les anciens conquérants dans cette région du nord de la Régence.

C'est principalement sur le passage de la voie reliant Carthage à

Hippone, et qui traverse de l'Est à l'Ouest, en suivant la vallée de la Medjerda (l'antique *Bagradas*), le Contrôle de Souk-el-Arba, que l'on aperçoit les restes de villes, de bourgs, de forteresses, d'exploitations agricoles, de thermes, de barrages, de citernes et d'aqueducs. Aujourd'hui, malgré la vigilance du Service des Antiquités, bien de ces ruines, même d'une certaine importance, sont en voie de destruction rapide, par suite du pillage auquel se livrent, sans vergogne, indigènes et Européens.

Mais les Romains n'occupèrent pas seulement la plaine; ils pénétrèrent dans les massifs forestiers que, sans aucun doute, ils exploitèrent :

« Il n'est pas rare, en effet, dit M. Toutain, de rencontrer, au cœur même des forêts, ces amoncellements de pierres taillées qui indiquent la présence d'un établissement antique, poste militaire ou bâtiment d'exploitation. »

En suivant l'ancienne route de Simittu à Thabraca, qui traverse la Kroumirie et passe à l'ouest de Fernana, puis s'engage dans le col d'Aïn-Draham, on voit encore des traces de villages, de fortins, de fortifications, d'aménagements d'eau, mais c'est surtout quand on est sorti des montagnes que les vestiges romains surgissent de tous côtés.

Le docteur Carton, qui a fouillé ces ruines, et scrupuleusement étudié ces preuves irrécusables du génie agriculteur des anciens, en conclut que :

1° Les céréales étaient, comme de nos jours, l'objet principal de la culture dans la plaine de la Medjerda, où jadis les fermes se rencontraient pour ainsi dire à chaque pas;

2° Les montagnes qui avoisinaient cette région, maintenant envahies par la broussaille, étaient couvertes d'oliviers, témoins les nombreux pressoirs que l'on y rencontre;

3° On retenait l'eau par tous les moyens possibles; il n'y a pas de source ni de simple suintement à la surface du sol qui n'ait été capté et quand il n'en existait pas, on y suppléait à l'aide de citernes;

4° La prospérité agricole avait amené la richesse, et tous ces petits centres de population avaient des villas pavées de mosaïques, des mausolées et des temples;

5° La population était très dense;

6° Dans la contrée qui nous occupe, l'élément indigène paraît sur-

tout avoir dominé ; on y a trouvé, en effet, un grand nombre de stèles funéraires avec noms révélant bien l'origine de la majeure partie de la population.

Les indigènes. — Les indigènes du Contrôle de Souk-el-Arba se divisent en deux camps bien tranchés : les agriculteurs de la plaine et les montagnards kroumirs.

Les gens de la plaine sont installés dans la vallée de la Medjerda, sur le bord de l'oued Méliz, de l'oued Melleg, de l'oued Tassa, de l'oued Bou-Hertma et sur les pentes des collines bordant, au Nord et au Sud, le territoire de la Dakla. Ils vivent sous des tentes ou dans des maisons construites en « toube », et leurs douars sont entourés de cactus, de « tabia » ou de fossés profonds. Ces Arabes forment plusieurs tribus divisées elles-mêmes en un assez grand nombre de fractions. Ils furent rarement razziés, car ils savaient s'unir lorsque les montagnards tunisiens ou algériens les menaçaient d'envahissement. Ils ont toujours prêté leur concours à l'autorité régnante, et leurs goums, composés de beaux et vaillants cavaliers, de fantassins résolus, accompagnaient les colonnes beylicales quand les circonstances nécessitaient leur apparition dans la contrée. Au moment de l'entrée des troupes françaises sur le territoire tunisien, ils se mirent à la disposition du général commandant l'armée d'occupation, et, depuis lors, dans la plaine, la tranquillité n'a jamais été troublée.

Installés primitivement dans le sud de la Régence, les Kroumirs formaient une tribu « maghzen » au service des Chabia, grande confédération religieuse. A la suite des guerres intestines qui désolèrent cette contrée, les Kroumirs s'en allèrent vers le Nord et s'établirent dans la partie boisée et montagneuse qu'ils habitent encore. Ce fait se serait produit il y a trois siècles environ.

« Réfugiés dans leurs montagnes, dit le colonel Wattringues, ils se défendirent vaillamment contre tout agresseur. Le Bey du gouvernement duquel ils dépendaient nominalement, mais dont ils méconnurent toujours l'autorité, envoya souvent contre eux des troupes, même assez nombreuses, pour tenter de les soumettre à payer l'impôt, mais les Kroumirs, puisant dans leur sauvage indépendance une énergie relativement remarquable, surent toujours repousser les tentatives des troupes beylicales.

« Leur caractère, leurs habitudes leur interdisaient toutes relations avec les voisins ; les transactions étaient donc peu fréquentes, et ils

avaient souvent recours au pillage, dont au début de l'occupation ils nous donnèrent quelques exemples. Ils choisissaient leurs chefs parmi les hommes les plus courageux et ne possédaient point de cadi : leurs différends étaient portés devant la « djemaâ ».

« Peu nomades, les Kroumirs vivaient — et vivent encore — dans des gourbis autour desquels ils faisaient quelques plantations et cultures. Généralement, ils établissaient leurs gourbis sur les pentes et vers les sommets des montagnes d'une hauteur moyenne, ou non loin des ruisseaux formés par les nombreuses petites sources qui sourdent de tous côtés. Quelquefois, ils vivaient sous la tente pour faire pacager leurs troupeaux, ou bien, lorsqu'ils étaient forcés par un danger imminent d'abandonner leurs campements, ils se réfugiaient dans les forêts impénétrables qui couvrent une grande partie du pays. »

Le Kroumir, il y a quelques vingt-quatre ans, a beaucoup fait parler de lui ; ignoré jusqu'alors, il devint tout-à-coup légendaire, et il contribua fortement à mettre en valeur la vaillance de nos guerriers. Après l'occupation de leurs montagnes, les Kroumirs firent leur soumission, et depuis leur attitude n'a cessé d'être correcte. De sauvages, pillards et turbulents qu'ils étaient, ces montagnards sont devenus placides ; aujourd'hui, la Kroumirie est le pays où il se commet le moins de crimes et le moins de vols.

Les Kroumirs sont des pasteurs et des forestiers ; la Direction des Forêts en emploie un assez grand nombre et elle se déclare satisfaite des résultats qu'elle obtient de cette main-d'œuvre indigène. Les femmes kroumires fabriquent des tissus grossiers, ainsi que des ustensiles de ménage qui ne sont que des poteries communes.

CHAPITRE II

Le Caïdat des Djendouba

Description. — Le territoire de ce Caïdat, appelé par les indigènes « la plaine de la Dakla », s'étend, au Nord, jusqu'à l'oued Ghazella, qui est la frontière du pays des Kroumirs, et, au Sud, jusqu'aux premières pentes des montagnes du Kef; il est borné à l'est par le Caïdat des Oulad-bou-Salem et à l'Ouest par la Rekba.

Dans sa plus grande largeur, cette vallée atteint jusqu'à vingt-cinq kilomètres, et dans l'endroit le plus resserré, elle en a de douze à quinze. Le sol est d'une grande fertilité, subordonné toutefois aux pluies de l'hiver et du printemps. De place en place, dans la plaine, rompant la monotonie, on aperçoit quelques touffes de cactus qui décèlent la présence des douars. Si on exepte les plantations d'eucalyptus faites par la Compagnie Bône-Guelma le long de la voie ferrée, on ne voit pas d'arbres dans les champs, et il faut atteindre les collines tourmentées, séparées par de profonds thalwegs et ravinées par les eaux, de la région nord du Caïdat, pour rencontrer quelques palmiers rabougris et des arbustes en très petit nombre.

Du pied de Bulla Regia, à sept kilomètres au nord-est de Souk-el-Arba, jusqu'aux environs de la station de Ben-Bechir, s'étendent des marécages couverts de hautes herbes, autour desquels se trouvent des pâturages arrosés par les eaux qui descendent de l'ancienne ville romaine et les fontaines qui sourdent des flancs de la montagne.

Tandis qu'au Nord la barrière montagneuse est presque inculte, les monts situés au sud de l'oued Melleg et de l'oued Tessa offrent un aspect tout différent : ils sont moins élevés, couverts de verdure au printemps, leurs ravins sont moins profonds et leurs crêtes ont des formes moins anguleuses.

La plaine de la Dakla est traversée par trois cours d'eau : la Medjerda, l'oued Melleg et l'oued Tessa. La Medjerda (ancien *Bagradas*) s'est créé, dans la vallée, un lit profond, que les eaux minent et modifient, et tandis que certaines parties des berges, rongées par le courant, sont taillées à pic, les côtés opposés offrent, au contraire, des pentes assez douces.

Dans son parcours sur le territoire du Caïdat, la Medjerda reçoit, rive droite et rive gauche, plusieurs affluents.

Il a y peu d'eau potable dans la plaine ; les douars ont de mauvais puits, et les sources que l'on rencontre près des collines, rares et peu abondantes, sont, pour la plupart, chargées de magnésie ou de chlorure.

« Le sol arable, dit M. François Malet, est de consistance moyenne, avec prédominance de l'élément silicieux à Ghardimaou-et Souk-el-Arba: l'alluvionnement ne s'est pas effectué partout de la même façon, et la diversité de composition physique des terres s'explique d'autant mieux que dans ce bassin les cours d'eau secondaires sont très nombreux et qu'ils prennent source dans des régions fort dissemblables.

« Toutefois, au point de vue chimique, les différents sols, quelle que soit la région d'où ils proviennent, présentent une caractéristique commune: la teneur en potasse est élevée et généralement supérieure à 2 %; l'acide phosphorique, au contraire, est très souvent en proportion faible, comme cela se produit, d'ailleurs, dans les régions où l'on ne fertilise presque pas la terre, bien qu'on ne cesse de lui demander des récoltes d'orge ou de blé.

« Pour les autres principes nutritifs, il n'y a point lieu de faire de remarques spéciales. Dans les vallées tributaires du cours d'eau principal, les terres de plaine et de montagne présentent une composition plus variable encore, et leur nature dépend essentiellement des montagnes les plus proches. »

La ligne ferrée de Tunis à Bône traverse le Caïdat des Djendouba du Nord-Est au Sud-Ouest, et ce territoire est sillonné par un certain nombre de routes, chemins et sentiers se rendant dans toutes les directions et reliant entre eux les douars des différentes fractions. En général, les pistes de la plaine sont carrossables en été et les oueds guéables; par contre, il n'en est pas de même en hiver, et il arrive parfois que, durant des jours et même des semaines, les malheureux habitants se trouvent, par suite de défaut de communica-

tions, isolés du reste du monde, consignés au quartier, bloqués, en attendant une accalmie, sur leurs îlots détrempés et boueux.

La route du Kef à Tabarca, qui traverse le Caïdat du Sud au Nord, est carrossable en tout temps, suffisamment empierrée; la route de Souk-el-Arba à Medjez-el-Bab n'est empierrée que par tronçons, mais on espère pouvoir terminer, en 1905, le tronçon de Souk-el-Arba à l'oued Melleg; la piste longeant le chemin de fer, qui va de Souk-el-Arba à Ghardimaou, forme la suite de la route précédente: elle n'est empierrée que sur 1 kilom. 500 mètres environ, mais elle est carrossable sur tout son parcours; enfin, la piste de Souk-el-Arba à Bulla Regia a été récemment aménagée.

Le Service des Ponts-et-Chaussées capte, chaque année, un certain nombre de sources le long des routes et pistes et à proximité des groupements de douars; toutefois, il reste beaucoup à faire, sous ce rapport, dans le caïdat des Djendouba, de même que dans les autres Caïdats du Contrôle, pour satisfaire aux besoins de la population qui, chaque jour, devient plus dense.

Le territoire du Caïdat contient quelques carrières de pierres à chaux et marbres rosés que l'on ne peut utiliser pour l'ornementation. Les Romains avaient exploité, à six kilomètres de Souk-el-Arba, une importante mine de fer, maintenant abandonnée. Actuellement, une seule mine est en exploitation: la mine de cuivre du Chouichia, située à environ quinze kilomètres au nord-ouest de Souk-el-Arba, et qui fait des mattes à 50 %; elle peut fournir de trois à quatres tonnes par jour. Elle emploie un certain nombre d'ouvriers italiens.

Climat et salubrité. — Le climat de la Dakla est très humide en hiver, torride en été, souvent très variable. C'est vers l'heure du lever du soleil que le thermomètre descend rapidement, pour remonter d'une façon à peu près constante jusqu'à trois heures de l'après-midi. La température, dans les jours les plus froids, ne descend généralement pas plus de 4° au-dessous de zéro; dans la saison chaude, elle atteint parfois 50° à l'ombre. Voici d'ailleurs, la moyenne des températures prises à Souk-el-Arba en 1903:

Hiver.....	10°4;	maximum 26°;	minimum — 4°
Printemps.	15°4;	— 34°;	— 0°
Été.......	26°7;	— 49°;	— 18°
Automne..	— 20°4;	— 42°;	— 10°

Les brouillards sont rares, mais intenses ; les pluies, peu fréquentes au printemps et en été, sont parfois trop abondantes à l'automne et en hiver. La quantité moyenne annuelle des pluies à Souk-el-Arba et de 520 millimètres, et il ne faut guère compter sur les condensations atmosphériques à partir des premiers jours de mai, «conditions d'autant plus désavantageuses pour des cultures en terres sèches, dit M. Malet, que la plaine est fortement insolée en été et soumise à une évaporation intense. Au contraire, dans les régions montagneuses, sur les deux versants de la vallée, les pluies sont tardives et abondantes ».

La vallée de la Medjerda, de Ghardimaou à Souk-el-Khemis, offre, dans les points occupés par la population européenne, des conditions de salubrité suffisantes, malgré l'élévation de la température en été. Souk-el-Arba, alimenté en eau de source de bonne qualité, bien qu'un peu chaude — 20° à la source — possède un réseau d'égouts assez complet. L'état sanitaire de cette commune est, en général, très bon, et le paludisme peu fréquent ; dans la région de Ben-Bechir, où le climat est sensiblement le même qu'à Souk-el-Arba, l'eau des puits est saumâtre, et les habitants de cette minuscule localité sont obligés de s'alimenter à la citerne de la gare, où l'eau est apportée chaque jour de Souk-el-Arba.

D'une façon générale, l'eau des sources de cette partie de la vallée est saumâtre (de 2 à 5 grammes de sel par litre), mais, sur nombre de points, elle peut servir à la consommation. La population indigène, assez nombreuse, fixée dans le voisinage des oueds, utilise l'eau de ces rivières ; cette eau, d'après le docteur Massal, médecin de colonisation à Souk-el-Arba, ne pourrait être consommée sans danger par les Européens.

La fièvre paludéenne est fréquente sur certains points (bords du Melleg et de la Tessa et région de Bulla Regia). La variole tend à disparaître, grâce aux vaccinations multiples ; la syphilis est extrêmement fréquente chez les indigènes, ainsi que les affections oculaires.

Des consultations gratuites, avec distribution de médicaments, ont lieu deux fois par semaine à Souk-el-Arba et deux fois par mois à Souk-el-Khemis et à Ghardimaou. Les femmes indigènes se rendent très volontiers à ces consultations. Souk-el-Arba ne possède encore ni infirmerie ni hôpital : il y a là une lacune qu'il serait très urgent de combler.

Bulla Regia. — La Dakla est remplie de souvenirs historiques ; malgré quinze siècles écoulés, les restes des temples, thermes, forts, indiquent encore les emplacements de ces cités somptueuses qui marquaient les étapes de la grande voie romaine décrite par Tissot : Bulla Regia était une de ces villes. Assise sur les flancs du djebel Rebiah, dominant la plaine, située près d'un petit affluent de la Medjerda, cette ancienne cité numide, résidence des rois, avait, ainsi que Zama, fermé ses portes à César victorieux après la bataille de Tapsus. Elle a dû être très importante, à en juger par le nombre de ruines qui s'étendent au loin.

Les travaux exécutés en 1883 par le capitaine du génie Hardel, pour amener les eaux de Bulla Regia à Souk-el-Arba (débit journalier : 430 mètres cubes) ont fait découvrir des bassins et des mosaïques enterrés à trois mètres de profondeur ; le docteur Carton a publié sur l'hydraulique de cette région un travail intéressant d'où nous détachons les passages suivants :

« Au centre des ruines de Hammam-Daraji (Bulla Regia) jaillit une source dont une grande partie des eaux est actuellement captée et dirigée sur Souk-el-Arba ; le bassin antique qui les renfermait jadis existe encore. Ces eaux irriguaient, au moyen de canaux, les jardins des environs ; un autre canal dirigeait les eaux dans les quartiers de la ville et même dans les demeures des particuliers, témoins les vestiges de thermes, du nympheum, de citernes, d'aqueducs, de puits, etc.

« Toutes les sources qui jaillissaient sur les flancs du djebel Rebiah avaient été captées par les Romains, qui étaient parvenus à en régulariser le débit et à conserver, pour l'employer durant l'été, l'eau parvenue en hiver dans les vastes réservoirs. L'abandon de ces travaux a amené la formation des marais de Bulla Regia.

« Au moment de l'époque romaine, les sources situées au flanc des montagnes, arrêtées par les ouvrages hydrauliques, recueillies dans les réservoirs, n'arrivaient pas jusqu'à la plaine. Une source très abondante, qui jaillissait dans la partie la plus élevée du marais, était jadis employée à l'irrigation et conduite dans les champs par un fossé dont il existe encore des traces. L'eau des pluies, qui actuellement tombe sur un sol dénudé et se précipite vers les bas-fonds, arrêtée par la végétation, aspirée par un humus épais ou par un sol que la culture avait rendu perméable, n'arrivait pas dans la dépression ; enfin, une population aussi nombreuse et aussi industrieuse que celle qui habitait la plaine devait entretenir et approfondir le fossé d'émission du marais. Il est certain que la riche cité de Bullla Regia n'aurait pu

se développer dans le voisinage d'un tel pays d'impaludisme : aussi s'occupait-on d'en éviter la formation.

« Ce marais n'existait pas à l'époque romaine, et, pour le faire disparattre, il suffirait de réaliser à nouveau les conditions où se trouvait jadis la contrée, moyen qui sera, à mon avis, plus sûr que ceux qui ont été proposés directement pour son dessèchement. »

Un projet de dessèchement du marais s'étendant entre Bulla Regia et Ben-Bechir fut étudié en 1893 par M. Chenel, contrôleur civil à Souk-el-Arba, et proposé à la Résidence Générale. Il n'y fut pas donné suite, à cause des difficultés concernant la propriété des terrains.

Bulla Regia s'étendait en amphithéâtre au-dessus d'un col étroit et difficile où passait la voie romaine allant à Thabraca ; une source d'eau chaude sortait de la montagne, et les habitants y avaient établi des thermes. Au-dessus de la crête, à 500 mètres d'altitude, sur les croupes de la montagne, se voient encore les restes de sept postes fortifiés qui défendaient les approches de Bulla Regia. Ce sont des rectangles mesurant de 50 à 60 mètres de côté ; chaque poste avait des citernes, et la distance moyenne qui les sépare est de 500 à 600 mètres. Entre chacun d'eux existe une série de mamelons peu élevés, à pentes douces, sur lesquels on rencontre de belles cultures.

Le Service des Antiquités ne cesse de faire pratiquer des fouilles à Bulla Regia, et, dernièrement encore, il a déblayé, avec le concours de M. Lafont, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Souk-el-Arba, une maison romaine d'un remarquable état de conservation.

« Le rez-de-chaussée, dit le *Bulletin du Service des Antiquités*, profondément enterré dans le sol, garde encore ses parements en mosaïque, des plafonds voutés, la colonnade et la terrasse de son portique corinthien. Au fond du péristyle s'ouvre, par une porte monumentale à trois baies, une grande salle de festins accostée de deux ailes ayant chacune son entrée spéciale sur le portique. Le parement de la pièce principale, orné de rosaces et de guirlandes, au milieu desquelles se détache, comme un blason, une couronne à cinq pointes, dessine du côté de l'entrée un T renversé autour duquel étaient disposés les trois lits du *triclinium*. Devant la porte, en pleine lumière, et bien en vue sous les yeux des convives, un joli tableau en mosaïque, muni du même blason, figure des amours *venatores* aux prises avec des fauves, ours, sangliers, panthères. A droite du *triclinium*, du même côté que l'escalier, se présentent deux autres chambres ; la plus grande se divise, comme les ailes du *triclinium*, en deux zones de niveau

différent : la première, de plein-pied avec le portique, est ornée d'une magnifique rosace en mosaïque ; la seconde, en arrière, forme une sorte d'estrade exhaussée d'un degré et pavée de mosaïque plus simple. Un escalier, tournant deux fois à angle droit et coupé en son milieu d'un palier avec bancs de repos, conduit au premier étage où il débouche au milieu d'une cour dallée, qu'entoure un portique paré de torsades et de grecques en mosaïque. Au fond de celui-ci s'ouvrent les appartements du centre de la demeure, établis sur le rez-de-chaussée, dont ils reproduisent exactement les dispositions. Puis viennent d'autres chambrettes qui semblent, à en juger par leurs pavements plus grossiers, avoir été réservées aux esclaves et aux communs et qui reposent directement sur le sol. Un puits à déversoirs superposés alimentait les deux étages de cette curieuse habitation. »

On voit d'après la très intéressante description de cette maison que les habitants de Souk-el-Arba appellent « la maison des troglodytes », à cause sans doute de son ensevelissement assez profond, quelle précieuse mine il y aurait à exploiter, pour les savants, sur l'emplacement de Bulla Regia, si les crédits ne faisaient pas défaut. Il nous semble, toutefois, que le Ministère de la Guerre pourrait facilement mettre à la disposition du Service des Antiquités — comme il l'a fait à Bou-Grara, à Dougga et à Tabarca — les soldats du bataillon d'Afrique casernés à Souk-el-Arba et à Aïn-Draham. Extraits de l'oisiveté où ils croupissent, ces « joyeux » concourraient ainsi à une œuvre utile.

En attendant, M. Sadoux, que l'on rencontre toujours sur la brèche même par les jours d'horrible canicule, fait procéder au déblaiement, lent mais méthodique, des principales ruines de Bulla Regia.

Les Djendouba. — Les indigènes qui occupent le territoire du caïdat constituent la grande tribu des Djendouba. Ils campent sur les deux rives de la Medjerda, à l'est de la Rekba, et comptent environ 8.000 individus. Les Djendouba seraient venus des bords du Nil, vers le onzième siècle, au moment de l'invasion hilalienne. Ces tribus égyptiennes se répandirent en Afrique, principalement en Tunisie, et, après avoir chassé les barbares, se fixèrent à leurs lieu et place.

La majeure partie des Djendouba est de pure race arabe, sans mélange : il existe cependant plusieurs fractions étrangères qui portent le nom de Djendouba et qui sont venues, à une époque postérieure, se grouper autour des premiers occupants.

Les Djendouba se livrent surtout à la culture du blé et de l'orge ; ils ont aussi d'immenses prairies naturelles qui leur permettent d'élever de nombreux troupeaux. Ils se réunissent, pour leurs trafics, sur les marchés de Souk-el-Arba (près de la Medjerda) et de Souk-es-Sebt (près de l'oued Tessa). La superficie approximative de leur territoire est de 70.000 hectares, dont 20.000 environ, toujours les mêmes, sont labourés chaque année.

Souk-El-Arba. — En 1881, lors de l'arrivée de nos colonnes, il n'y avait qu'un mauvais gourbi et un fondouk à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Souk-el-Arba. Par suite de l'occupation de ce point stratégique de premier ordre, un certain nombre de marchands vinrent se grouper près du camp et occuper le côté nord de la voie ferrée, dont, à cette époque, Souk-el-Arba était le point terminus (156 kilomètres de Tunis). Deux ans après, quelques Juifs tunisiens achetèrent les terres situées au sud de la voie, firent construire des maisons qu'ils louèrent à des industriels et à des courtiers en céréales, et, peu de temps après, Souk-el-Arba, débouché des grandes plaines du sud-ouest et de la Kroumirie, prit un essor considérable. Au 31 décembre 1903, la population de cette localité comprenait 1.500 habitants, en majorité Européens, dont 427 Français.

Malheureusement, la prospérité de Souk-el-Arba semble chaque jour s'amoindrir, et, comme le faisait remarquer dernièrement M. de Carnières, Président de la Chambre d'Agriculture de Tunis, par une singulière fatalité, les réformes et les grands travaux d'intérêt général qui profitent au reste de la Tunisie, causent à Souk-el-Arba un préjudice sensible :

« Après un développement rapide, dit M. de Carnières, ce petit centre français était devenu le principal marché de céréales du nord-ouest de la Régence. La loi douanière de 1890, qui a permis d'expédier directement en France les céréales tunisiennes, sans les faire passer par l'Algérie, lui a porté un rude coup. Souk-el-Arba, où se réunissait une grande partie de nos blés et orges destinés à être exportés par Bône, a vu tout à coup son marché diminuer considérablement d'importance.

« La route de Béja à Tabarca, qui a ouvert à la colonisation des régions nouvelles, lui a encore fait du tort. Les voyageurs et les marchandises de Tabarca à destination de Tunis passent maintenant par Béja.

« Enfin, le chemin de fer du Kef, la plus utile de nos lignes de pénétration, lui enlèvera tout le trafic de l'ouest.

« Plus la Tunisie prospère, plus son outillage économique se perfectionne, et plus Souk-el-Arba se voit frappé dans ses intérêts. »

Après avoir constaté le mal, le Président de la Chambre d'Agriculture qui, chacun le reconnaît, a puissamment contribué à l'œuvre de colonisation française, indique le remède, qu'il trouve dans la colonisation même. Pourquoi, se demande M. de Carnières, les colons agriculteurs ne se sont-ils pas portés dans la région de Souk-el-Arba, où le sol et le climat ressemblent fort au sol et au climat de Souk-el-Khemis, centre où se sont établies d'importantes exploitations agricoles ? Parce que, croit-il, l'Administration n'a rien fait pour cela, qu'elle a été négligente et que, là, elle a montré un mauvais vouloir que l'on ne rencontre pas habituellement chez elle.

Ce reproche adressé à l'Administration tout entière, nous le verrons plus loin, est injustifié.

L'extrême morcellement des terrains de culture dans cette région s'oppose assurément, dans une certaine mesure, à la constitution de propriétés de grande étendue, propres à la colonisation. Mais c'est là une difficulté qui, avec de la bonne volonté et de la persévérance, peut être vaincue, et la meilleure preuve que nous en puissions fournir est l'affluence d'offres de vente de terres que nous avons pu constater durant notre séjour dans le Contrôle. Ces offres étaient-elles acceptables ? Pouvaient-elles, sans inconvénient, se réaliser ? Nous n'avons nulle qualité pour examiner la question que, seule, la Direction de l'Agriculture doit résoudre. Ce que l'on ne peut nier, c'est qu'un certain nombre d'Européens (huit exactement), parmi lesquels un ancien contrôleur civil de Souk-el-Arba, ont acheté dans le caïdat, et principalement aux environs du chef-lieu du Contrôle, quelques propriétés dont deux dépassent cent hectares d'un seul tenant (au total 400 hectares environ). Ces acquisitions ont été faites à la suite de prêts consentis par ces personnes aux indigènes qui, n'ayant point remboursé à terme, abandonnèrent leurs terres aux prêteurs. Ajoutons que ces terrains sont loués par leurs acquéreurs aux Arabes et aux Siciliens.[1]

---

(1) Depuis l'établissement de cette monographie, la Direction de l'Agriculture a acquis quelques parcelles de terres dans les environs immédiats de Souk-El-Arba, d'après les indications fournies par M. de Gourlet, le nouveau contrôleur civil de Souk-el-Arba. Au total, 317 hectares, formant cinq parcelles de 109, 90, 65, 32 et 21 hectares, ont été achetés à des indigènes et à un européen. Ces terres sont actuellement livrées à la colonisation française.

La plaine de Bulla Regia. — La plaine de Bulla Regia est d'une extraordinaire fertilité. On y voit déjà quelques maisonnettes blanches, couvertes de toits rouges, enfouies dans des bosquets verts : c'est la petite colonisation sicilienne qui fait son apparition. Trois Italiens, dont l'un possède 30 hectares, y sont installés ; ils y ont creusé des puits, irriguent leurs jardins et approvisionnent Souk-el-Arba de légumes frais pendant l'été.

On nous a signalé, à Bulla Regia, deux propriétés, l'une habous, appartenant à Si Ahmed Lakhdar, avec lequel l'Administration pourrait entrer en pourparlers ; l'autre appartient aux héritiers Ben Aïssa et comprend environ 180 méchias (1.800 hectares), dont 80 labourables, 20 en prairies, 80 en montagne et en marais. Actuellement cette propriété est sous la coupe d'un ex-lieutenant-colonel qui, à la suite de prêts, aurait pris une hypothèque de 80.000 francs et en poursuit la vente judiciaire. Les héritiers Ben Aïssa estiment leurs terres cultivables à raison de 150 à 180 francs l'hectare.

Cette partie de la région de Souk-el-Arba réunit toutes les conditions exigées par la petite colonisation. Au sud de la Medjerda, 80 à 100 hectares de terres seraient nécessaires pour assurer l'existence d'une famille d'agriculteurs français ; à Bulla Regia, où l'on peut compter sur une récolte annuelle, où l'on peut faire de la culture maraîchère et constituer des vergers, 40 à 50 hectares seraient suffisants.

La contrée, à la vérité, n'est pas très saine ; les marécages donnent naissance à de nombreux foyers d'impaludisme, mais l'assainissement des terres se ferait facilement au moyen d'un canal qui dirigerait les eaux dans la Medjerda, la rivière étant assez encaissée pour procurer la pente suffisante et permettre le dessèchement des marais.

La plaine de l'oued Melleg. — La pleine de l'oued Melleg forme un triangle dont le sommet est Souk-el-Arba et dont la base est comprise entre l'oued Melleg et l'oued Tessa. Elle est fermée par une chaîne de collines qui se détachent du Dyr du Kef. La route de Souk-el-Arba au Kef la traverse dans toute sa longueur.

Cette plaine, de onze kilomètres de long sur huit de large en moyenne, est très riche en vestiges de fermes romaines. Il n'existe pas de trace de colonisation européenne ; on ne voit, sur le bord de la route, que deux ou trois maisons cantonnières, et, dans les champs, quelques groupements de gourbis ou de tentes entourés de cactus et

de figuiers. La nappe d'eau se trouve à huit mètres de profondeur. Elle est assez saumâtre.

Les habitants de Souk-el-Arba disent que cette plaine est irrigable, au moins en partie ; il suffirait de percer un tunnel qui traverserait une petite colline située à la hauteur du pont de l'oued Melleg, à onze kilomètres de Souk-el-Arba. Un ingénieur ayant étudié la question déclare que le travail serait facile, et le bénéfice que la colonisation retirerait de la plus-value donnée aux terres compenserait largement les frais qu'occasionnerait l'opération. D'après ce même ingénieur, le travail coûterait de 150.000 à 200.000 francs, et la colonisation ne prendrait que le dixième de l'eau du Melleg qui, même en été, jamais ne se dessèche.

Les Arabes de cette plaine seraient disposés, dit-on, à vendre leurs terres à l'Administration, au prix moyen de 125 à 175 francs l'hectare sur les points les plus éloignés, et de 200 à 250 francs l'hectare aux alentours de Souk-el-Arba.

Ben-Bechir. — De Souk-el-Arba à Sidi-Meskine, m'a-t-on affirmé, il y a de nombreuses propriétés à vendre ; il en est de même de l'autre côté, à l'est, vers Ben Bechir, où deux colons français ont acheté aux Arabes, et vers Souk-es-Sebt, région propice aux céréales et aux jardins, l'eau se trouvant à quatre mètres ; dans cette dernière partie de la plaine, les colons n'auraient pas d'aléas et seraient assurés d'une récolte annuelle.

Culture. — Aux alentours immédiats de Souk-el-Arba (terrains, nous l'avons déjà dit, formés d'alluvions silico-argileuses, avec une très forte prédominance de l'élément siliceux), les indigènes récoltent, *sur des terres ensemencées tous les ans et non fumées*, labourées à la charrue arabe, dix à douze sacs pour un en orge, dans les années moyennes. Le rendement est plus fort sur la rive gauche de la Medjerda ; dans la région de Sidi-Meskine, où les pluies sont plus abondantes, à cause de la proximité des montagnes, il est, en moyenne, de dix-sept pour un.

Le rendement en blé est moindre ; on voit rarement la récolte rapporter plus de sept à huit pour un, dans les terres cultivées à la mode arabe. Cependant, on a vu, dans les bonnes années, après les

pluies printanières, la récolte de blé donner jusqu'à vingt-trois pour un, et un Européen, M. Cesari, avait même obtenu, tout près de Souk-el-Arba, dans des terres labourées à la charrue française et copieusement fumées, jusqu'à trente-trois pour un.

Ceci nous donne un aperçu des résultats que le colon français pourrait obtenir dans cette région.

Scolarité. — Souk-el-Arba, siège du Contrôle civil, est doté de deux écoles primaires, l'une de garçons, l'autre de filles. L'école de garçons reçoit une centaine d'élèves : 25 Français, 45 Italiens, 15 musulmans, 15 israélites. L'école des filles reçoit 110 élèves : 26 Françaises, 26 Italiennes, 8 Maltaises, 3 Grecques, 1 Espagnole, 7 musulmanes, 39 juives. Depuis quelques années, on a remarqué une constante diminution dans l'effectif scolaire ; toutefois, la population de Souk-el-Arba réclame la création d'une classe enfantine, qui pourrait être installée sans aucune dépense, et qui rendrait grand service aux familles d'ouvriers.

CHAPITRE III

Le Caïdat de la Regba

Description. — Ce Caïdat est limité, au nord, par les Kroumirs Selloul et les Beni-M'rassen ; à l'est par les Djendouba ; au sud, par le territoire du Kef ; à l'ouest, par les communes mixtes algériennes de Souk-Ahras et de La Calle.

Au point d'intersection des territoires de la Regba et des Djendouba vers la station de Sidi-Meskine, la vallée de la Medjerda se resserre entre le massif du djebel Herrech, au nord, et le djebel Bou-Rabbah au sud ; elle n'a plus alors que dix kilomètres de large, mais elle s'évase ensuite et atteint près de vingt kilomètres dans la région de l'oued Méliz.

Cette plaine offre les mêmes caractères que la plaine de la Dakla, dont elle n'est, d'ailleurs, que la continuation ; les terres appartenant à la même formation alluvionnaire et cultivées de la même façon sommaire, donnent à peu près les mêmes récoltes. Elle est habitée par les Hakim et les Oulad-Sedira, paisibles agriculteurs qui, avant notre venue, étaient mis en coupe réglée par les montagnards voisins. Ces deux tribus labourent annuellement environ 15.000 hectares.

La région nord du caïdat de la Regba est montagneuse et très boisée. C'est un merveilleux pays de grandes forêts où l'on peut faire les plus jolies excursions et les plus belles chasses — à condition d'avoir bon pied et bon œil. Les massifs des djebels Rhorra et Oum-ed-Dis ne le cèdent en rien, au point de vue des hautes futaies, à nos plus riches forêts de France : on y voit des arbres dépassant vingt-cinq mètres de hauteur et dont la circonférence ne mesure pas moins de cinq mètres.

C'est aussi le pays privilégié des fauves. Nous ne voudrions pas garantir qu'en parcourant les sous-bois des M'rassen ou en dévalant dans les ravins des Ouchteta on aura des chances de se trouver subitement nez à nez avec le lion ; mais on y chasse avec succès la panthère, le guépard, le caracal, le serval, le cerf, le daim, et on y voit communément l'hyène rayée, le chat ganté, la loutre de Barbarie, le porc-épic, le sanglier, le renard et le chacal. Les grands oiseaux de proie y abondent.

El-Feïdja, station forestière à 800 mètres d'altitude, où réside le garde général qui a la surveillance et la conservation du massif de l'ouest, est située à dix-sept kilomètres de Ghardimaou ; on s'y rend par un délicieux sentier muletier et on y jouit d'un admirable panorama sur la vallée de la Medjerda et sur les montagnes du sud. A un kilomètre de la station forestière, surplombant une gorge profonde, se dresse, au milieu des chênes zéens, le kef Negcha, rocher de soixante-quatre mètres de haut, aux flancs déchirés et à pic ; sur le sommet de ce gigantesque monolithe est installé un poste-vigie (de deux gardes indigènes) auquel on accède par un escalier taillé dans le roc.

L'emplacement de la station a été heureusement choisi : l'hiver le froid y est vif, mais, en compensation, l'été y est exquis. Le plateau, où sont établies les maisonnettes, les magasins, les jardins des gardes forestiers, est entouré de prairies irrigables, et il est borné de montagnes boisées au nord, à l'est et à l'ouest ; au sud, la vue s'étend sur la vaste plaine.

D'El-Feïdja, on peut rayonner, sans jamais se lasser et en découvrant des sites toujours nouveaux, soit à l'ouest, du côté de la frontière algérienne, soit vers le nord, du côté des djebels Rhorra et Sra. Nous conseillons à ceux qui ne redoutent pas deux dures journées de mulet, d'entreprendre la belle excursion d'El-Feïdja à Aïn-Draham, par le col d'El-M'saïf et la forêt des M'rassen ; c'est une succession de pistes forestières très accidentées, passant sur des crêtes très pittoresques. Avant d'arriver à Aïn-Draham (60 kilomètres d'El-Feïdja) on trouve de superbes peuplements de chênes-liège.

La longueur des tranchées de protection ouvertes dans la circonscription par le Service forestier est de 224 kilomètres, et leur superficie est de 509 hectares. Ce même Service a établi : 1° 34 kilom. 400 mètres de routes ; 2° 29 kilom. 437 mètres de chemins et pistes ; 3°

186 kilomètres de sentiers muletiers ; soit, au total, 248 kilom. 837 mètres de voies de communication.

La quantité de chênes-liège mis en valeur à ce jour atteint près d'un million d'arbres ; l'exploitation des chênes zéens pour les traverses de chemin de fer dépasse 7.000 mètres cubes par an.

Les Ouchteta et les M'rassen. — La région montagneuse du Caïdat de la Regba est habitée par la tribu des Ouchteta et la tribu des M'rassen.

Les Ouchteta ont un passé des plus agités : vols à main armée, incursions dans les tribus voisines, enlèvement de bestiaux étaient monnaie courante pour ces indigènes avant notre établissement dans la Régence ; ils se tenaient en état d'insurrection permanente contre le beylik, refusaient de payer l'impôt et donnaient asile aux malfaiteurs algériens et tunisiens. En 1881, ils prirent les armes contre nos troupes et s'allièrent aux Kroumirs ; notre artillerie les effraya et, bientôt, ils demandèrent l'amane, qu'ils obtinrent. Cependant le Gouvernement du Protectorat exigea d'eux un certain nombre d'otages qui furent internés, pendant plusieurs années, à l'île Sainte-Marguerite. Quand, libérés, ils regagnèrent la tribu d'origine, ils trouvèrent leurs femmes consolées et mariées à d'autres. A l'encontre de ce que l'on eût pu craindre, les Ouchteta ne prirent point la chose au tragique ; ils firent preuve, au contraire, dans la circonstance, d'une saine philosophie : ayant souffert pour la communauté, ils réclamèrent de la tribu une indemnité, qui leur fut accordée sans aucune difficuté, puis ils employèrent leurs douros à l'achat de quelques parcelles de terre et... de jeunes femmes. Aujourd'hui, les Ouchteta sont calmes, ils paient bien l'impôt, et leur niveau moral s'est sensiblement élevé.

Le pays des M'rassen, situé également sur la frontière algérienne, est presque entièrement couvert de forêts et de broussailles ; quelques enclaves forment seules les terres de culture. Les M'rassen vivent surtout du produit des transports qu'ils effectuent pour le compte de l'administration forestière. Ce sont de bons travailleurs qui rendent de réels services à nos agents.

Les quatre tribus du Caïdat de la Regba comptent ensemble environ 18.000 individus.

La région d'El-Feïdja a été durement éprouvée, en 1884, 1888 et

1890, par les incendies ; depuis quelques années, grâce à la sévérité des mesures prises et à la constante surveillance exercée sur les forêts, on n'a pas eu à déplorer de nouveau fléau dans la contrée.

Routes. — Le réseau de voies de communication est très précaire dans le Caïdat de la Regba. La route forestière d'El-Feïdja est faite sur 4.420 mètres seulement ; le reste de cette voie (près de 13 kilomètres), insuffisamment empierré, est, la plupart du temps, impraticable, même pour les arabas. C'est sur cette route que s'embranche la voie stratégique en construction qui doit rejoindre à la frontière la route algérienne venant de Souk-Ahras.

Sur la demande des colons, deux chemins de colonisation, l'un de six kilomètres, l'autre de trois kilomètres, sont actuellement à l'étude ; ils doivent desservir les groupes de fermes françaises installées au nord de Ghardimaou par la Direction de l'Agriculture ; selon toute vraisemblance, les aménagements projetés seront entrepris en 1905.

Mines. — A onze kilomètres au sud-ouest de Ghardimaou, reliée par une piste, se trouve la concession de Fedj-Assène, amas calaminaires donnant 38 % de zing et 11 % de plomb. Le périmètre de cette concession englobe les deux massifs montagneux du djebel Melah et des djebels Halem et Moutrif, reliés par le col ou « fedj » Assène.

Eaux minérales. — A dix kilomètres au nord-est de Ghardimaou, sur la rive droite de l'oued Melah, du milieu d'un taillis épais sortent deux sources chaudes (40°), fortement salées, que les Romains désignaient sous le nom de *Ad Aquas* et que les Arabes appellent « Hammam des Ouled-Ali ». Ces sources, chlorurées sodiques, émergent du fond d'un bassin en maçonnerie, de quatre mètres carrés de surface, recouvert de larges dalles à la sortie du bassin ; la source se perd dans l'oued Melah, dont elle augmente fortement la salure.

Trois autres sources, appelées « Hammam des Ouchteta », sont situées à onze kilomètres à l'ouest de Ghardimaou, auprès du djebel Hammam et non loin de l'oued El-Djorf ; ces sources viennent sourdre au fond d'un bassin creusé dans le roc ; chlorurées sodi-

ques et sulfurées, elles répandent une forte odeur d'hydrogène sulfuré.

Ces thermes sont très fréquentés par les indigènes.

Chemtou. — Sur les bords de la Medjerda, et à quatre kilomètres au nord de la station d'Oued-Méliz, se trouvent les ruines de *Simittu* (Chemtou), ville romaine importante et fastueuse, bâtie près d'une carrière de marbre qui eut une très grande réputation dans l'antiquité.

Ce marbre, jaune et rose, était connu sous le nom de marbre *numidique*, la carrière ayant appartenu d'abord aux rois de Numidie. Elle devint ensuite la propriété de l'Etat romain. Cent ans avant Jésus-Christ, on importait déjà à Rome le marbre de Simittu, et deux routes permettaient d'expédier en Italie le produit de l'exploitation : l'une suivait la vallée de la Medjerda et aboutissait à Carthage ; l'autre traversait toute la Kroumirie et gagnait le port de Tabarca.

Parlant de cette carrière, M. Cagnat s'exprime ainsi :

« Ce ne sont que parois coupées brusquement par des enfoncements faits de main d'homme, que des rochers taillés à angles vifs et tels que la nature en produit rarement. Rien de plus pittoresque que cette colline toute jaune qui, en certains endroits, se revêt de teintes rougeâtres et disparaît en d'autres sous une couche d'herbe et de fleurs. L'ensemble de cette masse de marbre brut, à la fois imposant et harmonieux, se détache vigoureusement sous le bleu foncé du ciel, et le soleil, qui la frappe en plein, met quelque chose de plus chaud encore dans les teintes naturelles du rocher.

« Avec les restes encore visibles de son exploitation antique, avec les inscriptions qui éclairent son histoire, qui nous font connaître le personnel d'affranchis et d'esclaves employés à l'extraction du marbre, qui nous permettent de pénétrer dans le détail de son administration, la carrière de Simittu, si célèbre jadis, est une curiosité tunisienne. C'est mieux encore : on peut la regarder comme le type d'une carrière romaine à l'époque impériale .»

Une société belge tenta, il y a quelques années, d'en reprendre l'exploitation. Elle fit venir un matériel énorme (qui lui coûta fort cher) et 150 ouvriers belges pour lesquels elle construisit de vastes bâtiments d'habitation et une chapelle catholique ; puis elle relia la carrière par une voie ferrée à la station d'Oued-Méliz. Malheureusement,

ces gros sacrifices furent faits en pure perte, et l'exploitation dut être arrêtée en 1899, à cause des veines ferrugineuses et calcaires qui sillonnent les blocs et les déprécient.

On voit, à Chemtou, les restes d'un amphithéâtre, d'une basilique, d'un théâtre, de thermes, de tombeaux, de fragments de sculpture : le temple des Boucliers, qui domine la carrière de marbre et qui est construit en cette matière ; le pont monumental qui passe sur la Medjerda et qui reliait Simittu à *Sicca Veneria* (Le Kef).

« C'est à ces ruines, dit M. Ch. Tissot, qu'aboutit l'aqueduc qui amenait à Simittu les eaux de la rive gauche de la Medjerda, et dont les longs alignements, se détachant sur l'horizon de la plaine déserte, rappellent d'une façon saisissante certains aspects de la campagne romaine. »

L'aqueduc de Simittu s'étend sur un parcours approximatif de vingt-deux kilomètres, dont environ seize en montagne ; l'eau, provenant de l'aïn R'zat, alimentait la ville, les jardins, la carrière de marbre et les citernes qui, actuellement, servent de bergeries aux troupeaux des indigènes. A ce propos, M. Chenel, ancien contrôleur civil de Souk-el-Arba, faisait la remarque suivante :

« Il m'a semblé qu'il y aurait un réel profit pour l'agriculture à débarrasser les citernes de Chemtou des immenses quantités de matières fertilisantes qui les encombrent et qui restent sans emploi. Ce déblaiement permettrait, en outre, d'examiner attentivement le parti que l'on pourrait tirer de ces citernes pour le cas où le centre d'Oued-Méliz viendrait à prendre un certain développement. »

Thuburnica. — A six kilomètres de Chemtou et à une dizaine de kilomètres de Ghardimaou, sur l'un des contreforts des montagnes des Oulad-Ali, se voient les vestiges d'une autre cité romaine, de moindre importance que Simittu, et qui portait le nom de *Colonia Thuburnica*. Ces ruines couvrent une surface trapézoïdale de 600 mètres de côté, mais les traces de constructions se prolongent sur les deux rives de l'oued El-Hemdja. Cette position commandait le débouché dans la plaine de la Medjerda, ainsi que les vallons qui descendent des massifs d'El-Feïdja. Le site est très pittoresque, et l'on s'explique facilement qu'une ville florissante ait pu s'y développer.

On y remarque : les ruines grandioses d'une forteresse placée au point culminant de la cité ; un arc de triomphe, une curie, un temple dédié à Mercure, des mausolées, puis une série de constructions où Priape paraît avoir été fort en honneur :

« On ne rencontre à Thuburnica, dit le docteur Carton, que très peu de débris d'habitations. On peut s'expliquer le fait en admettant que les riches propriétaires des domaines environnants et des vallons voisins avaient choisi ce point, le plus pittoresque de toute la région, et qui était en même temps défendu par un poste militaire, pour y élever des édifices où ils se réunissaient et célébraient des fêtes publiques, et pour y déposer les restes des leurs. Il y a peu de cités qui présentent autant et de si beaux sépulcres que les mausolées de Thuburnica. »

Deux Français, les deux frères, ont acheté aux indigènes, près de Thuburnica, une assez grande étendue de terrains (200 hectares environ) et y ont construit quelques bâtiments agricoles. Ces colons emploient la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre arabe.

Ghardimaou. — Village situé sur la frontière algéro-tunisienne, à 190 kilomètres de Tunis, habité par un certain nombre de Français et près de 200 étrangers.

Cette petite localité, d'aspect assez triste, offre une particularité qui plonge dans la stupéfaction les voyageurs se rendant de Tunisie en Algérie ou vice-versa, et qui ont tout le temps de l'examiner pendant la fastidieuse visite des bagages : c'est le mur d'enceinte de son bordj. Après l'occupation, le Gouvernement décida de construire un bordj à Ghardimaou, et, naturellement, il chargea de ce soin un capitaine du Génie. L'officier s'acquitta de sa tâche, édifia de massifs bâtiments qu'il entoura de murs épais dans lesquels furent ménagés de nombreux créneaux. Seulement, la partie large du créneau, au lieu de s'évaser vers l'intérieur du bastion et de ne présenter qu'une mince ouverture à l'extérieur, s'ouvre, au contraire, toute grande, toute béante en dehors, du côté des assaillants présumables...

Si nous demandions au brave sapeur la raison de cette bizarrerie, il est possible, après tout, qu'il en trouverait une, fût-elle mauvaise ; à moins que, ce que nous avons tout lieu de croire, il se soit tout simplement trompé de côté...

Le marché de Ghardimaou, qui se tient le mardi, est peu important. Ce centre est, cependant, habité par quelques propriétaires européens possédant de 200 à 600 hectares de terres qui sont pour la plupart, cultivés d'après la méthode arabe.

Ghardimaou est alimenté en eau de source de bonne qualité, bien qu'un peu calcaire ; mais son réseau d'égouts est tout-à-fait rudimentaire. La fièvre palustre et les affections oculaires y sont assez fréquentes.

L'école des garçons de ce village renferme 31 élèves : 10 Français, 13 Italiens, 3 Maltais, 5 musulmans. L'école des filles en renferme 44 : 16 Françaises, 27 Italiennes, 1 musulmane.

La Direction de l'Agriculture possède, à Ghardimaou, dix-neuf lots urbains, dont quatre sont actuellement vendus.

Les « Oliviers ». — En 1900, le Service des Domaines allotit une propriété d'un millier d'hectares, dite « les Oliviers de Ghardimaou », située à 6 kilomètres au nord-ouest du village et provenant de déclassement du Domaine forestier. Ces mille hectares de terres légères divisés en onze lots variant de 50 à 118 hectares, furent mis en vente par la Direction de l'Agriculture et achetés, de 1901 à 1903, par neuf colons français (il fut attribué deux lots à l'un d'eux) et par un Arabe.

Cinq de ces lots, renfermant des parcelles d'oliviers sauvages susceptibles d'être greffés, ont été vendus de 15 à 18 francs l'hectare ; les autres furent achetés à raison de 12 à 15 francs l'hectare. Les conditions de vente ont été celles qui sont habituellement imposées aux acquéreurs des terres domaniales en Tunisie ; l'acquéreur doit construire, s'installer ou installer une famille française sur le lot vendu, et mettre ce lot sérieusement en valeur, le tout dans un délai de deux ans à partir du jour de l'entrée en jouissance. Pour les lots renfermant des oliviers sauvages, l'Administration imposa, en outre, à l'acquéreur l'obligation de greffer les arbres.

Que résultera-t-il de cet essai de petite et de moyenne colonisation dans la région de Ghardimaou ? On ne peut encore le dire, l'expérience étant trop récente. Nous sommes cependant convaincu que trois ou quatre de ces colons, qui ont fait bâtir et qui habitent sur leur lot, y resteront et constitueront même, par la suite, de belles et fructueuses propriétés. Les autres ne rempliront pas les conditions

exigées par le vendeur ou revendront leurs lots aux voisins et disparaîtront. Dans cinq ou six ans, il y aura, au lieu dit « les Oliviers de Ghardimaou », trois ou quatre grandes propriétés de 250 à 300 hectares chacune.

Les colons installés sur ce point se plaignent de ne pouvoir, faute de terrains de parcours, faire de l'élevage ; ils demandent à la Direction de l'Agriculture l'autorisation de laisser pâturer leurs troupeaux sur les montagnes qui se trouvent à proximité des « Oliviers » ; ils se plaignent également du manque de moyens de communication — et il faut avouer qu'ils n'ont pas tous les torts, mais nous avons vu plus haut que deux projets de chemins de colonisation concernant cette région sont en ce moment à l'étude.

Oued-Méliz. — Oued-Méliz, station du chemin de fer, à 169 kilomètres de Tunis, 23 de Souk-el-Arba et 11 de Ghardimaou, est une petite agglomération de maisonnettes de grise apparence, mais son marché du lundi est très important, et les marchands y traitent, après la récolte des grains ou à l'époque de l'achat des bestiaux, des affaires considérables.

Ce village se développerait s'il était pourvu d'eau potable ; malheureusement, il n'en a pas. L'eau des puits est tellement saumâtre qu'elle est difficilement acceptée par les animaux pendant la saison chaude, et les infortunés habitants en sont réduits à recourir à la générosité de la Compagnie Bône-Guelma pour s'approvisionner en eau douce. Cette eau est apportée de Souk-el-Arba et parfois de Tunis ; le chef de gare en distribue cinq litres en hiver et sept litres en été, par jour, à tout habitant européen.

La situation, sous ce rapport, est lamentable, et cependant une source excellente, d'un débit suffisant, située à une dizaine de kilomètres au sud d'Oued-Méliz, pourrait alimenter ce village ; mais lorsque les habitants, mourant de soif et obligés de fuir cet endroit désolé, réclament, la Direction des Travaux publics répond « que ce travail nécessiterait de grosses dépenses et qu'elle va mettre à l'étude le forage d'un puits public pour le marché ». Alors, ce sera encore un nouveau puits d'eau saumâtre ?... Mais les pauvres diables, il nous semble, en ont déjà assez bu...

Il n'y a pas à ratiociner : ou bien il faut pourvoir d'eau potable

Oued-Méliz, ou bien il faut se résoudre à voir disparaître ce village qui agonise.

Dans la région d'Oued-Méliz, entre ce village et Chemtou, la Direction de l'Agriculture a acheté à la Société des Marbrières de Chemtou 600 hectares de bonnes terres qui, nettoyées et débarrassées des touffes de jujubiers qui les envahissent, se prêteraient admirablement à la culture du blé, de l'orge, de l'avoine, des fèves et de la vigne. 400 hectares environ, dont 200 loués à un Français, sont actuellement livrés à la colonisation. Un jeune Parisien, seul avec sa femme, très jeune et très parisienne, a acquis de la Direction de l'Agriculture 120 hectares de terres (à 125 francs l'hectare) situées à peu de distance de Chemtou. Isolé dans la plaine, privé d'eau potable et de pistes, ce colon s'est mis néanmoins vaillamment à la tâche : il a bâti une coquette habitation, des remises, des écuries ; il a déjà défriché une partie de son terrain et il fait de l'élevage sur les parties encore couvertes de broussailles. Il est installé depuis dix-huit mois, et il ne regrette pas — pas trop — le Boulevard ; il peine dur, car il veut réussir. Il y a là, certes, une curieuse expérience de moyenne colonisation qu'il sera très intéressant de suivre.

Trois parcelles, provenant du même lotissement, situées près de Oued-Méliz, sont encore à vendre par la Direction de l'Agriculture.

Un indigène vient d'acheter à Chemtou, à la Société des Marbrières, 177 hectares de terres arables à raison de 112 francs l'hectare ; ces terres sont situées de l'autre côté (rive gauche) de la Medjerda, et il n'existe ni pont pour traverser la rivière, ni voies de communication pour transporter les produits sur le marché d'Oued-Méliz.

De plus, cette même Société a vendu à un Sicilien, au pied du rocher de Chemtou, 40 hectares de terres qui ont été converties en jardins et en vigne ; le Sicilien ayant négligé de payer à la date convenue, cette petite propriété se trouve disponible.

Enfin, on m'a dit que les héritiers de M. de Torcy venaient de faire vendre, devant le Tribunal de Tunis, environ 250 hectares de terres sises près de Chemtou. Ces 250 hectares auraient été acquis par des indigènes au prix de 30.000 francs, soit 120 francs l'hectare.

Henchir-Zitoun. — Les habitants de Ghardimaou, lors de mon passage dans cette localité, m'ont mis au courant d'un fait sur lequel j'ai

l'honneur d'appeler l'attention de M. le Secrétaire général du Gouvernement Tunisien. Lè voici tel qu'il m'a été conté :

Une femme indigène, la veuve El Hafsi, se prétendait propriétaire de 700 hectares de terres de bonne qualité et d'olivettes, situées à six kilomètres au nord de Ghardimaou, près des derniers contreforts de la montagne. La veuve El Hafsi engagea avec la Direction de l'Agriculture, pour la vente de cette propriété, appelée « Henchir-Zitoun », des pourparlers qui n'aboutirent pas, le Service des Domaines s'étant assuré, après examen de la question, que 300 hectares seulement appartenaient à la veuve et que 400 autres étaient litigieux.

La Direction de l'Agriculture ne pouvant se lancer dans une affaire aussi nébuleuse, les négociations entamées furent brusquement rompues.

Mais il se trouva trois spéculateurs européens, auxquels la veuve El Hafsi avait confié ses intérêts, qui n'hésitèrent pas à se rendre acquéreurs de l'henchir Zitoun. Or, quelques jours après cette acquisition, ces trois individus, accompagnés de l'huissier de Souk-el-Arba et d'indigènes à leur solde, se rendirent sur le terrain et, sans avertissement préalable, chassèrent avec la dernière brutalité, des terres qu'ils occupaient depuis un temps immémorial, sept douars composés de quarante-deux familles, soit plus de 200 personnes. Ils arrachèrent les tentes, jetèrent au vent les approvisionnements de grains trouvés dans les silos, bousculèrent les femmes, menacèrent les indigènes de mettre le feu à leurs gourbis s'ils ne les évacuaient sur l'heure.

Les malheureux ont porté plainte contre cet acte de banditisme, qui a eu une grande répercussion dans la Kroumirie tout entière.

Ceci s'est passé en pays de Protectorat français. Nous espérons que la Justice, en la circonstance, ne se laissera pas gagner par une sensiblerie inopportune et qu'elle n'hésitera pas à sévir contre les Européens accapareurs.

CHAPITRE IV

Le Caïdat des Chiahia et des Oulad-bou-Salem

Limites. — Ce Caïdat est habité par la tribu des Chiahia, au Nord, et, dans la partie Sud, par la tribu des Oulad-bou-Salem, qui occupe la plaine de Souk-el-Khemis. Il est limité au Nord, par la Kroumirie : à l'Est, par les Amdoun, de Béja ; au Sud, par le territoire de Téboursouk ; à l'Ouest, par les Djendouba.

Chiahia. — La région des Chiahia est valonnée et montagneuse, mais toutes les pentes des hauteurs s'inclinent doucement et sont favorables à la culture de l'orge et du blé, et la richesse de la terre argilo-calcaire rend les récoltes abondantes. La superficie de ce pays est d'environ 28.000 hectares, dont 9.000 en bois taillis, 1.000 de bois futaie, 2.000 de friche, 1.000 de prairie et 15.000 de terres labourables.

Le cours d'eau le plus important de la contrée est l'oued Ghazela, qui prend sa source chez les Khezara, court dans des gorges profondes et arrose une plaine fertile qui s'élargit vers l'Est : arrivé au pied du djebel R'hira, après avoir traversé un « khanguet » rocheux et étroit, l'oued Ghazela change de direction et descend vers le Sud : il porte alors le nom d'oued Bou-Hertma et a tous les caractères de la Medjerda : son lit est encaissé entre des berges rongées par les eaux et, à certains moments, la rivière, calme pendant l'été, se transforme en torrent et emporte tout sur ses bords. Quatre petits affluents et de nombreuses sources lui fournissent de l'eau toute l'année.

La vallée de l'oued Ghazela contient d'excellents pâturages ; le climat y est tempéré, mais la fièvre palustre y est très fréquente : les hauteurs, les collines et les parties boisées sont réputées comme saines.

Le pays est attrayant, et l'on conçoit qu'il ait été et soit encore l'objet des convoitises des agriculteurs français, qui demandaient à la Direction de l'Agriculture d'acheter, dans cette contrée, des terres de colonisation et de les allotir. C'est dans ce but que cette Direction fit étudier la question en 1901 par M. Minangoin, inspecteur de l'Agriculture.

Il nous paraît utile d'extraire du rapport que ce fonctionnaire établit à la suite de son enquête, quelques paragraphes intéressants :

« Au Nord-Ouest de la station de Ben-Bechir, et à environ treize kilomètres, commence la région des Chiahia, comprenant deux parties bien distinctes : la première, que l'on rencontre en venant de Ben-Bechir et qui peut être considérée comme la partie plane, se compose d'une série de mamelons cultivables ou cultivés ; la deuxième partie est formée par des coteaux un peu plus élevés qui limitent les terres de culture du côté des Chiahia. Ces coteaux sont couverts de broussailles, lentisques et chênes kermès à l'Ouest, tandis qu'à l'Est les oliviers sauvages dominent ; ces oliviers, qui occupent une surface de 500 hectares, sont de toute beauté, et certains arbres y atteignent des dimensions extraordinaires.

« Au pied des coteaux coule l'oued Bou-Hertma, qui arrose une vallée dont les terres d'alluvion ont une grande fertilité et où il serait possible d'établir un centre de colonisation assez important. La Direction des Forêts propose d'abandonner au Domaine environ 2.500 hectares, dans lesquels seraient compris les oliviers, les broussailles, les lentisques, les chênes kermès et une grande partie des terres cultivables.

« D'un autre côté, les indigènes détenteurs du sol sont peu nombreux, et comme, d'autre part, ils sont très paresseux et pauvres, ils cèdent les terres à des Kroumirs moyennant une certaine somme d'argent ; les Kroumirs jouissent ainsi du terrain par antichrèse, et comme les soi-disant propriétaires ne leur remboursent jamais la somme prêtée, ils deviennent en quelque sorte eux-mêmes propriétaires du terrain qu'ils cultivent.

« Il est, paraît-il, possible en rachetant aux Kroumirs leurs antichrèses, c'est-à-dire en leur remboursant l'argent prêté, d'acquérir par ce moyen les terres dont ils jouissent. C'est ainsi que les Allouch (Juifs tunisiens) ont acquis plus de 300 hectares, et ils se font fort d'en acheter de la même manière 5 à 6.000 à raison de 30 à 60 francs l'hectare. Ils prétendent que l'on pourrait offrir aux Arabes de les cantonner dans une partie, en leur donnant des titres pour les terres qui leur seraient cédées. *Au point de vue de la colonisation, il serait difficile de trouver des conditions meilleures :* terres de bonne qua-

lité, propres, presque toutes défrichées, sources abondantes, et, par-dessus tout, salubrité parfaite. »

Ce rapport favorable incita le Directeur de l'Agriculture à rechercher dans quelle mesure il lui était possible d'intervenir, afin de donner satisfaction aux demandes, chaque jour plus nombreuses, émanant des candidats colons. Mais, en présence des renseignements contradictoires qui lui parvinrent de sources différentes, la Direction de l'Agriculture décida de faire procéder à une nouvelle enquête. Elle mit donc M. Minangoin, inspecteur des Forêts, et M. Pasquier, sous-inspecteur des Domaines, à la disposition du contrôleur civil de Souk-el-Arba, avec mission de voir si elle pourrait acquérir dans la région des Chiahia quelques parties profitables à la colonisation française.

Du rapport déposé par la Commission composée des trois membres sus-cités, nous détachons les passages suivants :

« Les terrains visités par la Commission ont une superficie d'environ 3.975 hectares ; ils peuvent être rangés en trois catégories : 1° terrains soumis au régime forestier, consistant en massifs d'oliviers sauvages et terrains recouverts de broussailles, myrtes, cytises, lentisques, etc. ; 2° terrains incultes, utilisés par les indigènes pour le parcours et le pâturage des troupeaux ; 3° terres de culture formant enclaves dans les terrains précédemment désignés.

. . . .

« La Commission croit devoir limiter le périmètre des terrains domaniaux en n'y comprenant que des massifs d'oliviers sauvages et des terrains broussailleux ou incultes, sur lesquels les indigènes ne peuvent se prévaloir que de simples droits d'usage, et que l'Etat est fondé à revendiquer en vertu des décrets des 4 avril 1890 et 13 janvier 1896.

« La Commission émet donc le vœu que, pour mettre ces terrains à l'abri des contestations, l'Etat en requière l'immatriculation.

« Au point de vue de colonisation, ces terrains, dont la superficie peut être évaluée à 2.675 hectares environ, ne peuvent être utilisés que pour l'élevage du bétail et la constitution d'olivettes, notamment dans les deux massifs boisés du djebel R'hira et du djebel Zeffana.

« Dans les autres parties des terrains reconnus, le sol argilo-calcaire convient presque partout à la culture de l'olivier ; en certains points, le défrichement donnerait de bonnes terres arables, notamment dans les parcelles dénommées Argoub Rihane, Oudjet-el-Menas-

serda et Chari, situées dans des fonds de vallées: la culture de la vigne pourrait être aussi tentée avec succès dans beaucoup d'endroits.

« Néanmoins, étant donné que le colon en s'installant n'aura à sa disposition que peu ou point de terres de labour, il conviendrait de ne créer que des lots d'une certaine étendue (de 100 à 200 hectares environ), en se basant pour la fixation des contenances sur la situation des lieux, la qualité du sol et le genre de cultures à entreprendre. »

Aux conclusions de ces deux enquêtes, la première optimiste, la seconde moins enthousiaste, quoique encore favorable à l'idée d'installer des colons français sur quelques points bien définis de la région des Chiahia, il est intéressant de joindre les judicieuses observations extraites du rapport adressé par le Chef du Service des Domaines au Directeur de l'Agriculture et du Commerce :

« Les terrains que l'Etat serait susceptible d'offrir à la colonisation sont ceux qui se trouvent dans les plus mauvaises parties, et ils sont séparés par de nombreuses enclaves. A l'exception d'un groupe assez important d'oliviers sauvages qui pourraient être régénérés par le greffage, les différentes essences qui sont disséminées dans le périmètre des terres incultes ne peuvent offrir de l'intérêt que si l'on cherche à reboiser. Le colon qui prendrait possession d'un terrain recouvert par ces broussailles ne pourrait donc l'utiliser que pour le parcours, et il se trouverait dans l'obligation de défricher pour faire des céréales; or, le sol est, dans ces parties, de qualité médiocre.

. . . .

« De l'avis du Contrôle civil, il faudra dépenser environ 150.000 francs pour permettre à une dizaine de colons de mettre du bétail sur des lots de 200 hectares; je doute qu'on puisse engager des dépenses semblables avant que les centres déjà existants ne soient pourvus de routes et de points d'eau, qui leur sont indispensables.

. . . .

« Dans cette affaire, l'Administration est poussée par un courant d'opinion qui a pour origine des voyages de reconnaissance très superficiels. La beauté du site, la variété des aspects, l'apparence des récoltes donnent à celui qui passe l'impression du pays rêvé pour la colonisation. A l'étude, le problème de l'installation des colons dans cette région peut présenter de grandes difficultés.

« Les Arabes sont en possession des terres vraiment utilisables et ne consentiront pas à déguerpir sans des mesures administratives dont la portée est difficile à déterminer pour l'avenir...

« Aussi, à mon avis, le procédé le plus rationnel consisterait à re-

connaître aux indigènes la propriété des terres qu'ils ont cultivés — comme on le fait pour la région des Nefza — et à faciliter les transactions qui pourraient s'opérer entre Français et Arabes. »

Ces observations nous paraissent décisives. Que les agriculteurs désirant s'installer dans la région des Chiahia traitent directement avec les indigènes et prennent vis-à-vis de ceux-ci toutes les précautions possibles, comme l'ont fait trois ou quatre d'entre eux ; mais qu'ils se dispensent de prétendre faire déposséder les usagers indigènes par l'Administration.

Quatre colons, trois Français et un Juif, ont acheté des terres dans la région des Chiahia. La plus importante de ces propriétés contient environ 260 hectares de terres excellentes, propres à toutes les cultures; la vigne y réussit admirablement, et le rendement des céréales a été cette année (1904) de : orge, douze pour un; blé, huit pour un; avoine, quatorze pour un. Cette terre, située au milieu de la région mamelonnée qui se trouve entre Ben-Bechir et Fernana, est également très propice à l'élevage. La ferme domine la riche vallée des Chiahia et elle occupe l'ancien henchir Douémis, emplacement d'une ville romaine appelée *Saïa Major*, comme nous l'apprend une dédicace à Septime Sévère divinisé, datée de 213. Le nouveau propriétaire a établi son bordj sur les ruines du forum et a utilisé pour ses constructions les fondations, les citernes, les caves et les esplanades dallées qu'il a découvertes. Aux environs se voient de nombreux vestiges d'exploitations agricoles, un temple, une porte triomphale, une inscription à Jupiter, Junon et Minerve ; des colonnades, des statues et quelques funéraires païennes ont été remises au Service des Antiquités. Cette propriété a été acquise au prix de 130 francs l'hectare.

A quatre kilomètres de cette ferme, un autre colon français, docteur en médecine, s'est installé sur l'oued El-Lill, au fond de la vallée au lieu du dit Henchir-Amri. Cette propriété, de soixante hectares, occupe également l'emplacement d'une ancienne ferme romaine. Elle a été vendue par le khalifat de Souk-el-Khemis à raison de 120 francs l'hectare ; elle n'est pas immatriculée, mais les titres sont en règle, et l'affaire a été conclue devant le Contrôleur civil.

Les pluies sont régulières, les sources abondent, plusieurs oueds traversent cette belle vallée qui a environ douze kilomètres de long

et deux de large (soit à peu près 2.400 hectares de terres arables et de prairies) et qui s'étend du djebel R'hira à Fernana. Les Arabes vendraient leur terres, dans cette région, de 120 à 150 francs l'hectare.

Les deux autres propriétés européennes sont situées sur le versant sud des coteaux regardant la plaine de la Medjerda. L'une, de cent cinquante hectares environ, a été cédée à un Juif tunisien à la suite de prêts : elle se trouve dans la vallée de l'oued Leben. L'autre, située à flanc de coteau, près d'El-Kheriba, contient une centaine d'hectares : les terres sont bonnes et les coteaux, argilo-calcaires humifères, sont propices à la culture de la vigne.

La région des Chiahia est dépourvue de voies de communication : la piste de Souk-el-Khemis à Fernana, par les Chiahia, n'a été étudiée et aménagée que sur trois kilomètres environ vers l'henchir Douémis ; l'étude des autres parties est remise à une date ultérieure. De sorte que, après chaque pluie, le passage est absolument impraticable, et comme il n'existe pas de pont pour franchir l'oued Bou-Hertma, les colons des Chiahia, de même que ceux de Ben-Bechir, ne peuvent fort souvent se rendre au marché de Souk-el-Khemis.

C'est le long de cette piste, dans la plaine s'étendant de Souk-el-Khemis à El-Kheriba, que se trouvent les vergers et jardins maraîchers de Hadj-Amor-ben-Hassi ; ils sont cultivés par une fraction de nègres du Djerid qui se marient entre eux.

Les indigènes qui forment la tribu des Chiahia sont venus d'Egypte au commencement du XVII[e] siècle ; ils sont mélangés de Marocains et de Maltais. Cette tribu, très sauvage, ne voulut jamais reconnaître l'autorité du bey ; elle prit une part active, de concert avec les Kroumirs, au mouvement qui se produisit dans la région contre l'entrée de nos troupes.

Les Chiahia ne cherchent pas à se mêler à nous et fréquentent peu les marchés environnants ; cependant, les quelques colons qui les ont employés n'ont pas eu à se plaindre d'eux. Ils se livrent à l'élevage du bétail et à la culture des céréales.

Souk-el-Khemis. — Village de création récente, situé dans la plaine de la Medjerda, à 134 kilomètres de Tunis et à 22 kilomètres de Souk-el-Arba. Marché important le jeudi. La population française de Souk-el-Khemis est de 135 âmes, et un certain nombre de Fran-

çais, colons ou ouvriers agricoles, sont établis aux alentours. On y a constaté, depuis trois ou quatre ans, une augmentation sensible de la population italienne qui dépasse plus de 1.200 individus disséminés dans la campagne; ces Italiens, Siciliens pour la plupart, sont employés aux mines, aux forêts, aux travaux publics, ou bien ils s'engagent comme domestiques dans les fermes environnantes.

Souk-el-Khemis prend chaque jour un réel développement, mais il progresserait davantage et deviendrait vite un des plus gros bourgs de la plaine s'il était doté d'eau et d'égouts. L'eau potable y est inconnue; les habitants doivent se contenter d'eau magnésienne reconnue nocive; seuls, quelques privilégiés peuvent, grâce à l'obligeance de la Compagnie Bône-Guelma, s'approvisionner en eau pure apportée par les wagons-citernes. Quant aux égouts, ils n'existent pas: aussi dès la moindre pluie, patauge-t-on lamentablement dans un cloaque infect d'où se dégagent de pestilentielles émanations. La majeure partie des puits sont contaminés, et l'éclosion de graves épidémies est à craindre sur ce point si la Direction des Travaux publics n'établit bientôt le réseau d'égouts légitimement réclamé par la population.

Les habitants de Souk-el-Khemis demandent, en outre, que la Direction précitée procède au plus tôt à l'adduction des eaux d'El-Balta, sources situées à dix kilomètres au nord du village, sur le flanc du kef El-Labiet, qui sépare la Kroumirie de la vallée de la Medjerda. Ces sources, abondantes et d'excellente qualité, avaient été utilisées par les Romains, et elles arrosaient de nombreux jardins. On trouve encore, à proximité du rocher d'où elles jaillissent, les ruines d'un castrum, d'une tour, de chambres funéraires, d'un bassin et d'un aqueduc qui avait été construit pour l'usage de plusieurs établissements dont les habitants s'étaient, fort apparemment, associés pour capter, diriger et se partager les eaux des sources. Les travaux de captation et d'adduction de ces sources au village de Souk-el-Khemis sont évalués par le Service des Ponts et Chaussées à 250.000 francs.

Pour contrebalancer le mouvement de hausse factice que la spéculation avait créé sur les terrains de ce village et qui se serait opposé à son développement rationnel, la Direction de l'Agriculture a acquis à Souk-el-Khemis des terrains urbains dont la population attend avec impatience le lotissement; cette opération doit être exécutée et les ots mis en vente dans le courant de l'année 1905.

Une école mixte est ouverte dans le village ; elle est tenue par un instituteur qui est, en même temps, receveur des Postes et Télégraphes. On y compte 35 élèves : 7 Français et Françaises, 18 Italiens et Italiennes, 10 indigènes (garçons).

La plaine de Souk-el-Khemis. — La vallée de la Medjerda atteint sur ce point, sa plus grande largeur, environ 25 kilomètres, qui se trouvent compris entre les deux systèmes orographiques des Chiahia au nord, et du kef Gorra, au sud. Elle est d'une grande fertilité, grâce à ses terres argilo-calcaires bien pourvues d'acide phosphorique, et ses exploitations agricoles se font remarquer par la richesse de leurs cultures. Deux rivières la découpent pour aller porter leur tribut au fleuve.

C'est là que, au cours d'une même année, les transformations de la campagne se montrent sous leur aspect le plus saisissant. Pendant les labours et les semailles, la plaine immense est plissée de sillons. Puis, durant six ou sept mois, elle déroule la nappe ondoyante de sa verdure, jusqu'à l'époque de la moisson, où elle se calcine et se fendille sous le flamboiement du ciel. C'est alors l'uniformité roussâtre de la grande solitude triste, où pas une alouette ne chante, où pas un arbre ne bruit.

La plaine de Souk-el-Khemis est occupée par les Oulad-bou-Salem, tribu pacifique comptant 4,500 individus, et qui ensemence environ 20.000 hectares. Elle est également occupée par une trentaine de fermes françaises, établies sur 10.000 hectares environ, dont les deux tiers ont été acquis et revendus par le Domaine de l'Etat.

La Direction de l'Agriculture a, en effet, acheté aux héritiers Kheïreddine dix propriétés rurales situées dans le caïdat de Souk-el-Khemis, ayant ensemble une superficie approximative de 6.064 hectares. L'Etat a déjà revendu 5.261 hectares, et il possède encore 803 hectares, répartis en trois propriétés qui seront incessamment aliénées, mais dont quelques parcelles seront réservées pour les lots urbains et industriels.

Cette plaine de Souk-el-Khemis est une de celles où la colonisation européenne a le plus pénétré. On peut admirer, non loin des villages, quelques grands domaines français merveilleusement cultivés d'après les méthodes rationnelles les plus modernes. Un peu plus au sud, à dix kilomètres de Souk-el-Khemis, seize kilomètres de Souk-el-Arba

et deux kilomètres de l'oued Tessa, est situé l'henchir Kheïreddine, ou Merdja, auquel nous avons fait allusion ci-dessus, et qui a été livré à la colonisation en 1903.

Vingt-cinq lots, de 44 à 164 hectares, ont été vendus à des Français, à des prix variant de 100 à 180 francs l'hectare, suivant la qualité du sol; cinq lots sont réservés par l'Administration. Les terres, argilo-calcaires et argilo-siliceuses, conviennent fort bien à la culture des céréales et de la vigne, et le colon peut s'y livrer, avec fruit, à l'élevage des bœufs, des chevaux et des mulets.

La sécurité est parfaite et la salubrité suffisante, mais elle serait augmentée par l'établissement de canaux d'assèchement qui draineraient les parties marécageuses couvertes de joncs et par l'adduction d'eau de source.

Dans ce beau pays de plaines où la Direction de l'Agriculture a acheté, alloti et revendu des terres excellentes, la Direction des Travaux publics va doter les agriculteurs d'un des éléments qui sont les plus nécessaires au début d'une installation : les routes.

La Commission qui fut chargée, en 1902, par M. le Résident Général, d'étudier l'établissement d'un centre de colonisation sur le territoire de l'henchir Kheïreddine s'exprimait ainsi :

« Nous n'avons pu trouver ni source ni puits donnant une eau potable pour une agglomération française ; les eaux, chlorurées ou magnésiennes, servent cependant à l'alimentation des indigènes. *Il serait urgent d'étudier un projet d'adduction, à Souk-el-Khemis, des eaux de la source de Balta, qui figurent parmi les plus pures et les meilleures de la Tunisie. Elles alimenteraient Souk-el-Khemis, les fermes françaises des environs, et, par un embranchement spécial, le centre à créer. La dépense exigée par ce travail ne dépasserait pas 200.000 francs.*

« Il n'existe, dans la région, qu'un petit nombre de pistes, *et il y aurait lieu de créer deux routes :* l'une partant de la route de Souk-el-Khemis à Téboursouk, par Saint-Joseph-de-Thibar, l'autre, transversale, partant de cette première route, passant par le centre et rejoignant la route de Souk-el-Khemis à Souk-el-Arba près du gué actuel de l'oued Tessa.[1]

« Il serait bon de réserver pour les pâturages les parties basses, où l'on constituerait un communal qui serait attribué à l'ensemble des colons organisés en syndicat. On réserverait aux « mechta » existantes un emplacement suffisant pour leur habitat, les indigènes de ces mechta devant fournir aux colons la main-d'œuvre nécessaire. »

(1) Ces travaux sont en voie d'exécution.

L'établissement des colons de la Merdja date d'hier, et on ne peut pronostiquer demain. Le choix des Français installés est bon : quelques-uns ont suivi les cours spéciaux d'agronomie professés à l'Ecole coloniale d'Agriculture de Tunis ; d'autres ont fait, avant d'acheter des terres, un stage plus ou moins long en Tunisie, soit comme ouvriers agricoles dans les fermes françaises, soit comme métayers. Il en est certains, cependant, qui n'ont pas pris effectivement possession de leurs lots, ou plutôt qui ne s'y sont pas installés ou n'y ont pas installé une famille française avant le 1er octobre 1904, comme le prescrivaient les conditions fixées par l'arrêté du Directeur de l'Agriculture du 23 juillet 1902. Ils se sont contentés de louer, à prix élevé, leurs terres aux indigènes ou à des étrangers.

L'Administration a fait, à la Merdja, un essai de moyenne colonisation ; sept lots, à la vérité, n'atteignent pas 75 hectares, mais sept autres lots ont de 75 à 100 hectares, et deux lots ont de 100 à 164 hectares. La première moisson, récoltée en 1904, a satisfait les colons qui, en certains endroits, ont obtenu : en orge, vingt pour un ; en avoine, vingt-cinq pour un ; en blé, seize pour un. C'est un beau résultat, sur lequel on ne peut se baser pour établir une moyenne. Mais en général, le rendement que l'on obtient dans cette plaine par la culture des céréales est supérieur à celui que produisent les vallées de l'ouest de la Medjerda, c'est-à-dire les vallées situées entre l'oued Tessa et Ghardimaou.

Il faut à une famille de colons français, pour réussir à la Merdja, environ 80 hectares de bonne terres, car, sous peine d'arriver rapidement à un épuisement certain du sol, on ne doit ensemencer, chaque année, que la moitié de la propriété, et laisser reposer l'autre moitié. En opérant ainsi, le colon peut obtenir, en moyenne, 200 francs de recettes brutes par hectare de céréales, soit 8.000 francs pour 40 hectares ensemencés, alors qu'il aura dépensé (non compris son temps et ses peines) 80 francs par hectare, soit 3.200 francs pour les 40 hectares: Il lui restera donc 4.800 francs, sans compter le bénéfice qu'il pourra réaliser par l'élevage du bétail sur les 40 hectares laissés en jachère, ce qui peut assurer l'existence de sa famille.

Ces chances de succès supposent — nous insistons sur ce point — d'une part, de l'eau potable en suffisance, et, d'autre part, une viabilité bien entendue permettant de ne point grever les produits de lourds frais de transport.

En dehors de la Merdja, il existe dans les environs de Souk-el-Khemis plusieurs petites fermes plus anciennes, et non moins intéressantes, mais c'est dans le voisinage de Souk el-Khemis, entre ce village et la Merdja, que l'on voit des propriétés de 500, de 800, de 1.000 hectares et plus, fort beaux domaines que les propriétaires, colons « modern style », ont pourvus d'un outillage perfectionné, importé de la libre et pratique Amérique. Les plus vastes exploitations de ce genre occupent les henchirs de Zaouen, de Zama, d'Ouled-ben-Abid, de Romani, etc.

Zaouen comprend 1.600 hectares environ ; ce sont des terres de plaine un peu argileuses, mais de première qualité. On y fait surtout la culture des céréales, qui porte chaque année sur 600 ou 700 hectares. Le vignoble comprend 145 hectares, dont 130 irrigués. Deux moteurs de 20 chevaux actionnent deux pompes qui envoient dans la vigne l'eau de la Medjerda au moyen de canaux en ciment armé, 120 chevaux et mulets sont employés pour la mise en valeur de ce domaine, qui est doté d'un matériel très complet et très perfectionné.

Zama contient 490 hectares, dont 50 hectares en vigne. La terre est encore plus argileuse qu'à Zaouen et convient moins à la vigne qu'aux céréales. Le vignoble est irrigué à l'aide des eaux de la Medjerda. Ces eaux fertilisantes ont un inconvénient, celui de colmater la terre en raison de la proportion d'argile qu'elles charrient, et elles peuvent rendre les labours difficiles. Il y aura peut-être lieu de corriger la constitution du sol par des apports de sable.

Zama est pourvu d'un cellier bien agencé et d'un matériel agricole en rapport avec l'importance de l'exploitation. Le vin de cette exploitation est demandé à l'exportation pour les coupages. Il est riche en tannin et en alcool.

Le domaine d'Ouled-ben-Abid comprend 900 hectares de bonnes terres presque toutes en plaine. La culture des céréales y domine : elle est faite d'une manière extensive et les labours de printemps n'y sont pas encore pratiqués ; 600 hectares sont ensemencés chaque année. La propriété ne comprend qu'un hectare et demi de vigne. Ce domaine pourrait être irrigué sur une certaine étendue par l'oued Kessib : un canal d'arrosage part de cet oued et peut amener l'eau jusqu'à l'extrémité du domaine ; mais l'eau n'est utilisée que par les

indigènes auxquels elle est vendue chaque année pour l'irrigation de leurs récoltes.

Romani est placé au-dessus de l'oued Kessib. Il comprend 500 hectares environ, dont 50 hectares en vigne. C'est le vignoble qui représente la branche la plus importante de l'exploitation. Le propriétaire a utilisé et rétabli un barrage romain placé sur l'oued Kessib et, au moyen d'un long canal de dérivation, amène l'eau dans la vigne. Cette eau est claire et limpide. La vigne encore jeune, a donné cette année un rendement de 80 hectolitres à l'hectare. On fait peu de céréales à Roumi; les terres sont surtout utilisées pour l'élevage du mouton.

Un autre colon possède, à la porte de Souk-el-Khemis, deux exploitations d'environ 250 hectares, placées sur chacune des rives de la Medjerda. L'exploitation de la rive droite possède un vignoble d'une trentaine d'hectares, celle de la rive gauche n'en a que six ou sept. Les vignes sont déjà âgées. Les terres de culture sont consacrées aux céréales.

CHAPITRE V

Le Caïdat d'Aïn-Draham

Orographie. — Le caïdat d'Aïn-Draham est limité : au nord par la mer Méditerranée, à l'ouest par la commune mixte de La Calle (Algérie), au sud par les Caïdats de la Regba, des Djendouba et des Chiahia, à l'ouest par les Caïdats des Amdoun et des Nefza (Contrôle de Béja).

Le pays des Kroumirs, montagneux et boisé, est un massif distinct, produit par un soulèvement de l'Atlas. Il présente les caractères de la Petite Kabylie.

C'est aux environs d'Aïn-Draham qu'apparaissent les montagnes de Kroumirie avec leur grandeur inculte ; c'est là qu'elles ont rassemblé leurs masses profondes et dressé leurs plus hautes cimes. Le point culminant (1.030 mètres) et central du massif est le djebel Bir, qui envoie ses ramifications dans toutes les directions.

Les eaux qui en sortent vont tomber : 1° dans l'oued El-Kebir, de la province de Constantine, par l'oued Liefeha ; 2° dans la Medjerda, par le khanguet El-Meridj et l'oued El-Lil ; 3° dans la mer, par l'oued Mella, qui devient oued Tessala, puis oued El-Kebir, près de Tabarca.

Plusieurs tribus occupent le territoire de ce Caïdat. Les douars des Kroumirs Selloul sont disséminés dans la vallée de l'oued Mella, sur les deux rives de ce cours d'eau, s'étendant au nord jusqu'au camp d'Aïn-Draham et au sud jusqu'aux bords de l'oued Ghazella.

La vallée de l'oued Mella se trouve formée par deux chaînes de montagnes se rattachant au djebel Bir ; on y voit des clairières ou poussent de gras pâturages, et le beau plateau d'El-Mena, d'où sortent des sources abondantes. Les cols y sont nombreux, traversés par des

pistes ou des sentiers muletiers, et les flancs des monticules peu escarpés sont cultivés avec soin.

Les Kroumirs Tadmaka et Atatfa sont campés dans les vallées de l'oued Rhedir, de l'oued Meridj, de l'oued Tasfer, de l'oued Madjen, de l'oued Zéen et sur les djebels Bir, Merdjida, Biskra, Sebah et Arar. Ils vivent sous la tente et ils élèvent quelques troupeaux. Avant notre arrivée, ils cultivaient le tabac, et chaque tente en vendait au moins pour 500 piastres par an ; le monopole les a ruinés. Ils n'ont aucune industrie ; les femmes seules fabriquent des « flidj » et des « tellis » pour leurs besoins. Quelques indigènes possèdent des propriétés dans le caïdat des Chiahia, terres qu'ils se sont procurées par les moyens indiqués dans le chapitre précédent.

Le territoire des Tadmaka et des Atatfa est arrosé par de nombreux oueds et sources qui coulent entre des ravins à pic et sur des lits rocailleux encombrés de blocs énormes. Les vallées sont étroites, d'accès difficile ; les montagnes sont couvertes de chênes-liège magnifiques ; le terrain labourable est rare. On y rencontre trois sources d'eau minérales : l'une, Aïn-el-Melh, à quatre kilomètres d'Aïn-Draham, dans la vallée d'oued Mella, contient des sels d'iode, de brome et de chlore ; les deux autres sont situées dans le khanguet El-Hammam, à douze kilomètres environ d'Aïn-Draham ; l'une, peu abondante, est très sulfureuse (30 degrés) ; l'autre, bouillante, légèrement sulfureuse, débite 100 litres à la minute. Elles sont très fréquentées par les indigènes.

Les Kroumirs de Tabarca se divisent en plusieurs fractions, dont les principales sont : les Oulad-ben-Saïd, les Houamdia et les Oulad-Amor. Il convient d'y ajouter un petit noyeau de Zouaoua, venus de Kabylie. Ces Kroumirs habitent la partie nord du caïdat d'Aïn-Draham, pays excessivement montagneux et qui forme deux massifs distincts, séparés par la plaine de Tabarca. Ces deux massifs se détachent de la chaîne principale ; celui de l'ouest finit abruptement sur la mer, entre le cap Roux et Tabarca ; l'autre massif s'étend au nord-est et forme de profondes vallées ; il se termine dans un pays de dunes qui le sépare de la mer.

Les montagnes sont boisées et le fond des vallées est cultivé ; la hauteur moyenne des côtes varie entre 300 et 600 mètres. En raison de la configuration du pays et de la nature du sol, les cours d'eau présentent presque tous un caractère torrentueux ; les sources sont

abondantes en hiver et au printemps : en été, beaucoup disparaissent, mais il en reste un certain nombre qui donnent de l'eau toute l'année. La superficie des terres cultivables est peu étendue, et les récoltes fournissent à peine aux besoins des habitants pendant les bonnes années. Les terrains cultivés sont en plaine et sur les pentes douces, vers le pied des montagnes.

Forêts. — MM. les inspecteurs des Forêts, Minangoin, d'Aïn-Draham, et Degréaux, de Tabarca, ont eu l'extrême obligeance de me fournir de très intéressants renseignements sur leurs circonscriptions forestières. Il est nécessaire de publier *in extenso* ces deux notes :

RAPPORT DE M. MINANGOIN

« La circonscription forestière d'Aïn-Draham s'étend du Sud-Ouest au Nord-Est, sur une longueur totale d'environ quarante kilomètres, pour une largeur moyenne de vingt kilomètres.

« Elle comprend cinq massifs principaux désignés sous les noms suivants :

Forêt d'Aïn-Draham, d'une contenance de		20.545	hectares
— des Chiahia,	—	11.650	—
— d'Oued-Zéen,	—	7.000	—
— du djebel Tegma,	—	4.655	—
— de Fernana,	—	3.170	—
	TOTAL.....	47.020	hectares

« Les principales essences qui composent ces massifs sont le chêne-liège (7/10es) et le chêne zéen (2/10es). L'olivier sauvage et quelques autres essences secondaires forment, avec des broussailles, le surplus des boisements.

« Toutes ces forêts sont aménagées ; les travaux de mise en valeur y sont à peu près terminés, et des exploitations y ont lieu régulièrement chaque année.

« Les principaux produits consistent en lièges, en écorces à tan, en bois d'œuvre et en charbon.

« I. — La récolte du liège de reproduction a commencé en 1894 : elle est faite par les soins et aux frais de l'Administration, soit en régie, soit à l'entreprise, et les lièges récoltés sont vendus par lots, en adjudication publique, au quintal. La production suit une marche ascendante : la moyenne des cinq dernières années a été de 9.000 quintaux, vendus à raison de 26 francs le quintal ; elle atteindra dans quelques années le chiffre de 20.000 quintaux, d'une valeur de 250.000

francs. Ces lièges sont achetés par des négociants d'Algérie qui les enlèvent bruts pour les travailler dans leurs usines. Le droit d'entrée en France (25 francs par quintal) des lièges ouvrés provenant de Tunisie a empêché jusqu'ici l'industrie du liège de s'implanter dans la Régence, au grand détriment des centres forestiers d'Aïn-Draham et de Tabarca, dont la prospérité est intimement liée au développement des industries qui utilisent les produits des forêts domaniales. L'Etat Tunisien aurait également grand intérêt à ce qu'une partie des lièges provenant de ses forêts fût travaillée sur place, car l'économie réalisée sur les frais de transport de la matière première à l'état brut se traduirait par une augmentation dans les prix de vente, et l'Administration forestière trouverait facilement acquéreur pour les lièges de qualité inférieure qui, dans les conditions actuelles, se vendent à des prix infimes.

« II. — Le commerce du liège mâle a pris depuis l'an dernier une grande importance, par suite du développement de l'industrie des agglomérés de liège. Les écorces qui, jusqu'ici, restaient à peu près inutilisées dans les coupes et dans les cantons démasclés, se vendent aujourd'hui à raison de 5 francs le quintal rendu au port de Tabarca. L'Administration forestière a pu ainsi réaliser un bénéfice assez considérable, en concédant le ramassage des lièges mâles gisant en forêt depuis quelques années.

« III. — L'exploitation des écorces à tan provenant des vieux arbres non susceptibles de donner du liège de reproduction, porte chaque année sur une moyenne de 6.000 arbres produisant environ 10.000 quintaux d'écorces à tan. Les cours de cette marchandise varient beaucoup d'une année à l'autre : après être resté longtemps stationnaire aux environs de 10 francs, le prix du quintal est remonté brusquement l'an dernier à 17 et même 20 francs pour les écorces sur pied. La quantité d'écorces à tan restant à exploiter dans la circonscription d'Aïn-Draham est d'environ 100.000 quintaux.

« IV. — Les bois d'œuvre proviennent exclusivement des massifs de chênes zéens, où des coupes sont marquées et mises en vente chaque année. Ces bois sont utilisés uniquement pour la fabrication des traverses de chemin de fer employées sur le réseau tunisien ; ils se vendent à raison de 4 francs le mètre cube grume sur pied, en moyenne, et le volume exploité annuellement est d'environ 8.000 mètres cubes. Le matériel exploitable restant encore à réaliser dans les forêts de la circonscription d'Aïn-Draham peut être évalué à 50.000 mètres cubes de bois d'œuvre.

« V. — La fabrication du charbon de bois utilise une certaine quantité des rémanants des exploitations de chênes-liège et de chênes zéens. Ce charbon appartient naturellement aux adjudicataires des

coupes : la plus grande partie est vendue aux concessionnaires de mines ; le surplus est cantonné dans les localités voisines ou transporté à Tunis.

« La moyenne annuelle des produits bruts en argent des forêts de la circonscription d'Aïn-Draham s'élève, pour la période des cinq dernières années, à 340.000 francs en chiffres ronds (non compris l'exercice en cours).

« Les dépenses pour travaux neufs (récolte de liège, démasclages, améliorations, etc.) s'élèvent en moyenne à 85.000 francs par an ; les travaux d'entretien absordent une somme d'environ 18.000 francs.

« Le personnel de la circonscription se compose d'un inspecteur, chef de service, de deux brigadiers, neuf gardes français et douze gardes indigènes. Tout ce personnel est logé dans des bâtiments construits par les soins et aux frais de l'Administration forestière.

« Le total des traitements et indemnités fixes s'élève à 41.000 francs.

« Les principaux travaux effectués pour la mise en valeur des massifs forestiers dépendant de la circonscription d'Aïn-Draham ont consisté en :

« Démasclage de 3.000.000 de chênes-liège ;

« Ouverture de 856 hectares de tranchées de protection ;

« Construction de 534 kilomètres de chemins et sentiers ;

« Construction de douze maisons forestières et de douze maisonnettes pour gardes indigènes ;

« Captation de sources, construction de fontaines, citernes, etc.

« Pour tous les travaux forestiers proprement dits, l'Administration emploie presque exclusivement la main-d'œuvre indigène, qui donne de très bons résultats. Les ouvriers européens sont du reste peu nombreux dans la région d'Aïn-Draham : ceux qui résident dans le pays sont italiens ou espagnols.

« Par suite d'une tolérance plutôt que d'un droit d'usage régulier, les indigènes introduisent librement leurs troupeaux au parcours dans les cantons de forêts reconnus défendables. Les jeunes coupes de régénération (chênes zéens) et les parties incendiées depuis moins de six ans sont seules mises en défense. Mais l'Administration s'est opposée jusqu'ici à ce que les colons européens installés à proximité des forêts domaniales y introduisent gratuitement leurs troupeaux : ce serait, en effet, créer de nouveaux droits d'usage au détriment des massifs forestiers et des populations indigènes sur le territoire desquelles sont situés ces massifs.

« Cependant, pour favoriser le développement de la colonisation en Kroumirie, l'élevage des porcs en forêt est autorisé moyennant une redevance de 30 centimes par hectare concédé au parcours et suivant un cahier des charges réglant les conditions du pacage. De-

puis 1903, ces concessions sont réservées en principe aux seuls colons français installés sur le territoire du Contrôle civil de la situation des forêts : néanmoins, pour sauvegarder les intérêts des éleveurs de nationalité étrangère qui étaient déjà concessionnaires les années précédentes, l'Administration a renouvelé jusqu'à présent leurs concessions. En présence des nombreuses demandes de pacage adressées par des colons français et des réclamations qu'entraîne la nature transitoire prise en faveur des étrangers, on peut se demander s'il ne conviendrait pas de rapporter cette mesure, à partir d'une date assez éloignée qui serait portée à la connaissances des intéressés.

« L'élevage du porc en forêt, surtout s'il est trop intensif, présente de sérieux inconvénients et occasionne des dommages que ne compense pas la redevance payée par les concessionnaires.

« Il serait donc utile de réduire dans une juste mesure le nombre des porcs introduits au pacage dans les forêts domaniales, en n'accordant plus à l'avenir de concessions qu'aux colons français établis dans le pays. Actuellement, ces concessions portent sur environ 20.000 hectares dans la circonscription d'Aïn-Draham : le nombre d'animaux déclarés par les concessionnaires s'élève à 2.000, et le total des redevances payées à l'Etat, est de 6.000 francs. »

Rapport de M. Degréaux

« Les forêts de la circonscription de Tabarca occupent sur le territoire du Contrôle civil de Souk-el-Arba une superficie d'environ 30.000 hectares, dont 7.000, à l'état de broussailles, forment le boisement des dunes littorales.

« Les principales essences qui composent la forêt sont, par ordre d'importance, le chêne-liège, le chêne zéen et le pin maritime, ce dernier confiné sur la frontière algérienne.

« Les bruyères, l'arbousier, le myrthe et le lentisque forment les sous-étages de la futaie.

« L'installation du Service forestier remonte à 1886. D'abord embryonnaire et limité aux massifs les plus voisins de Tabarca, il s'est peu à peu étendu et a aujourd'hui son organisation complète. Un agent chef de circonscription, deux brigadiers, cinq gardes français et huit gardes indigènes, logés dans des maisons forestières, assurent la gestion des forêts situées sur le Contrôle civil de Souk-el-Arba.

« Les travaux de mise en valeur ont commencé dès 1886. Ils ont consisté en travaux de protection contre l'incendie, ouverture de voies de vidange et de communication, démasclage de chênes-liège.

« Les travaux de protection contre l'incendie sont de deux sortes : 1° les tranchées garde-feu ou parcellaires, dont la largeur varie de 5

à 150 mètres ; elles atteignent actuellement un développement de 320 kilomètres ; 2° les débroussaillements en plein, exécutés sur une superficie de 1.470 hectares.

« Les voies de vidange ou de communication consistent en sentiers muletiers et en chemins charretiers.

« La longueur des sentiers ouverts jusqu'en 1904 est de 400 kilomètres ; celle des chemins charretiers de 35 kilomètres seulement.

« Les démasclages ont porté sur deux millions de chênes-liège : les premières récoltes de liège de reproduction ont commencé en 1895. Elles ont donné jusqu'ici 6.320.000 kilogrammes de liège qui ont été vendus 1.500.000 francs. Les lièges de Tunisie sont achetés par des négociants d'Algérie et du Var qui les exportent à l'état brut. Des tarifs douaniers prohibitifs ne permettent pas d'exporter ces produits manufacturés en France et à l'étranger.

« En même temps qu'il procédait à la mise en valeur des massifs forestiers, le Service exploitait les produits immédiatement réalisables : l'écorce à tan des vieux chênes-liège impropres à la production du liège de reproduction et le bois de chêne zéen pour être converti en traverses de chemin de fer.

« De 1886 à 1904, il a été exploité 18.800 vieux chênes-liège qui ont produit en matière 2.350.000 kilogrammes d'écorce à tan et en argent 1.665.000 francs ; les écorces à tan sont exportées en Italie.

« Les boisements de chênes zéens sont peu importants dans la circonscription de Tabarca. Jusqu'ici, il n'a été exploité que 11.000 arbres dont le rendement en matière a été de 10.000 mètres cubes et en argent de 31.000 francs.

« Le pin maritime n'a pas d'utilisation commerciale. Les indigènes s'en servent pour la construction de leurs gourbis.

« L'élevage des porcs est autorisé dans les forêts sous certaines restrictions et en faveur des colons français. Le nombre d'animaux pâturant en forêt est de 1.350. La redevance par tête est fixée à 3 francs.

« Le Service forestier, n'étant pas tenu en Tunisie par les règlements étroits de la métropole, a pu se montrer tolérant à l'égard des populations indigènes et leur laisser la jouissance de la forêt en ce qu'elle n'a rien d'abusif. D'autre part, les travaux forestiers procurent des moyens d'existence à une population pauvre et qui, par suite, n'a pas d'intérêt à détruire la forêt qui la fait vivre. Peut-être faut-il attribuer à ces causes le peu de fréquence des incendies en forêt.

« D'ailleurs, les mesures prises par le Gouvernement du Protectorat sont de nature à empêcher le renouvellement de ces fléaux, autrefois périodiques. Ces mesures consistent en : 1° interdiction de pâturage pendant six ans dans les bois incendiés ; 2° évacuation des

gourbis de la forêt pendant la saison chaude ; 3° imposition des travaux forestiers aux collectivités indigènes sur le territoire desquelles se produit un incendie. »

Routes. — Les travaux qui furent exécutés par l'armée dans le cercle d'Aïn-Draham sont tout à fait remarquables ; ils portèrent surtout sur les routes rayonnant autour d'Aïn-Draham. C'est ainsi que furent construites les routes d'Aïn-Draham à La Calle, Tabarca, Souk-el-Arba, et de Tabarca à La Calle. L'armée améliora les pistes, rectifia et empierra les passages les plus difficiles, établit les ouvrages d'art destinés à assurer la permanence des communications entre les principaux centres de population.

Les Ponts-et-Chaussées entretiennent les routes de Souk-el-Arba à Tabarca et d'Aïn-Draham à la frontière algérienne par Babouch, mais il faut avouer qu'elles offrent encore sur leur parcours nombre de tronçons défectueux qui occasionnent, chaque année, quelques accidents de voitures. Ce Service a achevé la route de Tabarca à Béja et il étudie, en ce moment, le moyen d'assurer aux colons de la plaine de Tabarca les communications avec les voies principales de la région.

Mines. — Les mines actuellement exploitées dans le Caïdat d'Aïn-Draham sont :

1° La concession du djebel Dis : zinc et plomb, la teneur du minerai est de 60 % en plomb et de 40 % en zinc. Elle emploie une vingtaine d'ouvriers et produit environ 2.000 tonnes par an. Elle est située à six kilomètres à l'ouest de Fernana ;

2° La concession d'Aïn-Allega : zinc et plomb, située à douze kilomètres à l'Est de Tabarca. Teneur : 60 à 80 % de plomb et 20 à 40 % de zinc ; 3.000 tonnes par an. Cinquante ouvriers.

En outre, la Compagnie du Mokta-el-Hadid possède aux environs de Tabarca, dans les Mekna, d'importants gisements de minerai de fer. L'exploitation n'en a pas encore été commencée.

Nature des terres. — On rencontre dans les plaines, dans les vallées et sur les flancs des coteaux de la Kroumirie, des terres argilo-siliceuses et argilo-marneuses faciles à labourer au printemps et à l'automne, assez productives, mais dont on pourrait accroître la fer-

tilité par l'apport de l'élément calcaire qui leur manque, sous la forme de marnages ou de chaulages, et mieux encore en les amendant et les fertilisant à la fois par les phosphates de chaux et les scories de déphosphoration ; elles retiennent suffisamment l'humidité pendant la sécheresse. Le sol de la forêt est argilo-siliceux humifère (terre de bruyère), d'un brun noir très prononcé ; il est peu propice à la culture des céréales et de beaucoup de plantes de grande culture. Les terres profondes de la plaine de Tabarca sont constituées par des dépôts limoneux argilo-siliceux ; la végétation fourragère y est fort belle.

Fernana. — Ce point est situé à douze kilomètres au nord de Souk-el-Arba et à vingt-deux kilomètres d'Aïn-Draham. Deux colons français sont installés sur ce territoire ; l'un d'eux possède une exploitation de 400 hectares située à droite de la route de Souk-el-Arba à Tabarca et à dix kilomètres de Souk-el-Arba. La propriété a été achetée directement aux indigènes, mais 200 hectares environ sont revendiqués par certaines collectivités, qui ont entamé un procès à l'encontre du propriétaire.

L'autre propriété est peu importante : quelques hectares au plus. Le colon qui la possède y fait de la culture maraichère ; il se livre surtout à la culture des melons et des pastèques, qui paraît fort bien réussir.

Aux environs de Fernana, on rencontre quelques enclaves ensemencées de céréales. On y voit aussi d'intéressantes ruines romaines. Un marché, assez fréquenté par les indigènes, s'y tient chaque semaine ; il est alimenté par une source insuffisante, mais un projet est à l'étude pour la captation d'une autre source.

Fernana tire son nom d'un chêne-liège d'une grosseur remarquable, isolé en ce point, à proximité du marché, visible de très loin et qui servait pendant l'insurrection de lieu de ralliement aux Kroumirs.

Aïn-Draham. — Ce village, très pittoresque, est situé en plein massif montagneux de la Kroumirie, à quarante et un kilomètres de Souk-el-Arba (par la route) et à vingt kilomètres de la mer (à vol d'oiseau). Sur le flanc du djebel Bir sont construits le camp et les habitations militaires ; plus bas, et au sud-ouest, se trouve l'aggloméra-

tion urbaine. Cette dernière comprend, sur une longueur de près d'un kilomètre, des habitations élevées sans ordre, à droite et à gauche de la route.

Climat. — En raison de son altitude et de la profondeur des vallées qu'il domine, Aïn-Draham est accessible à tous les vents qui soufflent dans la région, souvent avec une violence excessive. La climatologie du lieu est caractérisée par une extrême humidité en hiver, période pendant laquelle les brouillards, souvent intenses, plongent Aïn-Draham dans une atmosphère froide, au point d'abaisser la température à 5 ou 6 degrés au-dessous de zéro. Les pluies sont fréquentes, parfois torrentielles, et la neige fait sont apparition chaque hiver. On a relevé, en 1903, les chiffres suivants :

Pluie : hiver, 749mm ; printemps, 460mm ; été, 80mm ; automne, 352mm. Total annuel : 1.641mm en 131 jours.

Température : la moyenne pour cette année a été de :

Hiver........	+ 5°2 ;	minimum	— 7°
Printemps....	+ 13°4 ;	—	— 4°
Eté..........	+ 22°4 ;	maximum	+ 44°
Automne.....	+ 16°7 ;	—	+ 41°
Température moyenne annuelle..			+ 14°4

Les chutes de grêle ne sont pas rares au printemps et à l'automne; en été, le siroco souffle quelquefois d'une manière assez sensible. En définitif, le climat d'Aïn-Draham rentre dans la catégorie des climats tempérés; ce qui le distingue plus particulièrement, c'est, avec son humidité excessive et une exposition à tous les vents, la température moyenne modérée en été comme en hiver, mais avec de fortes révulsions nocturnes et de brusques variations atmosphériques.

Salubrité. — La variole, la malaria, la syphilis forment le fond du tableau de la morbidité indigène. Les cas de syphilis secondaire et tertiaire, de syphilis constitutionnelle abondent chaque semaine, au jour du marché, dans la salle de la pharmacie, entretenue par le Gouvernement Tunisien, où le médecin militaire donne des consultations. La plupart de ces cas revêtent une gravité inconnue dans beaucoup d'autres centres, et l'on peut dire qu'Aïn-Draham est la vraie région des « avariés ».

La variole, assez fréquente, est combattue par une détestable coutume : la variolisation, qui entraîne trop souvent avec elle la syphilisation. La vaccination animale, introduite par les médecins militaires, commence à porter ses fruits.

Le paludisme est rare dans le village même, mais il est très fréquent aux environs, partout où les habitants sont installés sur les bords d'un oued ou dans le creux des vallées, toujours humides dans la région. Les maladies régnantes sont les maladies européennes saisonnières.

La population. — La population d'Aïn-Draham, presque entièrement européenne, est de 500 habitants, dont 105 Français. Ce village a été formé en 1881, par les fournisseurs qui suivaient l'armée d'occupation et que faisait vivre largement le camp, alors résidence d'un général de brigade. Puis vinrent se fixer, avec leurs employés, des entrepreneurs de travaux publics, des bûcherons et des éleveurs de porcs. Comme Tabarca, dont il sera question plus loin, le village d'Aïn-Draham a été constitué par des autorisations précaires délivrées par l'armée. Puis, après l'année 1893, époque à laquelle la Direction de l'Agriculture fit immatriculer le village au nom de l'Etat, le Service des Domaines fut chargé d'établir des titres fonciers réguliers à délivrer aux occupants.

Un marché, dont les transactions sont insignifiantes, se tient à Aïn-Draham le lundi.

Aïn-Draham s'anémie chaque jour, et cependant il serait facile de lui redonner un peu de vitalité ; il suffirait de le mettre à même d'ouvrer sur place les lièges fournis par les forêts de la région qui actuellement sont frappés d'un droit très élevé — prohibitif — à leur entrée en France, alors que les lièges exportés à l'état brut ne paient aucun droit. Cette situation, comme le fait remarquer M. l'inspecteur des Forêts Minangoin, porte un réel préjudice à Aïn-Draham et à Tabarca, et il y aurait lieu d'y remédier sans retard. Le Parlement Français ne refuserait certainement pas d'accorder l'exonération des droits sur les lièges ouvrés s'il savait que les lièges tunisiens sont en grande partie transportés à l'état brut, par conséquent en franchise, dans certaines villes et localités d'Algérie, et que là ils sont travaillés, ouvrés, *naturalisés algériens*, puis introduits en France allégés de tous droits.

Colonisation. — Les habitants d'Aïn-Draham demandent que ce centre soit doté d'une forêt communale, qui resterait sous la surveillance du Service forestier, mais où les Européens pourraient faire pacager leurs troupeaux : ils trouvent également que les droits de parcours, pour les porcs, sont trop élevés : ils prétendent, enfin, que certains terrains, propres à la culture des céréales et à la culture maraîchère, pourraient être livrés à la colonisation, notamment à Ben-Metir, dans les Atatfa et chez les Selloul.

A ce sujet, la Direction de l'Agriculture fit procéder à une enquête par M. l'inspecteur d'agriculture Minangoin, qui conclut ainsi :

« Les terres qui ont été réservées par le Service des Domaines le village ayant été entièrement constitué par des ventes domaniales — renferment quelques sources, mais sont en général de mauvaise qualité pour la culture : ce sont des argiles compactes, froides, mouvantes, qui, recevant toutes les eaux provenant de la forêt, ont une nature aride, ce qui est indiqué par une production de fougères. Ailleurs, tout ce qui n'est pas occupé par les forêts, appartient aux indigènes, et comme ils ne possèdent que peu de terres pour leurs cultures, il paraît difficile de les évincer. En résumé, la colonisation ne peut guère s'implanter à Aïn-Draham, pour les raisons suivantes : 1° mauvaise qualité des terres ; 2° difficulté de les acquérir ; 3° débouchés éloignés des lieux de production. »

Environ 260 hectares de terrains ruraux ont été livrés à la colonisation à Aïn-Draham ; quelques lots et un certain nombre d'enclaves déclassés du régime forestier, sont encore disponibles.

Aspect. — Aïn-Draham, favorisé par le climat et la splendeur de ses forêts, peut devenir une station estivale très suivie, mais il conviendrait tout d'abord, de lui fournir des moyens de communication plus faciles.

Les promenades à faire autour d'Aïn-Draham sont idéales. Du Col-des-Vents, au-dessus du village, sur la route de Béjà, on jouit d'un panorama merveilleux sur Tabarca, la mer et l'île de La Galite, au sud, et sur la plaine de la Medjerda au nord. La route qui descend d'Aïn-Draham jusqu'au fond de la vallée de Tabarca prend en écharpe les rampes escarpées de la montagne, contourne les gorges, franchit les ravins et les précipices. Enfin, ce sont partout des sentiers délicieux qui grimpent des mamelons piquetés de fleurs des champs ;

des clairières bordées de rocs rouges, hérissés, troués de cavernes profondes; de hautes montagnes boisées, droites comme des murailles et de jolies collines dont les pentes sont sinuées de sources claires traçant sur leur passage un long ruban de verdure. C'est un pays alpestre dont on ne se lasse jamais.

Scolarité. — Le village d'Aïn-Draham possède une école de garçons, une école de filles et un internat primaire de garçons.

L'école des garçons a reçu en 1904, 47 élèves : 23 Français, 19 Italiens, 1 israélite, 4 musulmans.

L'école des filles a reçu 33 élèves : 11 Françaises, 21 Italiennes et 1 israélite.

L'internat primaire de garçons est dû à la sollicitude de M. le Résident Général. En parcourant la contrée, M. Pichon avait été frappé du nombre d'enfants, fils de forestiers, de douaniers, de cantonniers et de colons qui, trop éloignés de toute agglomération, restaient forcément sans instruction. Cet internat est ouvert depuis le 1er octobre dernier (1904) ; il peut recevoir 45 internes, et ses classes sont faites pour 80 élèves. Le maître, le directeur et sa famille prénnent leurs repas à la table des élèves, et ils sont continuellement mêlés à eux : un lien plus grand en résultera sûrement, et c'est bien là l'école répondant à l'état social actuel, aux idées nouvelles d'éducation. Le bâtiment est très bien conçu ; toutes les parties s'harmonisent et concourent au bien-être des enfants et à la commodité du service.

L'école est destinée à des enfants de modeste condition, et la plupart d'entre eux y finiront leurs études ; il est donc désirable que, sans sortir des programmes de l'enseignement primaire, ils y acquièrent une somme suffisante de connaissances.

Il faut que ces enfants y puisent les principes de la culture rationnelle, des sciences physiques et naturelles, au moins dans les rapport qu'elles ont avec l'agriculture, l'hygiène et l'industrie. Quelques instruments de chimie et de physique feront bien mieux comprendre, à l'enfant, les faits qu'il verra s'accomplir sous ses yeux, que la démonstration la mieux faite. En outre, un vaste jardin servira pour les expériences agricoles; son entretien incombera aux élèves, qui y recevront, outre les principes de la culture, des notions sur la taille et la greffe des arbres.

Sans que cette école prenne le titre de « professionnelle », il est

nécessaire que les élèves sachent manier une scie et un marteau. La plupart d'entre eux sont destinés à la vie des champs, et ils iront s'établir, sans doute, loin de tout groupement. Il faudra donc les familiariser avec les principaux outils, afin qu'ils puissent exécuter eux-mêmes les réparations les plus urgentes. Une petite forge serait aussi très utile.

Le directeur de l'internat d'Aïn-Draham, M. Carrier, est un maître intelligent, paternel et dévoué; nous sommes certain qu'il mènera à bien l'œuvre scolaire heureusement conçue par M. le Résident Général qui, nous en formulons le vœu, ne voudra pas s'arrêter en si beau chemin : après l'internat des garçons viendra l'internat des filles.

Babouch. — Babouch est un petit hameau, également créé au moyen de ventes domaniales. Il est situé sur la route d'Aïn-Draham à Tabarca (six kilomètres d'Aïn-Draham) et à quatre kilomètres de la frontière algérienne. Un poste de douane y est installé. C'est à cet endroit que se trouve l'embranchement de la route d'Aïn-Draham à La Calle.

Le paysage est attrayant et plein de fraîcheur : on y jouit d'une très belle échappée sur la plaine et les lacs de La Calle. Vestiges romains et sources thermales aux environs. Deux colons sont installés à Babouch et un à Bordj-el-Hammam.

Tabarca. — Tabarca, situé à soixante-neuf kilomètres de Souk-el-Arba, vingt-huit d'Aïn-Draham et soixante-douze de Béja, est un village de 800 habitants, dont 250 Français, habitant la localité, et une soixantaine de colons installés aux environs. C'est l'annexe du Contrôle civil de Souk-el-Arba ; un contrôleur suppléant et un secrétaire de Contrôle y résident.

Tabarca a été créé en 1881, sur les ruines de l'ancienne ville romaine, par l'autorité militaire qui traça un lotissement, installa une pépinière et un abreuvoir-lavoir pour ses services, sous la protection des canons du Bordj-Djedid, qui domine le village. Des autorisations précaires et révocables, « non garanties contre les risques de guerre », furent données aux mercantis qui voulurent s'établir à proximité de l'armée, dont ils vivaient. En 1892, la Direction de l'Agriculture engagea la procédure d'immatriculation de ces terrains. De 1894 à

1896, un contrôleur des Domaines eut à régulariser toutes ces occupations territoriales, en vue de l'établissement de titres fonciers parcellaires au nom des occupants. Depuis lors, les maisons ont succédé aux baraques, tous les terrains disponibles ont été vendus, et l'Administration voit la nécessité d'étendre le lotissement du village du côté de la mer.

Les ruines. — A l'époque romaine, *Thabraca* fut un port important qui servait à l'embarquement des produits forestiers et miniers provenant de la Kroumirie, des marbres de *Simittu*, des céréales de la vallée du *Bagradas*. La voie romaine qui reliait Thabraca à la plaine partait de Simittu, franchissait le col d'Aïn-Draham, suivait la vallée de l'oued El-Kebir et aboutissait au port.

Le village européen s'élève, avons-nous dit, sur les ruines de la ville romaine, et un certain nombre d'anciennes constructions, de restes d'absides, de citernes, servent de magasins et de logements aux habitants actuels ; l'église a été aménagée, par le curé-colon de Tabarca, dans une vieille citerne qui se trouve sur le flanc de la colline du bordj, et ce n'est point la moindre curiosité de cette localité; les bâtiments occupés par l'Administration forestière et par le Contrôle civil ont été élevés sur des constructions romaines ; les ruines de la Thabraca romaine ont servi de carrières de pierre à la Tabarca européenne.

Les vestiges des monuments antiques y sont très nombreux : les plus remarquables sont :

1° L'ancienne mosquée, édifice de forme rectangulaire, au pied du bordj. Les noms que cette construction a portés : « le Moulin », « l'Ancienne Mosquée », prouvent qu'elle a plusieurs fois changé de destination. A la période romaine, c'était, d'après M. Toutain, un entrepôt où les armateurs emmagasinaient leurs marchandises. Autour du monument se trouvent des citernes qui, sans doute, étaient alimentées par un aqueduc ;

2° Le port romain, où l'on aperçoit, quand le temps est beau, à quelques mètres au-dessous du niveau de la mer, des traces de jetées et de quais ;

3° Les basiliques, en assez grand nombre, ce qui tend à prouver que la colonie romaine était très peuplée et très prospère aux ve et vi^e^ siècles de l'ère chrétienne. On possède déjà les plans de deux d'entre

elles, l'une située sur la colline sud-est de la ville, l'autre à deux kilomètres en dehors de la ville, sur la rive de l'oued Ahmar. L'emplacement d'une troisième basilique sur la colline sud-ouest de la ville était déjà connu et l'abside, assez apparente, avait été fouillée par M. Toutain.

Cette année (1904), des fouilles poussées plus à fond par le capitaine Bénet ont permis de retrouver les murs de la basilique, la base des colonnes et une série de mosaïques tombales. Une des mosaïques représente une basilique qui est évidemment la reproduction de l'édifice même ; les autres mosaïques représentent des personnages, des animaux, des fleurs, des sujets ornementaux ; quelques-unes contiennent des inscriptions. On a trouvé dans ces fouilles des cercueils de plomb, preuve que dans les environs il y avait des mines de plomb en exploitation. Cette basilique a été détruite au moment de l'invasion vandale et transformée en nécropole à l'époque byzantine : plusieurs étages de tombes en maçonnerie recouvraient le sol de la basilique.

« On trouve aussi des traces de nécropoles païennes, dit M. Toutain. Sur les coteaux et mamelons voisins subsistent encore beaucoup de ruines. La cité proprement dite était entourée de villas, de maisons de campagne. Un peu plus loin de Tabarca, dans un des ravins boisés qui aboutissent à la vallée de l'oued El-Kebir, on voit un groupe important de cavernes creusées par la main de l'homme : ce sont, vraisemblablement, des tombeaux berbères. »

Tabarca a appartenu longtemps aux Lomellini, de Gênes, qui y entretenaient une colonie ; l'île, occupée par les Gênois en 1540, fut livrée par trahison au bey de Tunis en 1742, et neuf cents personnes environ furent réduites en esclavage ; cinq cents personnes, plus heureuses, réussirent à gagner l'île de San-Pietro, sur la côte de Sardaigne.

L'île de Tabarca, située à cinq cents mètres de la côte, a environ quarante hectares de superficie ; c'est un rocher stérile, couronné d'un fort génois :

« Les trois cent soixante-cinq citernes que l'on y voit encore, dit M. O. Niel, semblent attester que le rocher servait autrefois d'assise à une véritable ville, probablement comptoir commercial, peut-

être aussi repaire d'écumeurs de mer. On n'y remarque aujourd'hui que quelques mesures cachées dans les anfractuosités du rocher. »

Tabarca se trouve au débouché de la vallée de l'oued El-Kebir, plaine fertile, resserrée sur le bord de la mer entre les dunes de sable qui forment un gracieux développement d'ondulations où croissent, de place en place, quelques touffes d'herbes marines, et plusieurs mamelons dont l'un, très escarpé, n'est séparé de l'île voisine que par une passe étroite. C'est au sommet de ce coteau que sont situés le bordj et le camp. Le village s'étend au pied du coteau, le long de la plage; la situation est charmante, et il est facile, de ce point, d'entreprendre d'agréables excursions, soit du côté du cap Roux, à l'ouest, soit vers le cap Négro, à l'est.

Communications. — Malheureusement, Tabarca ne possède point de communications faciles, ni par terre, ni par mer; le centre est relié à Souk-el-Arba et à Béja par deux routes assez bonnes, mais les trajets longs et les côtes rapides rendent les transports dispendieux. D'autre part, il n'existe à Tabarca qu'un embryon de port, très insuffisant, et dont l'abord est dangereux dès que la moindre houle se fait sentir; aussi, les paquebots, qui doivent toucher hebdomadairement Tabarca, sont-ils obligés de brûler ce point la moitié du temps. Voilà pourquoi ce joli petit centre, placé au bout du monde, ne progresse pas.

Les habitants de Tabarca désireraient être rattachés au Contrôle civil de Béjà, et ils m'ont prié de communiquer à M. le Résident Général la délibération suivante, prise par l'Association des Colons français de Tabarca le 21 octobre 1904:

« Sur la proposition de plusieurs membres, l'assemblée, à l'unanimité, émet le vœu suivant:

« Considérant que Tabarca est trop isolé du reste de la Tunisie par suite d'absence de tout chemin de fer dans un rayon très étendu;

« Que ce défaut de communications rapides est une des causes principales qui nuisent au développement commercial et agricole de la région;

« Qu'en effet, les ressources qu'offrent les forêts, les mines, les pêcheries et l'agriculture du pays sont bien connues, mais malheureusement insuffisamment exploitées, faute de chemin de fer;

« Que des industries pourraient se créer, le tourisme et les villégiatures prendre plus d'importance si la région était pourvue de moyens rapides et économiques de transport ;

« Qu'alors que tous les centres de la Tunisie — la plupart moins importants à tous les points de vue que le nôtre — sont dotés de chemins de fer, Tabarca reste déshérité ;

« Qu'en effet, les gares les plus rapprochées sont Souk-el-Arba, à soixante-neuf kilomètres et Béja à soixante-douze kilomètres ;

« Qu'il y a donc nécessité absolue de relier Tabarca à Bizerte ou à Béjà ;

« Qu'au cas où le Gouvernement du Protectorat ne voudrait ou ne pourrait faire actuellement les frais de construction de ce tronçon, il pourrait le concéder à une Société, telle la Compagnie qui vient de construire la ligne Bône-La Calle et l'exploite sans aucune avance du Gouvernement ;

« Que l'Association des Colons de Tabarca pourra fournir sur la question tous les détails et renseignements qui pourraient lui être demandés ;

« En conséquence, l'assemblée prie M. le Président de la Chambre d'Agriculture de vouloir bien demander d'urgence la mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Conférence Consultative de la question d'établissement d'un chemin de fer reliant Tabarca à Bizerte ou à Béja. »[1]

Les Zouaoua. — Il nous faut dire un mot des Zouaoua, collectivité indigène intéressante par son esprit d'assimilation et son intelligence. Les Zouaoua sont originaires de Bougie ; ils vinrent dans le pays, il y a environ cent cinquante ans, sur la demande du bey Hamouda, qui avait l'intention de former, avec leur concours, un noyau de troupe dévouée, destinée à maintenir un semblant d'autorité au milieu des populations indépendantes et sauvages de Kroumirie. Ce but ne fut jamais atteint : les Zouaoua voulaient bien recevoir la solde qui leur était attribuée par le bey, mais ils désiraient aussi éviter tout ennui du côté de la Kroumirie. Caressant la chèvre et cultivant le chou, ces humbles salariés adoptèrent un système habile et prudent dont la formule, simple et concise, se résumait en ces mots : « Pas d'histoires ! »

La mission des Zouaoua consistait à veiller à la sécurité des ha-

---

(1) Le chemin de fer de Mateur aux Nefza, actuellement en construction, sera continué, par la suite, jusqu'au port de Tabarca. Les habitants de cette localité seront donc reliés à Bizerte par voie ferrée.

bitants et des étrangers : ils devaient protéger les débarquements, prêter aide et assistance aux naufragés, et, en cas d'attaque, contribuer à la défense des côtes et des forts de Tabarca. Ils s'abstinrent généralement de remplir les devoirs qui leur étaient imposés ; ils préféraient chasser dans la forêt, pêcher sur la côte, se livrer au commerce des bestiaux et vivre en bonne intelligence avec ceux qu'ils étaient chargés de surveiller. Ce furent des sages.

Ils ont conservé, des Kabyles, les habitudes industrieuses, et, depuis qu'ils ne sont plus soldés, beaucoup d'entre eux se sont créé des occupations chez les habitants de Tabarca. D'autres ont établi, sur le versant du coteau qui domine Tabarca, des maisonnettes entourées de jardins où ils font pousser des légumes et des fruits qu'ils vendent à bon prix. Certains vivent à l'européenne ; ils sont monogames, et... leurs filles portent des corsets !

La pêche. — Autrefois, la pêche au poisson migrateur et la pêche au corail enrichissaient ce joli petit village maritime de la côte nord de la Tunisie, et M. Bouchon-Brandly, inspecteur général des pêches, appelait Tabarca « le Douarnenez de la Méditerranée ». En effet, au temps où M. Bouchon-Brandly visitait cette côte (1890), plus de 300 tartanes, montées chacune de huit à douze hommes, fréquentaient les parages de Tabarca, amenant, pendant la saison de la pêche à la sardine, une population nomade de près de 3.000 personnes. Mais depuis cette époque, la situation s'est modifiée ; si le nombre des barques a progressé jusqu'en 1896, il a depuis lors considérablement diminué chaque année, et l'année dernière (1903), 17 bateaux naturalisés français, montés par 73 hommes, et 17 bateaux italiens montés par 121 hommes, soit 34 bateaux et 194 hommes seulement, ont pêché dans les eaux de Tabarca. En dehors de ces nomades, nous trouvons à Tabarca 4 barques naturalisées françaises montées par 21 hommes, et 10 barques étrangères montées par 44 Siciliens, attachées au port, et dont les équipages habitent avec leurs familles (314 personnes), pendant l'année entière, la partie du village appelée « Petite-Sicile ».

A quoi attribuer la diminution brusque du nombre des pêcheurs dans ces parages ? La Direction des Travaux publics affirme qu'elle provient de la disette de poisson constatée depuis quatre ou cinq ans à Tabarca. Nous croyons qu'il faut chercher ailleurs les causes de

cette diminution, et qu'elle est due surtout à l'émigration, qui chaque année tend à s'accroître, des pêcheurs italiens vers l'Amérique.

On nous a dit récemment qu'une Société française venait d'obtenir l'autorisation d'installer une usine de conserves de poissons et de légumes à Tabarca; si cette installation réussit, la situation changera totalement, et il sera possible à douze ou quinze familles de pêcheurs français de vivre, sur ce point, des produits de la pêche.[1]

La colonisation. — En 1893, l'Autorité militaire était saisie d'un projet, élaboré par la Direction de l'Agriculture, tendant à poursuivre l'immatriculation, au nom du Gouvernement Tunisien, d'une étendue de terrains d'une contenance de 3.000 hectares environ, situés près de Tabarca et connus sous le nom de «Bahiret-Tabarca». Un fonctionnaire de cette Direction assurait que trente-quatre indigènes seulement, appartenant à la fraction des Kroumirs de Tabarca, pouvaient avoir des revendications à présenter, et il proposait d'allouer à ces trente-quatre individus 1.100 hectares dans la plaine, superficie qu'il présumait devoir être plus que suffisante pour leurs besoins.

Lorsqu'en 1894 l'auteur du projet fut envoyé sur les lieux avec mission de poursuivre l'immatriculation de la plaine de Tabarca, il se trouva en présence, non plus de *trente-quatre* indigènes, mais de *deux cent cinquante-six* Kroumirs, lesquels présentèrent des revendications et s'opposèrent au bornage. Le Service des Renseignements en élimina un certain nombre et ne retint que ceux d'entre eux qui purent prouver que leurs propriétés figuraient depuis quatre années consécutives sur les rôles annuels de l'achour. Tous les indigènes refusèrent alors d'indiquer au représentant de l'Administration la limite des terres leur appartenant, et ce dernier dut renoncer à l'opération d'immatriculation, à laquelle tout d'abord les Kroumirs semblaient avoir consenti.

Le Service des Renseignements reprit en 1895 les négociations sur la demande de la Direction de l'Agriculture, mais les Kroumirs firent entendre de violentes protestations:

« Nous ne pouvons plaider contre l'Etat, nous perdrions notre

(1) Cette Société a, en effet, installé une usine de conserves de sardines et d'anchois à Tabarka en 1905 : les équipages sont formés de pêcheurs corses, recrutés par le directeur de l'usine. La première campagne de pêche (1906), ne paraît pas avoir donné de brillants résultats.

argent et notre temps ; nous préférons défendre nos biens les armes à la main. Vous êtes forts, puique vous avez conquis la Tunisie : nous n'ignorons pas que vous nous jetterez à la mer, mais nous ne céderons qu'à la violence. »

En présence de ces difficultés, l'opération fut momentanément abandonnée, et les indigènes restèrent possesseurs du Bahiret-Tabarca. Telle est la première phase de l'essai de colonisation tenté par l'Administration dans la plaine de Tabarca.

Cependant, le régime civil succéda bientôt au régime militaire : un contrôleur suppléant fut nommé à Tabarca, et il réussit, peu à peu, à ramener le calme dans les esprits surexcités. En 1897, l'instance d'immatriculation engagée depuis cinq ans se terminait par l'immatriculation des terrains au nom du Domaine, mais le jugement contenait des considérants visant l'obligation pour l'Administration de ne pas éliminer les indigènes et de faire un juste départ entre les droits respectables des occupants indigènes sur les parties par eux cultivées et le désir très concevable de la part du Gouvernement d'installer dans cette région la colonisation agricole française.

Environ 900 hectares purent être considérés comme disponibles et offerts dès l'année suivante. Dix-neuf lots d'abord et quatre autres lots un peu plus tard furent acquis par des colons français. Ceci est la deuxième phase.

Mais la plupart des colons installés dans la plaine de Tabarca prétendirent bientôt qu'ils ne pouvaient vivre sur des lots de quinze à vingt hectares, et ils réclamèrent de nouveaux terrains. M. le Résident Général Pichon, ayant reconnu la justesse de leur demande, décida de prélever encore, sur des terrains immatriculés au nom de l'Etat, 300 nouveaux hectares de plaine, qui furent équitablement répartis entre les colons les plus parcimonieusement dotés. Ce nouvel enlèvement d'une partie des terres ne se fit pas sans récriminations de la part des indigènes; ils crurent que l'Administration voulait les dépouiller et s'emparer de la plaine entière de Tabarca, dont la superficie totale ne dépasse pas 2.800 hectares. Des conciliabules se tenaient sur les marchés, des plaintes arrivaient chaque jour au Contrôle civil, et il fallut tout le tact et la prudence dont le contrôleur, M. Grosset-Grange, fit preuve en la circonstance, pour empêcher l'éclat d'une révolte dans la contrée. Ici se termine la troisième phase

de l'histoire de la colonisation administrative dans la plaine de Tabarca, et nous devons espérer que ce sera la dernière.

Plus de 1.200 hectares ont été livrés à la colonisation française par le Directeur de l'Agriculture ; vingt-trois colons ont pris possession de leurs lots ; il ne reste plus aux indigènes, dans cette plaine, que 1.500 ou 1.600 hectares de terres labourables, et il serait extrêmement dangereux de tenter de les leur enlever. D'ailleurs, l'Administration, afin d'éviter un conflit imminent, a dû prendre envers les Kroumirs de Tabarca l'engagement formel de ne plus amputer leur petit domaine.

Sur les vingt-cinq lots attribués aux colons français, neuf lots n'atteignent pas 35 hectares ; six lots ont de 35 à 50 hectares ; cinq lots ont de 55 à 85 hectares ; trois lots ont de 105 à 120 hectares.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis par le président de l'Association des Colons de Tabarca, quatorze cultivateurs seulement se sont installés, ont construit, défriché et se sont mis courageusement à la besogne. Les autres ont fait œuvre de spéculation, et il en est parmi eux qui, ayant acheté leur lot environ 4.000 francs à la Direction de l'Agriculture, se sont empressés de le louer 500 francs par an aux Arabes ; ils affichent la prétention de le revendre 25.000 francs.

Un certain nombre de colons de Tabarca disent qu'ils n'ont pas encore de terres en suffisance, et ils demandent que l'Administration après expertise, ajoute aux lots de ceux qui ne possèdent pas au moins 50 hectares, le complément en terres permettant d'atteindre ce chiffre. Nous avons dit que l'Administration n'avait pas à intervenir ; son rôle consiste désormais à faciliter les transactions qui pourraient se produire entre Européens et indigènes. Mais, afin de donner satisfaction dans la mesure du possible aux colons laborieux trop étroitement logés, il y aurait peut-être lieu, de la part de la Direction de l'Agriculture, de procéder à une enquête, de voir quels sont ceux qui, parmi les adjudicataires de lots, n'ont pas rempli les conditions exigées par leurs contrats de vente. Ces propriétaires seraient frappés de déchéance et leurs champs, repris par les Domaines, seraient attribués, après partage équitable, non à de nouveaux colons, mais aux petits agriculteurs dont nous nous occupons ci-dessus. C'est encore le meilleur moyen de donner satisfaction à tout le monde, aux travailleurs et aux indigènes, et de mettre un frein à la spéculation pratiquée par quelques-uns.

Le prix moyen de la terre, aux environs de Tabarca, est de 125 à 150 francs l'hectare en plaine, et de 50 francs en coteau. Certains colons, qui ont acheté l'hectare de terre 150 francs à la Direction de l'Agriculture, il y a moins de deux ans, ont revendu à raison de 250 francs l'hectare et plus. Quelques petits colons se livrent, avec fruit, à la culture maraîchère.

Les Mekna. — La région de Mekna commence à six kilomètres et se termine à seize kilomètres de Tabarca ; elle est située entre les grandes dunes de sable, l'oued Zouara et le territoire des Nefza (Contrôle de Béja) ; un mamelon sur lequel est établi le bordj de la Compagnie du Mokta-el-Hadid, qui possède là de vastes terrains, la domine. C'est une riante contrée où se trouvent de bonnes terres à céréales et des pâturages; de hautes montagnes boisées barrent l'horizon au Sud.

Environ 600 hectares de terres, déclassés du régime forestier et remis au Domaine, ont été entièrement allotis et livrés à la colonisation depuis moins de deux ans ; onze lots ont été vendus : à part un petit lot de huit hectares, ces propriétés contiennent de trente-huit à soixante-six hectares. Le prix moyen de l'hectare est de 70 à 80 francs dans la région d'Aïn-Seba, et de 35 à 45 francs aux environs de l'oued Bou-Terfis. Il n'existe plus de terrains disponibles dans cette contrée, qui est reliée à Tabarca par la route de Béja et qui possède des sources abondantes.

A l'époque de ma visite aux Mekna (novembre 1904), quatre colons seulement avaient construit et s'étaient installés sur leurs lots ; les autres, peu pressés, attendent...

La sécurité. — Si les Européens se plaignent des nombreux vols dont ils sont victimes, les indigènes, par contre, assurent qu'il leur est impossible de se livrer aujourd'hui à l'élevage du bétail, leur principale ressource. Les Kroumirs de Tabarca sont, en effet, enclavés au milieu de champs appartenant aux colons, et dès que leurs bestiaux, afin de gagner les collines ou les montagnes environnantes, passent sur ces propriétés, ils laissent, fort souvent, quelques têtes de bétail entre les mains des colons. Tous, assurément, ne pratiquent pas cette méthode, qui consiste à s'approprier le bien d'autrui et à

ne le rendre qu'en échange de la forte somme : mais il en existe, et il ne faut pas que pareil scandale se perpétue.

A la vérité, les colons de la région de Tabarca sont, plus que tous autres, victimes de vols de bestiaux ; la frontière est proche, et les voleurs, qui connaissent tous les passages de la forêt, ont vite fait de conduire les bêtes volées sur les marchés algériens. L'inverse, d'ailleurs, se produit fréquemment : des bestiaux volés en Algérie sont amenés dans la région de Tabarca, et il est triste d'ajouter que les voleurs sont toujours certains d'écouler les produits de leur rapine *à des Européens* bien connus de tous comme recéleurs.

Il n'existe, pour assurer la sécurité de la région montueuse de Tabarca, qu'un brigadier de police (sans agents) et une brigade de gendarmerie montée... à bicyclette ! M. Grosset-Grange avait réclamé une brigade de police à cheval ; on la lui promit, mais elle n'est pas encore organisée.

Climat et salubrité. — La moyenne de la température a été, à Tabarca, en 1903 :

Hiver..............	+ 13°1 ;	minimum	— 3°
Printemps..........	+ 16° ;	—	— 1°
Eté................	+ 23°9 ;	maximum	+ 45°8
Automne...........	+ 21°4 ;	—	+ 35°8
Température moyenne annuelle..........			+ 18°55

Pluies : Les chiffres suivants ont été relevés en 1903 : hiver, 506mm ; printemps, 286mm ; été, 36mm ; automne, 266mm. Total de l'année : 1.094mm, en 113 jours.

La localité de Tabarca, située au débouché d'une vallée marécageuse, a présenté jusque vers 1900 un état sanitaire peu satisfaisant et une morbidité particulièrement chargée. De nombreux travaux d'assainissement et d'assèchement des marais y furent pratiqués ; l'oued Ahmar fut à demi desséché et dérivé l'oued El-Kébir ; malgré cela, aux portes mêmes de cette petite ville, existent encore des marécages entre le rivage et la route. Les eucalyptus et autres arbres asséchants qu'on y a plantés sont des repaires à moustiques, et tout le terrain sur lequel sont bâties les cabanes des Siciliens est un terrain d'alluvion humide et marécageux. Le paludisme, la pneumonie et la fièvre typhoïde ont été longtemps maladies courantes à Tabarca, et aujourd'hui encore l'état sanitaire y laisse beaucoup à désirer. La

mortalité, depuis 1900, se maintient sensiblement au chiffre annuel de dix-huit à vingt décès pour un millier d'habitants environ, soit une moyenne de 20 ‰. Ce chiffre se rapproche sensiblement de celui des grandes villes de France.

Scolarité. — Tabarca fut doté d'une école mixte en 1888 ; on y comptait alors 60 élèves, filles et garçons. En 1895, ce chiffre s'élevait à 85 élèves. En 1896, une école de filles fut ouverte et, cette année (1904), deux classes nouvelles ont été créées. Tabarca aura donc désormais deux instituteurs et deux institutrices.

A la rentrée dernière, l'école des garçons recevait 94 élèves : 30 Français, 37 Italiens, 1 Maltais, 21 musulmans, 5 israélites.

A cette même époque, l'école des filles comptait 76 élèves : 27 Françaises, 42 Italiennes, 2 Maltaises, 5 israélites.

Depuis 1896, le nombre des élèves a toujours été en progressant dans les deux écoles.

CHAPITRE VI

CONCLUSIONS

Avant d'être le Contrôle civil de Souk-el-Arba, le territoire que nous venons d'étudier faisait partie du « Cercle d'Aïn-Draham », occupé par l'Armée, administré par les Affaires Indigènes.

Le rôle que joua l'Armée en Tunisie aux premiers temps de l'Occupation est, nous l'avons dit, en tous points remarquable. Ce fut non seulement l'Armée *pacificatrice*, qui mit un terme aux actes de brigandage dont les Kroumirs étaient coutumiers, ce fut aussi l'Armée *colonisatrice* qui traça des routes, capta les sources, créa des villages, facilita la venue du régime civil.

Nous résumons brièvement à la fin de l'étude que nous soumettons à M. le Résident Général, l'œuvre accomplie par le Gouvernement du Protectorat. Elle est considérable et méritoire, car là plus qu'ailleurs l'Administration eut à lutter contre les préventions et contre la coalition des intérêts hostiles. La colonisation a pu s'implanter en certains points de la vallée de la Medjerda et de la plaine de Tabarca, mais si le nouveau venu fouille la terre, le pâtre n'en demeure pas moins auprès du laboureur. Le colon n'a pas chassé l'Indigène : il s'en est fait un auxiliaire.

Il est aussi son éducateur. Il l'initie peu à peu aux procédés de la culture rationnelle, et nous avons vu l'Indigène greffant les arbres, irriguant son jardin, arrachant les touffes d'herbes mauvaises, remplaçant le *grattoir* arabe par la charrue française.

Le Service forestier, depuis son installation, a poursuivi avec méthode la mise en valeur des richesses de la Kroumirie. Tout en maintenant les droits d'usage acquis et sans provoquer les récriminations des Indigènes qui, au contraire, ont trouvé des ressources précieuses dans le travail en forêt ce Service a percé des chemins à travers la futaie, protégé les bois contre les ravages de l'incendie, repeuplé les espaces dévastés, et il a démasclé près de dix millions de chênes-liège.

Les recettes, chaque année, vont en progressant et la Kroumirie,

hier encore pour ainsi dire improductive, est devenue, sous l'heureuse impulsion des agents des Forêts, un des plus beaux joyaux de la Régence.

D'importants ilots de colonisation ont été créés à Ghardimaou, Chemtou, Souk-el-Khemis, la Merdja, Tabarca et les Mekna. Dix mille hectares de terres environ ont été répartis entre soixante-seize colons français, et la Direction de l'Agriculture possède encore quelques parcelles de terres labourables et des lots urbains qu'elle doit prochainement mettre en vente.

Il eût été certainement possible de faire mieux dans la région de Souk-el-Arba; mais les jours sombres semblent avoir disparu, et tout le monde, Administration, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et délégués de la circonscription, se sont énergiquement mis à l'œuvre afin de remédier à la situation précaire dans laquelle se trouve Souk-el-Arba par suite des circonstances que nous avons énumérées. Avant peu, grâce à la réalisation des projets actuellement à l'étude, Souk-el-Arba reprendra vie et n'aura plus rien à envier aux autres centres de la Tunisie du Nord, où l'élément français est fortement enraciné.

*
* *

On a souvent comparé la plaine tunisienne de la Medjerda à la plaine algérienne du Chéliff; il y a, en effet, beaucoup d'analogie entre ces deux régions, au point de vue des conditions climatériques et de la nature des terres. Il nous paraît donc utile de citer ici une intéressante note sur la pratique des labours préparatoires dans la vallée du Chéliff, que l'aimable directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation en Algérie, M. de Peyerimhoff, a bien voulu nous communiquer :

« La commission chargée en 1899 d'étudier les conditions d'amélioration de la situation agricole dans la vallée du Chéliff avait appelé l'attention des agriculteurs sur la nécessité de donner au sol destiné à l'emblavure une préparation aussi parfaite que possible. Elle avait plus particulièrement recommandé à cet effet la pratique des façons culturales de printemps, qui est considérée dans la région de Sidi-bel-Abbès, où elle est en usage, comme un facteur important de la réussite des récoltes.

« Il s'agissait de montrer aux colons, par des expériences sagement

poursuivies, les résultats tangibles que permet d'obtenir la pratique des labours préparatoires, et les inciter ainsi à faire usage des façons préalables dans la tradition de leurs procédés culturaux.

« A cet effet, M. Dechambenoît, agriculteur à Charon, consentit, sous l'impulsion de la Chaire départementale d'Agriculture, à faire effectuer des labours préparatoires sur une parcelle de dix-huit hectares.

« Un premier labour fut exécuté dans le courant de l'hiver et sur des terres qui étaient en céréales l'année précédente; un deuxième au printemps, vers les mois de mars ou avril, et enfin un troisième labour, tout superficiel, à l'automne, pour enterrer la semence.

« Ces façons préparatoires avaient ameubli parfaitement le sol et facilité par là même l'ensemencement. Il en était résulté également une économie notable dans la quantité de semence employée, puisqu'il avait suffi en moyenne de 57 kilos pour l'emblavure d'un hectare.

« On ne saurait trop insister sur l'utilité que peut présenter dans cette région, où des difficultés météoriques extrêmes de sécheresse et d'humidité marquent le plus souvent le temps des labours d'automne, la pratique des façons culturales préparatoires qui permettent de suite l'ameublissement facile du sol par les labours légers et rendent possible la semaille en temps opportun.

« Un autre caractère utilitaire qu'il convient de noter et qui a eu tout particulièrement son importance dans les expériences faites par M. Dechambenoît, est la facilité avec laquelle le sol ameubli absorbe sans rien perdre, toute l'eau du ciel et l'emmagasine dans le sous-sol.

« L'utilité de ces réserves d'eau a été d'autant plus grande que la céréale, au cours de sa végétation, notamment pendant le mois d'avril, avait reçu une quantité d'eau insuffisante pour son développement.

« Ces façons culturales préparatoires ont permis à M. Dechambenoît d'obtenir 306 quintaux de blé tendre sur une superficie de 18 hectares, soit 17 quintaux à l'hectare, alors que sur une parcelle prise comme témoin, placée dans les mêmes conditions, mais où l'on n'avait effectué que le labour d'automne, le rendement n'a été que de 5 quintaux 1/2 à l'hectare ; enfin, une troisième parcelle, qu'il n'avait pas été possible de labourer en mars, a donné 12 quintaux.

« Dans les terres préparées suivant la méthode en usage à Sidi-bel-Abbès, la récolte a été non seulement plus abondante, mais aussi de meilleure qualité : le grain était gros et bien nourri, alors que dans les terres cultivées suivant le procédé ordinaire, le grain avait un aspect ridé et était vide. Les agriculteurs ont été unanimes à reconnaître que, seules, les récoltes de M. Dechambenoît et des propriétaires cultivant leurs terres suivant la méthode en usage à Sidi-bel-Abbès

avaient donné un rendement en grain satisfaisant. Ce sont eux qui, en portant à la connaissance des colons de la vallée du Chéliff les résultats acquis à Charon, ont contribué le plus puissamment à faire entrer dans la tradition des procédés culturaux la pratique des façons préalables.

« M. Dechambenoît a estimé qu'effectuée dans ces conditions, la préparation du sol a exigé un supplément de dépense d'une trentaine de francs par hectare, mais que si l'on considère, d'une part, l'économie réalisée sur la semence, et, d'autre part, le surplus de la récolte qu'a permis d'obtenir l'adoption de ce système de culture, il en était résulté en définitive un bénéfice net de 70 francs par hectare.

« Les résultats appréciables qu'ont donnés les expériences poursuivies par M. Dechambenoît ont amené peu à peu les agriculteurs consciencieux à faire entrer dans leur système de culture la pratique des labours préparatoires. Il est aujourd'hui des régions entières où ces façons préalables sont en usage ; on pourrait citer notamment Littré, Duperré et plus particulièrement Carnot, où M. le docteur Roux a obtenu sur ses terres, en 1903, un rendement de 23 quintaux à l'hectare.

« Il serait à désirer que la pratique des labours préparatoires se généralisât encore davantage dans la vallée du Chéliff, partout où la culture des céréales sur jachère cultivée pourrait être pratiquée, c'est-à-dire où le loyer de la terre est suffisamment bon marché pour ne pas trop grever les frais de production et permettre ainsi au propriétaire de se contenter d'une récolte tous les deux ans.

« L'expérience est aujourd'hui concluante : une terre soumise à la culture biennale, avec les labours de printemps, donne, avec beaucoup moins de frais, un produit plus élevé que lorqu'on s'acharne à la culture tous les ans sans engrais.

« On ne saurait donc trop insister pour recommander, dans les parties qui s'y prêtent, ces labours de printemps. C'est par l'amélioration des procédés culturaux, bien plus que tout autre moyen, qu'il sera possible de rendre la culture des céréales rémunératrice et d'assurer la régularité des récoles. »

Ajoutons à cette note les quelques renseignements suivants qui nous ont été donnés à Orléansville par des colons de la vallée du Chéliff. Le Service des Ponts-et-Chaussées a construit à Pontéba (six kilomètres d'Orléansville), un barrage-déversoir qui permet à la fois l'irrigation du territoire de Malakof et celui de Charon qui, par leur situation topographique et l'excellence de leurs terres, sont appelés à un avenir réel. La création du barrage et de vingt-trois kilomètres de canalisation a coûté 2.400.000 francs, et elle permet d'irriguer,

pendant 200 jours par an, 4.425 hectares. L'eau ainsi distribuée est vendue aux colons syndiques, par l'Administration, à raison d'un demi centime par mètre cube. Dans la zone actuellement irrigable, la terre valait, en 1875,50 francs l'hectare : elle vaut aujourd'hui 500 à 1.000 francs par grandes surfaces, davantage quand il s'agit de petites surfaces en jardins complantés ou non. La valeur locative était alors de 10 à 20 francs l'hectare ; elle atteint aujourd'hui de 100 à 400 francs pour les jardins et les vergers. Il n'y avait pas d'arbres fruitiers : il existe actuellement près de 100 hectares de culture fruitière autour d'Orléanville.

Il est facile de se rendre compte, par ce simple exposé, de ce qu'il sera possible d'obtenir dans la plaine de la Medjerda lorque des travaux de barrage, de captation et d'irrigation y auront été exécutés lorsqu'on aura simplement reconstitué les travaux hydrauliques des Romains dans la vallée du Bagradas.

*
* *

Il y a, dans le Contrôle de Souk-el-Arba, six centres qui n'existaient que de nom avant l'occupation française et qui ont été créés de toutes pièces sous notre protectorat : Souk-el-Arba, Ghardimaou, Oued-Meliz, Souk-el-Khemis, Tabarca, Aïn-Draham, sans compter les petits hameaux de Ben-Bechir, Fernana et Babouch. Il s'agit maintenant de doter ces villages des organes essentiels qui leur font défaut, de les pourvoir d'eau, de réseaux d'égouts, de voies de communication, de marchés couverts.

Nous avons vu que dans chacun d'eux, à l'exception d'Oued-Meliz, des écoles ont été installées et nous avons eu la satisfaction de constater qu'elles étaient assidûment suivies. Ces villages sont également pourvus de bureaux de poste et télégraphe et le téléphone relie maintenant Souk-el-Arba et Souk-el-Khemis à la capitale de la Régence.

La population française du Contrôle, qui était en 1891 de 690 âmes et de 1.090 en 1896, atteignait le chiffre de 1.293 en 1900, et elle est aujourd'hui de plus de 1.400 âmes ; elle a donc progressé, en douze ans, de 700 individus environ. On trouvera peut-être que c'est peu, mais on ne se rend pas assez compte des innombrables difficultés que l'Administration dut aplanir pour assurer la sécurité, se procurer des terres fertiles, installer ou donner les moyens de vivre à ces

1.400 Français au milieu d'une population sinon hostile, tout au moins rébarbative, composée en majeure partie des tribus les plus turbulentes de la Tunisie, et dont le chiffre dépasse 50.000 individus.

La colonisation sicilienne, dont l'extension dans la Régence préoccupe à juste titre le Gouvernement du Protectorat, est peu apparente dans le Contrôle de Souk-el-Arba. Les étrangers, en effet, Italiens ou autres, ne possèdent pas, sur ce territoire, 2.000 hectares de terres, tandis que les Français en ont acquis plus de 10.000. Nous rencontrons surtout les Italiens dans l'élément ouvrier, chez les entrepreneurs de travaux publics, sur les chantiers forestiers, dans les mines ou dans les fermes comme ouvriers agricoles. La voie est donc libre pour la colonisation française, et, par la suite, l'œuvre sera systématiquement poursuivie.

Vers la grande plaine, qui semble rêche et aride, mais dont les entrailles sont pourtant si fécondes, viendra l'homme des villes qui, près du paysan, choisira sa place et bâtira son nid, pour vivre la vie large et saine des champs.

Décembre 1904.

LE CONTROLE CIVIL DE BÉJA

CHAPITRE Ier

Limites. — Orographie et Hydrographie. — Les Romains Les Indigènes.

Le Contrôle. — Le Contrôle civil de Béja a été créé en 1886. Il comprend deux Caïdats : Béja et Medjez-el-Bab. Sa superficie est de 3.800 kilomètres carrés environ.

Ce vaste territoire est des plus fertiles, et si nous en croyons les auteurs anciens, il en fut ainsi au temps de l'occupation romaine, époque pendant laquelle se tenait chaque été, dans les plaines de Bou-Sdira, au-dessous de *Vaga* (Béja), le long du cours de la Medjerda, une foire célèbre où se rendaient, des points les plus reculés, les agriculteurs avec leurs familles et leurs troupeaux.

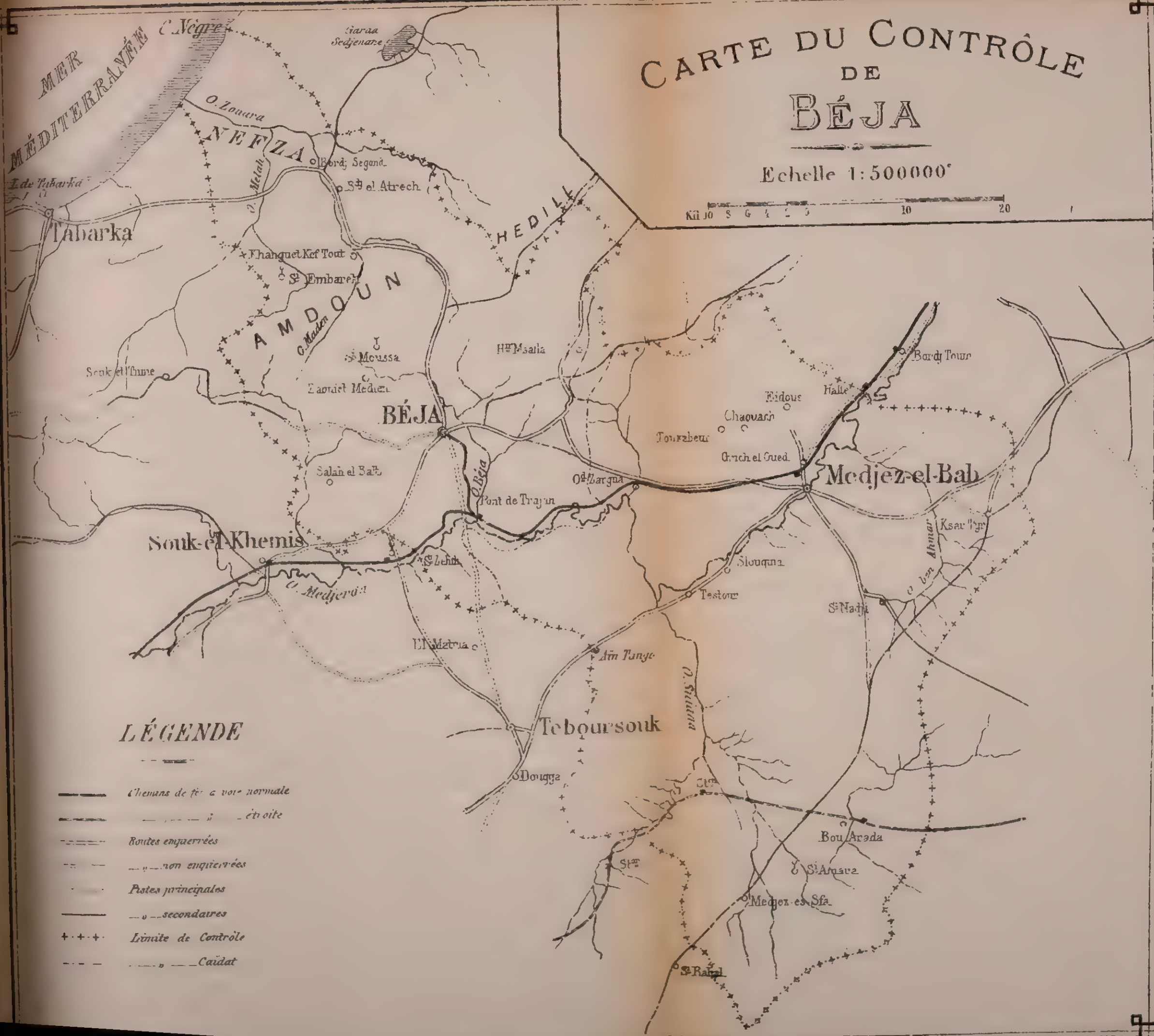
La richesse du sol est telle, que même pendant les années mauvaises, la récolte est encore suffisante, et pendant de longues années Béja fut le marché le plus important et le mieux approvisionné en céréales et en bestiaux de la Tunisie du Nord.

Les Indigènes y vécurent heureux. Laboureurs et pasteurs, ils menèrent une vie relativement calme ; peu combatifs de leur nature, se contentant de se défendre contre les razzias des Kroumirs et des Mogods, ils payaient — à l'exception de quelques fractions rebelles — régulièrement leurs impôts aux beys de Tunis et ils ne leur suscitèrent jamais de graves ennuis.

Depuis l'Occupation française, la colonisation s'est fortement enracinée et prodigieusement développée, surtout depuis une dizaine d'années, dans cette région propice.

Caïdat de Béja

Limites. — Les limites du Caïdat de Béja sont, en partant du Nord :



CARTE DU CONTRÔLE
DE
BÉJA
Echelle 1:500000e
Kil 10 5 0 10 20
MER MÉDITERRANÉE
C. Negre
Garaa Sedjenane
O. Zouara
NEFZA
Bordj Segand
Sidi el Atrech
I. de Tabarka
Tabarka
HEDILL
Khanguet Kef Tout
Sidi Embarek
AMDOUN
O. Maden
Sidi Moussa
Zaouiet Medien
Hr Msalla
BÉJA
O. Béja
Pont de Trajan
Od Zargua
Medjez-el-Bab
Bordj Toum
Halte
Eïdous
Chaouach
Grich el Oued
Souk-el-Khemis
O. Medjerda
Slouguia
Testour
Ksar Tyr
O. ben Ahmar
El Matria
Aïn Tounga
O. Siliana
Teboursouk
Dougga
Bou Arada
Sidi Amara
Medjez-es-Sfa
Sidi Rahal
LÉGENDE
Chemins de fer à voie normale
" " étroite
Routes empierrées
" non empierrées
Pistes principales
" secondaires
Limite de Contrôle
" " Caïdat

la mer jusqu'au delà de l'embouchure de l'oued Zouara; une ligne se dirigeant du Nord-Ouest au Sud-Ouest jusqu'au djebel Khesrouf, important massif boisé qui sépare le Caïdat de Béja de la Kroumirie. La limite coupe ensuite l'oued Melah, passe près de Qacer-Zaga, se dirige du Nord au Sud, traverse les Oulad-Djaber et l'oued Morsi (Chiahia), reprend la direction Nord-Ouest-Sud-Est, franchit le djebel Bou-Quetrar et atteint l'oued Kaçab qu'elle suit pendant six kilomètres pour se diriger ensuite, par Kef-Hidjaga et Henchir Zouara, sur la Medjerda, au point où ce fleuve reçoit l'oued Melah (Ouled-bou-Salem).

La limite du Caïdat de Béja forme alors vers le Nord un arc de cercle dont la Medjerda est la corde pour laisser le bled Kouba au Caïdat de Téboursouk, prenant au contraire à ce Caïdat le territoire broussailleux situé au Sud de Béja-gare et dont le djebel Langousa occupe le centre. A environ un kilomètre au nord-ouest du Kef-Galea commence le Caïdat de Medjez-el-Bab, séparé de celui de Béja par la Medjerda, puis par une ligne conventionnelle passant par la station de Pont-de-Trajan et la zaouïa de Sidi-M'zouri. La limite remonte alors vers le Nord et traverse les gorges du djebel Mellaha, le djebel Bou-Aroua et se prolonge jusqu'à l'henchir El-Bry. Là commence la limite séparant le Caïdat de Béja de celui de Mateur; la ligne, suivant l'oued Djerou, l'oued Bou-Dissa et l'oued Begra, dessine un bastion avancé entre les Hédill et les Béjaoua, dont le djebel Drahr, forme l'arête. La ligne de démarcation prend ensuite, jusqu'au cap Négro, une direction Sud-Est-Nord-Ouest par Sidi-bou-Milich et l'oued Bou-Zemma (Modogs), Si-Ali-ben-Youssef, l'oued Bellif et Aïn-Zana.

Le Caïdat de Béja touche donc à ceux de Tabarka, des Chiahia, des Ouled-bou-Salem, de Téboursouk, de Medjez-el-Bab et de Mateur, soit aux Contrôles civils de Souk-el-Arba, du Kef et de Bizerte. Ce Caïdat à la forme générale d'une ellipse allongée dans le sens Nord-Ouest-Sud-Est, dont le plus grand axe aurait environ 62 kilomètres, le petit 34 kilomètres et dont la surface peut être évaluée à 1.400 kilomètres carés.

Orographie. — Le bled Béja (partie sud du Caïdat) est plutôt un terrain plat, et il faut aller sur la limite de Mateur, à l'Est, pour rencontrer les montagnes; partout ailleurs, ce ne sont que des collines

peu élevées. En regardant le bled Béja à vol d'oiseau, on se rend compte facilement de son orographie et l'on voit : 1° une chaîne de vingt-cinq kilomètres venant du massif de Mateur, formée par une série de monts escarpés et dénudés, sauf les plateaux des djebels Djedjagua et Hennaya, où l'on trouve quelque végétation ; 2° une chaîne longeant l'oued El-Boul, peu élevée, en général assez fertile, appelée le djebel Munchar. Les collines qui s'en détachent se terminent près de la Medjerda ; dans la partie sud, ce sont des plateaux, coupés çà et là par des ravins profonds remplis de broussailles ; la population y est peu nombreuse, le pays est sauvage, désert, et la Medjerda traverse sur ce point des gorges resserrées et arrides. Dans la partie ouest, au contraire, se trouvent de hautes collines et les beaux plateaux du bled Douemis.

La région des Amdoun, située au nord-ouest de Béja, se compose, dans sa partie sud, de jolis coteaux cultivés et de vallons profonds. Le centre est occupé par le massif du djebel Sobbah (700 mètres), qui se prolonge du Nord au Sud sur plusieurs kilomètres; les cols, les défilés, les rocs abrupts y sont nombreux, et peu à peu la contrée, broussailleuse au début, se transforme en forêt. Au nord de ce territoire, quelques monts : les djebels Tebala, El-Gassa, Zouinia, Damous, Tabouba, succession de pics boisés de 400 à 600 mètres d'altitude, reliant le Sobbah au djebel Mçid (636 mètres) des Ouchtata.

La région des Nefza, qui occupe le nord du Caïdat, est également montagneuse, mais plus parsemée de clairières, de petites plaines, de coteaux coiffés de bouquets d'oliviers. C'est la fin de la Kroumirie encore fourrée, mais plus chauve, plus éparse, et qui laisse soupçonner le voisinage de la dune aride que l'on aperçoit, en effet, non loin de là.

On entre dans les Nefza par le Khanguet-Kef-Tout, laissant à droite le djebel Ben-Sefi et le djebel Sidi-Ahmet, massif qui sépare la vallée des Fatnassa (côté Béja) de la plaine des Nefza (côté Tabarka). Sur les bords de l'oued Melah s'élève le djebel El-Abiod et, à l'Ouest, le Koudiat Djezara, au confluent de l'oued Bou-Zenna et de l'oued Maden. Dans la plaine des Nefza surgit enfin un énorme rocher de forme bizarre, le Bou-Laya (252 mètres), dernière sentinelle kroumire, au delà de laquelle s'étend une délicieuse vallée semée de bouquets d'aulnes, de micocouliers, de saules, de peupliers, de chênes verts;

puis à ces arbres succèdent les fourrés de lentisques, de genévriers, d'arbousiers, de lauriers-roses, et, tout à coup, la végétation s'arrête : c'est le sable, la dune envahissante subissant l'influence des vents, présentant des croupes légères du côté nord-ouest et se terminant en falaise du côté opposé. Et ces monticules, d'altitudes variables, forment de petits chaînons qui se prolongent jusqu'à la mer, barrant le littoral, de l'oued Zouara au cap Négro.

Hydrographie. — Quatre cours d'eau sillonnent le bled Béja : les oueds Béja, Djerrou, Begra et Terch.

L'oued Béja prend sa source dans les Amdoun, et, après un parcours de vingt kilomètres, vient se jeter dans la Medjerda, près de la gare de Pont-de-Trajan. Cette rivière coule lentement au milieu d'une belle vallée ; ses bords sont peu élevés et ses rives insalubres.

On y remarque les vestiges de trois ponts datant de l'occupation romaine.

L'oued Djerrou prend sa source au pied du djebel Ben-Dhar, versant sud, et se dirige vers les contreforts du djebel Munchar. Avant d'entrer dans le Khanguet Skira, il prend le nom d'oued Zerga et se jette dans la Medjerda, près de la gare d'Oued-Zerga.

L'oued Begra sort du djebel Jouega et il quitte bientôt le territoire de Béja pour arroser le Caïdat de Mateur ; il traverse une petite vallée resserrée où se trouvent de nombreuses ruines. Près de sa source, on remarque de beaux jardins et les restes d'une ville couvrant environ deux hectares.

L'oued Terch prend naissance au pied du Koudiat Kradkada ; il suit une direction sud et va se jeter dans la Medjerda, près de Sidi-Zeli.

Le territoire des Amdoun est arrosé par l'oued Béja (indiqué plus haut) et les oueds Maden, Tabouba et Kaçab.

L'oued Maden, qui sort du djebel Lobbah, se dirige vers le nord, traverse le Khanguet-Kef-Tout, pénètre dans les Nefza et se jette dans l'oued Zouara.

L'oued Tabouba, qui prend sa source au pied du djebel Ez-Zouza, se dirige vers le nord-ouest, traverse la petite pleine du Tarf et se jette dans l'oued Melah.

L'oued Kaçab, formé de nombreuses sources provenant du massif

Bou-Guetrane, se dirige vers le sud, traverse une riche vallée, pénètre sur le territoire des Oulad-bou-Salem et se jette dans la Medjerda près de l'henchir Habid.

Les oueds Melah, Bou-Zenna, Maden, Bellif et Zouara zigzaguent dans les vallées des Nefza.

L'oued Melah, qui vient du massif d'Aïn-Draham, porte le nom d'oued Zéen pendant son parcours sur le territoire des Mekna (Caïdat d'Aïn-Draham). Il prend la direction nord-ouest, traverse la plantureuse vallée de l'oued Zéen et pénètre sur le territoire des Nefza par la vallée du Tarf ; il prend alors le nom d'oued Melah, baigne le pied du djebel Abiod, contourne le djebel Bou-Laya et se jette dans l'oued Zouara, à l'extrémité nord de la plaine des Nefza.

L'oued Bou-Zenna provient des Hedill (Caïdat de Mateur), arrose la partie est de la plaine des Nefza et se jette dans l'oued Maden à la hauteur du Koudiat Dzarra.

L'oued Bellif est un cours d'eau peu important sortant des dunes du bled Bellif : il se dirige d'abord vers le sud, sur la limite est du Caïdat de Béja, et il entre dans les Nefza près de Sidi-Ali-Merzoug pour se jeter presque aussitôt dans l'oued Bou-Zenna.

L'oued Zouara, formé par la réunion des oueds Melah et Bou-Zenna, coule entre les dunes et les sables mouvants, puis se jette dans la mer à la pointe nord-ouest du Contrôle civil de Béja.

Le Caïdat de Béja est abondamment irrigué par des sources provenant des massifs boisés ; nombre d'entre elles ne tarissent jamais, procurant ainsi, pendant la saison chaude, une incessante et bienfaisante fraicheur à ce coin de terre privilégié.

Les Romains. — De même que dans la vallée de Bagrada, les vestiges romains jonchent le sol du Caïdat de Béja ; non seulement on en rencontre dans la plaine, mais aussi dans les massifs montagneux des Amdoun et des Nefza.

La partie sud du Contrôle civil de Béja (caïdat de Medjez-el-Bab) a été très étudiée par nos savants; la partie nord, au contraire (Caïdat de Béja), a été jusqu'alors peu explorée. Il faut souhaiter que les crédits permettent bientôt au Service des Antiquités de fouiller cette région et de sauvegarder les témoins intéressants de l'occupation romaine. Si, lorsque viendra cet heureux jour, le Service des

Antiquités trouve encore à glaner, il le devra à M. Bonjean, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Béja, qui a su prendre des mesures efficaces pour préserver les ruines aussi bien contre l'Arabe, dévastateur par instinct, que contre le colon, destructeur par intérêt. On manque de pierres ; on en trouve de fort belles toutes taillées : on s'en empare, même si elles portent des inscriptions ou des sculptures : le colon est sans pitié. M. Bonjean a placé les vieilles pierres sous sa protection ; il les a relevées, décrites, fort joliment croquées : il les a sauvées. M. Bonjean a été très encouragé dans cette œuvre par son chef direct, M. Picard, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, doublé d'un artiste délicat.

La fondation de *Vaga* (Béja) remonte à la période carthaginoise. Les fouilles faites par le capitaine Vincent, chef de l'Annexe de Béja en 1884, sur l'emplacement du camp, ont mis à jour cent cinquante tombeaux qui semblent appartenir à l'époque punique.

Ce n'est qu'au commencement de la guerre contre Jugurtha que nous voyons apparaître dans l'histoire le nom de Vaga ou *Vacca*. Saluste nous apprend que la cité numide Vaga était renommée par sa richesse et son commerce ; située au centre d'une contrée essentiellement agricole, traversée par de nombreux cours d'eau et sillonnée par de grandes voies de communication, Vaga devait nécessairement attirer l'attention du conquérant. Aussi Metellus y mit-il des approvisionnements et une garnison qui fut massacrée, à l'instigation de Jugurtha, en l'an 108 av. J.-C. On a lu les pages émouvantes dans lesquelles l'historien romain raconte la révolte des habitants de Vaga, le massacre des légionnaires et la fuite honteuse de Turpilus, le commandant de la place.

Vaga ne jouit pas longtemps de son triomphe. Metellus, apprenant cette nouvelle, quitte *Tisiduum* (près de Mateur), où il avait établi son quartier d'hiver, et arrive sur Vaga à marches forcées. Il livre la ville rebelle au pillage et immole, sans distinction de sexe et d'âge, la population numide aux mânes de ses soldats.

Après quelques années de calme, pendant lesquelles Vaga peut se relever de ses désastres, nous la voyons encore pillée par Juba (50 ans avant J.-C.). Enfin, avec l'ère chrétienne, elle reprit son rang. Des inscriptions datant des premiers siècles lui donnent le nom de *Septimia Vaga*.

La période vendale survint et, avec elle, l'ère des persécutions, du

pillage et des incendies. Vaga fut rasée par Genséric (448) ; Justinien la releva de ses ruines (527) et elle prit le titre de *Theodorias*, en l'honneur de l'impératrice. Les remparts que l'on voit encore aujourd'hui ont été construits, en certains endroits, sur les murs romains; les fouilles exécutées près de Bab-el-Aïn ne laissent aucun doute à ce sujet.

Aux environs de Béja, c'est surtout vers l'ouest, dans la région d'El-Afareg et de Zaouiet-Medien, qu'apparaissent nombreuses les ruines romaines : fermes, fortins, moulins à huile, citernes, ponts, barrages, etc. ; les plus importants se trouvent aux lieux dits : Henchir-Aïn-Qoussa, près de Zaouiet-Medien ; Henchir-el-Guerra ; Sidi-Tarouni ; Henchir-es-Smadhi ; Henchir-Rhedada, au sud de Zaouiet-Medien.

Sur la piste de Béja à Aïn-Draham (à neuf kilomètres de Béja, à l'ouest), à Aïoun-Riria, ruines monumentales d'une basilique datant de l'époque byzantine. A deux cents mètres au nord, on trouve une colline complètement couverte de ruines montrant à certains endroits des substructions en matériaux énormes. Près de la source d'Aïn-Riria, des blocs ayant servi à la construction d'un barrage jonchent le sol.

A quinze cents mètres environ au sud de Béja, au lieu dit Rejal-Mçid, quelques citernes sont en bon état de conservation. Au nord de la ville (trois kilomètres environ), dans le djebel Ben-Dridia, plusieurs groupes de ruines occupent le versant d'un coteau. Enfin, près de Béja, à deux kilomètres à l'est, sur les bords de l'oued Béja, le capitaine Vincent a retrouvé les restes d'un camp retranché de forme rectangulaire ; on y voit encore les fossés, les vestiges d'une canalisation, de réservoirs, de constructions couronnant les mamelons escarpés et commandant le passage.

Plus loin, à 15 kilomètres à l'est de Béja, au pied de la crête sud du djebel Munchar et à gauche de la route de Tunis, ruines d'un établissement thermal. En prenant la chaîne du côté Est, on trouve les ruines d'une ville romaine qui devait être importante.

Dans les Amdoun, groupes de ruines sur le djebel Tabbaba, à l'henchir Chebarra, à l'henchir Guemmara, à l'henchir Sadoun, à Aïn-Salem. Au pied du djebel Zouza, près des sources de Qacer-Zaga, on voit les ruines d'un ancien temple des eaux qui occupent le sommet d'un mamelon. Le mur Nord existe encore presque en entier ;

au Sud, des chambres basses avec poternes sont en bon état de conservation. On y trouve un grand nombres de tombeaux creusés en plein roc.

Dans les Nefza, deux groupes de ruines : le premier aux Ouled-Gassem, un peu au Sud en raccordement de la piste des Mogods et de la piste du cap Négro ; restes d'une basilique byzantine dont les substructions se voient au millieu des brousailles. A 50 mètres à l'Ouest, ruine d'un édifice qui fut probablement le baptistère. Au Nord, à 150 mètres, vestiges de fortifications, dont une tour bien conservée. La Compagnie du Mokta-el-Hadid a bâti un bordj sur cet emplacement avec les pierres provenant des ruines.

Le deuxième groupe des Nefza, appelé Quacer-Romana, est situé près du marabout de Sidi-Boulak, sur le côté gauche du sentier des Mogods. Les ruines occupent le faîte d'un mamelon auquel on accède assez facilement par le sentier des Oulad-Houimel. Le côté Ouest est complètement à pic et surplombe la vallée de l'oued Maden et celle de l'oued Zouara. Il ne reste debout qu'un pan de mur.

Les Indigènes. — La plupart des indigènes du bled Béjà proviennent de la Régence d'Alger : ils portent encore le nom de « Charbi ». La tribu des Drid s'est glissée peu à peu dans les tribus de Béjà et un certain nombre de ses membres sont devenus propriétaires. Il en est de même de quelques petites fractions de la tribu des Ouchtata, qui quittèrent, voici deux siècles, la région de Ghardimaou pour venir s'établir sur la partie Est du territoire des Nefza, où ils demeurèrent.

Sur le caïdat de Béjà vivent trois grandes confédérations : les Bled-Béjà, les Amdoun et les Nefza.

La tribu des Bled-Béjà comprend dix fractions qui habitent les environs de Béjà. La population est d'origine arabe, mais elle a été si mélangée que, à part quelques grandes familles, chacun ignore son origine. Elle compte 28.890 personnes cultivant 16.000 hectares de terre et possédant 6.209 oliviers. Les indigènes, lors de l'entrée de l'armée française, se portèrent à la rencontre de nos colonnes et remirent au général Logorot les clefs de Béja.

La tribu des Amdoun comprend neuf fractions : elle occupe le nord-est de Béjà. La population se compose de fractions d'origines différentes : les unes sont maraboutiques, les autres appartenaient à

la confédération des Drid. La fondatrice de la tribu fut, dit-on, une femme venue du Djerid avec ses six garçons, Lalla Tebouba ; elle était célèbre par ses miracles, et l'apposition de sa main sur le ventre d'une femme suffisait à rendre celle-ci mère. Environ 17.300 individus, cultivant 9.500 hectares et possédant 7.600 oliviers. Au moment de l'Occupation, les Amdoun se rendirent dans la vallée de la Medjarda et nous combattirent à Ben-Béchir ; ils furent facilement mis en déroute et la nouvelle de la défaite des Oulad-bou-Salem et des Chiahia jeta l'épouvante dans leurs rangs. Ils demandèrent l'amane et regagnèrent leurs gourbis.

La tribu des Nefza comprend six fractions venues pour la plupart du Nefzaoua, il y a cinq ou six cents ans, à la suite de M'barek ben Ali en Nefzi, qui donna son nom à la tribu. Elle occupe la partie nord du Caïdat de Béjà jusqu'à la mer. On assure qu'une des fractions provient de descendants de marins maltais qui, ayant fait naufrage, se lièrent avec les indigènes et s'établirent définitivement au milieu d'eux : leur langue a gardé beaucoup de termes latins et ils ont conservé l'usage de quelques fêtes chrétiennes. Les Nefza comptent 15.400 individus cultivant 10.000 hectares (les oliviers n'ont pas été recensés). En 1881, les Nefza se joignirent aux Mekna, aux Hédill et aux Mogods commandés par Bou Riah (4.000 hommes), et descendirent dans la vallée de l'oued Béja avec l'intention de nous combattre ; vingt-cinq spahis du bey les exhortèrent à se retirer et ils furent écoutés. Le 20 mai, le général Logerot prenait possession de la kasba et de la ville de Béjà, et, depuis cette époque, le pays est toujours resté calme.

Caïdat de Medjez-el-Bab

Limites. — Le Caïdat de Medjez-el-Bab est séparé du Caïdat de Béjà par la ligne conventionnelle que nous avons tracée plus haut et qui, partant du tunnel situé près de la station de Pont-de-Trajan, se prolonge jusqu'à l'henchir El-Bry ; à partir de ce point, la limite suit l'oued Tyne jusqu'à l'henchir Bousra ; elle décrit alors un arc de cercle, se dirige vers l'Est en coupant la voie ferrée à la station de

Medjez-el-Bab, traverse le djebel Er-Rouassi et poursuit en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Abdelkader, situé au pied du djebel Khalifa.

La limite se dirige vers le Sud, côtoie le djebel Mourra et suit les crêtes du djebel Boucha, puis les sommets des mamelons jusqu'au djebel Massouj. Elle traverse une série de vallées, côtoie le djebel Kouraïa, traverse le territoire des Oulad-ben-Riah, et après avoir coupé la nouvelle voie ferrée de Tunis au Kef, près de Bou-Arada, elle suit les crêtes des collines de la Rebaà-Siliana jusqu'à la source de l'oued El-Ginied.

De là, la limite remonte vers le Nord en suivant cet oued pendant cinq kilomètres, se dirige vers l'Ouest, franchit l'oued Medjez-es-Sefa pour atteindre l'oued Siliana; elle suit les crêtes des djebels Focha et El-Aouech pour arriver à l'extrémité occidentale du djebel Tounga. Après avoir franchi le col Fredj-er-Riah, qui traverse la route de Tunis au Kef, elle se dirige par la ligne de partage des eaux sur l'oued Khalled et le kef Bou-Debbous, pour remonter ensuite l'oued Mellaha et rejoindre, par les Smidane-el-Khil et le djebel Khorchfia, la vallée de la Medjerda, près du tunnel de Pont-de-Trajan.

Le Caïdat de Medjez-el-Bab touche aux Caïdats de Béja, de Mateur de Tebourba, de Zaghouan, des Oulad-Aoun, de Téboursouk, par conséquent aux Contrôles civils de Béja, Bizerte, Tunis, Mactar et Le Kef. Ce Caïdat, qui se développe au nord et au sud de la Medjerda, se présente sous une forme assez irrégulière; elle mesure, dans sa plus grande longueur, environ 80 kilomètres, et dans sa largeur moyenne une cinquantaine de kilomètres. Sa superficie est de 2.400 kilomètres carrés.

Orographie. — Dans l'ensemble de son relief, le sol du Caïdat de Medjez-el-Bab comprend deux larges bourrelets. L'un, situé au Nord et sur lequel sont construits les villages berbères de Toukabeur, Chaouach et Heydouss, sépare la vallée de l'oued Tyne de la vallée de la Medjerda. Les principales montagnes de cette chaîne sont: les djebels Boulaouech (480 mètres), Heydouss (668 mètres), Chaouach (664 mètres), Tella (450 mètres) et Bel-Mahdi (320 mètres). L'autre bourrelet, dont le djebel Rihane est le point culminant (724 mètres), délimite cette même vallée de la Medjerda et celle de Bou-Arada.

Les sommets de ces deux chaînes abruptes, dont le pin d'Alep, le

chêne yeuse, le romarin, le lentisque constituent, avec quelques oliviers sauvages, les principales essences arbustives, sont en général arides. Des chaînons, découpés par de profonds ravins, s'en détachent pour former entre eux des vallons d'une certaine fertilité.

Hydrographie. — Le relief du terrain de cette région en détermine naturellement l'hydrographie. Les eaux sont tributaires : 1º du lac Ichkel, par l'oued Tyne, dont la jonction avec l'oued Joumine s'opère en amont de Mateur : 2º du golfe de Porto-Farina, par la Medjerda : 3º du golfe de Tunis par l'oued Djerabuaâ qui, après sa jonction avec l'oued El-Kibri sur la limite du territoire, prend le nom d'oued Miliane.

Les principaux cours d'eau qui arrosent le Caïdat de Medjez-el-Bab sont : la Medjerda, les oueds Zerga, Khalled, Siliana, Ammar, Tyne et Djerabuaâ.

La Medjerda forme, depuis le tunnel de Pont-de-Trajan jusqu'à la hauteur de Sidi-Merzoughi, la limite entre le Caïdat de Medjez-el-Bab et celui de Béja. A Sidi-Merzoughi, la vallée commence à s'ouvrir et la Medjerda, sortie des gorges étroites, déchiquetées, tourmentées où elle s'est difficilement frayé un passage, pénètre sur le territoire en continuant sa direction est ; mais, à quelques kilomètres de là et à sont confluent avec l'oued Zerga, son cours est brusquement rejeté vers le Sud jusqu'à la hauteur de Testour, où la Medjerda reçoit les eaux du Khalled et de la Siliana et où elle reprend sa direction primitive dans une vallée s'élargissant jusqu'à six kilomètres en aval de Medjez-el-Bab. A cette vallée se rattache, par l'oued Ammar, le plateau du Goubellat, situé au sud-est de Medjez-el-Bab, dont il est séparé par le djebel Bou-Mouss et le djebel Mohra.

La Medjerda reçoit, sur la rive gauche, l'oued Zerga ; sur la rive droite elle reçoit : d'abord l'oued Khalled, qui prend sa source à l'extrémité du Krib (Caïdat de Téboursouk), puis l'oued Siliana qui naît dans le Contrôle civil de Mactar, près de La Kessara, pénètre sur le territoire de Medjez-el-Bab à Sidi-Ayed en baignant les pentes méridionales du djebel Tounga, traverse l'henchir El-Aroussa, se fait un passage entre les massifs du djebel Tounga et du djebel Rihane, et, avant de se jeter dans la Medjerda, arrose la belle plaine de Testour ; enfin, la Medjerda reçoit, sur sa rive droite, l'oued Ammar, qui

recueille les eaux pluviales du Goubellat et se jette dans la Medjerda près du petit village de Greech-el-Oued.

L'oued Tyne sert de limite avec le Caïdat de Mateur; il reçoit toutes les eaux du versant Nord du massif qui le sépare du bassin de la Medjerda. Il forme, sur sa rive droite, une plaine constituée par d'excellentes terres, qui mesure une dizaine de kilomètres sur six.

L'oued Djerabuaà, qui prend sa source dans le djebel Robaà-Siliana, arrose la partie Sud-Est du territoire et traverse des terrains assez fertiles à Bou-Arada avant de contribuer à la formation de l'oued El-Kebir.

Les Romains. — Sur le territoire du Caïdat de Medjez-el-Bab fourmillent les restes de villes, camps, fermes, bourgs agricoles, moulins, pressoirs; dans les vallées on rencontre des vestiges de ponts, barrages, conduites d'eau, et les collines sont criblées de citernes de toutes formes et de toutes dimensions; ont voit aussi quelques ruines d'exploitations métallurgiques et minières, des débris de fours et d'usines, des puits et des nécropoles.

Membressa (Medjez-el-Bab) était la clef de la vallée supérieure de la Medjerda, ainsi que du bassin de Vaga:

« Fondée au XVI[e] siècle par les Maures chassés de l'Andalousie, dit Tissot, la ville arabe a emprunté son nom « le Passage de la Porte » à un arc de triomphe qui existait encore il y a peu d'années. Cette porte monumentale s'élevait à l'extrémité Sud-Est d'un pont antique; la hauteur de ce monument était d'une dizaine de mètres et sa largeur de 10^{m} 60 centimètres; l'ouverture de l'arcade mesurait 4^{m} 80 sur 6 mètres de hauteur. Membressa était située sur le passage d'une des plus grandes voies de l'Afrique romaine, celle de Carthage à Tébessa. »

Dans la partie nord du Caïdat de Medjez-el-Bab on trouve des ruines dans les djebels Bel-Mahdi, Chaouach, Heydouss et Zdidi.

Thuccabar (Toukabeur) était situé sur la droite de la voie romaine de Carthage à Hippone par Bulla Regia (à 10 kilomètres de Medjez-el-Bab):

« Assis sur le ressaut assez élevé d'un des contreforts du djebel

Heydouss, le village actuel n'occupe qu'une partie du bourg antique sur lequel il est, en quelque sorte, greffé : les bases des maisons sont presque toutes romaines et les murailles elles-mêmes sont bâties sur les matériaux primitifs dont la disposition seule a été modifiée ; les rues dessinent les anciennes *insulæ* et ont conservé en partie leurs trottoirs et leurs égoûts antiques. » (Tissot.)

Ruines très importantes : deux arcs de triomphe ; tombeaux taillés dans le roc ; grandes citernes à dix compartiments alimentées par l'eau de l'aïn El-Fouar.

Sua (Chaouach) est situé à 3 kilomètres de Toukabeur. M. Bouyac, ancien contrôleur civil à Medjez-el-Bab, a publié sur Chaouach une intéressante étude à laquelle nous empruntons les passages suivants :

« A 9 kilomètres au nord de Medjez-el-Bab, au-dessus de la tache sombre d'un grand bois d'oliviers, apparaît, perché sur le bord d'un plateau taillé à pic, le village berbère de Chaouach. Pour y parvenir, on franchit d'abord la petite plaine qui sépare Medjez-el-Bab des montagnes, et, après avoir traversé le village de Sidi-Nasseur, on gravit un sentier étroit qui, en trois kilomètres, conduit le voyageur au terme de sa course. Les ruines de la ville antique, que le village a remplacées, sont dispersées au milieu des oliviers. Un chemin qui serpente au travers conduit à une belle source qui porte le nom justifié d'Aïn-Menzel. Canal de pierres noires très larges sur lequel arc de triomphe ; le château d'eau est intact ; il a été mis à jour à l'occasion des fouilles pratiquées par le Service des Travaux publics qui étudiait un projet d'adduction des eaux de l'aïn Menzel à Medjez-el-Bab (projet abandonné en raison de la pauvreté du débit et de la mauvaise qualité de l'eau).

« A quelques pas devant le château d'eau, arc de triomphe qui s'affaisse chaque jour : hauteur 8 mètres et largeur 8m 50 ; porte sur son architecture les restes d'une inscription (année 360). On y a trouvé de nombreuses ruines, statues en marbre blanc. Sur un autre point de l'olivette de Menzel se dresse une seconde porte monumentale dont la clef de voûte portait une sculpture aujourd'hui indistincte.

« Sua était une cité importante ; autels à Vénus et à Hercule, nécropoles romaines découvertes en 1882 par le capitaine Rebora qui recueillit des poteries, des ossuaires en plomb, des os calcinés, des cendres, des tissus spongieux pétrifiés, des fragments de verrerie, des débris de lampes dont les principaux sujets étaient des chevaux au galop et des gladiateurs.

« Le village actuel de Chaouach est construit sur les bords d'un escarpement rocheux qui surplombe l'olivette et les ruines. Il est

encore renfermé aujourd'hui dans l'enceinte décrite par Tissot, blocs énormes qui indiquent un travail byzantin, analogue à celui des remparts de Téboursouk et de Béja. Ces murailles et ces tours carrées sont faites de sculptures, colonnes, inscriptions, pilastres, etc. Une porte unique formée d'un linteau monolithe, qui est lui-même le montant d'une porte romaine, est percée dans le flanc d'une des tours carrées, à l'extrémité du carré périlleux par lequel on descend aux ruines d'Aïn-Menzel. Après avoir franchi cette porte, on trouve une énorme citerne rectangulaire de 15 mètres sur 10. Les grands côtés ont chacun cinq contreforts demi-cylindriques, les petits en ont deux. Ce bassin est alimenté par un aqueduc qui aboutit à deux puits très profonds et très larges et dans lesquels se trouvent de profondes galeries.

« Les deux emplacements rocheux qui surplombent, l'un le village même, l'autre la route par laquelle on y vient de Medjez-el-Bab, sont percés de nombreuses cavités funéraires. Cette nécropole est beaucoup plus importante que celle de la ville voisine de Toukabeur. Au-dessus de l'une de ces collines se trouve une nécropole mégalithique. M. Cagnat y a décrit une curieuse sépulture composée de trois dolmens se faisant suite, enfermés dans un cercle de grosses pierres de dix pas de long, disposés suivant l'un des axes. Dans ce « Kebbour-er-Roum » (tombeaux des Romains), comme l'appellent les indigènes, on ne trouve que des débris de verre. »

Thisiduum (Greech-el-Oued) se trouve à six kilomètres au nord-est de Medjez-el-Bab : nombreux restes employés dans les constructions du village moderne; pont romain sur la rive droite de l'oued Ammar; par suite du déplacement du lit du torrent, ce pont est maintenant isolé sur la rive droite.

Elephantaria (Sidi-Saïd), à dix kilomètres de Medjez-el-Bab) sur la route de Carthage à Hippo Regius par Bulla-Regia : agglomération urbaine, débris de monuments publics, basilique chrétienne d'où a été extraite une mosaïque absidiale transportée au Bardo.

Dans la partie ouest du Caïdat, groupe de ruines à Oued-Zerga, à Testour et dans les djebels Srera, Dhor et Tounga.

Teglata, ruines étendues d'un poste qui défendait l'entrée d'un long défilé portant le nom d'El-Mtarif : deux groupes voisins, mais distincts ; le premier, situé sur la rive droite de la Medjerda, occupe

une superficie de sept à huit hectares; le second couvre le plateau d'El-Khaloulia et domine le col par lequel passait la route de Carthage à Bulla Regia.

Tichilla (Testour), à 20 kilomètres de Medjez-el-Bab, sur la rive droite de la Medjerda. Testour a conservé quelques débris de l'ancienne ville romaine; on y remarque plusieurs piles d'un pont qui reliait les deux rives du fleuve.

Tignica (Aïn-Tounga), à neuf kilomètres de Testour; ruines étendues couvrant le sommet et les pentes d'une série de collines appartenant au versant occidental des hauteurs qui séparent le bassin de l'oued Siliana de celui de l'oued Khelled.

« La ville antique était divisée en deux parties et Tignica avait reçu, au commencement du IIIe siècle, le titre de municipe. L'enceinte forme un rectangle de quatre cents pas flanqué de tours carrées aux quatre angles. Une cinquième tour, placée au milieu de la courtine méridionale, défendait la porte principale ouverte dans la face ouest de la tour. L'ensemble de ces défenses a peu souffert et les dispositions en sont parfaitement reconnaissables; les constructions de l'intérieur, au contraire, ont été complètement renversées et forment un monceau de débris envahi par un impénétrable fourré de ronces, de cactus et d'oliviers sauvages. La citadelle est située à peu près au centre de la ville, qui était arrosée par deux sources abondantes. » (TISSOT.)

On remarque à Aïn-Tounga l'amphithéâtre, un grand et un petit arc de triomphe, le temple de Mercure, un temple à Junon Céleste, un monument à deux absides; un peu plus loin était le sanctuaire à ciel ouvert de Saturne, où l'on a découvert plus de cinq cents ex-voto.

Dans la partie est du Caïdat, les ruines romaines se trouvent au pied du djebel Rouassi, puis on en rencontre tout une série entre la route de Medjez-el-Bab à Tunis et le bled Berouik; les plus nombreuses sont situées sur les bords de l'oued Ammar et de l'henchir Tyr; on voit aussi quelques groupes au nord-est du Goubellat, près de la limite du Caïdat de Zaghouan.

Turris (henchir El-Aoulia) était un bourg fortifié qui occupait une colline reliée au massif du djebel Sbebil par un col qui traverse la route de Medjez-el-Bab à Tunis : restes d'une cour carrée, traces d'une enceinte et d'un fossé, citernes, débris de colonnes. Un canal voûté traverse ces ruines.

Vallis (Sidi-Mediane), village antique qui couvrait un plateau elliptique allongé de l'est à l'ouest, défendu au nord par un ravin aux bords escarpés, au fond duquel coule l'oued Ammar; un pont le rattachait à un faubourg situé sur la rive droite de l'oued. Grande enceinte byzantine sur le plateau, temple au centre de la ville, monument considérable à l'extrémité sud-est des ruines. La route de Turris à Vallis (Carthage à Cirta) est jalonnée par une série de ruines.

Les ruines qui occupent la partie centrale du Caïdat sont situées dans les djebels Zobeuss et Nalah, sur les bords de l'oued Siliana et au sud du bled Goubellat.

A sept kilomètres de Tichilla s'élevait le bourg de *Chidibbia* (Slouguia); vestiges nombreux, pans de murs, citernes, moulins, pressoirs.

Enfin, dans la partie sud du Caïdat, on trouve de nombreuses ruines dans le bled Bou-Arada et sur les collines situées entre Medjez-Sfa et la pointe sud du Caïdat.

Bisica (henchir Biska), grandes ruines qu'on remarque à la pointe sud-est du djebel Er-Rihane (Bou-Arada).

« Les ruines de Bisica, dont l'étendue est d'une cinquantaine d'hectares, couvrent un plateau qui domine la plaine de Fas-er-Riah au nord, celle de Bou-Arada à l'est et celle d'El-Aroussa au sud. Aucun monument n'est resté debout, mais les nombreux édifices dont on aperçoit encore les vestiges paraissent remonter à l'époque des Antonins; toutes les dédicaces qu'on y a trouvées appartiennent à cette même période. » (Tissot.)

Avitta-Bibba (Bou-Ftis), situé à quinze kilomètres de Bisica, était une ville datant de Trajan et qui couvrait un plateau incliné en pente douce :

« Les deux arcs triomphaux dont il reste encore quelques vestiges, aussi bien que les nombreux fragments de dédicaces qui

nous parlent des monuments disparus, prouvent que cette ville d'Avitta, comme tant d'autres localités africaines dont les itinéraires seuls ont conservé le souvenir, était riche et prospère à l'époque des Antonins. » (TISSOT.)

Arc triomphal d'Hadrien, mausolées, débris de portes, colonnes, inscriptions.

Bisica et Avitta étaient situés sur la route de Coreva à Hadrumète.

Les Indigènes. — La principale tribu fixée sur le Caïdat de Medjez-el-Bab est celle des Riah. Originaires de l'Arabie, ils formaient en quelque sorte l'avant-garde des hordes arabes qui envahirent l'Afrique au XI[e] siècle, et ils s'attribuèrent le vaste territoire compris entre Medjez-el-Bab et Zaghouan. Les Riah constituent la moitié de la population du Caïdat; agriculteurs et éleveurs, ils sont, en général, laborieux et soumis.

L'autre moitié de la population est composée de petites collectivités d'origines diverses; les principales sont les suivantes :

Les Hammama, venus du sud de la Régence; ils ne cultivent que de très petits espaces, mais ils possèdent de nombreux troupeaux de chèvres. On en rencontre à Smidia, près de Medjez, au Goubellat, du côté de Testour, de Slouguia et d'Aïn-Tounga. Pauvres, ils fournissent une grande quantité de khammès.

Les Ouesseltia sont les débris de la grande tribu qui au XVIII[e] siècle, fut dispersée par le bey auquel elle résistait; les Ouesseltia se fixèrent alors par fractions dans les différentes dechra : à Chetbou, Kenana, Bou-Djebida, etc.; excepté à Testour, ils restent habituellement seuls dans leurs dechra et se mélangent rarement aux autres fractions. Considérés par leurs coreligionnaires comme querelleurs et insociables, ils ne sont, au fond, ni meilleurs ni pires.

Les Trabelsia, originaires de la Tripolitaine, sont installés en Tunisie depuis de longues années. On les trouve, disséminés par groupes plus ou moins denses, sur les deux rives de la Medjerda, entre Medjez-el-Bab et Testour; travailleurs et pacifiques, ils cultivent les céréales et font l'élevage du bétail.

Les Drid vinrent de l'Algérie et constituèrent tout d'abord en Tunisie une force considérable que le bey redouta et dont il se fit une

alliée en la créant tribu maghzen. Les représentants de cette tribu fixés sur le Caïdat sont les Oulad-Djounine et les Oulad-Arafa : ils possèdent peu de terre à titre melk, mais tirent un bon parti des terrains qu'ils peuvent louer.

Les Beni-Ouelhaz arrivèrent de Constantine il y a un peu plus d'un siècle et achetèrent des champs et des coteaux aux alentours de Testour. Ils sont intelligents et robustes, mais assez turbulents.

Si, en 1881, les Riah restèrent calmes, une vive agitation régna parmi les fractions diverses du Caïdat : beaucoup prirent les armes et se joignirent aux bandes d'Ali ben Amar. On les rencontre notamment le 30 septembre, à la sinistre affaire d'Oued-Zerga, où, après avoir coupé les rails du chemin de fer et détruit un pont, ils incendièrent la gare et en massacrèrent le personnel. Depuis cette époque, les indigènes du Caïdat de Medjez-el-Bab n'ont jamais causé d'ennuis à l'Administration.

CHAPITRE II

La colonisation dans le Caïdat de Béja

Béja. — Au lendemain même de la période romaine, *Vaga* (Béja) fut saccagée par les Vandales, puis relevée de ses ruines, au VIe siècle de notre ère, par Justinien, qui l'entoura de puissantes murailles. L'invasion arabe la bouleversa de nouveau ; ses basiliques se transformèrent en mosquées et le croissant remplaça le crucifix. Le géographe Bakri, qui dépeint Béja en l'an 1000, écrit :

« Béja est une grande ville ; plusieurs rivières y coulent. Elle est bâtie sur une montagne appelée Aïn-Echchems (fontaine du Soleil), laquelle montagne a l'aspect d'un burnoux étendu par terre. On y trouve des fontaines donnant de l'eau excellente. Les fortifications de Béja sont construites d'une manière intelligente et habile, en gros blocs ; un grand faubourg se trouve à l'est de la fortification. On y voit une mosquée, cinq bains maures, beaucoup de fondouks et enfin trois marchés où l'on vend des vivres.

« A une distance de trois milles de Béja et à l'Est, il existe un fleuve qui coule du Nord au Sud ; tout autour on remarque des jardins qui sont arrosés par les eaux. La terre est noire et fendue ; elle produit toutes les essences possibles, et Béja est surnommé « le grenier de l'Afrique ». C'est un pays fertile ; les prix des denrées sont modiques, même dans les années de sécheresse. On compte chaque jour plus de mille bêtes ou chameaux qui viennent y prendre des approvisionnements. »

A partir du XIe siècle nous ne trouvons plus trace de Béja dans les différents auteurs qui ont écrit sur l'Afrique. Cette ville a dû, ainsi que ses voisines, passer sur différentes périodes de paix et de guerre avant de tomber dans la décadence où nous l'avons trouvée. Le capitaine Vincent, qui tint garnison à Béja peu après l'entrée de nos troupes dans la Régence, en donne la description suivante :

« Béja est un amas de ruines, de ruelles sales et obscures, de maisons sombres, puantes, où sont entassés pêle-mêle gens et animaux. La ville actuelle comprend deux parties distinctes : la ville haute

entourée de l'ancienne enceinte, et qui est l'antique Vaga ; la ville basse, moderne, bâtie par les Arabes et les Juifs avec des matériaux pris dans l'ancienne cité. Le tout est entouré d'une espèce d'enceinte en mauvaise maçonnerie, percée de six portes. La kasba, ancien *oppidum*, est à deux cent cinquante-cinq mètres d'altitude ; la ville se trouve en dessous, à deux cent douze mètres seulement : çà et là on rencontre des stèles funéraires, des fragments d'inscriptions, le tout plus ou moins mutilé et attestant les scènes de pillage et de dévastation par lesquelles Béja a dû passer. »

La vieille ville est restée purement arabe ; elle possède un cachet d'indigénat que l'on rencontre rarement ailleurs. Bâtie en amphithéâtre sur les pentes de la colline que couronne la kasba, les masures semblent crouler les unes sur les autres et un certain nombre d'entre elles sont encastrées dans les anciens remparts byzantins, dont une partie subsiste encore ; vingt-trois tours la flanquent, et sur les murs des habitations misérables où se blottissent les petites industries de cette ruche bourdonnante, on relève de nombreuses inscriptions.

Une seule partie des remparts mérite une attention spéciale: il s'agit de la « porte romaine », fort bien conservée, malheureusement enfouie presque entièrement dans le sol. Des fouilles exécutées sur ce point permettraient de découvrir des choses intéressantes. Les ruines les plus remarquables sont celles que les indigènes désignent aujourd'hui sous le nom d'Aïn-Béja; elles portaient, il y a peu de temps encore, l'appellation d'Aïn-Djehelia (la fontaine des païens). On y descend par vingt-sept marches en partie usées, conduisant à à deux rangées d'arcades superposées, au fond desquelles sourd une eau limpide et fraîche qui va se perdre dans un égout romain.

De l'examen des remparts de Béja, auquel a procédé M. Bonjean, conducteur des Ponts et Chaussées, il résulte que l'ensemble de ces murailles est en très mauvais état et que la situation, pour quelques parties, ne saurait être prolongée sans compromettre gravement la sécurité publique.

« Des lézardes de grandes dimensions, dit M. Bonjean, des matériaux énormes descellés de leurs alvéoles et saillants sur la voie publique, des déversements et des gonflements produits par la poussée des terres, tel est, pour les bastions surtout, l'état actuel. La réfection, si on voulait l'entreprendre, coûterait des sommes énormes, et

il ne paraît pas possible de l'envisager, le but à atteindre étant hors de proportion avec les sommes à engager. »

La kasba n'a rien d'intéressant au point de vue archéologique, mais on jouit de ce point d'un beau panorama sur le bled Béja. La ville européenne est quelconque et peu étendue ; toutefois, des travaux importants y ont été exécutés depuis quelques années et Béja a été dotée de quelques bâtiments utiles, tel que le Contrôle civil, la Municipalité, les Postes et Télégraphes, la Justice de paix, le groupe scolaire, les Ponts et Chaussées, etc ; on y a également créé plusieurs squares, et la Direction des Travaux publics a eu le bon esprit d'ouvrir de larges voies bordées d'arbres qui, en peu de temps, envelopperont la ville d'un beau rideau de verdure.

La population de Béja est d'environ 12.000 habitants : 250 Français, 1.000 étrangers (dont 800 Italiens), 400 Juifs et 10.000 musulmans.

Scolarité. — Béja possède deux écoles : garçons et filles. L'école des garçons comprend trois classes, l'école des filles deux classes.

En 1900, l'école des garçons comptait 215 élèves : 8 Français, 18 Italiens, 3 Maltais, 96 musulmans, 98 israélites. Cette même école, en 1905, ne recevait que 174 élèves : 17 Français, 44 Italiens, 1 Maltais, 41 musulmans et 71 israélites. L'école des filles comptait, en 1900 : 9 Françaises, 24 Italiennes, 2 Maltaises, 1 musulmane et 57 israélites, soit 93 élèves. En 1905 : 4 Françaises, 40 Italiennes, 1 Maltaise, pas de musulmane, et 57 israélites, soit 118 élèves.

En quatre années, il y a eu chez les garçons une perte de 41 élèves, et pendant cette même période une augmentation de 25 élèves à l'école des filles ; mais le nombre des Européens s'est accru, de 1900 à 1905, chez les garçons de 33 élèves et de 10 élèves chez les filles.

Il est nécessaire de créer, pour les garçons et pour les filles, une classe de plus, car, dans l'une et l'autre école, nombre d'élèves ont été refusés cette année même, faute de place. Le personnel enseignant ainsi que les locaux scolaires sont absolument insuffisants ; le nombre des élèves italiens inscrits est relativement élevé, mais il ne représente même pas le quart des enfants de cette nationalité susceptibles de fréquenter l'école. Quant aux Français, ils paraissent bien

noyés dans cette affluence d'indigènes, d'israélites et d'étrangers : cela tient d'abord à la répugnance qu'éprouvent la plupart de nos compatriotes de voir leurs enfants se mêler à cette cohue cosmopolite, où la surveillance du maître est forcément restreinte ; cela tient surtout à ce que les enfants des colons français sont presque tous assez éloignés de Béja pour qu'il leur soit impossible de se rendre à l'école.

Cette dernière considération a, comme à Aïn-Draham, attiré l'attention de M. le Résident Général Pichon, qui vient de mettre à l'étude un projet de création d'un internat primaire à Béja, auquel on pourrait adjoindre, par la suite, une ferme-école. M. Klepper, contrôleur civil, a, sur ce sujet, adressé au Directeur de l'Enseignement un rapport très complet qu'il est bon de résumer, et qui, espérons-le, ne restera pas lettre morte :

« Il est nécessaire, dit M. Klepper, que les locaux soient spacieux, entourés de vastes cours et jardins et situés près de la ville. Le choix de l'emplacement doit être guidé par trois points : 1° situation hygiénique ; 2° eau abondante ; 3° prix raisonnable des terrains.

« La partie basse de la ville est fiévreuse ; seule, la partie haute convient à l'installation d'établissements publics, mais elle est malheureusement privée d'une quantité d'eau suffisante. On remédierait à cet inconvénient en captant la source Aïn-R'hira (5 kilomètres) ; la dépense des travaux de captation et d'adduction — dont la moitié de la ville actuelle bénéficierait — ne dépasserait pas 100.000 francs. Cet aménagement une fois exécuté, la Direction de l'Enseignement aurait à dépenser, préalablement aux constructions, environ 100.000 francs pour l'achat du terrain.

« Ce serait évidemment la meilleure combinaison, mais si elle ne pouvait être réalisée faute de crédits suffisants, il y aurait lieu de demander au Gouvernement Tunisien de céder la kasba de Béja (où est logée la gendarmerie), avec tous les importants bâtiments qu'elle comporte, à la Direction de l'Enseignement qui, en compensation, donnerait l'école primaire actuelle, où le Gouvernement Tunisien installerait la gendarmerie.

« La kasba se prêterait admirablement à un internat-externat. Elle comporte deux grands casernements et un troisième bâtiment, plutôt petit, servant de logement au brigadier ; ils sont en excellent état, très solidement construits par le génie ; ils reposent sur le roc et sont aménageables, à peu de frais, en salles d'études, dortoirs et réfectoires. Ils paraissent pouvoir servir à cinquante internes, non compris les logements des maîtres, et ils forment, au centre, une grande cour à

ciel ouvert où existe une citerne de 100 mètres cubes et un bassin recevant les eaux de l'aïn Boutaà.

« La kasba, placée sur un point culminant, est très aérée et d'un accès facile, aussi bien par la ville indigène que par une nouvelle route carrossable à pente douce. A la vérité, il serait impossible de trouver plus de deux hectares de bonne terre attenant à la kasba, mais il serait aisé de trouver deux ou trois hectares séparés à 300 mètres de là et tout près de la route. Le prix de ces terres ne dépasserait pas 1.000 francs l'hectare.

« Enfin, si ce deuxième projet était également écarté, il y aurait lieu de construire un établissement pour les internes seulement, à 1.500 mètres de la ville, après acquisition de la colline boisée dite « Sidi-Khalef ». L'internat occuperait alors une situation exceptionnellement belle — sous réserve toutefois d'y amener l'aïn R'hira — et il serait entouré de cinq hectares de terre de première qualité que l'on pourrait acheter aux prix de 1.000 francs l'hectare. »

Les habitants de Béja que j'ai consultés — je parle des Européens — ne verraient pas d'un bon œil leurs enfants grimper deux fois par jour à la kasba à travers la ville arabe ; ils sont d'avis que cette kasba devrait être aménagée pour l'internat primaire et qu'un nouveau groupe scolaire pourrait être construit, pour l'externat, sur un terrain appartenant au Domaine public, situé en pleine ville, derrière la maison des Ponts-et-Chaussées.

Salubrité. — La ville de Béja se trouverait dans d'excellentes conditions hygiéniques, bâtie comme elle est à flanc de coteau, si elle était plus propre. Il est urgent de compléter le réseau d'égouts, amorcé sur plusieurs points par le Service des Ponts-et-Chaussées, de réparer les anciens égouts arabes et de couvrir l'oued Bouzegdem qui traverse une partie de la ville. A ce prix, Béja sera salubre.

La fièvre typhoïde, la tuberculose, la dyphtérie, la variole sont les maladies les plus fréquentes. La tuberculose occasionne, chez l'Arabe, un grand nombre de décès, et la dyphtérie a causé des ravages parmi la population infantile pendant l'hiver dernier. La variole a presque disparu, ou du moins elle s'est fort atténuée, depuis que le docteur Perrier, médecin de colonisation à Béja, a pratiqué dans la contrée plus de 15.000 vaccinations.

Le Caïdat de Béja n'est pas malsain, sauf sur certains points isolés,

mais il est presque impossible d'éviter la fièvre aux abords des oueds dans un pays où la température estivale est si élevée.

*
* *

En dehors d'une population très dense, le Caïdat de Béja possède une population minière assez nombreuse, où les accidents de travail sont assez fréquents, et, fort souvent, il serait indispensable de soigner, de panser, d'opérer les victimes dans le plus bref délai ; mais les médecins n'ont ni hôpital, ni infirmerie. La construction d'un hôpital de vingt lits, avec salle d'opération et d'isolement (pavillon indigène et pavillon européen), ne coûterait cependant qu'une cinquantaine de mille francs au maximum, et les compagnies minières contribueraient volontiers à la création d'une œuvre aussi utile. Pour donner, sous ce rapport, satisfaction aux habitants de Béjà, le Gouvernement du Protectorat n'aurait donc ni grands efforts, ni grandes dépenses à faire : la collectivité intéressée l'y aiderait effectivement.

Les environs de Béja. — Pendant les premières années du Protectorat, les progrès de la colonisation furent très lents dans le Contrôle de Béja, car la région n'était pas appréciée de nos compatriotes au point de vue agricole. En 1887, un financier avait acquis l'henchir El-Munchar, mais sans aucune intention d'y tenter la culture directe, et ce n'est qu'en 1893 qu'un Français, M. Barraud, achète une propriété domaniale dans les environs immédiats de la ville et s'y installe à titre de colon.

Vers 1896, grâce aux efforts incessants de la Direction de l'Agriculture, dont l'organisation venait d'être complétée, un revirement se produisit dans l'opinion publique et les divers lots de la colonisation que l'Etat possédait dans le territoire de Béja furent rapidement acquis par des émigrants français. Vers la même époque, les habous publics, comprenant une superficie d'environ 5.000 hectares, furent également livrés à la colonisation par la voie de substitution au Domaine de l'Etat, et dès l'année 1901, les réserves de terres domaniales ou habous publics étaient épuisées.

A cette époque, la pénurie des terres pouvant être affectées immédiatement à la colonisation commençait à se faire sentir dans tout le

nord de la Régence et menaçait de rendre difficile l'installation de nouveaux immigrants. Pour prévenir cette situation, un premier crédit de 1.500.000 francs fut mis en 1902 à la disposition du Domaine en vue de l'achat immédiat de propriétés convenables et d'étendue suffisante pour permettre la création de véritables centres. D'autres crédits vinrent par la suite accroître ce premier fonds de remploi et permirent à l'Administration d'acquérir successivement les terrains qui constituent actuellement les centres d'El-Afareg (1902), de Djebil Demina et Zerelli (1903), El-Gueliaà, El-Haouarya et Magoula (1904), El-Godor (1905).

Actuellement, la colonisation agricole est en plein développement dans la région de Béja : la valeur du sol y a triplé; l'hectare, payé 100 francs il y a cinq ou six ans, vaut 350 francs et plus.

Cette plus value empêcha l'Administration de continuer ses achats comme elle l'aurait désiré ; elle craignit de créer une hausse factice, et pourtant, ce n'est pas elle qui a déterminé cette hausse, mais bien les particuliers eux-mêmes par leurs transactions.

Une quinzaine de fermes françaises sont installées à proximité de Béja dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, et la colonisation, malgré le prix des terres, se développera certaiment de plus en plus en raison de l'importance du marché de la ville. Il faudrait, toutefois, tracer des voies de communication plus pratiques et procéder à des travaux d'aménagement des eaux.

La colonisation sicilienne apparaît très compacte aux environs de Béja. Elle s'infiltre sans bruit dans la colonisation française. A la sortie même de la ville, à 500 mètres à peine sur la route de Béja à Tabarca, on voit plusieurs groupes de gourbis que, si l'on n'était prévenu, on croirait habités par des Arabes : ce sont les mêmes constructions rudimentaires qui abritent, non des Indigènes, mais quelques centaines de Siciliens. Les uns ont loué un bout de champ, soit aux Arabes, soit aux Français; d'autres ont acheté de dix à vingt hectares aux propriétaires européens, ou loué à enzel aux propriétaires indigènes. Ils vivent très sobrement, de légumes secs, de pâtes préparées par les femmes; ils produisent des cultures qui font l'admiration de tous. Leurs jardins sont bien tenus et

ils donnent tous leurs soins au bétail qu'ils élèvent. Un colon du Munchar me disait :

« Quand vous verrez sur le marché de Béja une belle paire de bœufs, vous pouvez être sûr qu'elle a été amenée par un Italien. Le Sicilien en Tunisie vaut le Mahonais en Algérie. »

Lorsque M. le Résident Général voulut bien me charger d'une enquête sur la colonisation algérienne, je pus constater que si l'Espagnol implanté en Oranie perd peu à peu le souvenir de son pays d'origine, il ne devient pas pour cela — quoi qu'on en ait dit — Français. S'il laisse aux buissons le plus gros de sa primitive sauvagerie, c'est pour se transformer en *afrikander*, pour participer à la fondation de la *néo-race algérienne*, dont il subit la mentalité spéciale. S'il conserve l'usage du patois de sa province, ses enfants ne le comprendront plus : ils ne parleront pas français, ils emploieront ce langage — aussi spécial que la mentalité — qu'en Algérie on appelle le « sabir ».

Tout autre est le Sicilien : Palerme, Trapani ou Messine le préoccupent fort peu, et sur sa nouvelle terre d'adoption il ne subit pas l'ambiance européenne. Contrairement au Sarde et à l'Italien du Nord qui — à l'exemple de beaucoup de Français — regagnent le village natal après avoir amassé un petit pécule, il s'attache au sol qui lui procure sa subsistance, et, quand il a des économies il les envoie aux parents restés aux pays, afin de leur permettre de prendre passage sur une tartane et de venir s'installer auprès de lui. Un certain nombre de Siciliens oublient facilement la langue maternelle, mais ne cherchent pas à apprendre le français ; ils se fondent difficilement dans la masse européenne, et s'assimilent plutôt à la vie arabe. Il en est, dans la région de Béia, qui parlent arabe *même entre eux*, adoptent les mœurs arabes. Ils deviennent *Arabes*.

Henchir Magoula. — La colonisation française s'est portée au nord, à l'est et à l'ouest de Béja ; la région sud, jusqu'alors, a été peu occupée ; mais, au cours de l'année 1904, la Direction de l'Agriculture a acquis pour la colonisation les henchirs Magoula et El-Haouarya, situés tous deux au sud de Béja.

L'henchir Magoula est en partie formé de terres basses, confrontant à l'oued Béja sur toute sa limite ouest ; il laisse donc à désirer au

point de vue de la salubrité, et peut-être aurait-il été dangereux d'y installer à demeure des familles françaises n'ayant d'autre occupation que la culture du sol ; considérant d'autre part que la proximité de la ville permettrait l'exploitation de ces terres par des citadins, la Direction de l'Agriculture, après avis favorable du Comité consultatif de Colonisation, a divisé l'henchir Magoula en lots d'environ vingt-cinq hectares qui ont tous été acquis par des personnes domiciliées en ville. Le charron, le bourrelier, le maréchal-ferrant et d'autres encore ont pris chacun un lot et se sont ainsi créé un intérêt qui sans doute contribuera à les fixer définitivement dans le pays. Ce mode d'attribution des terres permet bien des critiques, mais on est obligé de reconnaître qu'il a eu l'approbation presque unanime des Français de Béja, les mieux placés de tous pour juger une tentative de ce genre. Ce n'est d'ailleurs qu'un essai dont il convient d'attendre les résultats.

Une parcelle de l'henchir Magoula, très rapprochée de la ville, a été divisée en huit lots d'une superficie de deux à trois hectares que le Domaine a affectés à des acquéreurs pour la plupart ouvriers ou petits commerçants de détail, en leur suggérant l'idée d'y créer un enclos pouvant assurer à la famille sa provision de vin, de fruit et même de légumes, tout en lui fournissant un but de promenade pour le dimanche et une récréation saine au grand air.

La vente de ces terres a été effectuée en avril 1905 ; il serait difficile d'en préjuger dès maintenant les résultats ; mais en cas de succès, le Domaine ne manquerait pas de constituer ainsi des petits lots de jardinage dans la banlieue immédiate de tous les centres où existe une population ouvrière française. A ce point de vue, l'essai tenté à Magoula est des plus intéressants.

Henchir El-Haouaria. — Situé à 5 kilomètres au sud-est de Béja, cet henchir est desservi par la piste de Béja à Téboursouk. La superficie totale est de 331 hectares et les terres sont de bonne qualité, argilo-calcaires. Cette propriété, constituée par des coteaux peu accidentés, renferme deux sources, dont une déjà captée donne de l'eau potable en abondance ; de plus, la disposition du terrain permet de supposer que l'on trouverait de l'eau dans tous les ravins.

El-Haouaria a été divisé en cinq lots de 50 à 75 hectares ; une réserve d'une vingtaine d'hectares a été faite autour de la source

pour permettre aux colons de s'installer sur ce point et d'y créer un petit centre au moyen de lots urbains de 1 à 5 hectares. D'ailleurs, les coteaux qui forment cet henchir étant assez élevés, les propriétaires pourront s'installer sur leurs lots sans crainte de paludisme.

Dans El-Haouaria même se trouve une mine qui occupe une centaine d'ouvriers.

Henchir El-Guelia. — Cette propriété, comme les deux précédentes, a été acquise au Collège Sadiki par le Domaine. Située à 25 kilomètres au nord de Béja, à peu de distance de la route des Nefza, elles est accidentée et elle renferme des terres de différentes qualités, mais bonnes dans l'ensemble. L'alimentation en eau potable est assurée par plusieurs sources, dont une très abondante.

El-Guelia, dont la superficie est de 562 hectares, est desservi par plusieurs pistes ; l'une d'elles, aboutissant au kilomètre 17 de la route des Nefza, devra être transformée en chemin de colonisation.

Le Domaine a installé dans cet enchir quatre familles de colons sur des lots variant entre 89 à 180 hectares. En vue de la création éventuelle d'un centre industriel, un cinquième lot a été réservé et sert provisoirement de pâturage communal pour le bétail des colons.

Les henchirs Magoula, El-Haouaria et El-Guelia ont été achetés ensemble 245.000 francs, soit un prix moyen de 205 francs l'hectare.

El-Afareg, Djebil et Demina. — Ces trois points de colonisation se touchent et sont situés à 6, 8 et 10 kilomètres de Béja. Cinq colons sont installés à El-Afareg sur des lots de 75 hectares en moyenne ; deux colons à Djebil (180 et 102 hectares), et quatre à Demina (deux fermes de 300 hectares et deux de 150 hectares). Toutes ces propriétés sont cultivées d'après la méthode française, au moyen de la main-d'œuvre arabe. L'ouvrier agricole arabe se paie de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 par jour dans cette région.

C'est en 1901, 1902 et 1903 que la Direction de l'Agriculture livra ces terrains à la colonisation ; ils sont fertiles, le régime des eaux y est constant, le climat très sain et la situation vraiment agréable. De Djebil surtout, le panorama est attrayant : en regardant vers le sud

on a, sous les pieds, une succession de vallons cultivés du plus bel aspect, qui vont rejoindre la riche et large plaine de la Medjerda, au fond de laquelle serpente le fleuve avant de s'engouffrer dans les gorges de Pont-de-Trajan et de Douemis. Vers l'est on aperçoit d'abord les crénaux de la chaîne du Munchar, puis les montagnes de Testour et plus loin, à l'horizon, les monts Zaghouan. A l'ouest, plaqués dans la vallée, les villages de Souk-el-Khemis, Ben-Bechir, Souk-el-Arba, Oued-Méliz, Ghardimaou, stations de la ligne de Tunis à Bône; tout au fond, les pitons du Kef, et, plus à droite, les hauts escarpements, qui semblent infranchissables, des montagnes d'Algérie. Et c'est toujours un beau spectacle, qu'il se présente en hiver sous le vaste manteau de neige — comme il m'a été donné de l'admirer cette année (janvier 1905), — ou bien que se déroulent à perte de vue, en la chaude saison, les luxuriantes moissons.

Le plateau d'El-Afareg, dont le centre forme cuvette avec mamelon peu élevé sur les flancs duquel on rencontre des vestiges romains peu importants, possède plusieurs sources d'eau excellente qui fournissent un débit de 40 litres à la minute pendant l'été. Le rendement des céréales est de 10 à 12 pour un en blé, et de 15 à 18 pour l'avoine ; la vigne y vient fort bien et le pays est très propice à l'élevage des bêtes à cornes. Les indigènes y cultivent le blé, le sorgho, et, sur 5 hectares irrigués, se livrent à la culture maraîchère.

Trois anciens métayers de la Société des Fermes Françaises en Tunisie, dont nous parlerons plus loin, sont installés à El-Afareg où ils ont acquis, du Domaine, des fermes de 70, 73 et 90 hectares ; un autre, à Demina, possède un lot de 176 hectares. Ils sont contents de leurs sort. La Direction de l'Agriculture a livré dans cette région, à la colonisation française, 1.100 hectares de terres de première qualité formant douze lots, pour la somme de 133.000 francs, soit, en moyenne, 120 francs l'hectare.

Entre ces trois points de colonisation et les Amdoun, plusieurs groupements siciliens ont élevé des gourbis ou bâti des maisonnettes ; ils occupent environ un millier d'hectares par parcelles de 20 à 25 hectares achetées ou louées.

El-Afareg est relié à Béja par la route empierrée de Béja à Souk-el-Khemis et par une piste accidentée mais carrossable. Les colons de Djebil et Demina réclament des tronçons de routes ou de pistes carrossables pouvant desservir leurs fermes. Les colons demandent,

en outre, l'établissement d'une école primaire à El-Afareg : plus de vingt-cinq enfants français restent actuellement privés d'instruction et la création prochaine d'un internat primaire à Béja ne résoudra pas la question, car la plupart de ces petits colons ne pourraient supporter les frais de la pension, quelque réduits soient-ils. Il faut considérer que le groupement d'El-Afareg, Djebil et Demina est plus important et plus intéressant que celui du Munchar (qui possède une école). En effet, au Munchar la colonisation est surtout constituée par l'élément métayer, l'agriculteur qui vient faire apprentissage de la vie tunisienne, puis s'en va plus loin, dès qu'il peut, planter sa tente ; à El-Afareg, au contraire, le laboureur s'installe avec l'idée bien arrêtée de rester sur sa terre et d'y faire souche. Ce qui a été accordé au passant ne peut être refusé au sédentaire.

Le Munchar. — Le djebel Munchar se trouve à 15 kilomètres de Béja. C'est une chaîne de montagnes ayant environ 5 kilomètres de longueur, terminée à son sommet par une arête rocheuse de 50 mètres de hauteur, coupée, en certains endroits, par des brèches aux abords escarpés. La crête sud du djebel Munchar se termine immédiatement à la route de Tunis. On peut circuler sur la crête par un sentier serpentant entre des rochers à parois verticales ; la flore y est variée. Excursion pittoresque et beau panorama sur le bled Béja, à l'ouest, et sur la vallée de la Medjerda, au sud et au sud-ouest.

La région cultivée du Munchar est excessivement fertile ; elle est vallonnée, sauf dans la partie qui traverse l'oued El-Boul et sur le plateau de Sidi-Mahmoud. Le point central est situé à 12 kilomètres de Béja, 12 kilomètres de la gare d'Oued-Zerga, 14 kilomètres de Pont-de-Trajan. Le Munchar est traversé par la route de Béja à Oued-Zerga.

C'est au Munchar qu'une tentative de colonisation par le système du métayage a été faite par la Société des Fermes Françaises en Tunisie, dont le directeur est un ancien professeur du Lycée de Tunis, M. Jules Saurin.

La Société a pour objet l'achat de grands domaines qu'elle morcelle en exploitations de 50 à 100 hectares, confiées à des cultivateurs français. Ces cultivateurs sont employés en qualité de métayers et de maîtres-valets. Le métayer doit posséder les avances nécessai-

res pour assurer l'exploitation de la ferme et acheter le matériel agricole ; il fournit tout le travail, mais il a droit à la moitié des produits de la ferme et à la totalité des produits nécessaires à l'alimentation de sa famille. Le maître-valet est rétribué par un salaire fixe qui varie de 90 à 120 francs par mois ; ses enfants sont payés en sus, suivant leur travail ; de plus, il a le droit d'entretenir un jardin, d'élever de la volaille, de prendre le lait de deux vaches arabes, d'acheter à la Société le vin nécessaire à sa consommation au prix de 10 francs l'hectolitre.

Deux groupes ont déjà été créés par la Société, l'un à Saint-Cyprien (Contrôle civil de Tunis) de 1.035 hectares ; il renferme douze métairies. L'autre, de 1.230 hectares, est celui du Munchar ; il comprend neuf fermes (cinq au-dessous de 100 hectares et quatre au-dessus). Un troisième groupe de 600 hectares est en formation à l'henchir Essemadhi, sur le trajet de la route projetée de Béja à Mateur.

L'œuvre de M. Saurin a été très discutée. Certains reprochent au directeur de la Société de faire montre d'une philanthropie factice et de travailler surtout dans son propre intérêt. C'est inexact. Certes, la Société prospère, elle fait ce que l'on peut appeler « de bonnes affaires » ; mais depuis quand colonise-t-on dans le dessein de perdre de l'argent ? Si M. Saurin a su sauvegarder et développer les intérêts de ses actionnaires, il a également rendu de réels services à la petite colonisation française en attirant en Tunisie, au besoin en allant chercher lui-même en France, des familles de véritables paysans et en leur consentant des contrats de métayage. A l'heure actuelle, toutes les fermes sont occupées et quinze anciens métayers ou maîtres-valets, c'est-à-dire quinze chefs de familles françaises arrivés chez M. Saurin presque sans ressources, ont essaimé sur d'autres domaines de la Tunisie, où ils sont devenus propriétaires de lots de 50 à 100 hectares.

En 1904, sur le domaine du Munchar appartenant à la Société des Fermes Françaises, le rendement des céréales a été, par hectare, de 16 quintaux pour l'avoine, 13 pour le blé dur et 15 pour le blé tendre ; la vigne a produit 50 quintaux de raisin à l'hectare. Les écuries et les étables renferment 130 bœufs de labour, 33 chevaux ou mulets et 190 vaches, juments et jeunes bêtes d'élevage. La propriété du Munchar a été acquise par MM. Saurin et Cie à divers Eu-

ropéens qui, eux-mêmes, l'avaient achetée à enzel aux Habous. Les Français installés dans les neuf fermes du Munchar : métayers, stagiaires, chefs de culture et ouvriers, sont au nombre de quarante-et-un.

On voit aussi au Munchar, en dehors de la Société dont nous venons de parler, trois fermes importantes (390, 220 et 120 hectares) appartenant à des Français, parmi lesquels, M. Carrier, l'actif président de l'Association des Colons de Béja. Enfin, à peu de distance du Munchar, se trouvent deux beaux domaines, l'un de 800 hectares, à Qçar-Mezaoual, l'autre de 600 hectares à Sidi-Ahmeur. Une troisième ferme, achetée à la Direction de l'Agriculture, est située à En-Nagar (200 hectares).

En résumé, dans un rayon de 8 à 10 kilomètres, on compte seize fermes françaises, occupant une superficie de 3.580 hectares, et sur lesquelles vivent soixante-quinze Francais.

Henchir Douemis. — L'henchir Douemis, situé à 12 kilomètres au Sud-Est du Munchar, tout près de l'oued Zerga, est constitué par une série de plateaux et de coteaux à pentes douces dont la plupart sont cultivables à la charrue française. La nature des terres est assez variable, mais en général argilo-calcaire. Dans la partie Nord, où les terres sont plus froides, la récolte est tardive ; les fourrages y poussent en abondance.

Trois jeunes Français y ont acheté, en 1902, à la Société Foncière d'Oued-Zerga, 2.000 hectares environ qu'ils cultivèrent d'abord ensemble. Après deux années de cette vie commune, ils divisèrent le domaine en trois propriétés qu'ils habitent. Ces trois jeunes gens ont fait de leur centre, un noyau où étudiants-colons, stagiaires, agriculteurs-amateurs vinrent nombreux ; quelques-uns restèrent dans la région. On compte à Douemis onze Français, ouvriers et patrons.

L'henchir Douemis est dépourvu de voies de communication.

Les Amdoun. — C'est le plus riche territoire du Caïdat de Béja ; c'est aussi le plus pittoresque. Entièrement défriché, sillonné par de nombreuses sources qui coulent toute l'année, le pays est salubre, sauf quelques fonds de vallées et les parties confinant aux Ouchteta, où le paludisme se fait sentir.

Le territoire des Amdoun commence à cinq kilomètres au Nord-

Ouest de Béja et s'étend jusqu'à la limite des forêts de Kroumirie au Nord et au Caïdat des Oulad-bou-Salem à l'Ouest. On y découvre chaque jour de beaux gisements miniers.

Six colons français y possèdent de vastes propriétés ; l'une d'elles atteint 700 hectares ; les autres varient de 100 à 200 hectares. Deux de ces dernières ont été vendues par la Direction de l'Agriculture. Il est difficile, en raison de l'aisance des indigènes, d'acquérir de nouvelles terres dans cette contrée.

Le village de Zaouïet-Median, qui compte 800 habitants, situé à peu près au centre du territoire des Amdoun, se trouve à 12 kilomètres de Béja, à 60 kilomètres d'Aïn-Draham et à 17 kilomètres de la gare de Souk-el-Khemis. Aucune route ne le dessert, et, pendant la saison des pluies, les pistes sont impraticables ; il y a donc nécessité de construire une route reliant Zaouiet-Median à Béja, de créer une école et d'acquérir, si possible, quelques terres pour la colonisation.

La piste qui, partant de Béja, conduit aux Amdoun, dessert Le Bardo (2 kilomètres de Béja) et passe ensuite par les fermes françaises de Sidi-Béchir, Aïn-Sellem, Kinissi et Sidi-Moussa. Le terrain est ensuite de plus en plus accidenté : ce sont toujours des coteaux à céréales, de nature fortement argileuse, mais les lignes sont plus courtes, les vallons plus profonds. A l'ouest, sur la limite du Caïdat, une magnifique source, l'aïn Zereuss, sort d'un certain nombre de failles existant au pied du djebel Bou-Guetrane. Elle fournit, aux basses eaux, un débit de soixante-quinze litres à la seconde et donne naissance à un cours d'eau qui se jette dans l'oued Kasseb, à l'entrée du défilé du Khanguet-Sellama, dont la traversée est des plus agréables.

M. Carrier, qui, en sa qualité de délégué à la Chambre d'Agriculture, fit partie de la Commission de délimitation des terrains boisés domaniaux situés dans le Caïdat de Béja, a publié, de son excursion, sous le titre *Dix jours en forêt*, une attrayante description d'où il nous permettra d'extraire quelques passages :

« Il est dix heures lorsque nous arrivons au pied du Sobbah, à son point central. Nous franchissons la montagne par un défilé de douze à quinze cents mètres de longueur : c'est le Khanguet-Brika. Il relie la vallée que nous venons de quitter à celle de l'oued Maden. A droite et à gauche la montagne se dresse presque à pic.

« Nous admirons le coup d'œil. La transition est brusque entre ce que nous voyons et ce que nous avons laissé derrière nous. D'un côté la terre grasse, nue, sans une touffe de jujubiers ou de broussailles à plusieurs kilomètres à la ronde; puis, brusquement, un paysage du Jura ou de la Suisse: la montagne abrupte, avec de grands arbres accrochant leurs racines dans les interstices des rochers.

« Bientôt, nous apercevons au loin le versant gauche de la vallée de l'oued Maden, au-dessus et autour de nous les arbres dégagent un parfum d'autant plus pénétrant que la chaleur est un peu lourde et que ce défilé est à l'abri des vents. La salsepareille, notamment, monte ses lianes à travers les branches des lentisques et des oliviers savages, puis les laisse retomber garnies de fleurs laiteuses, dégageant une forte odeur de miel. Il y a là aussi des caroubiers énormes, des buissons de myrthes, de ronces remplie de mûres et partout, s'enchevêtrant, d'épaisses touffes de lierre.

« Mais la tranchée s'élargit; le sentier dévale en pente brusque. Il quitte le rocher pour la terre et nous entendons au-dessous de nous un bruit de torrent. Nous sommes à l'Aïn-Brika. Sous un fond de verdure, sort des rochers garnis de capillaires une eau claire qui forme à nos pieds un lac minuscule avant de descendre dans le ravin. Le débit est de deux cents litres à la seconde, et nous sommes à la fin de l'été. La source est inutilisée. On ne voit ni jardins, ni cultures irrégués aux alentours; l'oued Maden seul recueille cette eau qui pourrait être si utile aux riverains. »

Le nord des Amdoun semble taillé à la hache; du djebel Damous au djebel Mçid, ce ne sont que rocs aigus crénelant d'effrayants ravins auxquels succèdent des collines couvertes de hautes futaies; plus loin, arrosées par des oueds qui cascadent sur les blocs énormes détachés de la montagne, des clairières enserrées de monticules où gisent, comme de très vieilles gens qui n'en peuvent mais, d'antiques oliviers, tordus, noueux, monstrueux, dont les troncs atteignent deux ou trois mètres de circonférence. Au milieu des frondaisons, disséminés, des groupes de gourbis enclos de cactus géants, habités par des Arabes d'aspect farouche, mais qui, au demeurant, sont très paisibles et ne réclament, au mines voisines, qu'un maigre salaire en échange d'un travail meurtrier.

Cette partie du Caïdat de Béja, ignorée du passant, mérite la visite du touriste et de l'artiste. En sortant d'un khanguet, en dévalant d'une colline boisée, on est surpris de tomber tout à coup sur de délicieux petits nids où le soleil, tamisé par l'épaisse ramée, paillète d'or le fin gazon. Volontiers, on s'y laisserait vivre... si la salutaire crainte du

microbe ne vous incitait à poursuivre votre chemin. Car — pourquoi ne pas le dire? — dans le nord des Amdoun, sous la liane fleurie, se cache la fièvre mauvaise qui vous guette au coin du bosquet et vous empoigne sans crier gare. Je n'ai rien vu de plus lamentable que l'Arabe de cette région : miné par le paludisme, décharné, grelottant, il attend, pauvre loque humaine, la guérison que deux fois par jour il supplie Allah de lui accorder.

— Pourquoi, disais-je à l'un d'eux, ne fuis-tu pas ce pays si malsain? »

Il me répondit :

« — Où veux-tu que j'aille?... Tu vois ce coteau d'où émergent quelques pierres? c'est là que sont mes frères, mes parents, mes enfants. Il faut que je reste : *Mektoub*... »

Ce coteau, c'est le cimetière.

Les Nefza. — Le point central du territoire des Nefza est situé à 35 kilomètres de Tabarca, 45 kilomètres de Béja, 100 kilomètres de Bizerte et 10 kilomètres de la mer. Cette région est fermée au Nord par la mer, à l'Est par les Mogods, à l'Ouest par les Mekna et la Kroumirie, au Sud par les djebels Mçid, Sidi-Ahmet et Kef-Tout. Elle n'est pas très étendue, et sur sa plus grande superficie les forêts de hautes futaies, la grosse broussaille, les oliviers sauvages la couvrent. La partie cultivable est formée d'une série de vallées, copieusement arrosées, où subsistent les pâturages verts, même en plein été.

La route de Béja à Tabarca, qui conduit aux Nefza, traverse le khanguet Kef-Tout (30 kilomètres de Béja) dans toute sa longueur, laissant à gauche l'oued Maden, à droite le djebel Bou-Ras. La vallée de l'oued Maden, assez étendue, est fertile, boisée et possède nombre de clairières à terres fortes, lourdes, exigeant beaucoup de travail et un sérieux outillage. Elle produit énormément de fourrages, et c'est de ce point que provient cette jolie race de poneys, coquets et rapides, qui ont partout une réputation d'endurance d'ailleurs méritée.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, inspecteur de l'élevage en Tunisie, qui s'est particulièrement occupé de ces petits chevaux, adressait à la Direction de l'Agriculture, en 1902, un rapport concluant à la créa-

tion d'un Stud-Book de poneys, avec primes d'encouragement à cet élevage. Nous détachons de ce rapport les observations suivantes :

« Ces chevaux constituent une race très spéciale : ils ont des caractères distinctifs, bien nets et des qualités d'adaptation au milieu dans lequel ils vivent qui en font des sujets précieux à de nombreux titres.

« Les poneys, qui mesurent 1m25 à 1m42, ont une physionomie expressive, l'œil un peu exorbitant, le profil légèrement concave, la tête un peu forte bien greffée sur une encolure puissante, une poitrine profonde, le rein bien soutenu, sans défaillance dans son attache, une membrure vigoureuse, des aplombs très réguliers et les phanères développées. A ces qualités de construction, ils joignent une endurance exceptionnelle, beaucoup de fond et de vitesse.

« Les robes dominantes sont le gris et l'alezan pour les chevaux des Nefza, Amdoun et Mekna, alors que le bai est plus répandu chez les Mogods et les Hédill.

« La race des chevaux poneys du Nord-Ouest tunisien présente un grand intérêt au point de vue commercial ; ses produits sont très recherchés par les amateurs pour les attelages de petites charrettes, les jeux de polo et d'autres services de luxe. On peut estimer à 500 environ le nombre de ces poneys exportés à l'étranger chaque année. Malte et l'Italie sont les deux pays qui en consomment le plus, et il n'est pas rare de voir ces chevaux passer de Malte et d'Angleterre en France, pour les jeux hippiques, après avoir subi un habillage déterminé pour lequel les Maltais excellent. La production de ces polo-poneys, de ces petits chevaux de luxe, parfaits à la selle autant qu'à la voiture, présente donc un intérêt d'autant plus grand que leur race est bien déterminée, bien spéciale à la Tunisie, mais malheureusement mieux connue à l'étranger que dans la métropole. Le prix de ces chevaux en France est pourtant minime et ne dépasserait pas 450 francs pour un sujet de choix.

« Dans le Nord-Est de la Tunisie, presque à l'extrémité du Cap-Bon, existe un groupement de chevaux poneys identiques aux premiers et parmi lesquels se trouvent des types très réussis. Les propriétaires indigènes se sont montrés jusqu'ici assez peu disposés à donner de la publicité à leur race de chevaux, qu'il conviendrait cependant de visiter au même titre que celle des Nefza et des Mogods afin d'être fixé sur son importance.

« Il est de toute nécessité de faire connaître cet élevage, de faire des sacrifices pour augmenter et améliorer sa production et surtout pour conserver pure cette race qui tend à se croiser, à perdre ses qualités essentielles et son type tout particulier. La plupart des indigènes éleveurs ignorent ce qu'ils possèdent, croisent leurs petits étalons avec

des juments barbes manquées ou donnent à leurs juments de race des étalons quelconques, d'où actuellement un mélange assez complexe et l'amoindrissement du nombre des poneys purs.

« La race conservée, améliorée, le nombre des produits augmentés, une certaine publicité effectuée dans les journaux techniques et de sport, et les débouchés augmenteront naturellement, donnant par suite une plus-value commerciale à ces chevaux, tout en fournissant des ressources au pays. »

Un Stud-Book des poneys tunisiens fut crée par arrêté du 1er août 1902, et depuis cette époque la marche régulière de cette institution a permis de se rendre compte exactement des ressources hippiques de certaines régions de la Tunisie jusqu'ici mal connues.

Les indigènes se sont montrés très satisfaits de l'initiative due à M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui leur a révélé l'existence, entre leurs mains, d'une nouvelle source de richesse. En 1903 et 1904, la commission du Stud-Book a examiné plus de 2.500 poneys et elle a inscrit 350 juments et 120 étalons. Avant cette création, les poneys des Nefza, des Amdoun et des Hédill se vendaient de 100 à 150 francs ; il n'est pas rare maintenant de voir ces chevaux se vendre 500 ou 600 francs. Certains sujets ont atteint le prix de 1.000 francs.

A l'extrémité nord de la vallée existe une petite plaine marécageuse de 500 à 600 hectares, qui aurait grand besoin d'être drainée. Les terres, en effet, sont souvent inondées en hiver, et les chaussées faisant défaut, il arrive parfois que les colons, partis le matin pour le marché voisin, ne peuvent, au retour, regagner leurs propriétés. Nous avons vu, cette année (1905), un nouveau marié rester ainsi en détresse pendant deux jours — et deux nuits — à l'hôtel du djebel Abiod, alors que sa femme l'attendait dans une ferme voisine. Il fut impossible à un autre colon de recevoir du pain frais pendant une longue semaine.

A l'Est de l'oued Maden se trouve la vallée de l'oued Bou-Zenna, moins grande que la précédente, mais plus tourmentée. Le djebel Si li-Ahmed se dresse, énorme, remarquable par la variété des sites et par la beauté des arbres d'essences diverses qu'on y rencontre. Sur les bords de l'oued Bou-Zenna se cache le douar des Oulad-Houimel, facilement reconnaissable au massif de verdure qui l'entoure. Ce douar, avec ses figuiers aux racines enchevêtrées, ses arbres fruitiers aux branches traînantes, forme un bouquet très séduisant.

Un petit sentier s'élève de là par des sous-bois merveilleux jusqu'à une ligne de faîte et traverse la forêt de chênes-liège des Oulad-Houimel. Le sol est presque partout couvert de fougères atteignant près de deux mètres de hauteur. Avant d'arriver à la ligne de faîte, on passe par une petite clairière d'où l'on jouit d'une belle échappée sur l'oued Maden et les Ouchteta.

Enfin, au Nord du territoire des Nefza, on arrive dans la vallée de l'oued Mela, qui traverse la route de Béja à Tabarca. On entre alors dans les fourrés ; les aulnes, les saules, les peupliers, les frênes, les ormaux offrent une végétation qui rappelle la France : les points de vue y sont sans cesse renouvelés, et il est facile d'entreprendre, en zigzag, d'agréables excursions. Je recommande tout spécialement les promenades ci-après : le Qaçer-Zaga, le Qaçer-Romane, les Oulad-Gassem, l'oued Damous, l'oued Belif, et, par les dunes qui font à la mer une haute rive de poudre d'or, le cap Négro. Ces promenades peuvent être exécutées en deux ou trois jours, à condition de s'installer au djebel Abiod.

Au cap Négro, pointe Extrême-Nord du Caïdat de Béja, se voient encore les ruines d'un ancien comptoir français, installé en 1666 par la Compagnie Royale d'Afrique, qui était autorisée à faire le commerce des blés et la pêche au corail, à l'exclusion des autres nations. L'entreprise ne réussit pas, et, après maintes péripéties, le personnel de la Compagnie dut s'embarquer précipitamment et gagner la haute mer, tandis que les soldats du bey de Tunis, au mépris des traités, se livraient au pillage du comptoir français et le détruisaient (1742).

C'est seulement depuis depuis 1896 que les Nefza sont connus des Français. A cette époque, trois de nos compatriotes, venus par hasard dans cette région, furent émerveillés par le pittoresque des sites et la douceur du climat. Ils s'y installèrent. Deux ans plus tard, le Domaine procéda au relevé d'une partie des terres qu'il possède dans la contrée, et toutes les surfaces relevées autour du djebel Abiod (1.800 hectares) furent immédiatement demandées par des Français. Mais surgirent alors toutes sortes de difficultés : les Arabes se prétendirent dépossédés et quelques-uns menacèrent d'empêcher par la force la prise de possession.

Afin d'éviter un conflit, la Direction de l'Agriculture porta le dif-

férend devant le Tribunal mixte : elle désirait conserver les 1.800 hectares qu'elle avait immatriculés, et les indigènes réclamaient la remise des terres qu'ils occupaient antérieurement. Le Tribunal était perplexe : il réfléchit longuement. Enfin, le président rendit son arrêt : nouveau Salomon, il coupa la poire en deux, attribuant 900 hectares au Domaine de l'Etat, sorte d'invitation à ne plus demander d'immatriculations domaniales dans la région, et remettant les 900 autres hectares aux réclamants.

L'emplacement où l'initiative privée avait déja fixé le centre des Nefza, est un point d'avenir. Situé à mi-chemin de Béja à Tabarca, sur une voie de grande communication, il sera desservi sous peu par un chemin de fer qui le reliera à Bizerte. (1)

En 1903 et 1904, la Direction de l'Agriculture a livré à la colonisation française aux Nefza treize lots de culture de 50 à 143 hectares, à des prix variant de 20 à 60 francs l'hectare, selon la situation et la qualité des terres. Pour des motifs spéciaux à la région et à l'époque, elle n'a pas imposé de charges d'intallation. Plusieurs de ces lots ont déjà été revendus par leurs propriétaires à de nouveaux colons qui s'y sont installés.

Toutes les cultures réussissent admirablement aux Nefza, notamment le blé, l'avoine, le sorgho, le maïs, l'arachide ; les pluies y sont régulières et fréquentes, même en été. Chez les indigènes, l'élevage est la principale ressource. Le marché qui se tient chaque semaine au djebel Abiod tend à devenir de plus en plus important ; le bétail qui l'alimente est petit, mais robuste, rustique, et fournit une excellente viande de boucherie.

La tribu des Nefza est pauvre, très dense et elle fut longtemps pressurée par les chefs indigènes. On représente les gens des Nefza comme hostiles aux roumis, fanatiques, turbulents ; et cependant M. Segond, qui vit au milieu d'eux depuis tantôt dix ans, m'assure qu'ils sont doux et maniables :

« Traités avec justice et modération, dit-il, ils offriront leurs terres aux arrivants, la colonisation se fera d'elle-même, et, pour peu que l'Administration s'y prête, cette colonisation sera française. »

Les vallées des Nefza ne sont guère salubres ; sous l'influence du

(1) La ligne Nefza Mateur est actuellement en voie d'exécution.

soleil les fermentations acquièrent dans ces marais une intensité considérable et donnent lieu à des fièvres typho-malariennes. On ne saurait donc trop conseiller aux colons de placer leurs habitations sur un coteau boisé : dans ce pays mamelonné, ils n'ont que l'embarras du choix.

Les forêts. — Les terrains forestiers occupent, dans le Caïdat de Béja, une superficie d'environ 34.000 hectares, dont 21.000 hectares boisés en chênes-liège. Le surplus comprend 7.000 hectares de dunes, soit nues, soit couvertes d'essences diverses, et enfin 6.000 hectares de broussailles.

La principale essence est le chêne-liège. Le chêne zéen ne s'y trouve que par taches disséminées et de peu d'étendue. Une végétation spéciale occupe la partie boisée des dunes littorales ; elle est composée de chênes verts, chênes kermès, genévriers de Phénicie et oxycèdres.

Dans cette région, l'organisation du service forestier ne date que de 1892. Le premier poste créé a été celui des Ouled-Gassem, le dernier celui de Tabarca ; l'un est rattaché à la brigade des Mogods, l'autre fait partie de la brigade des Mekna.

Les travaux de mise en valeur ont été commencés en 1892 et terminés en 1901. Ils ont consisté en : 1° établissement de vingt-deux kilomètres de tranchées de protection ; 2° ouverture de cent quatre-vingt-trois kilomètres de sentiers muletiers.

Les démasclages ont porté sur 940.000 chênes-liège. Les premières récoltes de liège ont commencé en 1901 ; elles ont donné jusqu'ici 3.600 quintaux de liège, qui ont été vendus 90,300 francs. Les forêts de cette région entrent à peine en production.

De 1894 à 1904, il a été livré à l'exploitation 50.000 chêne-liège impropres à la production du liège. Ces arbres ont donné 58.000 quintaux d'écorces à tan, qui ont été vendus 465.000 francs.

Il existe, dans ces forêts, six concessions de pacage de porcs qui comprennent 650 bêtes.

Les mines. — Quatre mines, dans le Caïdat de Béja, sont actuellement exploitées :

1° Concession du Djebel-ben Amar (zinc), à 30 kilomètres de Béja.

Elle emploie une centaine d'ouvriers et produit 4 à 5.000 tonnes par an de minerai titrant 50 %;

2° Concession du Khanguet-Kef-Tout, à 30 kilomètres de Béja, sur la route de Béja à Tabarca; 150 ouvriers; teneur du minerai 45 à 50 % de zinc et 30 % de plomb; 5 à 6.000 tonnes par an;

3° Concession de Sidi-Ahmet (Royale Asturienne), à 6 kilomètres à l'Est de la précédente. Une centaine d'ouvriers; teneur du minerai 40 à 50 % pour le zinc et 70 à 80 % pour le plomb; 4 à 5.000 tonnes par an;

4° Concession du Djebel-Charra (anglaise), à 10 kilomètres de Béja. Un cinquantaine d'ouvriers; 70 % de plomb; 3.500 tonnes par an.

Il existe, en grand nombre, dans les Amdoun et surtout dans les Nefza, des gisements de fer, de zinc et de plomb, mais ce sont généralement de petits gisements, de simples « poches » qui ne peuvent être exploitées faute de pistes et de moyens de communication. Les deux mines du Khanguet-Kef-Tout et de Sidi-Ahmet, en dehors de la main-d'œuvre italienne, emploient un certain nombre d'indigènes auxquels elles paient environ 400.000 francs de salaires par an.

Les routes. — La voie ferrée traverse le Contrôle civil de Béja, de l'Est à l'Ouest, dans toute sa largeur (50 kilomètres). Les stations comprises dans le territoire du Contrôle sont: El-Heri (halte), Medjez-el-Bab, Oued-Zerga et Pont-de-Trajan. De cette dernière gare part un embranchement de 14 kilomètres qui relie Béja à la ligne Tunis-Bône.

Les routes exécutées par le Service des Ponts et Chaussées sur le territoire du Caïdat de Béja sont les suivantes:

1° Route de Béja à Tabarca, 56 kilomètres dans le Caïdat. Elle est la plupart du temps impraticable jusqu'au 30e kilomètre, par suite du défoncement que lui font subir les lourds charrois provenant des mines du Khanguet-Kef-Tout et de Sidi-Ahmet. Cet état de choses est très préjudiciable aux intérêts de la région;

2° Embranchement de Qçar-Mezouar (route de Béja à Mateur) exécuté sur 7 kilomètres 500. Les travaux de prolongement doivent commencer cette année même pour la desserte de l'henchir Smada;

3° Chemin d'El-Afareg, construit sur 3 kilomèt. 200 et s'arrêtant actuellement au ravin d'écoulement des eaux de la source d'El-Afareg;

4° Raccordement de la piste d'Aïn-Draham (1 kilomètre 600) à la route de Medjez-el-Bab à Souk-el-Arba;

5° Route de Medjez-el-Bab à Souk-el-Arba, exécutée sur 33 kilomètres dans le Caïdat de Béja; il reste à faire 10 kilomètres pour arriver au pont de l'oued Kasseb. Cette route traverse le Munchar.

En outre, le service des Ponts et Chaussées a effectué, chaque année, des travaux d'aménagement sur des pistes desservant les fermes françaises du bled Béja.

Les routes suivantes sont, en ce moment même, à l'étude:

1° Route de Béja à Mateur, dont l'utilité ne peut être contestée. Elle facilitera un transit déjà important et drainera sur Bizerte de nombreux produits; traversant les régions les plus riches de la Régence, elle ouvrira à la colonisation de nouvelles contrées facilement exploitables, où le succès des agriculteurs, petits et moyens, sera assuré;

2° Route des Amdoun, décidée depuis lontemps. Elle desservira le village de Zaouiet-Median, les fermes françaises des Amdoun et plusieurs exploitations minières;

3° Prolongement de la route d'El-Afareg jusqu'à l'henchir Djebil; elle desservirait tout un groupement de colons français, ainsi que l'agglomération de Qçar-el-Hadid et regagnerait ensuite la route de Souk-el-Khemis;

4° Route des Nefza à Bizerte, traversant les Mogods. Réclamée avec insistance par les colons des Nefza, elle passerait aux abords du lac Sedjenane;

5° Route de Béja à Aïn-Draham, qui desservirait quelques fermes françaises et la mine du Djebel-Ahmar;

6° Route de Béjà à Pont-de-Trajan. Elle ne s'impose pas actuellement, mais pourra être envisagée lorsque les henchirs Magoula et Haouaria seront livrés à la colonisation.



A la fin de l'année 1904, le Caïdat de Béja comptait sur son territoire 55 fermes françaises occupant environ 12,000 hectares et faisant vivre 211 Français, propriétaires, métayers et ouvriers agricoles. La Direction de l'Agriculture a livré, dans ce Caïdat, cinquante lots de fermes à la colonisation; elle a cédé, en outre, un certain nombre de propriétés habous (par voie de substitution au Domaine de l'Etat),

composées, d'une part, de parcelles situées dans la banlieue de Béja et d'autre part, de quelques grands henchirs.

La totalité des terres ainsi remises à la colonisation française par la Direction de l'Agriculture dans le Caïdat de Béjà atteint le chiffre de 8.908 hectares, vendus 1.122.317 francs, soit, en moyenne, 136 francs l'hectare.

CHAPITRE III

La Colonisation dans le Caïdat de Medjez-el-Bab

Medjez-el-Bab. — Medjez-el-Bab, centre de 1.200 habitants, dont 150 Français, est situé à 65 kilomètres de Tunis ; il occupe, à 2 kilomètres 500 de la gare, une éminence peu élevée sur la rive droite de la Medjerda. Le pont que l'on franchit avant d'entrer dans le village a été construit par les Arabes au commencement du dix-huitième siècle, avec les pierres de l'ancien pont romain. Le village indigène fut fondé par les Maures chassés de l'Andalousie, au quinzième siècle.

Le cours de la rivière s'est un peu déplacé depuis l'époque romaine ; il entame la partie sud-ouest de la colline sur laquelle est bâtie Medjez-el-Bab, tandis que ses alluvions ont comblé, du côté Nord, une partie de son lit. La Medjerda a bien, en cet endroit, l'aspect d'un fleuve avec ses bords escarpés et ses îlots engageants où, en toute tranquillité, le pêcheur à la ligne s'installle. Elle arrose, le long de ses rives, quelques jardins, de belle prairies, et elle traverse une plaine fertile circonscrite au Nord-Ouest par le djebel Heydouss, au Nord-Est par les collines d'Es-Sbebil, à l'Est et au Sud par le djebel Morra, au Sud-Ouest par la chaîne qui termine, à la hauteur de Testour, les escarpements du djebel Bou-Sefra.

Le village n'a d'autre importance que d'être le siège du Contrôle civil du Caïdat de Medjez-el-Bab (annexe du Contrôle de Béja). Le commerce ne s'y développe pas, les transactions se faisant, soit à Béja pour la partie Nord du Caïdat, soit à Tunis directement pour la partie Sud. Le marché de Medjez-el-Bab est aujourd'hui fréquenté encore par un certain nombre de colons des environs, mais prochainement, dès que la route qui doit relier le Goubellat à Tunis sera établie, le trafic de la partie centrale du territoire se portera naturellement vers cette grande ville.

Les rues du quartier arabe de Medjez-el-Bab sont droites et presque toutes les maisons ont des toitures en tuiles — ce qu'ont voit très rarement dans les villages indigènes. Ici comme à Testour, habitations et habitants ont conservé le type andalou ; les petits enfants surtout sont remarquablement beaux.

La Direction des Travaux publics vient d'édifier à Medjez, pour le Contrôleur civil, une construction fort élégante, d'un bel effet, placée au milieu d'un bosquet tout près de la Medjerda. C'est la seule maison vraiment confortable de ce village.

Scolarité. — 111 élèves fréquentaient l'école de garçons en janvier de cette année (1905): 2 Français, 16 Italiens, 6 Maltais, 81 musulmans et 6 israélites. Deux maîtres seulement assurent le service.

L'école des filles est en même temps une école maternelle qui reçoit quelques tous petits enfants. Elle compte en ce moment 34 élèves: 4 petits garçons, dont 1 Français et 30 filles: 7 Françaises, 14 Italiennes, 3 Maltaises, 6 israélites. Ces pauvres enfants sont logés dans une masure délabrée où vent et pluie font rage pendant l'hiver, où, l'été, ils subissent une température de four crématoire.

Il est de tout urgence de construire une école des filles sur l'emplacement du fondouk municipal, ou bien de dédoubler l'école des garçons et d'y aménager, à peu de frais, l'école des filles.

Eaux et égouts. — Les habitants de Medjez-el-Bab réclament la construction d'un réseau d'égouts. Ils demandent instamment à la Direction des Travaux publics — si elle ne peut pour l'instant établir une conduite d'eau de Chaouach à Medjez (12 kilomètres), qui nécessiterait une dépense d'une centaine de mille francs — de leur faire don de quelques bornes-fontaines alimentées par un réservoir placé sur le point culminant du village, où l'eau de la Medjerda serait refoulée par la machine élévatoire.

Salubrité. — L'état sanitaire est satisfaisant à Medjez-el-Bab, de même que sur tous les points de colonisation du Caïdat, sauf dans une partie du Goubellat. Il se produit cependant en été d'assez nombreux cas de paludisme. Aussi, les habitants de la région, sur l'initiative de MM. Georges Ballut, contrôleur civil, Pilter, propriétaire du domaine de Qçar-Tyr, Desplats, délégué à la Chambre d'Agriculture, eurent-ils la généreuse pensée de doter Medjez-el-Bab d'un hôpital-infirmerie, simple, dénué de tout luxe inutile, mais appelé à rendre à nos compatriotes et à nos protégés tous les secours désirables.

C'est aujourd'hui chose accomplie. Grâce aux souscriptions, aux dons, à la bonne volonté de tous, au dévouement du docteur Poirson, médecin de colonisation, admirablement secondé dans sa tâche par sa femme, Mme la doctoresse Poirson, l'hôpital de Medjez-el-Bab, installé dans la maison indigène la plus confortable de la ville, vient d'ouvrir ses portes. Nous y trouvons : une salle de consultations et de pharmacie, une salle d'opérations, une salle commune de cinq lits pour Européens (hommes), une autre salle de cinq lits pour Européens (femmes), deux salles communes de cinq lits chacune, l'une pour les indigènes (hommes), l'autre pour les indigènes (femmes), deux chambres particulières ou d'isolement, une à deux lits, l'autre à un lit. Les frais d'installation ne dépassent pas 7.000 francs ; l'entretien est assuré en partie par une subvention annuelle de 4.000 francs, fournie tant par l'Administration des Habous que par le Gouvernement Tunisien. Le service médical est assuré par M. et Mme Poirson.

On ne saurait trop rendre hommage au sentiment qui a guidé les fondateurs de cette institution éminemment démocratique et fraternelle. Cette création, due aux efforts de quelques-uns, contribuera, sans nul doute, à faire apprécier aux indigènes les avantages qu'ils peuvent tirer de l'œuvre de civilisation entreprise dans ce pays par le Gouvernement de la République.

Les environs. — La petite colonisation n'a pu se développer aux alentours de Medjez-el-Bab par suite du manque de terres disponibles ; cinq ou six Français seulement y possèdent des lots de 15 à 30 hectares, où ils font de la culture maraîchère. Un peu plus loin, nous voyons quelques importants domaines que les propriétaires européens commencent à morceler, à vendre par parcelles ; certains ont établi des métayers et des fermiers sur leurs terres ; d'autre trouvent plus simple de louer aux Siciliens ou aux indigènes.

La Direction de l'Agriculture eut, en 1902, avec un propriétaire français, des négociations en vue d'acquérir une partie de l'henchir El-Baharine, situé sur la rive gauche de la Medjerda, à quatre kilomètres de Medjez, et traversé par la route de Tunis au Kef. La Commission d'étude envoyée sur les lieux reconnut que cette propriété de 700 hectares remplissait, tant au point de vue de la salubrité, de

qualité du sol, de la situation, qu'au point de vue des chances d'avenir, toutes les conditions nécessaires à l'installation des colons français. La Direction de l'Agriculture offrit donc au propriétaire, pour l'achat de 700 hectares, une somme de 77.000 francs, soit 110 francs l'hectare, prix raisonnable, car une parcelle de ce terrain, en flanc de coteau, est peu fertile et propre seulement à l'élevage. La proposition fut repoussée, et l'année suivante, cette partie de l'henchir El-Baharine était achetée par un Lyonnais.

Chassar-Tefaha. — La région Nord du Caïdat de Medjez-el-Bab s'étend en collines depuis la Medjerda jusqu'au montagnes de Chaouach et de Toukabeur. Dans la plaine, les terres sont argilo-calcaires et couvertes, sur quelques points, de touffes de jujubier. En s'élevant, le sol devient tuffeux, mais ce tuf est, paraît-il, de bonne qualité et à base de phosphatine ; on y rencontre la petite broussaille et de nombreux oliviers sauvages.

Plusieurs Européens possèdent dans cette contrée de grandes surfaces de terrain. Le domaine de Chassar-Tefaha, qui appartient à un Belge, a une superficie de 3.043 hectares ; il est situé à six kilomètres de Medjez et divisé en deux propriétés distinctes : Tefaha, de 1.643 hectares, et El-Goléa, de 1.400 hectares. Le propriétaire cultive 532 hectares de céréales et 90 hectares de vignes. Il a établi sur son domaine un métayer et un fermier ; le premier cultive 90 hectares de céréales, 16 hectares de vignes, et le second 200 hectares de céréales. 1.700 hectares de montagnes et de terrains de parcours sont loués aux Arabes. Plusieurs sources captées alimentent la propriété.

Le cheptel de Chassar-Tefaha comprend : 400 bêtes à cornes, 600 moutons et 500 porcs, sans compter les bêtes de trait. Le personnel se compose de 5 Français, 2 Italiens, 2 Maltais et 64 indigènes, dont un certain nombre de nègres. La ferme est reliée à Medjez par une bonne route et par la piste de Medjez à Chaouach.

A l'ouest de ce beau domaine se trouvent cinq autres propriétés françaises : une dépassant 1.000 hectares, deux de 500 hectares, une de 700 hectares et une dernière de 80 hectares. Le rendement moyen des céréales obtenu dans la contrée en 1904 a été de : blé dur, 8 quintaux à l'hectare ; blé tendre, 12 quintaux ; orge, 16 quintaux ; avoine, 18 quintaux ; fèves, 15 quintaux. L'année précédente, l'avoine avait

donné 25 quintaux à l'hectare. Les terrains de coteaux sont excellents pour la vigne.

Il existe en outre, dans la région, plusieurs propriétés intéressantes à cause surtout de leur rapprochement de la gare et du marché de Medjez-el-Bab. Ce sont :

1° L'henchir Sidi-Nasseur qui entoure le village de ce nom : habous privé dont certains dévolutaires vendraient volontiers leur part s'ils le pouvaient. Cet henchir, de 1.800 hectares, est situé presque entièrement en plaine, à 3 kilomètres de la gare de Medjez-el-Bab. Valeur moyenne de l'hectare : 200 francs ;

2° L'henchir Rhanem-es-Serir, de 150 hectares environ, appartenant à un indigène algérien, qui offre sa propriété au prix de 20.000 francs, soit 133 francs l'hectare ;

4° L'henchir Djedidi, habous privé de 2.000 hectares en broussailles mais faciles à défricher, situé à 8 kilomètres sur la route de Béja ; très belle source captée par les Travaux publics. Valeur approximative : 70 francs l'hectare. Impossibilité actuelle d'achat par l'Etat comme pour tous les habous privés ;

4° Enfin, à 12 kilomètres sur la route de Béja, une propriété de 1,800 hectares acquise dernièrement par un Italien à un israélite. Le nouveau propriétaire aurait l'intention de morceler ce terrain et d'y implanter des familles siciliennes.

La région est saine, il y fait moins chaud que dans la plaine de Medjez-el-Bab et la pluie y est plus fréquente. L'eau, d'excellente qualité se trouve à une petite profondeur, et,du versant des montagnes, sortent des sources abondantes.

Le service de la voirie laisse beaucoup à désirer ; les colons demandent que l'Administration se décide à faire la route de Toukabeur à la gare de Medjez-el-Bab, route qui doit traverser la plupart des propriétés françaises dont nous venons de parler.

Sur les crêtes des montagnes dominant la région, au milieu des ruines ensevelies sous la verdure, on aperçoit les curieux villages berbères de Toukabeur et de Chaouach. La visite de ces deux points est une des plus agréables excursions que l'on puisse faire, par une matinée de printemps, dans cette pittoresque partie de la Tunisie du Nord.

A l'est de Sidi-Naceur, dans la région du Caïdat comprise entre ce village et Grech-el-Oued d'une part, et Bordj-Toum d'autre part,

se trouvent quelques exploitations détachées du domaine de Chassar-Tefaha, dont une, l'henchir Esmedya, a une superficie de 550 hectares.

Les terres, argilo-calcaires, généralement fortes, sont froides et difficiles à travailler, aussi y obtient-on des rendements très variables. Un colon qui cultive rationnellement m'a dit qu'il n'avait jamais moins de 15 quintaux de blé à l'hectare et 25 quintaux d'orge, même en année sèche ; un de ses voisins, au contraire, me déclarait que la moyenne de rendement était chez lui de 10 quintaux à l'hectare pour le blé et de 16 quintaux pour l'orge. Les Arabes obtiennent une moyenne de quatre à cinq fois la semence. Tout, en somme, dans ces terres compactes, dépend du travail et de la fumure.

La contrée est aussi saine, mais elle est moins bien partagée que la précédente au point de vue hydrographique. Cependant, un abbé qui s'est spécialisé dans la recherche des points d'eau, affirme qu'en cet endroit existe, à 200 mètres de profondeur, le plus fort courant artésien de la Tunisie. L'abbé n'est pas infaillible, mais il serait intéressant de vérifier le fait et, s'il y a lieu, de capter cette nappe.

La colonisation sicilienne n'apparaît pas de ce côté, la terre y atteignant des prix élevés (250 à 300 francs l'hectare). Ces terres fortes exigent la culture bisannuelle, car on ne peut labourer l'été, et il ne faut pas moins, en cet endroit, de 150 hectares à une famille d'agriculteurs pour être assurée de la réussite. De pareilles étendues ne sont pas du ressort des Siciliens.

Les colons sollicitent du Gouvernement Tunisien la mise en état de la route de Tebourba à Medjez-el-Bab passant par Bordj-Toum.

Oued-Zerga. — Le domaine d'Oued-Zerga est situé au nord-ouest du Caïdat de Medjez-el-Bab, sur la limite du Caïdat de Béja et près de la station d'Oued-Zerga. Il fut acheté, en 1880, par un Français qui avait obtenu la concession de l'entretien de la voie ferrée de Tunis à la frontière algérienne, puis revendu à une Société qui prit le nom de « Société foncière d'Oued-Zerga ». Sa superficie, entièrement immatriculée, était de 9,000 hectares.

Pendant une vingtaine d'années, la presque totalité du domaine fut louée aux indigènes comme terrains de parcours. Toutefois, chaque année, on en défrichait des parcelles, on plantait de la vigne, on cons

truisait des maisons, des hangars et des étables : la Société s'apprêtait à morceler l'immense propriété.

Le démembrement commença en 1901 par la vente de l'henchir Douemis (2.000 hectares dans le Caïdat de Béja), à trois jeunes Français qui y créèrent trois fermes dont nous nous sommes précédemment occupé. Depuis cette époque, six autres lots variant de 100 à 300 hectares furent acquis par des Français, parmi lesquels nous trouvons un fonctionnaire tunisien et deux colons algériens venus du département de Constantine. Cinq métayers corses sont, en outre, installés sur la propriété. La Société foncière d'Oued-Zerga, dont M. Aquaviva est le gérant, leur fournit le logement, le matériel agricole, le bétail, les semences et une avance mensuelle pour leur entretien et le paiement des ouvriers supplémentaires. Ils ont droit aux trois cinquièmes de la récolte : chacun d'eux cultive annuellement 60 hectares de céréales.

Avant le morcellement, la Société avait tenté de vendre sa propriété moyennant la somme de 500.000 francs, à une Compagnie italienne dont l'intention était d'installer sur ces terres un certain nombre de familles siciliennes enzelistes. Le projet échoua, les Italiens trouvant le prix exagéré. Ce fut alors que la Société décida de vendre par parcelles et d'établir des métayers. L'affaire paraît être actuellement en voie de réussite.

Les terres d'Oued Zerga sont argilo-sablonneuses, riches en azote (de 2 à 3 %) ; elles conviennent à la culture des céréales et à l'élevage.

Le régime des pluies est sensiblement le même que celui de Béja. La région est assez fiévreuse dans les fonds de vallée, mais saine sur les coteaux. Le paysage est agréable.

Les sondages effectués ont signalé l'existence d'eau potable dans tous les lots ; un puits de 7 mètres de profondeur, creusé à 100 mètres de la cave, fournit 50 mètres cubes d'eau excellente par jour : il suffit à l'alimentation des fermes.

Le centre d'Oued-Zerga ne tarderait pas à prospérer si on le dotait d'une école. Quelques pères de famille songent à le quitter parce que leurs enfants ne peuvent y recevoir l'instruction qu'ils désirent leur donner.

Qçar-Tyr. — Le domaine de Qçar-Tyr, d'une étendue de 3.400

hectares, est situé à 39 kilomètres à l'ouest de Tunis, près de la route de Tunis au Kef, et à 18 kilomètres au sud-est de Medjez-el-Bab.

L'aspect de la propriété est une série de vallées et de plateaux inclinés du sud au nord. Le bordj, que l'on aperçoit d'une grande distance à mi-coteau, se détache par ses murs blancs sur le vert sombre de la campagne ; il est entouré de massifs d'arbres divers et de beaux vignobles. Climat sain ; le paludisme est inconnu à Qçar-Tyr.

Les terres, silico-ferrugineuses, sont de toute première qualité ; elles rendent, en moyenne, de 20 à 22 quintaux par hectare pour les céréales, sous condition expresse de semer tôt, avant le 20 octobre ; 150 hectares sont ensemencés chaque année en blé, orge et avoine.

Le vignoble atteint près de 140 hectares produisant, en moyenne, de 80 à 100 hectolitres par hectare ; le vin est bon, de belle couleur ; il a un écoulement assuré en France et en Angleterre.

Le pâturage est fort apprécié des Arabes, qui passent, avec le gérant du domaine, des contrats de location pour le parcours des troupeaux. Il n'est pas rare de voir, dans les broussailles de Qçar-Tyr, 20.000 bêtes à cornes et moutons.

On utilise le romarin qui pousse à foison dans ces broussailles (plus de 1.500 hectares) en le soumettant à la distillation. Un appareil perfectionné, installé à quelque distance du bordj, triture 5.000 kilogrammes de plantes par jour et produit de 200 à 350 francs d'essence fine. Le géranium y est également traité et donne de bons résultats. Ces essences, très rémunératrices, sont livrées en Angleterre pour la savonnerie ou bien aux caravanes qui, du fond du désert, viennent chercher des parfums à Qçar-Tyr. Le gérant du domaine est le fournisseur attitré du Mahdi, avec lequel il entretient — à distance — d'amicales relations.

Il existe enfin sur la ferme un rucher de 350 ruches, installé d'après la méthode la plus moderne et produisant du miel de qualité exceptionnelle. Chaque ruche donne, en moyenne, 22 kilogrammes de miel.

Le domaine de Qçar-Tyr appartient à un Anglais, M. Pilter, fils d'un ingénieur-mécanicien qui a puissamment contribué au développement de la machine agricole en France. Cette superbe propriété

est gérée par le gendre de M. Pilter, M. Desplats, délégué de la région à la Chambre d'Agriculture de Tunis.(1)

M. Pilter et M. Desplats, gentleman-farmer courtois et agronomes des plus distingués, ont su tirer un merveilleux parti de la propriété, qui, au moment de l'achat, était tout entière couverte de broussailles parmi lesquelles de nombreux oliviers et caroubiers sauvages. On y a greffé plus de 10.000 de ces sauvageons et planté de véritables forêts d'eucalyptus, de pins, de casuarinas, d'amandiers, qui ont admirablement réussi. On compte actuellement sur la ferme environ 50.000 arbres de belle venue, provenant en partie des deux grandes pépinières de Qçar-Tyr.

L'eau est de bonne qualité. Quatre puits donnent à peu près 200 mètres cubes par jour, et de vastes citernes ont été aménagées. Le pluviomètre enregistre en moyenne 55 centimètres par an, ce qui assure, d'une façon constante, une quantité d'eau suffisane pour les besoins de l'exploitation.

Le matériel agricole et vinicole est assez complet. Il comprend : un appareil de labourage à vapeur, une moissonneuse-lieuse, une batteuse à vapeur et toute une série d'instruments d'intérieur et d'extérieur de ferme. La cave a été construite après une étude approfondie, non seulement des caves existant en Algérie, mais aussi de celles du midi de la France, en combinant les avantages de ces dernières avec le style propre uu pays.

En 1902, M. Pilter voulut faire à Qçar-Tyr un essai de colonisation sicilienne. Il s'adressa, dans ce but, à un *entrepreneur de colonisation* de Tunis, qui lui fournit une soixantaine de familles. Le propriétaire offrait à chaque famille un lot urbain qui devait être affecté à la construction de l'habitation, de la cave et de l'écurie, plus un lot rural destiné à la plantation de la vigne, du géranium, des céréales et des arbres fruitiers. Il s'engageait à faire travailler ces Siciliens sur son domaine, de préférence à toute autre main-d'œuvre, à employer les femmes et les enfants à la coupe du romarin pour la distillerie, à acheter les raisins, le géranium et les autres produits au taux du cours. Un contrat de location avec enzel rachetable fut établi, mais ni l'entrepreneur, ni les familles siciliennes, composées il est vrai d'éléments médiocres, n'exécutèrent les engagements, et les Sici-

(1) Le domaine de Qçar-Tyr a été vendu en 1906 à la Société de Colonisation française, pour la somme de 800.000 francs.

liens regagnèrent Tunis après un séjour de quelques mois à Qçar-Tyr.

Henchir Paolo. — L'henchir Paolo fait partie d'un ensemble de propriétés domaniales (7.000 hectares environ), situées dans les Caïdats de Tébourba et de Medjez-el-Bab. Les henchirs Zakaria, La Campagne et Ben-ech-Chaldy appartiennent au Contrôle civil de Tunis, l'henchir Paolo au Contrôle civil de Béja. Ce dernier seul, pour le moment, nous occupe.

L'henchir Paolo, situé à 16 kilomètres de Medjez-el-Bab, sur la limite est du Caïdat et près du domaine de Qçar-Tyr, est traversé par la route de Tunis au Kef. D'une superficie de 1.133 hectares, les terres, argilo-calcaires, sont propres à toutes les cultures ; dans la plaine la couche argileuse est très pronfonde, tandis que sur les coteaux le sol est plus calcaire et d'une compacité beaucoup moindre. La Commission nommée pour visiter les henchirs ci-dessus indiqués estima que les terres de plaine valent, en moyenne, 200 francs l'hectare, celles des coteaux de 25 à 50 francs l'hectare.

La région est saine, la sécurité parfaite, mais l'eau est peu potable ; l'Administration conseille donc aux acquéreurs de prévoir la construction d'une citerne.

La Direction de l'Agriculture a morcelé l'henchir Paolo en trois lots de 243, 314 et 376 hectares, qui ont été livrés à la colonisation en décembre dernier. Ils ont été vendus ensemble 72.900 francs, soit une moyenne de 78 francs l'hectare.

Testour. — Testour, situé à 35 kilomètres de Tunis, sur la route du Kef, est une petite localité coquette, reconstruite comme Medjez par les Maures chassés de l'Andalousie, avec les matériaux empruntés aux ruines de *Tichilla*.

Le village compte 5.000 habitants ; sa place rectangulaire, ses rues rectilignes, ses maisons en auvent lui donnent l'aspect d'un bourg européen. Le minaret de Testour est un des plus beaux monuments arabes de la Tunisie ; il ressemble au campanile de certaines églises d'Espagne.

Un marché important se tient à Testour le vendredi ; les indigènes y apportent une poterie spéciale, des jarres et des tuiles. Ici surtout, les ethnographes peuvent reconnaître, sous le haïk ou le burnous,

les descendants des Andalous ; les noms mêmes des habitants de Testour indiquent fort clairement leur origine : on les désigne encore dans le pays sous le nom d'*Andleuss*.

La route qui conduit de Medjez-el-Bab à Testour (20 kilomètres), se développe pendant 12 kilomètres à travers une large plaine mamelonnée qui pourrait être riche si les indigènes ne l'avaient laissée envahir par le jujubier sauvage et le lentisque. Cette route longe un monticule sur lequel est bâti le petit village de Slouguia, dont le minaret ne manque pas d'élégance, puis elle côtoie les coteaux situés entre la Medjerda et les djebels Djebs et Krab, pour ensuite traverser un petit bois d'oliviers au sortir duquel on aperçoit Testour, distant de sept kilomètres de Slouguia.

Après Testour, le paysage se transforme : on passe l'oued Siliana (vestige d'un pont romain), puis on contourne une succession de vallons couverts de broussailles qui délimitent les bassins de Siliana et de l'oued Khalled, pour gagner le plateau où s'élèvent les ruines d'Aïn-Tounga, à neuf kilomètres de Testour, limite ouest du Caïdat de Medjez-el-Bab.

En 1902, la Direction de l'Agriculture examina s'il y avait intérêt à acheter l'henchir habous Essekira, situé à 6 kilomètres au nord de Testour. Après enquête, on se rendit compte que sur 2.000 hectares environ, 200 seulement, baignés par la Medjerda, pouvaient être cultivés avec avantage, le restant de l'henchir se composant de montagnes et de ravines. La faible proportion de terres utilisables fit abandonner le projet d'achat.

Dans les environs d'Aïn-Tounga, quelques plateaux seraient favorables à la culture des céréales, mais ils sont peu étendus, et la contrée, broussailleuse et vallonnée, est plus particulièrement propre à l'élevage.

Le Goubellat. — La partie centrale du Caïdat de Medjez-el-Bab est constituée par un vaste plateau appelé « bled Goubellat », comprenant les propriétés domaniales dites Sidi-Nagi, Gammarti et Briouigh.

En 1895, M. Bourde, Directeur de l'Agriculture, n'ayant pas à sa disposition, comme aujourd'hui, un fonds de colonisation pour achat de terres, et désireux cependant de fixer des colons dans les terres habous du nord, qui représentaient à ses yeux la réserve la plus sé-

rieuse du Domaine de l'Etat, eut l'idée de continuer ce que Khéreddine avait fait jadis au Fahs, c'est-à-dire de vendre à enzel aux indigènes locataires du Domaine les terrains qu'ils occupaient depuis de longues années. Cette opération devait s'effectuer tout d'abord au Goubellat ; elle devait avoir pour résultat de procurer à l'Etat les rentes qu'il aurait cédées ensuite à la Djemaïa en échange de terrains plus convenables pour les colons. A cette conception, M. Bourde en associait une autre, certainement plus séduisante, qui était de ne consentir l'acte d'enzel qu'autant que le terrain avait été préalablement défriché des jujubiers qui l'envahissaient à l'extrême. Mais ce travail dépassant les forces d'une famille s'il devait être exécuté dans un court espace de temps, le promoteur de l'idée prévoyait des corvées de tous les habitants de la région, passant successivement d'un lot à un autre pour le défrichement.

L'étude approfondie de la question fit constater qu'elle se heurterait à des difficultés sans nombre, dont la paresse des indigènes, leur résistance à l'idée du travail pour autrui, leur inaptitude même à se servir des outils de défrichement n'étaient pas les moindres. En même temps l'Administration, à court de terres pour la colonisation, pensait que le Goubellat ne méritait pas les critiques que d'aucuns prodiguaient sans motif bien déterminant, et, dès 1898, elle mettait en cours le projet de céder directement les terrains du Goubellat à des colons français, projet dont elle a lieu aujourd'hui d'être pleinement satisfaite : le Goubellat est en effet l'un des plus riches groupements de colons français qui aient été formés en Tunisie, par l'Administration.

Le Goubellat, ou plutôt Sidi-Nagi, la partie du bled qui a été la première allotie par le Domaine, est situé à 15 kilomètres au sud de Medjez-el-Bab, village auquel il est relié par une excellente route de construction récente. Le bled Goubellat est entouré de tous côtés par des chaînes de montagnes assez accidentées : au Nord, le djebel Morra et le djebel Bou-Mouss le séparent de la vallée de la Medjerda ; à l'Est, quelques collines et le plateau de Sidi-Mediane forment barrière entre Le Goubellat et la route de Tunis au Kef ; au Sud, un vaste plateau broussailleux, marécageux pendant l'hiver, le sépare de la vallée de Bou-Arada ; enfin, la longue chaîne du djebel Rihane, qui se termine près de Slouguia, ferme l'horizon à l'Ouest. En somme, le

Goubellat est une vaste cuvette qui, d'après certains auteurs, formait, dans la haute antiquité, un immense lac.

Les premiers lots furent livrés à la colonisation vers 1898 et le premier colon qui planta sa tente dans le bled si décrié était un ancien fonctionnaire du Gouvernement Tunisien, M. Ducurtil. Les montagnes boisées qui entourent la plaine, sa situation sur la grande route des caravanes venant du Sud, ses pâturages, la composition du sol, tout prêtait à la réussite du centre français dans cette région où l'occupation romaine avait laissé de si nombreuses traces. La venue des colons ne devait donc pas se faire attendre, et, en effet, le mouvement se produisit avec une incroyable rapidité : aujourd'hui le centre du Goubellat possède, dans l'agglomération des trois propriétés domaniales de Sidi-Nagi, Gammarti et Briouigh, de belles fermes françaises qui, chaque année, s'agrandissent.

Des coteaux à pentes douces occupent un tiers du bled ; les deux autres tiers sont en plaine. Les terres noires, argilo-calcaires, sont de bonne qualité. La nappe d'eau potable se trouve à une profondeur de 5 à 15 mètres ; la moyenne annuelle des pluies est de 500 millimètres.

Les principales cultures sont : l'avoine, l'orge, la fève et le blé ; le rendement moyen, établi d'après la récolte des trois dernières années, a été de 23 quintaux par hectare en avoine, 20 quintaux en orge, 30 quintaux en fèves, 13 quintaux en blé. Les méthodes de culture tendant à s'améliorer, les colons qui, au début, labouraient leurs champs avec quelque insouciance, se sont vite rendu compte que la fumure était nécessaire, que les labours de printemps, l'assolement régulier ne pouvaient qu'augmenter le rendement ; ils opèrent, aujourd'hui, rationnellement.

Le Goubellat est un pays excellent pour l'élevage ; l'herbe s'y trouve en abondance, variée et nourissante ; les résultats obtenus jusqu'alors par les éleveurs sont des plus satisfaisants. Il manque encore, à la plupart des colons, des écuries assez spacieuses pour leur permettre d'augmenter leur cheptel, mais chaque année voit s'élever des constructions nouvelles et le choix des géniteurs devient plus judicieux. Des essais intéressants ont été faits par M. Ducurtil pour l'introduction du zébu, et l'on peut voir, au Goubellat, une assez nombreuse famille de zébus qui remplacent très avantageusement dans les travaux de culture les bœufs du pays.

Un emplacement de 13 hectares, en bordure de la route de Bou-Arada à Medjez-el-Bab, a été réservé au centre de lotissement de Sidi-Nagi pour la création d'un groupement urbain. Un bureau de Postes et Télégraphes, une école et un bureau de tabac sont installés sur ce point ; un hôtelier, un boulanger et un forgeron sont également établis au centre du village, et l'Administration tient, à la disposition du public, des lots urbains de 2.000 mètres carrés environ. L'école ne reçoit encore que douze enfants : cinq garçons et sept filles, tous Français. Quelques autres enfants de colons ne peuvent fréquenter l'école par suite de l'éloignement des fermes et du défaut de moyens de communication.

Les colons du Goubellat demandent :

1° Le prolongement de la route sur Tunis ; un simple tronçon de 14 kilomètres leur permettrait de faire eux-mêmes leurs transports sur Tunis, ou tout au moins d'obtenir des tarifs moins onéreux que ceux qu'ils subissent actuellement. La Direction de l'Agriculture a accordé déjà des crédits au Service des Travaux publics dans ce but ;[1]

2° L'établissement de pistes reliant les fermes françaises situées sur les henchirs Gammarti et Briouigh, au point central du groupement ;

3° L'installation au Goubellat d'un dépôt d'étalons.

Quarante-deux lots de culture ont été livrés à la colonisation française à Sidi-Nagi, de 1900 à 1903 (premier lotissement) ; leur contenance varie de 75 à 150 hectares. Au total, 2.300 hectares ont été vendus pour la somme de 112.422 francs, soit en moyenne 48 francs l'hectare.

L'henchir Gammarti (deuxième lotissement), comprend trente lots, vendus à des agriculteurs français, de 1902 à fin 1904. La moitié de ces lots n'atteint pas 100 hectares ; l'autre moitié varie de 100 à 160 hectares. Au total, 1.800 hectares, vendus 113.300 francs, soit en moyenne 64 francs l'hectare.

L'henchir Briouigh (troisième lotissement), vient d'être livré à la colonisation. Il est situé à 5 kilomètres au Sud-Est du centre de Goubellat. Environ 1.700 hectares de terres, à peu près uniformes, de

(1) En cours d'exécution.

consistance moyenne, se prêtent à toute culture. Une partie du terrain, à flanc de coteau, a été réservée pour former un communal où les indigènes auront accès aussi bien que les Européens. L'autre partie a été divisée en quinze lots, dont sept de 100 à 137 hectares (au total 829 hectares), ont été vendus, en 1904, à sept agriculteurs français, moyennant la somme de 80.300 francs, c'est-à-dire 97 francs l'hectare.

En résumé, la Direction de l'Agriculture a livré à la colonisation française, en moins de cinq ans, la presque totalité des terrains qu'elle possédait dans les henchirs Sidi-Nagi, Gammarti et Briouigh, environ 5.000 hectares, vendus 306.000 francs, soit en moyenne 61 fr. 20 l'hectare.

Quelques propriétés ont déjà été revendues par les premiers occupants à raison de 150 et 180 francs l'hectare. Cependant, ce qui dans l'ensemble caractérise le Goubellat, c'est la fixité des colons qui y ont élu domicile et qui tous y ont fait des installations durables, généralement confortables et spacieuses. Ces indications démontrent le réel succès qu'a obtenu sur ce point la Direction de l'Agriculture.

Bou-Arada. — La vallée de Bou-Arada est fort belle, excellente pour la culture des céréales et l'élevage ; la vigne a bien réussi dans le domaine Taine, propriété de 4.800 hectares, dont 300 environ défrichés et ensemencés chaque année, sous la direction de M. Rolland, ingénieur-agronome et gérant du domaine.

L'Etat possède, dans la région de Bou-Arada, près de 25.000 hectares, constitués, en majeure partie, par des coteaux couverts d'oliviers sauvages, de pins d'Alep et de hautes broussailles. La Direction de l'Agriculture a enlevé, dernièrement, aux locations indigènes et au régime forestier 3.250 hectares de terrains argilo-calcaires situés sur les henchirs El-Aroussa, Moukalef et Fross. Ces 3.250 hectares sont allotis et vont être sous peu livrés à la colonisation.[1]

Le centre des trois propriétés alloties se trouve à une distance de 45 kilomètres de Medjez-el-Bab, 22 kilomètres de Testour, 15 kilomètres de l'important marché de Bou-Arada, installé au milieu du domaine Taine, et à 110 kilomètres environ au sud-ouest de Tunis.

Le pays est sain et sur tout le territoire qui nous occupe on cons-

(1) La plupart des lots sont aujourd'hui vendus à divers agriculteurs français.

tate fort rarement des cas de paludisme. Il pleut suffisamment pour assurer la récolte des céréales qui donnent en moyenne 12 quintaux à l'hectare. L'année dernière (1904) il est tombé à Bou-Arada 656 millimètres d'eau ; pendant l'hiver de cette même année, le thermomètre est descendu à 3 degrés au dessous de zéro; on a observé au mois d'août 47 degrés.

Les trois henchirs, qui bientôt vont former un superbe point de colonisation au milieu d'une contrée rappelant les plus beaux coins de l'Auvergne, sont sillonnés de pistes qu'il suffira d'améliorer pour desservir utilement les fermes françaises. Le chemin de fer de Pont-du-Fahs à Kalaà-es-Senam traverse ces propriétés dans toute leur longueur, et deux stations, celle de Bou-Arada et celle d'El-Aroussa, desserviront les colons qui s'y installeront. Enfin, au point de vue hydrographique, la région ne laisse rien à désirer : deux oueds coulent toute l'année, l'oued Siliana et l'oued Remil l'arrosent du Sud au Nord ; de nombreuses sources provenant du djebel Ribane fournissent de l'eau potable en quantité suffisante. Le débit de la source de Bou-Djelida est assez abondant pour assurer l'alimentation d'un centre; il suffira de la capter et de la canaliser jusqu'à ce point.

D'une manière générale, toutes les terres sont de bonne qualité, faciles à travailler, propres à toutes les cultures. On trouve, dans la plaine, des terrains d'alluvions de grande profondeur; en coteau, le terrain calcaire jurassique est excellent pour la vigne et pour l'olivier. Dans les ruines romaines, très nombreuses, on découvre beaucoup de moulins à huile.

L'abondance des jujubiers rendra parfois la mise en valeur de ces terrains assez onéreuse ; il y existe d'autres broussailles, mais ce qui domine, c'est l'olivier sauvage qui, en certains points, forme de véritables forêts. Il sera facile, en les greffant, de faire produire ces arbres vigoureux ; d'ailleurs, les Arabes de la vallée de Bou-Arada, conseillés par M. Rolland, ont déjà greffé, sur leurs terres, près de 6.000 oliviers sauvages qui poussent admirablement.

La composition du sol est partout à peu près la même. La valeur moyenne des terrains, *non défrichés*, peut être fixée à 75 francs l'hectare. Des terrains de parcours seront réservés aussi bien pour les Européens que pour les Indigènes. Un centre industriel sera créé plus tard près de la gare d'El-Aroussa.

Les forêts. — Il existe dans la partie Sud de l'annexe de Medjez-el-Bab une certaine étendue de forêts dont on peut évaluer la contenance à 22.500 hectares.

Ces boisements appartiennent au groupe forestier qui s'étend au sud de la Medjerda sur les plateaux des Contrôles civils de Tunis, Mactar, Thala et Kairouan.

Les peuplements se composent surtout de pins d'Alep avec du chêne yeuse en mélange. On y rencontre aussi, à l'état secondaire, l'olivier sauvage et le genévrier.

Les forêts de l'annexe de Medjez-el-Bab se répartissent en cinq massifs, savoir :

Forêt du Goubellat, d'une contenance approximative de	1.500 hectares.
Forêt du djebel Rehass	1.000 —
Forêt du Bou-Arada (partie)	16.500 —
Forêt de Siliana	1.500 —
Forêt de Sidi-Abdallah-ben-Cheïd (partie)	2.000 —
	22.500 hectares.

Partout les peuplements sont en fort mauvais état, ayant continuellement souffert de dévastations de toute nature : incendies, pâturages exagérés, défrichement, exploitations abusives, écorcements, etc. Ils ne donnent aujourd'hui que de menus produits consistant en bois et en charbon, perches pour la construction de gourbis, bois pour la construction des charrues et jougs. Les arbres morts sont soumis à la distillation pour fournir du goudron.

Il n'y a pas lieu de chercher à augmenter la quantité de produits ligneux réalisés actuellement dans ces forêts, car leur état d'appauvrissement est tel que les exploitations, plus intensives, ne tarderaient pas à entraîner leur disparition. Il est au contraire indispensable de les ménager afin de favoriser leur reconstitution, car leur présence diminue le ruissellement et facilite la pénétration des eaux pluviales dans le sol, l'alimentation des nappes souterraines, et contribue au maintien des terres sur les pentes.

La conservation et l'amélioration des forêts de cette catégorie ne peuvent être obtenues que par une surveillance assidue et une répression énergique des délits. Or, les ressources dont dispose le Service forestier pour assurer la police dans les forêts de pins des pla-

teaux sont insuffisantes. Le personnel français est réduit dans cette région à dix brigadiers et gardes pour une étendue boisée de plus de 400.000 hectares distribué en massifs épars sur les territoires de six Contrôles civils. En particulier pour l'annexe de Medjez-el-Bab, la surveillance des quatre premiers massifs est confiée à un garde demeurant au djebel Mansour, dans le Contrôle de Tunis, et celle du cinquième au brigadier en résidence au Kef. Ces préposés, qui ont à surveiller chacun une étendue considérable, ne peuvent revenir sur les mêmes points qu'à des intervales éloignés : entre deux tournées consécutives, les indigènes peuvent commettre des délits presque en toute sécurité.

Les routes. — Deux voies ferrées traversent le Caïdat de Medjez-el-Bab : au Nord, la ligne de Tunis à Bône ; au Sud, la ligne de Tunis à Kalaà-es-Senam.

Les routes carrossables sont :

1° Route de Tunis au Kef, traversant le Caïdat du trentième au quatre-vingt-quinzième kilomètre ; elle dessert l'henchir Paolo, Oçar-Tyr, Medjez-el-Bab, Slouguia, Testour et Aïn-Tounga ;

2° Route de Medjez-el-Bab à Souk-el-Arba (25 kilomètres de chaussée empierrée) ; elle dessert le centre d'Oued-Zerga ;

3° Route de Medjez-el-Bab à Heydouss (chaussée empierrée sur 5 kilomètres 500) ; dessert la région de Chassar-Tefaha ;

4° Route de Medjez-el-Bab à Maktar, par le Goubellat et le Bou-Arada (chaussée empierrée de Medjez au Goubellat ; piste carrosable ensuite).

5° Route du Goubellat à Kairouan (empierrée sur 7 kilomètres 400).

Il existe également plusieurs pistes carrossables que le Service des Pont-et-Chaussées s'efforce d'améliorer chaque année. Les principales sont : la piste des Oulad-Aoun (région du Goubellat) ; piste de Medjez à Chaouach, de Medjez à Toukabeur, du Goubellat à Testour, de Medjez à Tébourba.

Deux routes sont en ce moment à l'étude et sur le point d'entrer dans la période d'exécution :

1° La route de Medjez-el-Bab à Toukabeur (trois projets ont été étudiés) ;

2° La route du Goubellat à Tunis. Il faut nous arrêter un instant

sur ce tronçon de route, car il deviendra légendaire. Avant qu'il en fût question, les colons du Goubellat nageaient dans la douce quiétude ; très légitimement fiers de leur œuvre, joyeux de vivre, pour eux, le reste du monde était néant ; on enregistrait périodiquement de nombreuses naissances et la progéniture, comme les canards, poussait à merveille : c'était l'âge d'or.

Jusqu'alors le groupement français s'était contenté de la route, d'ailleurs en parfait état, reliant le Goubellat à Medjez, lorsque, tout à coup, un colon insinua « qu'il était absolument nécessaire d'établir une voie raccordant le Goubellat à la route du Kef-Tunis». Ce petit embranchement de rien du tout (une quinzaine de kilomètres à peine) permettrait aux gens du Goubellat de se rendre directement à Tunis sans passer par Medjez.

L'idée, par tous, fut trouvée géniale. Mais, dès lors, l'harmonie s'évanouit, les querelles surgirent, âpres, quand il fut question du tracé. Les uns voulaient que la route suivît la piste de Tunis, les autres préconisaient le passage par les Ouled-Aoun, un troisième lot tentait de démontrer que la vallée de l'oued Ahmar, était, au contraire, la seule indiquée pour l'ouverture de la nouvelle voie. Chacun, selon ses intérêts, tirait à lui la couverture. La question devenait irritante, les groupes restaient irréductibles et le Contrôleur civil ne savait plus où donner de la tête. Mais les envoyés des Directions de l'Agriculture et des Travaux publics, pondérés et méthodiques, purent résoudre équitablement le problème et concilier, autant que possible, les intérêts en jeu. Et, grâce à eux, la concorde et la joie planent aujourd'hui sur le pays pacifié.

Le projet de raccordement du Goubellat à la route Kef-Tunis est approuvé dans son ensemble. Un tronçon de piste carrossable est exécuté sur 3 kilomètres de longueur. Il reste encore 11 kilomètres 700 de plateforme à construire, mais on y a travaillé avec ardeur, et dès maintenant les colons du Goubellat peuvent transporter, par la nouvelle voie, leurs denrées à Tunis.

Mines. — Une seule mine, celle de Kef-Lasfar, d'une superficie de 858 hectares, existe dans le Caïdat de Medjez-el-Bab. Cette mine de zinc et de plomb, exploitée depuis le mois de septembre 1901, est située dans la région du Goubellat, à 14 kilomètres environ de Medjez. Elle a transporté, en 1904, 265 tonnes de minerai.

*
* *

Le territoire du Caïdat de Medjez-el-Bab comprend environ : 60.000 hectares de terres labourables ; 25.000 hectares de prairies ; 30.000 hectares de pâturages ; 122.000 hectares de landes et de terres incultes ; 500 hectares de vignes ; 300 hectares d'olivettes ; 2.000 hectares de cultures diverses. En 1904, les contenances ensemencées (cultures indigènes et européennes) ont été de : 8.000 hectares de blé ; 7.600 hectares d'orge ; 1.300 hectares d'avoine ; 700 hectares de maïs : 400 hectares de fèves. Le rendement moyen, par hectare, a été de : 11 quintaux pour le blé ; 13 quintaux pour l'orge, l'avoine et le maïs ; 18 quintaux pour les fèves. On comptait, en cette même année, dans le Caïdat : 1.200 chevaux ; 600 mulets ; 3.000 ânes ; 500 porcs ; 800 chameaux ; 7.400 bœufs ; 30.000 moutons ; 45.000 chèvres.

En dehors des fonctionnaires et des industriels fixés dans les villages, 140 familles françaises occupent, dans le Caïdat de Medjez-el-Bab, environ 37.800 hectares de terres. 31.800 hectares ont été acquis directement aux indigènes ; 6.000 hectares ont été livrés à la colonisation par la Direction de l'Agriculture.

CHAPITRE IV

CONCLUSIONS

La superficie des deux Caïdats et du Contrôle civil de Béja est de 375.000 hectares environ. En 1900, 94 fermes françaises occupaient 44.500 hectares de ce territoire ; deux ans plus tard, nous y trouvons 117 fermes françaises installées sur 46.700 hectares ; enfin, en janvier de l'année courante, nous comptons 65 fermes françaises occupant 12.000 hectares dans le Caïdat de Béja, et 140 fermes francaises sur 38.000 hectares dans le Caïdat de Medjez-el-Bab, soit 205 fermes françaises occupant 50.000 hectares sur le territoire de ce Contrôle civil.

La population du Contrôle de Béjà dépasse 100.000 habitants, dont 5.500 Européens, se répartissant ainsi : 4.450 dans le Caïdat de Béja et 1.500 dans le Caïdat de Medjez-el-Bab. La population française, qui ne comptait que 376 personnes en 1896 et 759 en 1901, atteint aujourd'hui le chiffre de 1.200 individus.

Nous avons dit que la colonisation française occupe la majeure partie des environs immédiats de Béja. A l'ouest de cette ville, le centre du Munchar et l'enchir Douemis se sont rapidement développés ; à l'Est et au Nord, la Direction de l'Agriculture a livré à la colonisation les henchirs Demina, El-Afareg, Djebil, une partie des Amdoun, les henchirs El-Haoufia et El-Glia ; au Sud de Béjà, elle vient d'allotir les henchirs Magoula et El-Haouria, que nos agriculteurs occuperont prochainement ; enfin, le joli centre des Nefza s'ouvre à la vie tout au nord du Caïdat, au fond d'une vallée plantureuse et d'un pays remarquable par la beauté de ses sites.

En examinant le Caïdat de Medjez-el-Bab, nous trouvons établis sur ce territoire plusieurs grands domaines dont la superficie varie de 3.000 à 9.000 hectares. Dans la partie nord du Caïdat, ce sont : les domaines de Chassar-Tafaha, d'Oued-Zerga, d'El-Baharine ; à l'Est, le domaine de Qçar-Tyr ; au Sud, le domaine de Bou-Arada.

La Direction de l'Agriculture a remis à la colonisation française, dans ce Caïdat : l'enchir Paolo, à l'Est; les enchirs Sidi-Nagi, Briouigh et Gammarti, situés dans le bled Goubellat, partie centrale du territoire; enfin les henchirs El-Aroussa, Moukalef et Fross, qui se trouvent au sud du Caïdat, dans la région de Bou-Arada, sont maintenant allotis et vont être très prochainement offerts au public.

L'œuvre de colonisation, dans le Contrôle civil de Béja, a donc été couronnée de succès. La population européenne s'est considérablement accrue depuis cinq ou six ans, et le peuplement ne s'est ralenti que par suite du manque de terres.

Quelques terres pourront encore être achetés dans la région de Béja, par des particuliers ou par le Service des Domaines, mais elles deviennent chaque jour plus rares et bientôt il n'y aura plus un arpent de terre à vendre dans cette contrée où la propriété rurale atteint des prix fort élevés.

Le paysan ne trouvera désormais plus de place vers le sud du Contrôle, dans le Caïdat de Medjez-el-Bab : la colonisation y a déjà donné des résultats appréciables, et nous avons tout lieu de croire que les henchirs situés à proximité du Bou-Arada fourniront, dès leur mise en valeur, un terrain très propice à la moyenne et à la petite colonisation francaise.



Il serait peut-être bon de distraire la partie formant la pointe extrême-nord du Caïdat de Béja du territoire de ce Contrôle et d'en former un Contrôle civil spécial qui pourrait être appelé « le Contrôle de la Kroumirie », en y annexant la région d'Aïn-Draham et de Tabarca à l'Ouest et la région des Mogods à l'Est.

Il s'agirait, en l'espèce, de grouper trois fractions de pays situées dans trois Contrôles différents, mais qui font partie du même bassin géographique et dont les intérêts, les desiderata, les besoins sont identiques. Le nouveau Contrôle comprendrait tout le massif de la Kroumirie, depuis la mer jusqu'à Fernana, d'une part, et de la frontière algérienne à l'extrémité est des Mogods, d'autre part. La topographie, la géologie, l'orographie de ces régions en font un terriroire qui ne ressemble en rien aux autres parties du Nord tuni-

sien, et il serait tout à fait rationnel de les assembler en un tout homogène.

Toutefois, si le Gouvernement du Protectorat trouvait superflu de créer un nouveau Contrôle civil, il pourrait au moins réunir les territoires des Nefza et des Mogods à l'annexe de Tabarca qui, fatalement, serait rattachée au Contrôle de Béja.

Les habitants de Tabarca viennent de signer une pétition dans ce sens. Ils trouvent, non sans raison, que rester davantage sous la dépendance de Souk-el-Arba, dont tout les sépare, à commencer par cette muraille de Chine qu'est la chaîne d'Aïn-Draham, est absolument illogique et préjudiciable à leurs intérêts. Il semble qu'il est possible de leur donner satisfaction.

Ce Contrôle ou cette annexe ne pourront, il est vrai, être organisés qu'à condition de prolonger la route actuelle de Tabarca-Nefza jusqu'à la route de Béja-Mateur, mais, grâce à cette jonction, tout un territoire immense et fertile — resté jusqu'alors inaccessible et inhabitable faute de voie de communication — sera colonisé. La question méritait d'être posée ; c'est pourquoi je prends la respectueuse liberté de la soumettre à M. le Résident Général.

*
* *

Divers systèmes de métayage ont été adoptés dans le Contrôle civil de Béja, et nous avons vu que ces expériences ont donné des résultats probants. Des petits paysans français, arrivés en Tunisie presque sans argent, purent, après quelques années de métayage, amasser la somme nécessaire à l'achat d'une modeste propriété ; aujourd'hui, nous les trouvons colons établis, heureux de leur sort, conseillant aux parents restés en France de traverser au plus tôt la Méditerranée pour suivre leur exemple. D'autres, qui n'ont encore pu acquérir le lopin convoité, vivent largement avec leur nombreuses famille, sur leur métairie, alors qu'en France ils végétaient misérablement dans leurs villages.

Le métayage est, du reste, un apprentissage excellent pour le petit agriculteur qui, venant de la métropole, a l'intention de se fixer définitivement en Tunisie. L'homme qui a passé quelque temps sur ce sol, qui s'est acclimaté, qui connait les habitudes des indigènes et parle leur langue, a beaucoup plus de chances de réussite que le nou-

veau débarqué, arrivant dans un pays en tous points dissemblable à celui qu'il vient de quitter. La preuve en est donnée par ce qui se voit en Algérie : les fils de colons algériens, trop à l'étroit sur la concession paternelle et ne pouvant trouver des terres disponibles à proximité de leur centre, essaiment, s'en vont planter leur tente dans les régions nouvellement ouvertes à la colonisation : presque tous restent, résistent et font souche ; tandis que parmi les paysans qui arrivent directement de leur hameau de France, on compte en moyenne — souvent davantage — 50 % de déchet.

Un ancien métayer de M. Saurin, M. Coulon, actuellement installé à El-Afareg, m'a dit qu'un cultivateur acclimaté et bien au courant des modes de culture de la région, doit réussir dans le Caïdat de Béja avec une propriété de 60 hectares. M. Saurin estime qu'il faut à cet agriculteur, pour s'établir, une somme de 8.000 à 10.000 francs, non compris le prix d'achat du terrain, afin d'assurer, dès la première année, l'organisation et le fonctionnement du petit lot de colonisation.

*
* *

Il se produit en ce moment dans le Caïdat de Medjez-el-Bab un fait d'ailleurs prévu et qui se produira certainement sur d'autres points de la Régence : le démembrement des grands domaines. Les gros propriétaires, les sociétés morcellent et mettent en vente leurs terrains par lots de plus ou moins d'étendue. Cela tient non seulement à l'énorme dépense qu'exige la mise en valeur de surfaces de 5.000 ou de 9.000 hectares, mais aussi, fort souvent, au manque de main-d'œuvre agricole. Les Européens, en effet, sont rarement pourvus d'un personnel stable et ils sont fréquemment obligés de solliciter l'intervention du Contrôleur civil pour trouver des travailleurs indigènes.

La main-d'œuvre agricole est parfois très difficile à se procurer dans le Contrôle de Béja, et la question atteint ici un degré d'acuité qui mérite l'attention des pouvoirs publics. Elle préoccupe, à juste titre, les associations agricoles et ne tardera pas à faire l'objet de pétitionnements.

La grande exploitation, le vaste domaine peut cependant, mieux que le moyen et le petit colon, garder toute l'année et entretenir un personnel agricole suffisant aux besoins de la ferme ; il y a donc avantage pour ces derniers de se fixer auprès d'agglomérations déjà

constituées aptes à fournir aux colons environnants les travailleurs pour la moisson et à prêter, au besoin, un matériel perfectionné. C'est ce qui s'est produit à Chassar-Tefaha, à Oued-Zerga, et qui se fera prochainement à Qçar-Tyr, et aussi, probablement, à Bou-Arada. Les grands propriétaires, en préparant ainsi le terrain pour fonder ensuite la petite exploitation et la petite ferme française, auront été — peut-être sans le vouloir — les pionniers de la colonisation agricole.

*
* *

Il a été beaucoup écrit sur la colonisation *par la ferme isolée* et sur la colonisation *par le village*. Ce dernier système, longtemps pratiqué en Algérie, a donné bien des déboires, et ce sont les échecs multiples des villages officiels qui ont déterminé M. le Gouverneur général Jonnart et M. de Peyerimhoff, Directeur de la colonisation, à appliquer désormais un système mixte, consistant en groupements de fermes autour de villages réduits à leur plus simple expression.

Le groupement compact n'est pratique sur le sol africain que si le peuplement en est fait au moyen d'éléments choisis dans le même département, ou plutôt dans la même région métropolitaine. Dans ce cas, les paysans apportent avec eux leurs mœurs et leurs coutumes ; compatriotes, ayant les mêmes idées, imbus des mêmes principes — ou des mêmes préjugés — unis par la parenté des habitudes, à défaut de celle du sang, ils se sentent bien plus forts, bien plus résolus, bien plus opiniâtres au milieu des fatigues et des dangers de la colonisation. Entre « pays », on se soutient, on s'aide, et la force individuelle des familles se trouve multipliée par des forces collectives importantes.

Il existe, certes, des circonstances où les colonies ont avantage à réunir sur un même point de leur territoire tout un essaim de paysans provenant d'une même région, et les villages de ce genre, appelés « villages départementaux », ont tous réussi en Algérie. Mais, en thèse générale, il est préférable d'opérer comme la Direction de l'Agriculture l'a fait en Tunisie, notamment dans les régions qui font l'objet de ce rapport, et comme l'a précisé à la suite de cette expérience le décret du 16 novembre 1903, c'est-à-dire par le groupement de fermes juxtaposées sur chacune desquelles s'installe une famille française. L'Etat réserve dans le centre du groupement un

emplacement destiné à servir de village, recevant tout d'abord les quelques industries nécessaires à la vie journalière du colon : forge, bourrellerie, cantine, etc., et les édifices publics : poste-école, point d'eau public, etc. Des voies de communication doivent relier ce centre aux fermes voisines.

La ferme est, en effet, l'idéal de la colonisation. Au village, le séjour est déprimant pour l'agriculteur ; il y contracte de fâcheuses habitudes, et les moments passés soit au cabaret, soit à potiner chez le voisin, sont des instants précieux qui seraient plus utilement employés dans les champs, le cellier ou les écuries.

Le *fermier* a moins d'occasions de se distraire, il est davantage à son travail. Si la pluie l'empêche de se rendre aux champs, il est retenu dans son intérieur. L'estaminet tentateur n'est pas à sa portée : sa santé, sa bourse et son temps ne sont pas ainsi menacés. En outre, le colon-fermier réunit sous sa main toute sa culture et son outillage ; sa propriété n'est pas divisée en lots épars ; de sa porte, il voit ses champs, il a l'avantage inappréciable d'embrasser du regard tout son domaine. Enfin, il est plus à l'abri que le *villageois* de ce mal invétéré, de cette plaie secrète, de ce véritable fléau qui, tant de fois, à divisé et amené la ruine des villages algériens : *la politique*...

Avril 1905.

CARTE DU CONTRÔLE DE TUNIS

Echelle 1:500000^e

Kil. 10 8 6 4 2 0 10 20

MER MÉDITERRANÉE

Porto-Farina
Aousdja
Zouaouine
Utique
Galaat el Andeless
Guerret bou Ahmar
C. Kamart
Sebkha er Riana
la Marsa
Sidi bou Said
TUNIS
LA GOULETTE
Golfe de Tunis
Radès
St. Athman el Hadib
la Sebala
Hares de St. Tabet
El Ariana
Chaouat
Medjerda
Schunggui
Tebourba
Bordj Touta
Djedeida
la Manouba
El Bathan
St. Ferrady
Bir Mahrmi
St. Ali el Hattab
St. Cyprien
Bordj-Toum
Bordj el Amri
Bd. Cédria
Biranè
Nassen
Mohamédia
Créteville
Bd. Ahmed Zaïd
Bou er Rebia
Oudna
Kasr Tyr
Miliane
Aïn el Asker
Djebel Oust
Oued
Bir Mcherga
Ste. Marie du Zit
Smindja
Zaghouan
Pont du Fahs
Moghrane
Halte
Stn. du Fahs
St. bou Hamida
Aïn Djoukar
St. Haouidate
Djebibina



LÉGENDE

- Chemins de fer à voie normale
- ——— étroite
- Routes empierrées
- ——— non empierrées
- Pistes principales
- ——— secondaires
- Limite de Contrôle
- ——— Caïdat

LE CONTROLE CIVIL DE TUNIS

CHAPITRE Ier

Limites. — Aspect. — Hydrographie et Orographie. — Forêts. — Travaux Publics. — Les Romains. — Les Indigènes. — Population.

Pour le Métropolitain qui n'a pas encore traversé la Méditerranée, pour l'étranger, la Tunisie tout entière, les 130.000 kilomètres carrés que comprend le territoire du Protectorat français, le Sahel, le Tell, le Sud se résument en deux mots : Tunis, Kairouan. Pendant longtemps, il en fut de même chez notre voisine dont le touriste ne connaissait que la Kasba d'Alger, les côteaux de Mustapha et les palmiers de Biskra.

Mais l'Algérie française, presque octogénaire, a pu, avec les ans, mettre ordre dans ses affaires, sillonner de voies ferrées ses trois immenses départements, tracer des routes, procurer à ses visiteurs — couples de négociants paisibles et rassis, ou modernes et impétueux " chauffeurs " — bon souper, bon gîte et le reste. Aussi l'Algérie est-elle,depuis une cinquantaine années, mais surtout depuis l'essor de la *machine* à dix, quinze et vingt chevaux, courue en tous sens, fouillée dans tous les coins, de Bône à Tlemcen, du littoral au Sahara.

La Tunisie, encore adolescente, n'a pas eu, jusqu'alors, grandement le loisir de s'attifer, de se parer d'atours, de se préoccuper de plaire. Et, cependant, pour ceux qui voient la Régence autrement que par les souks de Tunis ou les mosquées de Kairouan, l'œuvre accomplie ici par la France en moins de vingt-cinq ans est simplement merveilleuse. Les divers rapporteurs du budget tunisien, à la Chambre des Députés et au Sénat, malgré les critiques acerbes

*

des uns et les observations parfois méritées des autres, ont tous été d'accord pour reconnaître que le Protectorat français avait fait, dans la Régence, de véritables prodiges.

C'est surtout aux environs de Tunis, de la grande et curieuse cité orientale, que la colonisation s'est implantée avec une indéniable vigueur. Cela se conçoit. Aux premiers jours de l'occupation, l'armée fut obligée d'assurer la pacification du pays, d'ébaucher, de centre à centre, de ville à ville, les moyens de communication par des embryons de routes et de pistes. Ce fut seulement plus tard, assez longtemps après, que l'Administration civile put poursuivre et parachever la besogne commencée par les militaires. Et c'est pourquoi, en attendant que la sécurité fût bien établie dans le " bled " lointain, que les routes empierrées et les voies ferrées permissent, sans difficulté, de se rendre d'un point à un autre, le colon français planta sa tente, édifia son bordj, créa son domaine aux alentours de la capitale de la Régence, d'abord dans la banlieue même de Tunis, puis sur deux autres territoires du Contrôle Civil : le Caïdat de Tébourba et celui de Zaghouan. Nous allons successivement étudier ces divers territoires.

Limites. — Le Contrôle Civil de Tunis est limité, au Nord-Est par la mer; au Nord, par le Contrôle de Bizerte; à l'Ouest, par le Contrôle de Béjà; au Sud, par les Contrôles de Maktar et de Kairouan; à l'Est, par les Contrôles de Sousse et de Grombalia.

Au Nord, la limite commence à l'embouchure de la Medjerda, qu'elle suit en se dirigeant vers le Sud-Ouest jusqu'à Sidi-Ali-Ouldom-Habib. De là, elle remonte vers le Nord-Ouest en longeant la garaat El-Mabtouha, puis se dirige vers l'Ouest, suivant l'oued Chair jusqu'à son confluent avec l'oued Tine et contourne ensuite le versant ouest du djebel Zansarine, pour redescendre vers le Sud-Est jusqu'à Sidi-Abdel-Kader, après avoir coupé la Medjerda à Bordj-Toum, la voie ferrée et la route de Medjez-El-Bab au Sud de Bordj-El-Yhoudi.

La limite descend alors complètement au Sud en passant au sommet du djebel Morabba et du djebel Basila, côtoie la sebkra Koursia, se fraie un chemin à travers les contreforts du djebel Mansour, décrit un arc-de-cercle dont le sommet coupe l'oued El-Kebri près de Sidi-Amara, puis s'infléchit vers le Sud-Est en côtoyant l'Oued

Nebchane jusqu'à son intersection avec la route de Tunis à Kairouan.

La limite remonte vers le Nord jusqu'à Bir-El-Bey (Djebibina), descend vers le Sud-Est en suivant l'oued Krioua jusqu'à Dar-Chaouch-Hassine-ben-El-Adili, se dirige pendant quelques kilomètres vers le Nord-Est, s'infléchit vers l'Est, puis descend vers le Sud-Est pour traverser la route de Tunis à Sousse près d'Aïn-Halloufa.

De ce point, après avoir formé un angle aigu, la limite remonte vers le Nord jusqu'à ce qu'elle rencontre l'oued El-Boul, au Sud de Sidi Abderrahman-El-Garci ; elle suit quelque temps cet oued, contourne ensuite le kef Ennaàma, côtoie le djebel Zriba, traverse successivement Bir-El-Golea, Djebel Bou-Kherouf, Oued-El-Hammam ; arrivée au Sud-Est de l'aïn Bdbouch, elle s'incline vers le Nord-Est, traversant en ligne droite la route de Sousse à Tunis jusqu'au Sud-Est de Bir-El-Azzouz. De là, elle se dirige complètement vers l'Est, traverse l'oued Bou-Selime et la route de Zaghouan à Bou-Ficha, puis elle côtoie l'oued Ramel jusqu'à son confluent avec l'oued El-Koucha.

Enfin la limite remonte en ligne droite vers le Nord jusqu'à ce qu'elle atteigne l'Oued-El-Malah, qu'elle suit jusqu'à Aïn-Saboun, elle s'incline légèrement vers le Nord-Ouest, va rejoindre le sommet du djebel Sidi-Zid et traverse le kef Bou-Tsalats et Tella-Touila pour aboutir au bordj de Sidi-Amar. De là, elle penche vers le Nord-Est en traversant l'oued Gasbia, puis remonte directement vers le Nord en passant par Oued-Chargui, Aïn-Ezzit, Oued-El-Bakbaka, Bir-Tourki et la route de Grombalia à Tunis. Arrivée au khanguet El-Hadjadj, la limite penche vers l'Est jusqu'au djebel Srara. De là, elle se dirige entre l'oued El-Ksab et la montagne, retraverse la route de Tunis à Sousse et aboutit à la mer près de la limite Est du domaine de Potinville. De ce point à l'embouchure de la Medjerda, la côte est assez longue en raison de la courbe que décrit le golfe de Tunis.

Aspect. — Le Contrôle de Tunis s'étend sur des régions de faible altitude en général, allant de l'embouchure de la Medjerda à celle de l'oued Miliane. Plat et marécageux sur certains points, notamment le long du rivage maritime, il se relève dans ses parties Ouest et Sud-Ouest, en un véritable plateau adossé aux chaînes de montagnes qui limitent, au Nord le bassin de la Medjerda, au Sud le bassin de l'oued Miliane, et aux chaînes qui séparent ces deux fleuves et leurs

affluents. La région Est du Contrôle, depuis le Bou-Khornine jusqu'au djebel Zaghouan, de même que la partie Sud, sont montagneuses et pittoresques.

Les conditions météorologiques sont variables d'une vallée à une autre, de la plaine au plateau, du côteau Est au côteau Ouest, du flanc Sud au flanc Nord. Dans son ensemble, ce Contrôle est compris entre les régions bien arrosées du Contrôle de Bizerte et du Nord de la Régence, et les zònes sèches du Sud. La transition n'est pas brusque, aussi trouve-t-on de vastes régions où les pluies sont régulières et assez abondantes pour que la culture des céréales puisse donner de bons résultats ; mais les années avec pluies irrégulières et aux lourds mécomptes ne sont malheureusement pas rares.

Dans toutes les parties du Contrôle qui peuvent être irriguées, les indigènes ont créé de beaux vergers complantés d'arbres fruitiers ; les olivettes s'y rencontrent en grand nombre.

Les colons européens négligent les cultures fruitières qui nécessitent des avances à longue échéance, exception faite pour la vigne ; ils tentent plutôt la culture des céréales à revenus immédiats. Aussi les environs directs de Tunis sont-ils peu boisés ; en dehors de quelques petits villages assez verdoyants, semés dans la banlieue, l'aspect de cette région est assez monotone et seuls les vignobles y apportent une note gaie. A l'Ouest, le Caïdat de Tébourba possède d'excellentes terres à céréales et de belles olivettes ; il forme une plaine légèrement ondulée, comprise dans la vallée de la Medjerda. Le Caïdat de Zaghouan, situé au Sud de Tunis, est de beaucoup le plus attrayant : les collines et les hautes montagnes y sont nombreuses, et la partie comprise entre le djebel Zaghouan, au Sud-Est, et le djebel Faraou, au Sud-Ouest, en passant par le Djouggar et le djebel Fkirine, est de toute beauté.

Hydrographie et Orographie. — Le principal cours d'eau du Contrôle de Tunis est la Medjerda, qui traverse le Caïdat de Tébourba du Sud-Ouest au Nord sur un parcours de 70 kilomètres. Utilisée au moyen de deux barrages qui existent au Bathan et à Djedeïda, elle pourrait fertiliser 40.000 hectares de bonnes terres situées en aval de ces deux points, et modifier du tout au tout la situation agronomique du pays.

L'oued Cheffrou, qui se jette dans la Medjerda au gué de Bou-Re-

mada, est d'un faible débit, mais il a, cependant, de l'eau toute l'année. Les eaux de ces deux rivières ne sont pas potables et les nappes souterraines que renferment leurs bassins sont chargées de sels qui les rendent fort désagréables au goût. Les habitants de ces régions, faute de mieux, s'en servent néanmoins comme boisson.

L'oued Tine, qui sert de limite au Caïdat de Tébourba vers l'Ouest, coule toute l'année ; son débit minimum est d'environ 4.000 mètres cubes par 24 heures. Des barrages rudimentaires permettent d'utiliser cette eau pour l'irrigation.

Enfin, dans ce même Caïdat, le djebel Lansarine donne naissance à de nombreuses sources, dont quelques unes ont un débit assez élevé ; toutes les eaux de ce massif sont utilisées pour l'irrigation et les besoins domestiques.

Le territoire du Caïdat de Tébourba est traversé du Nord au Sud par la chaîne des djebels Sakkak, Terglach, Baouala, Lansarine et Bou-El-Aouech, sur la rive gauche de la Medjerda, montagnes d'un fort relief dont le sommet le plus élevé atteint l'altitude de 500 mètres. Les hauteurs de Schuiggui et du djebel Maïana (rive gauche) et celles de Mahfoura, Moharia et El-Chamar (rive droite), contribuent à former la partie accidentée du territoire.

Le Caïdat de la banlieue de Tunis est tout entier compris dans le bassin de l'oued Miliane, qui coule du Sud au Nord et se jette dans la mer à 2 kilomètres au Nord-Est de Radès. L'oued Miliane, à son étiage ordinaire, débite une moyenne de 3.500 mètres cubes d'eau par 24 heures ; ses eaux, quoique légèrement saumâtres, sont utilisées sur tout son parcours. Les crues y sont torrentueuses et elles entraînent avec elles beaucoup de sables terreux qui vont constituer une barre à son embouchure.

Le seul affluent de l'oued Miliane est l'oued El-Hamma, qui prend sa source dans le djebel Triff ; il est de peu d'importance, mais il conserve néanmoins de l'eau toute l'année pour les besoins domestiques, et même, en certains points, pour l'irrigation des plantes d'été. Ses eaux sont potables.

La nappe d'eau de ce Caïdat se trouve à une profondeur variant de 8 à 25 mètres ; l'eau en est potable sur toute la rive droite de l'oued Miliane, médiocre et parfois mauvaise sur la rive gauche. Les conduites d'eau de Zaghouan et du Bargou remédient, en partie, à ces

graves inconvénients, depuis le djebel Oust jusqu'à la Marsa et La Goulette. Il n'existe actuellement dans tout le Caïdat, que trente-deux sources d'un très faible débit, mais d'une eau excellente.

Le territoire du Caïdat de la banlieue de Tunis forme une vaste cuvette de laquelle émergent quelques hauteurs, telles que celles d'Aïn-Krima de Sidi-Salah, de Mohammédia, du Belvédère, de Sidi-Bou-Saïd, et celles, plus importantes, des djebels Bou-Khornine et Ressas, ainsi que les croupes allongées se détachant des montagnes qui font ceinture à ce Caïdat.

Le Caïdat de Zaghouan est silonné par un nombre considérable de sources vives et de rivières plus ou moins importantes. L'eau y est partout abondante et de bonne qualité.

Les principaux cours d'eau sont : les oueds Miliane, El-Kébir, Nebben, Saadine, Djebibina, Djouggar, au Sud et à l'Ouest du Caïdat; dans la partie Est, les oueds Bou-Khalifa, El-Hadja, Rirana; au Nord et au Nord-Est, les oueds Bel-Aourine, El-Melah, El-Kerara, Zouarine, Zid et Ramel.

Le territoire du Caïdat de Zaghouan, des plus accidentés, est formé de deux soulèvements distincts. L'un part du Nord de la plaine du Fahs et se prolonge jusqu'à la mer (Hammam-Lif); les plus importantes montagnes de cette chaîne sont : les djebels Basila, Haïra, Djaffa, Ronass, Rouissat, Smindja. L'autre, continuation des montagnes du Bargou (Contrôle de Maktar), se dirige du Sud au Nord-Est et vient aboutir à Zaghouan. Cette chaîne comprend les massifs des djebels Sourhas, Sbidia, Djouggar, Fkirine, Ben-Hamida et enfin le djebel Zaghouan qui domine toute la région de son énorme dôme.

Forêts. Les surfaces boisées du Contrôle Civil de Tunis actuellement soumises au régime forestier, ont une étendue totale de 47.320 hectares. Elles ont les dénominations suivantes :

Forêt du Bou-Khornine (Caïdat de la Banlieue)..	1.020 hect.
Partie de la forêt de Bou-Arada (Caïdat de Zaghouan)	3.000 —
Chenenfa (Caïdat de Zaghouan)................	5.400 —
Oum-El-Abouab —	21.000 —
Ourzelas —	6.500 —
Djebibina —	6.500 —

A ces forêts, on pourrait ajouter, pour mémoire, le massif montagneux du djebel Zaghouan, d'une contenance de 1.900 hectares, dont l'immatriculation est demandée par l'Etat, et celui du djebel Djouggar, d'une contenance de 2.000 hectares.

Lorsque la délimitation administrative de ces forêts aura lieu, il est à prévoir que des revendications se produiront, notamment pour quelques parties des forêts du Bou-Arada, de Chenenfa et des Ourzelas.

Les boisements sont constitués par des essences forestières ordinaires de la région : le pin d'Alep, le chêne vert, l'olivier sauvage, le thuya, le lentisque, le genévrier. Les forêts d'Oum-El-Abouab et des Ourzelas contenaient de beaux peuplements de pins d'Alep qui ont été détruits, pour la plupart, par les incendies de 1902. Mais les peuplements se reconstituent assez bien d'eux mêmes, et il est à espérer que, s'il ne survient pas de nouveaux incendies, ces forêts seront à peu près régénérées d'ici quelques années.

Les produits forestiers délivrés consistent : En bois à charbon ; en planches pour la construction des gourbis et des parcs à bestiaux ; en bois pour les charrues et les jougs ; en bois mort pour la fabrication du goudron.

Le montant annuel de ces délivrances n'est pas supérieur à un millier de francs, et en raison de l'état d'appauvrissement où se trouvent les boisements par suite des incendies, le Service forestier est dans la nécessité de limiter les délivrances aux seuls besoins des indigènes habitant à proximité de la forêt.

La surveillance des boisements du Bou-Khornine (de même que de ceux de Korbous et de Hammamet, dans le Contrôle de Grombalia), est assuré par les préposés forestiers d'Hammam-Lif et de Tunis : les gardes du poste forestier du djebel Mansour surveillent les autres forêts énumérées ci-dessus, au milieu desquelles ils sont installés.

Des crédits viennent d'être alloués pour bâtir un poste forestier au col d'El-Oukanda, entre les deux massifs du Zaghouan et du Djouggar ; on y installera un garde français et un garde indigène.

La mission de ce nouveau poste sera d'empêcher les défrichements, les incendies et les pâturages abusifs sur ces massifs calcaires, d'où sortent les principales sources qui alimentent Tunis en eau. Le service forestier procèdera ensuite au reboisement méthodique de ces montagnes.

Travaux publics. — « Lorsque le traité de Kassar-Saïd confia à la France le soin de présider aux destinées de la Régence — écrit M. de Fages, directeur des Travaux Publics — celle-ci ne possédait qu'un outillage économique des plus modestes, presque entièrement dû, d'ailleur, à des ingénieurs français.

« Le réseau routier mesurait *quatre kilomètres* de longueur et consistait uniquement dans la voie empierrée, établie vers 1860 par l'ingénieur Dubois, qui relie Tunis au Bardo.

« Les chemins de fer avaient une certaine importance ; ils comprenaient la ligne de Tunis à Ghardimaou (195 kilomètres), construite et exploitée par la Compagnie française de Bône à Guelma, et les lignes de Tunis au Bardo, Tunis à La Marsa, Tunis à La Goulette (34 kilomètres), construites par une société anglaise, qui les avait vendues, en 1880, à la Société italienne Florio-Rubattino.

« Les adductions se réduisaient à l'alimentation de la ville de Tunis que l'ingénieur Colin avait assurée, en 1861, par la restauration, sur près de cent kilomètres, des acqueducs romains de Carthage, délaissés depuis longtemps.

« . . . Depuis une trentaine d'années déjà, avant l'établissement du Protectorat, le Gouvernement français mettait à la disposition des Beys de Tunis, des ingénieurs dont le rôle, comme on a pu en juger par le bilan qui précède, devait être assez difficile en raison de sa simplicité même : — De quoi te plains-tu, répondit un jour le Bey à un de ces ingénieurs qui réclamait en vain des crédits pour ses travaux, ne t'a-t-on pas toujours servi régulièrement tes appointements?. . . »

Ces errements ont bien changé. Au lendemain même de l'occupation, était créée à Tunis la Direction Générale des Travaux Publics, qui, en moins de vingt ans — car elle n'a fonctionné réellement qu'en 1886 — a réalisé des progrès considérables, en dotant le pays de l'outillage économique qui lui manquait, et dont le développement se poursuit chaque année.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte routière de la Tunisie et la lecture du tableau statistique que publie périodiquement la Direction des Travaux Publics, donnent une idée exacte des résultats acquis. Ceux que la question intéresse, consulteront avec fruit ces précieux documents. Quant à nous, dans le cadre restreint que comporte une brève monographie, nous nous contenterons d'indiquer sommairement les travaux exécutés, par l'Administration, sur le territoire du Contrôle de Tunis.

Routes. — 1° Partie Est et Nord-Est du Contrôle :

Route de Tunis à Sousse, Sfax, Gabès et Médenine ;
— à Zaghouan ;
— à Grombalia, par le Mornag ;
— à Radès et à La Goulette ;
— à La Marsa et à Sidi-Bou-Saïd ;
— au Cap-Bon ;
— à L'Ariana et La Goulette ;
à Komba ;
de Mornag à Sidi-Salem ;
— de La Soukra à Saint-Louis-de-Carthage ;
— de Radès à Crétéville, par Hammam-Lif ;
— de Crétéville à l'oued Ramel.

2° Partie Ouest et Nord-Ouest du Contrôle :

Route de Tunis au Kef ;
— à Bizerte ;
— à Tébourba ;
Route de Djedeïda à Mateur ;
— de Bordj-El-Amri à Schuiggui ;
— de Tunis au Goubellat.

3° Partie Sud du Contrôle :

Route de Tunis au Fahs ;
— à Bir-Mrcherga.

4° Ceinture de Tunis.

Au total, 558 kilomètres de routes empierrées sur le territoire du Contrôle de Tunis.

Chemins de fer. — Les voies ferrées qui traversent le Contrôle de Tunis, sont :

La ligne de Tunis à Bône ;
— à La Marsa et La Goulette ;
— à Sousse ;
— à Bizerte ;
— au Haut-Mornag-Crétéville ;
à Smindja ;
Ligne de Smindja à Zaghouan ;
— à Pont-du-Fahs et au Kef.

Au total, 309 kilomètres de voies ferrées dans le Contrôle de Tunis.

Ports maritimes. — Quatre grands ports tunisiens sont actuellement terminés : Bizerte, Tunis, Sousse et Sfax. La Tunisie possède, en outre, onze petits ports ouverts au commerce d'exportation ; ce sont, par ordre d'importance : Gabès, Mahdia, Tabarka, Djerba, Monastir, La Skira, Hammamet, Zarzis, Kelibia, Nabeul et Porto-Farina.

Il y a peu d'années encore, les navires à destination de Tunis devaient mouiller en rade de La Goulette. Une première dépense de 13.500.000 francs a permis, au moyen d'importants dragages, de construire un chenal de neuf kilomètres de longueur, qui aboutit à un bassin de 12 hectares, de 6 m. 50 de profondeur, muni d'appontements, de terre-pleins et de voies ferrées ; aujourd'hui les bateaux du plus fort tonnage, les transatlantiques et les navires de l'Etat abordent quai Tunis.

En 1894, le mouvement du port de Tunis se limitait, entrées et sorties réunies, à 270.000 tonnes de marchandises et environ 50.000 passagers ; dix ans plus tard (1904), le mouvement de ce port atteignait 450.122 tonnes et 71.195 passagers.

La totalité des dépenses exigées par l'aménagement du port de Tunis s'élève à près de vingt millions.

Aménagements des Eaux. — Avant notre venue, douze millions de francs avaient été dépensés en travaux d'adduction des eaux de Zaghouan et du Djouggar, qui fournissaient, à Tunis, un volume de 10.000 mètres cubes d'eau par jour.

« Outre la Medjerda et l'oued Miliane, dit M. Ch. Monchicourt dans son étude sur la région de Tunis, il est un troisième fleuve qui court toujours, mais dont l'eau limpide et pure n'est jamais visitée par les rayons du soleil. Son cours ne s'embarrasse pas des obstacles naturels. Il traverse indifféremment les plaines ou les collines et franchit même les oueds. Il naît à Zaghouan, à 60 kilomètres de Tunis en ligne droite, mais il se replie en de nombreux détours avant d'atteindre la capitale. Dans la plaine de Smindja, il reçoit un affluent venu du djebel Djouggar, dans celle de Bou-Rhia, il accueille les eaux de l'aïn Siguel (djebel Bou-Hadjeba). Ce fleuve tout récent, puisqu'il ne date que de 1861, conquiert progressivement de nouveaux affluents et pousse sans cesse plus loin la tête de son réseau. C'est ainsi que la branche du Djouggar est en train de se grossir des eaux du Bargou. S'il ne se jette pas à la mer, comme la Medjerda, il se divise vers l'aval en plusieurs lits qui aboutissent aux diverses localités à desservir. Les campagnes de la région ne sont pas sans

profiter de cette adduction, car les nappes souterraines et les rivières n'ont guère que des eaux saumâtres, utilisées, il est vrai, par les indigènes et le bétail, mais qui ne sauraient convenir aux européens. Aussi, tout le long des canalisations, des prises d'eau et des fontaines fonctionnent de distance en distance. Ce fleuve artificiel, qui se contente modestement d'une simple gaîne de pierre ou de ciment enfoncée sous terre en siphon ou affleurant à flanc de côteau, passerait presque inaperçu s'il n'était jalonné par une série de fermes européennes qui s'y alimentent. Des ruines d'acqueducs gigantesques l'accompagnent çà et là, et rappellent qu'à l'époque romaine il eut un prédécesseur que suscita le génie d'Hadrien. »

Ces lignes ont été écrites en 1904. Depuis, les eaux du Bargou ont été aménagées par les soins d'une Société anonyme, à laquelle, dit-on, on a versé huit millions pour l'exécution de travaux qui ont nécessité, outre la construction d'un acquedue maçonné et d'une conduite en ciment armé, le percement d'un tunnel de plus de six kilomètres. Cette année même, la nouvelle canalisation souterraine était livrée à l'Administration du Protectorat ; mais, il faut bien le dire, on n'obtient pas, de cette canalisation coûteuse, les résultats que l'on était en droit d'en attendre.

La Direction des Travaux publics a, en outre, doté de réservoirs, de fontaines, d'abreuvoirs, un grand nombre de localités du Contrôle ; les anciennes conduites d'eau, sur plusieurs points, ont été remises en état, de nouveaux puits ont été forés, et le moderne aéromoteur remplace un peu partout, dans la banlieue de Tunis, l'antique puits arabe.

Mines et Carrières. — Trois mines importantes existent sur le territoire du Contrôle de Tunis :

1° La mine du djebel Ressas, plomb et zinc, située à l'extrémité de la plaine du Mornag (25 kilomètres environ de Tunis). Abandonnée, par la Société italienne qui l'exploitait depuis plusieurs années, la concession a été reprise en 1900 par une Société française. Elle est desservie par la ligne de Tunis au Haut-Mornag ;

2° La mine de Zaghouan, zinc et plomb, accordée par décret de 1894 à la Société anonyme des mines de Zaghouan, est située à environ 60 kilomètres au Sud de Tunis, à proximité du village de Zaghouan ;

3° La mine de Djelibet et Kohal, zinc et plomb, située à 25 kilomètres de Moghrane, concédée en 1902 à une Société anglaise.

Les principales carrières de ce Contrôle, sont :

Calcaires, chaux et ciments, à Hammam-Lif et à Potinville ;

Plâtre, au djebel Arroussia et Nepchs-ed-Dib ;

Phosphates de chaux, au djebel Amar ;

Marbre, au djebel Oust et au djebel Ben-Klab ;

Pierre à chaux, au djebel Djelloud ;

Pierre de taille, aux djebels Aziz, Kataria, Karrouba et à Sidi-Fatallah ;

Moellon, à Dubostville, Sidi-Fatallah et à Zitouna.

Les Romains. — Ce fut aux alentours de Carthage que se concentrèrent, dans l'antiquité, comme aujourd'hui aux alentours de Tunis, les forces productives du pays tout entier : ce fût là que l'œuvre colonisatrice des Romains se montra dans toute sa puissance. Et, cependant, il n'y reste presque rien de la splendeur des temps anciens. Alors que, dans l'intérieur de la Régence, on trouve d'importants vestiges du passé, on en rencontre fort peu dans la région qui avoisine immédiatement Tunis. Les ruines elles-mêmes ont péri ; les barbares cosmopolites qui sont venus ici après Rome, les ont pillées et détruites.

Il ne nous appartient pas de rappeler la préhistoire de ce pays, de fouiller les cités libyques ou les nécropoles puniques, et nous n'avons pas le loisir, comme Marius et le P. Delattre, de pleurer sur les ruines de Carthage. De très nombreux et savants ouvrages ont été publiés sur cet intarissable sujet, des travaux du plus haut intérêt ont été exécutés par nos archéologues. Il faut lire ces ouvrages, mais seulement après avoir médité sur l'admirable livre où le génie de Flaubert évoque ces temps lointains ; et, c'est ce bréviaire en main que le touriste qui ne se contente pas de *passer*, ira, accompagné de M. Sadoux, — érudit modeste dont la patience et l'activité sont inlassables — visiter les lieux où s'élevèrent les temples de Tanit, de Jupiter et de Moloch, les palais de Didon et d'Hannibaal, les maisons d'Hamilcar, d'Hannon, d'Azdrubaàl. Il gardera de sa journée un inoubliable souvenir.

Carthage. — Les origines de Carthage se perdent dans la nuit des temps :

« Tout ce qu'on peut dire avec certitude en ce qui concerne Carthage, dit M. Meltzer, c'est qu'elle a été fondée par les Tyriens, dans des circonstances d'ailleurs absolument inconnues, avant l'époque où l'élément grec commença à pénétrer dans la Méditerranée occidentale, et qu'à cette époque elle était déjà assez puissante pour prendre l'hégémonie de toutes les colonies phéniciennes de l'Ouest. »

Tissot pense qu'on peut faire remonter la fondation de Carthage au IXe siècle avant notre ère, mais l'histoire de Carthage n'a réellement commencé qu'au VIe siècle, ainsi qu'en témoignent Timée, Polype et Diodon.

Il est difficile de déterminer l'étendue de la Carthage punique. Certains indices permettent de supposer que ces limites étaient assez restreintes.

« Entre la prise du Cotthon et la capitulation de Byrsa, dit Tissot, six jours s'étaient écoulés, pendant lesquels l'armée romaine, cheminant pas à pas, avait fait le siège de chaque maison, repoussé l'ennemi de terrasse en terrasse, incendié, sapé, abattu et nivelé tout ce qu'elle laissait derrière elle. Tout le quartier qui reliait les forts à l'acropole avait été ainsi rasé, lorsque la citadelle se rendit. Mais le reste de la ville était encore debout, et c'est à Rome que son sort devait se décider. Consulté par Scipion, le Sénat envoya en Afrique une Commission chargée de veiller à ce que l'œuvre de destruction fût accomplie jusqu'au bout. On abattit les remparts, on renversa les temples et les principaux édifices, et défense fut faite de relever ou d'habiter ces ruines, que de solennelles imprécations vouaient pour jamais aux dieux infernaux. »

Cependant, moins d'un siècle après cette destruction (146 avant J.-C.), Rome fonde une nouvelle ville sur l'emplacement de Carthage et envoie des colons. Mais c'est seulement sous le règne d'Auguste que la ville romaine prend un véritable accroissement et devient une opulente cité. (29 av. J.-C.)

Toutes les productions de la vallée du Bagradas se rassemblent alors sur les quais d'embarquement de Carthage, et, comme Rome pour le réseau routier de l'Europe, Carthage est en Afrique le point de départ des voies romaines qui s'étendent, à l'Ouest, jusqu'au littoral de l'Océan, et qui, au Sud, s'enfoncent jusqu'au cœur du Sahara.

« C'est d'abord la grande voie du littoral, qui utilisait probablement une ancienne route phénicienne et aboutissait à Hippo-Regius (Bône), en passant par Bizerte, la vallée de l'oued Sedjnan, Tabarka, et La Calle. Nous ignorons la date de sa construction, mais nous savons qu'elle fut restaurée en 76, sous Vespasien, par le légat impérial Q. Egnatius Catus.

« Une autre voie se dirige également vers Hippo-Regius, mais en passant au milieu des terres : elle dessert la rive gauche de la Medjerda, avec les grandes villes de Tuburbo Minus (Tébourba), Bulla Regia, Simithu (Chemtou).

« La voie de pénétration la plus importante est celle qu'achevèrent, en 123, sous le règne de l'empereur Hadrien, les troupes de l'armée d'Afrique, dirigées par leur légat, pour relier Carthage à Theveste, la capitale civile de l'Afrique à la capitale militaire. Cette grande artère, longue de 197 milles, soit 275 kilomètres environ, est l'objet des constantes préoccupations des empereurs Caracalla, Macrin, Maximin, Gordien, Philippe, Decius, Gallus et Volusianus, Aurelianus, Tacitus, Probus, Dioclétien, Constant, Julien, quatorze empereurs en 250 ans, sans compter ceux que nous ignorons, la font réparer en tout ou en partie, et elle sert jusqu'aux derniers temps de l'occupation byzantine. Son importance économique est aussi grande que son intérêt stratégique : voie naturelle, elle dessert les régions les plus fertiles, les plus peuplées de la Tunisie, qu'elle traverse en diagonale par Membressa (Medjez-el-Bab), Tichilla (Testour), Thignica (Aïn Tounga), Thibursicum Bure (Téboursouk), Sicca Veneria (Le Kef), Althiburos (Medeina), Ammædara (Haidra).

« Enfin une quatrième voie suit le littoral, au Sud de Carthage, coupant le cap Bon et touchant à Putput (Souk-el-Abiod), à Hadrumète (Sousse), aux villes du Sahel, des oasis côtières et se prolongeant ensuite jusqu'à Tripoli et Leptis Magna (Lebda), sur une longueur de 823 kilomètres.

« D'autres routes, croisant les premières, joignent Tacape à Theveste, en passant par Capsa ; — Hadrumète à Sicca Veneria, en passant par Mactaris ; — Hadrumète à Capsa, en passant par Sufetula et Telepte ; — Simitthu à Tabraca, en franchissant le massif montagneux de la Kroumirie au col d'Aïn-Draham. Les rives méridionales des Chotts sont elles-mêmes desservies par une ligne qui aboutissait à Gabès. Quant aux routes secondaires qui s'intercalent entre ces grandes voies, allant d'une ville à l'autre, desservant des bourgades, des hameaux, des fermes, il faut renoncer à les énumérer ici. » (P. Gauckler.)

Les deux premiers siècles de l'ère chrétienne furent pour la Carthage romaine l'époque de plein épanouissement. Rome, en Afrique,

répare les maux de la guerre, protège, grâce à ses légions, les indigènes contre les nomades du Sud et les pillards de l'Ouest, assure au pays la sécurité et la prospérité qu'il n'avait jamais connues avant. Mais au III[e] siècle, l'anarchie impériale amène la décadence économique de la province africaine ; les ennemis du dehors débordent les frontières et la diffusion du christianisme sème la division et provoque la guerre civile.

« Dans les belles années du IV[e] siècle, dit encore M. Gauckler, l'Afrique s'efforce de panser les blessures des invasions, des guerres civiles, des persécutions religieuses ; mais le ressort est brisé, qui tendait toutes les forces vives du pays vers la marche en avant. Tout le progrès consiste à refaire l'œuvre du passé. L'on ne bâtit plus, on répare ; on restaure les routes, les acqueducs, les barrages, on relève les temples, les curies, les portiques, on termine les édifices restés inachevés. Bientôt de nouveaux troubles amènent de plus grands désastres. Donatistes et iconoclastes, insurgés berbères et envahisseurs étrangers entassent ruines sur ruines. Pour défendre le pays, les Byzantins achèvent de le dévaster ; leurs lourdes citadelles impériales, leurs châteaux forts aux tours crénelées, leurs réduits fortifiés et leurs postes de guet s'élèvent partout comme par enchantement, mais au dépens des monuments anciens, même de ceux qu'avaient respectés les Vandales.

« Puis vient la conquête arabe, le dépeuplement du pays, l'abandon, et l'œuvre de destruction commencée par les hommes est poursuivie d'une façon lente et sûre par la nature hostile. Son action malfaisante ne rencontre plus d'obstacles. Ce pays d'Afrique, où la vie n'est qu'une lutte perpétuelle contre les éléments, obéit désormais à un peuple qui subit la destinée au lieu de l'asservir. Les Arabes n'ont presque rien détruit en Tunisie, mais ils n'ont rien entretenu ; ils ont laissé faire le temps. Peu à peu les derniers travaux d'aménagement qui assuraient la mise en valeur du sol ont cessé de fonctionner. Délivrée de ses entraves, l'eau a recommencé ces érosions néfastes, auxquelles rien n'échappe. Que l'on n'y joigne l'action destructive de la chaleur et de la gelée, des vents, des tremblements de terre, et l'on comprendra comment la Tunisie est devenue le pays des ruines. »

Depuis longtemps déjà l'emplacement de Carthage a été reconnu et les nombreuses fouilles qu'on y a pratiquées, ont amené des découvertes du plus haut intérêt archéologique. Les missionnaires auxquels le Cardinal Lavigerie confia la garde du sanctuaire de Saint-Louis, ont réuni avec soin, dans un original musée, une col-

lection très précieuse d'objets trouvés dans le sous-sol de Carthage, et qui, groupés avec méthode, remémorent au visiteur les différentes phases de l'histoire de cette ville célèbre, depuis l'établissement des Phéniciens jusqu'à l'arrivée des Arabes. Les objets sont classés suivent trois catégories selon qu'ils sont puniques, romains-païens ou romains-chrétiens. La collection punique se compose surtout de vases funéraires, armes, fioles, lampes, colliers, amulettes égyptiennes, scarabées, statuettes, masques et représentations d'animaux; la période romaine est riche en collections de lampes, têtes de personnages, chapiteaux, bas reliefs; enfin la Carthage chrétienne est représentée par des monnaies byzantines et les principaux symboles chrétiens usités parmi les fidèles des premiers siècles.

Le Service des Antiquités poursuit avec ardeur les fouilles de Carthage qu'il a entreprises depuis plusieurs années. Grâce à l'amabilité de M. Drapier, attaché à la Direction des Antiquités et des Arts du Gouvernement Tunisien, nous pouvons donner le résumé des travaux qui ont été exécutés à Carthage, de 1896 à 1905 :

1896. — 1° Exploration du cimetière des *Officiales* près de l'amphithéâtre ;

2° Déblaiement d'une villa chrétienne au nord de Douar-Ech-Chott, d'où provient la mosaïque représentant une salle de banquet romain avec trente-quatre personnages et la statue de l'impératrice Julia Domna, en muse.

1897. — 1° Fouilles de plusieurs tombes chrétiennes d'un modèle inédit en Afrique et d'une chapelle pavée de mosaïque avec inscription dédicatoire à l'est de Damous-el-Karita ;

2° Fouilles de la grande basilique demi-circulaire de Bir-Ftouha ; enlèvement des mosaïques décoratives et tombales ;

3° Fouilles de deux villas romaines de basse époque dans l'Ard-el-Mourali, propriété de S. A. le Bey ;

4° Découverte et enlèvement, à l'ouest du port marchand, de la mosaïque de la Chasse mesurant sept mètres sur sept, et représentant une maison romaine avec diverses scènes de chasse autour du temple d'Apollon et de Diane abritant des statues chryséléphantines de ces divinités.

1898. — 1° Découverte de trois statues colossales gréco-romaines dans la Sebkha de Khérédine : une Isis drapée dans le châle à fran-

ges et ceinte d'un diadème orné du croissant retombant sur le disque, emblème caractéristique de Carthage ; deux femmes drapées, sans doute deux prêtresses, de taille un peu moindre, coiffées à la mode des dernières années du premier siècle ;

2° Sondages aux environs des ports antiques et découverte d'une magnifique statue colossale de Bacchus versant à boire à la panthère, de nombreuses poteries et lampes en terre cuite, de plusieurs ex-voto puniques, de diverses sculptures, colonnes et chapiteaux et mosaïques décoratives.

1899. — 1° Fouilles de la nécropole punique de Dermech ; exploration de deux cents cinquante tombeaux dont le mobilier funéraire a été transporté au musée Alaoui ;

2° Déblaiement et mise en état de la basilique chrétienne de Dermech ;

3° Fouilles du sanctuaire de Jupiter Hammon ;

4° Fouilles dans la nécropole punique du plateau de l'Odéon.

1900. — 1° Suite des fouilles de la nécropole punique de Dermech ;

2° Fouilles du théâtre de l'Odéon.

1901. — 1° Fouilles du céramique punique au sud de la basilique de Dermech ;

2° Déblaiement des constructions romaines du terrain d'Ancona.

1902. — 1° Fouilles des tombeaux puniques du terrain d'Ancona ;

2° Fouilles du monastère de Saint-Etienne ;

3° Fouilles d'une nécropole romaine du premier siècle à 500 mètres à l'est de la gare de La Marsa.

1903. — 1° Fouilles des tombeaux puniques de l'Ard-el-Mouraïi ;

2° Fouilles au nord du port militaire ; découverte de l'arsenal punique ;

3° Fouilles des villas romaines de l'Ard-el-Mourali.

1904. — 1° Fouilles de deux nouvelles villas romaines dans l'Ard-el-Mourali ;

2° Début des fouilles du grand théâtre ;

3° Fouilles dans le quartier de *Vicus Castrorum* au nord de Bordj Djedid ; déblaiement de quelques villas.

1905. — 1° Fouilles du grand théâtre ;

* *

2° Exploration de tombeaux puniques à l'ouest du fort de Bordj Djedid.

L'ensemble des travaux énumérés ci-dessus n'a pas coûté plus de 50.000 francs. Un crédit de 2.000 francs a été nécessaire pour l'expropriation du terrain où se trouve le théâtre de l'Odéon et un autre de 3.000 francs, prélevé sur le budget de 1904, pour le classement à titre de monument historique du grand théâtre situé dans les terrains du diocèse.

Relevé des monuments et ruines situés sur le Territoire du Contrôle civil de Tunis.

La Sebbala (AD GALLUM GALLINACEUM). — Ancienne station de la voie romaine de Carthage à Utique.

Radès (COLONIA MAXULA). — Ruines assez importantes. Nécropole punique, explorée en 1900. Capitole.

Hammam-Lif (AQUAE PERSIANAE). — Synagogue de l'époque romaine avec inscriptions en mosaïque. Baptistère chrétien de forme étoilée.

Djebel-bou-Khornein. — Temple de *Saturnus Balcaranensis* sur la crête occidentale de la montagne.

Potinville (AD AQUAS). — Station de la voie de Carthage à Hadrumète : citernes, bassins, aqueducs.

Henchir Mraïssa (COLONIA JULIA CARPIS). — Amphitéâtre, inscriptions.

Henchir Menkoub (PAGUS MERCURIALIS VETERANORUM MEDELITANORUM). — Ruines peu importantes et restes de la voie romaine de Thuburbo-Majus à Inuca.

Sidi-Ali-es-Sedfini (THIMIDA REGIA) — Ruines peu apparentes.

Oudna (COLONIA UTHINENSIS). — Grandes ruines dont les principaux monuments sont :

1° Une citadelle de 52 mètres de long sur 27 de large dans laquelle existent deux étages de grandes salles.

2° Un amphithéâtre de 96 mètres de long sur 81 de large.

3° Des citernes publiques longues de 37 mètres, et larges chacunes de 4 mèt. 50. Elles sont au nombre de sept communiquant entre elles par des ouvertures larges de 2 mètres. Une huitième est ménagée perpendiculairement aux précédentes.

4° Un théâtre de 40 mètres de diamètre.
5° Plusieurs villas romaines pavées de mosaïques.
6° Un pont romain.
7° Des thermes publics.
8° Une basilique avec crypte circulaire.
9° Un monument à trois absides.
10° Les pieds-droits d'un arc de triomphe.
11° Divers puits et citernes.

Djebel Moraba. — Ruines importantes. Captation très ingénieuse des eaux et ruissellement au moyen de barrages contournant la montagne.

Aïn-el-Asker (Civitas Saturnucensis). — Grande ruine ; nombreux fragments d'architecture ; vestiges d'exploitations agricoles ; emplacement d'une cité et d'un camp militaire ; barrages et conduites d'eau.

Henchir Bou-Cha. — Vaste réservoir d'eau. Plusieurs enceintes fortifiées.

Henchir Beni-Khaled. — Ruines étendues autour d'une carrière de marbre exploitée à l'époque romaine. Porte monumentale aujourd'hui détruite. Barrages, citernes. Petit temple avec inscriptions.

Henchir Bir-M'Cherga (anc. Giufi). — Ruines d'une ville importante assez effacées. Enceinte de 38 mètres sur 27.

Henchir Djebana ou *El-Gait.* — Restes d'une forteresse sur un mamelon ; c'est une double enceinte dont la plus grande a 58 mètres de côté.

Djedeïda (Thuraria). — Station de la route de Carthage à Hippo Regius.

Tunis (Tunes). — Les fondations et quelques assises de la muraille qui longe la Sebkha-es-Sedjoumi appartiennent peut-être à l'enceinte antique. Dans l'intérieur du Dar-el-Bey, trois arcades romaines d'ordre dorique, vestiges probables d'un théâtre.

La porte de la grande mosquée s'ouvrant sur la rue des Tisserands est encadrée par un chambranle formé de trois fragments de frise d'ordre corinthien. De nombreux chapiteaux et colonnes antiques qui peuvent provenir des ruines de Carthage ont été utilisés dans la construction de la ville moderne.

Ad Pertusa (côté nord-ouest de la Sebkha-Sedjoumi). — Ruines

d'un pont ayant servi de passage à la voie romaine de Carthage à Theveste.

Mechta-bou-Rakba (INUCA). — Ruines importantes couvrant trois mamelons et traversées par la voie romaine de Carthage à Theveste.

Bordj Alouïne (SICILIBBA). — Nombreuses constructions en pierre de taille. Citernes.

Mohammedia. — Les ruines romaines ont été entièrement bouleversées pour la construction des anciens palais beylicaux.

Tébourba (THUBURBO MINUS). — Nombreux restes de la ville romaine employés dans les constructions modernes. Grands réservoirs publics, jadis alimentés par l'aqueduc de djebel Ansarine. Amphithéâtre.

Henchir M'Saadine (FURNI). — Aqueduc de deux kilomètres. Caveau funéraire d'époque chrétienne. Basilique. Citernes et puits.

Henchir Harat. (SEGERINES). — Grandes ruines. Capitole déblayé en 1903-1904.

Henchir Dzemda (SEMTA). — Plusieurs fortins byzantins. Mausolée haut de 4 mètres.

Aïn-Djoukar (ZUCCHARA).— Source captée pour alimenter l'aqueduc de Zaghouan. Deux bassins, Nymphaeum dans une enceinte rectangulaire de 24 mètres sur 19, avec tour à chacun des quatre angles.

Henchir Es-Souar (ABTUGNI). — Enceinte byzantine. Capitole. Piscine rectangulaire. Mausolée. Grands monuments, ruines.

Ksar-el-Mahloul. — Plus de cent tombes demi-cylindriques en blocage. Trois grands mausolées.

Henchir Sguidane. — Forteresse byzantine. Réservoir d'eau et aqueducs.

Henchir Tell-el-Caïd (THAGARI). — Temple, construction voûtée, fortin, citerne, aqueduc, mausolée.

Bir-Chana. — Grand édifice rectangulaire. Mosaïques du Zodiaque du Paon et de l'Océan ; mosaïque du *Focarius.*

Henchir Kasbat (THUBURBO-MAJUS). — Grandes ruines. Forum. Thermes. Basilique. Temple de Mercure. Citadelle byzantine. Grands réservoirs. Temple hexastyle.

Zaghouan. — Ville antique recouverte par la ville moderne. Porte triomphale. Au sud-ouest de la ville prise d'eau qui alimentait le

grand aqueduc de Carthage. Nymphée avec *Cella* et portique demi-circulaire formant terrasse et dominant le bassin de captation.

La Soukra. — Drainage romain très important, encore utilisé aujourd'hui. Sert à collecter les eaux d'une nappe d'eau peu profonde et a dû servir à l'alimentation de l'ancienne Carthage.

Aqueduc du Bardo dit « Espagnol ». — Captait des sources à 14 kilomètres de Tunis au pied du djebel Amar. Construit sous la domination turque au commencement du XVIIe siècle.

Indigènes. — La population indigène qui habite Tunis et sa banlieue a des origines très diverses : c'est un mélange de Berbères, d'Arabes, de Maures, d'Algériens, de Marocains, de Tripolitains fixés à demeure dans le pays. La plupart des tribus de la Régence y ont des représentants. Commerçants et artisans dans les villes, cultivateurs, bergers et jardiniers dans la campagne, ils sont, en général, laborieux et paisibles.

Sur le territoire du Caïdat de Tébourba, les descendants des Maures, les Trabelsi, venus de Tripolitaine, les Ousseltia, d'origine berbère, forment la grande majorité de la population.

Les indigènes du Caïdat de Zaghouan appartiennent aux Riah, aux Drids, venus d'Algérie, aux Arrouche-Regag, aux Mzouga, originaires de Téboursouk et aux Nemencha, chassés de la province de Constantine par la famine de 1852.

Les Riah, sont originaires d'Arabie. Ils prirent part aux événements de 1881 et se joignirent aux bandes d'Ali ben Ammar. Ils participèrent à l'affaire de la conduite d'eau de Zaghouan.

Recensement. — La population du Contrôle de Tunis est de 250.000 habitants environ (recensement de 1901), dont 12.800 Français, parmi lesquels on compte 3.000 ruraux.

En 1891, la population française du Contrôle, y compris la ville de Tunis, était de 6.420 habitants; en 1896, de 9.667 habitants; en 1901, de 12.793, soit une augmentation de 4.785 individus en dix années.

Propriétés. — La superficie de ce Contrôle est de 580.000 hectares dont 134.000 hectares de propriétés européennes (31 décembre 1902). Les Français, à cette même date, possédaient 109.000 hectares; les Italiens, 17.355 hectares; les autres européens, 7.695 hectares.

La valeur du capital immobilier possédé à Tunis et dans la région est de, environ :

Français	35.000.000	de francs
Italiens	17.000.000	—
Maltais	8.000.000	—
Européens divers	2.200.000	—
Musulmans	42.000.000	—
Israélites	17.000.000	—
Au Total	121.200.000	de francs

CHAPITRE II

Tunis. — Ses environs.

Tunis. — Placée sur une hauteur entre deux lacs, protégée d'un côté par un massif montagneux, de l'autre par la Medjerda, qui, aux temps reculés, aboutissait au Chott Bahira, Tunis (Tunès), tout d'abord simple bourgade fortifiée, fut bâtie, vers l'an 1.000 avant notre ère, par les Berbères, premiers possesseurs du sol sur lequel, trois siècles plus tard, venaient s'implanter les Phéniciens.

Tunis ne faillit pas aux traditions de sa race, ennemie irréconciliable des étrangers. Elle servit de base d'opérations à toutes les armées qui attaquèrent Carthage : Agathocle, puis Régulus, enfin les Mercenaires y établirent leur quartier général, et ce fut à Tunis que Scipion reçut les députés de la République condamnée à périr.

Tombée avec son ennemie, Tunis se releva avec elle, et plus vivace, lui survécut. Détruite et rebâtie plusieurs fois aux époques romaine, vandale, byzantine, elle ne prit véritablement son essor que du jour où Carthage eut disparu sans retour.

Vers l'an 700, les Arabes s'en emparent.

L'histoire de la domination musulmane, assez confuse, la divise en cinq périodes parfaitement distinctes : 1re Période arabe (708-1041) ; 2e Berbère (1135), pendant laquelle Saint-Louis débarque sur le sol tunisien ; 3e Espagnole (1535) qui replace sur le trône Moulaï-Hassem, vassal de Charles-Quint ; 4e Turque (1577) ; 5e Husseinite. Depuis le départ des Espagnols (1574), jusqu'au jour de l'occupation française, l'histoire de Tunis est celle de la Régence, et nous n'aurions à relater, comme faits spéciaux, que des révolutions de palais, des intrigues de Cour qui se terminaient invariablement par des massacres.

De même que la plupart des villes du littoral africain, Tunis

tirait la plus claire de ses ressources de la « Course », *institution d'Etat* datant des Vandales, abolie seulement en 1818 sur les injonctions de l'Europe. Les pirates tunisiens, comme nombre, comme audace et comme armement, ne le cédaient en rien à ceux d'Alger et de Tripoli, et leurs actes attirèrent de sanglantes représailles de la part des marines européennes. Tunis, derrière son lac, souffrit peu des attaques, mais à maintes reprises ses vaisseaux furent coulés, pris ou incendiés. Finalement, la flotte tunisienne, à l'exception d'un brick et d'une goëlette, fut détruite en 1827, à la bataille de Navarin.

De toutes les villes de l'Afrique du Nord, Tunis est celle dont la population comprend le plus d'éléments hétérogènes, et cependant, bien qu'effacés, on retrouve encore les caractères physiques de ces origines si diverses. M. le docteur Bertholon a fait l'historique de l'invasion des races asiatiques, européennes, soudanaises qui ont contribué à la formation de la population tunisienne. Nous conseillons vivement la lecture instructive de cette étude ethnographique, parue en 1897 sous le titre : « La Population et les Races en Tunisie. »

Lorsque, trente-six heures après avoir quitté l'exubérante Cannebière, monté sur la passerelle du paquebot qui franchit la passe de La Goulette, le voyageur voit, au delà des eaux dormantes du lac, Tunis mollement étagée sur le penchant d'un mamelon, il ne peut se douter qu'au pied des élégants minarets et des blanches terrasses que les collines enserrent, vit une cité, opulente et mouvementée, dont les belles avenues et les rues spacieuses rappellent les grandes villes d'Europe.

Tunis, située à 800 kilomètres de Marseille et à 12 kilomètres de la mer, est bâtie sur une éminence qui surgit entre le lac Bahira et le lac Sedjoumi :

« Si Tunis n'a pas la vue directe de cette mer à la privation de laquelle les Carthaginois préférèrent la résistance à outrance et la mort, dit M. Monchicourt, du moins le spectacle dont on jouit de la Kasba ou du Belvédère n'est pas sans grandeur. Grâce à la silhouette caractéristique du Bou-Khornine qui se profile dans le fond du paysage comme une sorte de Vésuve, l'El-Bahira évoque un instant le souvenir du golfe de Naples. »

Certes, celui qui visita Tunis au lendemain de l'occupation fran-

çaise et qui la revoit maintenant, reconnait à peine cette ville, baignant hier encore dans un marécage pestilentiel, aujourd'hui purifiée, assainie, où chaque année s'édifient des quartiers neufs et de beaux monuments sur les vases solidifiées.

Mais si la ville nouvelle a l'aspect européen, elle n'a point, par contre, la mentalité française. On est ici bien loin de Montmartre. Dans les établissements publics, on entend tous les idiômes, on voit les accoutrements les plus étranges. La population est ardente, combative, avantureuse, et malgré la diversité des origines, des goûts et des mœurs, elle forme, à l'insu même de ses éléments disparates, un amalgame bizarre qui lui donne une physionomie tout à fait originale. C'est surtout aux jours de repos, alors que la foule, bigarrée et délabrée, envahit les voies et les places publiques, qu'il est permis d'observer le caractère très spécial de cette population qui sue l'exotisme, mais qui constitue le fond du peuple néo-tunisien.

La vieille cité arabe offre avec la ville moderne un contraste absolu. Les actes de vandalisme perpétrés à Alger ne se sont pas produits ici : on n'a pas éventré la Kasba, on a respecté les souks. Aussi lorsque, quittant l'avenue de France, le touriste pénètre dans la ville orientale, suit, au hasard de la promenade, les rues tortueuses et enchevètrées, s'enfonce sous les voûtes mystérieuses, s'arrête devant l'étalage polychrome des bazars et les échoppes minuscules où, dans l'éternel clair-obscur travaillent, résignés, les industrieux artisans des mille petits métiers tunisiens, il ressent l'impression qu'il vient d'entrer dans un monde différent, que là on vit une autre vie, que la *civilisation* n'est pas la même.

Parlant des souks dans la « Vie Errante », Guy de Maupassant dit :

« Chaque corporation a sa rue, et l'on voit tout le long de la galerie, séparés par une simple cloison, tous les ouvriers du même métier travailler avec les mêmes gestes. L'animation, la couleur, la gaieté de ces marchés orientaux ne sont point possibles à décrire, car il faudrait, en même temps, en exprimer l'éblouissement, le bruit et le mouvement. Quand le soir vient, tout le quartier des souks est clos par de lourdes portes à l'entrée des galeries, comme une ville précieuse enfermée dans l'autre. »

On ne se lasse pas de parcourir la ville arabe ; on y rencontre toujours du nouveau, de l'imprévu, on y est différemment impressionné

selon l'heure et la lumière du jour. Un artiste de grand talent, M. Gaston Vuillier, nous montre merveilleusement, dans son beau livre « La Tunisie », la vieille cité orientate s'éveillant, s'étirant dès l'aube; plus tard, quand le soleil tombe à pic et rôtit les murailles crépies à la chaux, « l'ombre des rues elle même est devenue ardente »; enfin, M. Vuillier nous fait admirer le spectacle découvert du haut de la Kasba, alors que la vieille cité s'endort, le soir, au crépuscule:

« La ville comme une immense cité de marbre s'étageait sous mes yeux avec ses terrasses sans nombre et les sillons creusés par son inextricable réseau de ruelles. Ça et là s'arrondissaient les coupoles des marabouts aux toitures d'écailles vertes, des minarets élancés montaient. La mosquée de Sidi-Mahrès, avec son amas de dôme neigeux et la grande mosquée Zitouna frappaient davantage mes regards. Le lac El-Bahira étalé sur le rivage, réfléchissait comme un miroir le ciel pâlissant. Je distinguais au loin la Cathédrale de Carthage dominant la colline de Byrsa, le village de Sidi-Bou-Saïd, La Goulette et le Golfe perdu au loin, et les monts du Cap-Bon, et le profil superbe du Zaghouan dont la cîme s'éclairait de rose. »

L'Enseignement. — Tunis a été dotée de tout le luxe et le confort que peut exiger une grande ville moderne; son outillage économique est complet, mais ce qui surtout surprend, c'est le développement qu'y a pris l'enseignement public.

La Direction de l'Enseignement fut créée en 1883, et depuis lors l'enseignement primaire prit un essor qui ne s'est plus arrêté, grâce à une *combinaison* fort ingénieuse que l'on serait heureux de voir appliquer ailleurs. Au début, on n'était pas très riche; il fallait des routes et de l'eau, et nombre de petits centres n'auraient pu être pourvus, faute de crédits suffisants, soit d'une école, soit d'une recette postale. Le Gouvernement eut alors l'excellente idée de faire appel à la bonne volonté de deux de ses rouages les plus importants: l'Administration des Postes et l'Enseignement public, afin de suppléer par un effort commun, quand les circonstances l'exigeraient, au manque de fonds.

Entre les deux Administrations l'accord fut parfait — ce fait mérite d'être noté — et c'est pourquoi nous voyons en Tunisie, dans bien des localités d'importance moyenne, l'instituteur remplir, en dehors de sa classe, les fonctions de receveur des Postes et Télégra-

phes. Grâce à ce système, il n'y a plus aujourd'hui en Tunisie, d'agglomération de population appréciable qui ne jouisse du bienfait de l'enseignemeut primaire.

La ville de Tunis compte 34 établissements scolaires, dont 25 publics (22 laïques et 3 congréganistes), et 9 privés (6 laïques et 3 congréganistes). Les établissements scolaires de Tunis reçoivent 9.647 élèves; ceux du caïdat de la Banlieue, 1.374; ceux du caïdat de Tébourba, 200; ceux du caïdat de Zaghouan, 167. Au total, pour le Contrôle civil de Tunis, 11.388 élèves en 1905.

L'enseignement public secondaire possède, à Tunis, 4 établissements :

1° Le Lycée Carnot : 53 professeurs et maîtres; 850 élèves, dont 475 français, 77 italiens, 15 maltais, 35 musulmans, 200 israélites, 20 divers.

2° Le Collège Sadiki : 35 professeurs (dont 13 français); 65 élèves arabes. Cet établissement est destiné aux jeunes musulmans, qui y reçoivent l'enseignement arabe et l'enseignement français, primaire et secondaire.

3° Le Collège Allaoui : 14 professeurs; 163 élèves, dont 125 français, 10 italiens, 1 maltais, 15 musulmans, 10 israélites, 2 divers. Le Collège Allaoui est une école normale pour la formation du personnel enseignant européen et indigène; c'est aussi une école d'enseignement primaire supérieur, préparant aux écoles nationales des arts et métiers. A l'école normale est attachée une grande école annexe servant d'école d'application aux élèves de l'école normale.

4° Ecole Jules-Ferry : 33 professeurs et maîtresses; 677 élèves, dont 483 françaises, 68 italiennes, 8 maltaises, 2 musulmanes, 87 israélites, 29 diverses. C'est, à la fois, un lycée de jeunes filles, une école normale d'institutrices et une école primaire supérieure.

Le total des élèves fréquentant les établissements scolaires publics de l'enseignements secondaire à Tunis, est de 1.733.

L'enseignement public primaire compte à Tunis 17 établissements français; 14 écoles de garçons et 3 écoles de filles. Les écoles de garçons comprennent : 75 instituteurs et adjoints; 2.913 élèves, dont 513 français, 1.089 italiens, 299 maltais, 879 musulmans, 117 juifs, 16 divers. Les écoles de filles comptent : 17 institutrices et adjointes, 984 élèves, dont 312 françaises, 294 italiennes, 37 maltaises, 13 musulmanes, 259 juives, 59 diverses.

Mentionnons une école professionnelle, pas définitivement installée, mais qui compte déjà 5 professeurs et 75 élèves, dont 28 français, 21 italiens, 7 maltais, 17 musulmans, 2 divers.

Trois écoles congréganistes publiques sont installées à Tunis; elles comptent : 13 institutrices et adjointes, 823 élèves, dont 68 françaises, 483 italiennes, 232 maltaises, 3 musulmanes, 30 juives, 7 diverses.

L'enseignement laïque privé comprend un établissement d'enseignement secondaire et 5 écoles primaires. Etablissement secondaire : 15 professeurs, 150 élèves, dont 112 français, 17 italiens, 20 maltais, 1 juif. Les écoles primaires, sont : 1° école de garçons de l'alliance israélite : 32 instituteurs, 1.229 élèves, dont 91 français, 40 italiens, 11 maltais, 1 musulman, 1.076 juifs, 10 divers. 2° école de filles de l'alliance israélite : 19 institutrices, 841 élèves, dont 32 françaises, 11 italiennes, 2 maltaises, 793 juives. 3° école *protestante* de garçons : 3 maîtres, 75 élèves, *tous israélites*. 4° école *protestante* de filles : 5 institutrices, 118 élèves, *toutes israélites*. (Renseignements fournis par la Direction de l'Enseignement.) 5° école de Mlle Klein : 1 institutrice, 21 élèves, 18 français et françaises (6 garçons et 12 filles), 3 israélites.

L'enseignement primaire privé congréganiste comprend trois établissements : 1° pensionnat de Notre-Dame de Sion : 12 institutrices et adjointes; 153 élèves, dont 104 françaises, 16 italiennes, 10 maltaises, 1 musulmane, 18 juives, 4 diverses. 2° école privée de Notre-Dame de Sion : 3 institutrices, 197 élèves, dont 18 françaises, 97 italiennes, 54 maltaises, 25 juives, 3 diverses. 3° Pensionnat des sœurs de Saint-Joseph : 24 maîtresses et adjointes, 335 élèves, dont 76 françaises, 69 italiennes, 71 maltaises, 65 juives, 5 diverses, 49 petits garçons.

Total général pour Tunis-ville : 1° Etablissements scolaires laïques : 8.139 élèves (5.570 garçons, 2.569 filles); 2° établissements scolaires congréganistes : 1.508 élèves (110 garçons et 1.398 filles).

En dehors de ces écoles françaises, Tunis compte 14 écoles étrangères : 1° 3 écoles fondées en 1830 par la « London Jew's Society » : 1 école de garçons, 1 de filles, 1 maternelle. Elles reçoivent ensemble 250 élèves environ, presque tous israélites.

2° Onze écoles italiennes, dont 4 établissements d'enseignement secondaire; 3 écoles primaires de garçons; 2 écoles primaires de filles et 2 écoles enfantines. La Direction de l'Enseignement public n'a pu nous fournir aucun renseignement sur le chiffre des élèves actuel-

lement admis dans ces établissements; quant au Consulat italien auquel nous nous sommes également adressé, il a prétendu ne point connaître le nombre de ces enfants!

Ecole coloniale d'Agriculture. — Bien que cet établissement soit situé en dehors des portes de Tunis, dans un endroit très heureusement choisi, au pied du Belvédère, nous devons le mentionner ici puisqu'il dépend entièrement de la Direction de l'Agriculture.

Cette école fut créée en 1898 dans le but d'attirer en Tunisie les jeunes gens de la métropole tentés par la vie agricole coloniale, de les armer par l'expérience et l'étude des conditions particulières de l'agriculture sous ce climat, contre les erreurs et les insuccès de leurs devanciers; elle a aussi pour objet de faciliter leur installation dans la Régence, notamment en leur procurant des stages dans les exploitations, durant lesquels ils peuvent compléter l'instruction théorique et la pratique raisonnée qu'ils ont acquises en deux années scolaires.

Les conditions d'admission sont calquées sur celles que doivent remplir les candidats aux Écoles nationales d'Agriculture de France: il en est de même du programme de l'enseignement, mais en l'appliquant aux procédés et aux conditions spéciales de l'Agriculture dans l'Afrique du Nord; enfin, l'examen de sortie donne droit, après deux années d'études, à un diplôme, et les dix premiers numéros reçoivent de véritables primes : 500 francs aux 5 premiers, 250 aux cinq autres.

L'organisation de l'enseignement a retenu toute l'attention de la Direction de l'Agriculture; le programme des cours a été profondément modifié et complété, l'expérience des premières années ayant permis aux professeurs de rendre leur enseignement plus pratique et de mieux l'approprier aux besoins de l'agriculture tunisienne.

Les collections d'études et d'instruments agricoles sont très complètes; les laboratoires de chimie, de minéralogie, de botanique, les ateliers de forge et de menuiserie sont bien installés. En outre, une ferme de 40 hectares, attenante à l'École, permet de faire aux élèves la plupart des démonstrations que comportent les cours et les travaux pratiques; elle comprend un vignoble de 10 hectares, des collections de végétaux cultivés en Tunisie, des cépages, des céréales provenant de tous les points de la Régence, de plantes industrielles; le troupeau de la ferme s'accroît et s'embellit chaque jour au moyen d'une atten-

tive sélection et de croisements; la ferme possède aussi un rucher.

Le fonctionnement de l'Ecole est assuré par une subvention de 52.000 francs versée par l'Etat, par une somme à peu près égale provenant des pensions des élèves, par la vente des produits et quelques autres recettes. Ce budget est très minime, si on le compare à celui des Ecoles d'agriculture de France et même à celui de plusieurs Ecoles pratiques.

La Direction de l'Agriculture ne perd pas de vue les élèves après leur sortie de l'école; non-seulement elle s'occupe de les placer comme stagiaires, mais elle les conseille dans l'achat d'une propriété, et elle leur réserve, en vertu d'un décret du Gouvernement Tunisien (1903), le premier choix des lots de colonisation que le Domaine met périodiquement en vente. Vingt-quatre anciens élèves de l'Ecole ont ainsi bénéficié du privilège accordé par ce décret; ils ont acheté au Domaine de l'Etat 3.445 hectares pour la somme de 617.600 fr. Le tableau ci-contre nous a paru intéressant à consulter.

Jardin d'essais. — Près de l'Ecole coloniale d'Agriculture, faisant pour ainsi dire corps avec elle, nous voyons le Jardin d'essais, créé en 1891, dans le but de :

1° Procurer une collection des arbres ou arbustes existant ou à introduire en Tunisie;

2° Organiser des essais agricoles;

3° Produire des plants d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers destinés à être vendus à bas prix aux agriculteurs de Tunisie.

Il a été possible de grouper dans le Jardin d'essais : 530 espèces d'arbres, arbustes ou plants de boisement ou d'ornement; une orangerie composée avec les meilleures variétés d'orangers, de mandariniers de cédratiers, de citronniers; une bananerie; un carré planté en arbres fruitiers exotiques.

Le Jardin d'essais se consacre presque exclusivement à des études d'arboriculture forestière ou fruitière, de cultures potagères et à des tentatives diverses d'acclimatation de végétaux.

La production des primeurs a été l'objet d'études spéciales; l'étude des plantes à parfums et des plantes d'ornement ont également fait l'objet des travaux intéressants qui se poursuivent actuellement. Le Jardin d'essais, depuis sa création, a fourni en moyenne annuellement 75.000 arbres, arbustes et plants d'ornement, et 18.000 arbres

ÉCOLE COLONIALE D'AGRICULTURE DE TUNIS

Tableau des 7 premières promotions. — Origine et destination des élèves

Promotions	EFFECTIF à l'entrée	ÉLÈVES ORIGINAIRES DE :				DESTINATION DES ÉLÈVES					
		FRANCE	ALGÉRIE	TUNISIE	AUTRES PAYS	TUNISIE	ALGÉRIE	Colonies françaises	FRANCE	Etranger	Adresses inconnues DÉCÉDÉS
1898	43	36	2	5	»	25	4	2	5	1	6
1899	36	30	4	1	1	23	4	3	2	1	3
1900	37	31	4	2	»	21	5	4	2	»	5
1901	30	24	4	1	1	12	5	1	2	»	10
1902	28	24	2	2	»	14	4	»	8	»	2
1903	25	21	»	1	3	PRÉSENTS A L'ÉCOLE					
1904	33	27	4	2	»	d°					
	232	193	20	14	5	95	22	10	19	2	26

fruitiers, cédés à des prix variant d'après leur âge et leur force. Les agriculteurs paraissent satisfaits des plants qui leur sont livrés; leur empressement à acquérir ceux qui sont disponibles, en est la meilleure preuve.

Le Jardin d'essais, qui dépend de la Direction de l'Agriculture, reçoit une subvention de l'Etat de 26.000 francs, plus le produit des ventes qui s'élève à 10.000 francs environ. Pour l'entretien des 20 hectares qu'il couvre et les divers travaux que comporte la multiplication des plantes, le jardin emploie une moyenne de vingt ouvriers en été et quarante en hiver. Les ouvriers français s'y initient à la pratique de l'horticulture en Tunisie, et commencent à former une pépinière de contre-maîtres pour les particuliers.

Climats. — « La région de Tunis est dans le domaine des vents telliens, avec sensible pénétration des vents de la steppe. Les quantités d'eau reçues sont faibles, l'évaporation intense, les écarts de température considérables. Sauf à la fin de l'été et sur une étroite bande littorale, la mer n'exerce aucune action sérieuse sur le climat, qui est franchement continental. C'est, en définitive, un Tell qui penche déjà vers la steppe. » (Ch. Monchicourt.)

Relevé des températures et des pluies à Tunis en 1905

Printemps. — Maxima : 35°; minima : 1°; moyenne : 15° 8. Pluie : 137 m/m en 26 jours.

Été. — Maxima : 50°; minima : 10°; moyenne : 25° 6. Pluie : 30 m/m en 4 jours.

Automne. — Maxima : 42°; minima : 3°; moyenne : 20° 4. Pluie : 118 m/m en 20 jours.

Hiver. — Maxima : 23°; minima : — 2°; moyenne : 11°. Pluie : 186 m/m en 34 jours.

Températures moyennes annuelles. — Maxima : 24° 3; minima : 12° moyenne : 18° 15. Pluies annuelles : 471 m/m en 84 jours.

Population. — La population de Tunis est 175.000 habitants environ, se décomposant ainsi :

Indigènes....	Musulmans........................	80.000
	Israélites........................	40.000
	TOTAL......	120.000

Européens...	Français...	10.000
	Italiens...	35.000
	Maltais...	8.000
	Divers...	2.000
	Total......	55.000

Les Environs de Tunis. — Les environs immédiats de Tunis ont leurs chantres ; ils inspirent nos poètes et alimentent les chroniques. Tous les goûts sont dans la nature, comme dit l'autre ; mais, au risque de me faire conspuer par les bardes irascibles et anathématiser par les Tunisois intransigeants, je demande la permission de donner, sur ce pays, mon impression de Normand émigré : ce n'est nullement enchanteur. C'est trop plat et trop nu. Pas uniformément plat, pas absolument nu : il y a bien, çà et là, quelques bossellements sur lesquels s'accrochent de blanches maisonnettes, quelques bouquets d'arbrisseaux, quelques champs de vignes qui cachent la nudité du sol ; mais ce n'en est pas moins triste et pelé dès que l'ardente haleine du siroco dessèche les champs de fleurs que le printemps avait fait éclore. Les alentours de Tunis ne peuvent, quoi que pensent et que disent quelques Tunisois, soutenir la comparaison avec les environs d'Alger, côteaux riants, jardins odoriférants, formant autour de la ville un immense parc d'une arborescence inouïe.

Certaines petites localités, cependant, servent de lieux d'estivage et sont d'agréables stations balnéaires qui donnent au pays un cachet de banlieue de grande ville. On y voit de jolis chalets égrenés sur les plages, d'élégantes villas entourées de jardinets, des casinos et des guinguettes, du ciel bleu, de la mer bleue, de l'ombrage bleu... sous lequel le thermomètre accuse, parfois, 45° Réaumur. Aussi constatons-nous, chaque été, lorsque le soleil rissole la campagne et échauffe les cerveaux, l'exode en masse de ceux qui précisément, durant les humides journées d'hiver et les douces soirées du printemps, vantent la joliesse, l'attirance, le charme des environs de Tunis. Ils s'en vont, au sein de cette bonne vieille Gaule, dont on médit souvent, mais qu'on n'oublie jamais, se retremper, moralement et physiquement. Nous ne saurions les en blâmer.

Au sud de Tunis, baignant la colline sur laquelle s'étage la ville, une large dépression couvre environ 3.000 hectares du sol : la *Sebka-*

***

Sedjoumi, cuvette sans écoulement vers la mer, remplie d'eau provenant des collines environnantes pendant l'hiver, presque desséchée et miroitante d'efflorescences salines pendant l'été. Il paraît qu'il est possible, au moyen d'un tunnel, d'écouler ces eaux stagnantes, puis de dessaler le sol imprégné depuis des siècles, en y cultivant des plantes fourragères spéciales. Une Société anonyme vient de se constituer à cet effet ; elle a obtenu, sous certaines réserves, la concession du lac Sedjoumi, et elle devait commencer les travaux de dessèchement dès le printemps. Elle aurait, m'a dit l'un des membres de la Société, l'intention, après le dessalement, de morceler le terrain en lots de un à cinq hectares enclos d'arbres, puis d'y installer des petits paysans français, des ouvriers agricoles, jardiniers, maraîchers, qui feraient, aux portes mêmes de Tunis, ce qui a été fait aux environs d'Alger par les Mahonais : d'admirables jardins potagers. L'idée est heureuse et si le projet réussit, nous assisterons à une véritable transformation de la région sud de Tunis, sans compter que, n'étant plus tributaires des maraîchers italiens, nous aurons les légumes à prix raisonnable.

A deux pas de Tunis, le *Belvédère*, magnifique parc municipal, occupe toute une colline, au sommet de laquelle on jouit d'un très beau panorama sur Tunis et tous les environs. C'est la promenade favorite des Tunisois et des touristes. Près du Belvédère, du Jardin d'essais et de l'Ecole coloniale d'Agriculture, le Gouvernement tunisien vient de faire édifier une élégante maison de style mauresque, où sont installés les différents services de l'Institut Pasteur de Tunis.

CHAPITRE III

Caïdat de la Banlieue

Limites. — Le Caïdat de la banlieue de Tunis comprend les territoires de La Goulette, Carthage, La Manouba, l'Ariana, Maxula-Radès, Hammam-Lif, les plaines de la Mornaghia, de la Mohammédia et du Mornag. Il compte environ 60.000 habitants.

Il est limité : au Nord, par les crêtes du djebel Ahmar et ses ramifications, et par une ligne longeant la partie nord de la Sebkha-er-Riane jusqu'à la mer ; à l'Ouest, par les sommets des djebel Morata, le djebel Zerdeb et l'oued Chaffour jusqu'à son confluent avec la Medjerda ; au Sud, par une ligne passant par les djebels Merabba, Barrou, Oust, Tilla, Hadjeba, Er-Rabaia et Ahira ; à l'Est par une ligne suivant les crêtes du djebel Sidi-Zid, le Kef-bou-Tsalats, Bir-Tourki, le Kanguet, El-Hadjadj, les sommets du djebel Srara et la mer.

Les Centres. — Les centres sont nombreux dans le Caïdat ; il n'y a pas lieu de décrire longuement chacun d'eux, mais de relater seulement ce qui nous a paru le plus intéressant. Nous groupons les centres en quatre sections : Nord-Ouest du caïdat ; Sud-Ouest ; Nord-Est ; Sud-Est.

1° Partie Nord-Ouest du Caïdat de la Banlieue

La Goulette. — L'isthme de La Goulette, cette longue et étroite bande de terre qui fait un lac du golfe de Tunis, existait aux origines des temps historiques. Les anciens la nommaient Ligula, et suivant toutes probabilités, à ces mêmes époques, la mer et le lac communiquaient à travers La Ligula par plusieurs passages que le temps ou la main de l'homme ont comblés. Seule la passe de La Goulette existe aujourd'hui.

C'est par un canal traversant l'isthme à hauteur du Kram que passaient les navires phéniciens ; faute de place dans les ports de Carthage, ils s'amarraient le long des quais du lac, alors navigable. C'est par ce même goulet que pénétra la flotte romaine de Censorinus, lors du siège de Carthage.

Dès l'époque romaine, il n'est déjà plus question que du canal actuel, sur lequel s'élevait une petite bourgade : Calabras, lieu qui reçut des Arabes la dénomination de *Halk-el-Oued*, dont La Goulette est la traduction.

La Goulette est située à 16 kilomètres de Tunis par la route, et à 11 kilomètres par le canal ; elle y est reliée par un chemin de fer qui prochainement, sera remplacé par un tramway électrique. Cette ville, bâtie avec des matériaux provenant de Carthage, est italienne et arabe à la fois. Le canal la partage en deux : la partie nord renferme le bourg proprement dit ; la partie Sud contient les anciens palais beylicaux, l'ancien sérail, et l'ancien arsenal aujourd'hui occupé par les troupes françaises.

La population de La Goulette est de 5.000 habitants environ, dont 330 Français. L'élément italien y prédomine et on y rencontre surtout des marins qui, ne pouvant plus pêcher dans le lac concédé à une Société de Tunis, exploitent les fonds situés entre les caps Carthage et Kamart, et la côte ouest du Cap Bon.

La Goulette possède six écoles : deux écoles laïques de garçons ; une école congréganiste de filles ; trois écoles italiennes. Les deux écoles françaises de garçons reçoivent ensemble 246 élèves : 35 français ; 65 italiens ; 26 maltais ; 34 musulmans ; 86 juifs Ecole congréganiste de filles : 239 élèves, dont 26 françaises ; 110 italiennes ; 20 maltaises ; 4 musulmanes ; 79 juives.

Près de La Goulette se trouvent deux petites stations balnéaires : Khérédine, à 1 kilm. 800, et le Kram, à 2 kilm. 700. Cette dernière localité prend, depuis quelques années, un certain développement ; elle a une école-mixte : 14 élèves, 9 garçons et 5 filles, dont 5 françaises et 9 étrangers.

Le territoire qui s'étend de La Goulette à la Marsa est bien cultivé : orge, oliviers, jardins potagers, vignes, arbres fruitiers de toutes espèces.

Carthage. — A 16 kilomètres de Tunis. Chemin de fer, station

de La Malga, petit village construit sur d'anciennes citernes où vivent la plupart des habitants, Siciliens, Maltais et Arabes.

Sur la colline de Byrsa, dominant le golfe, quelques édifices religieux : la Cathédrale, le grand séminaire, la chapelle de Saint-Louis. Sur le versant Est de la colline, on remarque les anciennes citernes puniques, parfaitement conservées, et quelques palais arabes. Sur la plage même, près de l'emplacement de l'ancien Cotthon, plusieurs villas et le palais de Dermech appartenant au Bey.

Carthage, merveilleusement située, deviendra certainement sous peu la station estivale préférée des Tunisiens. C'est, aujourd'hui, le lieu de pélerinage de ceux qui pensent et se souviennent.

« Là-bas, dit M. G. Vuillier, au promontoire punique, les grandes houles humaines n'ont laissé que des épaves. La ville de Didon et d'Hannibal ne se survit même pas, comme la plupart des antiques capitales, en des monuments mutilés et fiers encore. Plus rien ne subsiste de sa primitive splendeur ; seuls, tels que des ossements blanchis par les âges, quelques pans de murailles percent çà et là les pentes maigres des collines et rompent l'harmonie des plaines.

« ...Cependant les reliefs du sol laissent deviner comme le squelette de l'ancienne capitale ensevelie. Se dégagera-t-elle complètement un jour du suaire qui, depuis tant de siècles, voile sa dépouille du linceul de cendres qui étouffa sa dernière agonie?... »

Au pied de la colline de Byrsa, un peu en arrière du cirque, sur la route de La Marsa à La Goulette, on voit le petit village indigène de *Douar-Ech-Chott* ; il compte une centaine d'habitants.

A Carthage, pensionnat des sœurs de Sainte-Monique : 41 élèves : 19 françaises et 22 italiennes.

Sidi-bou-Saïd. — Délicieux village purement arabe, habité surtout par de riches musulmans de Tunis, à 2 kilm. de Carthage et à 1 kilm. de La Marsa, bâti sur une falaise, à l'extrémité du Cap Carthage.

Au pied du village, verdoient quelques vergers complantés d'oliviers, d'arbres fruitiers et de vignes en treilles. Le village renferme de gracieuses maisons mauresques, d'un aspect confortable. Sidi-bou-Saïd est très sain. Malheureusement le manque d'eau potable s'oppose à son développement.

« Il est difficile de rêver un panorama plus magnifique que celui

qui s'étend sous les yeux du voyageur arrivé au phare, ou même sur la falaise. De là, on découvre toute la rade avec sa jolie côte bordée de villas, Carthage et ses ports qui semblent de minuscules bassins, La Goulette avec l'entrée du canal et sa jetée, le lac Bahira, l'immense plaine de la grande cité tunisienne.

« Cet endroit, sans contredit le plus charmant des environs de Tunis est aujourd'hui fréquenté par les européens. Le phare est construit sur des ruines dont quelques vestiges ne manquent pas d'intérêt. Les environs de Sidi-bou-Saïd sont également couverts de ruines. (*Bulletin du Comité d'Hivernage.*)

La Marsa. — Située à 16 kilm. de Tunis, entre le cap Kamart, au Nord, et le Cap Carthage, au Sud. Chemin de fer, ancienne résidence du Bey; palais d'été du Résident général. Les belles maisons y sont nombreuses, entourées de superbes jardins, habitées pendant l'été par les hauts fonctionnaires et le personnel des Consulats. C'est le petit Versailles tunisien — moins les grandes eaux. La conduite de Zaghouan alimente insuffisamment le village.

A 4 kilm. de La Marsa, le hameau de *Kamart*, renferme deux palais en ruines autour desquels se sont édifiées quelques maisonnettes de petits cultivateurs et de maraîchers. Une dune mobile et stérile sépare les jardins de la mer vers le Nord; au Sud, entre le village et la Sebka-er-Riane, existent de très bonnes terres de culture. L'eau des puits est médiocre et à une profondeur de 6 à 10 mètres. De Kamart à La Marsa, on voyage à travers des olivettes.

A La Marsa, deux écoles : école laïque de garçons et école congréganiste de filles. Ecole de garçons : 68 élèves dont 7 français; 1 italien; 2 maltais; 37 musulmans; 21 juifs. Ecole de filles : 73 élèves, dont 5 françaises, 10 italiennes, 6 maltaises; 5 musulmanes; 37 juives.

L'Ariana. — Dans la région de l'Ariana, sont groupés quelques petits villages arabes et un certain nombre de propriétés européennes de bel aspect : les oliviers, les arbres fruitiers de toutes variétés, les céréales et les produits maraîchers y donnent de bons rendements.

L'Ariana est située à 5 kilom. de Tunis, reliée à cette ville par un tramway électrique. L'aspect du village est peu réjouissant; surtout au printemps, époque où une multitude de juifs tunisiens l'envahissent. Ils y vont, chaque année, comme d'autres vont aux eaux : faire une cure.

Les terres n'y sont pas parfaites et cependant le pays est admirablement cultivé; chaque habitant a son troupeau, sa parcelle à céréales, son verger, son olivette qu'il fume et entoure de soins culturaux qui n'ont rien à envier à nos plus belles communes de Provence. Il y a là un indice qui tend à démontrer que si les indigènes tunisiens, pouvaient s'affranchir du khamessat et devenir petits propriétaires, ils acquerraient vite la même aptitude, le même goût de bien-être et d'indépendance que leurs coreligionnaires de la région de l'Ariana. La conséquence de cette transformation aurait le double avantage d'améliorer le sort des gens et d'augmenter la richesse publique. Il y a là un problème qui mérite d'attirer l'attention des hommes qui ont foi dans l'avenir de la race arabe en tant qu'agriculteurs.

Une école laïque de garçons : 40 élèves, dont 5 français; 1 italien; 17 musulmans; 17 juifs.

La Sokra. — A 6 kilm. au Nord de l'Ariana et à 11 kilm. de Tunis, se trouve la région de *La Sokra*, contenant une vingtaine d'exploitations agricoles pour la plupart françaises, et un grand nombre de petites propriétés occupées par des Siciliens, entre la *Chotrana* et la propriété Duvau.

Le sol est constitué par une dune mouvante, mais avec un sous-sol argilo-calcaire frais qui convient bien aux essences arbustives. La nappe aqueuse souterraine est de qualité passable dans la partie est, excellente dans la partie ouest; elle est inépuisable et à une profondeur qui varie de 2 à 5 mètres. Toutes les eaux proviennent des pluies tombées sur les montagnes entourant la plaine de Chotrana, au Nord-Ouest, et qui forment en hiver un lac de plus de 100 hectares de superficie. Les sources de *Bordj-El-Arbi-ben-Ammar* proviennent, par infiltration, de ce lac; engorgées aujourd'hui, elles ont débit difficile à évaluer, mais il paraît certain qu'elles constituaient pour la Carthage punique, sa principale ressource en eau d'alimentation, portée par un canal maçonné et couvert, encore utilisé de nos jours par les jardiniers sur plusieurs centaines de mètres de longueur.

La production de ce sol est limité aux fruits de toutes variétés, aux légumes, aux fleurs d'orangers, au raisin de table et à l'élevage du bétail.

Jusqu'à ce jour, le groupement de la Sokra, malgré son importance n'est pas parvenu à constituer un véritable centre. Aussi la Direction

de l'Agriculture vient-elle d'acquérir dans ce but un terrain de 4 hectares 500 ares, placé à peu près au milieu des propriétés européennes de la région. Une partie de ce terrain permettra d'installer la poste-école, depuis longtemps réclamée par les colons; une autre partie sera réservée par l'Administration; le surplus sera morcelé en lots de 500 à 1.500 mètres carrés environ pour la construction d'habitations d'ouvriers agricoles, de petits industriels, de commerçants. Une nouvelle route reliera ce centre à l'Aouina d'une part et de l'autre à la Chotrana.

Au Nord-Ouest de la Sokra, une grande plaine marécageuse s'étend entre les contreforts Est du djebel Ahmar et le lac Er-Riane : c'est la Chotrana malsaine, peu habitée, pauvre. Cependant quelques petits propriétaires européens, installés sur un point de cette plaine, occupent environ 150 hectares de terres où ils ont planté de la vigne. Près de là, le petit village arabe de *Djafar* végète.

El-Aouina. — Ce point, situé sur la ligne de Tunis à La Goulette, réunit une vingtaine de petites fermes européennes occupant environ 500 hectares : céréales, pâturages, vignes, olivettes, bétail. Les habitants d'El-Aouina réclament la création d'une école.

Sidi-Daoud. - Village indigène de 150 habitants, d'origine berbère, situé dans la plaine, au Sud-Ouest de la colline de Carthage : quelques jardins, oliviers, pâturages. L'eau y fait défaut, et les habitants sont obligés de s'approvisionner pour les besoins domestiques, soit à la maison cantonnière, soit à Douar-er-Chott.

La Menihla. — Les abords de la route de Tunis à Bizerte sont garnis de maisonnettes siciliennes entourées de quelques ares de vignes, et aussi de petites exploitations agricoles indigènes; le colon français y est rare. La Direction de l'Agriculture, désirant appeler ce précieux élément dans une région favorable à la viticulture et au jardinage, a récemment créé un centre français sur la route de Bizerte à 9 kilom. au Nord-Ouest de Tunis, dans la traversée de la forêt d'oliviers du djebel Ahmar, près de l'ancien fondouk de la *Menihla*. Ce point vient de recevoir le nom de Villejacques en souvenir d'un ancien directeur des Postes et des Télégraphes, mort en service à Tunis, après un très long séjour.

Sur trente lots de contenance diverses (de 300 à 1.200 mètres carrés), plusieurs ont été réservés par l'Administration pour la construction de divers édifices nécessaires à la vie d'un centre; les autres ont été livrés à la colonisation au prix uniforme de dix centimes le mètre carré. Une douzaine de lots ont été acquis dès la mise en vente et sont habités par de petits industriels et des jardiniers. Les arbres, oliviers et caroubiers, existant sur les lots, ont été payés en sus à raison de 1 fr. 50 le pied. 30 hectares de terres de culture, partiellement complantés d'oliviers viennent d'être allotis pour l'extention du village.

Ce nouveau centre est doté d'une distribution postale, d'un puits public et d'une école mixte qui reçoit 19 élèves : 9 garçons (2 français et 7 italiens) et 10 filles (toutes italiennes).

Mélassine. — Le petit village indigène de *Mélassine*, accolé à l'éminence sur laquelle la Kasba de Tunis est construite, produit beaucoup de fruits et une grande quantité de beaux légumes. Les terres, sauf dans la partie sud qui borde le lac Sedjoumi, sont de bonne qualité. Il n'existe pas de source et la nappe souterraine, qui se trouve de 8 à 10 mètres, fournit une eau saumâtre, fort désagréable au goût, mais propre à l'irrigation.

Le Bardo. — Ancienne résidence d'hiver des beys de Tunis, *Le Bardo*, situé à 3 kilm. de la ville, y est relié par une excellente route, le chemin de fer et un tramway électrique. Entre le Bardo et Tunis, se trouve le petit village de *Ras-Tabia* autour duquel sont groupés quelques agriculteurs européens.

Des maisons de plaisance, des jardins toujours verts entourent le vieux palais du Bardo, dont l'ancien harem, converti par le Gouvernement Tunisien en musée d'antiquités (*Musée Alaoui*), possède des merveilles de mosaïques, des statues romaines de toute beauté, des souvenirs très intéressants de l'époque carthaginoise. Tout près de là se trouve le palais de *Kassar-Saïd*.

Le Bardo possède deux écoles : l'école laïque de garçons a 17 élèves, dont 4 français ; 3 italiens ; 8 maltais ; 2 musulmans.

L'école laïque de filles a 22 élèves, dont 10 françaises, 6 italiennes, 6 maltaises.

La Manouba. — A 8 kilm. de Tunis, reliée à cette ville par

une route, le chemin de fer et le tramway électrique, la *Manouba* se cache littéralement sous le feuillage de ses grands arbres ; c'est à travers des échappées d'ombrages que l'on aperçoit les maisons mauresques habitées par des musulmans de Tunis. Quelques palais au milieu de véritables parcs ; dans l'ancienne propriété de *Kasnadar* sont rassemblés des débris curieux provenant des ruines de Carthage.

Les terrains environnants produisent de la vigne, des céréales, un peu de fourrage ; le bétail, principalement le mouton, s'y trouve dans de bonnes conditions. L'eau de puits, la seule dont dispose la population, est assez saumâtre : de nombreux aermotors ont remplacé, dans les jardins, la classique noria. Une vingtaine de propriétaires européens cultivent, aux alentours de la Manouba, environ 6.500 hectares de terre.

Il faut, quand on visite cette localité, grimper jusqu'au sommet du monticule qui couronne la vieille forteresse, la zaouia et quelques blanches maisons. De ce point, qui émerge entre le lac Sedjoumi et le village, le panorama est grandiose, de quelque côté qu'on le regarde.

Ecole laïque de garçons : 22 élèves, dont 6 français, 4 italiens, un maltais, 11 musulmans.

Ecole congréganiste de filles : 46 élèves, 25 françaises, 16 italiennes, 5 maltaises.

2° Partie sud-ouest du Caïdat de la Banlieue de Tunis

Sedjoumi. — Au sud-ouest de Tunis, de l'autre côté de la dépression saline dont nous avons parlé, une vingtaine de fermes européennes et une soixantaine de petites exploitations viticoles appartenant à des Siciliens, tapissent les vallonnements qui s'étagent sur les bords du lac Sedjoumi. Les petits carrés de vignes et les plantations d'amandiers sont, en général, très soignés et s'étendent, du point appelé *Sidi-Sedjoumi* à *Bordj-Chakir*, *Bou-Nouara* et *Birine*.

Le vaste espace formant une sorte de quadrilatère compris entre *Zahrouine*, *La Mornaghia*, *La Mohammédia* et l'*Henchir Fouchana* est tacheté d'une multitude de petits cubes blancs recouverts de toits rouges, fichés sur le dôme de minuscules éminences, et qui sont autant de maisonnettes abritant, chacune, une famille sicilienne.

Cette colonisation italienne qui, peu à peu, envahit la région, pro-

vient d'un essaimage dont la ruche est à Sedjoumi. Il n'y existait, voici peu de temps, qu'un infime groupement d'une vingtaine de feux; mais, chaque année, des parents, des amis arrivèrent du hameau de Sicile et grossirent le bloc. Provisoirement, ils s'établissaient sous des huttes, construisaient des gourbis, travaillant dans les fermes voisines, économisant sur le salaire journalier, guettant l'occasion rêvée depuis le départ du pays natal, d'acheter un bout de terrain, de devenir propriétaires! Alors un petit cube de maçonnerie s'ajoutait aux autres cubes, un nouveau petit carré de vignes se plaquait sur le flanc du côteau débroussaillé et ratissé. Nous parlerons, à la fin de la monographie du Contrôle de Tunis, de la colonisation sicilienne, et nous montrerons que ce sont souvent ceux qui protestent avec le plus de véhémence contre le « Péril Etranger », qui s'empressent de morceler leurs domaines et de les vendre, par bribes, aux émigrants italiens.

Dans cette région, l'eau est magnésienne et peu propre à la culture des légumes et des arbres fruitiers; le régime des pluies est irrégulier et les vents desséchants y soufflent souvent. La salubrité y est parfaite, il n'existe aucune fièvre, ni maladie endémique. Enfin, la voirie, convenablement entretenue, dessert la plupart des fermes.

Près de Sedjoumi se trouvent les grands domaines de *Bir-Kassa* et de *M'rira*, appartenant à des Français. Tous deux renferment de remarquables plantations obtenues à grands frais, et de beaux vignobles bien tenus. Sur les coteaux pierreux qui formaient la ceinture de la dernière propriété, sont installées une vingtaine de familles italiennes à enzel; elles occupent 400 hectares rapportant 4,000 francs par an. Deux lots plus grands ont été acquis par des Français. Le centre du domaine constitue un véritable village: on y cultive à côté de la vigne et de l'oranger, les céréales et les fèves. Quant à l'élevage, il a été peu pratiqué en raison de l'irrégularité de la production fourragère.

Fouchana. — Le centre de colonisation de Fouchana, créé sur la propriété de ce nom vers la fin de 1902, par la Direction de l'Agriculture, est situé au sud du Domaine de M'rira et du lac Sedjoumi et en bordure de la route de Tunis à Zaghouan.

Le centre a été doté, il y a un peu plus d'un an, d'une distribution postale et la Direction de l'Agriculture a fait construire, en 1903,

un tronçon de route de 1.500 mètres environ reliant le centre de la propriété à la route de Zaghouan. Cette voie d'accès, prolongée de quelques centaines de mètres, en 1904, dessert six des fermes précitées. Les trois autres colons demandent instamment qu'elle soit continuée dans le plus bref délai possible jusqu'à leurs lots.

Les terres de la région sont profondes, de bonne qualité et conviennent particulièrement pour la culture de la vigne et des céréales. C'est d'ailleurs à ces cultures que presque tous les colons du centre ont l'intention de s'adonner. Les plantations de vigne, commencées dès la première année, en 1903, ont continué depuis. Elles ont été faites avec soin, dans des terrains bien préparés. Aussi, les plants se développent-ils rapidement et avec une vigueur qui témoigne sûrement que le sol leur est favorable.

En attendant que les plantations de vigne soient achevées et produisent, les colons consacrent chaque année d'assez grandes surfaces aux céréales. Malheureusement, et malgré de bons labours préparatoires, les deux années du début ont été mauvaises. La récolte de l'an dernier était, en effet, médiocre et celle de cette année l'est encore davantage. Les petits propriétaires de Fouchana qui ont mis tout leur avoir dans leurs lots, au cours de ces deux années et qui comptaient sur le produit des ensemencements pour compléter leur outillage et achever la mise en valeur du sol, vont se trouver dans une situation bien critique qui retardera beaucoup le développement normal du centre.

Ainsi que dans nombre d'autres endroits, les lots de Fouchana sont trop petits pour la culture céréalière. Les plus grands n'atteignent pas 100 hectares ; certains n'en ont que 12 à 25 ; il est vrai que ces derniers renferment des puits, grâce auxquels on pourrait entreprendre avec chances de succès la culture maraîchère qui serait possible en raison de la proximité de Tunis. On dit cependant que la région de Fouchana est particulièrement exposée, probablement à cause de sa situation vis-à-vis du lac Sedjoumi, à un vent violent du Nord-Nord-Ouest, qui constitue un obstacle sérieux pour la production des primeurs et surtout pour la culture des arbres fruitiers. La situation n'était pas différente dans la vallée du Rhône à cause du mistral, et la question des abris y a été heureusement résolue.

Le centre n'est pas assez important pour obtenir une école. Aussi, les colons de Fouchana souhaitent-ils vivement que la Direction de

l'Agriculture s'efforce d'acheter de nouvelles terres, de façon à agrandir le centre, ce qui permettrait, dans la suite, de le doter d'une école.

La Mornaghia. — Le centre français de La Mornaghia est situé à 14 kilomètres au sud-ouest de Tunis, sur la route de Tunis au Kef qui traverse la propriété dans le sens de la longueur, sur un parcours de 6 kilomètres.

Ce centre a été formé, il y a trois ans, par l'allotissement d'un domaine de 3.500 hectares acheté par la Direction de l'Agriculture à la Banque de Tunisie. Deux autres domaines *Bradah* et *Damous,* de 500 hectares environ, contigus à La Mornaghia, ont été, en 1904, annexés à ce centre, divisés en cinq lots, et répartis, sur la demande de l'Association des Colons de La Mornaghia, entre autant de familles alliées à des colons déjà établis. Ce peuplement, par son homogénéité, donnera sûrement de bons résultats.

La Mornaghia comprend actuellement, avec les deux domaines ci-dessus désignés, cinquante-quatre familles françaises et 300 habitants. Avant la cession à l'Etat, la Banque de Tunisie avait aliéné environ 500 hectares sur lesquels sont établis dix-sept familles italiennes. Installés à l'entrée du village, de chaque côté de la route, ces Italiens, tous gens paisibles d'ailleurs, ne fréquentent pas le groupement français. Au Sud-Ouest, à l'autre extrémité, également de chaque côté de la route, se trouve le groupement des fermes françaises de *Saint-Cyprien* (Caïdat de Tébourba). Au centre de La Mornaghia, dans le bordj, ont été centralisés les services publics : Postes et Télégraphe, Ecole, Police, Ponts-et-Chaussées, etc... Le grand jardin attenant au bordj a été loué à l'Association des Colons qui l'a mis en valeur ; ce jardin, très ombragé, dont l'accès est laissé libre au public, constitue une propriété publique d'agrément, que l'on rencontre rarement dans les autres centres. En face du bordj, le village se forme progressivement. Les avenues devraient être dès maintenant plantées d'arbres, et pour la conservation de ces derniers, l'accès en devrait être interdit au bétail.

En résumé, en un très court espace de temps, *La Mornaghia* a été complètement livrée à la colonisation *effective*, tous les possesseurs de lots étant agriculteurs. Sauf deux ou trois exceptions, tous les colons ont construit. Il ne reste plus de terres à vendre.

Pour compléter le centre, il y aurait lieu de rechercher l'acquisition d'une enclave, *Bradah Sghir*, bien habous, et de l'henchir Bou-Rekba, limitrophes. On aurait ainsi, aux portes de Tunis, un centre français de 5.000 hectares — près de 7.000 en y ajoutant Saint-Cyprien — où seraient réunies plus de cent familles françaises.

La Mornaghia a la forme d'un vaste cirque dont les collines du Nord et Nord-Ouest figureraient les gradins, et dont la plaine, au Sud et au Sud-Ouest formerait la piste. Les côteaux du Nord sont séparés en deux vallons par l'oued Tine, profondément encaissé ; ceux du Nord-Ouest sont divisés par l'oued Chafrou qui se déverse dans la plaine. Ces oueds sont à sec en été. L'oued Chafrou mal endigué, se jetant dans la plaine en delta, cause des ravages en hiver; il a envahi une assez grande superficie de terrains défrichés par les colons, et qui maintenant se couvrent de joncs. Il serait nécessaire, afin de rendre ses terres à la culture, et aussi pour éviter l'éclosion fatale du paludisme, de procéder à l'évacuation complète des eaux d'hiver.

Dans la plaine, l'eau se trouve partout en abondance, à des profondeurs variant de cinq à dix mètres; ces eaux proviendraient de courants souterrains qui, suivant les couches dans lesquelles ils passent, sont de nature magnésienne, saumâtre ou douce. Ces courants sont parfois très rapprochés, ce qui explique qu'à une faible distance, deux puits peuvent donner des eaux très différentes.

Dans la partie montagneuse, on trouve des traces assez nombreuses de puits romains; sur un côteau du Nord-Est, à 30 mètres d'altitude au-dessus de la route et à 70 mètres au-dessus du niveau de la plaine, un sondage pratiqué il y a un an, a fait découvrir un courant d'eau très douce, paraissant provenir du djebel Sidi-Salah. L'eau est remontée, après le sondage, à 2 mètres 70 du sol ; elle avait été rencontrée à 5 mètres 40. Une fois le puits pratiqué, l'eau est montée à 1 mètre 80 du sol ; puis, en juin 1905, elle a subitement baissé, ne donnant plus qu'un faible débit. Au commencement de juillet, le puits, qui n'avait été creusé qu'à 4 mètres 40, c'est-à-dire à un mètre au-dessus du niveau de la source recouverte par une couche épaisse de schiste, a été descendu à 5 mètres 40 et les sources ont aussitôt fourni un débit plus abondant. L'expérience se continue ; elle est intéressante, car la source a été recherchée sur un point où, en 1903, malgré le rocher, l'eau venait émerger à la surface du sol. Il

est permis de supposer que la nappe, en un endroit plus élevé, pourrait être jaillissante. La Direction des Travaux publics voudra certainement étudier la question. Quoiqu'il en soit, les Romains avaient dû capter une source sur ces côteaux, car on retrouve, en aval, des traces de bains qui furent importants.

Des soulèvements de terrain, présumés postérieurs à l'occupation romaine, ont sans doute changé la direction des courants souterrains, ce qui explique que des puits merveilleusement conservés et qui durent être autrefois très abondants en eau, ne donnent qu'un débit insignifiant. Les Romains ont dû cultiver intensivement cette région, qui fût très boisée ; les nombreuses ruines rencontrées sur les côteaux et dans la plaine l'attestent notoirement. Si des recherches pratiques étaient tentées, et si, comme il y a lieu de le croire, elles donnaient de bons résultats, le reboisement des côteaux pourrait se refaire à brève échéance.

Pour conclure, l'eau ne manque pas à La Mornaghia, et, dans la plaine, on la trouve à chaque pas.

Les colons pratiquent, jusqu'à ce jour, la culture des céréales et plus particulièrement de l'avoine, dont les rendements, dans les terrains de plaine, ont atteint jusqu'à 30 pour un en 1904. Cette année, la plaine a souffert de la sécheresse et les côteaux ont mieux résisté ; en plaine, les rendements de l'avoine sont de 5 pour un ; en côteaux, de 10 à 15. En somme, le rendement moyen de l'avoine serait, en temps normal, de 15 pour un. On sème généralement 80 kilog. à l'hectare.

Le blé, peu cultivé jusqu'ici, donnerait des rendements inférieurs ; il vient bien, mais a des tendances à se dessécher à la floraison. De la tuzelle de très belle qualité comme grain, cultivée à mi-côteau, a à rendu, cette année, 8 quintaux à l'hectare.

L'orge doit être semée dans terrains bien détrichés ; dans les terres récemment défrichées, elle a donné des déboires. Sur les côteaux, à l'emplacement surtout des ruines romaines, le grain est magnifique et serait recherché pour la malterie. Les rendements d'orge seraient de 15 à 18 quintaux à l'hectare dans les terrains propices.

Quelques colons ont commencé des petits vignobles ; la réussite du vignoble italien indique nettement que cette culture peut être pratiquée en côteaux : mais, d'une part, l'établissement des colons, d'un

autre côté la mévente des vins, font que la plantation de la vigne ne s'opère que très lentement.

Dans la plaine, avec l'abondance d'eau, la grosse culture maraîchère — artichauts, oignons, tomates, choux, maïs, sorgho, etc... — devra donner d'excellents résultats, dès que les colons, moins pressés de réaliser, par la culture de l'avoine, les revenus nécessaires aux frais de premier établissement et au paiement des annuités, pourront s'y livrer plus aisément. Dans le jardin du bordj, où il n'est installé que depuis huit mois, le locataire a pleinement réussi la culture des légumes.

A l'heure actuelle, là où la culture indigène n'arrivait pas à produire plus de 600 à 700 quintaux de céréales, les Français peuvent, dans une année normale, avec un assolement rationnel, récolter *15.000* quintaux.

Les pâturages de La Mornaghia sont peu abondants mais très nutritifs. Les bovidés engraissent vite et bien, et sont recherchés pour la boucherie. Pas d'épizootie sérieuse, sauf au printemps et par les temps orageux, quelques cas de météorisation faciles à réprimer par les procédés connus. Le troupeau des colons, surtout en bœufs de labours, est déjà important — près de 800 têtes — mais l'absence du pâturage communal constitue, pour certains, une gène en raison de l'extension donnée aux labours dans les premières années.

L'herbe des côteaux est très recherchée par les indigènes pour le pâturage du mouton; cependant ces pâturages, qui sont excellents de décembre à fin mars, deviennent dangereux dès que l'*amra* commence à fleurir. Les colons ne font donc pas l'élevage du mouton: ils louent avantageusement les pâturages aux nomades.

Les douars voisins de La Mornaghia procurent aux colons la main-d'œuvre indigène. Les Arabes sont payés à la journée ou au mois, soit 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour, ou 40 à 45 francs par mois; les bons laboureurs, les hommes de confiance, reçoivent deux francs par jour. Bien traités par leurs patrons, ils n'ont soulevé, jusqu'à ce jour, aucun conflit. S'il surgit, par hasard, quelque difficulté au sujet du règlement des journées de travail, le Cheikh s'unit au dévoué président de l'Association des Colons pour remettre les choses au point. Les décisions sont rendues sous le caroubier du coin — qui a remplacé le chêne antique — et elle sont toujours respectées.

Balayée par les vents, La Mornaghia est très saine; aucune épidémie ne s'y est déclarée. Non seulement il ne se produit pas de maladie, mais les gens débilités s'y refont promptement. Pays salubre, absence de cas de fièvre.

L'aménagement normal et progressif des chemins de desserte des fermes se poursuit à la satisfaction des colons. Tout ce qui pouvait être fait jusqu'ici l'a été, et les projets à l'étude seront certainement exécutés.

Comme nous l'avons vu, une Association des Colons français s'est formée à La Mornaghia. Elle est présidée par M. Souciet et peut être considérée comme le modèle du genre; par son énergie, l'esprit de conciliation dont elle est animée, la solidarité qui unit tous ses membres, elle a puissamment contribué à l'enracinement, dans un pays inconnu, d'un important groupement français.

La tâche noble, assumée par M. Souciet, porte déjà ses fruits: grâce à ses conseils et à l'heureuse impulsion qu'il a su donner à l'Association, la petite colonie de La Mornaghia s'est pleinement engagée dans la voie du progrès. Si quelques nuages obcurcissent encore l'horizon, l'Administration, qui a montré tant de bienveillance, s'efforcera de les dissiper.

Lorsque je me rendis à La Mornaghia, M. Souciet était au fond d'un puits. Il forait. Depuis une semaine, sans un moment de défaillance, il restait dans ce trou, taillant le roc, cherchant l'eau douce et limpide (1). Et il trouva. Il suffit maintenant de parfaire la besogne, de creuser plus avant, de tirer de la nappe tout ce qu'elle est susceptible de donner: la Direction des Travaux publics a la parole.

Le président sortit du puits et me remit les véridiques documents qui m'ont permis d'établir le bref historique du centre de La Mornaghia. Il me fit part aussi des desiderata des colons. Ils ne sont pas excessifs.

Les colons sont unanimes à demander, en premier lieu, que la sécurité leur soit assurée. Ils désirent que l'étude du projet d'un chemin de fer sur route soit activement poursuivie. La création d'un marché local, hebdomadaire au début, sera demandée incessamment

---

(1) Actuellement l'eau coule, abondante, sur la propriété de M. Souciet. Ce dernier se propose, d'ailleurs, d'établir une vaste cressonnière et de procéder à la culture de l'écrevisse.

à la Direction des Finances. A ce marché pourraient se ravitailler non seulement les colons de La Mornaghia, mais ceux de Saint-Cyprien, de Bordj-El-Amri, d'El-Aouïne, d'El-Hammeim, etc. A cette même Direction, l'Association va demander d'aider à l'organisation d'une caisse rurale de crédit agricole. L'Association possède tous les moyens de créer et de faire prospérer cette institution.

La Mornaghia a une Ecole mixte : 21 élèves, dont 13 garçons (12 français, 1 italien), et 8 filles (7 françaises, 1 italienne).

Aïn-El-Asker. — Situé sur la limite Sud-Ouest du Caïdat de la banlieue, à 33 kilomètres de Tunis et à 8 kilomètres de la gare de Djebel-Oust (ligne de Tunis à Pont-du-Fahs), *Aïn-El-Asker* fait partie d'un important groupement de colonisation française, comprenant les centres de *Smindja, Aïn-El-Asker, Maizila*. Nous nous occuperons spécialement de ce groupement dans le chapitre V, consacré au Caïdat de Zaghouan.

Le site est pittoresque. Du village, la vue s'étend jusqu'à l'aqueduc romain qui, venant de Zaghouan, traverse la vallée de l'oued Miliane, vers *Oudna*. Au fond de la plaine, se détache le Bou-Khornine, le djebel Ressas et le Zaghouan.

Aïn-El-Asker a été créé en 1887, par l'initiative privée.

Autrefois connu sous le nom de Rhedir-es-Soltane, Aïn-El-Asker, la « Source du Soldat », est établi près d'une source abondante autour de laquelle campaient les armées beylicales, à leur première étape sur la route de Tunis à Kairouan. Cette source a été récemment captée par les Travaux Publics et alimente le vaste bassin situé sur le bord de la route, dans l'emplacement réservé au marché.

La première ferme française de Rhedir-es-Soltane a été construite aussitôt après l'occupation, en 1883. Des colons, séduits par l'aspect verdoyant de cette contrée voisine de Tunis, se groupèrent, et, en quelques années, une dizaine de fermes s'y créèrent. De coquettes maisons s'élevèrent au milieu des lentisques et des jujubiers, des vignes furent plantées et, après vingt années d'efforts persévérants, Aïn-El-Asker est devenu un des plus beaux et des plus prospères villages de la colonisation française en Tunisie ; le centre, en effet, comprend aujourd'hui dix-sept fermes françaises dont la superficie varie de 100 à 3.000 hectares, et dont la contenance totale dépasse 7.000 hectares.

La Direction de l'Agriculture vient d'allotir, près d'Aïn-El-Asker, l'henchir *Maizila*, renfermant 7 lots dont la contenance varie entre 7 et 135 hectares; mis en vente au prix moyen de 130 francs l'hectare, ils ont été de suite occupés.

Entre Aïn-El-Asker et la gare du Djebel-Oust, se trouve l'henchir *Haouch-Guedam*, de 600 hectares environ. Cette propriété a été divisée en petits lots achetés à enzel par des cultivateurs siciliens, et abrite une population de plus de 300 habitants. C'est là un exemple frappant de l'activité de la colonisation sicilienne.

Les terres d'Aïn-El-Asker sont de nature argilo-calcaire, faciles à travailler, suffisamment riches en acide phosphorique et en azote, très riches en potasse. Elles conviennent à la culture des céréales, au jardinage et principalement à la vigne et aux arbres fruitiers. Les blés tendres donnent un rendement moyen de 12 quintaux à l'hectare, et l'avoine de 15 à 20 quintaux. Dans les terrains bien défoncés et cultivés avec soin, la vigne produit de 40 à 50 hectolitres de vin à l'hectare; les vins d'Aïn-El-Asker sont réputés sur le marché de Tunis.

L'élevage du mouton paraît réussir tout particulièrement dans cette région. Deux colons, MM. Houde et Obert, qui depuis plusieurs années entretiennent un troupeau de brebis de race algérienne (métis-mérinos), ont obtenu des résultats excellents. On nous a communiqué des chiffres qui sont bien faits pour inviter les éleveurs à tenter l'expérience : un capital initial de 500 francs a donné, en quatre ans, un produit de 6.600 francs !

La colonisation française dans les régions d'Aïn-El-Asker, Bir-M'cherga et Smindja — nous le verrons plus loin — présente un ensemble remarquable. Aujourd'hui les fermes françaises se succèdent sans interruption d'Aïn-El-Asker jusqu'à Zaghouan, sur une longueur de plus de 50 kilomètres, le centre de Smindja, récemment créé par la Direction de l'Agriculture, ayant comblé la lacune qui existait.

Ecole mixte à Aïn-El-Asker : 12 élèves, 7 garçons (5 français, 1 italien, 1 musulman), et 5 filles (françaises).

3° *Partie Nord-Est du caïdat de la Banlieue de Tunis*

Fondouk-Choucha. — La route de Sousse, qui conduit de Tunis à Radès, traverse une succession de jardins maraîchers, des champs de vignes, quelques fermes françaises et le beau domaine de *Mégrine*, de 700 hectares environ, qui comprend une partie en plaine et l'autre en coteau. Les vignes de Mégrine, favorisées par la nature argileuse du sol, sont très belles.

Entre Tunis et Mégrine, à El-Afrane (djebel Djelloul), la colonisation européenne s'implante fortement. L'école mixte qui y est installée, a reçu, dès l'ouverture 1905, 40 élèves : 19 garçons, dont 7 français, 12 italiens, et 21 filles, dont 12 françaises et 9 italiennes.

La Direction de l'Agriculture vient d'allotir un terrain d'une contenance de 70 hectares environ, situé à 7 kilomètres à l'Est de Tunis, à 3 kilomètres au Nord-Ouest de Radès, sur la route de Sousse à Tunis. Ce nouveau centre, qui porte le nom de Fondouk-Choucha, est destiné de préférence aux ouvriers de la culture et des industries et métiers touchant à la culture (forgeron, charron, bourrelier, maréchal-ferrant, etc.). Il a été divisé en treize lots de culture, de 2 hectares 50 à 4 hectares 70, dont le prix varie entre 100 et 500 francs l'hectare, et en 23 lots industriels de 433 à 1989 mètres carrés, à dix centimes le mètre carré.

Les 13 lots de culture ont été acquis dès leur mise en vente, et 12 lots industriels sont actuellement occupés; avant la fin de l'année les onze lots qui restent disponibles seront certainement achetés. Il y aura donc là un groupement d'une trentaine de familles françaises, composées de jardiniers et d'ouvriers agricoles. Cet essai de toute petite colonisation, aux portes de Tunis, sera fort intéressant à suivre.

Radès. — Radès, ou mieux *Maxula-Radès*, situé à 10 kilomètres de Tunis, station de chemin de fer, est divisé en deux parties :

1° Radès, village arabe construit sur une butte dominant le golfe au Nord, et les plaines à l'Est et à l'Ouest. Cette localité, très aérée et salubre, est fréquentée par quelques riches musulmans de Tunis, qui l'habitent presque à l'exclusion des européens.

2° Maxula, situé dans la partie basse.

C'est un groupe de villas avec jardins agréablement aménagés et traversés par une large avenue conduisant à la plage (desservie par

un tramway). Ce joli village, exclusivement français, bâti sur les ruines de la Maxula romaine, date de 1891. Sa création est due à l'initiative de quelques citoyens qui avaient pour but d'organiser, près de Tunis, une station balnéaire française au détriment de la cosmopolite Goulette. L'œuvre a pleinement réussi, et Radès se développe et s'embellit chaque jour. C'est une des stations estivale les plus fréquentées.

L'eau souterraine de Radès est chargée de chlorure de sodium, mais depuis 1894 la conduite de Grombalia remédie à cet inconvénient.

Près de Radès, se trouve le petit village de *Sidi-Fatallah*, situé au pied d'un rocher légendaire, sur la route de Tunis au Mornag.

Deux écoles primaires avec internat, l'une de garçons, l'autre de filles, ont été installées à Radès afin de permettre aux colons, ouvriers et employés divers qui habitent des centres dépourvus de tout établissement scolaire, de faire donner à leurs enfants, à prix modérés, une bonne instruction primaire pratique. Elles sont ouvertes aux élèves dont les familles résident dans la localité.

Situées sur l'un des points les plus salubres en Tunisie, l'installation matérielle en est excellente. Un petit atelier pour le travail du bois et du fer est annexé à l'école des garçons; l'école des filles possède un atelier de couture. Ecole de garçons : 88 élèves, dont 66 français, 17 italiens, 1 musulman, 4 divers. Ecole des filles : 78 élèves, dont 54 françaises, 20 italiennes, 4 maltaises.

Hammam-Lif. — Entre Radès et Hammam-Lif, le petit village naissant de *Saint-Germain* étale ses modestes maisonnettes au fond de la plaine, près la mer. Il est sans prétention, et nombre de petits employés recherchent ce coin tranquille. La Direction de l'Agriculture y a alloti et vendu quelques parcelles de terrain.

Un peu plus loin, *Hammam-Lif*, abrité des vents du Sud par le Bou-Khornine, émerge de la verdure. Situé à 16 kilomètres de Tunis (chemin de fer), le village arabe a été réédifié par le Bey Hussein, qui en avait fait sa résidence d'été; un grand palais constituait son habitation et celle de sa suite; il existe encore et appartient à la famille beylicale.

Hammam-Lif renferme trois sources thermales *Aquæ Persaniæ*; deux sont aménagées dans le palais, et la troisième dans la maison de

l'ex-ministre Khéredine, cédée à la Banque de Tunisie qui y a installé un établissement fort bien compris à l'usage des Européens. M. le docteur Bastide, directeur du Service de la Santé en Tunisie, estime que la température de ces eaux (46 à 49°) et la grande quantité de chlorure de sodium qu'elles contiennent, doivent les faire ranger parmi les eaux chlorurées sodiques fortes, hypothermales; elles renferment des iodures en petite quantité; elles offrent deux éléments thérapeutiques à utiliser : leur minéralisation et leur thermalité. Ces eaux sont considérées comme très efficaces contre les rhumatismes, les affections cutanées, nerveuses et scrofuleuses. Elles jouissaient, dans l'antiquité, d'une grande réputation.

Trente-cinq hectares de mauvais terrain placé entre le Bou-Khornine et la plage, ont été peu à peu conquis sur le marécage, asséchés, nettoyés, pourvus de rues et parés d'avenues; puis, allotis, mis en vente, ils ont été rapidement enlevés par les citadins qui, en quelques années, ont fait naître, pousser, fleurir une jolie petite ville, dominée par un casino que viennent baigner les flots.

La plage d'Hammam-Lif est fort belle; toute de sable fin, elle s'étend largement sur le golfe de Tunis; aussi est-elle, pendant l'été, le rendez-vous du Tunis élégant.

D'Hammam-Lif on peut faire, sans trop de fatigue, l'ascension du Bou-Khornine. On accède au sommet de ce mont (580 mètres d'altitude) par des sentiers sous bois, tracés à travers la forêt de pins d'alep que la Direction du Service forestier a heureusement reconstituée et défendue contre les déprédations des indigènes et des troupeaux.

« Du plateau qui forme le soubassement des deux cornes, écrit M. Gaston Loth, on jouit d'un merveilleux spectacle. Sous le soleil ardent, les eaux du golfe étendent leur nappe d'un bleu profond jusqu'aux confins de l'horizon. Le littoral est nettement dessiné. Il semble que, des falaises abruptes de Sidi-Bou-Saïd aux longues plages de Kheredine et de la Goulette, on ait ménagé un admirable boulevard. L'Isthme qui protège le Bahira des flots du large apparaît comme un fil : c'est le *Tœnia* des anciens.

« On devine le tracé, à travers le lac, du canal à grande section permettant aux navires de remonter jusqu'à Tunis, et on suit les contours, mollement dessinés, de la ville immense, blanc manteau du prophète, cachant la plaine sous ses longs plis. Au Sud, la montagne de plomb, le djebel Ressas, aux reflets métalliques, montre à nu ses

arêtes tranchantes et dessine sur le fond du ciel une silhoutte dentellée en fines lames de soie. De longues rangées de collines arrondies paraissent entassées au pied du Zaghouan, dont le profil, voilé d'une brume légère, contraste par sa hardiesse avec les sommets environnants. »

Hammam-Lif possède deux écoles. L'école laïque de garçons reçoit 62 élèves : 8 français, 36 italiens, 1 maltais, 13 musulmans, 4 israélites.

L'école laïque de filles a 91 élèves : 16 françaises, 59 italiennes, 3 maltaises, 8 musulmanes, 5 juives.

Potinville. — Le domaine de Potinville, situé à 4 kilomètres d'Hammam-Lif et à 20 kilomètres de Tunis, occupe l'emplacement des henchirs Bordj-Cedria et Bir-El-Bey; il embrasse une superficie de 3.000 hectares environ. Le sol, composé en grande partie d'argile et de calcaire, est éminemment propre à la culture; dans la région la plus élevée, le calcaire, très abondant, fournit la matière première d'une importante fabrication de chaux hydraulique et de ciment.

Cinq fermes ont été construites sur le domaine; la ferme centrale, ou « Potinville », comprend tous les bâtiments que nécessite la mise en valeur et le bon fonctionnement d'une grande exploitation agricole moderne; des logements d'employés, des maisons ouvrières, une école, un bureau de poste et télégraphe en font presque une petite cité.

La culture de la vigne occupe 450 hectares environ et produit annuellement 25.000 hectolitres de vin, dont la plus grande quantité est expédiée en France. Ce vin a un titre alcoolique variant de 10 à 12°; limpide, brillant, d'un beau rouge, il s'améliore notablement par la conservation. Potinville produit, en outre, quelques vins de cépages fins, tel que le cabernet, le pineau, le syrrah, et des vins de liqueur, tels que muscat, clairette, mistelles, marsala.

La culture des céréales se fait, à Potinville, dans de vastes proportions; l'olivier y croît en abondance; enfin l'élevage du bétail y est très développé.

« La race bovine est représentée par des sujets robustes provenant de croisements patiemment étudiés entre les races indigènes et les espèces françaises. Après de nombreux essais, le choix s'est défini-

tivement arrêté sur la race *salers*, qui donne, par croisements avec les vaches du pays, des types excellents à tous égards.

« Une race nouvelle de mulets a été créée de toutes pièces, provenant de belles juments percheronnes alliées aux baudets du Poitou. Les produits, nés et élevés à Potinville, se font remarquer par leur vigueur et leur résistance.

« Ce n'est pas tout. L'élevage du mouton est l'objet de soins assidus qui ont abouti peu à peu à des améliorations considérables. Un savant zoologiste, M. Samson, a constaté les admirables résultats produits par l'importation et l'élevage méthodique du mérinos soissonnais: d'autres essais parmi lesquels on peut citer les croisements du mouton astrakan avec les races barbaresques, ont été entrepris avec le même succès.

« Pour l'alimentation de ce nombreux bétail, on a ensemencé en fourrages artificiels une notable partie des terrains situés aux abords des fermes de Bordj-Habba et de la Mer. Cette dernière possède, en outre, une cinquante d'hectares de prairies naturelles qui produisent des herbages d'excellente qualité. »

La chaux hydraulique et le ciment de Potinville sont employés par les administrations de l'Etat. Ils sont fabriqués sur place. L'usine, bien aménagée, livre plus de 20.000 tonnes de produits par an.

Le personnel de Potinville varie, selon les saisons, de 300 à 600. Les ouvriers d'art, les chefs de chantiers, les contremaitres et les employés proprement dits, sont français; seuls les travaux secondaires ou trop pénibles sont exécutés par des travailleurs recrutés sur place. La direction de cette exploitation modèle a été fort heureusement confiée à M. Gauvry, ingénieur-agronome, qui connait d'autant mieux les secrets de l'agriculture nord-africaine, qu'il a, avant de venir ici, étudié pratiquement la colonisation agricole en Algérie. C'est sous son intelligente impulsion que Potinville a pris son entier développement. Le domaine, acheté par M. Paul Potin en 1884 au prix de 135.000 francs, représente aujourd'hui, avec son matériel, au moins trois millions.

L'école-mixte de Potinville reçoit 58 élèves : 38 garçons, dont 5 français, 32 italiens, 1 maltais, et 20 filles, dont 5 françaises et 15 italiennes.

4° Partie sud-est du Caïdat de la Banlieue de Tunis

Le Mornag. — La plaine du *Mornag* est une immense étendue de terre partant des lacs de Tunis et Sedjoumi, pour finir à la chaine

de montagnes, entre Sidi-Fattallah, Mégrine, Radès, d'un côté, la Mahomédia et l'aqueduc de Zaghouan de l'autre, sur une superficie de plus de 30.000 hectares, dont 14.000 environ sont plantés d'oliviers.

Le sol, généralement argileux dans la plaine, change de nature en montant vers les coteaux situés à l'Est. Sur le versant des montagnes du Bou-Kornine au Djebel-Ressas, les terres sont argilo-siliceuses, sur fond calcaire ; quelques parties sont sablonneuses. Meilleures pour les céréales des deux côtés de l'oued Miliane et sur les bords de l'oued Hamma, qui descend du djebel Sidi-Salem, elles deviennent de premier choix pour la culture de la vigne sur les collines.

La fertilité de la plaine du Mornag y a attiré un certain nombre de colons français, qui obtiennent de très bons résultats. C'est là qu'ont été créés les principaux vignobles de Tunisie (plus de 10.000 hectares); à côté de ces derniers, la petite colonisation s'est développée sur plusieurs points, notamment sur les domaines des *Nassen* et de *Chéla* allotis par la Direction de l'Agriculture.

A l'henchir Nassen, un gros propriétaire français avait installé sur partie de son domaine quelques familles siciliennes, auxquelles il avait vendu la terre à raison de 500 francs l'hectare, payables en neuf ans, avec intérêts à raison de 30 francs par hectare, et avec faculté de reprendre le terrain si à ce terme il n'était pas entièrement payé. L'Administration y a, de son côté, installé un certain nombre de petits colons français qui semblent en voie de prospérité.

Aux Nassen existe une école-mixte : 30 élèves, dont 17 garçons (5 francais, 12 italiens); 13 filles (3 français, 10 italiennes.)

A Chéla, le Domaine a acheté 20 parcelles de terres, d'une contenance totale de 240 hectares environ, qui ont été revendus par petits lots, à des colons français. Chéla semble avoir été jadis un centre important : le bourg était situé sur les bords d'une des grandes artères mettant en communication Carthage avec le sud de la Tunisie : des ruines romaines y abondent, et l'on découvre même des vestiges de l'occupation espagnole.

A *La Cébala* et à *Sidi-Roumel*, situés également dans la plaine du Mornag, la Direction de l'Agriculture a pu, par suite d'échanges avec les habous, placer quelques petits agriculteurs qui forment un noyau de colonisation française, et qui se livrent, pour la plupart, à l'horticulture. Une école est en construction à la Cebala qui consti-

tuera un gros village auquel sa gare et le croisement de plusieurs routes assurent de l'importance.

Dix-sept grands domaines, de 400 à 3.000 hectares (ensemble 12.000 hectares), sont parsemés dans la plaine du Mornag, on y cultive les céréales, la vigne, les pâturages, l'olivier, l'amandier et divers arbres fruitiers.

La forêt d'oliviers. — La forêt d'oliviers du Mornag, située entre le Bou-Khornine et l'oued Miliane, est la plus belle, la mieux conservée de celles du Contrôle de Tunis; cela tient à l'abri fourni par la montagne et à la nappe d'eau douce peu profonde, dans laquelle puisent les racines des arbres.

Autrefois, cette forêt renfermait de nombreux jardins; quelques-uns, qui existent encore comme l'orangerie de Bradaï, donnent une idée de la splendeur de cette région, maintenant peu exploitée, par suite de l'incurie des Arabes. Il y a une cinquantaine d'années, le Bey de Tunis ayant besoin d'argent, frappa d'impôt les jardins; les indigènes, en grand nombre, refusèrent d'acquitter cette redevance qu'ils trouvaient inique, et, en présence des menaces qui leur furent faites ils détruisirent les jardins et comblèrent les puits. On ne fait pas 100 mètres sans trouver un puits à moitié rempli de terre, et à la végétation que l'on aperçoit au fond ou autour, il est facile de se rendre compte que l'eau n'a pas disparu.

Le chemin de fer de Sousse conduit à la forêt par Saint-Germain et Hammam-Lif, et la ligne du Mornag la traverse et s'y arrête en trois endroits : Bou-Zerga, la Zaouïa, la Cébala. La route de Sousse longe la forêt, celle du Mornag passe au milieu, et à la Zaouïa une route empierrée relie les deux grandes routes.

La forêt, qui couvre environ 4.000 hectares, compte 300.000 oliviers, dont 264.000 plusieurs fois séculaires et répartis en 948 parcelles ou olivettes; 135 de ces parcelles sont habous publics, et 258 habous privés. Le revenu moyen est de 250.000 francs : soit 62 francs par hectare. Une importante huilerie a été installée dans la forêt, non loin d'Hammam-Lif, par le commandant Marchant, un de ces officiers de l'armée d'Afrique qui furent à la tête du mouvement colonisateur. L'eau est bonne et abondante dans toute l'étendue de la forêt; elle se trouve à 8 ou 10 mètres de profondeur.

Il serait heureux que cette contrée fût mieux connue, et partant,

mieux exploitée ; les horticulteurs, maraîchers, primeuristes y trouveraient bonne terre, eau, climat sain et doux à peu de distance de Tunis (12 à 15 kilomètres). Il faudrait pour cela que le domaine pût acquérir les olivettes habous qui, livrées à la petite colonisation française, seraient retransformées en jardins. Ainsi, en peu de temps, serait créé le plus beau centre de primeurs de la région de Tunis.

L'orangerie Bradaï. — L'orangerie *Bradaï* est située au pied du Bou-Khornine, à 14 kilomètres de Tunis, sur la route qui relie la Zaouia du Mornag à Hammam-Lif. Elle a été créée au XVIIe siècle par le frère d'un Dey d'Alger, obligé de gagner prestement la Tunisie à la suite de démêlés politiques. Elle appartient aujourd'hui à M. Giraud, président du Syndicat des horticulteurs et primeuristes tunisiens, qui accueille fort aimablement les visiteurs de sa très belle propriété. La petite excursion, en voiture ou en automobile, de Tunis à Bradaï, est des plus agréables.

La superficie de ce jardin est de 5 hectares, entièrement plantés d'orangers, mandariniers et citroniers, au nombre de 2.000, dont la moitié datent de la création et forment les plus beaux spécimens d'orangers connus ; quelques-uns de ces arbres géants mesurent deux mètres de circonférence au tronc, portent leurs rameaux à cinq mètres et produisent 6.000 fruits. Toutes les anciennes variétés d'orangers connues dans le bassin de la Méditerranée y sont représentées et ont servi à la création des autres orangeries de la Régence. La fameuse orange sans pépins, cultivée en grand par les Américains, est originaire de Bradaï.

Dans le jardin, existent des mûriers gigantesques dont le tronc dépasse 6 mètres de circonférence ; ils abritent des bassins d'une contenance de 200 mètres cubes, où sont reçues les eaux des puits. L'eau est très douce, de composition équivalente à celle de Zaghouan, et permet, en arrosant les arbres, de faire de nombreuses cultures intercalaires de fleurs et de primeurs, telles que fraises, haricots, pois, tomates, melons, asperges, etc..., toutes vendues sur le marché de Tunis, où elles sont fort appréciées.

Crétéville. — Le domaine de *Crétéville*, situé à 25 kilomètres de Tunis, sur la ligne Tunis au Haut-Mornag, comprend 700 hectares, dont 300 en vignobles. Il a été créé en 1885 par M. Crété, sur un

henchir appelé Nebch-ed-Did, placé au pied des contreforts du djebel Serra. Il commence à l'oued Fakous et finit à l'oued Lahrar, c'est-à-dire juste à la limite de partage des eaux du Bou-Khornine et du djebel Ressas.

Le domaine présente un ensemble complet des cultures de la région comprenant la vigne, les céréales, les cultures arbustives et maraîchères, les prairies et les pâturages. Un millier de têtes de bétail y vivent. Les bâtiments renferment un outillage perfectionné et un matériel vinaire installé dans les meilleures conditions. Cette ferme autour de laquelle plusieurs grandes propriétés françaises se sont constituées, est une des mieux organisées parmi celles que l'on puisse visiter en Tunisie.

Bien avant la création de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis, Crétéville — comme l'Enfida et Sidi-Tabet — reçut chaque année un certain nombre de jeunes gens venus de France pour étudier la culture tunisienne. Les demandes devinrent bientôt si nombreuses que M. Crété fit construire, à proximité de la ferme, un bâtiment spécial qui lui permit d'ouvrir plus largement les portes aux apprentis colons.

Pendant plusieurs années, Crétéville fut une véritable école pratique d'Agriculture, et si aujourd'hui, par suite des occupations multiples que lui crée l'exploitation de ses domaines, M. Crété a restreint le nombre des élèves, ceux-ci n'en continuent pas moins à recevoir une instruction dont le but n'est pas seulement d'initier les jeunes gens aux pratiques agricoles de la région, mais aussi de les former, par un apprentissage méthodique, à la vie de colon.

A Crétéville, il n'y a point place pour le rêveur ou le fils à papa que la famille désire envoyer *au vert*. Il faut mettre la main à la pâte, commencer par les travaux d'intérieur de la ferme; suivre ensuite les travaux extérieurs : labours, semailles, moissons, taille de la vigne, vendanges, etc.; surveiller plus tard les chantiers en qualité de contre-maître; diriger enfin une des nombreuses petites fermes qui se trouvent sur les domaines que possède la Société Crété et Cie.

« Cette forme d'enseignement, dit M. Louis Grandeau, répond tout à fait au desideratum des familles dont les fils veulent devenir colons. Il est appelé à se propager dans les exploitations de la Régence pour le plus grand profit de la colonisation et du progrès de l'agriculture tunisienne.

« Si chacun des grands propriétaires, qui ne se contentant pas de

faire administrer leurs domaines par des gérants, habitent sur leurs terres la plus grande partie de l'année, organisaient des Écoles de stagiaires à l'instar de Crétéville, ils rendraient à la Régence un immense service, en même temps qu'ils faciliteraient l'accès de la Tunisie, à nombre de cultivateurs et de fils de propriétaires que retient sur le sol français, la difficulté de trouver, à leur arrivée dans le Protectorat, les moyens pratiques de s'installer ou de s'y instruire sur le meilleur mode d'application de leurs capitaux. Il faut espérer que l'exemple de Crétéville rencontrera bientôt de nombreux imitateurs, pour le plus grand bien de la colonisation. »

Crétéville a reçu, depuis 1893, 120 stagiaires : 55 se sont établis en Tunisie, quelques-uns dans le voisinage de Crétéville, où ils ont créé avec succès, aidés des conseils de M. Crété, des vignobles et des cultures plus ou moins étendues, selon les capitaux dont ils disposaient. D'autres se sont établis en Algérie ; d'autres, enfin, dans les colonies. Il n'y a pas eu plus d'un tiers de déchet, et c'est là un résultat fort appréciable.

L'école-mixte de Crétéville a 25 élèves : 18 garçons (5 français, 13 italiens, et 7 filles, 1 française et 6 italiennes.)

Aïn-Beguira. — Au fond de la plaine du Mornag, près de la station de la Laverie, existe un petit henchir appelé *Aïn-Béguira*, de 500 hectares, appartenant à une Société anonyme lyonnaise. La Direction de l'Agriculture avait entamé des négociations avec cette Société dans le but d'acquérir ces 500 hectares de bonnes terres qu'elle aurait morcelés en lots de 10 à 50 hectares, destinés aux employés et ouvriers français de la mine du djebel Ressas. Tout semblait marcher à souhait, lorsque, brusquement, la Société rompit les pourparlers. Des Italiens, actuellement, s'y installent.

Oudna. — A 24 kilomètres de Tunis, sur la ligne de Zaghouan, dans une plaine séparée du Mornag par un rideau de collines peu élevées, *Oudna* forme un beau groupement de propriétés françaises. On compte une douzaine de fermes, de 500 à 1.800 hectares, occupant ensemble une superficie de 6.800 hectares : pâturages, céréales oliviers, vignes.

Oudna est située sur l'emplacement de l'ancienne *Uthina*, une des plus anciennes colonies de la province d'Afrique, dont parlent Pline et Ptolémée. Elle a été l'objet de fouilles intéressantes, qui avaient

pour but l'étude des conditions générales de l'habitation romaine en Afrique aux premiers siècles de notre ère. Ces recherches ont amené la découverte d'une grande villa, qui a été déblayée en entier, ainsi que ses annexes et les termes privés qui en dépendaient. Une quinzaine d'autres maisons particulières ont été reconnues et partiellement dégagées dans le même quartier, qui devait être habité par l'aristocratie d'Uthina.

Les ruines occupent, sur la rive gauche de l'oued Miliane une étendue dont la circonférence est de 4 kilomètres.

La Mohammedia. — A 13 kilomètres de Tunis. C'est aujourd'hui un colossal amas de décombres, provenant des ruines du palais que le Bey Ahmed avait fait construire en ce point (1835). Une centaine de pauvres Arabes y habitent.

C'est là que ce prince avait groupé une armée de 12.000 hommes, organisée à l'européenne; c'est là qu'habitaient les officiers étrangers et les ingénieurs français qu'il avait appelés auprès de lui afin de transformer la Régence, militairement et économiquement, à l'instar d'un royaume européen.

Le territoire de la Mohammedia est compris dans le bassin de l'oued Miliane, région essentiellement agricole, au sol riche et fertile. L'eau y est bonne et à une profondeur ne dépassant pas 8 mètres. Il existe quelques petites sources dans la partie Est, mais dont le débit très faible est insuffisant aux besoins domestiques. L'oued Miliane y supplée, ainsi que la conduite d'eau de Zaghouan, et place la contrée dans d'excellentes conditions au point de vue de son alimentation en eau.

Les beaux domaines de la Mohammedia appartiennent à des Arabes de Tunis; il existe, aux alentours, quelques exploitations françaises et un certain nombre de petites propriétés siciliennes.

La Mohammedia offre ceci de particulier, qu'à une époque de l'année les abords des ruines reçoivent plusieurs milliers de ruches qui leur arrivent de la région de Kairouan, portées sur des chameaux.

Nous empruntons à une jolie description de M. Gaston Vuillier qui, en compagnie de M. Sadoux, visita la Mohammedia, les quelques lignes suivantes :

« Par de là les vastes dépressions au fond desquelles s'étale le lac mourant, sur une hauteur couverte d'une forêt d'oliviers, dominant

la plaine et les collines environnantes, la Mohammedia élève la masse énorme de ses ruines. Le bey Ahmed avait fait construire ce palais : une petite ville s'était formée et ses bazars furent célèbres. A la mort du bey, le palais dépouillé de ses ornements magnifiques, fut abandonné comme les autres. Seulement il s'émietta, et aujourd'hui ce n'est plus qu'un sombre débris.

« L'aspect de la Mohammedia est tragique : on dirait un vieux chateau fort démantelé, avec ses murailles massives percées d'ouvertures béantes, hérissées de cactus grimaçants. Une centaine de misérables habitants se sont réfugiés dans les décombres : les serpents et les scorpions se plaisent dans cet amas de pierres.

« Mais la nature fleurit sur les débris des œuvres humaines si fragiles, elle s'exhale en sourires de fleurs des tombeaux entr'ouverts, elle nous parle avec les lèvres des roses, et c'est poignant et doux à la fois de songer à ces floraisons éternelles de la mort... »

CHAPITRE IV

Le caïdat de Tébourba

Limites et aspect. — Le Caïdat de Tébourba est limité au Nord, par la Medjerda; au Nord-Est, par la mer; à l'Ouest, par les Caïdats de Mateur et des Béjaoua; au Sud, par le Caïdat de Medjez-El-Bab; à l'Est, par le Caïdat de la Banlieue.

Il est tout entier compris dans la vallée de la Medjerda. Sur la rive droite de ce fleuve qui le traverse, la plaine est légèrement ondulée; sur la rive gauche, les djebels El-Ansarine, Boulaouech et Baoula forment un beau massif dont les pics atteignent plus de 600 mètres d'altitude. La partie Nord, espace triangulaire compris entre la ligne de Bizerte et la mer, est plate et marécageuse; elle porte le nom de plaine de Sébala.

Les Romains avaient reconnu la fertilité de cette contrée; les ruines de cités, d'exploitations agricoles, de pressoirs attestent qu'elle était exploitée en vue de la culture des céréales, de la vigne et de l'olivier.

L'œuvre de colonisation française est avancée dans le Caïdat de Tébourba qui jouit, d'une part, des avantages de la région Nord, favorisée par les pluies et propice à la culture des céréales et qui, d'autre part, voisine au Midi avec les régions centrales plus chaudes et plus propices aux culture arbustives.

Il y a dix ans à peine, quelques fermes françaises étaient disséminées autour de Tébourba, se partageant environ 14.000 hectares. Pendant ces dernières années nous avons vu se fonder de beaux domaines, d'importants groupements qui forment aujourd'hui un total de 34.000 hectares possédés et habités par plus de 120 familles françaises.

A côté de la colonisation française, nous trouvons non moins

active, la colonisation italienne. Plus de 200 familles siciliennes sont implantées sur quelques points du Caïdat, les unes propriétaires, les autres enzelistes ou locataires, mais plus de la moitié de ces Italiens sont employés comme ouvriers agricoles par les colons français.

Cultures. — Dans ce Caïdat, les céréales occupent, comme étendue, le premier rang parmi les cultures françaises. Nos colons, qui possèdent environ un millier d'hectares de vignes et 2.000 hectares d'olivettes, ensemencent chaque année 6.000 hectares de blé, d'orge et d'avoine.

La culture maraîchère y joue aussi un rôle important :

« Les premiers colons qui s'établirent à Tébourba, dit M. G. Lery, firent d'abord un peu de jardinage pour leur consommation. Bientôt, la production exédant leurs besoins, ils vendirent leurs légumes à Tébourba et à Tunis. Encouragés par leurs premiers essais, voyant le gain qu'ils pouvaient en tirer, ils augmentèrent leurs jardins, perfectionnèrent leurs méthodes et leur outillage, et maintenant la culture maraîchère occupe un espace relativement considérable dans le Caïdat. Elle est devenue une source de sérieux bénéfices pour beaucoup de colons. Le terrain et le climat se prêtent fort bien à cette culture; l'eau de bonne qualité abonde à peu près partout, sans compter la Medjerda qui suffirait pour arroser tous les jardins de la région. »

Tous les légumes y sont cultivés d'un bout à l'autre de l'année, mais les plus répandus chez les colons sont l'artichaut, les haricots verts, les petits pois, la pomme de terre, la tomate, les fraises. Les Arabes cultivent principalement les oignons, carottes, navets, aubergines, poivrons, pastèques, melons, choux-fleurs, etc. Les jardins et vergers indigènes des alentours de Tébourba occupent une superficie de 300 hectares et donnent à cette petite ville, un cachet fort plaisant.

Les résultats obtenus par la culture de la vigne sont appréciables. Les propriétaires, guidés par quelques membres de l'Association des Colons français de Tébourba, très experts en viticulture, ont bien choisi les terres qu'ils ont suffisamment défoncées. Les vignobles siciliens sont remarquables.

Enfin, la culture de l'olivier, sans avoir l'importance qu'elle atteint

dans le Centre et le Sud de la Régence, constitue une jolie forêt dans la région de Tébourba (environ 350.000 arbres).

Ces oliviers rapportent peu; ils ne sont pas vigoureux et cette faible production est attribuée par M. Minangoin, inspecteur d'Agriculture, qui possède admirablement la question, aux causes suivantes : 1° Absence de soins culturaux; 2° manque de fumure; 3° trop grand rapprochement des arbres; 4° vieillesse; 5° taille défectueuse; 6° cultures intercalaires.

Les colons français, avons-nous dit, possèdent dans la contrée plus de 2.000 hectares d'olivettes acquises aux indigènes; ils s'efforcent d'améliorer la production en faisant disparaître les vieux arbres inutiles, en fumant le sol, en procédent à une taille sévère. Par ces procédés, les olivettes du Nord — les olivettes des cinq Contrôles Civils du Nord de la Régence comptent environ cinq millions de pieds, représentant une valeur approximative de cinquante millions de francs — offriront un réel intérêt à la colonisation, en même temps que des profits sérieux à l'industrie oléicole.

Météorologie. — Une station météorologique a été installée à Schuiggui. Les observations suivantes nous ont été communiquées par le gérant de ce domaine :

Les orages sont assez fréquents dans le Caïdat de Tébourba; ils s'abattent rarement sur le domaine et suivent la montagne. La grêle précède parfois les orages, mais en général elle est de courte durée et ne cause pas de désastres. Les gelées de janvier et de février sont normales; elles durent de 15 à 20 jours, et comme elles se produisent à des époques où les terres sont presques nues, elles n'occasionnent aucun dégât, sauf sur les jeunes semis des jardins potagers.

En 1904, les températures et les pluies relevées à Schuiggui ont donné les chiffres suivants :

Printemps. — Maxima : 37°; minima : 1°; moyenne : 17°3. Pluies : 159 m/m en 23 jours.

Été. — Maxima : 49°; minima : 10°; moyenne : 27°4. Pluies : 31 m/m en 8 jours.

Automne. — Maxima : 44°; minima : 3°; moyenne : 23°3. Pluies : 83 m/m en 17 jours.

Hiver. — Maxima : 26°; minima : 2°; moyenne : 11°2. Pluies : 178 m/m en 26 jours.

Températures moyennes annuelles. — Maxima : 26°5; minima : 12°; moyenne : 19°25. Pluies : 451 m/m en 74 jours.

Les centres. — Les colons français du Caïdat de Tébourba ont formé une association due à l'initiative de M. Paul de Beaumont, membre de la Chambre d'Agriculture de Tunis; nous sommes redevables à ce groupement de la publication périodique d'un « Bulletin » fournissant de copieux renseignements sur la région de Tébourba, ses villages et ses domaines. Nous y ferons de fréquents emprunts.

1° *Régions Nord-Est et Nord du Caïdat de Tébourba.*

Tébourba. — *Thuburbo Minus*, était construite sur les flancs du coteau qui sépare la Medjerda du Tébourba actuel. On retrouve, au sommet du coteau, l'amphithéâtre bien conservé et les ruines des citernes alimentées par les eaux du massif de Lansarine.

Pendant longtemps, la région de Tébourba resta peuplée de Berbères qui, battus en 1535 par Charles Quint, laissèrent la place aux Espagnols. Après les Espagnols, chassés à leur tour par les Turcs, les Maures provenant de l'Ibérie s'établirent à Tébourba où ils se livrèrent à la culture de l'olivier et du mûrier, et où ils installèrent une fabrique de chéchias.

Tébourba est située à 32 kilomètres de Tunis sur la rive gauche de la Medjerda. Station de la ligne du chemin de fer de Tunis à Bône. La ville, essentiellement arabe, compte environ 2.500 habitants. Le type andalou y prédomine.

Les indigènes, presques tous agriculteurs, vivent du produit de leurs oliviers et de leurs vergers, sauf quelques familles se livrant à l'industrie des nattes d'alfa, des couvertures de laine, et à la fabrication de la chaux, des tuiles, de la poterie et des différents métiers se rattachant à l'agriculture.

Ecole mixte recevant 73 élèves, dont 63 garçons et 10 filles : 14 français, 18 italiens, 39 musulmans (une fille), 2 juifs.

El-Bathan. — Une forêt d'oliviers dont les branches noueuses, s'enlaçant les unes sur les autres, forment un plafond touffu de ver-

dure sombre, s'étend largement autour de Tébourba. C'est au milieu de ces vieux arbres craquelés, décrépits par le temps, que coule la Medjerda et que se cache, à 3 kilomètres de Tébourba, le petit hameau d'El-Bathan.

Le pont-barrage d'El-Bathan est une des curiosités de la Tunisie. Cet ouvrage, qui fut autrefois une des principales causes de la grande richesse de la région, n'est pas une ruine : tel il est aujourd'hui, tel il était quand il déversait les eaux de la Medjerda sur les 4 ou 5.000 hectares de plaine qui s'étendent de chaque côté de la rivière.

« D'origine romaine incontestable, dit M. Fleury du Sert, le barrage d'El-Bathan subit les nombreuses vicissitudes des successifs possesseurs du sol, jusqu'à sa restauration par des ingénieurs hollandais, sous le règne de Sidi-Youssef-Bey, en 1622. Rien ne permet d'établir des suppositions vraisemblables sur la durée des arrosages à partir de cette époque ; toutefois, les usines plus ou moins rudimentaires qui vinrent s'installer sur le barrage lui-même, ou à côté de lui et qui utilisèrent à leur profit la force produite par la chute, paraissent dater d'un demi-siècle environ. A ce moment là, les arrosages ne furent certainement plus possibles, car les moteurs primitifs employés absorbèrent toute l'eau pour un rendement mécanique insignifiant.

« Les ouvrages eux-mêmes sont encore presque intacts. Le pont est comme neuf, les vannes seules manquent, mais la maçonnerie est dans un parfait état de conservation. Sur la majeure partie de leur parcours les grands canaux subsistent avec des profils à peine adoucis ou émoussés par les travaux agricoles et beaucoup de vannes sont encore en place.

« Le barrage produit actuellement dans la rivière un dénivellement de 4 mètres 30 en eaux moyennes ; mais les vannes faisaient autrefois refluer l'eau à 5 mètres 20 plus haut, et le lit de la rivière, endigué sur ses bords, formait un vaste réservoir de 12 à 1.500.000 mètres cubes. »

M. Fleury du Sert espère qu'après avoir recueilli l'héritage de ce magnifique travail, le Protectorat français ne voudra pas le laisser plus longtemps improductif :

« La colonie, dit-il, traverse une période désastreuse par suite d'une série d'années sèches (1), les plaintes sont générales, amères et fondées : ne tentera-t-on pas de faire pour elle ce qui fut fait dans le

(1) Cela était écrit avant l'hiver 1905-1906, pendant lequel la plaine de Tébourba, sans le secours du barrage, a été trop copieusement arrosée.

Sud de la France, que les nombreux canaux dérivés de la Durance, de la Bourne, du Rhône lui-même et de tant d'autres rivières sont venus transformer ? »

La chose est possible pratiquement, puisque ce n'est pas œuvre nouvelle qu'il s'agit d'accomplir, mais simple restauration. Le travail, à la vérité, sera considérable, exigera des capitaux importants ; mais toute une région sera transformée, et en de larges espaces aujourd'hui mal cultivés, surgiront des fermes françaises sur lesquelles pourront vivre des petits agriculteurs. Les cultures industrielles, maraichères, fruitières, les plantes à parfums ou les plantes fourragères dont les rendements sont rémunérateurs, remplaceront les vieux oliviers squelettiques et la brousaille.

Le Bey Ahmed avait créé à El-Bathan une manufacture de drap et de couvertures; ce bâtiment abrite actuellement un dépôt de remonte et un détachement de cavalerie. Près du pont existe encore un foulon de chéchias.

Aux environs d'El-Bathan, quelques beaux domaines de 500, de 1.000 et de 1.800 hectares : céréales, vignes, oliviers, arbres fruitiers, pâturages. On y voit aussi une importante huilerie, dite *Huilerie de Maiana*, dont l'installation, fort bien comprise, est conforme à celle des meilleures usines de Nice et de Bari.

Djédeida. — Localité située sur la rive droite de la Medjerda, à 25 kilomètres de Tunis et à 9 kilomètres de Tébourba. Embranchement des lignes ferrées d'Algérie et de Bizerte. Beaux jardins.

C'est à Djédéida que l'Alliance Israélite Universelle, fonda en 1895, une ferme-école dans le but de diriger les jeunes juifs tunisiens vers le travail de la terre, d'en faire des praticiens, des ouvriers agricoles ou des contre-maitres.

Les trois domaines que possède l'Alliance dans la région comprennent 4.000 hectares : 1.300 hectares à Djédéida, et deux fermes, l'une de 2.100 hectares, l'autre de 600 hectares dans les Béjaoua, (Contrôle de Bizerte). La ferme-école est installée sur les deux rives de la Medjerda; sur la rive droite, l'école; sur la rive gauche, la ferme, reliées l'une à l'autre par un pont qui en forme le trait d'union.

Le domaine de Djédéida se prête bien aux cultures les plus variées, à toutes celles qui sont possibles sous le climat tunisien; ces cultures sont échelonnées et distribuées dans les diverses saisons, de ma-

nière à assurer aux élèves, d'une façon constante, du travail durant toute l'année.

La durée de l'apprentissage agricole est de cinq ans, dont trois ans d'études théoriques et pratiques et de deux ans de pratique exclusive. Pendant les trois premières années, l'élève est apprenti ; à partir de la quatrième année, il devient élève-ouvrier, travaille toute la journée aux champs et assiste, le soir seulement, à des cours lui permettant de développer ses connaissances.

Pour être admis à la ferme-école, le candidat doit être âgé de 13 ans au minimum et de 15 ans au maximum, et avoir suivi pendant quatre ans au moins les cours de l'école de l'Alliance Israélite de Tunis ou d'une école primaire. La gratuité est accordée aux élèves dont les parents sont dans l'impossibilité de payer le prix de l'internat, soit 500 francs par an; la famille doit, en tous cas, fournir le trousseau.

En 1904, la ferme-école comptait 62 élèves, dont 26 en première année; 8 en deuxième; 12 en troisième; 18 en quatrième; 6 en cinquième. Ces jeunes juifs sont originaires de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de la Tripolitaine, de Turquie, de Bulgarie et de Suisse.

Depuis la fondation de l'école, c'est-à-dire en neuf années, 186 élèves sont sortis de Djédéïda, la plupart avant d'avoir complété leur instruction agricole. 80 seulement ont terminé leurs études et peuvent être considérés comme agriculteurs. Encore peu d'entre eux vivent-ils du *travail* de la terre; ils s'adonnent de préférence au commerce des grains, des bestiaux, ou bien ils achètent ou louent des propriétés qu'ils relouent ensuite, avec gros bénéfices, aux cultivateurs indigènes et aux Siciliens. Disons, cependant, qu'une vingtaine de ces jeunes gens sont entrés chez des propriétaires tunisiens en qualité d'ouvriers agricoles ou contre-maîtres et que neuf autres se sont installés comme métayers, sur les domaines de Béjaoua appartenant à l'Alliance Israélite.

A Djédéïda, école mixte : 25 élèves, 13 garçons (12 italiens, un juif), et 12 filles (3 françaises, 9 italiennes).

On trouve quelques fermes françaises aux environs de Djédéïda. A noter, le domaine de *Saïda*, comprenant 2.000 hectares, dont 800 en céréales; vastes cultures maraîchères, primeurs, pépinières d'arbres fruitiers, prairies, pâturages. On a découvert, en creusant

les fondations des bâtiments d'exploitation, des vestiges très importants d'anciennes constructions romaines et on les a utilisées; deux citernes étaient dans un état de conservation tel qu'il fut inutile de restaurer les enduits. Ces citernes sont inépuisables; elles paraissent alimentées par un ruisseau de conduites en poterie qui drainent toute la plaine et fournissent un volume d'eau considérable. Elles suffisent à l'alimentation de la ferme, des habitations, et à l'arrosage des jardins. Il n'existe pas dans la région, d'exemples de travaux contemporains de ceux-ci, conservés en aussi parfait état.

Dans les jardins, vivent toute une population de Siciliens et quelques Mahonais venus des environs d'Alger. Ils sont là comme métayers; le propriétaire leur fournit la terre, l'eau, le logement et le produit des cultures est partagé par moitié.

Un hectare d'artichauts pour primeurs, a rapporté en une année, à Saïda, 5.000 francs; un hectare d'ail d'Espagne, 1.500 francs. Les maraîchers, siciliens ou mahonais, sont en même temps vignerons. La terre leur est cédée à enzel rachetable au taux 16, au bout de 12 ans avec les trois premières années gratuites; 500 hectares ont été consacrés à cette spéculation.

Sidi-Tabet. — A 21 kilomètres de Tunis et à proximité de la route de Bizerte, le domaine de Sidi-Tabet, d'une superficie de 5.000 hectares, a été concédé par le Gouvernement Tunisien, en 1880, à charge par le concessionnaire d'y établir des haras ayant pour objet l'amélioration des races chevalines et bovines du pays.

Substituée au premier concessionnaire, la « Société Franco-Africaine », prenait, en 1881, la possession de ce domaine, où tout était à faire. La vaste plaine, alors remplie de buissons de jujubiers, est aujourd'hui entièrement défrichée; de belles constructions y sont élevées, des puits ont été creusés sur tous les points de la propriété et l'eau potable s'y trouve en abondance; de superbes prairies et un vignoble de plus de 20 hectares bordent les deux rives de la Medjerda.

Les 5.000 hectares dont se compose le domaine sont exploités annuellement comme suit :

600 hectares en cultures de céréales;
300 — en prairies naturelles;
200 — en vignes;

150 hectares cultures irrigables ;
1.500 — réservés pour pacage et jachères ;
2.250 — loués aux indigènes et aux Siciliens.

Le haras est situé au centre de l'exploitation : les poulinières, confortablement installées dans de vaste boxes, sont au nombre de 60, de race barbe, arabe barbe ou pur sang arabe. Les deux tiers de cet effectif sont réservés à la production chevaline, le reste à la production mulassière. Les géniteurs sont au nombre de 3, dont un étalon de pur sang arabe, un étalon barbe et un magnifique baudet de la race du Poitou. En outre, une station de monte important d'étalons provenant du dépôt de la Remonte de Tébourba, fonctionne dans ce haras pendant la saison des saillies, offrant aux éleveurs de la région les services d'un étalon pur sang arabe et de deux barbes.

Le pur sang arabe de cette station, spécialement choisi, sert quelques-une des juments du haras. On a obtenu ainsi, depuis quelques années, les meilleurs résultats au point de vue du pur sang tyrien et toute la production chevaline de Sidi-Tabet tend exclusivement vers ce but, au grand bénéfice de l'élevage tunisien, qui possède ainsi une source locale des producteurs améliorateurs les mieux déterminés.

Les étables permettent d'abriter 500 bêtes à cornes ; l'élevage se fait par sélection avec des sujets choisis de race pure du pays. L'élevage du mouton est pratiqué avec des brebis à queue fine d'Algérie et des béliers mérinos de Camargue.

Le contrat de concession de Sidi-Tabet comportait un droit de prise d'eau sur la Medjerda ; le volume élevé atteint 150 litres à la seconde et arrose près de 300 hectares. La canalisation est faite en ciment armé et la distribution de l'eau se fait par étendue de un hectare ou d'un demi-hectare. Une partie du vignoble, les cultures fourragères, les champs de betterave, maïs, sorgho, luzerne, etc., sont ainsi irrigués. En bordure de la rivière existe un beau verger contenant des orangers, mandariniers, grenadiers, abricotiers, cognassiers ; parmi les arbres qui clôturent les prairies et bordent des chemins, les principales essences sont : le frêne, l'acacia, l'eucalyptus, le mimosa, le peuplier, le faux-poivrier.

Ce domaine, admirablement dirigé par M. Dupré, fondé de pouvoirs de la Société Franco-Africaine, abrite une population de 80 européens (dont 20 français), et 2.000 indigènes ; il nourrit annuelle-

ment plus de 6.000 bêtes, chevaux, mulets, bœufs, chameaux, moutons, chèvres et ânes. M. Dupré a obtenu, par croisement des vaches de Guelma avec un zébu pur sang de Colombo, de superbes produits, très supérieurs, en tous points, à la race indigène.

En 1898, la Société Franco-Africaine passait, avec la Direction de l'Agriculture et du Commerce, une convention par laquelle elle s'engageait à recevoir sur ses domaines de Sidi-Tabet et de l'Enfida, des stagiaires désignés par le Directeur de l'Agriculture. Nous avons déjà parlé de l'institution des stages; nous n'ajouterons à ce que nous avons dit, que quelques renseignements concernant spécialement Sidi-Tabet, fournis par un rapport de M. Bœuf, professeur à l'Ecole coloniale d'Agriculture de Tunis.

« Le domaine de Sidi-Tabet, par sa situation, son étendue et surtout par la variété des opérations agricoles qu'il réalise, constitue un remarquable champ d'études pour des jeunes gens qui désirent acquérir, en peu de temps, l'instruction agricole nécessaire à leur installation.

« La culture des céréales, des fourrages, la vigne, la vinification, l'irrigation, la production et l'amélioration des races chevaline, mulassière, bovine et ovine, la location des terres aux indigènes, sont autant de sujets qui peuvent être étudiés à Sidi-Tabet. Ils représentent l'ensemble à peu près complet (culture de l'olivier exceptée), des questions agricoles intéressant le Nord de l'Afrique. Les travaux généraux d'installation, d'agrandissement, de transformation, l'entretien d'un matériel important et de vastes constructions, fournissent également aux stagiaires de nombreuses occasions d'études et d'utiles observations. »

Cependant, M. Bœuf le constate, malgré ces conditions exceptionnelles réunies en un seul point, l'institution n'a pas procuré jusqu'à présent, à Sidi-Tabet, tous les résultats que l'Administration tunisienne était en droit d'en attendre. L'enseignement donné aux stagiaires, tant comme connaissances générales que comme pratique agricole, est insuffisant, et le fait que ces jeunes gens ne sont astreints à aucun travail effectif, qu'il ne peut être rendu compte de leur assiduité, qu'aucune sanction ne s'applique au progrès de leur instruction, a provoqué certaines critiques qui ne nous paraissent pas exagérées.

De 1898 à 1905, le nombre des jeunes gens admis à accomplir un stage à Sidi-Tabet a été de 97 dont 40 sortant d'Ecoles d'Agriculture.

Sur ce chiffre, 35 élèves se sont installés en Tunisie ; six en Algérie ; trois aux Colonies ; un à l'étranger ; deux sont entrés en France, dans l'Administration des Eaux et Forêts ; neuf ont continué leur stage chez divers colons : cinq sont encore stagiaires à Sidi-Tabet. Les autres, soit 36 stagiaires, ont abandonné leurs études. La Tunisie n'a conservé, sur 97 élèves agriculteurs, que 49 colons ou futurs colons ; par conséquent le déchet est, à peu près, de 50 %. On trouvera peut-être que c'est beaucoup.

La Sébala. — Plaine située à 16 kilomètres de Tunis, sur la rive gauche de la Medjerda, entre cette rivière, le djebel Ahmar et la mer. Formée par les alluvions des bras de la Medjerda, elle est humide en hiver, desséchée en été ; elle subit aussi les débordements de la rivière qui lui causent de sérieux dégâts à chaque crue.

La Sébala se trouve à la sortie d'un col assez resserré et forme comme une oasis ; il y existe huit petites sources de bonne eau ; la nappe souterraine est à une profondeur variant de 3 à 6 mètres.

Quelques indigènes aisés sont installés sur ce territoire ; ils cultivent d'après la méthode française, des espaces de 500 à 600 hectares, et ils habitent, non des gourbis, mais de véritables fermes. Les Italiens y sont nombreux, enclavés dans les propriétés arabes.

Quatre familles siciliennes ne sont associées pour prendre à enzel, près de Protville, une ferme de 200 hectares, à raison de 500 francs l'hectare en plaine et de 300 francs l'hectare en coteaux. Le travail de la ferme est assuré par douze ouvriers agricoles, dont chacun reçoit 800 francs par an, et a droit à une part de fèves, un litre de vin par jour et un logement. Le vignoble est beau ; il donne un rendement moyen de 80 à 100 hectolitres à l'hectare.

Dans cette région, quelques fermes françaises. A *Bou-Hallouja*, où la route de Tunis à Bizerte coupe la Medjerda, et sur la limite même des deux Contrôles, M. Crété a créé le domaine de Protville, (25 kilomètres de Tunis), appartenant à une Société anonyme fondée en 1901 au capital de 750.000 francs. La superficie de la propriété est de 1.100 hectares, dont 200 seulement sont situés sur le Caïdat de Tébourba ; les 900 autres hectares s'étendent de l'autre côté de la Medjerda, sur le territoire du Contrôle de Bizerte.

Sur le domaine de Protville on rencontre toutes les cultures : un vignoble de 180 hectares, irrigué par les eaux de la Medjerda au moyen

d'un moteur à pétrole, produisant 150 hectos en moyenne à l'hectare: 400 hectares ensemencés en blé, orge et avoine (terres restant en jachère l'année suivante); une luzernière irriguée de deux hectares : une olivette de 5 hectares ; une aspergière d'une vingtaine d'hectares ; enfin quelques hectares partagés en pépinières et en cultures arbustives et potagères. La valeur moyenne de l'hectare de terre, à Protville, est de 300 francs.

La Direction de l'Agriculture a l'intention d'installer sur ce point, près de Fondouk-el-Kantara, un petit village industriel, où des ouvriers agricoles, un charron, un forgeron, etc., pourront s'établir. Dans ce but elle demande à M. Crété de lui vendre, en bordure de la route de Bizerte, 7 ou 8 hectares de terres qui seraient immédiatement allotis et mis en vente ; on a prévu, au milieu du futur village, la construction d'une école.

A Fondouk-el-Kantara subsiste un magnifique pont romain qui a été restauré et dont les dimensions sont de 90 mètres sur 3 m. 50.

Galâat-el-Andeleus. — A l'extrême pointe nord du caïdat de Tébourba, à 15 kilomètres de la Sébéla, de l'autre côté des garaa Sidi-bou-Hanèche et Bou-Ammar, entre l'embouchure de la Medjerda et la mer, le village de Galâat-el-Andeleus émerge d'une plaine marécageuse entourée de bois d'oliviers. Il est construit sur les anciens *Castra Corneliana*, position militaire dominante à l'extrémité nord de la plaine de Bagradas, presque continuellement occupée par les généraux romains pendant leurs luttes avec Utique et Carthage.

Ce village, réédifié par les émigrés venus d'Espagne dont les descendants l'habitent encore, comprend une quarantaine de familles. Les maisons sont construites en maçonnerie et en pisé, et quelques intérieurs sont plaqués de faïences du type hispano-mauresque.

Les habitants de Galâat-el-Andeleus ont vécu, pendant longtemps, retirés et concentrés en dehors des autres populations du Nord de la Régence. Il faut attribuer cette particularité à l'isolement dans lequel ils étaient contraints par les marais qui les entourent. Depuis que les chemins ont été aménagés, ces gens ont un peu rompu avec leurs habitudes de sauvagerie native.

Cette population est intéressante, laborieuse, économe; elle forme d'excellents agriculteurs, de bons maraîchers qui, pour la plupart vivent dans l'aisance. Un certain nombre de familles de ce peuple-

ment resté homogène, trop à l'étroit dans leur presqu'île submergée pendant l'hiver, émigrent, s'en vont en dehors de leur territoire louer des terres de cultures notamment sur les domaines d'Utique et d'El-Aousdja; ils produisent des céréales, du maïs, du sorgho, de l'aïl, des tomates, des pastèques, des melons, et ils élèvent des chèvres. Un fait est à noter : jamais une famille ne s'en va seule de Galaat-el-Andeleus; c'est quatre ou cinq jeunes ménages qui, en même temps, quittent le village natal — parcelle se détachant du bloc — pour aller ensemble, sans émiettement, s'établir sur un autre point où se forme un nouveau groupe homogène dont les membres restent unis par les habitudes et les mœurs. Nous avons observé le même phénomène d'essaimage compact dans les villages français et espagnols, dits « régionaux » d'Algérie.

2° — *Région Nord-Ouest du Caïdat de Tébourba*

Chaouat. — La région de Chaouat, située à 13 kilomètres de Tébourba, sur la ligne de Bizerte, est limitée au Nord par la sebkha Mabtouha, à l'Est et au Sud par la Medjerda, à l'Ouest par les djebels Sakkak et Kantouria. Terrains d'alluvion de première qualité; il n'y existe pas de source, mais la nappe souterraine est abondante et fournit de bonne eau à trois mètres de profondeur. Terres propres à la culture des céréales; pâturages vigoureux, permettant l'élevage du mouton pendant toute l'année.

Trois domaines français de 250, 300 et 1.000 hectares. A 7 kilomètres de Chaouat, domaine français de Bou-Hadida (300 hectares).

Sidi-Athman. — A 9 kilomètres de Chaouat, aux environs de la halte de Sidi Athman, quelques fermes françaises aux lieux dits Terglesch, Aïn-Rhellal et Selma (partie sur le Caïdat de Tébourba, partie sur le Caïdat de Mateur dépendant du Contrôle civil de Bizerte.)

Ce dernier domaine, 520 hectares, compte 250 hectares de céréales, 25 hectares de vignes et 10 hectares consacrés à la production des fourrages artificiels.

« L'henchir Selma, écrivait M. Fleury du Sert, en 1902, est un parfait exemple de ce que peut faire en peu de temps un propriétaire qui approfondit par lui-même les problèmes si divers de l'agriculture tunisienne, les applique avec persévérance et d'après un pro-

gramme mûrement étudié. Il y a deux ans, l'henchir Selma était un vaste jujubier : c'est aujourd'hui un domaine complet où se trouve tout, et où tout est à sa place. »

Le propriétaire de Selma, M. de Bouvier, est allé en Espagne étudier sur place la culture du caroubier. Il en est revenu avec la conviction que cet arbre était appelé à rendre les plus grands services pourvu qu'il fût bien cultivé. Aussi a-t-il planté, dès son retour en Tunisie, 500 caroubiers qui s'augmentent chaque année de 300 à 400 sujets nouveaux. Ce propriétaire sait que si la province africaine fut autrefois le grenier de Rome, elle en fut aussi le verger. Malheureusement les imitateurs de M. de Bouvier sont rares en Tunisie.

Sebguine. — L'henchir Sebguine, 700 hectares environ, situé près de Sidi-Athman, à 38 kilomètres de Tunis, 15 de Tébourba, 27 kilomètres de Mateur, a été cédé par les habous à la Direction de l'Agriculture qui l'a divisé en 7 lots, livrés à la colonisation en 1901-1902.

Deux de ces lots n'ont pas 59 hectares; quatre lots ont de 60 à 80 hectares; un lot atteint 162 hectares. Le prix de vente a été, en moyenne, de 75 francs l'hectare.

Sebguine se trouve dans une vallée entourée de collines et traversée par un oued alimenté par des sources permanentes; l'une d'elles a été captée et aménagée en abreuvoir. L'eau est potable, mais légèrement magnésienne ; la nappe se rencontre de 5 à 6 mètres. Dans la partie basse, le terrain est formé de dépôts lacustres, argileux et parfois sablonneux ; les argiles jaunes et rouges constituent les collines où l'herbe abonde : céréales, cultures fourragères un peu de vigne. Terrains très propices à l'élevage. Moyenne des pluies : 550 millimètres.

Bordj-Touta. — Centre agricole à 6 kilomètres de Tébourba (Nord-Ouest), établi sur un domaine cédé à l'Etat par les Habous en 1894.

L'espace livré à la colonisation par la Direction de l'Agriculture, forme une vaste plaine, légèrement relevée à sa partie Est et à sa partie Sud, où elle se relie aux côteaux de Schuiggi. La partie montagneuse connue sous le nom de djebel Deman-Essedra, est réservée par l'Etat ; elle contient de la pierre et des plâtrières; elle est recou-

verte de broussailles formant un pâturage où les acquéreurs des lots de la plaine peuvent conduire leurs troupeaux moyennant de faibles redevances. Plusieurs puits existent sur la propriété ; l'eau est de bonne qualité ; la profondeur varie de 10 à 15 mètres. Moyenne des pluies : 500 millimètres.

La vallée, de 4 kilomètres de large, est fermée au Sud par les coteaux de Tébourba, au Nord par des montagnes assez élevées, contreforts d'El-Ansarine, qui descendent en pentes abruptes, parfois dangereuses, dans la plaine ondulée. Les mamelons, composés de calcaires légers sont propres à la culture de la vigne et de l'amandier ; ils sont assez fertiles pour produire les céréales nécessaires aux besoins de l'exploitation des colons. Dans la partie la plus belle de l'henchir, les terres argilo-calcaires sont excellentes pour les céréales. A l'Ouest, le terrain est favorable à la culture de l'avoine et des fèves. En établissant des barrages sur les oueds Haouia et Dzellam, qui ne tarissent jamais, on obtiendrait de beaux résultats par la culture des primeurs. Ces terres ont peu d'humus, ayant été lavées par les eaux il est donc nécessaire de les fumer abondamment.

La partie montagneuse, d'une superficie de 1.700 hectares environ, forme un haut plateau d'une structure tourmentée. Les eaux, emprisonnées se sont, en maints endroits, frayé une issue à travers la montagne et descendent vers la plaine par des crevasses profondes souvent de 60 à 80 mètres. La nature a formé là un réservoir naturel qui, au moyen de travaux faciles, pourrait fournir l'eau d'irrigation nécessaire à toute la plaine. On y voit les ruines d'un pont romain et d'un aqueduc. Cinq douars sont disséminés au pied de la montagne.

L'henchir Bordj-Touta a été divisé en une trentaine de lots : 21 lots de 13 à 50 hectares ; 8 de 50 à 98 hectares. Ils ont été vendus en moyenne 275 francs l'hectare. La colonisation française n'a obtenu, jusqu'alors, sur ce point que des résultats médiocres.

C'est à Bordj-Touta que l'Administration fit un premier essai de défrichement par la main-d'œuvre pénitentiaire indigène.

En 1895, le Gouvernement tunisien envoyait à Bordj-Touta, 200 prisonniers indigènes, afin de faire défricher la propriété que possédait le Domaine en cet endroit. Le chantier s'installa sous la surveillance de 18 gardiens, et fonctionna avec un effectif variable sui-

vant les entrées et les libérations, oscillant entre 150 et 220 détenus.

Le débroussaillement, le drainage des eaux, le redressement et l'empierrement des chemins, le dégagement et la taille des oliviers sauvages conservés comme susceptibles d'être greffés, la construction des ponceaux, le forage des puits, etc., durèrent dix-huit mois, pendant lesquels 420 hectares seulement furent nettoyés et mis en valeur. Les résultats, par suite de circonstances diverses, ne furent donc pas brillants. On avait calculé que le défrichement reviendrait à 108 francs l'hectare ; l'hectare de défrichement coûta 300 francs, et cependant, les terres furent cédées aux colons, en moyenne, à 275 francs l'hectare.

Ce n'est certes pas une raison de condamner le système qui, sur d'autres points, — ainsi que nous le verrons plus tard — donna de superbes résultats. Il s'agit simplement de changer la méthode, et c'est ce que l'Administration n'a pas manqué de faire.

Schuiggui. — Le domaine de Schuiggui, créé en 1885, est situé à 40 kilomètres de Tunis et à 8 kilomètres de Tébourba, à une altitude de 100 mètres. Il est bâti sur les ruines de *Thula*, ancienne ville romaine, et de nombreuses citernes servent de caves à la ferme. Toutes les pierres ayant un caractère historique, telles que débris de statues, pierres avec inscriptions, pierres à pressoirs, colonnades sont exposées et conservées au bordj. On peut voir également une mosaïque au centre de l'exploitation.

Les environs de Schuiggui sont accidentés. A l'Ouest de ce centre, se dresse une chaîne de montagnes qui le sépare de la vallée fertile de l'oued Tine ; au Nord, les terres en friches, mamelonnées, ravinées sont hérissées d'aubépines, de chênes nains, de jujubiers et de figuiers de Barbarie, sur une altitude moyenne de 130 mètres ; au Sud et à l'Est, s'étend la grande plaine de Tébourba.

Trois puits romains subsistent à Schuiggui et paraissent intarissables : sur l'un d'eux a été aménagé une triple traction — aermotor, noria et pompe à vapeur — destinée à desservir le domaine et les douars environnants. Les deux autres constituent une réserve à laquelle, grâce à l'abondance du premier, on n'a pas souvent besoin de recourir. Deux sources se trouvent également sur la propriété.

Ce domaine, qui appartient à la « Société immobilière de Schuig-

gui » dont M. Paul Leroy-Beaulieu est l'administrateur délégué, a une superficie de 3.000 hectares environ, dont 1.300 défrichés. L'orge et l'avoine y viennent bien; le blé donne des rendements médiocres; 400 hectares de vignes produisent en moyenne 19.000 hectotitres de vins rouges, blancs et muscats (45 hectolitres à l'hectare); le vin rouge sert surtout aux coupages. Le troupeau compte 700 moutons, 175 bêtes à cornes, 75 chevaux, juments et mulets.

Les travaux agricoles sont assurés par la main-d'œuvre indigène — dont un certain nombre de noirs qui ont formé un véritable village nègre — et par la main-d'œuvre italienne, au total 150 ouvriers.

Autour de Schuiggui, petite colonisation sicilienne; un peu plus loin, sur la route de Tébourba à Mateur, l'*Epargne Foncière*, Société anonyme coopérative de prévoyance dont le siège est à Paris, possède un domaine de 580 hectares, dit *Gousset-el-Bey*. Acquis par cette Société en 1896, il était alors entièrement couvert de broussailles; actuellement, grâce à son régisseur, M. Platel, praticien consommé, le domaine est en grande partie défriché. Les céréales: tuzelle, blé dur, orge et avoine donnent de bons rendements; les fèves, le sulla, la luzerne viennent très bien.

Le troupeau comprend 50 bovins, 200 moutons et 220 porcs; ces cochons, lâchés dans les parties montagneuses, y trouvent toute leur nourriture. Fait à noter, les indigènes ne les inquiètent pas et ne se plaignent pas de leur voisinage.

Le vignoble atteint 50 hectares et doit arriver à en recouvrir 150; aussi continue-t-on de défricher avec ardeur. Le défrichement d'un hectare, au moyen de la main-d'œuvre nègre, coûte 180 francs.

A Schuiggui, école mixte de 28 élèves : 19 garçons (18 italiens et 1 arabe); 9 filles (1 française et 8 italiennes).

3° Région Sud du Caïdat de Tébourba

Saint-Cyprien. — En signalant, dans la monographie de Souk-el-Arba, le système de colonisation pratiqué par M. Jules Saurin, gérant de la « Société des Fermes Françaises en Tunisie », nous avons constaté la réussite de l'œuvre tant au Munchar (Caïdat de Béjà), qu'à Saint-Cyprien (Caïdat de Tébourba).

Le domaine que la Société possède à Saint-Cyprien est de 1.035 hectares, divisé en lots de 40 à 60 hectares. Douze métayers y sont actuellement installés. La superficie totale cultivée annuellement par ces colons français, est de 500 hectares en céréales et de 100 hectares en vigne. Chaque année partent des métayers qui, ayant achevé leur apprentissage et ramassé un pécule suffisant, s'en vont plus loin, sur un autre coin du bled tunisien, s'établir à leur compte. Ils font de bons agriculteurs très pratiques et sont remplacés dans leurs anciennes métairies par de nouveaux cultivateurs français.

Saint-Cyprien est situé à 16 kilomètres de Tunis, à 8 kilomètres sud-est de Tébourba, sur la route de Tunis au Kef. Quelques propriétés françaises près du domaine de M. Saurin. Ecole mixte : 15 élèves, 9 garçons, (dont 4 français, 2 italiens, 2 maltais), et 6 filles, (dont 4 françaises et 2 italiennes).

Bordj-el-Amri. — Situé à 20 kilomètres de Tunis, sur la route du Kef, le centre de Bordj-el-Amri permet de se rendre compte des progrès de la colonisation italienne pendant ces dernières années. Elle s'y étale en tout son plein sur un domaine de 3.200 hectares, acheté à un Français par une société italienne, moyennant un enzel de 13.000 francs, rachetable pour 200.000 dans une période de quinze ans. Deux tiers de la propriété sont mamelonnés et recouverts de romarin; l'autre tiers occupe la plaine. Les terres en général, sont propres à la culture de la vigne.

Une partie du domaine est exploitée directement par la Société, l'autre est offerte en location ou à enzel. Au début, on prenait des khammès italiens au cinquième, mais on renonça bientôt à ce système qui donna de piètres résultats.

Pour le logement des paysans siciliens, on a utilisé un vieux fondouk arabe auquel on a ajouté un hangar couvert pouvant abriter une douzaine de familles. Ces pauvres gens sont littéralement parqués en une promiscuité lamentable. D'autres campent dans de mauvaises cahutes en planches, mal jointes au moyen de débris de caisses à pétrole; ils couchent sur la terre battue. Les propriétaires usent à l'encontre de ces ouvriers agricoles, des procédés chers aux *gabelloti* des grands domaines de Sicile : aussi les malheureux dépaysés, déprimés par la misère, conservent-ils une attitude de farouche sauva-

gerie vis-à-vis de qui vient les visiter. Le spectacle est réellement attristant.

Dans un fort beau livre, d'une documentation serrée qui a exigé une somme de travail énorme : « Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie » M. Gastion Loth, professeur d'histoire et de géographie au Lycée de Tunis [1], nous fournit des renseignements du plus haut intérêt sur la colonisation sicilienne en Tunisie. Nous nous réservons de revenir plus amplement sur cette étude parfaite, à la fin de la monographie du Contrôle de Tunis, mais dès à présent nous empruntons à M. Loth, quelques renseignements sur le peuplement et la colonisation de Bordj-el-Amri.

La population totale du centre s'élève à 400 personnes environ, enfants compris. Certains petits paysans siciliens reçoivent chacun une ou plusieurs parcelles de 3 hectares 33 ares à complanter en vignes. La durée du contrat qui les lie à la société est de 20 ans ; pour chacune des quatre premières années, ils paient une location de 75 francs, portée à 100 francs pour les années suivantes. Au bout de 20 ans, les propriétaires reprennent leur domaine sans que les fermiers reçoivent la moindre compensation. Un certain nombre de lots de 2 à 10 hectares, sont également cédés à des petits colons moyennant une rente d'enzel de 18 francs par hectare, payable seulement à partir de la cinquième année. Il est enfin une troisième catégorie de tenanciers qui prennent à charge une superficie de 10 hectares au moins : ils doivent planter en vigne tout ce terrain qui est partagé, au bout de quatre ans, par moitié entre le propriétaire et le colon ; ce dernier doit, en outre, payer un enzel fixé d'avance. Enzelistes et fermiers sont libres de travailler comme journaliers, moyennant 1 fr. 50 par jour et par homme, sur la partie du domaine directement cultivée par les propriétaires. Avant peu de temps, 1.000 hectares de vignes auront été plantés par ce système, sur le domaine.

« Les contrats sont établis d'une façon assez draconienne, écrit M. Loth, puisque des quatre-vingts familles appelées tout d'abord à résider sur le domaine, quarante ont été renvoyées d'un seul coup. Il paraît même que trois ou quatre familles seulement se sont résignées en fin de compte, à accepter les conditions et combinaisons diverses imposées par la Société. Les familles de colons habitant ac-

(1) Maintenant directeur du Collège Alaoui, à Tunis.

tuellement Bordj-el-Amri constituent donc une nouvelle souche d'immigrants, succédant à bref intervalle à des travailleurs dont l'œuvre a été surtout profitable aux possesseurs du sol.

« En déduction des avances qu'ils fournissent aux colons pendant les quatres premières années, les propriétaires ont des bénéfices immédiats provenant de la vente de fèves et de blé ; ils ont en outre l'avantage d'une main-d'œuvre aussi peu coûteuse que possible. Toutes les familles de paysans transplantées à Bordj-el-Amri paraissent être à la discrétion absolue des propriétaires, non seulement par la nature même de leurs contrats, mais parce qu'elles ne sont nullement garanties vis-à-vis des revendications du crédit enzeliste, c'est-à-dire du Français auquel est due la rente annuelle. Qu'une catastrophe survienne amenant la dissolution de la Société italienne, que la rente cesse d'être payée à l'ancien propriétaire, et ce dernier — en vertu des droits tunisiens — fait vendre purement et simplement sa terre sans être tenu en aucune façon de respecter les engagements pris vis-à-vis des petits fermiers et colons partiaires, sans avoir à se préoccuper du règlement des avances faites pendant les premières années, des habitations construites, des plantations effectuées.

« Mais c'est là le moindre danger qui menace cette petite colonisation de Bordj-el-Amri. Le véritable péril réside précisément dans le système d'avances organisé par le propriétaire, dans l'obligation imposée aux colons d'acheter à la *cantine* du domaine tous les objets nécessaires à la vie, depuis le pain jusqu'aux habits : quand on connaît les mœurs siciliennes ou tunisiennes, on sait ce qu'il advient ordinairement en pareil cas. Le paysan rongé par l'usure, travaille pour le plus grand profit du maître. Etroitement tenu sous la dépendance de celui qui lui fournit les semences ou l'argent nécessaire à son installation, il reste en Tunisie aussi misérable qu'en Sicile.

«... Le système inauguré à Bordj-el-Amri est incompatible avec l'amélioration du sort des travailleurs ruraux. Les choses se passent, sur ce domaine, comme en Sicile, quand il y a plusieurs cointéressés dans une même propriété : *on exploite l'homme.* »

Hafsia-Trapani. — Une autre Société, constituée par un bijoutier de Trapani, a fait acquisition d'un domaine de 700 hectares situé près de Bordj-el-Amri, et désigné sous le nom de *Hafsia-Trapani*. Comme pour les achats précédents, il s'agit ici d'un contrat d'enzel avec annuité de 4.500 francs. Après un essai malheureux, la Société renonçant au morcellement au profit de petits colons, s'est contentée d'administrer directement la propriété, où elle possède un vignoble de 51 hectares, des champs de céréales et des terrains de parcours pour son bétail.

Massicault. — La colonisation italienne semblait vouloir s'emparer de toute cette partie du pays ; la tâche d'huile s'élargissait chaque jour, et bientôt l'extrêmité Sud-Ouest du Contrôle de Tunis aurait été transformée en un canton de Sicile. La Direction de l'Agriculture arrêta net cet envahissement, en achetant, près de là, aux habous, plusieurs propriétés dites henchirs *El-Alouine, La Campagne, Ech-Chadly, Zakaria, Mengoub* et *Paolo*, d'une contenance totale de 7.149 hectares, se décomposant ainsi :

Alouine	1.600	hectares
La Campagne	1.521	»
Ech-Chadly	200	»
Zakaria	200	»
Mengoub	2.600	»
Paolo	1.028	»

L'henchir Paolo est situé dans le Contrôle de Béja, Caïdat de Medjez-el-Bab ; les autres henchirs se trouvent sur le territoire du Caïdat de Tébourba. A l'heure actuelle, trente-trois colons français sont établis sur ces propriétés domaniales :

Henchir	Alouine :	10	colons	sur	1.530	hectares
»	Ech-Chadly :	2	»	sur	195	»
»	La Campagne :	9	}	sur	1.590	»
»	Zakaria :	1	}			»
»	Mengoub :	8	»	sur	1.280	»
»	Paolo :	3	»	sur	780	»

Soit trente colons français sur le Caïdat de Tébourba occupant ensemble 4.595 hectares, et trois colons dans le Caïdat de Medjez-el-Bab occupant 780 hectares.

L'altitude des terres varie de 60 à 200 mètres ; la plus grande partie est argilo-calcaire, de consistance moyenne. Dans la plaine, la couche arable est très profonde, assez argileuse, tandis que sur les coteaux elle moins épaisse, plus calcaire, et d'une compacité beaucoup moindre. Les terres de plaine sont estimées à 200 francs l'hectare en moyenne ; celles des coteaux valent de 30 à 50 francs l'hectare. Cultures : blé, avoine, orge, fève, fourrages, vigne. Elevage : bœufs, chevaux, mulets, abeilles. L'eau se trouve de 13 à 25 mètres.

Elle est généralement potable. Cependant l'Administration conseille aux acquéreurs de prévoir la construction d'une citerne.

Il ne se trouve dans la région ni marais, ni oueds ; toutefois un petit étang situé à peu de distance au Sud de la route de Tunis au Kef, à peu près à hauteur de Bir-el-Youdi (henchir El-Alouine), doit être desséché.

La Direction de l'Agriculture a pensé que l'établissement d'un village français destiné à devenir à la fois le chef-lieu des fermes vendues par l'Etat des groupements italiens voisins, s'imposait en ce point. Aussi a-t-elle procédé récemment à l'allotissement d'un centre industriel avec école et bureau de poste, situé à l'extrémité nord-est du territoire domanial d'El-Alouine. Ce village, qui a reçu le nom de *Massicault*, situé sur la route de Tunis au Kef, a été divisé en soixante-quatre lots urbains, de 8 à 85 ares ; un seul lot de 4 hectares 55 ares a été réservé pour la place publique.

Ces lots vont être mis en vente, mais l'école — depuis longtemps demandée par les Italiens de Bordj-el-Amri — fonctionne dès maintenant. Cette école est mixte et reçoit 59 élèves : 25 garçons, dont 3 Français et 22 Italiens ; 34 filles, dont 3 Françaises et 31 Italiennes.

Saint-Joseph d'El-Mahrine. — Le domaine de *Saint-Joseph d'El-Mahrine*, constitué à grand renfort de réclame bien pensante et de prospectus répandus à foison dans le monde clérical, appartient à une Société, « L'Union Foncière de France ». Sa superficie totale, y compris les henchirs *Djerbi* et *Koussat*, est de 1.500 hectares environ.

El-Mahrine est situé à 6 kilomètres de Tébourba, sur la route reliant cette dernière localité à Bordj-el-Amri.

Le sol arable est constitué par des limons rouges de consistance moyenne dans la partie plane ; un tiers de la propriété contient des affleurements de grès et des parties ravinées incultivables.

160 hectares sont complantés en vignes ; 200 hectares en amandiers ; 300 hectares sont consacrés aux céréales et aux fourrages.

L'exploitation du domaine occupe une centaine de travailleurs : trois Français, une trentaine d'Italiens, environ soixante indigènes, Arabes et Nègres.

Bordj-Touni. — Centre agricole, à 51 kilomètres de Tunis, sur la ligne du chemin de fer d'Algérie. Aux environs, quelques pro-

priétés françaises, des carrières de pierres et de plâtre. Citons les domaines de *Toungar* et de *Souilhia*. Le premier à une contenance de 1.800 hectares, 1.350 hectares en céréales, 150 hectares en pâturages, 20 hectares en vignes; olivette, verger, culture maraîchère. Le second appartient à la « Société de Colonisation Franco-Tunisienne » : 630 hectares, dont une partie irriguée par l'eau d'une source jadis captée par les Romains ; oliviers, caroubiers, céréales, culture maraîchère.

Bordj-Toumi (Cinsaris), se trouve au pied de la montagne de Lansarine ; on y voit de nombreuses ruines, surtout dans les pâturages de *Toungar* : vestiges de villas, colonnes, chapitaux, bains très bien conservés. *Cinsaris* était alimenté par les eaux de Lansarine amenées par une canalisation semblable à celle de *Thuburbo-Minus* et de *Thula*.

La Colonie agricole indigène de Lansarine. — En 1901, le président de l'Administration des Habous provoquait la formation d'un Comité franco-tunisien afin d'étudier le projet de création d'une colonie agricole indigène. Aussitôt constitué, le Comité élabora des statuts, qui, la même année, reçurent l'approbation du Gouvernement tunisien.

L'œuvre philanthropique au premier chef, poursuivait un triple but : 1° assister par le travail des enfants indigènes moralement abandonnés ; 2° former de bons ouvriers agricoles pouvant être employés dans les fermes françaises ; 3° initier les enfants à tous les travaux des champs d'après la méthode française, afin que ceux d'entre eux qui, plus tard, seront appelés à cultiver pour leur propre compte, puissent apporter dans leur tribu et introduire dans leurs cultures les procédés d'exploitation rationnelle.

Le projet fut d'abord accueilli par le public avec un tantinet de scepticisme, et il fallut la tenacité du Gouvernement Tunisien et l'habileté de M. l'Inspecteur Minangoin — qui a été la cheville ouvrière de l'institution — pour que l'œuvre ne fût pas tuée dans l'œuf.

« Présentement, disait avec logique M. Minangoin, dans un grand nombre d'exploitations agricoles européennes, on est obligé d'avoir recours à la main-d'œuvre étrangère, et plus particulièrement italienne, pour certains travaux qui ne peuvent être exécutés par les ouvriers indigènes, notamment la plantation, la taille et l'entretien

de la vigne, la culture maraîchère, etc. Il en est de même pour la conduite des instruments agricoles perfectionnés tels que locomobiles, batteuses, moissonneuses, faucheuses, comme aussi pour l'entretien du matériel de la ferme et les soins entendus à donner aux animaux.

« On peut cependant constater dans quelques exploitations françaises que les indigènes, après un certain temps d'apprentissage, s'assimilent suffisamment l'usage des instruments perfectionnés de culture européenne pour pouvoir, avantageusement pour le propriétaire, remplacer la main-d'œuvre italienne.

« En effet, outre que ces ouvriers indigènes exécutent aussi bien le travail, ils se contentent de salaires de 1 fr. 50 à 2 francs par jour, alors que les Italiens exigent de 2 fr. 50 à 3 fr. 50. De plus, les indigènes n'ont pas les mêmes exigences au point de vue du logement, des heures de travail et des jours de repos. Enfin, ces ouvriers indigènes, en raison de leurs connaissances acquises de la culture européenne, et des salaires qu'elle leur procure, se sont attachés à ces exploitations, y sont fixés eux et leurs familles, contribuant ainsi à la prospérité générale du pays, alors que l'ouvrier italien, n'étant appelé que pour certains travaux déterminés, ne s'attache pas à la propriété sur laquelle il vit temporairement et ne poursuit qu'un but, celui de réaliser le plus possible d'économies pour les envoyer dans son pays d'origine. Il y a de plus à considérer que le plus souvent le propriétaire ne peut être fixé sur la moralité et les antécédents de ces ouvriers roulants, tandis qu'avec les indigènes, il lui est toujours possible, par la voie des autorités locales, d'être renseigné sur leur moralité et leurs antécédents.

« Dans l'intérêt général de la Tunisie, il y a donc lieu de se préoccuper de porter remède à cette situation aussitôt que possible, avant que la main-d'œuvre italienne ne soit implantée d'une manière définitive dans le pays. »

Il y eut bientôt un revirement dans l'opinion et le projet du Comité put entrer en voie d'exécution. Une souscription, destinée à recueillir les sommes nécessaires à l'établissement de la colonie, fut ouverte parmi les indigènes. La Djemaïa mettait à la disposition du Comité une fort belle propriété, de 1.600 hectares, dont 800 en plaine et 800 en montagne, désignée sous le nom d'henchir Mellaha, et située sur le versant nord-ouest du djebel Lansarine, à une vingtaine de kilomètres de Tébourba. Ce domaine, borné au Nord et à l'Ouest par l'oued Tine, possède des terres de première qualité, argilo-calcaires mais, en même temps, humifères, surtout sur les bords de l'oued Tine : ce sont des terres à blé par excellence, titrant jusqu'à 3 %

d'acide phosphorique. Les montagnes contiennent beaucoup de calcaire et se couvrent, au printemps, de larges tâches rougeâtres faites de sulla naturel, véritable richesse pour l'élevage du mouton.

La plaine est entourée de collines, aussi toutes les pluies y sont-elles naturellement conduites ; il tombe, en moyenne, 700^{m} ^{m}, d'eau par an. L'été est chaud, l'hiver assez froid ; le pays très sain. Les oueds Mellaha et Tine arrosent le domaine ; ils ne tarissent pas entièrement l'été.

L'année 1902 fut consacrée à préparer l'organisation et le règlement intérieur de la colonie, à déterminer l'emplacement et l'orientation des bâtiments. Enfin, le 1er mai 1903, les constructions sortaient de terre, et le 1er novembre de la même année, la colonie ouvrait ses portes et recevait la première promotion.

La colonie est placée sur un petit plateau ; les bâtiments qui constituent l'école avec ses dépendances, ont la forme d'un rectangle de 70 mètres sur 14. Au centre de la cour, se trouve un vaste réservoir alimenté par un aermotor, installé en dehors des bâtiments, sur un puits de 15 mètres de profondeur ; ce réservoir refoule l'eau dans les diverses habitations où elle est nécessaire. La maison du directeur, de style arabe, se trouve à une cinquantaine de mètres des bâtisses. L'aspect général est celui d'une grande ferme de colons tunisiens.

Quarante élèves furent admis tout d'abord, mais c'étaient, pour la plupart, des citadins peu habitués aux travaux manuels. Ils quittèrent la colonie et furent remplacés par d'autres plus familiarisés avec le travail de la campagne. C'est ainsi qu'à la suite d'une véritable sélection, on parvint à constituer un noyau d'une trentaine d'élèves qui prirent goût à la culture et se firent remarquer par leur travail et leur bonne conduite. Les demandes d'admissions affluent aujourd'hui, surtout depuis qu'un décret dispense du service militaire les élèves qui auront accompli leurs trois années de stage à l'Ecole en donnant toute satisfaction aux maîtres chargés de leur surveillance et de leur enseignement.

Pour l'année 1904, avec la seule main-d'œuvre des enfants, 120 hectares ont été en partie débroussaillés et ont reçu un labour de printemps ; quelques hectares ont été labourés deux fois. Chaque charrue, attelée de six bœufs et conduite par deux élèves, retournait en moyenne 40 ares par jour.

1.200 arbres envoyés par la Direction de l'Agriculture, plantés

autour des bâtiments, poussent avec vigueur ; une pépinière de 3.000 pieds de vignes, comprenant les principaux cépages de table et à vin susceptibles de réussir en Tunisie, a été créé, de même qu'un verger et un jardin potager qui, convenablement fumé et irrigué, fournit à la colonie tous les légumes nécessaires.

Cette année (1905), 1.000 éclats d'oliviers ont été plantés sur les coteaux, et on a ensemencé 80 hectares de blé, 30 hectares d'avoine, 12 hectares d'orge, 13 hectares de légumineuses, dont 8 de fèves et 5 de poids chiches, 5 hectares de pommes de terre. La récolte de ces divers produits a été bonne, *très bonne* même si on la compare à celles obtenues aux environs de Tunis et de Tébourba. La surface cultivée ira naturellement en augmentant tous les ans, suivant les ressources et les moyens d'action de la colonie.

Semblable résultat, atteint en moins de deux ans, est remarquable et fait honneur aux promoteurs de cette œuvre de solidarité sociale. Il était à craindre que les enfants, dont la plupart n'avaient jamais tenu d'instruments aratoires, se rebutâssent au premier abord : on peut dire que maintenant le pli est pris et que le travail manuel n'effraie pas ces jeunes gens. Il est vrai que, pour les tenir en haleine, on a soin de varier les occupations : la section qui va au labour le matin, travaille le soir au jardin, aux plantations, à l'arrosage, au sarclage, etc.

En dehors de ces travaux de plein air, les enfants reçoivent quelques notions de forge, menuiserie, charronage, bourrellerie, de manière à être à même d'effectuer, chez eux ou dans les fermes, les petites réparations ainsi que le montage et le démontage des instruments.

Cet enseignement pratique est assuré par un personnel se composant d'un directeur, deux chefs de culture français, deux professeurs indigènes sortis de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis. Ces deux professeurs donnent, en arabe, des leçons d'agriculture, de viticulture, de mécanique agricole, de zootechnie. Des leçons de français sont faites par les élèves munis de leur certificat d'étude, qui enseignent sommairement leurs camarades illétrés. L'instruction est complétée par le directeur, le commandant en retraite Omar Guellaty, qui fait aux élèves des conférences sur l'éducation morale et l'histoire.

L'instruction et le séjour à la colonie sont complètement gratuits,

sauf pour quelques jeunes gens riches, qui paient volontairement une pension de 250 francs par an. Les élèves sont nourris, logés, chauffés et habillés.

En mai dernier, M. d'Anthoüard, Délégué à la Résidence Générale, rapporta d'une visite à Lansarine une impression favorable. Les élèves semblent s'intéresser au travail, et la plupart d'entre eux, entrés à l'école complètement illétrés, s'expriment en français de façon compréhensible. M. d'Anthoüard recommande, à cet effet, que l'on s'efforce d'habituer les enfants à parler français entre eux, et que l'on arrive à faire, en français, les cours de la 3e année.

Je vais toutefois, formuler de légères critiques, convaincu que les créateurs de Lansarine, dont j'admire l'œuvre, ne prendront pas en mauvaise part de simples observations.

M. Omar Guellaty est un excellent directeur, mais il se souvient trop qu'il fut brillant officier : il caporalise trop sa petite troupe, la fait trop pivoter, en exige trop d'efforts. Il ne sagit point de détricher et de mettre en valeur un beau domaine en plus ou moins de temps, mais d'instruire des jeunes enfants, de les éduquer, d'en faire de paisibles cultivateurs et non des soldats laboureurs. Il faut que l'École soit plus pastorale et moins militaire.

Six heures par jour de travail aux champs suffiraient largement. L'excédent de travail manuel serait remplacé par deux heures d'enseignement théorique donné, non plus par un chef de culture, mais par un professeur français, qui aurait la direction agricole de l'école. Ce professeur pourrait spécialement pousser les élèves les plus laborieux et les plus intelligents et préparer ces premiers sujets à l'examen d'admission de l'École Coloniale d'Agriculture. (1)

La Direction de l'Agriculture pourrait également, à la sortie de l'École Coloniale d'Agriculture, envoyer à Lansarine de jeunes stagiaires français, qui y acquièreraient plus de pratique, tout en se familiarisant avec les indigènes. Lansarine deviendrait ainsi une sorte d'*École d'application*, dont les jeunes Français et les jeunes Tunisiens retireraient de sérieux avantages. En 1905, un des bons élèves de l'École Coloniale d'Agriculture, M. Letord, a été envoyé en excursion à Lansarine : il y est resté peu de temps, mais il a pu voir, cependant, ce qui a été fait et ce qui devrait être fait dans la colonie. Les notes

(1) C'est chose faite aujourd'hui : un jeune agronome français est adjoint à la direction de Lansarine.

qu'il a rédigées sur le sujet sont très intéressantes. On ne peut que féliciter M. Letord du consciencieux travail qu'il a fourni à la Direction de l'Agriculture.

Il serait bon d'adjoindre à l'Ecole une petite infirmerie-hôpital, qui serait tenue par un aide-médecin indigène sortant de l'hôpital Sadiki. Cet aide-médecin aurait pour mission, non seulement de soigner les malades, mais de faire aux élèves des cours d'hygiène, de leur inculquer les premières notions de médecine usuelle et de propreté. Ce serait une très minime dépense, et cela rendrait sûrement d'appréciables services.

En résumé, les créateurs de Lansarine peuvent sans crainte envisager l'avenir : le succès est assuré. De bons laboureurs indigènes sortiront de l'Ecole, et avant peu, l'exploitation se suffira à elle-même, c'est-à-dire que les ressources provenant de la mise en valeur progressive du domaine suffiront à l'alimentation des élèves et au paiement du personnel.

CHAPITRE V

Caïdat de Zaghouan

Limites et aspect. — Le Caïdat de Zaghouan est borné : au Nord, par le Caïdat de la banlieue de Tunis; à l'Ouest, par le Caïdat de Medjez-el-Bab ; au Sud, par les Contrôles de Maktar et de Kairouan ; à l'Est, par les Contrôles de Sousse et de Grombalia.

Ce territoire, de 60 kilomètres de long sur à peu près autant de large, possède des sites merveilleux, une salubrité incomparable due à la régularité de son climat, et une belle fertilité due à l'abondance de ses cours d'eau.

Ce pays n'a pas la sauvagerie de la Kroumirie, dont les brusques soulèvements et les profondes déchirures sont parfois terrifiants : c'est plus doux, moins heurté, plus hospitalier, mais le superbe massif du Zaghouan qui coupe la partie Sud du territoire et se prolonge au delà du Bargou dans le Contrôle de Maktar, est une région magnifique, en même temps boisée et nue, grande et intime. Il existe là de délicieux vallonnements, des petits plateaux d'une fraîcheur inouie, où le ruisselet couvert de lauriers-roses coule en tout temps, d'adorables creux en des plis inconnus de montagnes, de sombres olivettes, de clairs vergers, des jardins, des pâturages abondants. C'est d'une inimaginable grâce.

Et, cependant, ce territoire très étendu, le mieux arrosé de la Tunisie, le mieux protégé contre les vents brûlants du Sud, est peu peuplé. C'est à peine si 30.000 hectares sont annuellement cultivés, alors que l'on pourrait en ensemencer le double. La plus grande étendue du pays est restée la terre du pasteur : trop peut-être, car d'innombrables troupeaux de chèvres dégradent la montagne, ruinent les pentes du coteau, et si le Service des Forêts n'y met ordre, ce sera, à bref délai, l'entière dévastation.

Les terres cultivées dans le Caïdat fournissent, en moyenne, une récolte qui peut être évaluée à 60.000 quintaux pour le blé et à 50.000 quintaux pour l'orge. Le rendement du blé est de 8 à 10 ; celui de l'orge de 10 à 15.

Climat. — Par ses sources, son humidité atmosphérique, ses précipitations à peu près régulières, la région de Zaghouan offre un climat tempéré qui justifie l'essor colonial que l'on y constate depuis ces dernières années.

Les température et pluie relevées à Zaghouan en 1904, sont :

Printemps : Maxima : 35 ; minima : 2 ; moyenne : 14,8 ; Pluie : 165m/m en 22 jours.

Eté : Maxima : 46° ; minima : 11° ; moyenne : 25° ; Pluie : 28m/m en 5 jours.

Automne : Maxima : 40° ; minima : 6° ; moyenne : 20°7 ; Pluie : 121m/m en 18 jours.

Hiver : Maxima : 26° ; minima : 2° ; moyenne 10°9 ; Pluie : 205m/m en 28 jours.

Températures moyennes annuelles :

Maxima : 23°1 ; minima : 12°3 ; moyenne : 17°7.

Total des pluies : 519m/m en 73 jours.

Les Centres

Zaghouan. — Petite ville arabe, toute blanche dans un calice de verdure, qui se dissimule en un repli de rocher, au pied même de l'énorme montagne. Elle est située à 55 kilomètres de Tunis et y est reliée par un chemin de fer et une bonne route qui, partant de Tunis, longe le lac Sedjoumi, passe à la Mohamédia, rejoint Oudna, suit le majestueux aqueduc de Carthage, serpente entre de petites collines, traverse le défilé qui enserre l'oued Ksar-el-Kollal, et débouche dans une plaine où, après avoir passé à travers une forêt d'oliviers, elle aboutit à Zaghouan.

Une nouvelle route, très pittoresque, relie Tunis à Zaghouan par le Mornag, le col de Sidi Selem, El Garci et l'Oued Ramel.

On entre dans la ville près d'une porte triomphale, de la bonne époque romaine, et l'on remarque bientôt que la plupart des maisons

arabes sont construites en belles pierres de taille provenant de ruines romaines. Du haut de ces maisons, le regard embrasse, au Nord, la vallée, la forêt d'oliviers qui s'étend sur les derniers contreforts du massif du Zaghouan, sur les plaines de Moghrane et de Smindja, et sur les coteaux de Bir-M'cherga ; au Sud-Est, la vue plonge sur l'oued Ramel, Sainte-Marie-du-Zit et le djebel Zid ; au Sud-Ouest, on découvre la luxuriante région du Fhas et du Djougar.

Ce furent les Andalous qui, par un système ingénieux de répartition des eaux, créèrent les vergers et les jardins dont la ville est encadrée ; ils surent également utiliser les sources comme force motrice, et ils établirent à Zaghouan, des moulins à blé, des tanneries, des teintureries, des tuileries, des fabriques d'huile d'olive.

A 2.500 mètres de la ville, à l'henchir Aïn-Kasbah, existent les ruines d'un temple qui était un hémicycle de vingt-quatre arcades supportées par des colonnes. En avant, se trouve un bassin alimenté par un canal souterrain d'où part l'e u destinée à l'alimentation de Tunis. Ce « Temple des Eaux » est un des plus gracieux monuments de l'Afrique septentrionale : il se compose d'un sanctuaire au fond duquel on distingue les ruines d'un autel et d'une large niche où devait être placée la statue de la Divinité à laquelle le temple était consacré. A droite et à gauche du sanctuaire, s'avance et s'arrondit une double galerie latérale entourant une terrasse qui domine un bassin. Le site est charmant, et des massifs d'orangers, de trembles, de platanes séculaires forment autour de la source une sorte de bois sacré.

Zaghouan est une ville de 2.000 habitants, dont 400 européens, sur lesquels on compte 180 Français. Trois écoles, une école laïque de garçons recevant 58 élèves, dont 5 Français, 29 Italiens, 1 Maltais, 22 Musulmans, 1 Juif ; une école laïque de filles recevant 37 élèves, dont 5 Françaises, 25 Italiennes, 2 Maltaises, 5 Juives ; une école congréganiste de filles recevant 19 élèves, dont 3 Françaises et 16 Italiennes.

Le touriste peut faire de fort jolies excursions aux environs de Zaghouan, soit à l'Est, vers l'oued Ramel, contrée giboyeuse par excellence ; soit vers le Sud, en suivant les contreforts du djebel Zaghouan jusqu'au Fkirine, puis en coupant la chaîne jusqu'au bled Djebibina. C'est une série de sites superbes où l'on rencontre des vestiges romains à chaque pas. A celui qu'une montée assez pénible ne rebute point, nous conseillons l'ascension du Ras-el-Kasa, le plus

haut sommet du massif du Zaghouan. On embrasse de là un horizon très vaste qui permet de découvrir à peu près le tiers du territoire de la Régence : au Nord, Tunis, La Goulette, les lacs et le golfe ; au Nord-Ouest, les montagnes dominant les vallées de la Medjerda ; à l'Ouest, les montagnes du Kef ; au Sud, le Djouggar ; au Sud-Est, les hauteurs de Takrouna et la région de Sousse ; à l'Est, Hammamet et son golfe.

M. Ducroquet, ancien directeur général des Finances, actuellement colon aux environs de Zaghouan, qui aime cette région avec passion et s'efforce, par tous moyens, de lui redonner un peu de la splendeur qu'elle avait jadis, propose de créer, près de la ville, au lieu dit *Saniet-Ayed*, appartenant aux habous, un petit Jardin d'Essais, qui serait placé sous le contrôle de la Direction de l'Agriculture. Le but poursuivi est le suivant :

1° Rénovation des jardins de Zaghouan ;

2° Fourniture aux colons de plants et d'arbres ;

3° Education professionnelle de jeunes apprentis jardiniers indigènes ;

4° Contribution à l'industrie des primeurs en légumes et en fruits pour les marchés tunisiens ou pour l'exportation.

Une personne généreuse offre 4.000 francs pour frais de premier établissement ; la Direction de l'Agriculture accorde une subvention de 1.200 francs par an ; la Municipalité de Zaghouan donnerait de 500 à 600 francs chaque année. Il n'y a donc plus qu'à obtenir des habous le terrain nécessaire et à marcher de l'avant.

Mograne. — A 8 kilomètres au nord de Zaghouan ; station de chemin de fer. La Compagnie des Eaux y possède une vaste propriété sur laquelle la conduite d'eau du Djouggar vient se relier à celle de Zaghouan. Une troisième source, Aïn-Ayed, sortant d'un des contreforts du Zaghouan, a été captée ; une partie de ses eaux est envoyée à Tunis, l'autre est réservée à l'alimentation de Zaghouan, à l'arrosage des jardins, et sert, en outre, de force motrice pour actionner quelques petits moulins arabes.

C'est à Mograne que se trouve l'ancien domaine Humbert, *Bir-Chana*, qui, pendant plusieurs années, fut géré par un des frères de Thérèse : 559 hectares, dont 215 en vignes. Une prise d'eau à l'aqueduc de Zaghouan permet à la propriété de jouir d'une concession

agricole de 1.800 mètres cubes. Ce domaine a été vendu, l'année dernière, à un riche Cubain pour la somme de 500.000 francs.

Quelques autres propriétés françaises de 100, de 300, de 1.300 et de 2.000 hectares se trouvent aux environs de Mograne et de Zaghouan.

L'Oued-Ramel. — L'immense domaine de l'*Oued-Ramel* provenant des Halfaoui et acheté par la « Société Lyonnaise de l'Oued-Ramel », est maintenant divisé en plusieurs grandes fermes, occupées par les anciens associés de cette Société ou par leurs représentants. Citons les propriétés de Farcine, Sainte-Marie-du-Zit, Ksar-Soudan, Beni-Djerad, Sidi-Cherif et le domaine de l'Oued-Ramel proprement dit.

La superficie du domaine, tel qu'il avait été primitivement constitué par la Société Lyonnaise, comprenait près de 12.000 hectares, situés à 65 kilomètres au sud-est de Tunis et à 18 kilomètres au nord-ouest de Zaghouan, dans une région saine, agréable, boisée, suffisamment arrosée, desservie par une bonne route. Ces terres s'étendent sur le penchant de montagnes dont le point culminant atteint 750 mètres, tandis que la partie Sud n'est plus qu'à 50 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le domaine est limité par l'oued Bagra qui le sépare de l'Enfida; divers cours d'eau le traversent du Nord au Sud; les montagnes fournissent d'importantes sources; les puits donnent de l'eau de bonne qualité. Sauf la partie extrême-nord, réellement montagneuse, le domaine comprend des terrains entièrement cultivables. Les innombrables ruines qui le couvrent, prouvent que la population romaine y fut des plus denses; il y existait des villes, des villages et des exploitations agricoles isolées : à Ksar-Soudan, restes d'un temple romain de grand style, dont la crypte est très bien conservée ; à Bendou, ruines d'une basilique chrétienne de l'époque byzantine, entièrement pavée de mosaïques.

Le domaine de Farsine, de 1.500 hectares, a été revendu, en 1899, *par un Français* à une association de spéculateurs siciliens, la même qui exploite Bordj-el-Amri, dans le Caïdat de Tébourba. Ce sont, du reste, ici comme là-bas, les mêmes procédés d'usure, les mêmes contrats léonins qui lient les malheureux pendant plus ou moins de temps. Plus de cinquante familles siciliennes sont installées à Farcine,

et malgré les salaires infimes qu'elles touchent, elles font preuve d'une puissance de travail physique peu ordinaire. Les femmes sont employées à la fabrication du beurre et du fromage de Sicile ; les enfants gardent les troupeaux. Les ouvriers sont fréquemment renouvelés, mais il semble, toutefois, que la proximité de Sainte-Marie-du-Zit, où ils trouvent un centre d'échange et une église, ait facilité leur acclimatement sur le domaine.

Terres argilo-calcaires et silico-calcaires. Cultures : vignes, céréales, fèves, lin, beaucoup d'oliviers. L'eau étant abondante, on pourrait cultiver les primeurs, légumes et fruits.

Le domaine de Sainte-Marie-du-Zit, de 1.200 hectares environ, situé sur la route de Zaghouan à Hammamet, a été fondé en 1892 par un prêtre lyonnais dans le but d'y envoyer des orphelins recueillis par l'Assistance publique et de transformer ces enfants, moralement abandonnés, en agriculteurs pratiques, fermiers, métayers ou chefs de culture expérimentés.

Une vingtaine d'orphelins de 14 à 20 ans, restent en permanence à Sainte-Marie-du-Zit et, avec l'aide de la main-d'œuvre indigène, ils assurent par un travail régulier l'exploitation du domaine, dont plus de la moitié de la surface est actuellement défrichés : 50 hectares de vignes, céréales, verger et jardin potager bien irrigués, orangerie, rucher, nombreux troupeaux.

Les enfants, tous Français, proviennent pour la plupart de la région lyonnaise ; ils sont entretenus gratuitement pendant leur séjour, qui dure, en général, jusqu'à la majorité. L'Assistance Publique fait un versement unique de 250 francs au moment de l'entrée. Cet orphelinat agricole existe depuis douze ans, et les résultats obtenus semblent satisfaisants.

Une faible partie seulement de la propriété de Ksar-Soudan (3.000 hectares), est en culture : terres argilo-calcaires ; eau douce en grande quantité. La propriété Saint-Louis (600 hectares), est mise en valeur par un jeune métayer sorti de l'orphelinat de Sainte-Marie-du-Zit et marié à une orpheline des Sœurs de Sainte-Monique. Installé à Saint-Louis par la Société Lyonnaise, il a su tirer un excellent parti de ce petit domaine dont les terres sont propres à toutes les cultures.

Le domaine de l'Oued-Ramel proprement dit comprend plusieurs

grandes propriétés, telles que *Bendou, le Vieux-Bordj, Beni-Deradj*, l'henchir *Griaux* (environ 7.000 hectares). Les terres sont de premier ordre, argilo-calcaires dans la partie basse, silico-calcaires sur les coteaux ; eau en abondance, un peu magnésienne, mais bonne pour les irrigations ; quelques puits d'eau douce, oliviers, arbres fruitiers divers, mais envahis par la broussaille ; vestiges romains très nombreux : citernes, aqueducs, pressoirs, moulins.

Cette plaine, située dans une cuvette, entourée de vallons, est fort belle et semble bien faite pour l'installation d'un certain nombre de petits colons français. Ce fut l'idée de la Société Lyonnaise, et c'est dans cette intention qu'un de ses membres, M. Birot, propriétaire actuel de l'Oued-Ramel, tenta de morceler une partie de son domaine en lots de 50 hectares, dont moitié irriguable. Est-ce par suite de mauvaise organisation, d'un choix malheureux de l'élément colon, ou bien à cause du défaut de moyens de communications, de l'éloignement du chemin de fer, que la tentative avorta ? Il y eut, peut-être, dans cet insuccès, un peu de tout cela. N'empêche que l'essai pourrait être repris sur de nouvelles bases, surtout si le Gouvernement du Protectorat exécute la ligne projetée de Zaghouan à Bou-Ficha, qui doit traverser la contrée. Entre les mains de la Direction de l'Agriculture, cette plaine deviendrait alors un pays merveilleux de petite colonisation française.

L'Oued-Ramel, cependant assez peuplé, est entièrement dépourvu d'écoles.

Bir-M'cherga. — Bir-M'cherga est un des points les plus intéressants de colonisation française de la Régence ; c'est aussi le plus ancien et le plus important des lotissements domaniaux du Contrôle de Tunis. Commencée en 1898, la vente était réalisée l'année suivante. Plusieurs des acquéreurs revendirent, il est vrai, presque aussitôt avec bénéfice, mais ces premiers propriétaires refusèrent énergiquement, malgré les offres avantageuses qui leur furent faites, de céder leurs lots aux étrangers. Ce coin de pays tunisien est donc devenu bien français, actif et vivant.

Bir M'cherga est situé à 40 kilomètres au sud-est de Tunis et à 20 kilomètres au nord-ouest de Zaghouan. On y accède, soit par la route de Tunis, soit par la voie ferrée en traversant les plaines des Nassen, de la Mohamédia et d'Oudna ; la vallée, ensuite, se resserre,

le pays se mamelonne; on pénètre sur un vaste plateau bordé de monticules, où sont espacées, autour du village neuf, les nombreuses fermes françaises.

Le territoire de Bir-M'cherga est presque entièrement entouré de terres françaises : au Nord, le groupement *d'Aïn-el-Asker*, dont nous avons parlé dans le chapitre du Caïdat de la Banlieue de Tunis ; à l'Est, l'henchir *Smindja*, que le Domaine a récemment acquis à un Italien, et que l'Agriculture vient d'allotir ; au Sud, les henchirs *Djebbas* et *Kasbatt*, livrés à la colonisation et qui sont contigüs à la plaine du Fhas ; à l'Ouest, seulement, le *bled Boucha* reste la propriété des indigènes. S'il était possible au Domaine d'acheter ce bled Boucha, situé sur les limites des Caïdats de Zaghouan, de la Banlieue de Tunis et de Medjez-el-Bab, dans une plaine qui s'étend entre le djebel Basila, au Nord-Ouest, et le djebel Djaffa, au Sud-Est, on réunirait, sans solution de continuité, deux magnifiques régions bien françaises : Bir M'cherga et le Goubellat, situé dans le Caïdat de Medjez-el-Bab, à une vingtaine de kilomètres de Bir M'cherga.

Trente-cinq lots ruraux, de 50 à 150 hectares (environs 3.500 hectares), ont été livrés à la colonisation en 1898 et 1899, et vendus, en moyenne, 25 francs l'hectare. Les terres, argilo-calcaires, avec prédominance de calcaire dans les coteaux, sont très propres à la culture des céréales et de la vigne et à l'élevage du bétail : le rendement de l'avoine est de 15 à 20 quintaux à l'hectare ; celui du blé de 10 à 12 ; la vigne donne un vin de qualité supérieure et elle produit au minimum 40 hectolitres à l'hectare. Les groupements de Bir M'cherga et d'Aïn-el-Asker réunis, cultivent environ chaque année, 2.000 hectares de céréales et 250 hectares de vignes. Les maladies cryptogramiques sont inconnues dans la contrée, ce qui permet de cultiver la vigne avec le minimum de frais.

La Direction de l'Agriculture, nous l'avons dit, a vendu aux colons les henchirs Djebbas et Kasbatt, situés au Sud de Bir-M'cherga et faisant corps avec ce lotissement français. L'henchir Djebbas comprend cinq lots de 90 à 115 hectares, vendus en moyenne 75 francs l'hectare ; l'henchir Kasbatt comprend aussi cinq lots de 50 à 250 hectares, vendus en moyenne 50 francs l'hectare. Nous trouvons donc, dans cette région, une superficie de plus de 4.700 hectares cultivés entièrement par des colons français ; si nous y ajoutons les 7.000 hectares qui composent le territoire d'Aïn-el-Asker, nous avons

près de 12.000 hectares occupés par des fermes françaises, et lorsque le lotissement de Smindja de 1.500 hectares sera vendu, les colons français posséderont 13.500 hectares d'un seul tenant.

Le village de Bir-M'cherga sort à peine de terre, et la presque totalité des lots industriels et de petite culture (au nombre de 68, variant de 25 ares à 10 hectares), ont été retenus.

Le village est très sain et fort bien situé : la vue s'étend, au Sud-Est, sur le Zaghouan ; à l'Est, sur le djebel Oust, haut mamelon plutôt que montagne, isolé dans la plaine ; plus loin, tout au fond de l'horizon, se dresse le djebel Ressas ; au Sud, les djebels Djougar et Fkirine ; à l'Ouest, le djebel Aziz ; au Nord, la plaine accidentée d'Aïn-el-Asker. L'eau se trouve, dans toute la région, de 5 à 10 mètres : elle est de bonne qualité. Le puits du village est inépuisable ; plusieurs sources coulent toute l'année. La moyenne des pluies est, à Bir-M'cherga, de 500 millimètres.

La Direction de l'Agriculture a complanté de mûriers la place du village ; ils sont très vigoureux. D'ailleurs, la région était autrefois couverte d'arbres ; on en retrouve partout des traces, principalement autour des ruines de fermes et de l'ancienne ville romaine (*Oppidum Guifense*), dont les vestiges sont encastrés dans le village actuel.

Les colons de cette région ont fondé une Association utile et pratique, qui a reçu l'approbation du Gouvernement Tunisien. Elle a pour titre « Comice Agricole de Bir-M'cherga, Aïn-el-Asker et Smindja » ; le président est M. Jacques de Morry, colon à Bir-M'cherga, qui s'occupe, avec un grand dévouement, des intérêts de la région.

Cette association française compte une cinquantaine de membres ; elle s'est constituée dans le but d'établir un lien amical entre les colons des trois régions voisines, d'acheter en commun certains instruments aratoires de prix assez élevé, d'améliorer ainsi les procédés de culture, et de soutenir, devant les pouvoirs publics, les intérêts généraux. Par leur entente, leur énergie, l'excellent esprit qui les anime, les agriculteurs de ce groupement ont déjà obtenu des résultats considérables.

Le Comice a organisé, en 1904, une « Caisse agricole coopérative », qui a pour objet la mise en valeur la plus complète et la plus rapide des propriétés en donnant aux colons les ressources nécessaires aux travaux de défrichement, de plantation, de culture, à l'achat d'un

matériel perfectionné, à l'acquisition du bétail de vente et de travail. Elle a aussi pour but d'aider le cultivateur à attendre la vente de ses produits sans suspendre ses travaux d'exploitation, de lui permettre de les vendre à un prix avantageux, en lui laissant le temps de réaliser, à l'époque la plus profitable, sans subir la pression du besoin d'argent, et, comme conséquence, les exigences des acheteurs.

Le Comice a également obtenu une école avec bureau de poste à Bir-M'cherga, une autre à Aïn-el-Asker, un médecin de colonisation, un vétérinaire délégué par la Direction de l'Agriculture, une station de monte installée, en mars 1905, dans la propriété de M. Rousseaux, et un réseau de routes que nombre de centres pourraient lui envier.

En effet, Bir-M'cherga est relié à Tunis par une bonne route directe, et à la gare de Djebel-Oust (13 kilomètres), par une autre route fort bien entretenue. Toutefois, le Comice réclame :

1° La construction d'une route de Bir M'cherga à Smindja. Les relations avec Zaghouan sont actuellement impossibles par suite du mauvais état de la piste et du passage de l'oued Miliane souvent impraticable ;

2° L'entretien de la route de Bir-M'cherga au Djebel Aziz. Cette route, construite par la « Société des Mines du Djebel Aziz », est aujourd'hui abandonnée, et la Direction des Travaux Publics, ne l'ayant pas prise à sa charge, la considère comme une simple piste. Il s'en suit que la route se détériore chaque jour, qu'avant peu il sera impossible d'y circuler. Elle dessert cependant le bled Boucha, qu'il ne faut pas perdre de vue et le roulage y est actif. Il existe là une situation bizarre, portant préjudice aux propriétaires riverains, et qu'il importe de ne point prolonger ;

3° La continuation de la route de Tunis jusqu'au Pont-du-Fhas, formellement promise par la Direction des Travaux publics.

Le Comice Agricole est sur le point d'organiser une « Cave Coopérative », d'après le système des caves du même genre qui fonctionne en Algérie et en Italie. Le Comice a vu, dans cette création, un intérêt général : diminution des intérêts de chacun, et vente de vin fait par un type unique, dans les meilleurs conditions d'installation et avec tous les soins voulus.

En outre, le Comice, dont les aspirations mutualistes ne sauraient

être trop louées, a mis à l'étude le projet de création d'une « Coopérative d'élevage du mouton », élevage qui donne dans la région des résultats pécuniaires avantageux. Il demande enfin à la Direction de l'Agriculture :

1° D'autoriser l'importation d'un taureau zébu, dont les produits, par croisement avec les vaches du pays, transformeraient sensiblement les conditions du travail agricole ; [1]

2° D'installer dans le village, sur un lot de petite culture, un apiculteur de profession. Les coteaux sont riches en plantes odoritérantes et mellifères, et, en dehors des ruches qu'il possèderait sur son lot, l'apiculteur pourrait, après entente avec les colons, prendre en métayage, dans chaque ferme, un certain nombre de ruches.

On ne se réunit pas, au Comice Agricole de Bir-M'cherga, Aïn-el-Asker et Smindja, seulement pour banqueter ; on y étudie les questions, on s'entr'aide, on se solidarise. Grâce à cette association, deux *ouvriers agricoles* se sont établis comme colons dans le pays où ils possèdent aujourd'hui près d'une centaine d'hectares chacun. D'autres viendront. M. le Résident Général, qui a visité, en novembre 1905, les centres de Bir-M'cherga et d'Aïn-el-Asker, a promis de donner satisfaction aux desiderata des colons, dans la mesure du possible.

Ecole mixte à Bir-M'cherga : 9 élèves, dont 2 garçons (Français), et 7 filles (3 Françaises et 4 Italiennes).

Smindja. A 40 kilomètres de Tunis, autour de la gare de Smindja, bifurcation des voies reliant Tunis à Zaghouan et à Pont-du-Fhas, le domaine possède trois henchirs formant un ensemble de 1.500 hectares : *El-Gassar-Smindja*, *El-Kenater-Moreno* et *El-Malah*.

Cette propriété a été acquise par le Domaine à un propriétaire italien qui l'avait morcelée en faveur de familles siciliennes et cédé à enzel au prix de 16 francs l'hectare rachetable à 256 francs. L'insuccès ayant été complet, le propriétaire fut obligé de liquider. C'est ainsi que cette terre passa, l'année dernière (mars 1904), entre les mains de colons francais.

(1) La Direction de l'Agriculture a, en 1906, doté plusieurs groupements francais de reproducteurs zébus.

Le pays est sain, exempt de paludisme; la sécurité parfaite; les terres de la région, de nature argilo-calcaire, sont faciles à travailler, généralement profondes; les deux tiers sont de première qualité, l'autre tiers de deuxième; la valeur moyenne de l'hectare est de 215 francs. La nappe d'eau, qui se trouve de 15 à 40 mètres de profondeur, fournit de l'eau de qualité médiocre; mais il sera possible d'établir un branchement sur la conduite de Zaghouan, qui servira à l'alimentation du centre que l'Administration a l'intention de créer autour de la gare de Smindja: le travail coûterait à peu près une vingtaine de mille francs.

Les trois henchirs ont été partagés en 23 lots: l'henchir El-Malah, en trois lots de 69, 90 et 100 hectares; l'henchir El-Kenater-Moreno en deux lots de 113 hectares chacun; l'henchir El-Gassar-Smindja, en dix-huit lots variant de 5 hectares 50 à 124 hectares. Trois lots ont été réservés par l'Administration; l'un d'eux (lot 19), d'une contenance de 120 hectares complètement défrichés, est complanté en partie de vignes et d'amandiers. Presque tous les lots de Smindja sont actuellement vendus, et il est probable que sous peu ils seront habités par leurs propriétaires.

A l'ouest d'Aïn-el-Asker et de Bir-M'cherga, la gare de Djebel-Oust, qui dessert ces localités, se dresse isolée presqu'au pied du djebel Oust, dans une plaine à peine cultivée, et où la surface non recouverte par la broussaille est généralement ravinée par les eaux pluviales qu'aucun travail humain n'a collectées ou utilisées.[1]

Bou-Remada *(Bir Helima)*. — Cette région, située à l'est de la plaine du Fhas, au pied du gradin du Zaghouan et à 6 kilomètres de la station de Smindja, était absolument déserte lorsque le Domaine acquit, comme solde d'un échange avec les habous, l'henchir Bou-Remada de 500 hectares. Ces terrains broussailleux, qui n'étaient pas considérés comme propres à la petite colonisation, restèrent plusieurs années sans trouver même des locataires. La Direction de l'Agriculture partagea cependant l'henchir Bou-Remada en trois lots de 150 à 200 hectares et les mit en vente. Ils furent achetés, l'un par

(1) Cette plaine désertique appartient à la Zaouia de Sidi-bou-Hedjba, cachée dans un repli de montagne; l'étendue du territoire atteint *près de 14.000 hectares*, dont une petite partie seulement est parfois cultivée. De là vient l'impression de stérilité que l'on ressent en traversant, à une heure de Tunis, cette partie du Caïdat de Zaghouan.

un ancien ouvrier agricole; un autre par M. Ducroquet, qui après avoir construit un confortable bordj, s'occupa d'appeler dans la région des travailleurs susceptibles de la défricher en faisant du charbon, et de la mettre en valeur; un autre par une de ses parentes.

Ce groupe se relia promptement avec les petites exploitations italiennes déjà créées sur l'ancienne propriété Mouquerol et avec la grande ferme de M. Grémaud (Suisse). Aujourd'hui la broussaille a disparu sur une vaste étendue; les côteaux sont plantés de vignes, les céréales occupent une large surface qui va s'agrandissant chaque année, et tout un village — sicilien il est vrai — s'est constitué à 8 kilomètres de Zaghouan. Ce village comptait, l'année dernière, 110 enfants de moins de 12 ans.

Ecole mixte ouverte en 1904: 27 élèves dont 12 garçons (2 Français et 10 Italiens) et 15 filles (13 Italiennes et 2 Maltaises).

Pont-du-Fhas. — Station du chemin de fer de Tunis au Kef, à 53 kilomètres au sud-ouest de Tunis et à 4 kilomètres au sud de Bir-M'cherga.

La plaine du Fhas, nue, à peine piquetée de bosquets de cactus, à laquelle s'accotent des montagnes se rattachant au massif de Zaghouan, est assez régulière et mesure environ 15 kilomètres sur 30. La région est traversée par quelques oueds qui ne se dessèchent jamais complètement: une nappe d'eau, abondante et de bonne qualité, se trouve à une profondeur moyenne de 5 mètres.

Cette plaine est desservie par une voie ferrée et par des pistes. La route de Kairouan est actuellement en construction. La route du Kef avait été amorcée, mais on semble l'avoir abandonnée aujourd'hui. Quelques ponts seraient nécessaires sur certains points où les oueds, grossis par les pluies d'hiver, interrompent les communications parfois pendant des semaines entières.

Les terres sont bonnes et valent, défrichées, de 200 à 300 francs l'hectare, d'après leur situation; 3.700 hectares environ sont cultivés par des européens dont sept familles françaises et deux étrangères.

De nombreuses ruines romaines, parmi lesquelles celles de *Thuburbo Majus* (à 2 kilomètres au Nord de la gare de Pont-du-Fhas), indiquent que la contrée a été autrefois très prospère: vestiges d'enceintes fortifiées, de temples, d'amphithéâtres, de citernes, etc.

Le petit village de Pont-du-Fhas, situé sur un plateau s'étendant

sur la rive gauche de l'oued Miliane et au pied du djebel Djaffar, a été créé par la Direction de l'Agriculture sur un terrain acquis du habous de Bou-Hamida. Le Service des Domaines a mis en vente en 1902, soixante-six lots urbains dont la surface varie entre 300 et 13.000 mètres carrés, au prix uniforme de 0 fr. 10 le mètre carré. Certains lots, placés en coteaux légèrement inclinés vers le Nord-Ouest, sont excellents pour la culture de la vigne. Une trentaine de lots ont trouvé acquéreurs ; plusieurs autres sont demandés.

A quelque distance du village, au Sud-Ouest, on peut faire l'ascension peu fatigante du djebel Klab, dont le sommet est percé de curieux souterrains : très beau panorama. De Pont-du-Fhas à *Djebibina*, au Sud-Est, très belle excursion, soit par El-Oukanda, en passant par le défilé sauvage de Foum-el-Karrouba, soit par les pentes des djebels Djougar et Fkirine. Beaucoup de ruines et de sites pittoresques.

Ecole mixte de Pont-du-Fhas : 19 élèves, dont 12 garçons (1 Français ; 5 Italiens ; 6 Musulmans), et 7 filles (3 Françaises et 4 Italiennes).

Le Pénitencier du djebel Djougar. — La métamorphose accomplie au Djougar en moins de trois années, est en vérité surprenante, et nous ne croyons pas que l'on soit arrivé ailleurs, par les mêmes moyens et en si peu de temps, à pareils résultats. (1)

L'expérience tentée à Bordj-Touta n'était pas encourageante. Cependant on ne voulut point laisser les prisonniers indigènes s'étioler dans les bâtisses de Tunis, et, pensant qu'il y avait mieux à faire avec cette main-d'œuvre que des chaussons de lisière ou des nattes d'alfa, on demanda au Service du Domaine de lui attribuer une certain superficie de terrain dans une contrée salubre.

Le Domaine possédait précisément, tout au fond de la plaine du Fhas, auprès des djebels Djougar et Fkirine, dans une contrée salubre, une propriété d'oliviers de 2.100 hectares, louée depuis 30 ans à la famille beylicale, mais dont le bail venait d'arriver à expiration. Elle produisait à peine, faute de surveillance du locataire, 1.200 francs par an, après des co-locations aux indigènes de la région.

(1) Ces résultats sont dus à l'initiative et à la persévérance de M. Gautier, directeur des Établissements pénitentiaires de la Régence. Ce fut lui qui défricha cette région où les Romains avaient édifié une ville; ce fut lui qui capta les sources, traça d'excellentes routes, dégagea les arbres devenus improductifs. M. Gautier est mort est 1906, mais son œuvre sera continuée et parachevée par son successeur, le capitaine Daver.

Le terrain fut remis par la Direction de l'Agriculture à l'Administration générale. Il était envahi par une forêt presque impénétrable de hautes broussailles ; il n'y existait ni routes ni pistes, et dans ce pays où l'eau exquise abonde, on ne trouvait ni puits, ni abreuvoirs. La source du Djougar participait seulement à l'alimentation de la ville de Tunis. Enfin un très grand nombre de beaux oliviers — on évalue la totalité à 45.000 arbres — dépérissaient, étouffés par les mauvaises pousses sauvages.

En mai 1902, un premier convoi de 40 prisonniers arabes arriva au Djougar et fut d'abord occupé à la recherche des carrières de pierre et de marbre. Il fora deux puits, construisit des fours à chaux, fabriqua des briques et des tuiles, puis, dès que l'approvisionnement en matériaux fut suffisant, on bâtit un premier pavillon.

D'autres convois suivirent en 1903. Alors, on édifia trois nouveaux pavillons, des magasins, une boulangerie, une infirmerie, onze maisons de gardiens se composant chacune de deux pièces et d'une cuisine avec jardinet et poulailler. Cette même année, on commença à débroussailler. En 1904, tandis qu'une section de détenus *ouvriers* achevait la construction des bâtiments et aménageait, d'après la méthode employée dans le Midi de la France, l'ancienne huilerie du Bey (Mâçra), située près des ruines du Temple des Eaux, d'autres sections, composées de travailleurs de la terre, défrichaient une partie du territoire, dégageaient les oliviers, les taillaient, leur faisaient la toilette, défonçaient le sol et l'ensemençaient. A la fin de l'année, 250 hectares étaient en pleine culture, plus de 5.000 pieds d'oliviers étaient sauvés, et 18.000 kilogrammes d'huile d'olives de première qualité, sortaient des pressoirs de la Mâçra.

Cette année (1905), l'effectif des détenus du Djougar a été, en moyenne, de 350 hommes, répartis en sections de défricheurs, laboureurs, arboriculteurs, charbonniers, terrassiers, cantonniers. Un excellent réseau de routes, bordées d'arbres, dessert toutes les parcelles défrichées : elles aboutissent toutes à la Mâçra, de façon à ce que les arabats, une fois chargées d'olives, puissent aller directement déverser cette récolte dans les pressoirs.

La grosse affaire du Djougar est assurément l'olivier, mais les espaces défrichés sont ensemencées d'avoine, d'orge, de maïs, de fèves, de haricots, de pois-chiches, de pommes de terre qui servent

à la nourriture du personnel et à l'entretien des chevaux, mulets et bœufs de labour.

On plante aussi des arbres fruitiers variés : amandiers, pêchers, pommiers, citronniers, noyers, etc. La section spécialement chargée de la plantation, de la taille, de l'arrosage de ces arbres, est composée de jeunes détenus, transférés de Porto-Farina, où le Service pénitentiaire ne possédait pas une surface suffisante de terrain pour pouvoir les occuper utilement. Ces jeunes gens habitent un pavillon spécial, près duquel ils ont aménagé un vaste jardin potager qui est, par leurs soins, fort bien entretenu. Chacun cultive son petit coin et la plus grave punition que l'on inflige aux insoumis, c'est la privation pendant plus ou moins de temps, du jardinage. Ces gamins, qui ne sont pas souvent de nature pire que d'autres, mais ont plus de malechance, ont pris à la culture de leur potager un goût profond ; ils lui donnent tous les soins et c'est avec orgueil qu'ils montrent au visiteur les produits qu'ils obtiennent. Il y a, dans ce sens, quelque chose à faire pour ces déshérités. L'Administration peut encourager les plus méritants par de minimes récompenses, et instituer un Comité de protection qui aurait à s'occuper des jeunes détenus après leur libération. Il faudrait, aussi, pendant leur séjour au Djougar, leur faire quelques cours d'agriculture pratique et leur établir un petit atelier de forge et de charpenterie.

Le domaine du Djougar affecte la forme d'un pain de sucre, limité au Sud par les djebels Fkirine, Djougar et Ben-Saïda ; à l'Ouest, par l'oued Asseb et l'oued Tahouna qui contourne la propriété vers le Sud ; à l'Est, par l'henchir Ben-Saïdane, sur lequel est installé un village indigène, et par l'oued Goussiet ; au Nord, par la plaine du Fhas. L'altitude est de 371 mètres.

Quiconque arrive au Djougar, se demande où est placé le *pénitencier*. Les trois corps de bâtiments bien distincts : la Mâcra-el-Bey, située dans un bosquet charmant, à 800 mètres du camp ; ce camp lui-même ; le lazaret des jeunes détenus ; les jardins, les quinconces d'arbres fruitiers, les larges avenues, la luxuriante végétation, forment un ensemble des plus agréables ayant l'aspect d'une très belle ferme française. On ne se douterait jamais que l'on se trouve là dans un lieu de pénitence. Les prisonniers, répandus sur tous les points de l'immense propriété, vaquent à leurs occupations sans surveillance apparente, et le personnel directeur, composé seulement d'une

vingtaine de gardiens, français et indigènes, assure, sans la moindre brutalité, la surveillance la plus parfaite.

Les actes de rebellion et les évasions sont très rares ; il en est de même de la mortalité : sur un chiffre de 350 prisonniers, en moyenne, se renouvelant constamment et dont nombre de sujets arrivent passablement avariés, on n'a enregistré — dans un pays où les terres sont sans cesse remuées — que deux décès du 1er janvier au 31 octobre 1905.

Les bâtiments destinés aux prisonniers sont aérés, bien compris, proprement tenus, et la formule des « trois-huit » est appliquée au Djougar. Il y a quelques mois, un incendie éclata dans la brousse, à 5 kilomètres de la propriété. Le gardien-chef y expédia les 292 hommes qu'il avait de disponibles. Ils restèrent un jour et une nuit, travaillèrent avec ardeur, réussirent à enrayer le fléau qui menaçait la région. Le lendemain, lorsque le dernier foyer fut éteint, les prisonniers regagnèrent leur... domicile : pas un ne manquait à l'appel.

M. Gautier, directeur du Service pénitentiaire est l'administrateur du domaine ; le gardien-chef en est le régisseur et le maître de culture ; les autres gardiens sont autant de contre-maîtres agricoles qui sèment le grain, taillent les arbres, emmagasinent les approvisionnements, font procéder, sous leur surveillance, à la récolte des olives et à la fabrication de l'huile.

Je dois cependant signaler une lacune qui a son importance : il existe bien une infirmerie, mais point d'infirmier au Djougar. Ce rôle, actuellement rempli par le gardien-chef, M. Boudenot, pourrait être confié (comme pour Lansarine), à un médecin auxiliaire indigène sortant de l'hôpital Sadiki ; non-seulement il panserait les plaies et soignerait les malades, mais il ferait un cours d'hygiène aux jeunes détenus. Il serait, naturellement, placé sous l'autorité du gardien-chef français.

Le pénitencier du Djougar a été doté, le 1er janvier 1905, de la personnalité civile. La totalité des dépenses faites sur le domaine dépasse à peine une vingtaine de mille francs, et dès maintenant le pénitencier se suffit à lui-même.[1]

---

(1) Lorsque la propriété sera en plein rapport, les produits provenant du Djougar alimenteront toutes les prisons de la Régence.

Lorsque la propriété sera en plein rapport, 2.100 hectares de terres excellentes et plus de 45.000 oliviers — toute une forêt — auront été mis en valeur par une main-d'œuvre qui n'aura rien coûté à l'Etat, dans un site superbe et une contrée saine, abondamment pourvue d'eau, où tout pousse à souhait. Le domaine du Djougar alors vaudra plus d'un million.

CHAPITRE VI

CONCLUSIONS

On a beaucoup ratiociné à propos du « péril étranger » ; on a dit que la Tunisie — et spécialement le Contrôle de Tunis — était envahie par la Sicile, et que sur la terre du Protectorat, bientôt, il n'y aurait plus place pour le colon français. Si nous prenons, cependant, les relevés officiels fournis par le dernier recensement — datant de quatre années — nous voyons que dans le Contrôle de Tunis les Français possédaient 110.000 hectares de terres (surface qui s'est considérablement augmentée depuis) tandis que les étrangers en occupaient seulement 25.000. Ces chiffres sont plus éloquents que toutes les dissertations possibles.

Mais, objectera-t-on, si l'Italien n'a pas en sa possession la plus grande partie du territoire, il n'en est pas moins vrai qu'il submerge, par le nombre, la population française (environ 85.000 Italiens et 25.000 Français pour la Tunisie entière). C'est évident. Mais la cause de cet envahissement du sol tunisien par l'élément étranger, n'est-elle pas due à la force même des choses ?

Lorsque nous arrivâmes, tout était à faire dans la Régence : les moyens de communication manquaient, les sources se perdaient dans les ravins, la haute brousse envahissait les champs ; il fallait, sans retard, se mettre à la besogne, et c'est ce que l'on fit. A quelle main-d'œuvre pouvait-on avoir recours pour l'exécution des travaux pénibles qui exigeaient un très dur labeur et un acclimatement parfait permettant de résister aux atteintes du paludisme déterminé par le remuement des terres ? A la main-d'œuvre indigène et à la main-d'œuvre italienne. Le Sicilien fournit une grosse somme de travail pour un salaire relativement faible (surtout à l'époque de l'Occupation) ; le climat de la Sicile est analogue à celui de la Tunisie, et,

comme nous le verrons plus loin, la situation lamentable faite par le propriétaire foncier de Sicile au prolétaire agricole, ne pouvait que l'inciter à fuir son île.

Les Siciliens traversèrent donc le bras de mer séparant les deux pays et vinrent, en masses compactes, offrir leurs bras. Pouvait-on les repousser? Personne même parmi les plus chauvins, ne répondra affirmativement.

Beaucoup restèrent, acquirent un bout de ce terrain qu'ils avaient mis en valeur, s'adonnèrent à la culture maraîchère ou plantèrent de la vigne; d'autres arrivèrent et grossirent la boule de neige.

*
* *

La majeure partie des Siciliens immigrés étant occupés dans les gros travaux de construction et de terrassement, la part proportionnelle des Italiens dans la propriété du sol est restée faible. Il s'est produit, cependant, en ces dernières années, un accroissement notable des petits propriétaires ruraux, originaires de Sicile, et M. Jules Saurin constatait, avec quelque amertume, dans une des intéressantes conférences qu'il a faites sur le peuplement français « que partout les Italiens cherchent des terres à vendre et que leurs courtiers parcourent le pays faisant des offres de prix très élevés aux Français et aux indigènes qui détiennent des domaines bien situés ».

Ils cherchent et ils trouvent, et cela se comprend facilement. Peu après la prise de possession de la Régence, les *spéculateurs*, comme une nuée d'oiseaux voraces, s'abattirent sur le pays (le *Juif* est de toutes les races et de toutes les religions). Ils achetèrent aux indigènes, surpris et craintifs, de grands espaces qu'ils laissèrent tout d'abord en friche, qu'ils louèrent ou revendirent plus tard par parcelles aux Siciliens avec d'énormes bénéfices, s'attirant de ce fait, les foudres de certains colons français. Etaient-ils dont si coupables ?... Dans le livre que nous avons déjà cité : « Le peuplement italien en Algérie et en Tunisie » — qui restera comme l'un des monuments les plus solides de l'histoire de ce pays — M. Gaston Loth a lumineusement exposé la question :

« On peut objecter, dit-il, que les grands propriétaires français auraient dû tenter le morcellement de leurs domaines au profit des petits colons français. Cependant ils ne l'ont pas fait et ils ont appelé

autour d'eux les paysans siciliens. Pouvait-il en être autrement ? Bien difficilement si l'on songe qu'il aurait fallu les recruter dans les différentes villes de France, leur assurer certains avantages et leur construire une maison d'habitation, tandis que le Sicilien, déjà établi en Tunisie, connaissant exactement le pays et ses ressources, va de lui-même au devant du grand propriétaire et lui propose l'achat de sa terre. Ses habitudes sociales, son endurance au climat, lui permettent d'offrir des prix plus élevés que ne pourrait le faire un paysan français. Dès lors, comment ce dernier pourrait-il être choisi de préférence ? Les grands propriétaires français, en allotissant une partie de leurs terres au profit des Siciliens, sont évidemment guidés par leur désir d'obtenir de leur capitaux le maximun de rendement. A-t-on bien le droit de leur en faire un grief ?

« ...Faut-il s'étonner outre mesure qu'à Djedeïda un de nos compatriotes ait installé 40 familles siciliennes, un autre 18, plusieurs autres 8 à 10 ; qu'au Khanguet des officiers français aient eu recours au même procédé d'allotissement, qu'enfin, les banques françaises, ou de simples particuliers aient créé les villages de Zaïana, Bou-Arkoub, Semech et autres ?... L'on voit même, parmi ces propriétaires, un membre du Comité du Peuplement Français, qui avouait naïvement à un autre colon n'avoir point trouvé d'autre solution pour tirer parti de ses terres. N'en est-il pas ainsi précisément parce que les maigres récoltes qui ne peuvent faire vivre un cultivateur français, permettent de prospérer au Sicilien, habitué à la misère et au genre de vie de l'Arabe ? »



La race latine est prolifique, et peu de provinces italiennes sont aussi peuplées que la Sicile. Le recensement de 1901 lui attribue 3.529.800 habitants pour une superficie de 25.740 kilomètres carrés. En 1881, on n'avait relevé dans l'île que 2.933.000 habitants : soit, en 20 ans, une augmentation de 600.000 âmes équivalant à un accroissement annuel de 30.000 individus. Il y a donc, dans cette île, pléthore de population et disette de terre, et il n'est pas étonnant que, la misère y régnant, l'exode des habitants soit, chaque année, plus dense.

« Palerme et Tunis, dit M. Loth, peuvent être comparées aux deux plateaux d'une balance dont la charge aurait été mal calculée. Le jeu des intérêts en présence tend au rétablissement de l'équilibre par une nouvelle répartition du poids. Aux populations trop clairsemées de l'ancienne Régence, vient s'ajouter de lui même l'excédent de la population sicilienne. »

Mais ce n'est pas seulement l'excédent de population qui force le Sicilien à l'émigration ; c'est aussi la condition effroyable dans laquelle se trouve le paysan *(contadino)* vis-à-vis de son propriétaire *(gabelotte)*. Le paysan sicilien est la chose du maître, il ne devient jamais propriétaire du sol qu'il cultive ; il est métayer sur le fief où il est né et dont il fait partie, car nul propriétaire voisin ne le recevra sur ses terres s'il vient à quitter son maître. Le fermier à la merci duquel il se trouve, l'exploite durement ; il lui avance à 12 % *mais pour quelques semaines seulement,* le blé, les fèves et les pois chiches qui, avec quelques racines, sont l'unique nourriture de la famille.

Au cours d'une enquête officielle, il fut établi que certains propriétaires prêtaient, en Sicile, à 80 %, mais que le taux des avances consenties est ordinairement de 25 %. Le travailleur agricole de l'Italie méridoniale ne perçoit qu'une paie de 130 à 140 lires par an, une demi-mesure de blé et une demi-mesure de fèves. Dans ces conditions, il ne poursuit qu'un but : l'émigration.

Comme l'Irlandais, le Sicilien rêve de fuir vers une patrie plus hospitalière, mais n'ayant aucune notion de géographie lui permettant de faire un choix parmi les colonies libres facilement accessibles aux travailleurs de bonne volonté, sa seule ressource est d'aller rejoindre un parent ou un ami déjà émigré et dont l'adresse est parvenue au village natal. C'est pour cette raison que lorsqu'un contadino sicilien s'est déjà fixé sur un point du territoire tunisien, on ne tarde pas à voir apparaître successivement, en peu d'années, la totalité de ses parents et amis valides, provenant tous du même village.

« Les Italiens viennent à Tunis, dit M. Loth, pour les mêmes raisons qui poussent les Espagnols vers Oran, à cette différence près que des nécessités plus pressantes encore forcent les premiers à s'expatrier, puisqu'ils sont déjà resserrés sur le sol natal, tandis que la péninsule ibérique pourrait facilement nourrir un nombre d'habitants double de celui qu'elle renferme actuellement. »



Voilà donc le contadino possesseur d'un lopin de terre en Tunisie, d'une superficie variant entre 2 et 10 hectares. Il bâtit d'abord une cabane, puis une maisonnette et y installe toute la famille qu'il a appelée du pays. Quelques pâtes alimentaires fabriquées par la mère,

des herbes ramassées aux champs par les enfants, constituent toute la nourriture de ces pauvres gens. Leur extrême sobriété, l'absence presque complète de besoins matériels et leur énergie au travail, assurent, presque toujours, le succès de ces petits agriculteurs.

Toutefois, malgré ces qualités remarquables, les débuts sont souvent durs. La terre a été prise à enzel ou par bail à comptant ; il a fallu défricher, aménager le jardin, construire l'habitation, creuser un puits, briser sur le coteau rocheux la couche de travertin pour permettre à la vigne de se nourrir, et les échéances arrivent, lourdes, ne se payant pas toujours facilement malgré un travail opiniâtre. C'est que, pour ces miséreux, il n'existe en Tunisie ni banque, ni institution de prêts agricoles à des taux acceptables, ni institution philanthropique d'aucune sorte. Leur amour de la terre est exploité par les vendeurs, *compatriotes ou autres*, et il n'est pas de trop de toute leur résistance pour triompher des difficultés du début.

Tout le problème consiste, pour le Sicilien, à vivre trois ou quatre ans jusqu'à sa première récolte de raisin ; il le résoud en louant ses bras dans le voisinage. Arrivé à ce moment, il est sauvé, car il ne s'embarrasse pas de construire une cave et de faire du vin ; il se contente, le plus souvent, de vendre le raisin. Quittant un pays où il a vécu dans une profonde misère, il s'estime heureux de réaliser ici les plus minces bénéfices et se croit dans l'aisance alors qu'il habite une masure. Et puis, il n'a plus de maître.

Il faut donc s'attendre, en dernière analyse, à voir la réussite de l'extension lentement continue de ces petites propriété italiennes ; la situation, à ce point de vue, sera analogue à celle des cultivateurs espagnols dans la province d'Oran.

*
* *

Les Européens ne sont pas les seuls à morceler leurs domaines pour les vendre aux Siciliens ; les Arabes suivent l'exemple. Mais toujours, qu'ils aient affaire aux Européens ou aux indigènes, les Italiens paient le prix fort. On trouve des enzelistes à 19 fr. l'hectare ; à ce taux on peut acheter la terre jusqu'à 500 fr. l'hectare et faire un placement rémunérateur.

« L'opération qui a donné le branle à l'émigration sicilienne, celle de Sedjoumi, a été la plus extraordinaire que l'on puisse citer en fait

de spéculation agricole. Acheté en toute propriété au prix de 16 piastres (9 fr. 60 l'hectare), ce domaine a été revendu moyennant une rente perpétuelle qui ressort à 20 francs par hectare, c'est-à-dire que le revenu annuel est le double du capital !

« On s'explique sans peine que la réussite d'une affaire aussi invraisemblable ait incité les colons français à l'imiter. Après quelques années d'expectative, pendant lesquelles ils ont observé si les engagements pris par les enzelistes italiens seraient tenus, plusieurs se sont décidés à tenter à leur tour une opération fructueuse. Pour la même raison, il ne faut pas s'étonner s'ils prêtent l'oreille aux offres extrêmement avantageuses qu'ils reçoivent des capitalistes italiens. En fait, la plus grande partie des domaines qui ont été peuplés d'Italiens sont entre des mains françaises, ou en sont sorties pour passer à des propriétaires Italiens. » (1)

L'ignorance absolue des paysans siciliens en matière de contrats, fait qu'ils sont incapables de se rendre compte des charges pesant sur la propriété du chef de leurs cédants et de la solidarité dans laquelle ils peuvent être englobés. Il achètent bien à enzel, mais aucun contrat n'étant inscrit à la Propriété Foncière, aucune sécurité n'est donnée aux cultivateurs qui peuvent être renvoyés comme de simples salariés.

Le cas s'est produit à diverses reprises. Des malheureux qui, pendant des années, avaient cultivé le sol qu'ils croyaient bien à eux, qui par leur labeur, avaient transformé la broussaille en beaux champs de vignes, furent brutalement expulsés de leur maisonnette, chassés de leur terre, parce que le propriétaire avec lequel ils avaient passé contrat d'enzel ne remplissait plus ses engagements vis-à-vis du premier occupant. J'ai vu un groupe de ces dépossédés, de ces volés, s'en aller avec, pour tout bien, quelques chèvres et de lamentables loques, planter leurs gourbis sur un coteau crayeux de la région du Kef : trois ans après leur installation, le coteau était caché sous le vert manteau d'un superbe vignoble.

*
* *

Envisagée séparément, la colonisation agricole sicilienne ne paraît pas mériter les reproches faits à l'ensemble des émigrants de l'île, ouvriers des grandes routes ou journaliers :

---

(1) Rapport de l'Administration du 21 décembre 1899.

« Travailleuse et docile, elle ne donne pas de sujets de plainte et vit en bonne intelligence avec ses voisins. Si elle ne fusionne pas avec l'élément français, c'est qu'apparamment elle est installée depuis trop peu de temps pour rompre définitivement avec son pays d'origine et, d'autre part, que l'élément français pouvant vivre de la même existence, n'existe qu'à l'état d'exception en Tunisie.

« La fusion dans la famille française, difficile au début par suite de la grande inégalité existant entre ces deux éléments au point de vue du développement intellectuel et économique, s'opérera progressivement par le rapprochement des intérêts, l'influence de l'Ecole et l'acquisition du sol. Un économiste a dit : « Le laboureur, quelle que soit son origine, devient citoyen de la terre où il a pris racine. »[1]

Or, les Siciliens ont des tendances à l'installation définitive, au moins ceux d'entre eux qui parviennent à se transformer en fermiers, en métayers ou en petits propriétaires.

Ce n'est pas l'*agriculteur* italien qu'il faut craindre, mais la population flottante, l'armée qui roule et passe en emportant une partie de l'argent de la Tunisie dans son pays d'origine. L'émigration agricole italienne a été, au contraire, un excellent facteur économique pour la Tunisie française, un élément de civilisation et de prospérité. M. Burdeau, dans un de ses beaux discours sur la colonisation algérienne, faisait ressortir les énormes services rendus à notre possession de l'Afrique du Nord par les travailleurs Espagnols. On peut constater le même phénomène en Tunisie : le Sicilien est une nécessité pour le développement agricole de la Tunisie, comme l'Espagnol le fut pour la partie ouest de l'Algérie.

*
* *

Est-ce à dire que cette invasion sicilienne doive enrayer l'immigration française ? Pas le moins du monde. Il y a place pour tous au soleil tunisien, car, pas plus en Tunisie qu'ailleurs, les intérêts français et les intérêts italiens ne sont opposés.

C'est ce qu'a compris l'Administration du Protectorat. Nous avons vu, en effet, que la Direction de l'Agriculture s'est préoccupée d'acquérir des terrains de culture partout où elle a pu s'en procurer à des prix raisonnables — parfois près des agglomérations siciliennes — afin de les livrer à la colonisation française, et lorsqu'elle ne

(1) Note de la Direction de l'Agriculture et du Commerce (juin 1901).

l'a pas fait, c'est qu'elle s'est heurtée à des impossibilités matérielles. La Direction de l'Agriculture a acheté, alloti et vendu aux agriculteurs venus de France ou d'Algérie, des terrains situés dans les régions suivantes :

1° Caïdat de la Banlieue de Tunis :

La Soukra ; la Menilha ; Fouchana ; La Mornaghia ; l'henchir Maizila ; Fondouk-Choucha ; Les Nassen ; Chela ; La Cebala du Mornag.

2° Caïdat de Tébourba :

Protville ; Sebguine ; Borjd-Touta ; Maissicault ; les henchirs El-Alouine ; La Campagne ; Ech-Chadly ; Zakaria et Mengoub.

3° Caïdat de Zaghouan :

Bir-M'cherga ; les henchirs Djebbas et Kasbatt ; Smindja ; Bir-Halima et Pont-du-Fhas.

Dans la plupart de ces localités ou autour d'elles, des agriculteurs siciliens sont établis : cela empêche-t-il les colons français de prospérer ?

La Direction de l'Agriculture se préoccupe de grouper des lots urbains, industriels ou de petite culture dans le voisinage des villes, où les ouvriers pourront, après leur journée de travail, prendre un peu de repos et respirer une bonne dose d'oxygène. Elle se préoccupe également de créer des villages français près des voies de grande communication et autour des gares, afin que les ouvriers agricoles ou ceux qui, par leur métier, touchent à l'agriculture, puissent posséder leur maisonnette, leur jardin, leur coin de verger, tout en vaquant à leurs travaux dans les fermes environnantes, et qu'ils trouvent ainsi, dans l'exploitation d'un petit lot de culture, un surcroît de ressources et une augmentation de bien-être.

L'établissement, sur le sol tunisien, du paysan sicilien ne peut nuire, dans ces conditions, à l'installation de l'ouvrier agricole français, de l'artisan, du petit commerçant. Le Sicilien restera, pendant longtemps encore, confiné dans la culture de la vigne ou dans la culture maraîchère, tandis que le Français pourra, par ses connaissances plus étendues et ses aptitudes générales, se livrer à toutes les cultures en usage dans ce pays. Ils ne se gêneront pas l'un l'autre, et à la longue fraterniseront.

Il ne faut pas davantage faire croire au péril étranger : il est vain.

Il est fâcheux, certes, de constater en Tunisie une proportion d'étrangers supérieure à celle des Français, mais nos moyens d'action sur ces populations immigrées sont suffisants pour apaiser nos craintes.

M. Loth, dans sa conclusion, qui sera aussi la nôtre, le dit fort bien :

« Tous les intérêts européens, en Algérie et en Tunisie, sont étroitement soudés entre eux. La direction est entre nos mains : qu'avons-nous à craindre ? Prenons garde de créer le péril en organisant, nous-mêmes, par des attaques inconsidérées, des groupements hostiles à notre influence. »

La France est en avant de vingt ans, comme progrès social, sur les autres nations. Et c'est pourquoi, de toutes parts, on vient à elle. Les fils de la Révolution ne sont pas faits pour rejeter brutalement hors de la société ceux qui leur demandent protection : ils leur tendent une main fraternelle pour marcher, de concert, toujours vers plus de liberté.

Novembre 1905.

CARTE DU CONTRÔLE DE BIZERTE

Echelle 1:500000[e]

10 8 6 4 2 0 10 20

MER MÉDITERRANÉE

Iles Cani
Ras Engelah
Cap Blanc
Cap Bizerte
Ras el Koran
Bechater
BIZERTE
Ras Zebib
Fratelli (rochers)
St Mehammed
O. el Graïa
St Ahmed
Menzel-Djemil
Metline
I. Pilau
St bou Gobrine
Menzel-Abderrahman
Ras el Djebel
Rafraf
Cap Serrat
Lac de Bizerte
El Alia
Porto-Farina
St Ali el Mekki
Tindja
Aousdja
Garrah Achkel
Zouaouine
Ferryville
Bdj el Halal
O. Medjerdah
O. Sedjenane
MOGODS
St Salem
Utique
Galaat el Andless
C. Negro
O. ben Kostine
Yusuf Bey
Mateur
Ain Relal
Garrah Maltouha
Bdj Larab
St Athman el Hadib
O. Joumine
Fdj el Hanassine
La Sebala
HEDILL
Haras de St Tabet
O. Boudissah
Bdj el Tout
Chaouat
Schuiggui
BEJAOUA
BEJA

LÉGENDE

Pistes secondaires
Limite du Contrôle

LE CONTROLE CIVIL DE BIZERTE

CHAPITRE Ier

Limites. — Aspect. — Hydrographie et orographie. — Forêts. — Travaux publics. — Mines. — Les Romains. — Les indigènes. — Population. — Propriétés.

Limites. — Le Contrôle civil de Bizerte, dont la superficie totale est d'environ 3.400 kilomètres carrés, est limité : au Nord, par la mer; à l'Ouest et au Sud, par le Contrôle de Béja; au Sud-Est et à l'Est, par le Contrôle de Tunis.

La frontière Nord-Ouest commence au cap Nègre, elle suit une direction N.-O.-S.-E. jusqu'à l'oued Bélif, dont elle remonte le cours jusqu'à la jonction de cette rivière avec l'oued Demons, qui prend sa source dans la garaât Sedjenane. C'est un peu au sud de ce confluent des deux oueds que doit se trouver le point terminus de la ligne ferrée des Nefza, dont les travaux commenceront prochainement.

A partir de cette jonction, la frontière se dirige vers le S.-E. pour atteindre l'oued Bou-Jenna, qui lui sert de limite pendant six kilomètres environ, puis gagne, par une direction S.-S.-E. le Dir-Bougrin et enfin l'oued Begra à 25 kilomètres de sa source (Hedill).

Remontant brusquement vers le N.-O. avec cette rivière dont elle suit le cours, elle le quitte au lieu dit Aïn-el-Amida pour infléchir de nouveau vers le Sud, gagnant les crêtes des djebels Guebli et Douani (Caïdat de Béja).

Ayant opéré sa jonction avec l'oued Boudissa, la frontière remonte ce cours d'eau pendant quatre kilomètres, jusqu'au lieu dit Sidi-el-Haderich puis infléchit nettement vers le Sud.

Parvenue à Sidi-Bessabeur, elle change totalement de direction et franchit les Béjaoua de l'Est à l'Ouest, jusqu'à sa rencontre avec l'oued Tine.

Elle suit dès lors constamment le lit de cette rivière, avec une direction générale S.-E.-N.-O. pendant 35 kilomètres environ jusqu'au confluent de l'oued El-Kloufi, séparant ainsi le Caïdat de Mateur des Caïdats de Medjez-el-Bab et Tébourba. La frontière gagne la ligne du chemin de fer de Tunis à Bizerte au kilomètre 54 et la suit jusqu'à la gare de Sidi-Athman, la région située au Nord de cette ligne étant le Contrôle de Bizerte, celle au Sud le Contrôle de Tunis (Caïdat de Tébourba).

De Sidi-Athman (gare), elle infléchit vers le S.-O. traversant la partie sud de la garaàt Mebtouha pour arriver à la Medjerda, dont elle suit le cours jusqu'à son embouchure au sud du lac de Porto-Farina, terminant ainsi les limites du Caïdat de Tunis avec celui de Bizerte.

Aspect. — Le Contrôle de Bizerte est la partie septentrionale de la Tunisie qui, par le climat, la flore et aussi la constitution géographique, rappelle le mieux certaines régions du Midi de la France, la Provence et le Languedoc notamment. Ce Contrôle, un des plus fertiles et des plus arrosés de la Régence, est partagé en deux Caïdats : le Caïdat de Bizerte et le Caïdat de Mateur.

La limite méditerranéenne qui, du cap Nègre (dans les Mogods), va rejoindre Sidi-Ali-el-Mekki (près de l'embouchure de la Medjerda), présente l'aspect d'une longue falaise à peine interrompue sur quelques points. De l'Ouest à l'Est, on relève successivement sur ce littoral, le Ras-el-Koran et Punta-Secca, puis on atteint le Cap-Blanc, (*Candidum Promuntorium*, de Pline), point le plus septentrional de l'Afrique. Ce cap élevé, escarpé, couronné par un sommet arrondi, précède le cap El-Guerra, voisin de Bizerte. Du Cap-Blanc, avec de bonnes jumelles marines, on peut distinguer, quand le ciel est très clair, les promontoires sardes et siciliens les plus avancés vers le Sud. A l'Est de Bizerte, le Ras-Zebib, adossé à une haute terre, offre une certaine ressemblance avec le Cap-Blanc. La côte s'infléchit ensuite légèrement vers le Sud-Est : on aperçoit successivement les petites villes de Métline, Ras-el-Djebel, Raf-Raf, puis on atteint le Ras-el-Makki (*le Promuntorium Appolinis*, de Pline). Ce ras ou cap de Porto-Farina, forme une pointe étroite, allongée et relativement élevée, dont la silhouette est des plus remarquables : elle rappelle,

dans de moindres proportions, le fameux roc anglais de Gibraltar. C'est là que commence le golfe de Tunis.

Quelques îles ou îlots émergent à peu de distance du littoral et font partie du Contrôle de Bizerte ; ce sont : à l'Ouest, au large du cap Serrat, la Galite et les deux Galitons; les cinq îlots rocheux des Chiens, à 5 kilomètres au N.-E. du Ras-Zebib; l'île Pillau (*Prosupon*), au N.-O. du cap Sidi-Ali-el-Mekki; enfin à 3 milles à l'Est de ce cap, on aperçoit l'île Plane (*Korsura*), située dans le golfe même de Carthage.

La partie nord du Contrôle est bordée de hautes falaises et de dunes profondément découpées, offrant ainsi d'excellents abris aux barques de pêches et aux navires de petit tonnage; la région Est du Contrôle est basse, marécageuse, sillonnée par des bras de la Medjerda qui, souvent, déborde; la partie centrale renferme la belle plaine de Mateur et les vallonnements qui succèdent aux montagnes des Béjaoua et des Mogods; la région ouest au contraire, qui comprend les territoires des Mogods, des Béjaoua et des Hédill, est montagneuse et sauvage : c'est la fin de la Khroumirie, moins tourmentée, certes, que la région d'Aïn-Draham, moins ombragée que le pays des Nefza, mais c'est encore la Khroumirie, une Khroumirie plus petite, plus cultivée, qui, par ses ondulations de plus en plus douces, par ses soulèvements de moins en moins accentués, vient se confondre, vers l'Est, avec la vaste plaine de Mateur.

La colonisation s'est développée assez tardivement dans le Contrôle de Bizerte. Jusqu'en 1889, il n'existait guère plus d'une dizaine de propriétés européennes sur toute l'étendue de la circonscription. La région de Mateur n'en comptait que trois : Bakraïa et Outetta, appartenant à un Anglais, et Aïn-Rhelal, à un Français. En 1890, c'est-à-dire vers l'époque où toutes les terres disponibles des environs de Tunis eurent trouvé acheteurs, les colons commencèrent à se porter vers la plaine de Mateur et la basse vallée de la Medjerda; mais c'est surtout depuis 1897 que ce mouvement a pris une grande extension et que les exploitations européennes se sont multipliées, dans ces régions d'abord, puis dans les autres parties du Contrôle.

Il est à remarquer que ce résultat procède presque exclusivement de l'initiative privée. On ne rencontre pas dans le Contrôle de grands centres de colonisation analogues à ceux des Contrôles de Tunis et de Béja et dûs uniquement à l'intervention de la Direction de l'Agri-

culture. Les raisons en sont multiples : cette Administration n'a été dotée de fonds d'achats de terres qu'au moment où les terres disponibles du Contrôle étaient déjà passées aux mains d'Européens et avaient pris de ce chef une valeur très élevée; de plus, ces terres disponibles étaient et sont relativement restreintes par suite de la densité de la population indigène et du régime d'indivision assez fréquent entre les nombreux membres d'une même famille.

Actuellement les diverses exploitations agricoles, créées par nos compatriotes, sont réparties en nombre à peu près égal entre les deux Caïdats qui forment le Contrôle civil de Bizerte. Par la force même des choses, certains groupements se sont constitués sur les points les plus fertiles et les plus rapprochés du chemin de fer ou des routes empierrées. Les environs de Mateur, la route de Mateur à Bizerte, celle de Bizerte à Tunis, la rive gauche de la Medjerda, plus favorisés sous ces deux rapports, devaient attirer l'attention des agriculteurs, et c'est en effet dans ces différentes régions que l'on rencontre aujourd'hui le plus grand nombre de propriétés françaises.

Dans les Mogods, les Hédill et les Béjaoua, qui forment la presque totalité du Caïdat de Mateur et qui ne sont desservis que par des pistes impraticables pendant la saison des pluies, la marche de la colonisation a été beaucoup moins rapide. Il est juste de dire que l'on va construire, dans cette partie du Contrôle, des voies de pénétration (chemins de fer Béja-Mateur, Mateur-Nefza, routes de Mateur à Tébourba, de Mateur à Béja), qui donneront accès à de nouveaux territoires très propices à la colonisation.

Orographie. — Dans le Caïdat de Bizerte, le sol présente deux parties montueuses, nettement séparées par l'oued Tindja et le lac de Bizerte. L'ensemble général de ce soulèvement est borné au Nord-Ouest par la mer Méditerranée, et à l'Est par le cours du fleuve Medjerda.

La première de ces parties montueuses, située à l'ouest de Bizerte se rattache aux montagnes de Mogodie et plus particulièrement au chaînon qui forme la ceinture de la rive gauche de l'oued Sedjenane. Connu d'abord sous le nom du djebel El-Méradine, il détermine la ligne de partage des oueds Chabet-el-Grida et El-Oubbira. Dirigé ensuite du S.-S.-O. au N.-N.-E., ce rameau se prolonge jusqu'au Cap-Blanc, déterminant de courtes et petites vallées.

La deuxième chaîne du Caïdat de Bizerte, peut être considérée comme l'escarpe d'un fossé représenté par le lac; elle est également orientée S.-S.-O. au N.-N.-E. et forme la ceinture occidentale du bassin inférieur de la Medjerda. Le djebel Kechabta (430m.), en est le soulèvement principal; il se prolonge jusqu'au ras Sidi-Ali-El-Mekki au pied duquel viennent expirer les flots de la mer. La partie ouest de cette même chaîne, depuis Métline jusqu'à Bizerte, est caractérisée par des apports considérables de sable dûs aux vents marins. Les sables ont recouvert les dernières ondulations du djebel Bou-Brida, qui ont toute l'apparence de dunes réelles.

L'orographie du Caïdat de Mateur est plus complexe. Dans la région même de Mateur, existe un pâté montagneux, compris entre les deux routes qui, de Mateur, se dirigent sur l'aïn Ghebel et l'oued Tindja. On remarque dans ce pâté, les djebels Mellaha et Msafettine (400 m.) et Arbaneffat, puis le djebel Achekel (508m.) qui se dresse à pic dans le lac du même nom et que des marais isolent de la terre.

Le système orographique de la Mogodie est divisée en deux parties à peu près égales par la vallée de l'oued Sedjenane, et il existe au nord et au sud de cette vallée, une chaîne de hauteurs orientée du Sud-Ouest au Nord-Ouest allant aboutir du côté de Bizerte. Dans le groupe nord, les montagnes sont généralement arides et escarpées : les principales sont, à partir de l'Est : le djebel Sidi-Chaiaà, qui s'avance jusqu'à la mer; le djebel El-Adassi, qui forme avec le kef Rhai, le versant oriental de la vallée de l'oued Rhiran ; le kef Silia, arrête rocheuse, coupée en deux par l'oued El-Adoud; le djebel Ahmar l'une des plus hautes montagnes de la région ; le djebel Dahraoui, qui forme, dans la partie sud-ouest avec les ramifications du djebel El-Hameria, le col d'El-Ayafa, important défilé faisant communiquer le pays des Mogods avec celui des Nefza. A ce premier groupe de montagnes, il convient de rattacher les hauteurs qui bordent la côte et sépare les bassins des différentes rivières qui se jettent directement à la mer. Ces hauteurs, sablonneuses pour la plupart, sont, de l'Est à l'Ouest : le djebel Mahabess, promontoire escarpé s'avançant dans la direction des îles Fratelli ; le djebel El-Blidat, dunes de sable bordant la mer entre les embouchures de l'oued El-Mafra et de l'oued Rhiran ; le djebel Tellat-el-Oust ; le djebel El-Hafaï, qui forme le cap

Serrat : le djebel Chitane, rochers abrupts surplombant la mer et se prolongeant jusqu'à la falaise Boudhma (territoire des Nefza).

Les hauteurs formant la chaîne montagneuse au sud de l'oued Sedjenane sont peu élevées dans la partie Ouest ; elles vont, au contraire en s'élevant dans la partie Est. Ce sont : le djebel Oulad-Saïdan, massif que l'on aperçoit de la plaine de Mateur ; la longue arrète rocheuse parallèle à l'oued El-Kontra et dont les différentes parties portent les noms de Kef-Ben-Ahmed, Kef-en-Ksour, Kef-Yagouth, Kef-Saadmoun, qui domine le Khanguet-el-Bezouich, par où passe le chemin de Mateur à Souk-el-Djemmaà ; le djebel Guliaat-Djerad, qui se prolonge par le djebel Aïchouna jusqu'à la garaat Es-Sedjenane.

Il existe, en outre, une troisième chaîne, suivie en plusieurs points par la limite du territoire des Mogods, et dépendant tantôt des Mogods, tantôt des Béjaoua, des Hédill et des Nefza. Elle constitue à l'Est la ceinture méridionale du bassin de l'oued Malah, et à l'Ouest forme, avec les hauteurs environnantes, la cuvette désignée sous le nom de garaat Sedjenane. Cette chaîne comprend les djebels Barhaia, Zangoura, Dhouaouda, Krebb, El-Hameria.

Toutes les montagnes de Mogodie sont boisées. Le grès avec ses différentes variétés, est presque l'unique roche que l'on y rencontre : le calcaire y est fort rare.

Le territoire des Béjaoua est irrégulièrement constitué tant au point de vue hydrographique que comme aspect orographique. Les principales montagnes de cette partie du Caïdat de Mateur, sont : le djebel Mazzoug, montagne formant un nœud géographique qui sépare naturellement les Mogods, les Hédill et les Béjaoua ; le versant nord appartient aux Mogods, celui de l'Ouest aux Hédill, ceux du Sud et de l'Ouest aux Béjaoua. C'est un massif considérable dont les ramifications s'étendent au loin, formant des vallées escarpées et irrégulières ; le djebel Antra, situé entre le confluent de l'oued Begra et l'oued Bou-Dissa ; le djebel Bou-Drar, près de la source de l'oued Begra ; le djebel Tahent, qui se termine par une sorte de table étroite élevée au-dessus d'un escarpement à plus de 50 mètres : cette table, accessible seulement vers l'Ouest, est crevassée, trouée de profondes cavernes où se réfugiaient autrefois les habitants, maintenant occupées par des multitudes d'animaux divers ; au pied de l'escarpement, c'est-à-dire vers le Sud-Est, est placé le pittoresque village berbère de Tahent. Les autres montagnes des Béjaoua sont les djebels

bels Faouar, Rebbaia, Hammam, Lakhmassi, qui forment une chaine importante au nord de l'oued Tine.

Les montagnes des Hédill sont généralement plus élevées, mais peu boisées; à peine voit-on quelques touffes de chênes-verts sur les plateaux et des oliviers sauvages dans les ravins. L'arrête montagneuse qui sépare les Hédill de la Mogodie, comprend les djebels Choucha, Sidi-Salah, Zagrahoui, El Krab, Djuega, dont les ramifications desservent le bassin de l'oued Hallatif; les crêtes en sont incultes, mais les versants cultivés.

Hydrographie. — Dans le Caïdat de Bizerte, les rivières, si nous exceptons la Medjerda, ont un débit des plus variables et sont plutôt torrents que cours d'eau. Les oueds issus du massif méditerranéen sont : Dar-Djenna, sur la limite du Caïdat de Bizerte et des Mogods; El Kettini qui prend naissance dans les hauteurs de Menzel-Zid; Chaoui, qui baigne le Rhar-el-Melah; les oueds Beni-Attah, Ali, Gargara, qui se déversent entre le Ras Zebib et le piton montagneux du djebel Fartass; l'oued Mamouna. Du Ras Sidi-Ali-el-Mekki à la sebka de Sidi-Baroun, on remarque : l'oued Konechta sorti du djebel Akina pour se jetter dans le lac de Porto Farina; les embouchures de la Medjerda; l'oued Melah, né dans le djebel Guebar el Djouhala et qui se jette dans la sebka de Sidi-Baroun.

La Medjerda sert de limite aux Contrôles civils de Bizerte et de Tunis, de la pointe sud de la garaat El-Mebtouba, près de Sidi-Tabet à la mer, traversant une région semée d'exploitations agricoles et passant entre Utique (Contrôle de Bizerte) et Galaat-Andless (Contrôle de Tunis).

Si nous consultons les auteurs anciens, l'estuaire de la Medjerda (Bagradas) a subi de nombreuses transformations. La plaine qui s'étend à l'est de Tébourba formait dans les temps reculés, le fond du golfe de Tunis dont elle doublait ainsi l'étendue, et la mer, par suite, baignait le pied des collines qui circonscrivent, au Sud et au Nord, les plaines basses que la Medjerda sillonne aujourd'hui. Cette vaste et profonde embouchure a eu le sort de tous les estuaires méditerranéens, les alluvions l'ont comblée peu à peu et le fleuve lui-même, se heurtant à ses propres apports, a dû chercher plus d'une fois une issue nouvelle. On peut conclure, par l'étude du sol, que le fleuve se jettait

dans la mer à l'extrémité même qui formait la péninsule de Carthage et que son embouchure se trouvait sur la pointe rocheuse de Sidi-Ahmar-bou-Ktioua. D'après Tissot, la superficie du terrain perdu par la mer, mesuré sur les bases visibles de l'ancien littoral, peut être évaluée à 250 kilomètres carrés et représente les apports du Bagradas pendant vingt-et-un siècles.

Le Caïdat de Bizerte possède deux lacs : le lac de Bizerte et le lac de Porto-Farina.

Le lac de Bizerte forme une ellipse de 35 à 40 kilomètres de circonférence; il mesure 8 milles de longueur sur 5 1/2 de largeur; sa profondeur varie entre $9^{m}50$ et $12^{m}80$. Ce lac d'eau salée, dont nous reparlerons dans un autre chapitre, communique avec la mer par un large canal, et avec le lac Achkel, situé sur le Caïdat de Mateur, par l'oued Tindja, espèce de canal dont le cours sinueux et rapide serpente et se replie plusieurs fois sur lui-même, traversant une bande de terre basse.

Le lac de Porto-Farina forme un bassin elliptique dont le grand axe, à l'Ouest et à l'Est peut avoir 8 kilomètres et le petit 5; une langue de terre étroite et en partie cultivée, dénommée Chott-El-Bahr, le sépare de la mer avec laquelle il communique par une ouverture large de quelques centaines de mètres et peu profonde. Ce lac se comble insensiblement par suite de la quantité de terre et de limon que déversent continuellement les bras nombreux de la Medjerda qui s'y jettent.

Tous les cours d'eau de la région de Mateur sont tributaires du lac Achkel; les principaux sont : l'oued Djoumine, qui pénètre dans le Caïdat de Mateur à 3 kilomètres au Sud de cette ville; il décrit vers l'Est une boucle avant de remonter vers le Nord pour se jeter dans le lac; il n'est jamais à sec et reçoit à droite un affluent important, l'oued Tine qui, après avoir servi de limite avec le Caïdat de Tébourba, vient se jeter dans la boucle à l'est de Mateur; les oueds Mzaken, Saada, Ghezla, Gzeni, Malah qui reçoit de Mogodie de nombreux petits cours d'eau; l'oued Goura, déversoir du lac Sedjenane, qui sert de limite près de son embouchure entre les Caïdats de Bizerte et de Mateur. L'eau ne fait défaut nulle part, dans la région de Mateur; de nombreux puits et mille petites sources sont heureusement répartis dans les henchirs.

L'inspection de la carte de Mogodie permet de constater que toutes les eaux amassées dans le groupe montagneux situé au nord de l'oued Sedjenane, vont se jeter directement dans la mer, tandis que celles provenant du groupe montagneux situé au sud de cet oued, se jettent soit dans le lac Achkel, soit dans l'oued Sedjenane aboutissant au même lac. Les eaux du bassin du lac Achkel sont recueillies par l'oued Malah, dont les principaux affluents sont sur le territoire des Mogods, à droite l'oued El Gouss, à gauche l'oued El Halou grossi de l'oued Berdia. L'oued Malah n'est jamais à sec; il prend sa source dans le djebel Dhouaouda et sort du territoire des Mogods à hauteur de Si-Fatallah; ses eaux sont fortement salées. Le bassin de l'oued Sedjenane comprend deux parties distinctes : le bassin de l'oued Magrat qui a une direction S.-E.-N.-O., partant du djebel Krebb pour aboutir à la garaat Sedjenane, et le bassin de l'oued Sedjenane proprement dit dont la direction générale est S.-O.-N.-E, et qui est formé par les deux chaînes montagneuses décrites plus haut. L'oued Sedjenane n'est autre que le canal par où s'écoulent dans le lac Achkel, les eaux qui s'amassent dans la cuvette désignée sous le nom de garaat Sedjenane, plaine marécageuse en été, lac de vaste étendue en hiver, envahissant la campagne environnante. L'oued Sedjenane suit une vallée basse, très malsaine jusqu'à Souk-el-Djemmaà; au-delà de ce point, son bassin se resserre pour former le Khanguet-el-Radam; cet oued prend ensuite le nom d'El-Kontra.

Enfin le bassin côtier des Mogods renferme : l'oued Djemna descendant du djebel Chiaia; l'oued Berkat, qui reçoit à droite l'oued Chair; l'oued Rhiran, qui traverse une vallée encaissée et boisée, reçoit, à gauche, l'oued El-Aoud, et se jette dans la mer tout près de l'oued Mahibess. Ce dernier cours d'eau, le plus important de cette partie de la côte, vient du djebel Dahraoui, il se grossit de nombreux torrents, suit une direction S.-O.-N.-E. parallèle à la côte, puis se jette dans la mer à l'est du cap Serrat, sous le nom d'oued Ziatin : sa vallée formée d'un sol argileux, est très fiévreuse. En Mogodie, les sources sont nombreuses, saumâtres pour la plupart ; les puits y sont rares.

Au nord-est du territoire des Béjaoua, on rencontre les vallées supérieures de presque tous les torrents qui vont se jetter directement dans le lac Achkel : l'oued Bou-Mkila est la première rivière que l'on rencontre en venant de Mateur; l'oued Aïn-el-Mizalf, qui prend sa source à l'henchir Beni-Maritz et se jette dans l'oued Zitoun;

les oueds El-Glet et Ed-Dheb, qui sont aussi deux affluents de l'oued Zitoun. L'oued Djoumine coupe le territoire des Béjaoua du S.-O. au N.-E. Il s'appelle, à l'origine, oued Begrat et prend le nom d'oued Djoumine à partir du confluent de l'oued El-Hallif qui, pendant tout son parcours chez les Béjaoua, coule au fond d'un ravin étroit, escarpé, couvert de broussailles et très difficile à parcourir. L'oued Djoumine prend sa source dans les flancs du djebel Bou-Drar et, peu après, coule dans une vallée assez large, bien cultivée; il reçoit de nombreux affluents et conserve de l'eau toute l'année. Ce même territoire est également arrosé par l'oued Bou-Dissa, sinueux, dont la vallée largement ouverte, s'évase surtout à partir du Khanguet-El-Hammam ; les oueds Djerrou et Mazou, qui se réunissent au Sud-Est pour former l'oued Zerga; l'oued Tine qui forme la limite des Béjaoua jusqu'à la Zaouia de Sidi Abd-el-Basset, et prend sa source dans le djebel Mahdi (Caïdat de Medjez-el-Bab).

Le seul cours d'eau important appartenant aux Hédill, est l'oued Begrat, qui sert de limite entre les Hédill et les Béjaoua sur la plus grande partie de son cours; c'est une tranchée large d'une quinzaine de mètres et de quatre à cinq mètres de profondeur, dont les talus à pentes rapides ne permettent pas le passage en tous points. L'eau y est bonne et ne tarit jamais. Les affluents de ce cours d'eau, dont la réunion avec l'oued Bou-Dissa constitue l'oued Djoumine, sont : les oueds Hammam, Hallif et Souani, qui fournissent de bonne eau en tout temps. De nombreuses petites sources sortent aux environs des douars, elles se distinguent de loin aux bouquets de verdure qui les entourent; l'une des principales est Aïn-Youdi, aux environs de la route de Béja. Les indigènes prétendent qu'il y avait là autrefois un puits dans lequel on jeta un Juif qui s'était rendu coupable d'un enlèvement : le puits se referma sur sa victime et la source jaillit sur l'emplacement du puits.

Le lac Achkel se trouve sur le Caïdat de Mateur, au nord de cette ville; il a une largeur maxima de 14 kilomètres de l'Est à l'Ouest; son étendue moyenne, dans la direction Nord-Sud, est environ moitié moindre; il est moins profond que le lac de Bizerte, avec lequel il communique par l'oued Tindja. Le lac Achkel, (*Sisara* des Anciens), tire son nom de la pittoresque montagne qui s'élève sur sa rive sud-est, et qui autrefois était une île. Ce lac recueille les eaux prove-

nant des deux rameaux de la chaîne méditerranéenne qui finissent, l'une au Cap-Blanc, l'autre au Ras Sidi-Ali-el-Mekki. L'abondance des fossilles marins qui couvrent ses rives, démontre que ce lac fut salé; les terrains qui l'enserrent sont composés de marne et de couches de sable superposées, tandis que le djebel Achkel est formé de marbre et d'ardoises.

Forêts. — Les forêts du Contrôle civil de Bizerte appartiennent à deux circonscriptions du Service forestier : la circonscription de Tabarka et celle de Tunis. M. Degréaux, inspecteur à Tabarka et M. Tellier, inspecteur à la Direction de Tunis, ont eu l'obligeance de nous communiquer les notices suivantes qui donnent un aperçu fort exact de la situation forestière de ce Contrôle :

Première notice. — Forêts de la circonscription de Tabarka, situées sur le territoire du Contrôle civil de Bizerte :

« La superficie boisée, n'est pas moindre de 20.000 hectares sur la partie du territoire du Contrôle civil de Bizerte qui dépend de la circonscription forestière de Tabarka.

« Ces boisements forment la forêt domaniale des Mogods. Ils n'ont plus, dans leur ensemble, l'homogénéité et la densité de ceux du massif Khroumir. S'ils sont encore compacts et de belle venue dans la région qui avoisine la forêt des Nefza, ils vont, par contre, en se dégradant au fur et à mesure que l'on avance vers l'Est ; soit que la forêt de chênes-liège ne trouve plus ici les conditions de végétation qui la font prospérer, soit qu'elle ait été dévastée et appauvrie par des incendies plus fréquents qu'ailleurs.

« Le chêne-liège est à peu près la seule essence précieuse qui constitue la forêt des Mogods. Le chêne zéen ne s'y rencontre que sur un point de la vallée de l'oued Mahibess, et encore, est-ce à l'état de sujets isolés et rares. Ce n'est guère qu'en 1897, que le Service forestier s'est implanté dans la forêt des Mogods. Des postes de garde y ont été créés en 1897, au djebel Choucha, en 1899 à l'oued Mahibess. Un poste de chef de brigade a été établi en 1900 à Sidi-Baleus.

« Les travaux de mise en valeur commencés en 1898 ont été terminés en 1903. Il a été ouvert 73 kilomètres de tranchées parcellaires ou de protection contre l'incendie et 100 kilomètres de sentiers muletiers.

« Les démasclages ont porté sur 474.000 chênes-liège. La première récolte de liège aura lieu en 1907 ; elle marquera l'entrée en production de la forêt.

« Malheureusement les incendies de 1902 allumés systématiquement par les indigènes ont détruit un grand nombre d'arbres et une partie notable de la récolte de liège sur pied. Ces incendies dont le nombre a été de vingt-cinq pendant une période de moins de un mois, ont parcouru 8.000 hectares de terrains boisés, atteint 200.000 chênes-liège déjà mis en valeur et dont 160.000 ont péri des suites des atteintes du feu. Les pertes se sont évaluées à 400.000 francs.

« A la suite des incendies de 1902, le Gouvernement Tunisien a pris des mesures énergiques à l'encontre des populations indigènes de la région des Mogods. Elles ont porté leurs fruits, et tout permet d'espérer que pareils désastres ne se reproduiront plus. »

Deuxième notice. — Forêt de la circonscription de Tunis-Nord :

« Les massifs forestiers situés à l'est de l'oued Ziatine, de la garaat Sedjenane et de l'oued Magrat font partie de la circonscription de Tunis-Nord. L'essence dominante est le chêne-liège, mais la dégradation déjà indiquée dans la circonscription de Tabarka s'accentue au fur et à mesure que l'on s'avance vers l'Est. On la constate aussi bien dans la densité des peuplements qui finissent par ne plus consister qu'en îlots de chênes-liège disséminés parmi la broussaille, que dans leur état de végétation qui devient de moins en moins satisfaisant. Les arbres diminuent de vigueur, se rabougrissent et, à la limite de la forêt, passent même à l'état buissonnant. Ceux qui ont les dimensions voulues pour être démasclés résistent moins bien à cette opération. On trouve cependant éparses au milieu des fourrés, des souches d'arbres de fortes dimensions, ce qui prouve que ce ne sont pas les conditions de sol et de climat qui s'opposent à la bonne venue du chêne-liège. Cette dégradation progressive peut être attribuée à la plus grande fréquence des incendies qui ont détruit l'humus et fatigué les souches et aux abus du pâturage, plus intensif lorsqu'on s'approche des régions de Mateur et de Bizerte.

« La contenance de ces boisements est 45.000 hectares, mais la Commission de délimitation administrative de 1903, après de longs débats, n'en a classé que 15.000 hectares dans le domaine forestier.

« Le démasclage a porté, de 1898 à 1902, sur 350.000 arbres. Les incendies de 1902 et les distractions opérées par la Commission de délimitation, réduisent ce nombre à 155.000. Le liège reproduit semble jusqu'ici de qualité médiocre et l'expérience seule pourra montrer s'il est avantageux de continuer à traiter, au point de vue de cette production, les arbres de ces cantons.

« Cette partie de la forêt des Mogods est surveillée par un garde résidant à Mateur et dont le service s'étend en outre sur les boisements de pins d'Alep du djebel Nador à Porto-Farina, sur les taillis du djebel Achkel et sur les dunes domaniales de Bizerte.

« Les travaux de fixation des dunes situées à l'est de Bizerte ont pour but de protéger contre l'envahissement des sables la route militaire du Ramel, les ouvrages de défense de la place de Bizerte construits sur ce point et les terres de culture de la région d'El-Azib. Ils ont été l'objet d'une entente entre le Ministère de la Guerre et le Gouvernement Tunisien et sont exécutés à frais communs par le Génie militaire et le Service forestier. La méthode adoptée est celle qui a été employée par la fixation des dunes de Gascogne avec les modifications nécessitées par les circonstances locales. Les travaux consistent principalement en palissades d'arrêt contre les apports successifs de sables provenant de la plage et en couvertures de broussailles avec semi de pin maritime sur les dunes en marche. Ils ont été commencés en 1905 et, malgré les difficuliés rencontrées pour amener à pied-d'œuvre les broussailles nécessaires, les résultats de la première campagne donnent toute satisfaction. »

Les routes. — Déjà du temps de Carthage, les cités d'Utique, de Ruscinona, d'Hippo-Diarrhytus communiquaient entre elles et avec la capitale par de nombreuses voies qui sillonnaient tout le pays; les Romains n'eurent donc qu'à consolider et à entretenir les routes puniques. L'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger donnent à ce sujet de très précieux renseignements. Dans la partie du territoire qui nous occupe, on relève, outre la voie romaine de Carthage à Hippone par la vallée de la Medjerda (rive gauche), une route qui passait par Utique, Ruscicona, puis gagnait Hippo-Diarrhytus; de là, cette route suivait le littoral, gagnait le pays des Mogods, puis la Khroumirie pour atteindre Tabarka et entrer en Algérie. Les artères se bifurquaient dans l'intérieur du pays en diverses stations; de plus, d'autres grandes routes les coupaient transversalement, et les points d'intersection de ces routes formaient comme autant d'étoiles, de pattes-d'oie qui facilitaient les relations dans toutes les directions : il suffisait de la moindre localité à desservir pour faire décider la construction d'une nouvelle voie.

Ces anciennes routes ne sont plus aujourd'hui que de mauvais sentiers qui, souvent, suivent les vestiges des antiques chaussées, et là où elles traversaient les rivières, on voit encore des ruines de ponts.

Depuis l'occupation française, certaines routes du Contrôle civil de Bizerte ont été construites et sont entretenues par le Ministère de la Guerre; elles constituent un réseau de 46 kilomètres 800. Ce sont:

1. La route d'Aïn-Maien au Cap de Bizerte;
2. Embranchements desservant les différentes batteries;
3. Routes d'Aïn-Berda à Aïn-Damous;
4. Route d'El-Euch au col de Sfaiat;
5. Route du col de Sfaiat à la route n° 20, par les djebels Beni-Meslem et Hallouf;
6. Route d'Aïn-Tella au djebel Soumène;
7. Route de Zarzouna à Aïn-Bittar;
8. Route d'Aïn-Bittar à la batterie du Remel;
9. Route reliant la route n° 6 à la batterie de Chereck-ben-Chaàbane;
10. Route desservant les barraquements militaires de Menzel-Djemil.

Les routes et chemins construits et entretenus par les Travaux publics dans le Contrôle, sont:

Pour le Caïdat de Bizerte:

1. Route de Bizerte à Tunis;
2. Embranchement d'Utique;
3. Embranchement de Menzel-Abderrhaman;
4. Embranchement du Bac;
5. Route de Sidi-Athman à la route n° 6;
6. Route de Bizerte à Mateur;
7. Embranchement de la Défense Mobile;
8. Embranchement de Sidi-Ahmed;
9. Embranchement de Mateur à Djedéïda;
10. Embranchement de Bizerte à Porto-Farina;
11. Embranchement de Tunis à Porto-Farina;
12. Embranchement de Bizerte à Béchateur;
13. Embranchement de l'oued Merdj;
14. Embranchement de Béni-Messlem;
15. Route de Bizerte à Aïn-Mériem;
16. Route du lac de Bizerte;

17. Embranchement de la station de l'oued Tindja ;
18. Embranchement de l'Arsenal de Sidi-Abdallah ;
19. Embranchement de Sidi-Yaya ;
20. Route de Tindja-Ferryville à Aïn-Rhelal ;
Au total, 180 kilomètres 800 dans le Caïdat de Bizerte.

Pour le Caïdat de Mateur :

1. Route de Mateur à Bizerte ;
2. Embranchement des Hédill ;
3. Embranchement contournant Mateur au Nord ;
4. Embranchement au nord de Mateur ;
5. Route de Mateur à Djédéïda ;
6. Route de Mateur à Tébourba ;
7. Route de Mateur à Béja par l'oued Djoumine ;
8. Route de Sidi-Athman à la route nº 6 ;
Soit environ 60 kilomètres de routes dans le Caïdat de Mateur.

La Direction des Travaux publics procède en ce moment à l'établissement de la route d'Aoudja à Ras-Djebel et de la route d'El-Azib : cette Direction doit également construire en 1906 la route de l'henchir Amla et la route de Ras-Djebel à Métline. Ce réseau en construction ou dont la construction est envisagée par l'Etat, représente un total de 20 kilomètres 200.

Le Contrôle civil de Bizerte aura, donc à la fin de l'année 1906, un réseau de bonnes routes en excellent état de viabilité, de 308 kilomètres environ.

Le chemin de fer (embranchement de Djédéïda à Bizerte, Compagnie Bône-Guelma), pénètre dans le Contrôle civil à la hauteur de Sidi-Athman. Il dessert successivement les stations de Sidi-Athman, Aïn-Rhélal, Mateur, Tindja, Sidi-Ahmed, la Pêcherie, Bizerte. Le trajet de Sidi-Athman à Bizerte est de 60 kilomètres.

Mines. — Les mines concédées dans le Contrôle de Bizerte sont :

1º Une partie des mines de fer des Nefza (mine de Ganara, appartenant à la Compagnie du Mokta-el-Hadid ; mines de Tamra Bourchiba, oued Bou-Zenna, à la Société anonyme des Mines de fer des Nefza. Inexploitées en attendant la construction du chemin de fer de Nefza-Mateur.) Trafic prévu : 200.000 tonnes par an ;

2° Les mines de zinc et plomb de Béchateur (12 kilomètres au nord-ouest de Bizerte, et d'El-Grefa, 15 kilomètres à l'ouest de Mateur), appartenant toutes deux à la Compagnie Royale Asturienne, et ne contenant que des minerais pauvres, que la Compagnie doit prochainement exploiter au moyen de puissantes laveries mécaniques dont l'installation est à peu près achevée ; il n'a été produit que de faibles quantités de minerai marchand jusqu'à présent ; mais il n'en sera pas de même dans deux ou trois ans, époque à laquelle chaque mine pourra donner facilement une production annuelle de 1.500 à 2.000 tonnes marchandes ;

3° La mine de zinc et plomb de Cheriffa, à la Société Minière du Nord de l'Afrique ; se trouve à côté de la mine du Grefa et peut être considérée comme épuisée, au moins dans les pentes étudiées du gisement ; abandonnée à l'heure actuelle ;

4° La mine de plomb du Saf-Saf, également limitrophe du Grefa, appartenant à la Société civile des mines du Saf-Saf ; a donné 700 tonnes de galène en 1904. Mine encore en voie d'aménagement qui pourra donner 2.000 à 3.000 tonnes par an en marche normale ;

5° La mine de plomb du Bazina, située dans les Hédill, à environ 35 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Mateur et à pareille distance au nord-nord-est de Béja ; appartient à la Société Minière du Bazina et a fourni 2.000 tonnes de minerai en 1904.

Indépendamment de ces concessions, le Contrôle renferme actuellement six permis d'exploitation temporaire pour zinc et plomb, tous situés dans les montagnes des Hédill et des Béjaoua. La production d'ensemble de ces six permis a été de 1.300 tonnes pour l'année 1905.

Le nombre des permis de recherches actuellement en vigueur est de quinze dans le Caïdat de Bizerte et de cinquante-et-un dans le Caïdat de Mateur, tous pour zinc et plomb, et localisés, comme les précédents, dans les longues bandes montagneuses des Hédill et des Béjaoua.

Les Romains. — Il est un fait historique irrécusable que Bizerte, Utique et les autres localités du territoire doivent leur origine à une émigration en masse de l'aristocratie tyrienne. Les Phéniciens, en effet, colonisaient pour se créer des échelles, étendre leur commerce, et ces instincts d'expansion favorisant l'écoulement du trop plein des populations de la côte tyrienne, il arriva souvent que des

bandes de mécontents formées en partis, émigrèrent en masse. C'est à une émigration de ce genre qu'est due la population de Bizerte et celle d'Utique.

Hippo-Diarrhytus (*Bizerte*), prise d'assaut par Agathocle, se prononça dans la guerre des Mercenaires contre Carthage dont elle avait été jusque-là la fidèle alliée.

« Colonie de César ou d'Auguste, dit Tissot, Hippo-Diarrhytus ne paraît pas avoir jamais été très prospère. Pline-le-Jeune la représente comme une petite ville de province, jalouse de son repos et de sa solitude. Du fait de débris reconnaissables des murs de Hippo, il ne reste que les substructions des murs de soutennement de son canal et du double môle qui en protège l'embouchure. »

Utika (*Utique*), passe pour avoir été fondée trois siècles avant Carthage, à laquelle elle se rattache par les liens d'une alliance qui sauvegardait son autonomie. Utique resta fidèle à Carthage pendant l'expédition d'Agathocle et la première guerre punique, mais, comme Hippo-Diarrhytus, l'abandonna à l'époque de la guerre des Mercenaires.

« Vainement assiégée par Scipion pendant la seconde guerre punique, elle n'attendit pas le début de la troisième pour abandonner de nouveau la fortune de Carthage : avant qu'une seule galère romaine eut pris la mer, elle envoya à Rome une députation chargée d'offrir son entière soumission. Aussi, après la ruine de Carthage, obtint-elle le titre de cité libre, un agrandissement de son territoire, dont les limites furent reportées, d'un côté jusqu'à la banlieue de Carthage, de l'autre, jusqu'à Hippo-Diarrhytus, et une organisation antonome.

« Devenue le siège de l'Administration de la province romaine, jusqu'au moment où Carthage sortit de ses ruines, Utique reçut le droit de latinité, huit ans après la défaite des Pompéiens; elle reçut du fils adoptif de César le droit de Cité romaine ; enfin, sous le règne d'Hadrien, elle demanda et obtint le titre de colonie romaine.

« Utique était encore la seconde ville de la province d'Afrique au deuxième siècle de notre ère, mais à partir de cette époque, ses ports paraissent s'être graduellement ensablés, et Hadrumète ne tarda pas à lui enlever le rang et l'importance commerciale quelle avait longtemps conservé.

« Les ruines d'Utique portent aujourd'hui le nom d'henchir Bou-Chateur. Elles couvrent une colline à double sommet dominée elle-même par une hauteur qui se rattache à la chaine de la rive gauche de la Medjerda. Baignée autrefois par la mer, la pointe d'Utique plonge aujourd'hui dans les marais qui couvrent la partie du golfe qu'ont envasé les alluvions du fleuve.

« Une plate-forme d'un relief assez accusé, qui était autrefois une île, est située dans l'axe de cette pointe, dont elle n'est séparée que par une coupure de 40 mètres de largeur, sur 300 de longueur. Elle représente l'extrémité du promontoire primitif, isolé du continent à l'époque de la fondation d'Utique, par un canal creusé dans le double dessein de créer à la colonie naissante un refuge inaccessible et de lui donner un port parfaitement abrité. Un second port rectangulaire, creusé dans la rive même paraît avoir été le cothon primitif de la colonie sidonienne.

« La citadelle occupait, au centre de la ville, la plus orientale des deux hauteurs dont nous avons parlé. L'amphithéâtre couronne le second sommet, au delà duquel, du côté de l'Ouest,on remarque tout un système de vastes citernes. La ville proprement dite avait la forme générale d'un rectangle allongé, dont les deux côtés Nord-Ouest et Nord-Est étaient baignés par la mer. Elle s'éloignait sur les trois versants de l'extrémité de la petite chaine dont nous avons parlé.

« Tel est, dans son ensemble, l'aspect des ruines d'Utique, nous offrant, à côté de monuments de la meilleure époque de l'art romain, des vestiges très caractérisés de l'architecture punique ». (Tissot.)

A Utique, de nombreuses fouilles ont été pratiquées, soit par le Service des Antiquités, soit par les propriétaires actuels de l'henchir Bou-Chateur. On a reconnu : le port militaire, l'arsenal, l'amirauté, le port marchand, les citernes puniques, l'acropole, l'amphithéâtre, le théâtre, l'enceinte percée de cinq portes, les ruines d'un édifice phénicien considérable placé sur le bord de la mer, l'aqueduc qui alimentait non seulement les grandes citernes, mais les différents quartiers de la ville : cet aqueduc qui existe encore presque en entier,sur un parcours de 11 kilomètres, prenait naissance dans les gorges du djebel Kechbatia, près d'El-Alia, contournait les versants de ces collines par un canal souterrain franchissait ensuite deux profonds ravins sur trois rangées d'arcades superposées, du plus bel appareil, et arrivait dans Utique par les hauteurs en passant au niveau des voûtes des grandes citernes.

Récemment (1903), les travaux d'aménagement de la source thermale d'Aïn-el-Hammam, ont fait découvrir à Utique une luxueuse

installation hydraulique romaine ornée de colonnes de marbre et de statues. L'on a retiré notamment une tête colossale d'Hercule bachique couronné de pampres, d'une excellente exécution; deux masques de Bacchantes, plus petits que nature; une tête féminine ceinte d'une lourde couronne de chêne à lemnisques; une gracieuse statuette de jeune femme drapée, du type hellénistique. Enfin, au nord de l'amphithéâtre et à l'ouest de la citadelle, on a trouvé les débris d'un bas-relief votif et diverses épitaphes, présentant toutes cette extrême abondance de sigles, abrégeant des formules banales, qui caractérise l'épigraphie funéraire païenne d'Utique.

Castra Cornœliana, [1] les « *Camps Cornéliens* », étaient situés à trois milles à l'est d'Utique, sur une colline isolée, de forme allongée, aux pentes rapides, dont le village de Kalaat-el-Oued occupe la pointe septentrionale. Ils ont été fort exactement décrits par César et par Tite-Live.

Membrone, ruines à 9 kilomètres au nord-ouest de Bou-Chateur, près de la khoubba de Sidi Ahmed-bou-Farès.

Thinisa (*Ras-el-Djebel*), placée par les auteurs anciens, à 10 milles de Membrone et 20 milles d'Hippo-Diarrhytus.

Ruscinona (*Porto-Farina*), située à l'extrémité méridionale du « Promuntorium Appolinis ». Cette station maritime n'était qu'un mouillage dont l'importance ne s'est accrue qu'après l'ensablement du port d'Utique.

Cotuza, (*El-Alia*), située entre la route du littoral et la voie qui conduisait directement d'Utique à Hippo-Diarrhytus.

Theudalis, ruines de la ville de Theudalis, divisées en deux groupes et situées sur la rive occidentale du lac Achkel (*Sisara lacus*). Le premier groupe, placé au sud du canal par lequel le lac Achkel communique avec le lac de Bizerte, porte le nom d'henchir Tindja;

---

(1) Une partie de *Castra Cornœliana* est située sur le territoire du Contrôle de Tunis.

le second, celui d'henchir El-Aouana. Theudalis était une des sept villes qui se prononcèrent contre Carthage dans la troisième guerre punique.

Thésita (*Béchateur*), à 15 kilomètres environ à l'ouest de Bizerte ; source captée, tombeaux dans le roc, sur la colline qui fait face à la Zaouia Sidi Mansour-el-Douadi.

Oppidum Materense (*Mateur*), situé sur une colline basse à 10 kilomètres au sud du lac El-Achkel; les débris de la ville antique ont été employés dans les constructions modernes.

Henchir Behaia, à 12 kilomètres au sud-ouest de Mateur : sépultures dans le roc, carrières antiques.

Henchir Guenba, à 15 kilomètres au sud-ouest de Mateur : pont ruiné, tour en blocage, sépultures dans le roc. Nombre d'autres ruines ont été signalées dans la région qui s'étend entre Mateur et Béja, mais aucune n'a été identifiée.

L'arsenal maritime de Sidi-Abdallah est construit sur l'emplacement de ce groupe de masures arabes, établies dans les ruines assez étendues des monuments romains qui devaient avoir quelque importance. Le tout a disparu aujourd'hui, mais en creusant les fondations d'un pavillon de la défense sous-marine, on a rencontré les restes bien conservés d'une série de chambres reposant sur des hypocaustes et des salles pavées de mosaïques, qui appartenaient évidemment à des thermes romains.

Les Indigènes. — Dans la région de Bizerte, la population indigène se compose surtout de Maures chassés d'Espagne par Philippe III. Ce sont, en majeure partie, les Andless qui fondèrent les villages de cette pointe de la Tunisie du Nord ; bien accueillis par le Dey Othman, ils reçurent des terres sur le littoral de Bizerte et dans la presqu'île du Cap-Bon. Ils ont gardé un souvenir vivace de leurs origines ; de tempérament pacifique, ils sont, généralement, artisans adroits et bons jardiniers. En dehors de ces Andless, on rencontre un certain nombre de petites fractions arabes ou berbères qui, dis-

persées par les guerres, vinrent se fixer dans les parages de Bizerte. Aucune d'elles ne mérite de mention spéciale. La population indigène du Caïdat de Bizerte compte à peu près 33.000 individus.

Les indigènes du Caïdat de Mateur font partie de tribus ou fractions de tribus d'origines très diverses.

A Mateur et aux environs on trouve :

1º Les Beldia, descendants des fondateurs de Mateur; ils sont propriétaires, possèdent maisons, jardins, oliviers et terres qu'ils font cultiver par des khammès;

2º Les Djeraba, commerçants, fabricants de tapis et de vêtements de laines; ils habitent à Mateur le souk des Djeraba;

3º Les Coulouglis, mélangés aux Beldia;

4º Les Douaouna, venus du Maroc;

5º La tribu des Arabes originaires des environs de la Mecque, primitivement installés en collectivité à l'ouest du lac Achkel, maintenant éparpillés sur le territoire de Mateur, principalement chez les Kaout et les Béjaoua;

6º Les Neffat, originaire de l'Arad, habitant sous la tente dans la région de Bir-Soula;

7º Les Beni-Ifren, originaires de Kabylie, qui font partie de la confédération des Zouaoua, et se sont dispersés dans le bled, surtout dans les principaux henchirs des environs de Mateur et de Tahent;

8º Les Juifs, en proportion considérable à Mateur et qui, naturellement, font du petit commerce.

Ces diverses fractions forment un total de 6.600 individus.

Le Caïdat de Mateur comprend en outre, les tribus des Mogods, des Béjaoua et des Hédill.

Les Mogods ignorent à quelle époque et comment ils sont venus dans le territoire qu'ils occupent. Il est probable qu'ils appartiennent à la vieille race berbère qui, après avoir été asservie par les Romains d'abord, les Arabes ensuite, a toujours été repoussée dans les montagnes par les vainqueurs. Cette peuplade vit sans légende et sans tradition, mais on sait qu'elle s'est toujours montrée rebelle à toute espèce de civilisation. Les Mogods cherchèrent constamment à s'affranchir de la domination des Beys de Tunis, et ils vécurent pendant des siècles, en mauvaise intelligence avec leurs voisins que, de temps en temps, ils razzièrent; ils ont conservé les caractères distinctifs de leur race : humeur guerrière, esprit d'indépendance. Ils sont peu hos-

pitaliers. Les Mogods prirent les armes en 1881, razzièrent les environs de Mateur et de l'oued Tindja, mais à l'approche des troupes françaises regagnèrent les massifs montagneux et firent leur soumission. Ils fournirent vingt otages, qui furent internés à Bône et payèrent une contribution de guerre de 12.000 francs. Les troupes françaises pénétrèrent en Mogodie, se dirigèrent sur les vallées de l'oued Sedjenane et s'installèrent à Souk-el-Djemâa. Depuis ce temps, cette tribu a conservé un calme absolu; elle ne possède, sur son territoire, ni mosquée, ni zaouia. La tribu des Mogods compte 12.700 individus.

Les Béjaoua, originaires des environs de Bougie, vinrent s'installer dans la région qu'ils occupent, au quatorzième siècle de notre ère. Ils ne peuvent, d'ailleurs, renier leur origine kabyle : leurs habitations couvertes de chaume et leurs gourbis de branchages sont plantés, comme en Kabylie, sur les hauteurs qui commandent les routes et surveillent au loin les alentours ; les usages domestiques, les ustensiles de ménage, l'élevage des bestiaux, le défrichement des taillis, les coutumes religieuses sont tout à fait semblables aux mœurs et aux procédés des tribus kabyles qui habitent les gorges du Chabet-el-Akra, situées entre Bougie et Sétif. Les Béjaoua refusèrent, en 1881, de se joindre aux tribus qui descendirent dans la plaine de Mateur.

Ils sont attachés au sol et très pacifiques. Sur le territoire des Béjaoua se trouve aussi une fraction des Kooub, venus du Sud tunisien, qui se sont groupés au nord de Sidi Ali-ben-Hadirich, et une fraction des Ousseltia, originaires du djebel Ousselet, près de Kairouan, qui se sont établis au village de Tahent depuis 200 ans environ. Les Béjaoua sont environ 12.000.

Les Hédill forment une fraction des Beni-Hédill des environs de la Mecque; ils vinrent en Tunisie voici environ 500 ans et, à leur arrivée, campèrent dans la plaine de Kairouan; peu a près, ils remontèrent vers le Nord et occupèrent la région, alors inculte, qu'ils habitent aujourd'hui. Bientôt ils eurent maille à partir avec leurs voisins les Béjaoua, nouveaux venus d'Algérie. Mais la querelle dégénéra en profonde hostilité à la suite d'un enlèvement, suivi d'assasinat, qu'une touchante légende, que nous avons cueillie dans la broussaille, rapporte en ces termes :

Un jeune pâtre des Béjaoua était éperdûment amoureux de la fille d'un très notable personnage des Hédill, la plus belle de la tribu; la

jolie fille, bien entendu, partageait la passion du soupirant. Elle aimait surtout entendre les doux accents que la flûte charmeuse du berger égrenait dans la vesprée, par les monts touffus, et, certain soir de magnifique clair de lune, elle se para de ses plus riches atours, quitta la tente opulente qui l'avait vue naître et suivi le joueur de flûte. Longtemps, ils marchèrent, mais le ciel peu à peu s'obscurcit et un orage épouvantable se déchaîna sur la vallée. Pris de peur, les amoureux se réfugièrent dans une caverne du djebel Tahent; là, il se reposaient, quand un formidable bouleversement s'opéra dans le sol : les grands arbres brisés jonchaient la terre, les rocs s'éboulaient, les oueds devenus torrents débordaient et inondaient les plaines. Cependant la nature s'apaisa, le calme revint et, quand le jour parut, les compagnons voulurent poursuivre leur marche. Alors ils s'aperçurent avec terreur, que la grotte au fond de laquelle ils s'étaient blottis, se trouvait, par suite du cataclysme, suspendue à pic sur l'abîme, « à plus de 60 fois la hauteur d'un homme ». Les fugitifs, devenus prisonniers, étaient menacés de mourir de faim, lorsque du fond de la caverne, jaillit une source d'eau limpide, tandis que deux grands aigles tombant en droite ligne du ciel, apportaient aux reclus, une exquise nourriture. Tous les jours, pendant onze lunes, il en fut ainsi. Et tous les soirs, au crépuscule, le pâtre tirait de sa flûte de mélodieuses notes qui arrivaient adoucies dans les vallons ombreux. Cependant, le père de la belle fille, Sidi Ali-ben-Abid, le marabout vénéré des Hédill, — en l'honneur duquel fut érigée la kouba qui porte son nom — cherchait partout son enfant bien aimée. Un jour que, par mégarde, il avait pénétré sur le territoire des Béjaoua, ceux-ci s'emparèrent de lui, le dépouillèrent et l'occirent. Irrités, les Hédill s'assemblèrent, prirent les armes, razzièrent le territoire des Béjaoua et enlevèrent les plus jolies filles de la tribu. La guerre ne dura pas moins de 200 ans. Aujourd'hui, la haine a disparu : Hédill et Béjaoua sont bons amis et ont signé pacte d'alliance. Mais parfois pendant les nuits étoilées, de l'antre inaccessible où reposent les fugitifs et seulement fréquenté par les grands oiseaux du ciel, sort une délicieuse musique : ce sont les amoureux qui soupirent.

Propriétaires des terres qu'ils cultivent, les Hédill sont généralement aisés ; malgré cela, leurs douars, formés de gourbis, ont un aspect misérable. Les Hédill sont doux et hospitaliers. Ils n'ont pas pris part au mouvement de 1881. Cette population compte 8.300 individus.

Recensement. — En 1905, le Contrôle civil de Bizerte avait une population de 97.346 habitants se décomposant comme suit :

Indigènes musulmans..................	76.547
Juifs indigènes........................	2.600
Français...............................	4.917
Italiens................................	11.970
Autres étrangers......................	1.312

En 1890, ce Contrôle ne comptait que 501 Français ; en 1896, 934 ; en 1901, 3.995 ; en 1905, 4.917 : soit, en 14 ans, une augmentation de 4.416 individus.

Les propriétés rurales possédées par les Européens, dans le Contrôle, se subdivisent ainsi :

122 propriétés françaises......	39.803	hectares
32 propriétés italiennes.......	3.192	»
22 propriétés diverses........	4.133	»

soit 47.128 hectares possédés par des Européens, sur une superficie totale de 340.000 hectares.

CHAPITRE II

Le Caïdat de Bizerte

Limites. — Le Caïdat de Bizerte est borné au Nord, par la mer; à l'Est, par le golfe de Tunis; au Sud, par la Medjerda; à l'Ouest, par le Caïdat de Mateur. La limite des Caïdats de Bizerte et de Mateur commence, au Nord, sur la côte, à 10 kilomètres environ à l'ouest du Ras-el-Korat, près du lieu dénommé Sidi Ali-Chadeli; suivant une direction Nord-Sud, elle franchit les djebels Hadida et Saïdani pour atteindre l'oued Sedjenane à 6 kilomètres de son embouchure dans la garaât Achkel. Elle suit la rive nord de la garaât jusqu'à l'oued Tindja, et, franchissant à la gare du même nom la ligne du chemin de fer, elle prend, durant 18 kilomètres environ, la direction Nord-Ouest-Sud-Est, laissant à l'Est la région de Ferryville et Sidi-Abdallah, pour gagner Dar Bir-Soula, bordj Youssef-Bey et la voie ferrée à un kilomètre à l'Est de la gare d'Aïn-Rhelal. C'est là son point terminus, la limite du Contrôle de Bizerte qui continue la voie ferrée, séparant désormais le Caïdat de Bizerte du Caïdat de Tébourba (Contrôle civil de Tunis).

Le territoire du Caïdat de Bizerte a une superficie de 1.200 kilomètres carrés; il est divisé en deux parties : le territoire de Bizerte proprement dit et le territoire de Porto-Farina.

Bizerte. — Hippo-Diarrhytus, élevé au rang de colonie par les Romains, perdit une grande partie de sa prospérité au troisième siècle de notre ère, par suite des compétitions impériales, des querelles religieuses et des incessantes révoltes des Berbères. L'invasion des Vandales acheva l'œuvre de destruction et lorsque, au septième siècle, les Arabes se répandirent en Tunisie, *Benzert* n'était plus qu'une bourgade de quelques milliers d'habitants.

En 1492, les Maures expulsés d'Espagne se réfugièrent à Bizerte et y construisirent le quartier dit des Andalous. Un siècle plus tard, lorsque les Turcs conduits par Khereddine s'emparèrent de Tunis, les habitants de Bizerte furent les premiers à se soumettre.

« Reprise successivement par les Maures, avec l'appui d'André Doria, et par les Turcs, châtiée et saccagée par les uns et par les autres, Bizerte devint le nid de pirates que les flottes de Venise, d'Espagne et de France vinrent maintes fois bombarder. Et, cependant, ce fut de Bizerte que partirent en 1709, les navires qui ravitaillèrent de grains la Provence affamée, constatation utile à faire, car si elle prouve que nos relations avec la Régence remontent à un passé déjà lointain, elle indique aussi que ce pays méritait encore son renom de grand producteur de céréales et que Bizerte était le port de sortie le plus naturel.

« Qu'on l'appelle Hippo, avec les Phéniciens, Hippone-Acra avec Diodon de Sicile, Hippo-Diarrhytus avec les Romains, Benzert, avec les Arabes, les Maures et les Turcs, ou Bizerte, enfin : il suffit de voir au fond du large croissant concave que la mer a creusé dans le vaste promontoire dont le Cap-Blanc est le môle avancé au Nord, la succession des lacs intérieurs qu'un étroit chenal reliait à la baie, pour reconnaître que la nature n'a offert aux navigateurs un port plus vaste ni plus sûr où des flottes entières puissent souhaiter de jeter l'ancre à l'abri. »

(Lieutenant-colonel Espitalier).

Au moment de l'occupation française, Bizerte que l'incurie de l'Administration beylicale laissait depuis longtemps péricliter, n'avait qu'une population fort amoindrie, vivant dans la paresse miséreuse de tant de vieilles cités arabes. C'était une ville déchue, insalubre, beignant dans les marécages ; son port était ensablé, et les communications, par voie de terre, manquaient totalement. Il fallut, certes, de l'audace pour concevoir le plan des travaux gigantesques qui devaient faire surgir de ce bloc de masures une agréable ville, et transformer l'étang vaseux en un port le plus spacieux et le plus sûr du monde. La nation de Danton eut cette audace. Il ne s'agissait pas de restaurer l'ancien port, mais d'en créer un de toutes pièces, de creuser un chenal à travers les dunes de sable, d'établir des quais, d'édifier une cité nouvelle.

En 1888, les ingénieurs Hersent et Couvreux commençaient les travaux du port, et le 23 mai 1891, le Résident Général Massicault

posait la première pierre de la Bizerte française, lui souhaitant de justifier la devise romaine : « *Heri solitudo, Hodiè vicus, Cràs civitas* ». Le rêve de M. Massicault est aujourd'hui réalisé.

Bizerte, comme Ben-Gardane, toutes proportions gardées, est un exemple de génération spontanée. Le village et l'important marché de Ben-Gardane émergèrent soudain des sables du désert : Bizerte, svelte et coquette, sortit des vases accumulées depuis des siècles sur ce point spécial de l'Afrique du Nord. En moins de dix ans, toute une ville de physionomie essentiellement européenne, qui rappelle plutôt un gros bourg de Provence qu'une cité tunisienne, s'est élevée sur les bords de cet admirable lac qui fait songer à l'étang de Berre. Et cette ville possède des rues larges et droites, de hautes maisons, des égoûts, des conduites d'eau, des places publiques et de beaux squares.

Mais, en ce moment, Bizerte est languissante : elle a trop vite grandi et s'est fatalement arrêtée dans sa croissance : quelques parties des terrains gagnés sur les grèves ou sur les marécages restent vides, et des îlots de maisons sont isolés dans les grands espaces sablonneux où pousse le jonc marin. Dans la cité champignon, on a peut-être construit un trop grand nombre de casernes, on a trop militarisé Bizerte, on ne l'a point pourvue de débouchés commerciaux suffisants. Mais la crise sera de courte durée et la ville reprendra son essor, deviendra une cité florissante dès que les voies projetées seront exécutées, quand son port de commerce sera élargi et complètement aménagé, quand on aura fait de Bizerte un port franc et un port charbonnier. Bizerte sera alors un grand marché de céréales, le débouché tout indiqué des produits agricoles et miniers de la vallée de la Medjerda et des régions de Mateur, de Béja, des Mogods et des Nefza. L'ouverture des relations directes avec ces points riches et fertiles donnera certainement à la ville maritime une impulsion nouvelle.

La vieille Bizerte indigène qui se mirait dans les eaux verdâtres de ses canaux endormis, la Bizerte que les voyageurs d'antan appelaient la « Venise Africaine », n'existe plus; les vieux ponts, les lourds crénaux, les épaisses murailles de la Kasba sont écroulés et la plupart des canaux ont été comblés. Cependant, un coin de la ville mauresque, un tout petit morceau de l'antique bourgade a résisté

aux coups du temps et de la pioche des démolisseurs : c'est Médéïna, le quartier des Andalous, qui a conservé un pittoresque amas de terrasses, un bras de son vieux port où se reflètent toujours les mêmes maisons blanchies à la chaux, ses barques aux formes originales, ses quais tronqués où se presse une foule bariolée, sa grande mosquée avec son élégant minaret. Et il est intéressant encore de s'égarer dans le labyrinthe des étroites ruelles ; il est doux de se reposer sous les figuiers qui croissent dans les cours de Médéïna, de la petite ville enserrée dans la grande ville française et dont les habitants vivent là, comme autrefois leurs ancêtres, isolés de leurs congénères.

Bizerte, située au fond du golfe qui porte son nom, à 60 kilomètres de Tunis, est à cheval sur le lac et sur les bords de la Méditerranée ; la ville est assise près du rivage, tant sur une colline en pente douce qu'au pied de cette hauteur.

Le port. — En 1890, un décret beylical concédait à MM. Hersent et Couvreux, pour 75 ans, la construction et l'exploitation du port de Bizerte. L'état contribuait, pour une partie, à l'exécution des travaux et abandonnait aux concessionnaires les droits de port, du produit des pêcheries existantes ou à créer sur le bassin et dans le lac intérieur, ainsi que la propriété des terrains à gagner sur les eaux.

Dans ce lac, un nombre considérable de millions ont été engloutis et nous n'en avons pas encore fini avec ces dépenses ; en effet, si le port militaire est en état, si le canal qui conduit au vaste bassin d'une ampleur incomparable (11.000 hectares) a été élargi, si les quais ont été construits, il reste à aménager le port de commerce et à le pourvoir de l'outillage indispensable à un hâvre de cette importance.

Si le port de Bizerte a coûté la très forte somme, il a fait aussi couler beaucoup d'encre : des centaines d'articles de revues et d'innombrables brochures ont été consacrés à Bizerte et à son port. Les thèses les plus diverses ont été soutenues, de précieux conseils ont été donnés par les gens du métier, militaires et civils ; nous ne nous permettrons pas, en présence de ces compétences, d'exprimer un avis et nous nous contenterons de résumer l'opinion unanime des Bizertins, heureusement formulée par M. Delécras dans la *Revue de l'Institut de Carthage* :

« Bizerte devrait être le phare qui illuminerait, du feu de ses établissements industriels et commerciaux, tout le Nord africain français. Elle peut devenir la pompe aspirante de toutes les marchandises venant du centre de l'Afrique pour se répandre ensuite sur les marchés européens ; la pompe refoulante de tous nos produits français appelés à la consommation courante des populations nomades et sédentaires de l'intérieur. Bizerte sera le point culminant de la Méditarranée, grand centre de ravitaillement pour toutes les flottes marchandes cherchant un frêt de retour et voulant aller vite ; Bizerte sera le hâvre le plus sûr du grand lac central de l'ancien monde, et quiconque a souci de notre développement économique applaudira à sa mise en œuvre.

« Gloire donc à l'Armée et à la Marine, qui en ont fait d'abord une place de guerre inexpugnable, à l'abri de tout coup de main et le modèle des ports militaires de l'avenir. Mais la place est large à Bizerte, et les forces les plus contraires peuvent s'y jouer à leur aise, sans jamais se nuire en aucune façon. A nous donc maintenant d'en faire un port de commerce et d'industrie capable de rivaliser avec les plus prospères de ceux que nous voyons surgir si rapidement du Nord au Sud des mers les plus éloignées. »

Les installations militaires du port de Bizerte forment deux groupes : le premier constitue les établissement de la défense mobile dans la baie Ponty, qui fait suite à la baie de Sabra : amirauté, pavillons, bureaux, casernes, infirmerie, ateliers, magasins, parc à charbon ; le second groupe est situé au fond du lac, à la pointe du Caïd, près du village de Sidi-Abdallah : c'est là que se trouve la véritable cité militaire et l'arsenal. L'arsenal comporte autant de quartiers et de secteurs qu'il y a de services spéciaux : défenses sous-marines, subsistances et manutention, approvisionnements, parc à charbon, artillerie, ateliers de réparation, forges et fonderie. En arrière du quai sont les bureaux de l'Administration, la gendarmerie, les prisons, les fourneaux économiques. Enfin, plus loin, la Préfecture et la Majorité, la caserne des équipages de la flotte et les casernes de la Guerre, l'hôpital, les pavillons des officiers, etc. Il reste à mentionner la pyrotechnie, établie à l'écart, le long de la mer, et le port des artifices qui dépendent des services de l'arsenal.

« Ce qui frappe avant tout dans les travaux entrepris, dit le lieutenant-colonel Espitallier, c'est l'unité de vues et de conception qui a permis d'élever un ensemble dont toutes les parties se soudent et se complètent, avec le minimum d'efforts — encore que les efforts

dépensés soient considérables — et, en outre, c'est la sage prévoyance avec laquelle ont été réservées les ressources que pourra nécessiter par la suite, le développement des installations pour satisfaire au développement des besoins. Grâce aux vastes étendues d'eau dont on disposait, on a pu réaliser l'heureuse juxtaposition d'un grand port militaire et d'un port de commerce appelé à s'accroître, sans qu'en aucun cas l'un puisse nuire à l'autre. »

La statistique maritime qui nous est communiquée par la Direction des Travaux publics, nous donne, pour le port de commerce de Bizerte en 1905, les chiffres suivants :

Entrées : 1.273 navires jaugeant 326.479 tonnes, ayant importé 81.062 tonnes de marchandises (long-cours et cabotage), et 7.630 passagers.

Sorties : 1.266 navires jaugeant 324.896 tonnes, et ayant exporté 5.023 tonnes de marchandises et 6,464 passagers.

Soit au total, entrées et sorties : 2.901 navires jaugeant ensemble 651.575 tonnes, ayant transporté 86.085 tonnes de marchandises et 14.094 passagers.

La pèche a donné pendant cette même année 1905, les résultats suivants ;

Pèche côtière : 94.720 kilogs de poisson :

Pèche dans les lacs de Bizerte et d'Achkel : 308.049 kilogs de poisson.

La pèche côtière a été pratiquée par :

5	barques de pêches	françaises;
19	—	italiennes;
20	—	indigènes.

Population. — La population de Bizerte, (non compris la garnison et l'effectif de la Division navale) atteint le chiffre de 21.000 individus : Français, 3.000; indigènes musulmans, 7.800; Juifs, 1.200; Italiens : 8.000; autres étangers : 1.000.

En 1891, les Français de Bizerte étaient au nombre de 466; en 1896, de 748; en 1901, de 3.475. Il y a donc eu augmentation dans la population française de cette ville, de 1891 à 1901, de 2.534 unités.

Scolarité. — Bizerte possède dix écoles : Six écoles primaires publiques et quatre écoles primaires libres (dont une italienne), qui reçoivent 1.200 élèves : 239 Français ; 630 Italiens ; 112 Juifs ; 29 Musulmans et divers.

Météorologie. — Bizerte et son territoire font partie de la zone climatérique tempérée de la Régence ; semblable sur le littoral à celle des côtes méridionales de France, la température varie en raison de l'altitude. Les conditions thermométriques, très heureusement combinées avec un régime de pluies assez régulier en hiver et assez constant d'une année à l'autre, ont une influence des plus favorables sur la végétation. Le climat de Bizerte est agréables et salubre.

Températures moyennes relevées à Bizerte de 1900 à 1905 :

Printemps : Minima : 4° ; maxima : 32° ; moyenne : 15° 9. Pluie : 141 millimètres en 28 jours.

Été : Minima : 11° ; maxima : 44° 8 ; moyenne : 24° 1. Pluie : 19 millimètres en 6 jours.

Automne : Minima : 9° 6 ; maxima : 34° ; moyenne : 12° 1. Pluie : 183 millimètres en 26 jours.

Hiver : Minima : 0° ; maxima : 26° ; moyenne : 12° 1. Pluie : 315 millimètres en 49 jours.

Températures moyennes annuelles : Minima, 13° 7 ; maxima, 22° 7 ; moyenne : 18° 7. Pluies moyennes annuelles : 568 millimètres en 109 jours.

Environs de Bizerte.— Les environs de Bizerte sont charmants et on ne comprend guère comment il se fait que Bizerte, dont le climat est beaucoup plus supportable que celui de la région de Tunis, ne soit pas devenue la station estivale préférée des Tunisiens. Sans médire de Radès, Hammam-Lif ou des autres stations balnéaires semées autour du golfe de Tunis, je puis affirmer qu'il est autrement agréable de séjourner, pendant la saison chaude, aux environs de Bizerte, que dans la banlieue de la capitale de la Régence.

Pour avoir une idée exacte des environs de Bizerte, il suffit de traverser la vieille ville Arabe et de gravir le sommet où se trouve le fort espagnol. De ce point, le panorama qui se déroule est superbe :

on domine tout le pays d'alentour, ayant au-dessous de soi la ville toute blanche étalée sur le rivage avec sa ceinture de dunes d'or. Du côté de la mer, entre le Ras-Zib et le Cap Blanc, s'ouvre, en demi-cercle, une large baie qui se confond avec l'immensité des flots. De l'autre côté, le lac de Bizerte s'enfonce dans les terres, découvrant avec une netteté curieuse les contours capricieux de ses rives. Puis, c'est l'oued Tindja et, fermant l'horizon au Sud, la masse sombre du djebel Achkel. Et partout, des monts mouchetés d'oliviers; des jardins entourés de figuiers de Barbarie et plantés de beaux arbres fruitiers. Enfin, les épaulements des forts, les baraquements, les tentes cachées dans la verdure. Aucun détail n'échappe à la vue et il est rarement donné d'avoir sous les yeux si merveilleux spectacle.

Le promenades autour de Bizerte que je recommande tout spécialement aux touristes sont :

1° Le Cap Bizerte : Aller et retour 14 kilomètres par l'étroite, mais exquise route de la Corniche, bordée d'un côté par le rivage, la plage et les rochers, de l'autre par les jardins et les villas des riches bizerzertins;

2° Le Cap Bizerte : Aller par la route de la Corniche : retour par la batterie du fort Saint-Jean. Par une montée rapide, on accède au plateau du fort Saint-Jean, d'où l'on a un magnifique coup d'œil sur la mer et les deux versants du Cap Blanc. Le retour s'effectue par El-Euch et Aïn-Berda. A la descente sur Bizerte, vue superbe sur le lac et la montagne de l'Achkel ;

3° Village arabe de Béchateur : Aller et retour, 30 kilomètres environ. Route empierrée jusqu'à Aïn-Tella ; piste carrossable jusqu'au village distant de la route de trois kilomètres. Ruines romaines intéressantes. Site pittoresque. Un peu plus loin, vers la mer, l'henchir Sidi-Abdelhouahed, délicieux coin boisé perdu au milieu des dunes, accessible seulement à mulet ou à âne;

4° Menzel Abderrhaman et Menzel-Djemil : Tour de la presqu'île, 15 kilomètres environ. Route empierrée entre Bizerte et Menzel-Abderrhaman et entre Bizerte et Menzel-Djemil. Piste carrossable entre les deux villages arabes : chemin de Corniche, très pittoresque sur le goulet et le lac de Bizerte ;

5° Promenade au col de Sfaïat : Route par Beni-Meslem et le djebel Hallouf, 18 kilomètres. Routes militaires desservant les positions

défensives ; intérieur du camp retranché de Bizerte. La montée vers le col du Sfaïat abonde en beaux point de vue sur la rade, la ville et le lac.

En dehors de ces promenades aux environs immédiats de Bizerte, on peut faire des excurcions plus lointaines ; dédaignées par les agences Cook, Lubin and C°, elles n'en sont pas moins fort intéressantes. Je ne saurais trop engager les personnes qui ont quelques jours à rester à Bizerte, de faire le tour du lac, 65 kilomètres, retour par Oued-Tindja et Sidi-Ahmed ; route intéressante au double point de vue de la beauté des sites et de la colonisation. Une excursion également belle est celle de Bizerte à Porto-Farina par El-Alia et Ras-el-Djebel ; cette promenade, de 100 kilomètres environ, exige deux journées que l'on peut ainsi diviser :

Premier jour : Matinée, visite d'El-Alia ; voyage d'El-Alia à Ras-el-Djebel ; déjeuner à Ras-el-Djebel. Après-midi, visite de Ras-el-Djebel et ses jardins ; voyage de Ras-el-Djebel à Porto-Farina ; dîner et coucher à Porto-Farina ;

Deuxième jour : Matinée, visite de Porto-Farina, des bagnes, du sémaphore, des pêcheries, des jardins ; déjeuner à Porto-Farina. Après-midi, retour à Bizerte. En automobile cette excursion peut se faire facilement en un jour.

M. Sicot, l'aimable Contrôleur adjoint de Bizerte, a eu l'obligeance de me communiquer la champêtre description, qu'il a notée, du trajet de Bizerte à Porto-Farina, par le Raz-Zebib et la côte. Elle intéressera certainement ceux qui ont le désir de connaître cette charmante région :

« Encore que peu praticable, le chemin qui mène de Bizerte à Porto-Farina en longeant la côte, ne laisse pas que d'être très attrayant par les paysages variés qu'il permet d'admirer.

« Presque immédiatement après avoir quitté Bizerte, la piste s'engage dans une suite de dunes sablonneuses dont les larges taches jaunes donnent un aspect désolé à la campagne. Çà et là percent quelques misérables touffes de diss, la seule végétation que permet le sable envahissant, qui, chaque jour, ainsi qu'une manière de lèpre terrestre, tend à accroître son empire sur la région environnante.

« Les contre-forts rocheux et arides de la chaîne de collines qui aboutissent au Ras-Zebib permettent de trouver un sol plus résistant, et avec maints lacets, le sentier s'élève lentement au-dessus de la mer, la surplombant de temps à autre et permettant d'embrasser

d'un large coup d'œil, la magnifique baie dont Bizerte avec ses nombreuses digues, occupe presque le centre. Plus loin, à l'horizon bleu, se dresse abrupt et sauvage le rocher peu hospitalier de l'île Cani, surmonté de son phare.

« Lorsque passant par la légère dépression située près du Ras-Zebib, on arrive derrière la ligne montagneuse que l'on vient de côtoyer, tout différent est le spectacle qui vous attend. Une sorte de gigantesque cirque, dont le point extrême est le Ras-Tarf, vous apparaît plein d'une végétation abondante et variée. Ce sont au milieu des oliviers et des orangers, les essences d'arbres les plus répandus en France : pruniers, pommiers, abricotiers, etc., entre lesquels, adroitement canalisés, courent gaiement de gentils ruisselets d'une eau très claire.

« Au fond de cet amphithéâtre, comme aggripé à la montagne, se trouve le village de Metline ; au centre, plus près de la mer, sur un léger mamelon, Ras-el-Djebel se détache en blanc aveuglant sur le sombre des arbres qui l'entourent. Pour gagner cette importante agglomération qui a conservé toute sa pureté indigène, ce ne sont, de tous côtés, qu'une suite ininterrompue de « sanias » cultivés et entretenus qui, à la saison printanière, exhalent les parfums les plus agréables et donnent l'impression de quelque parc fastueux et de proportions colossales.

« Une piste permet de traverser rapidement les escarpements abrupts de la dernière chaîne montagneuse et l'on débouche sur la plaine d'Utique, sillonée par les méandres de la Medjerda dont l'énorme panorama, limité au Sud par les collines des environs de Tunis, se déroule aux yeux. Blottie aux pieds mêmes de la montagne, semblable à quelque jeu de dominos retournés, avec sa terrasse, sa mosquée qui se profile blanche et gracieuse sur le fond grisâtre des rocs, avec son lac endormi et son port sans mouvement, la petite ville de Porto-Farina semble sommeiller doucement. On y accède par une très jolie route, bordée de palmiers, de figuiers et d'amandiers qui éveillent des idées oasiennes. »

La colonisation. — Le Caïdat de Bizerte peut être partégé en trois zones : Ouest, Sud, Est.

1° *Zone Ouest*, comprise entre la ligne du chemin de fer de Tunis à Bizerte à l'Est, et la ligne séparant le Caïdat de Bizerte de la région des Mogods à l'Ouest ; baignée au Nord par la mer, et bornée au Sud par le lac Achkel et l'oued Tindja.

Le massif du djebel Aoussine, situé entre le lac Achkel et l'oued Graï s'étend sur la partie sud de ce territoire ; entre l'oued Graï

et la mer, c'est une succession de collines, de vallées, de montagnes, où l'on découvre des coins merveilleux, insoupçonnés des Bizertins même. La zone militaire, longeant le littoral, a un aspect quelque peu rébarbatif, avec ses monts cuirassés, crénelés, qui braquent les gueules mauvaises de leur grosse artillerie sur le promeneur indiscret; mais, dès que l'on franchit cette muraille maritime, quand on s'enfonce dans le pays, on tombe dans des vallons exquis, fertiles et très cultivés. Les environs de Béchateur, ce hameau kabyle de 300 habitants, situé sur le sommet d'une colline dont le plateau est couvert de ruines romaines, sont particulièrement intéressants, et dans la vallée de l'oued Damous, enserrés par le massif du djebel Meslem, on voit des vergers de toute beauté. Les olivettes y sont nombreuses et les arbres fruitiers de toutes essences y poussent admirablement, fournissant poires, pommes, pêches, abricots réputés dans la Tunisie entière. La culture maraîchère réussit à souhait dans les fonds; non seulement elle alimente Bizerte, mais elle contribue, en notables proportions, à la fourniture des marchés de Tunis.

La colonisation française occupe dans cette zone une superficie de 2.782 hectares, partagés en neuf fermes situées le long de la route de Bizerte à Mateur. Le domaine de l'Etat a livré à la colonisation, en 1894, près de Sidi-Ahmed (9 kilomètres de Bizerte), l'henchir Tagherman, d'une contenance de 252 hectares; cette propriété, divisée en huit lots, et qui a été vendue 43.678 francs — soit 175 francs l'hectare en moyenne — provient des habous publics et a été cédée au Domaine par la Djemaïa en échange de rentes d'enzel.

Au point dit « Baie Ponty », existe une agglomération comprenant 120 habitants : 105 Français, 13 Italiens, 2 Indigènes. L'école primaire publique reçoit 22 élèves : 17 Français et 5 Italiens.

Entre Oued-Tindja et l'Oued-Graà, près du douar Munchara, gisent des ruines de grandes constructions et de citernes : le nom de la localité n'a pu être identifié. D'ailleurs les ruines sont nombreuses dans toute la région.

2° *Zone Sud*, comprise entre la ligne de démarcation des Caïdats de Bizerte et de Mateur, à l'Ouest, et la route de Tunis à Bizerte, à l'Est; elle est bornée au Nord, par le lac de Bizerte; au Sud par la Medjerda et la voie ferrée qui sert de limite entre le Caïdat de Bizerte et le Caïdat de Tébourba (Contrôle de Tunis). Cette zone

comprend plusieurs points de colonisation et quelques villages que nous allons étudier.

On peut diviser ainsi, dans cette contrée, la colonisation européenne :

A. — Région de Ferryville, de Sidi-Abdallah et de Tindja, c'est-à-dire les rives sud et sud-ouest du lac de Bizerte.

Ferryville. — En 1897, un ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, M. Décoret, se rend acquéreur de l'henchir Nacef, au sud-ouest du lac, et c'est sur ce point que quelques mois après, l'amiral Gervais, repoussant tous les autres emplacements proposés, décide de construire l'Arsenal. Décoret cède à la Marine le terrain dont elle a besoin et conserve soixante hectares autour de l'Arsenal. Ferryville était créé, et Décoret était le propriétaire de Ferryville.

Les premiers travaux de la Marine commencent en 1898 ; en même temps surgissent du sol les premières maisons de la cité ouvrière. De tous côtés, les capitaux affluent ; c'est à qui achètera des terrains à Ferryville, moyennant 5, 10 et 15 francs le mètre. Décoret, en six mois fait fortune ; mais le malheureux qui, avant de rencontrer le Pactole, avait péniblement cheminé par les sentiers épineux, anémié par le paludisme, est emporté à 36 ans, par un accès de fièvre infectieuse.

Cependant son œuvre est reprise par son ami, M. Paul Favrot, avocat à Tunis. Bizerte et Ferryville (1899), sont alors en pleine vogue : on construit sur ce dernier point, en quatre ans, pour près de deux millions de francs d'immeubles, lorsqu'en 1903, un arrêt brusque se produit. A la suite de vives critiques, peut-être justifiées, les travaux de la Marine sont suspendus : l'ère de la construction est momentanément close.

N'empêche que Ferryville, malgré cette accalmie, est une jolie petite cité, bien vivante, comptant 3.595 habitants, dont 1.156 Français, 1.482 Italiens, 23 autres étrangers européens, 928 Musulmans, 6 Juifs.

Ferryville possède quatre écoles primaires publiques recevant ensemble : 82 Français, 128 Italiens, 9 Musulmans, soit 219 élèves, et une école primaire libre recevant 50 élèves, dont 37 Français et 13 Italiens.

L'État possède, auprès de Ferryville, l'henchir Guengla, d'une contenance de 350 hectares ; ce terrain est réservé pour les besoins éventuels de la Marine Nationale.

Tindja. — En même temps qu'il s'occupait de Ferryville, M. Favrot avait eu l'idée de créer à Tindja, dans cette sorte d'isthme situé entre les lacs de Bizerte et d'Achkel, un village qui répondit aux besoins d'une catégorie d'ouvriers de l'Arsenal. Ferryville serait la cité; Tindja serait le centre, semi-urbain, semi-rural. L'une aurait les avantages de l'agglomération populeuse; l'autre posséderait le charme de la villégiature ouvrière, basée sur la possession du *home* séparé et entouré d'un jardinet.

Tindja offrait tout ce qu'il fallait pour la réalisation de ce programme : le site en est séduisant; son lac, le mont Achkel qui se dresse au milieu des eaux, les cimes des Mogods qui ferment l'horizon, constituent un paysage gai et varié ; les terres se prêtent parfaitement à la culture fruitière et maraîchère; le climat est sain; enfin il existe sur ce point une nappe d'eau douce excellente et peu profonde.

M. Favrot acheta 246 hectares de terres à Tindja, en affecta 100 au futur village et donna de suite 100 autres hectares à planter en vignes :

« Pour la plantation de ce vignoble, dit M. Favrot, j'eus recours à la main d'œuvre sicilienne. Le terrain fut divisé en une dizaine de lots, de 4 à 20 hectares, et sur chacun d'eux on installa une famille de Siciliens, avec promesse de leur céder, en toute propriété, l'emplacement où ils établiraient leur maison. Quant à la plantation, elle devait être terminée au bout de la cinquième année; à ce moment, la moitié de la surface plantée reviendrait aux Siciliens, en toute propriété, comme fruit de leur travail.

« En huit jours tous les lots étaient retenus. Je me hâte d'ajouter que mes prévisions se sont réalisées au-delà de mes espérances. Ces colons ont fait merveille, et aujourd'hui, après cinq années, les 100 hectares de broussailles sont transformés en un vignoble parfaitement réussi, où douze familles italiennes vivent et en assurent l'entretien en attendant son lotissement entre les ouvriers de l'Arsenal — car, ne l'oublions pas, c'est le but que nous poursuivons.

« Nos Siciliens auront créé la valeur que d'autres exploiteront, comme le maçon construit la maison qu'un autre vient occuper. Et si cet ouvrier de la première heure réussit à se ménager une petite place

dans la colonie qu'il a contribué à fonder, y a-t-il lieu de le regretter ? Indépendamment de la question de justice, serait-ce pour notre race un préjudice notable que de s'enrichir de quelques apports nouveaux qui rajeuniraient son sang et activeraient sa vitalité ? »

La plantation du vignoble étant assurée, on commença le lotissement des terrains qui entourent la gare : mais, malgré les facilités d'achat offertes par les propriétaires, malgré l'établissement d'un tramway reliant Tindja à Ferryville, malgré la fertilité d'une région bénéficiant d'un régime exceptionnel, pour les causes que nous avons ci-dessus relatées, les ouvriers français ne vinrent pas, les maisonnettes vides se dégradent et le tramway roule sans voyageurs. La crise, nous le démontrerons dans nos conclusions, touche à sa fin. Et nous verrons bientôt Tindja, faubourg de Ferryville, le coin de repos où les ouvriers de l'Arsenal se rendront après la journée de labeur, comme ils se rendent de Toulon à la Valette ou au Mourillon.

La population de Tindja est actuellement de 304 habitants : 175 Français, 125 Italiens, 4 Musulmans, 3 Juifs.

L'école primaire mixte reçoit 22 élèves : 17 Français et 5 Italiens.

B. — Partie comprise entre Tindja et Ferryville au Nord, la ligne de démarcation des Caïdats de Bizerte et de Mateur à l'Ouest, la route de Bizerte à Tunis à l'Est, et une ligne allant du djebel Kechata à Mateur au Sud.

Cette région est encore très peu colonisée ; on n'y compte que six fermes françaises, et la seule importante est celle de M. Paul Doyen, à El-Hathat. A cet endroit s'étend une plaine fertile permettant la culture en grand des céréales en même temps que l'élevage. Les surfaces occupées par les autres fermes françaises sont accidentées et morcelées, ce qui oblige les colons qui les exploitent à chercher leur revenu principal dans le bétail. Aux environs de Ferryville se sont installés quelques maraîchers, français et italiens, et la Société des Primeuristes a tenté quelques expériences dont les résultats ont été encourageants.

Des Italiens ont créé une ferme à céréales et plusieurs vignobles du côté de la route de Bizerte à Tunis, vers le plateau de Bir-Tella. Ils occupent également l'henchir Metline (500 hectares environ), loué aux Arabes et situé près de la piste de Hathat à Mateur.

La région est aussi très cultivée par les indigènes : même en coteaux tout ce qui est labourable est ensemencé. Plusieurs propriétaires arabes cultivent d'après la méthode française.

Il est difficile d'indiquer le prix des terres par suite de l'absence presque complète de transactions, mais on ne trouverait sûrement pas de propriété à acheter, dans cette contrée, à moins de 400 francs l'hectare, entièrement défriché.

Les principales cultures et leurs rendements sont les suivants :

Blé	10 quintaux à l'hectare ;	
Orge	15	—
Avoine	16	—

On cultive aussi le maïs, le sorgho, les fèves, le lin dont les rendements sont très variables. L'élevage des bêtes à cornes est important.

Les colons de cette région réclament : 1° la construction d'un tramway de Tunis à Bizerte ; 2° une route allant de Tindja à Mateur, en prolongement de celle qui vient de Sidi-Ahmed ; 3° l'abaissement des tarifs du port de Bizerte, de façon à permettre l'exportation des produits agricoles par Bizerte, ce qui, aujourd'hui, malgré la distance considérablement moindre, revient beaucoup plus cher que par Tunis.

Le régime des pluies est aussi régulier qu'à Mateur ou Béja, les terres sont excellentes ; les inondations ne sont pas à craindre, et la salubrité est parfaite. Il est donc à souhaiter dans l'intérêt de la colonisation en général, qu'on ouvre au peuplement français la région comprise entre Mateur et le lac de Bizerte. Les terres ne s'y acquierront pas facilement, car les indigènes sont réfractaires à la vente ; mais on peut tout de même en trouver, surtout du côté de Metline. Les voies de communication font défaut actuellement ; on en établira comme on en établit sur tous les points où les groupements européens prennent quelque importance, et nous pouvons affirmer que le colon français qui s'installera dans cette partie du Caïdat de Bizerte, aura d'avance de grandes chances de succès.

C. — Partie située entre la région précédente au Nord, la voie ferrée et la Medjerda au Sud.

Cette partie comprend la plaine de la Mabtouha, sur la rive gauche de la Medjerda et s'étend jusqu'au pied des djebels Desbaria, Douémis

et Raouls en amont d'Utique ; elle a une étendue de plus de 10.000 hectares. Le terrain se compose naturellement d'alluvions, pour ainsi dire récentes qui ont été formées par les sables et les argiles que les eaux pluviales ont déposées dans ce bassin de mer. Cette plaine, presque sans relief ni ondulations, est coupée par une série de soulèvements arrondis qui ressemblent beaucoup à d'immenses paquets d'argile qui auraient été roulés par les tourbillons des grandes eaux. Toutes ces alluvions reposent sur les couches de grès et de marne reconnues dans le sondage pratiqué au fond du puits qui porte le nom de Bir-el-Mabtouha.

Les terres de cette plaine sont de nature assez variable suivant leur situation : celles en bordure de l'oued Medjerda sont, en général, siliceuses, alors que plus loin on trouve des terres franches, auxquelles succèdent des argiles plus compactes ; mais toutes sont des alluvions, partant très fertiles, de travail facile, s'émiettant à la moindre pluie et se ressuyant avec rapidité. Leur profondeur est telle que l'action de sécheresse y est fort réduite.

Quelques-unes de ces terres, cependant, sont salées, mais à faible dose et seulement dans le sous-sol, de telle sorte que la culture des céréales ne saurait en souffrir. Pour la vigne la question est différente, étant données les profondeurs qu'atteignent les racines ; quelques praticiens y virent la cause des dépérissements signalés, ces dernières années, dans quelques vignobles de cette région, mais malgré l'expertise de M. Ravaz, la question est controversée et le problème est sans solution.

Malheureusement, dans cette plaine d'une fertilité incomparable, on ne trouve pas d'eau potable. L'eau des puits forés dans les diverses exploitations agricoles est plus ou moins saumâtre ; si les bestiaux s'en contentent, les colons, qui ne peuvent s'en servir pour leur alimentation, ont été conduits à aménager des citernes.

Un autre ennui, est que l'on risque à la Mabtouha, des inondations, tantôt du fait de la Medjerda, tantôt du fait des pluies qui s'accumulent dans cette immense cuvette et y séjournent faute d'écoulement. Cette année, particulièrement, les colons ont eu beaucoup à souffrir de ces inondations et leurs semailles ont été complètement perdues ; certains ont dû évacuer leurs fermes et faire conduire leurs bestiaux en Kroumirie, mais le fait est anormal car il ne s'était pas produit depuis seize ans.

Ces deux inconvénients : manque d'eau potable et risques d'inondations, font qu'il n'est pas trop possible de songer, dans cette plaine, à la petite colonisation, d'autant que les terres sont très chères et détenues par de grands propriétaires ou des Sociétés qui les font exploiter par leurs gérants. En admettant le morcellement de ces grands domaines, on ne pourrait évidemment songer à installer de petits propriétaires que dans les parties tout à fait insubmersibles. En effet, une inondation qui ruinerait un petit cultivateur n'est pour un grand propriétaire qu'un accident prévu, désagréable, il est vrai, mais compensé en partie par les apports de limon qui lui assureront, dans la suite, de belles récoltes. Du reste, les propriétaires de la Mabtouha ont créé tout un ensemble de digues couvrant plus de 30 kilomètres dont on verra à l'usage l'utilité et les défauts, ce qui permettra de les corriger et de les compléter, bien que cette année elles aient été impuissantes à protéger les propriétés contre la crue des eaux.

Il ne faudrait pas conclure de ceci que l'implantation du petit colon soit impossible à la Mabtouha, qui est, au contraire, le paradis des agriculteurs; le petit colon y trouverait, outre des terres de la plus haute qualité, des pluies régulières et abondantes. Inversement à ce qui se passe dans les autres régions de la Tunisie, si une récolte est perdue, c'est par abondance d'humidité plutôt que par suite de sécheresse; dans ces terres profondes, l'humidité s'emmagasine et la plante peut l'utiliser toute, y puisant au fur et à mesure de ses besoins. Sur ce sol uni et merveilleusement perméable, la moindre pluie a de l'effet. On pourrait croire à l'insalubrité de cette plaine, surtout à cause du voisinage d'Utique; il n'est est rien. Les cas de fièvre y sont rares aussi bien chez les Européens que chez les indigènes; on les constate seulement chez les étrangers venus avec ces indispositions.

Les cultures, tant arabes qu'européennes, sont très étendues. Toutes branches sont exploitées : vigne, céréales, élevage. A signaler tout spécialement la très belle exploitation de Bézézia, appartenant à M. Camand, avocat, docteur en droit, charmant compagnon et colon expérimenté. Grâce à M. Camand, j'ai pu bien voir la région et j'en ai rapporté l'impression que l'on peut tirer de ce sol des rendements extraordinaires.

« En 1902, m'a dit M. Camand, j'ai vu rendre au blé 24 quintaux à l'hectare sur une contenance de 30 hectares, et des rendements supérieurs à 25 quintaux pour l'avoine sur des parcelles importantes. En tout cas la moyenne des rendements n'est jamais inférieure à 15 quintaux pour l'avoine et 10 pour le blé. »

La Société Crété et Cie possède, dans cette région, un vignoble de 150 hectares entièrement irrigable. Le domaine de Sidi-Tabet y possède également de grands espaces dont la majeure partie est transformée en prairies artificielles; enfin, sur la rive gauche de la Medjerda et près de Sidi-Athman, on compte cinq ou six fort belles exploitations françaises; au total, dans la région de la Mabtouha, une dizaine de Français et d'Européens installés, occupant ensemble une superficie de 11.720 hectares.

Les cultures des colons français sont plus soignées ici qu'ailleurs. La pratique des labours de printemps y est générale et jugée indispensable. Pour les blés, on les fait souvent sur double labour de printemps, et l'emploi des superphosphates qui a donné dans ces terres d'excellents résultats, tend à se généraliser. On veille, avec le plus grand soin, aux assolements, afin de ménager les terres; la culture améliorante des fèves, les fourrages (fenu-grec, sulla, vesces) se font sur des étendues considérables.

Chez les Arabes, les petits propriétaires ou locataires suivent les errements déplorables que nous connaissons; les grands propriétaires, par contre, entraînés par le bon exemple et séduits par les résultats qu'obtiennent les Français, s'efforcent d'imiter nos colons et ils se procurent les instruments de labour et de moissons les plus perfectionnés.

Les colons français de la Mabtouha réclament: 1° l'achèvement de la route de Protville à Sidi-Athman (rive gauche de la Medjerda; l'établissement d'un tramway électrique ou tout autre moyen pratique de transport des voyageurs et des marchandises sur la route de Bizerte à Tunis; 2° l'endiguement de la Medjerda et un déversoir régulateur; 3° des canaux et un débouché aux eaux de la garaât El-Mabtouha. Tout cela, dans l'état actuel, peut sembler utopique: mais pourquoi un jour le rêve ne se réaliserait-il pas?

3° Zone Est, comprise entre le goulet et lac de Bizerte à l'Ouest, et le golfe de Tunis à l'Est; borné au Nord par la mer, au Sud par la Medjerda. Cetta zone peut être ainsi divisée :

A. *Partie Nord* : Entre le goulet du lac et la route de Bizerte à Tunis, se trouvent les deux jolis villages arabes de Menzel-Abderrahmane et de Menzel-Djemil.

Menzel-Abd-Er-Rahmane, dont la fondation remonte à l'an 700, est bâti au bord du lac, sur les ruines d'un établissement romain. D'après une légende, il y aurait en face du village, une ville enfouie sous les eaux du lac. Quand le temps est calme, les pêcheurs voient encore, paraît-il, les ruines de cette ville. Le groupement compte environ 1.500 habitants.

Menzel-Djemil a été fondé, il y a 500 ans, par un nègre du nom de Djemil, qui s'établit avec sa famille sur les pentes, alors couvertes de forêts, venant mourir au bord du lac de Bizerte. Le village, pendant assez longtemps, fut donc habité par une population du plus bel ébène, mais des familles arabes se groupèrent autour de Djemil et, peu à peu, le sang se mêla. Aujourd'hui encore la population de ce village porte l'empreinte nègre très caractérisée. Le groupement de Menzel-Djemil et de Aïn-Bittar compte 2.600 habitants.

Aux environs de ces deux villages, la terre est très morcelée et fort bien cultivée; on y voit quelques belles olivettes, des jardins maraîchers et des champs de céréales: les sources y sont nombreuses mais saumâtres, comme dans toutes les parties basses et marécageuses. Les indigènes sont aisés et ils cultivent presque tous d'après la méthode française. Dans la région assez vaste, comprise entre le village d'El-Alia, à droite de la route de Tunis à Bizerte, et le village de Menzel-Djemil, au nord du lac, sont installées quelques belles fermes européennes, en majeure partie françaises qui, ensemble, occupent une superficie de 3.500 hectares environ. Citons le domaine d'El-Azib, qui appartint à Mustapha ben Ismaïl, ancien favori du Bey. Il fut vendu à une Société Marseillaise, qui le céda, en 1898, à la Société des Biens Fonciers. Cette dernière la morcela en une quinzaine de lots, d'une moyenne de 100 hectares, tous occupés par des Français. La valeur de la terre varie de 300 à 600 fr. l'hectare.

El-Alia est un village arabe de 3.700 habitants, bâti sur les ruines d'*Uzalis*, en 1495, par les Maures. El-Alia est situé à 24 kilomètres au sud-est de Bizerte, sur un plateau dominant la plaine, avec vue très étendue sur la route de Tunis ; au pied du plateau, on voit quelques fermes européennes. Le village est dominé par une colline rocheuse, exploitée jadis comme carrière.

En remontant vers le Nord, le terrain se relève et atteint le massif montagneux qui va brusquement finir au Ras-Zebib. C'est dans ce massif que se trouve le village indigène d'El-Metline, pauvre mais pittoresque : 1.800 habitants.

Ras-El-Djebel, à l'est d'El-Metline, sur la route du littoral, est un gros village indigène dont la fondation remonte à un millier d'années. Ce coin n'a actuellement pas grande importance au point de vue de la colonisation européenne; mais il nous semble intéressant de nous y arrêter un instant, car c'est dans la partie du Caïdat de Bizerte comprise entre Ras-el-Djebel, Raf-Raf et Porto-Farina que l'on rencontre, à coup sûr, les plus beaux jardins de la Tunisie, cultivés par des Berbères et des Maltais.

L'abondance de l'eau à faible profondeur et la nature du sol permettent les cultures les plus variées. Les olivettes produisent en abondance une huile excellente; les arbres fruitiers et les vignes en treilles approvisionnement de fruits succulents les marchés de Tunis, Bizerte et Mateur. Dans les terres de labour on cultive avec succès blé, orge, maïs, pois et fèves; les légumes fins, cultivés en primeurs, réussissent très bien dans ces terres siliceuses.

La moyenne des rendements en céréales est assez élevée; bien que les indigènes s'obstinent à labourer à la charrue arabe, le blé donne 15 pour un, les fèves, les pois et le maïs 18 pour un, et l'orge 20 pour un.

En 1905, il a été fabriqué sur place, par les moulins indigènes, plus de 300.000 litres d'huile dont moitié environ a été exportée à Tunis; on a également transporté dans cette ville plus de 100.000 kilogrammes d'olives, et environ 300.000 kilogs de grignons à destination de Sousse : soit, pour le produit des olivettes, environ 550 tonnes.

Pour les fruits, on peut estimer que pendant la saison qui dure de quarante à quarante-cinq jours, il sort chaque jour de Ras-el-Djebel

plus de cent bêtes de somme chargées, chacune, de 60 kilogs de fruits : abricots, pêches, prunes, poires, etc.., soit de 240.000 à 280.000 kilogs de fruits pour la saison. L'exportation des raisins d'automne peut être évaluée a 60.000 kilogs. On arrive donc à un total général, pour les fruits, de 300.000 à 340.000 kilogrammes.

Aux environs immédiats de Ras-el-Djebel, le prix des terres labourables est très élevé ; il varie de 500 francs à 1.000 francs l'hectare et les propriétaires indigènes refusent énergiquement de vendre aux roumis malgré les offres très avantageuses qui leur sont faites. Le terrain des jardins potagers ou des vergers atteint parfois des prix fantastiques; mais ce terrain étant très morcelé, divisé en toutes petites parcelles, il n'est guère possible d'évaluer le prix moyen de l'hectare.

Le chiffre de la population de Ras-el-Djebel s'élève à 3,922 habitants : 3.500 indigènes musulmans ; 360 Juifs ; 26 Français ; 36 étrangers. Quatre colons européens : deux Français; un Italien et un Grec, possèdent de petites exploitations agricoles aux alentours du village. Un Français, M. Luzet, a fait là un intéressant essai de culture de l'agave (aloës) dont les fibres, employés pour la sparterie et la corderie, se vendent de 700 à 800 francs la tonne. La tentative est toute récente et ce n'est pas avant deux ou trois ans qu'il sera possible d'en apprécier les résultats.

Ras-el-Djebel est un village quelconque ; ses rues sont étroites et généralement encombrées d'immondices. Malgré cela, la salubrité y est remarquable : on n'y voit aucun cas de paludisme ni de maladie de foie. Le docteur Lemanski considère Ras-el-Djebel comme le point le plus sain de la Tunisie. Le climat reste tempéré et l'eau d'une pureté absolue.

A Ras-el-Djebel existe une école primaire mixte recevant 39 élèves : 2 Français, 6 Juifs ; 31 Musulmans.

Raf-Raf est un village de 2.400 habitants (indigènes), bâti sur des ruines romaines ; il est situé à 5 kilomètres de Porto-Farina. Jardins fruitiers, figuiers, oliviers.

Porto-Farina compte 1.855 habitants : 32 Français ; 1.600 Musulmans ; 5 Juifs ; 85 Italiens ; 132 autres étrangers, Maltais pour la plupart.

Cette jolie petite ville arabe, située sur le lac Ghar-el-Melah et dont le port s'ouvre sur la pointe méridionale du Ras-Sidi-Ali-el-Mekki, s'appelait dans l'antiquité, Ruscicona, mot phénicien qui signifie « Promontoire des vivres » de sorte que l'appelation moderne et italienne donnée à ce même point, ne serait que la traduction littérale de la dénomination phénicienne.

Porto-Farina doit sa fondation à Mourad Bey (1637), qui lui donna comme habitants les Maures expulsés d'Andalousie. Aux beaux jours de la piraterie barbaresque, Porto-Farina jouit d'une certaine célébrité ; la ville était pourvue de palais, de belles maisons, d'un marché important où s'échangeaient les produits les plus divers, mais elle tomba en décadence après la mort d'Ahmed Bey. Aujourd'hui, Porto-Farina, formé de deux rues parallèles reliées entre elles par des ruelles et des passages voûtés, s'étend tout en longueur entre le lac auquel elle a donné son nom, et la chaîne de montagnes qui se termine au promontoire d'El-Mekki.

Le sommet de la montagne qui domine la ville est hérissé de broussailles et couronné par les ruines d'une construction carrée qui servait de poste d'observation aux pilotes tunisiens.

Les jardins de Porto-Farina sont placés dans des conditions exceptionnellement favorables, car les hautes falaises qui les protègent contre l'effet désastreux des vents de Nord-Ouest, procurent à la région, en reflétant la chaleur, un climat propice aux cultures printanières. On y cultive le pavot à opium, et les pommes de terre provenant de cette région sont très estimées ; les raisins muscat et les prunes Reine-Claude sont aussi justement renommés ; enfin, sous ce climat, éternellement tempéré, poussent, en pleine terre et en toute saison, les fleurs les plus délicates et les plus odorantes.

Porto-Farina possède un bagne dans lequel nous ne pénètrerons pas. Il possède aussi deux écoles : une primaire publique contenant 38 élèves, dont 5 Français, 9 Italiens, 24 Musulmans; une primaire libre de filles recevant 30 élèves, dont 3 Françaises, 12 Italiennes, 15 Maltaises ou Musulmanes.

La pêche, dans le lac de Porto-Farina, a été concédée par le Gouvernement Tunisien à un particulier; elle a produit l'an dernier 115.200 kilogrammes de poissons de toutes espèces, qui ont été vendus sur le marché de Tunis.

B. — Partie Sud de la zone est du Caïdat de Bizerte, comprenant les villages d'El-Aousdja, Zouaouïne, Bou-Chateur (Utique), le massif du djebel Touïba et les marécages formés par des multiples bras de la Medjerda.

El-Aousdja. — A été bâti par les Maures sur les ruines de *Menbrone*. Ce village indigène, situé à l'ouest du lac de Porto-Farina, près du chemin qui relie cette dernière localité à la route de Bizerte-Tunis, avait jadis une certaine importance commerciale : son marché, aujourd'hui, est réduit à la plus simple expression : oliviers, céréales, cultures maraîchères.

La Société Franco-Belge possède près l'El-Aousdja, environ 500 hectares de terres, complantés ds 30.000 oliviers.

Zouaouïne. — A l'ouest d'El-Aousdja ; a été fondé par les Ouleds Aouafi, qui vinrent de Tripolitaine, il y a 200 ans, et s'installèrent sur les contreforts du djebel Touïba.

Bou-Chateur (Utique). — Un très vaste domaine français (plus de 5.000 hectares), cache à la vue du passant, sous ses luxuriantes cultures, les intéressantes ruines de la cité punique.

Les terres de Bou-Chateur proviennent des alluvions de la Medjerda et sont propres à toutes les cultures.

Actuellement elles valent de 300 à 500 francs l'hectare et donnent une moyenne comme rendements :

Blé.........................	10 quintaux	à l'hectare
Orge	15	—
Avoine....................	18	—

M. de Chabannes, propriétaire du domaine d'Utique, auquel je demandais si la petite colonisation pourrait s'implanter dans la région, m'a répondu :

« Les petits colons ne réussiront que lorsque la grande et la moyenne colonisation auront dégrossi la besogne par des défrichements qui nécessitent de sérieuses réserves. Pour la petite colonisation il faudrait, au minimum, 50 hectares, dont cinq en vignes, le tout en terres très saines et à proximité d'une grande route ;

« L'exploitation d'une petite ferme, dans ces conditions, exigerait un capital relativement élevé, une cinquantaine de mille francs environ :

Achat du terrain.............	20 à 25.000 francs
Vignoble.....................	10.000 —
Habitation...................	2.000 —
Culture......................	10.000 —
Réserve......................	3.000 —
Total......	50.000 francs

« La moyenne colonisation aurait beaucoup plus de chances de réussir que la petite colonisation, dans les conditions suivantes :

200 hectares de bonnes terres..	100.000 francs
Constructions................	15.000 —
Bêtes de trait................	2.500 —
Bétail.......................	5.000 —
Matériel.....................	5.500 —
Fonds de roulement...........	20.000 —
Total......	147.000 francs

« Une propriété de 200 hectares, dont la moitié serait annuellement cultivée par khammès, donnerait un bénéfice net, dans la région d'Utique, de 10.000 francs en moyenne. L'achat des terres à enzel pourrait éviter une grande partie de la mise de fonds.

« Le long de la route de Porto-Farina à Tunis, par El-Aousdja, il y a des terres très saines qui conviendraient fort bien à des petits colons. Une partie de ces terres habous pourraient être loties; celles appartenant à des propriétaires arabes seraient difficiles à acquérir. »

Les terres d'alluvions, nous l'avons vu précédemment, en parlant de la plaine de la Mabtouha, sont assez riches; malheureusement, à Utique plus encore que dans cette dernière plaine, les inondations sont fréquentes et noient toutes les récoltes. Un canal a bien été creusé, mais il ne suffit pas, et pour remédier aux débordements de la Medjerda, il serait nécessaire de creuser un second canal qui mettrait en communication le cours actuel de la rivière avec son ancien cours venant de Sidi-Tabet. La distance de ce point à la mer par ce tracé est de 9 kilomètres, tandis que par son cours actuel la rivière couvre 24 kilomètres pour aller à son embouchure. Pour exécuter ce travail, il y aurait simplement à creuser un fossé de 800 mètres sur 4 mètres de largeur et 5 mètres de profondeur, soit une dépense de 20.000 francs environ. Les propriétaires riverains participeraient volontiers à cette dépense.

Il n'existe dans toute la plaine d'Utique, qu'un chemin d'accès reliant la grande route de Bizerte à Utique, (2 kilomètres); le reste

de la région est desservi par des pistes. Deux ponts ont été construits sur l'oued Cherchera par les propriétaires de l'henchir Bou-Chateur : l'un près de la colline d'Utique, l'autre en face d'El-Aousdja.

La Galite (*Galata*). — Si nous sommes obligés de quitter la terre ferme où poussent les belles moissons, pour entreprendre une courte croisière au large de Tabarka, c'est que le rocher abrupt, bordé de dangereux récifs, qui appartenait hier encore, de façon plutôt vague, du reste, au Contrôle civil de Souk-el-Arba, a été rattaché au Contrôle de Bizerte en 1903.

La constitution de cette île, de 5 kilomètres de long sur 2 kilomètres 1/2 de large, est essentiellement volcanique ; les hauteurs (393 mètres d'altitude), sont formées d'une roche trachytique remplie de belles laves. Pline affirme que le scorpion ne pouvait y vivre : ce qui est incontestable, c'est que la Galite est habitée depuis une cinquantaine d'années par des pêcheurs troglodytes, Napolitains et Sardes, qui avaient élu domicile dans les grottes profondes aménagées par la nature sur les flancs de ce pittoresque îlot. Ces gens heureux, qui ne connaissaient pas l'Histoire, vivaient en parfaite harmonie, loin de la politique, sans nul souci des lois, ayant pour horloge Phœbus, et pour grand maître, Neptune. La Galite conservait jalousement les derniers des païens isolés du reste du monde.

Le Gouvernement du Protectorat est, depuis trois ans, officiellement représenté à La Galite par M. Clément, un joyeux compagnon, qui marie les gens, enregistre les naissances, constate les décès. M. Clément est écrivain public, cabaretier, syndic des gens de mer, capitaine de port, orateur, etc., etc. ; si le Parlement n'avait voté la loi de Séparation, M. Clément, sur ses vieux jours, serait sûrement devenu curé.

La population de La Galite compte 150 sédentaires environ, dont quelques Français naturalisés, et 130 Italiens et Espagnols qui cultivent de minuscules jardins et un peu de vigne. Cette terre tunisienne n'abrite aucun musulman. A l'époque de la pêche arrivent Sardes et Siciliens, qui séjournent quelques mois, puis regagnent leurs ports d'attache. L'année dernière (1905), il a été pêché à La Galitte plus de 100.000 kilogrammes de poissons de toutes espèces. La langouste et le homard produisent beaucoup dans ces parages, seulement il

est grand temps d'avoir une réglementation plus sévère de la pèche, car les près sous-marins, aux alentours de l'île, sont presque dépeuplés et il faut que les barques aillent pêcher à huit milles de La Galite, en dehors des *Galitons*. Le Galiton Ouest, grosse roche massive haute de 158 mètres et accompagnée d'une roche conique appelée l'Aiguille, est situé à six milles environ du port méridional de La Galite; le Galiton Est se trouve à huit milles de ce même port.

Malgré les sources abondantes, la flore de La Galite est pauvre. On rencontre, sur les rocs, des chèvres sauvages et des légions de lapins; les oiseaux de proie et les grands oiseaux de mer y pullulent. Cette île est riche en minerai: cuivre, fer, zinc et plomb. En bonne saison, La Galite possède un excellent mouillage, abrité des vents du Nord-Ouest.

Population. — Le Caïdat de Bizerte compte environ 50.000 habitants, non compris l'armée de terre et l'effectif de la Division navale: 4.600 Français; 9.700 Italiens; 1.100 autres étrangers européens; 33.000 Musulmans: 1.600 Juifs.

Les écoles primaires sont au nombre de vingt-deux, dans ce Caïdat, et elles reçoivent ensemble: 732 Français; 1.051 Italiens; 127 Juifs; 128 Musulmans, soit au total: 2.038 élèves.

Propriétés. — 51 Français possèdent dans ce Caïdat, 20.022 hectares de terres se répartissant ainsi :

Route de Bizerte à Mateur......	9 propriétaires,	2.782 hectares
Environs de Ferryville et tour du lac..........................	7 —	1.277 —
Route de Bizerte à Tunis........	12 —	3.518 —
Rive gauche de la Medjerda......	7 —	11.720 —
El-Aousdja....................	1 —	500 —
Isolés.........................	15 —	225

Le Gouvernement du Protectorat a pu livrer, par voie de substitution à la colonisation française, du 1er janvier 1900 au 31 décembre 1905, dans le Caïdat de Bizerte, 1.722 hectares de terres habous; le chiffre total de ces ventes domaniales a atteint 305.935 francs.

CHAPITRE III

Le Caïdat de Mateur

Limites. — La limite du Caïdat de Mateur part, au Nord-Ouest, du cap Négro et suit le tracé décrit au chapitre Ier, jusqu'à l'intersection de la ligne conventionnelle séparant les Caïdats de Bizerte et de Mateur. (Voir chapitre II.) Ce Caïdat est borné, au Nord, par la mer; à l'Ouest, par le Caïdat de Béja; au Sud, par les Caïdats de Medjez-el-Bab et de Tébourba; à l'Est, par le Caïdat de Bizerte.

Le territoire de Mateur est administrativement divisé en quatre parties : la région de Mateur; la Mogodie; les Hédill; les Béjaoua. Le Caïdat a une superficie de 2.200 kilomètres carrés.

Région de Mateur. — *Mateur.* — La ville s'étage sur les pentes sud-ouest d'un coteau isolé, situé sur la rive gauche de l'oued Djoumine à son débouché dans la plaine. Les ruines d'une kasba couronnent ce mamelon, dont les flancs verdoyants, semés de pierres blanches qui scellent dans l'éternité des générations d'autochtones et au milieu desquelles broutent et gambadent de jeunes générations d'ânons et de chevreaux, sont crevassés de carrières formées de quartz grésiforme et rougeâtre.

On jouit, de la Kasba, d'un fort joli panorama sur l'immense plaine de Mateur parsemée de fermes françaises et barrée, au Nord, par la sombre muraille du djebel Achkel; au Nord-Ouest, par les montagnes des Mogods; à l'Ouest, par les pentes qui terminent les hauteurs des Hédill et des Béjaoua; au Sud, par les contreforts du djebel Lansarine; à l'Est, par les djebels Krerba, Chapta et le koudiat Arbanefet; au Nord-Est, par les djebels Berna, Zarour et l'isthme de Tindja.

La ville a été construite au XVe siècle avec les matériaux provenant des ruines d'*Oppidum Materense*. Mateur cité arabe, aux rues rapides

et tortueuses n'offre rien de remarquable. Cependant le commerce y est très actif, et chaque jour s'ouvrent des boutiques nouvelles, dans tous les coins, sur toutes les ruelles, pour la plupart occupées par des Juifs et des Djerbiens.

Le quartier européen commence à se développer ; plusieurs belles bâtisses ont été construites, notamment les Postes et Télégraphes et le groupe scolaire. Un pâté important de maisons neuves s'élève près de la gare, située à 1.500 mètres de Mateur. Et bientôt gare et ville seront reliées par un boulevard bordé d'habitations entourées de superbes vergers.

Les colons français de la plaine de Mateur se sont formés en Association et ils ont fort joliment installé dans la ville un Cercle modèle, avec bibliothèque, cabinet de lecture abondamment pourvu de journaux, revues périodiques, illustrés, restaurant, chambres d'hôtes, salle de bain, de billard, d'escrime, etc. On y est reçu avec la plus franche cordialité et je puis affirmer qu'on ne s'ennuie pas, à Mateur.

Au début, il y eut bien, parmi les colons, quelques légers dissentiments, mais quel bled outre-méditerranéen est exempt de ces petites querelles de clocher, qui, d'ailleurs, disparaissent quand il s'agit de la défense des intérêts communs ? C'est ce qui se produisit à Mateur : cette année même, dès que l'organisation d'un concours agricole fut résolue, tous les colons de la région se réunirent, firent bloc, les questions de personnalité s'évanouirent : l'entente cordiale régna en souveraine maîtresse. Et les colons de Mateur furent des sages, car trop longtemps délaissés par l'Administration, ils pourront désormais, grâce au pact durable qu'ils viennent de contracter, faire aboutir plus aisément leurs légitimes revendications.

Mateur, station de la ligne Tunis-Bizerte, se trouve à 60 kilomètres de Tunis et à 33 kilomètres de Bizerte ; c'est le centre le plus important de colonisation française de la Tunisie du Nord et le point d'attache d'une population indigène très dense.

La ville et le quartier de la gare comptent ensemble 7.367 habitants : 350 Français, 2.000 Italiens, 150 autres étrangers européens, 3.840 Musulmans, 1.027 Juifs. Les deux écoles primaires publiques, l'une de garçons, l'autre de filles, reçoivent 184 élèves : 26 Français, 114 Italiens, 16 Musulmans et divers, 28 Israélites.

Les habitants de Mateur réclament :

1° la construction d'un réseau d'égouts ;

2° la construction d'un tramway reliant la ville à la gare (1.500 mètres);

3° l'agrandissement des marchés;

4° l'établissement d'une bascule publique;

5° la nomination d'un vétérinaire municipal;

6° la construction d'une municipalité.

Météorologie. — Pendant longtemps la région de Mateur eut, sous le rapport de la salubrité, une détestable renommée : le paludisme, disait-on, y faisait des ravages tels que les indigènes eux-mêmes ne se risquaient dans la plaine qu'au moment des semailles et de la moisson, puis regagnaient au plus vite leurs douars placés sur les éminences voisines. Tout cela n'est que légende. Certes, la fièvre fait son apparition dans les bas-fonds, surtout après les inondations assez fréquentes dans la contrée, mais les coteaux et les habitations européennes bien orientées, suffisamment aérées sont, pour la plupart, indemnes de paludisme. En résumé la région de Mateur n'est, ni plus, ni moins malsaine que les autres régions de la Tunisie du Nord. Le climat y est tempéré et la pluie y est régulière et heureusement répartie.

Températures moyennes relevées à Mateur de 1900 à 1905 :

Printemps : Minima : 1°; maxima : 34°; moyenne : 15°8; pluie : 233 millimètres en 44 jours.

Été : Minima : 7°6; maxima : 46°; moyenne : 23°8; Pluie : 43 millimètres en 15 jours.

Automne : Minima : 2°; maxima : 41°; moyenne : 17°8; pluie : 217 millimètres en 26 jours.

Hiver : Minima : 2°; maxima : 25°2; moyenne : 11°7; pluie : 224 millimètres en 41 jours.

Températures moyennes annuelles : Minima : 11°2; maxima : 24°4; moyenne : 17°; pluies moyennes annuelles : 717 millimètres en 126 jours.

Excursions. — Variées mais lointaines et assez fatiguantes :

1° Promenade au djebel Achkel (17 kilomètres de Mateur). Cette montagne, de 508 mètres d'altitude, autrefois lacustre, ne l'est aujourd'hui que pendant la saison des pluies; en temps sec, l'Achkel tient à la rive méridionale par une plaine marécageuse. Ravins très escarpés, habités par quelques Arabes chasseurs qui cultivent, dans les

creux, un peu de blé et d'orge, et pratiquent l'élevage des bestiaux. Carrières de marbre et d'ardoises; sources chaudes situées à la pointe nord-est de l'île, où les Romains avaient un établissement thermal. Chasses merveilleuses mais pénibles à cause de la haute broussaille; dans la montagne, perdreaux, lièvres, sangliers, chacals, renards, hyènes, grands oiseaux de proie; sur les bords du lac Achkel, tous les gibiers d'eau connus, principalement le canard, la sarcelle, l'oie, le flamant; on y rencontre aussi la loutre. C'est dans l'Achkel que vivent en liberté quelques douzaines de buffles appartenant au Bey de Tunis. Il y a peu de temps encore, on organisait, avec l'autorisation du Bey, des « chasses aux buffles », qui n'étaient autres que d'abominables massacres; certains princes du sang ou barons de la finance participèrent à ces boucheries et purent tirer sur les pauvres animaux comme ils auraient tiré sur des bœufs dans une cour de ferme. On a mis fin aujourd'hui à ces pratiques, et les bons buffles paissent et flirtent avec les troupeaux des indigènes.

2° Promenade aux ruines d'*Oppidum Materense*, sises sur un plateau enclavé dans une propriété française (henchir Techga), à 7 kilomètres au sud-ouest de Mateur près de la route de Tébourba.

3° Excursion au djebel Tahent, dans les Béjaoua, 35 kilomètres de Mateur; pistes rapides et impraticables pendant la mauvaise saison. Deux villages sont appuyés contre les flancs à pic du djebel Tahent, le point culminant de tout le massif montagneux des Béjaoua. Ces deux villages, séparés par une muraille rocheuse, sont parfaitement distincts: celui de Tahent à l'Ouest, celui des Ousseltia à l'Est. Tahent a l'aspect du village kabyle, formé de maisons basses recouvertes de terrasses. Les gens de Tahent sont originaires du Maroc et vinrent s'établir sur ce rocher, au moment de l'émigration des Béjaoua. Les Ousseltia, venus du Sud Tunisien, occupent des gourbis informes ou se tapissent dans les anfractuosités du roc. Les deux villages vivent en bonne intelligence, mais ne se mélangent pas. Du sommet de la montagne, la vue s'étend jusqu'à Bizerte et embrasse la grande plaine de Mateur, les chaînes de Mogodie et toutes les vallées environnantes. Cette excursion est un peu pénible mais très pittoresque.

4° Excursion aux gorges du djebel Antra, dans les Béjaoua, entre les djebels Antra et Boulahine, à 32 kilomètres de Mateur : route suspendue au-dessus d'une falaise rocheuse couverte de myrthes, de vignes sauvages et d'arbres de Judée.

5º Excursion au Gasser-Boudarem, au milieu des Hédill, à 40 kilomètres de Mateur et à trois kilomètres du Bordj du cheikh Belkacem, l'homme aimable, bon et hospitalier par excellence, dont la maison est ouverte à tous, sans distinction d'origine ni de religion. Les mœurs patriarcales du cheikh perdu dans ce pays très beau et d'une si intense sauvagerie, font oublier l'heure : on se croirait transporté en plein moyen-âge.

6º Enfin, belles et nombreuses excursions à faire dans les Mogods principalement à Souk-el-Djemaà, au centre de la vallée de Sedjenane ; au cap Serrat ; sur la côte, dans la direction des Fratelli.

Il faut, pour accomplir ces excursions, avoir le temps, ne point se presser, quitter les pistes tracées et zigzaguer à travers monts et vaux. Autrement, ce n'est plus une agréable promenade que l'on fait : on exécute une corvée.

La plaine. — Plaine riche dans laquelle s'est implantée la colonisation riche. Pour la raison que nous avons indiquée plus haut, réputation proverbiale d'insalubrité, la plaine de Mateur resta longtemps inhabitée après l'occupation française. Mais de hardis capitalistes, qui s'étaient rendu compte de la prodigieuse fertilité du sol et du régime régulier des pluies s'installèrent d'abord, en appelèrent d'autres ensuite, et voilà qu'aujourd'hui on ne peut trouver aux environs de Mateur, un bout de champ, si on ne le paie un prix fantastique.

Aux environs de Mateur, dans un rayon de trois kilomètres, le prix de l'hectare de terre varie de 600 à 1.000 francs ; à Oum-Zit-el-Kebira près de la gare, un ancien lotissement de l'Agriculture vendu aux colons à raison de 100 francs l'hectare, a été revendu récemment par ceux-ci, partie à 600 francs, partie à 1.200 francs l'hectare. Dans ce rayon, les terres se louent de 50 à 100 francs l'hectare ; au delà, jusqu'à 20 kilomètres de Mateur, elles se louent de 30 à 40 francs en plaine, et de 25 à 30 francs en coteau.

Sur le territoire de Mateur, dans la plaine proprement dite, on ne compte pas moins de 30 propriétés françaises de 100 à 1.000 hectares, onze petites fermes siciliennes de 12 à 50 hectares, et deux autres exploitations italiennes, l'une de 200, l'autre de 400 hectares. En outre, un certain nombre de petits agriculteurs et d'ouvriers italiens, louent aux Français, aux Arabes, ou à leurs compatriotes, des parcelles de terre qu'ils cultivent *à moitié*, c'est-à-dire que le propriétaire donne

la semence et qu'après la moisson, locataire et propriétaire partagent en deux le produit de la récolte. Quelques riches indigènes possèdent de grandes surfaces de terrain qu'ils cultivent d'après la méthode française.

A l'est de la plaine, au point de jonction des limites des Caïdats de Mateur, de Bizerte et de Tébourba, près de la gare d'Aïn-Rhelal, se sont installées deux fermes françaises; elles constituent avec quelques autres exploitations situées sur les territoires de Bizerte et de Tébourba un noyau de colonisation française qui tend à prendre de plus en plus d'importance. Dans cette région, les terres ont une valeur de 350 à 400 francs l'hectare.

La culture des céréales donne, dans la plaine de Mateur, des résultats excellents et suivis; même en année de sécheresse printanière, comme en 1905, la récolte est moyenne et assure un gain à l'agriculteur. Les rendements sont de 10 à 12 quintaux à l'hectare pour le blé, et de 14 à 16 quintaux pour l'avoine et l'orge. Il existe peu de vignobles dans la région, cependant placée dans des conditions de viticulture identiques à celle de la plaine de Bône; cela s'explique par le fait que la colonisation s'est développée à Mateur au moment le plus intense de la crise viticole. La vigne produit de 70 à 90 hectolitres à l'hectare et fournit de bons vins de coupages. Un syndicat est en voie de formation pour la culture du coton.

Le sol est très propice à l'élevage du bétail, et il y aurait un intérêt considérable, pour les colons, à posséder des vaches plus laitières. M. Grimaldi, agronome italien, qui a séjourné quelque temps à Mateur, constate que la plaine est identique comme sol et climat, à la partie la plus fertile de la Sicile. Il conseille vivement de faire venir, dans ce pays, des vaches de la race dite *modica*, que l'on trouve près de Syracuse, et qui fournissent de 16 à 20 litres de lait par jour. Les colons étudient actuellement la question et il est probable qu'ils s'associeront pour acheter un troupeau de cette race sicilienne et créer, en coopération, une laiterie et une fromagerie. Dans les conditions actuelles, on exporte chaque année, de Mateur, pour plus de 30.000 francs de beurre. Il est également question de demander à la Direction de l'Agriculture qu'elle procure aux colons un taureau zébu et un étalon baudet.

La région des Mogods. — La Mogodie a une superficie de 1.200 kilomètres carrés; elle est limitée : au Nord, par la mer, du cap Doukara au cap Négro; à l'Est, elle confine au Caïdat de Bizerte; au Sud aux territoires de Mateur, des Béjaoua et des Hédill; à l'Ouest, aux Nefza. Ce pays, très montagneux, est divisé en deux parties égales par la vallée de l'oued Sedjenane, où coulent de nombreuses sources.

La côte, généralement escarpée, est couverte de falaises rocheuses et de dunes de sable; les grèves, rares et de peu d'étendue, y forment des criques désignées sous le nom de *marsa*, où viennent atterrir parfois les pêcheurs et les contrebandiers. Les sinistres maritimes sont assez fréquents sur cette côte, au large de laquelle se dressent l'ilôt de la Galite et les deux écueils connus sous le nom de *Fratelli*. Le littoral de Mogodie présente trois points où il est possible d'atterrir avec de fortes barques : la marsa Sidi-Mechereg, où les Romains possédaient un petit établissement maritime dont il reste un petit bâtiment assez bien conservé; la marsa Ez-Ziatine et la marsa Sidi-Mansour.

En Mogodie, il n'y a que des sentiers où passent seulement les piétons et les mulets; ils zigzaguent d'un henchir à l'autre; quelques-uns, plus fréquentés, mènent à Mateur et à Souk-el-Djemaà, les deux marchés du pays; d'autres relient les Mogods aux territoires des tribus voisines, Béjaoua, Hédill et Nefza; ils sont, en général, peu praticables. Les sentiers traversant les parties basses du pays sont assez bons pendant la belle saison, mais la nature argileuse du terrain les rend très difficiles pendant la saison des pluies.

Il n'existe pas, dans le pays des Mogods, un seul centre habité de quelque importance; la population, qui est de 12.700 habitants environ, est répartie en petits douars fixés sur les hauteurs couvertes de broussailles. Les parties basses sont généralement inondées à l'époque des semailles; il est donc difficile de les utiliser autrement que comme terres de pâturages.

Les indigènes cultivent cependant le blé, l'orge, le sorgho, le maïs, les fèves et les pois chiches, mais en petite quantité et tout juste ce qui leur est nécessaire pour leur consommation et le paiement des impôts. Ils cultivent également le tabac qui réussit assez bien dans les parties siliceuses du nord de la vallée de l'oued Sedjenane, et dont les meilleures feuilles servent à la fabrication de la *neffa*, ou

tabac à priser très apprécié des Arabes et des Juifs, et qui s'écoule très facilement, en contrebande, à des prix qui varient de 10 à 20 francs le kilogramme. Le Service des Monopoles a beau exercer une sévère surveillance, la fraude ne s'en pratique pas moins sur une très large échelle. Cela se conçoit, les Monopoles ne payant la première qualité de tabac brut qu'à raison de 1 fr. 30 le kilogramme. Aussi le planteur invente-t-il des ruses d'Apaches afin de soustraire aux livraisons la plus grande partie possible de sa récolte, et pour cela, au fur et à mesure de la dessication, il cache, en dehors de son gourbi, dans les broussailles et les rochers, les plus belles feuilles emballées dans des peaux de bouc. Grâce à la nature accidentée du pays, sauf le cas de délation, la découverte d'un dépôt de tabac est très rare. En 1903, les Mogods ont livré à la régie 35.000 kilogs de tabac, représentant la somme de 25.000 francs; en 1904, 33.000 kilogs pour 24.000 francs; en 1905, seulement 17.000 kilogs pour 13.000 francs. L'année courante s'annonce bien : plus de 300 demandes en autorisation de culture du tabac ont été adressées à la Direction des Finances par les indigènes des Mogods. Le prix moyen payé par les Monopoles est de 74 francs les 100 kilogrammes.

La vallée de l'oued Sedjenane est très fiévreuse et généralement submergée pendant l'hiver. Au Nord, dans les montagnes et les dunes sablonneuses situées entre cette vallée et la mer, la végétation est assez rabrougrie et la population très clair-semée. Des Italiens et quelques Français s'y livrent à l'élevage du cochon. Au sud de la vallée, les montagnes sont plus boisées, mais les massifs forestiers y sont moins vigoureux que dans la partie ouest constituant le massif des Nefza. A l'abri des broussailles qui couvrent les montagnes, pousse une herbe très abondante et convenant parfaitement aux bœufs, aux chèvres et à l'élevage des petits chevaux, élégants et résistants dits « poneys des Mogods ». Les Romains possédaient, dans cette partie montagneuse, la plus salubre de la Mogodie, de nombreux établissements.

Dans ce pays, où il n'existe encore ni routes, ni pistes carrossables, ni ponts sur les oueds qui deviennent infranchissables en hiver, neuf familles ont créé des exploitations rurales. Deux femmes, les deux sœurs, ont eu le courage de s'établir seules, éloignées de toute habitation européenne, en plein bled arabe ; en janvier de cette année, leur ferme fut inondée, entourée d'eau de toutes parts, et les deux

prisonnières restèrent sans pain pendant plus de vingt jours. Le cas n'est d'ailleurs pas isolé : un certain nombre de propriétaires français et plusieurs douars des Mogods, des Béjaoua et de Mateur subirent le même sort.

Le chemin de fer qui va prochainement relier Mateur aux Nefza, desservira la Mogodie, en empruntant la vallée de l'oued Malah : il traversera, de l'Est à l'Ouest, la partie sud de ce pays qui est de beaucoup la plus fertile.

Région des Hédill. — La région des Hédill est limitée : au Nord, par les Mogods; à l'Est et au Sud, par le Caïdat de Béja; à l'Ouest, par les Béjaoua. Les habitants, au nombre de 8.300 sont disséminés par petites fractions sur les pentes des montagnes, et ces sauvages ne dégringolent de leurs djebels que pour mener, sur les marchés de Mateur ou de Béja, les produits de leurs troupeaux.

De même qu'en Mogodie et aussi dans les Béjaoua, les voies de communication sont très précaires dans les Hédill ; ce sont, pour la plupart, des chemins muletiers, difficiles en tout temps. La piste principale est celle de Mateur à Tabarka traversant le territoire des Hédill de l'Est à l'Ouest, sur la rive droite de l'oued Hallalif ; une autre piste, celle du Cap-Serrat à Béja, coupe les Hédill du Nord au Sud-Est par la zaouïa de Sidi-Ali-ben-Àbid, Aïn-Youddi et Sidi-bou-Déa. De nombreux sentiers mettent en communication les Hédill avec les Mogods et les Béjaoua. Une route projetée desservira les gisements miniers des Hédill et rejoindra la voie ferrée Nefza-Mateur au Nord, et la voie Béja-Mateur au Sud-Est.

Le pays des Hédill est très abrupt et profondément raviné. Souvent on voit sur les crêtes les ruines de postes romains d'une forme particulière : ce sont des tours carrées, dont le côté ne mesure pas plus de trois mètres à la base, et divisées verticalement en trois étages. De chacun de ces bâtiments, aujourd'hui repaires des grands oiseaux de proie, on aperçoit distinctement les autres.

La colonisation française n'a pas encore pénétré dans cette pittoresque région, mais un certain nombre d'Italiens, ouvriers des mines exploitées dans ces montagnes, ont loué aux indigènes des parcelles de terrain qu'ils ensemencent de fèves et de quelques autres légumes rustiques ; ils y ont également planté un peu de vigne. Les

indigènes cultivent dans les vallées arrosées et fertiles, le blé, l'orge et le sorgho ; ils s'adonnent surtout à l'élevage des bestiaux.

La zaouïa très renommée de Sidi-ben-Abid, située sur le versant est du djebel Tabouba, est le point le plus important de ce pays. On y trouve toujours l'hospitalité la plus large.

Région des Béjaoua. — Le territoire des Béjaoua est limité : au Nord, par les Mogods, au Nord-Est par le territoire de Mateur ; au Sud par le Caïdat de Medjez-el-Bab ; à l'Ouest par le Caïdat de Béja et les Hédill.

Le pays des Béjaoua est moins tourmenté que celui des Hédill, mais il est aussi dépourvu de voies de communication : les sentiers grimpent et descendent rapidement au gré des accidents de terrain multiples et des bancs de rochers considérables que l'on retrouve presque continuellement dans la région. Le chemin de Mateur à Béja, praticable aux arabats pendant la belle saison,traverse les Béjaoua en suivant la vallée de l'oued Tine. La voie ferrée projetée de Béja-Mateur desservira la vaste région des Béjaoua,en suivant les vallées de l'oued Djoumine et de l'oued Boudissa, côtoyant au Sud les djebels Antrah, Blida, et passant au Nord du curieux djebel Tahent.

Dans les Béjaoua on compte environ 12.000 indigènes, quelques centaines d'Italiens et une dizaine de fermes françaises, presque toutes situées au Nord-Est du territoire, dans la partie confinant à la plaine de Mateur. Deux exploitations françaises ont cependant été installées à l'ouest des Béjaoua, entre le Tahent et la limite du Caïdat de Béjà, dans la vallée de l'oued Boudissa.

Les montagnes renferment de riches gisements de calamine. Quelques-uns sont actuellement exploités ; d'autres le seront dès que les Béjaoua pourront être reliés à Mateur par un chemin de fer ou une route carrossable.

Le sol, dans cette contrée, est d'une extraordinaire fertilité et des plus propices à l'établissement de la petite colonisation, principalement dans les vallées de l'oued Djoumine et de l'oued Boudissa. Malheureusement, la majeure partie des bonnes terres est possédée par des habous privés, gérés par des mokkadem qui les cultivent peu ou prou,mais refusent de les vendre aux roumis. On y voit de beaux paturages où paissent de nombreux troupeaux et des poneys comme ceux des Nefza et des Mogods.

Les monticules sont garnis d'oliviers sauvages qu'il serait très facile de débroussailler et de greffer, de caroubiers, de gênets épineux et de lentisques ; sur les bords de quelques oueds et dans les fonds des vallées, on voit des peupliers et des trembles.

Dans les jardins qui entourent les douars, poussent, en grande quantité, les figuiers, les amandiers, les abricotiers, les pêchers sous lesquels sont cultivés quelques légumes, tels que : choux, oignons, salades, melons, courges, pastèques, etc. La vigne s'y trouve à l'état d'exception.

Population. — Le Caïdat de Mateur compte environ 47.300 habitants : 450 Français ; 2.000 Italiens ; 200 autres Européens : 1.100 Israélites ; 43.500 Musulmans.

Propriétés. — 71 Français possèdent, dans ce Caïdat, 19.781 hectares de terre, se répartissant ainsi :

Bizerte............	30	propriétaires....	11.370	hectares
Mogods...........	9	—	4.023	—
Béjaoua...........	10	—	3.838	—
Aïn-Rhelal........	2	—	250	—
Isolés.............	20	—	300	—

Le Gouvernement du Protectorat a livré, par voie de substitution, à la colonisation française, du 1er janvier 1900 au 31 décembre 1905, dans le Caïdat de Mateur, 3.135 hectares de terres habous, pour la somme de 442.530 francs.

Marchés. — Le marché de Mateur, le seul important du Caïdat, dure trois jours chaque semaine : le vendredi, moutons et chèvres ; le samedi, chevaux et bovidés ; le dimanche, céréales, volailles, peaux, laines, charbon, etc. Le marché aux bestiaux se tient au centre de la ville ; le marché aux céréales et autres denrées est situé à la gare, où un bâtiment couvert, très insuffisant d'ailleurs, a été construit.

Les chiffres suivants peuvent donner une idée de l'importance des transactions ; ils se rapportent à un bon marché de printemps (mars 1906) :

Bœufs : 1.200 ; chevaux : 80 ; mulets et ânes : 60 ; moutons et chèvres : 2.500 ; beurre : 800 kilos ; volailles : 500 pièces ; œufs : 1.200 à

1.500; laines: 1.200 kilos; charbon de bois: 1.000 kilos; miel: 100 kilos; peaux (moutons, chèvres, bœufs, chameaux) 100; blé: 20.000 kilos; orge: 18.000 kilos; sorgho: 7.000 kilos. (Le printemps est la morte saison pour les céréales; les céréales européennes ne paraissent pas au marché, étant livrées directement.)

Aux époques de transactions actives (printemps et automne), il n'est pas rare de voir une population flottante de 4 à 5.000 indigènes occuper les fondouks de Mateur pendant les trois jours de marché.

Exportation. — Statistiques des exportations de la gare de Mateur, de 1902 à 1905:

1902: 7.204 tonnes de céréales; 3.044 tonnes de paille et fourrage; 1.906 tonnes de minerai; 1.594 tonnes de charbon de bois; 31.479 tonnes de pierres;

1903: 14.920 tonnes de céréales; 2.374 tonnes de paille et fourrage; 2.052 tonnes de minerai; 1.392 tonnes de charbon de bois; 9.519 tonnes de pierres;

1904: 10.591 tonnes de céréales; 1.739 tonnes de paille et fourrage; 2.555 tonnes de minerai; 831 tonnes de charbon de bois; 1.024 tonnes de pierres;

1905: 10.169 tonnes de céréales; 2.936 tonnes de paille et fourrage; 2.405 tonnes de minerai; 368 tonnes de charbon de bois; 30 tonnes de pierres.

Il faut compter, en moyenne, 10.000 tonnes de marchandises diverses, dont 5.000 environ de céréales, transportées chaque année par les arabats, et qui, par conséquent, ne figurent pas dans les statistiques officielles délivrées par la gare de Mateur.

CHAPITRE IV

CONCLUSIONS

Nous avons très rapidement énuméré les gigantesques travaux qui ont été accomplis en peu d'années pour l'aménagement du port de Bizerte. Nous avons vu croître et se développer, sur les bords du lac, toute une belle ville française semi-militaire, semi-civile, dont les hauteurs environnantes sont partout crénelées, cuirassées, garnies de canons à longue portée. Le port et la ville sont, dit-on, imprenables. A condition, toutefois, que la tâche commencée et qui a nécessité de très lourds sacrifices, soit poursuivie sans inutiles dépenses, mais aussi sans ces arrêts brusques qui menaceraient, s'ils se perpétuaient, de compromettre l'œuvre si admirablement conçue par le génie français. Laisser un outillage en repos pendant de longues années, serait s'exposer à le trouver inutilisable le jour où il faudrait s'en servir. Un arsenal ne doit pas être un corps sans âme : il faut, au contraire, qu'il ne reste jamais inactif ; que les ouvriers soient constamment à leurs postes ; que, comme Toulon, comme Brest, comme tous nos arsenaux de France, l'Arsenal de Sidi-Abdallah fournisse à la Marine un contingent de travaux et qu'il possède son cadre d'ouvriers spéciaux.

Alors, Bizerte reprendra vie et aussi Ferryville et Tindja. Les ouvriers qui peinent durement tout le jour, trouveront non loin de l'atelier, soit la maisonnette indépendante, soit la petite exploitation rurale avec verger, olivette et clos de vigne. Il est incontestable que les tendances à l'exode aux champs se manifestent dans toutes les villes industrielles : où l'ouvrier trouvera-t-il pays plus propice à la réalisation du rêve de la vie en plein air, que dans la région privilégiée de Sidi-Abdallah ?

La Direction de l'Agriculture se préoccupe de l'achat de terrains qu'elle divisera en petites parcelles aux environs de Ferryville et de Tindja. Elle fera ainsi œuvre intéressante de petite colonisation, de colonisation *assistée*, c'est-à-dire celle du petit fonctionnaire, de l'artisan qui, vivant déjà de son traitement ou de son salaire, se procurera par la culture de son jardin, un supplément de produits, en même temps qu'il y recueillera le bénéfice d'une existence adaptée aux meilleures conditions d'hygiène. Il s'est rarement présenté pareille occasion de réaliser un essai de ce genre. Si l'expérience est tentée, non seulement les ouvriers et les employés de l'Arsenal se fixeront au sol, mais ils appelleront près d'eux, leurs parents dès qu'ils auront l'assurance de pouvoir acquérir, à peu de frais et moyennant des paiements échelonnés, la champêtre habitation et le petit bout de champ qu'ils n'auraient jamais pu posséder en France. Et ce sera tout profit pour la colonisation.

*
* *

Mais ce qu'avant tout il faut à Bizerte, c'est un port de commerce *abordable* et un port *charbonnier*. Le rachat par l'Etat du monopole accordé à la Compagnie du Port de Bizerte, se négocie en ce moment, et dans quelques mois ce sera fait accompli. Alors les tarifs qui frappent de droits énormes, prohibitifs, les marchandises importées ou exportées par le port de Bizerte seront considérablement réduits, et les charbonniers qui, venant de Cardiff, de Newcastle ou des autres ports du Nord, toucheront à Bizerte étant assurés d'un fret de retour, — comme ils le sont actuellement en touchant aux ports d'Alger ou d'Oran.

Nous savons, en effet, que les travaux de la ligne Nefza-Mateur vont être mis en adjudication très prochainement ; la ligne de Béja-Mateur viendra ensuite et, parrallèlement à ces voies, la Direction des Travaux publics va poursuivre la construction des routes de Mateur-Tunis, de Mateur-Béja et de Mateur-Tébourba. Ces voies desserviront des contrées extrêmement fertiles, dont les vallées contiennent des terrains de culture d'une réelle valeur, et dont les montagnes renferment de très riches gisements miniers, qui n'ont jusqu'alors été exploités faute de moyens pratiques de communication avec un port d'embarquement.

Les produits de ces régions arrivant à Mateur seront dirigés sur le port de Bizerte, soit par le chemin de fer Tunis-Bizerte, soit par la route que l'Administration établira entre Mateur et Bizerte, car un fait existe : Mateur se trouve, en ligne directe, à une distance de 34 kilomètres de Bizerte, — c'est la voie que suit le chemin de fer Tunis-Bizerte. Mais, entre Bizerte et Mateur, il n'existe pas de route carrossable, autre que celle, impraticable l'hiver, qui contourne le lac Achkel, aboutissant à Bizerte après un détour de 55 kilomètres. Une bonne route, convenablement empierrée, part bien de Bizerte se dirigeant vers Mateur, mais elle s'arrête à Tindja, c'est-à-dire à 17 kilomètres de Mateur. Pourquoi, demandera-t-on, ne prolonge-t-on pas cette route jusqu'à Mateur ? Pourquoi n'empierre-t-on pas ces 17 kilomètres, situés en terrain plat et n'exigeant, par conséquent, aucun travail d'art ?... Parce que le Génie s'y oppose. En ce moment, les marchandises partant de Mateur pour se rendre à Marseille, économisent deux francs par tonne en s'embarquant à Tunis, distant pourtant de 65 kilomètres, tandis que Bizerte n'est situé qu'à 34 kilomètre de Mateur. Nous voulons croire, dans l'intérêt de Bizerte et de Mateur, que le génie militaire ne voudra pas davantage prolonger une situation aussi préjudiciable au commerce de ces deux villes.

*
* *

Dans la région de Mateur, la colonisation est l'unique produit de l'initiative et des capitaux privés. Et pourtant, cette contrée merveilleuse qui, par son climat et la nature de son sol est vraiment la terre d'élection de la petite colonisation *peuplante*, a été longtemps méconnue, tenue à l'écart, presque complètement ignorée.

Nous avons vu que la terre, aux environs immédiats de Mateur, atteignait des prix fort élevés, inabordables aux agriculteurs ne possédant qu'un modeste capital. Mais, grâce à l'établissement des routes et voies ferrées projetées, les régions les plus éloignées de la ville, les vallées de l'oued Djoumine, de l'oued Boudissah, de l'oued Malah, certaines pentes des Mogods, des Hédill et des Béjaoua pourront, dans un avenir très prochain, être livrées à la petite colonisation.

Ces parties du Caïdat de Mateur sont, en effet, très propices au petit élevage, de même qu'à la culture de toutes les céréales et au jardinage, conditions permettant d'opérer des ventes successives et

des rentrées continuelles, alors que par la monoculture, le colon est obligé d'attendre la moisson ou la vendange pour récupérer le prix des produits de sa ferme.

Il existe, dans ces régions, possédées par des habous privés, des terres qui, la plupart du temps, envahies par la broussaille, superficiellement labourées, ne donnent pas le quart de la récolte qu'elles produiraient si elles appartenaient à des colons français. La question du rachat des habous privés, grave, épineuse, a déjà soulevé bien des polémiques ; je n'émets pas la prétention de la résoudre ni même de la discuter; mais je puis bien indiquer ici le vœu formulé, à différentes reprises, par l'unanimité des colons de Mateur, priant le Gouvernement du Protectorat, tout en sauvegardant les intérêts des indigènes, d'acheter ou d'échanger, dans les Béjaoua et dans les Hédill principalement, quelques îlots de terrain qui pourraient être cédés à nos petits colons.

D'autres vastes superficies de terre seraient aisément disputées à la nature qui, périodiquement les inonde et les couvre d'un limon vaseux les rendant impropres à toute culture : ce sont les terrains marécageux situés au sud du djebel Achkel, bordant les propriétés françaises de la région nord et nord-ouest de la plaine de Mateur.

Cette année les abords de l'Achkel n'ont pas été les seuls à souffrir de l'inondation ; les terres environnantes ont été également submergées, couvertes d'une nappe d'eau de 40 centimètres pendant plusieurs semaines, et, naturellement, il en est résulté pour la plupart des propriétaires riverains, des pertes considérables qu'on ne peut pas encore évaluer.

Cependant, les agriculteurs ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour assécher leurs terres et les assainir; ils ont creusé des centaines de kilomètres de fossés pour aider à l'écoulement des eaux; ils ont planté des milliers d'arbre, qui meurent d'avoir été trop longtemps submergés, et tous les efforts, accomplis par l'initiative privée, restent stériles. Aussi les colons de la région de Mateur font-ils appel à l'Administration et la prient d'étudier l'élargissement de l'oued Tindja — travaux d'exécution facile et peu coûteux relativement à l'importance des sinistres — qui permettrait le rapide écoulement du lac Achkel dans le lac de Bizerte.

Ce n'est pas, en effet, comme on pourrait le croire, le débordement des oueds qui cause les dégâts dont nous parlons, mais simple-

ment le lac Achkel qui, en recevant tous ces oueds, grossit démesurément et, s'étend à perte de vue sur les champs voisins. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que si ce lac avait un déversoir suffisant dans le lac de Bizerte, son niveau ne s'élèverait que fort peu, et des milliers d'hectares, aujourd'hui immobilisés, deviendraient cultivables.

La situation est plus alarmante dans la région de Mabtouha et d'Utique, par suite des débordements de la Medjerda. En décembre 1905 et janvier 1906, les inondations ont ravagé, dans cette immense plaine, plus de 1.200 hectares ensemencés en céréales, noyant les grains de réserve des indigènes, entraînant les bestiaux, rasant les douars notamment ceux de Zouara et de Menzel-Ameur, détruisant les fossés et les digues établies par les colons français. Les agriculteurs sont désespérés, les Arabes sont sans pain. Ils demandent au Gouvernement de les protéger contre le fléau, en faisant creuser un canal d'évacuation rapide des eaux, canal qui n'aura pas seulement pour résultat d'assurer la défense des terrains de culture contre les débordements du fleuve et l'accumulation dans la cuvette de la Mabtouha des eaux pluviales, mais qui permettra aussi, de même qu'à Mateur, d'augmenter considérablement les surfaces cultivables et de livrer quantité de nouvelles terres fertiles à l'exploitation.

*
* *

On fut, il y a quelques années, très hypnotisé par le port de guerre, par l'Arsenal, par la défense de Bizerte. Tous les efforts convergeaient vers un but unique ; tous les crédits — et ils furent gros étaient destinés à la *militarisation* de Bizerte et de son lac. Bientôt un arrêt fatal se produisit dans les travaux maritimes et dans les travaux de la guerre, et on s'aperçut seulement qu'il manquait quelque chose à Bizerte, que cette ville admirablement située, au débouché d'une région immense et riche, était totalement dépourvue des seules conditions économiques permettant à toute cité de vivre et de se développer : le commerce et l'industrie.

Ces conditions essentielles d'existence, Bizerte, enfin, va les posséder. Le Résident général, M. S. Pichon, s'est parfaitement rendu compte de la situation, et il s'est particulièrement attaché à tirer Bizerte du marasme dans lequel elle agonisait depuis la supension des



CARTE DU CONTRÔLE
DE
GROMBALIA
Echelle 1:500000e
Kil 10 8 6 4 2 0 10 20
LÉGENDE
I. Zembra
I. Zembretta
Cap Bon
El Aouaria
Tonara (Pêcherie)
St Daoud
St Zeïen
Azemour
Tozerherane
Kelibia
Dar Nagi
Hn Korbeus
Golfe
de Tunis
Menzel-Temime
St Naceur
Menzel-Heurr
Oum Douil
Hammam Lif
Soliman
Menzel bou Zalfa
Beni Kraled
Khanguet
Nianou
Grombalia
Tourki
Belli
Kourba
Beni Aïchoun
Tazerka
Soma
Beni Kriar
Dar Chabane
El Maamoura
Nabeul
Hammamet
Bir bou Rakba
St Djedidi
MER MÉDITERRANÉE

LE CONTROLE CIVIL DE GROMBALIA

CHAPITRE PREMIER

Aspect et limites. — Orographie et hydrographie. — Forêts. — Climatologie. — Les Romains. — Les Indigènes. — Population

Aspect et limites. — L'énorme cône qui forme la presqu'île du Cap-Bon, est situé au nord-est de Tunis et s'avance, en large promontoire, entre le golfe de Tunis et la partie orientale de la mer Méditerranée. Une chaîne de montagnes élevées, se rattachant au massif du Zaghouan (Sud-Ouest), et dont l'arête crénelée se poursuit vers le Nord, partage symétriquement ce cap en deux parties, formées de terres d'alluvions éminemment propres à la culture des céréales et à l'élevage du bétail. Le Cap-Bon est intéressant, d'aspect varié et pittoresque. Les jardins d'Hammamet et de Nabeul comptent certainement parmi les plus beaux de la Régence; la Dakla (côté Est), possède des terres très riches et toujours productives; la côte Ouest, mamelonnée et riante, est couverte de pâturages excellents et de coteaux très propices à la culture de la vigne; la partie sud, celle où la colonisation européenne s'est depuis longtemps implantée, est formée de vastes espaces restés incultes et d'une large plaine baignée, au Nord, par le golfe de Tunis, et enserrée, à l'Est et à l'Ouest, entre deux chaînons montagneux; la partie centrale, montagneuse et profondément ravinée, de même que la pointe nord, tour à tour rocheuse et sablonneuse, offrent au promeneur des sites remarquables, d'attrayantes excursions, et renferment, enclavés entre dunes et rocs, de beaux terrains ensemencés ou des prairies naturelles qui, grâce au régime régulier des pluies, restent verdoyantes toute l'année.

Le Contrôle civil de Grombalia était autrefois partagé en deux Caïdats : le Caïdat de Soliman (Ouest) et le Caïdat de Nabeul (Est) ; par décret du 10 août 1902, ces deux Caïdats ont été réunis en une seule circonscription, qui porte le nom de Caïdat du Cap-Bon, dont nous diviserons l'étude en trois parties : 1° Sud ; 2° Côte occidentale et pointe Nord ; 3° Côte orientale.

Le Contrôle est baigné à l'Ouest, au Nord et à l'Est, par la mer ; au Sud, il est limité par le Contrôle de Tunis (Caïdats de la Banlieue et de Zaghouan), et par le Contrôle de Sousse (Caïdat des Oulad-Saïd). La limite sud, coupant la base du cône de l'Ouest à l'Est, part du rivage formé de petites dunes bordant la rive gauche de l'oued Es-Soltane (limite est du domaine de Potinville), traverse la route de Tunis à Sousse, passe entre les djebels Srara et Halloufa, puis, arrivée au khanguet el-Hadjadj, fait un crochet vers l'Ouest et descend vers le Sud directement, en suivant les crêtes des djebels El-Gouad et Khoridja ; elle passe ensuite par Bir-el-Turki, l'oued Bakbaka, Aïn-ez-Zit, l'oued Chargui et l'oued Garbaïa. La limite côtoie alors le versant occidental du djebel Makki, passe par le bordj Sidi-Ahmar, traverse Tella, Touila et le Kef Bou-Tsalats, rejoint le sommet du djebel Sidi-Zid, s'incline légèrement vers le Sud-Est, suit pendant quelque temps l'oued Zid, l'oued Melah et Aïn-Saboun, passe entre le djebel Arbaïa, l'oued El-Coucha et l'oued Ramel ; la limite forme enfin une ligne à peu près droite, passant par Sidi-Baiech, traversant l'oued El-Hadjar, l'oued Kebir et suivant l'oued Cherchar jusqu'à son embouchure, située sur la côte orientale, au Nord-Est de Bou-Ficha.

Orographie. — La région située au sud-ouest de la route de Tunis à Hammamet (partie sud du Contrôle de Grombalia), est formée par les contreforts venant du massif du Zaghouan ; les sommets y sont encore considérables et les chaînons forment des vallées remarquables par leurs cultures. Les pics principaux sont : les djebels Sera, Choucha, Makki, Jedidi, Tafernine, El-Kroune, Gamous, El-Arbaïne, Menzel-Moussa, Harbi dont l'altitude varie de 300 à 600 mètres. La plupart de ces montagnes sont couvertes de broussailles et d'herbages. Dans la plaine de la Dzira (Grombalia), il n'existe aucune hauteur méritant d'être signalée.

La région située entre la route de Tunis-Hammamet et la côte

orientale (Sud-Est du Contrôle), est formée par une chaîne de montagnes faisant séparation entre les bassins du golfe d'Hammamet et ceux du golfe de Tunis. Ces montagnes sont moins élevées et moins abruptes que les précédentes ; les plateaux qui en dépendent, viennent finir à une distance de la côte variant de deux à six kilomètres : ils sont profondément ravinés. Les rivières que l'on y rencontre ont presque toutes leurs bords à pic. Cette chaîne de montagnes est couverte, jusqu'à ses dernières pentes, de broussailles rabougries et de touffes de palmiers nains; on y trouve aussi de l'alfa, mais en petite quantité ; quelques beaux pins dans les ravins. Les principaux pics sont : les djebels Hammamet, El-Goléa, Reba-el-Aïn, Bou-Roukba, Djerraia, El-Knaïss, Kifane, Ab-es-Selem, Oued-en-Nemmer, Touil, Haddad, Bou-Eddine, dont l'altitude varie de 150 à 300 mètres.

La grande chaîne centrale, connue sous le nom de djebel Sidi-Abderrhaman, domine les côtes Ouest et Est; cette chaîne se relève, vers son centre, en muraille presque à pic, puis, à mesure que les sommets s'abaissent au Nord et au Sud, ils s'émoussent, s'arrondissent, adoucissent leurs pentes, élargissent leurs bases et dessinent des vallées et des mouvements particuliers de terrains accessibles, plus facilement franchissables et propres à toutes les cultures. Les principaux pics du massif Sidi-Abderrhaman sont, du Sud au Nord : les djebels Hofra, Ed-Diss, Damouss, Abd-er-Rahman, Kalaa, Krarib, Hounmane, Ben-Oukid, Kef-er-Renned, Kef-el-Goléa, Kef-el-Mergueb, djebels Maksine et Karsoutine. Cette ligne bien nette du partage des eaux des deux versants prend racine à l'est de Menzel-bou-Zelfa et se prolonge au-delà de Tozegrane, jusqu'au djebel Bou-Krin ; là, commence un vaste plateau peu élevé, creusé de bas-fonds sans issue vers la mer, qui forme une sorte de bassin central aboutissant à la garaat ech-Cherf (El-Haouaria). L'altitude des montagnes du massif Sidi-Abderrhaman varie de 250 à 640 mètres. L'aspect de la région centrale de la presqu'île est agreste et des plus pittoresques : partout des eaux courantes, des gorges à pic, des cirques profonds et étroits ; en beaucoup d'endroits, on rencontre des vestiges antiques gardant les défilés accessibles. Les vallées, d'abord formées des nombreux torrents qui sortent du djebel Sidi-Abderrhaman, soit à l'Ouest, soit à l'Est, s'élargissent peu à peu, toujours très rapides, et se couvrent de cultures, d'arbres, de jardins, de villages ; elles sont émaillées de koubbas, de zaouïa, de

petites maisons blanches isolées sur les flancs. Enfin, la vue embrasse, épars çà et là, à des altitudes diverses, sans en excepter un seul, tous les petits hameaux, tous les douars, entourés de jardins, ombragés d'arbres fruitiers. Et sur cette langue de terre où tout semble dormir, la vie est active et le paysage est animé par le mouvement des troupeaux groupés sur les escarpements, par les chevaux en liberté au milieu des prairies, par le va-et-vient des habitants.

Entre l'extrémité Nord du massif Sidi-Abderrhaman et la pointe de la presqu'île, on rencontre des dunes de sable échelonnées les unes derrière les autres et couvertes de maigres buissons de tamarix; quelques ruisseaux forment, à travers ces sables, des tranchées où souvent les eaux se perdent pour ne reparaître que sur la plage même. Ces dunes qui, à certains endroits, ont plusieurs kilomètres de largeur, forment de véritables mamelons mouvants où l'on s'enfonce profondément. Après cette vaste coupure sablonneuse qui sépare en deux parties (de l'Ouest à l'Est), la pointe de l'île, ont trouve une ligne de belles collines qui, de la côte orientale, va gagner le littoral occidental au-dessous de la baie de Sidi-Daoud.

La pointe Nord du cap est constituée par le massif d'El-Haouaria, isolé, à pic sur la côte et sur la plaine au Sud-Ouest. L'intérieur de ce massif se compose d'une masse de crêtes et de pic rocheux, séparés par des ravins tortueux et étroits, à pentes très rapides vers la mer et un peu moins escarpées du côté de la plaine. Les sommets principaux sont : les djebels El-Ache, El-Tartoucha, Mergueb et Trok, Sidi-bel-Abiod, — où se trouve un poste sémaphorique — et Ras-Addar, dont l'altitude est de 150 à 395 mètres. Le Ras-Addar est une dernière et extrême pointe rocheuse dirigée vers le Nord-Ouest et sur laquelle s'élève le phare qui éclaire l'ouverture orientale du golfe de Tunis. Au loin, les rochers de Djamour (Zembra et Zembretta), paraissent se raccorder, par une chaîne sous-marine, au système montagneux d'El-Haouaria. A l'Ouest, près de Ras-el-Ahmar, s'élève la colline entièrement crevassée par les grottes antiques de R'har-el-Kebir.

Enfin, pour terminer la description orographique du Cap-Bon, il nous reste à mentionner la montagne isolée sur le versant occidental et qui borde le golfe de Tunis, désignée sous le nom de djebel Korbeuss. Cette montagne est très escarpée et dénudée, tellement à pic qu'aucun chemin n'est praticable le long du rivage. On y voit une

succession de gorges rocheuses, au fond desquelles gisent d'énormes blocs détachés des sommets, de profondes cavités creusées dans le roc par l'action des eaux, des sentiers formant de nombreux lacets étroits et accidentés, tantôt surplombant la mer, tantôt resserrés entre deux murailles. Ce bourrelet, dont la plus haute élévation ne dépasse pas 420 mètres, s'abaisse graduellement vers le Sud ; il se termine, au Nord, par le djebel Fortass, qui forme le cap du même nom.

Hydrographie. — La partie sud du Contrôle de Grombalia est arrosée : 1° par les oueds El-Masri, Daroufa, Melah, qui prennent leurs sources dans le massif montagneux situé au sud-ouest de la route de Tunis à Sousse, et se jettent dans le golfe de Tunis ; 2° par les oueds Damous, Cherchar, Sedra, El-Assoued, Temad, prenant leurs sources dans le même massif mais se jettant dans le golfe d'Hammamet. Ces cours d'eau reçoivent plusieurs affluents ; leurs rives sont généralement escarpées et difficiles. Les oueds El-Masri, Daroufa et Melah forment, dans la plaine de Gombalia-Soliman, une région marécageuse très malsaine.

La côte occidentale est sillonnée de nombreuses rivières dont les principales sont : l'oued Berzirk qui, descendant du djebel Djebbouza, traverse une région très fertile, au nord de Soliman ; l'oued Della qui se jette dans l'oued Berzirk ; l'oued Aouina, prenant sa source dans le djebel Korbeuss et arrosant la région de Takelsa ; l'oued Bou-Mia et l'oued Hammane qui, après s'être réunis au pied du djebel Fortass, contournent ce bourrelet rocheux et se jettent dans le golfe près de Ras-el-Fortass ; l'oued El-Abid, important cours d'eau provenant du massif Abderrhaman et recevant, de droite et de gauche, de nombreux affluents ; l'oued Zoggag, qui prend sa source dans le djebel Oulid, descend d'abord à travers des gorges escarpées et coule ensuite au milieu de collines sablonneuses ; l'oued Zaouia, qui descend des hauteurs de Tozegrane, parcourt une vallée assez accidentée mais bien cultivée et dont tous les bas-fonds sont couverts de prairies où poussent de beaux herbages. Tous ces cours d'eau se jettent dans le golfe de Tunis.

La pointe du Cap-Bon ne possède aucun cours d'eau important, mais les sources et les puits s'y trouvent en abondance et débitent pendant toute l'année de l'eau excellente. A signaler dans cette région la garaat El-Haouaria (Ech-Cherf), grand lac d'eau douce d'environ

quatre kilomètres de long sur deux kilomètres de large, formé par les eaux provenant des hauteurs environnantes. Cette garaat conserve de l'eau toute l'année ; ses rives sont très fertiles.

Les oueds principaux du versant oriental sont : les oueds El-Fahr, Ez-Zemmech, Merazga, El-Ceghir, El-Sahil, prenant leurs sources dans le massif d'Hammamet et baignant la région située entre Hammamet et Nabeul ; les oueds Bir-Atia, Sidi-Abdallah, El-Kebir entre Nabeul et El-Mamoura, et prenant leurs sources dans les contreforts orientaux du massif central ; les oueds Daroufa, Othman, Er-Rerous, Bou-Fannir, entre Mamoura et Kourba ; les oueds Bou-Eddine, Chiba, El-Hadjar, Lebna, Erg-Sass, entre Kourba et Menzel-Temime, prenant leurs sources au cœur même du massif de Sidi-Abderrhaman ; les oueds Taferksit, El-Hadjar, El-Mikelsi, entre Menzel-Temine et Kelibia ; les oueds Embarek et Zekar entre le Ras-Mostefa et le Ras-el-Melah.

Outre les cours d'eau qui viennent d'être énumérés, la côte orientale du Contrôle de Grombalia comprend une multitude de sources qui arrosent le pays et lui donnent sa fertilité. Les puits sont très nombreux dans toutes les zaouia des Maouïn (Dakla). Des sebkas marines bordent le littoral compris entre El-Mamoura et Ras-el-Melah. Aux environs de Menzel-Temime, à l'Ouest, se trouve la sebka Fardjouna, bassin de 3 kilomètres de longueur sur un de largeur ; ce lac, dont le niveau est d'environ 40 mètres au-dessus de la mer, se dessèche presque entièrement en été et rend la région très malsaine. Tous ces petits lacs sont, en tout temps, couverts de gibier d'eau.

Forêts. — L'Etat possède dans le Contrôle civil de Grombalia trois massifs forestiers qui ont ensemble une étendue de 7.100 hectares. La répartition de ces massifs est la suivante :

Forêt du djebel Korbeuss...........	4.400	hectares
Forêt du djebel Hammamet........	1.200	»
Forêt du Cap-Bon ou Ras-Addar......	1.500	»
Soit.............	7.100	»

Les boisements qui recouvrent le djebel Korbeuss sont constitués par les essences ordinaires de la région : le thuya, le chêne-kermès, l'olivier sauvage, le lentisque ; ils forment des buissons assez serrés mais peu élevés.

Ceux que l'on rencontre au djebel Hammamet et à Ras-Addar sont : le chêne-kermès, l'olivier sauvage, le lentisque ; ils sont bas, rabougris et très clairsemés. On trouve quelques pins d'Alep au djebel Hammamet.

Tous ces peuplements sont en fort mauvais état, ayant continuellement souffert de dévastations de toute nature : incendies, pâturage exagéré, défrichements et exploitations des charbonniers marocains. Leur appauvrissement est tel aujourd'hui que de nouvelles exploitations, aussi peu importantes soient-elles, ne pourraient y être pratiquées sans causer les plus grands dommages. Il est au contraire indispensable de les ménager afin de favoriser leur reconstitution, car leur présence diminue le ruissellement, facilite la pénétration des eaux pluviables dans le sol, l'alimentation des nappes souterraines et contribue au maintien des terres sur les pentes.

La surveillance de ces trois massifs boisés est confiée à un seul préposé indigène qui a sa résidence à Hammam-Lif, où il est encore chargé de garder les plantations de pins d'Alep qui ont été faites sur le Bou-Kornine. Il s'ensuit naturellement que la surveillance, telle quelle est faite dans les forêts du Cap-Bon, est insuffisante et ne peut empêcher qu'il ne se commette de nombreux délits.

Oliviers. — Les olivettes du Contrôle de Grombalia sont très importantes. Les forêts d'oliviers *imposables* sont ainsi réparties :

Soliman................	509.410	oliviers
Grombalia..............	89.780	»
Nianou-Belli............	130.795	»
Beni-Khalled............	149.834	»
Menzel-bou-Zelfa.........	471.267	»
Total.......	1.346.086	oliviers imposables.

En outre, les olivettes de Nabeul, Hammamet et Kelibia, non soumises à la Ghaba, comptent ensemble 352.134 pieds d'oliviers; soit, au total, pour le Cap-Bon : 1.698.220 oliviers.

Climatologie. — La région du Cap-Bon est, en général, des plus saines. Elle comporte même des parties, comme la côte du Sud-Est, qui remplissent toutes les conditions nécessaires à l'établissement

d'un sanatorium, par suite de la pureté de l'atmosphère et de la douceur de la température pendant la plus grande partie de l'année ; l'influence de la mer y atténue les fortes chaleurs de l'été et le siroco y est inconnu. Dans la presqu'île entière, du reste, la chaleur est des plus supportables pendant la canicule, grâce à une brise marine très fidèle qui se lève vers huit heures du matin et dure tout le jour : il en résulte que la fatigue et l'anémie des pays chauds y sont inconnues. La tuberculose et la fièvre typhoïde y sont rares et il y a lieu de s'étonner qu'elles ne fassent pas plus de victimes parmi les indigènes, étant données les déplorables conditions de l'hygiène et la stupéfiante insouciance des populations musulmanes, qu'elles soient du Cap-Bon ou d'ailleurs.

Le seul point noir à signaler dans la région du Cap-Bon, est l'existence de foyers de paludisme, bien limités, heureusement, aux bords de l'oued Berzirk et de ses affluents, aux parties basses de la vallée du Bou-Arkoub, aux environs de Menzel-Temime et dans plusieurs petits vallons des montagnes de l'intérieur.

M. Allemand Martin, qui a publié une intéressante étude agricole du Cap-Bon, donne, de la presqu'île, l'aperçu climatologique suivant :

« Le Cap-Bon présente des conditions climatériques très favorables au développement de la colonisation, tant en ce qui touche à l'hygiène du colon qu'à l'agriculture proprement dite. C'est, avant tout, un climat insulaire. Le voisinage de la mer exerce sur l'atmosphère une heureuse influence au point de vue hygiénique et les colons n'ont pas à redouter les tristes effets du paludisme : les régions, peu nombreuses, qui présentent quelque danger de malaria, peuvent facilement être connues et évitées. Ce sont toujours les régions de marécage.

« On ne saurait désirer une contrée mieux située pour la pureté de l'air, surtout si l'on s'établit dans le centre de la presqu'île dont l'altitude moyenne est celle des plateaux de faible élévation. Dans ces régions centrales on évite la trop grande humidité du littoral et l'on obtient ainsi le meilleur résultat que peut procurer la présence de la mer, puisque l'on est exposé à tous les vents-maritimes. Le Cap-Bon est, en effet, soumis à toutes les brises marines : les vents dominants pendant l'hiver, ceux de l'Ouest et du Nord-Ouest, viennent de la mer; ceux qui soufflent le plus pendant la saison chaude, venant du Nord et de l'Est, sont des vents de mer. Le siroco lui-même, qui est dans ce pays un vent du Sud-Est, perd, en passant sur la mer, une partie de sa sécheresse et de son action déprimante ; il est beaucoup moins pénible au Cap-Bon qu'à Tunis. Le seul vent du Sud, *le chily*, est

absolument exceptionnel ; on ne l'observe bien qu'à la fin de l'été. Il n'y a pas de région mieux favorisée sous ce rapport, que celle du Cap-Bon. »

Moyenne de la température observée dans le Cap-Bon :

Moyenne des maxima : 26° ;
Moyenne des minima : 11° ;
Moyenne générale : 18°.

Températures extrêmes :

Été : maximum : 45° ; minimum : 12° ;
Hiver : maximum : 25° ; minimum : 1°.

Moyenne des pluies : de 400 à 500 millimètres par an.

Voies de communication. — Le Contrôle de Grombalia est assez bien desservi au point de vue des moyens de communication, bien qu'il y reste beaucoup à faire sous ce rapport. Il est favorisé de la ligne de Tunis à Sousse, qui le longe non loin de sa limite sud, et de deux embranchements qui lui sont propres : celui de Menzel-bou-Zelfa par Soliman, et celui de Nabeul par Hammamet.

Les voies carrossables du Contrôle sont :

1° de Tunis à Gabès, entre Bordj-Cédria et Bou-Ficha ;
2° embranchement de la gare de Grombalia ;
3° — — de Bir-Bou-Rekba ;
4° de Tunis à Grombalia par le Mornag entre le col du Mornag et Grombalia ;
5° embranchement de l'école du Khanguet ;
6° — de S'Rilam ;
7° — de la gare du Khanguet ;
8° de Tunis au Cap-Bon, par M'raïssa ;
9° embranchement de la gare de Soliman ;
10° — de l'appontement de Sidi-Rais ;
11° embranchement d'El-Aouina ;
12° de Soliman à Kourba ;
13° embranchement de Beni-Khalled à Menzel-bou-Zelfa ;
14° de Nabeul à Kelibia ;
15° de Grombalia à Aïn-Tebournouk ;
16° de Soliman à Menzel-bou-Zelfa ;

17° de Grombalia à Soliman ;
18° de Grombalia à Beni-Khaled ;
19° de Menzel-bou-Zelfa au Cap-Bon ;
20° de Sidi-Kriss à Menzel-bou-Zelfa.

De nombreux chemins et pistes sont, chaque année, améliorés et entretenus avec les fonds des prestations et des taxes de routes.

Les Romains. — Sur tout le territoire du Contrôle de Grombalia, on trouve des ruines phéniciennes et romaines qui, jusqu'alors, ont été peu étudiées et sont trop restées à la merci des habitants. Le savant directeur du Service des Antiquités, M. Merlin, cherche le moyen le plus pratique de sauver de la destruction finale les très intéressants vestiges épars sur le sol de la Régence ; mais il se heurte, hélas ! à nombre de difficultés, dont la plus grave est le défaut de crédits. Je sais bien que les colons ont besoin de voies de communication, que les indigènes manquent souvent d'eau potable, et qu'il faut beaucoup d'argent pour créer des routes et établir des canalisations. N'empêche, cependant, qu'il importe de mettre un terme à la dévastation que nous avons eu l'occasion de constater, chaque jour, au cours de nos pérégrinations dans le bled ; il y va du bon renom de la nation civilisatrice qui a pris la Régence de Tunis sous sa protection.

Les principales ruines reconnues dans le Cap-Bon et mentionnées par l'*Atlas Archéologique* sont :

1° Région Sud :

1. **Civitas Nepheritana** (*Henchir Bou-Deker*), située à l'ouest du khanguet El-Hadjadj, sur la limite séparant le Contrôle de Grombalia de celui de Tunis, dans une région montagneuse : restes de constructions ; tour ; traces d'une enceinte ; inscriptions.

2. **Cilibia** (*Henchir Kelbia*), à 6 kilomètres au sud-ouest de Grombalia, sur la droite de la voie romaine conduisant de Carthage à Putput ; citernes ; enceinte byzantine.

3. A deux kilomètres à l'est de Cilibia, tombeaux anciens creusés dans le roc, au pied du marabout de Sidi-bou-Bekri.

4. **Ad Mercurium** (*Bled Djedeida*), à 6 kilomètres au sud-ouest de Turki ; restes antiques recouverts par des ruines arabes modernes : mausolée, dont les soubassements ont servi à élever une mosquée ; inscriptions.

5. **Municipium Tubernuc**, à 12 kilomètres au sud-ouest de l'henchir Kelbia : ruines assez étendues ; grande construction, dont trois faces sont encore à peu près intactes. Les restes romains et byzantins ont été recouverts au XVe siècle par des constructions arabes. La ville antique s'allongeait dans une vallée assez étroite, arrosée par les eaux d'une source abondante appelée Aïn-Tebournouk.

6. **Vina** (*Municipium Aurelium*), située tout près d'El-Arbaïn (henchir El-Maden) : grandes ruines ; vestiges d'amphithéâtre. Les pierres de Vina ont servi à la construction du bourg arabe de Belli, dont la mosquée est ornée de colonnes antiques.

2° Côte occidentale :

La partie ouest du Cap Bon est riche en tombeaux taillés dans le roc (chaîne centrale), mausolées, ruines d'exploitations agricoles, postes militaires, citernes, citadelles, dolmen, etc. A signaler :

1. **Carpis** (*Colonia Julia*), situé dans l'henchir M'raïssa, au pied du djebel Korbeuss (Sud) ; amphithéâtre, inscriptions. (*Aquæ Carpitanæ.*)

2. **Hammam-Korbeuss** au pied ouest du djebel Korbeuss, sur le bord de la mer ; vestiges d'habitations épars ; restes antiques employés dans les constructions du village moderne ; à un kilomètre, au Sud-Ouest, ruines d'une église désignées sous le nom de *Kenisich*.

3. **Sidi-Aïssa** (*Bled Takelsa*), ruines importantes avec traces d'enceintes fortifiées, fossés et double muraille.

4. Près de Sidi-Aïssa, à l'Est, *Henchir Aïn-el-Hammam*, restes de thermes romains, succession de plates-formes ou paliers superposés sur lesquels s'élevaient des édifices très importants ; débris de mosaïques ornées de guirlandes de fleurs. La source d'eau thermale sort du rocher, à 80 mètres environ de la ruine.

5. **Mizigi** (*Douéla*), à 8 kilomètres environ au nord-est de Korbeuss; quelques fûts de colonnes et chapiteaux sculptés; inscriptions.

6. **Sidi-el-Mereghni**, ruines assez étendues; travaux de captation des eaux ; au-dessus de la source, sur le plateau, nombreux tombeaux.

7. **Marsa-ben-Ramdam**, sur la côte, au nord du Ras-el-Fortass, petite citadelle sur un rocher isolé, dominant une crique où devait se trouver le port par lequel les colons romains, établis sur le plateau de Mizigi (Douéla), pouvaient communiquer par mer avec Carthage, en évitant de contourner le massif de Korbeuss.

8. **Djebel-el-Kalaa**, dans le massif de Sidi-Abderrhaman, construction mégalithique; ruines situées sur une arête rocheuse étroite, comprenant, aux deux extrémités, des assises de pierre de gros appareil non taillées, placées en retrait les unes sur les autres; chacune de ces assises forme un gradin de un mètre de haut. L'ensemble de la Kalaa constitue un rectangle fortifié défendu, sur ses grandes faces, par les falaises de rochers à pic, de 15 mètres de haut environ, et, sur ses petites faces, par les constructions que nous venons d'indiquer et qui forment une courbe convexe. Dans l'intérieur de cette enceinte on a recueilli des éclats de silex taillés et des pointes de flèches.

9. **Zaouiet-Sidi-Ali-Djebali**, à peu de distance à l'est de la Kalaa, au centre du djebel Sidi-Abderrhaman, tombeau punique, creusé dans un des énormes blocs de rochers qui forment, sur la rive gauche du Chabet-Chabia, une falaise de 10 à 15 mètres de hauteur ; il existe, dans une des niches du tombeau, une gravure au trait représentant une scène de sacrifice.

10. **Siminina** (*Dagla*), située sur le bord de la mer, à l'embouchure de l'oued Dagla ; ruines occupant une superficie d'au-moins un kilomètre carré ; on y relève les débris des murailles d'une soixantaine de constructions importantes, avec des fragments de poteries, de fûts de colonnes et des morceaux de marbre. Le sable a malheureusement envahi ces ruines qu'il serait intéressant de déblayer. Sur le bord même du plateau, à l'est de Dagla, s'étendent sur une longueur de 150 mètres environ les substructions d'une épaisse mu-

raille, qui sont sans doute les restes d'un quai. Sur un mamelon, une construction importante, peut-être la citadelle.

11. **Missua** (*Sidi-Daoud*), carrières de pierre exploitées par les Carthaginois et les Romains; ruines importantes; citernes voûtées, nécropoles.

12. **Aquilaria**; la vaste crique du Koudiat-el-Guerris (*Ras-el-Ahmar*), est parsemée de ruines rasées jusqu'au niveau du sol. Sous l'eau, on distingue des murs de quais et des vestiges de môles.

3º Pointe Nord:

1. **Latomiœ** (*Rhar-el-Kebir*), carrières mentionnées par Diodore de Sicile et Strabon. Au bord de la mer, deux tours rasées, plusieurs fûts de colonnes et un chapiteau corinthien en marbre. Traces d'un petit port, probablement celui d'Hermœum.

2. **Hermœum,** village arabe (*El-Haouaria*), bâti avec les restes d'une petite ville romaine; à mi-chemin, entre El-Haouaria et la mer, restes d'une tour carrée avec enceinte, qui servait de vigie et assurait en même temps la communication entre la ville et le port.

On trouve, dans cette pointe de la presqu'île, de nombreux restes de constructions importantes, des tombeaux, quelques mausolées, les vestiges d'un barrage, des aqueducs, des citernes, des puits en grande quantité. Cette région rocheuse, dont l'extrême pointe portait le nom de *Promuntorium Mercurii* (Ras-Addar ou Cap-Bon), était habitée par une population très dense, composée en majeure partie de pêcheurs.

4º Côte orientale:

1. **Siagu** (*Ksar-ez-Zit*), situé sur l'oued Faouara, au pied du djebel Keliat, contrefort du djebel Hammamet; nombreuses inscriptions; aqueducs; grande citerne; forteresse byzantine.

Siagu avait, au Ier siècle de notre ère, une organisation municipale complète, et était administrée par des suffètes. Elle prit ensuite le nom de *Civitas Siagitana*.

2. **Putput** (*Souk-el-Abiod*), s'élevait au débouché du défilé qui traverse la voie de Carthage à Hadrumète, entre Vina et le littoral, sur un plateau dont les pentes descendent jusqu'à la mer. Ruines

indistinctes mais très étendues et disséminées; citernes; amphithéâtre; aqueduc. Comme Siagu, Putput a servi de carrière pour la construction d'Hammamet. Inscriptions nombreuses. C'est à Putput que se détachait la grande route du littoral, la voie secondaire qui conduisait à l'extrémité de la presqu'île du Cap-Bon.

3. **Neapolis** (*Nabeul-Kedin*); la ville antique s'élevait au bord de la mer, entre l'oued Schil et l'oued Chgrir et la route de Nabeul à Hammamet, à deux kilomètres de la ville arabe, construite tout entière avec les matériaux de la cité antique. Ruines très effacées ensevelies sous les sables; traces d'une jetée et d'un port.

« Citée par Thucydide, Neapolis fut prise par Agathocle en 310 et par Calpurnius Piso en 148. Probablement réduite à la condition de ville tributaire pendant le Ier siècle qui suivit la conquête romaine, elle fut colonisée par César comme l'indique son nom de *Colonia Julia Neapolis*.

« Pline ne la représente cependant que comme une ville libre. Son titre de colonie reparaît dans les tables ptoléméennes, et deux inscriptions trouvées, l'une à Nabeul et l'autre en Espagne, prouvent que ses habitants étaient inscrits dans la tribu Arniensis. » (Tissot.)

4. **Colonia Julia Curubis** (*Kourba*), située sur une colline, à 1.500 mètres du littoral: traces d'aqueduc, tombeau dans le roc; au sud de Kourba, le port a été, comme celui de Neapolis, comblé par les sables. Curubis fut le lieu d'exil de saint Cyprien.

5. **Sidi-Atsmane**, à l'embouchure de l'oued Chiba : restes considérables d'un point fortifié; l'enceinte est encore nette.

6. **Kourchine**, trois tours hautes de 7 à 8 mètres, avec un reste d'enceinte les reliant; à l'intérieur, un puits comblé.

7. **Henchir Kerch-et-Tour**, vastes constructions, tronçons d'une colonne en marbre noir; chapiteau sculpté, grosses pierres de taille.

8. **Henchir Mezeguila**, ruines d'un groupe important de constructions agricoles; inscription.

9. **Henchir Sak-Ali**, citerne bien conservée; mosaïque noire, verte et rouge; débris nombreux de constructions.

10. **Henchir Fortuna**, ruines de maisons couvrant un espace considérable.

11. **Henchir ed-Dalia**, à deux kilomètres au sud de Fortuna, ruines d'une ville importante, couvrant un espace de 600 mètres sur 400 environ, avec faubourgs au Sud-Ouest dans la vallée, et au Nord-Est du côté des citernes; maison byzantine; portail romain; inscriptions.

12. A un kilomètre au nord-est de Fortuna, menhir formé d'un bloc de grès ferrugineux, mesurant environ quatre mètres de hauteur; on a recueilli autour, des silex taillés et des pointes de flèches.

13. **Ksar-Lebna**, près de l'embouchure de l'oued Lebna, rive droite: château-fort d'origine bizantine; une tour bien conservée.

14. **Menzel-Heurr**, restes d'un petit établissement antique.

15. **Menzel-Temime**, bourg arabe construit avec des matériaux antiques.

16. **Sidi-Salem**, près de Menzel-Temime, au Nord, groupe considérable de tombeaux.

17. **Henchir ben-Kremis** ou *El-Goléa*, sur la rive droite de l'oued El-Hadjar : ruines considérables, exploitées comme carrière par les indigènes. La ruine El-Goléa, sur un éperon, à l'Est, était la citadelle de la ville.

18. **Aïn-Harouri**, au nord d'El-Goléa, chambres funéraires creusées dans le roc; pierres sculptées et restes de constructions importantes; tombeaux puniques; sarcophage romain avec inscription.

19. **Clupea** (*Kelibia*), sur le bord de la mer, à trois kilomètres de Kelibia : on distingue encore les restes de quais magnifiques et de môles. Le mamelon sur lequel était construite l'ancienne acropole a quatre-vingt-quatre mètres de hauteur.

« Le nom de *Clupea* n'est que la traduction latine de celui d'*Aspis*, donné par Agathocle à la place d'armes qu'il fonda, sur une colline affectant la forme d'un bouclier.

« Clupea joua un rôle important dans les guerres puniques. Ce fut la première ville dont s'empara Régulus en débarquant en Afrique en 256, et ce fut dans ses murs que se réfugièrent les débris de son armée. Les consuls Cupurnius Piso et Macinus l'assiégèrent vainement en 148. Scipion s'en empara après la prise de Carthage et la fit raser. Probablement colonisée par César, en même temps que

Curubis et Neapolis, ville libre au temps de Pline, siège d'un évêché à l'époque chrétienne, Clupea fut le dernier refuge des chrétiens d'Afrique lors de l'invasion arabe

« Clupea était située sur le littoral même, au pied d'une colline rocheuse qui portait son acropole et que couronne aujourd'hui une forteresse mauresque. On remarque encore, au centre du vaste espace qui circonscrit cette citadelle, les ruines d'un réduit antique de forme rectangulaire, flanqué à chaque angle d'une tour carrée, construit en belles pierres de taille et mesurant 35 pas sur 20. Pavée de larges dalles, *l'area* de ce réduit recouvre de profondes citernes divisées en plusieurs compartiments et soutenues par des pilliers.

« Quant à la ville proprement dite, elle n'offre plus aujourd'hui que les vestiges d'un mur d'enceinte percé de plusieurs portes. Clupea avait deux ports, ensablés maintenant, l'un au Sud, l'autre au Nord; ce dernier est partagé lui-même en deux bassins par le Ras-Mostefa; on aperçoit encore les débris des môles qui les protégaient contre les vents du large.

« Les carrières qui ont fourni les matériaux de la ville antique existent près du Ras-el-Melah, au nord du Ras-Mostefa. » (Tissot.)

20. **Menzel-bel-Gassem,** dans les dunes de sable, à 4 kilomètres au Sud de la Garaat-el-Haouaria, ruines d'une petite ville (peut-être la *Megalopolis*, de l'expédition d'Agathocle); trace d'enceinte; restes d'une église chrétienne. Les murs s'élèvent à deux mètres au dessus des sables; on y remarque des citernes et des débris de mosaïques. Au Nord, petite nécropole à côté d'une puissante construction.

Les Indigènes. — La population indigène de la presqu'île du Cap-Bon est des plus mélangées; la plupart des nombreux villages de la région ont été fondés par les *Andless* (Andalous), c'est-à-dire par les Musulmans chassés d'Espagne par Philippe III. Bien accueillis par le dey Othman, ceux de ces Maures qui vinrent chercher asile en Tunisie, reçurent des terres sur le littoral et dans la presqu'île.

De nombreuses collectivités maraboutiques sont fixées dans le Cap-Bon; elles sont en général groupées, par petits villages ou hameaux, autour des zaouïa. La décomposition de la population indigène de cette région, peut ainsi être exposée :

1° Les *Ouled el Maouïn*, qui se prétendent d'origine chérifienne;

2° Les *Beldia*, habitant les villes du littoral;

3° Les *Daoudia*, ayant leur centre religieux à la zaouia de Sidi-Daoud;

4° Les *Ouled M'hammed*, tribu demi-nomade qui occupe les points laissés libres entre les henchirs des Ouled el Maouïn ;

5° Les étrangers divers, depuis longtemps établis dans le pays, et qui sont épars sur le plateau central : ce sont des fractions des Trabelsia, des Ouled-Said, des Ziad, des Drid, des Habcha, des Gbetna, etc.

On ne connaît aucun fait historique important se rattachant à ces tribus. En 1881, elles furent sur le point de s'insurger, mais isolées dans la presqu'île, elles ne firent pas acte d'hostilité.

Les Maouïn racontent qu'au Ve siècle de l'hégire, Sidi Mohamed Cherif El Maouï, descendant du Prophète, vint s'établir dans la dakhla du Cap-Bon, pays alors désert, à un endroit appelé Henchir Dendra, où est encore la koubba qui porte son nom. Il y devint cébre et donna naissanse à une lignée de saints dont les koubbas vénérées couvrent le pays. Cette famille maraboutique prit peu à peu possession des meilleures terres de la presqu'île. Les Ouled el Maouïn habitent Oum-Douil, Fortuna, Korchine, Menzel-Heurr, Azemour, Tozegrane. La richesse de leurs biens habous, les privilèges dont ils jouissent les ont rendus dominateurs. Chez la plupart d'entre eux, le travail est inconnu, même celui de la terre ; ils font cultiver leurs henchirs par des khammès des tribus voisines ou par des étrangers.

Les Douadia sont venus du Maroc en l'an 661 de l'hégire. Leur ancètre, Sidi Daoud, laissa quatre fils dont les descendants habitent la région nord-ouest du Cap-Bon, et sont groupés principalement autour de Zaouiet-M'guieiz et de Zaouiet-Bou-Krim.

Les Ouled M'hammed habitent le bled Takelsa, principalement Ouled-Naceur, Ouled-Aouedj, M'reïssa, Ouled-el-Aouar, Ouled-Zerga, Debabba, etc. ; ils paraissent être d'origine berbère et ils prétendent être venus dans la presqu'île avant les Maouïn, les Douadia et les Beldia. Ils ont assez mauvaise réputation et fréquentent peu les indigènes des tribus voisines. Ils se livrent à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes.

La population indigène du Cap-Bon se fait surtout remarquer par son esprit de caste et ses prétentions à une origine aristocratique, d'ailleurs fort contestable. Sans parler des Ouled el Maouïn qui tiennent le haut de l'échelle et qui désirent d'autant moins le quitter qu'il y est rattaché des privilèges appréciables, on trouve dans chaque ville une tradition tendant à donner une origine religieuse à la popu-

lation; c'est ainsi particulièrement à Somaa, à El-Haouaria, à Menzel-Temime et à Kelibia. L'histoire agitée de ces malheureuses côtes tunisiennes, tant de fois envahies, prises, reprises, razziées, pillées, montre le cas que l'on doit faire de ces diverses traditions locales qui traitent des origines de la population !

Au dernier recencement (1906), la totalité de la population indigègène dépassait 81.000 individus.

Population. — Le Contrôle civil de Grombalia compte actuellement environ 85.000 habitants :

Français	1.000
Italiens	1.300
Maltais	150
Autres Européens	50
Indigènes	81.000
Juifs	1.500
TOTAL	85.000

La superficie du Contrôle de Grombalia est de 295.000 hectares. Les propriétés rurales possédées par les Européens à la date du 31 décembre 1903, atteignaient le chiffre de 45.127 hectares :

Propriétés françaises :	106	d'une superficie	de	41.625	hectares
» italiennes :	89	—	de	2.774	—
Autres propriétés européennes :	12	—	de	728	—

CHAPITRE II

Caïdat du Cap-Bon : Région Sud

La base de la presqu'île du Cap-Bon est limitée, au Nord, par le golfe de Tunis et l'oued Berzirk ; à l'Est, par la chaîne de petites montagnes qui sert de trait d'union entre la racine de la grande chaîne centrale et le massif du djebel Hammamet ; au Sud, par le golfe d'Hammamet ; à l'Ouest, par la ligne de démarcation tracée entre le Contrôle de Grombalia et les Contrôles de Tunis et de Sousse. Cette région, traversée du Nord au Sud par le chemin de fer et la route de Tunis à Sousse, comprend une vaste et riche plaine (Nord et Est) et une partie montagneuse, brousailleuse et presque inculte (Ouest et Sud).

Les principales localités situées dans la plaine sont : Soliman, Menzel-bou-Zelfa, Grombalia, le Khanguet, Fondouk-Djedid, Beni-Khaled, Bou-Arkoub, Nianou, Belli, Turki, l'Henchir Ganiouba et l'Henchir Soltane.

Soliman. — Jolie petite ville arabe située à 8 kilomètres de la mer, à 32 kilomètres de Tunis, au milieu d'une forêt d'oliviers. Station de chemin de fer sur l'embranchement de Fondouk-Djedid à Menzel-bou-Zelfa.

Soliman a était construit par les Maures, au XVIIe siècle, sur les ruines d'une ville romaine. Les fondateurs se contentèrent d'abord de restaurer le fort romain dont on voit encore les traces et ils appelèrent ce nouveau centre « El Blidat ». Plus tard, de nouvelles immigrations vinrent augmenter la population. La ville était alors beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; les maisons extérieures formaient une sorte d'enceinte percée de six portes. Cette localité présente un grand aspect de propreté ; les voies sont larges

et bien tracées, les maisons bien tenues, l'ensemble est agréable et riant.

Un marché se tient à Soliman le vendredi ; les transactions importantes se font sur les céréales, les olives, les grignons, l'huile. Aucune industrie spéciale au pays, si ce n'est cinq ou six huileries appartenant à des Juifs. Dans les jardins qui entourent la ville, on trouve les légumes ordinaires, mais spécialement la tomate et le concombre, renommés sur les marchés environnants.

Soliman compte 3.000 habitants, dont une centaine d'Européens ; quelques Français sont installés dans la ville et aux environs. C'est là que réside, au milieu d'un superbe jardin, dans une très coquette villa mauresque, M. de Carnières, président de la Chambre d'Agriculture de Tunis.

Soliman possède une école française recevant 53 élèves : 3 Français, 4 Italiens, 29 Musulmans, 17 Juifs.

Menzel-bou-Zelfa. — Station terminus de l'embranchement qui se détache à Fondouk-Djedid de la ligne Tunis-Sousse ; située à 44 kilomètres de Tunis ; 2.500 habitants. Ce village arabe, entouré d'oliviers et de magnifiques jardins complantés en majeure partie en orangers et en citronniers, a été fondé par un Turc, nommé El Rhoul bou Zelfa. (El-R'houl, parce qu'il mangeait un mouton entier à son repas.)

Parlant des jardins de Menzel-bou-Zelfa, M. Naudier, élève de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis, s'exprime ainsi :

« On est frappé de la beauté des arbres qui les composent. On y trouve des arbres très vieux, des orangers énormes; quelques-uns atteignent de 15 à 20 mètres de haut ; les vieillards de Menzel, les ont toujours vus dans cet état. Les arbres sont plantés un peu sans ordre et toutes les essences sont mélangées. Dans les vergers les plus jeunes, ceux qui ont de 30 à 40 ans, l'ordre est mieux observé.

« Parmi ceux que nous avons visités, deux surtout ont attiré notre attention : le plus ancien a une contenance de 10 hectares, et le plus récent, dont la plantation remonte à 40 ans à peine, couvre une superficie de près de 20 hectares. Dans le premier, nous avons trouvé des orangers séculaires, des citronniers, des limoniers, des cédratiers, des grenadiers, des figuiers, des néfliers du Japon et quelques mandariniers. Dans l'autre jardin, outre les arbres que nous venons de citer, nous avons trouvé presque tous les fruitiers de France : abri-

cotiers, pommiers, poiriers, pêchers, noyers, noisetiers, pruniers, amandiers, etc. La récolte des arbres fruitiers se vend ordinairement sur pied ; on compte qu'un citronnier ou un oranger en pleine production, rapporte en moyenne vingt-quatre francs par an. »

Tous les jardins de Menzel sont irrigués au moyen de norias ou de guerbas, actionnées soit par des bœufs, soit par un chameau : l'eau est très abondante et de bonne qualité, aussi tous les légumes poussent-ils à merveille, surtout la pomme de terre et la carotte.

A Menzel-bou-Zelfa, marché très important le jeudi ; moutons, chevaux, bêtes à cornes, amenés de tous les points du Cap-Bon, mais principalement de la région occidentale.

Beni-Khaled. — Village arabe, à 2 kilomètres au sud de Menzel-bou-Zelfa, sur la route de Grombalia. Oliviers, jardins, puits nombreux. Aux environs sont établis quelques maraîchers français et italiens ; deux Français associés possèdent, à Beni-Khaled, un très bel enclos, où ils cultivent, avec succès, la fraise, l'asperge, le melon, la pomme de terre, les petits pois et les artichauts. Ces Européens réclament une école française. Beni-Khaled compte environ 1.800 habitants.

Grombalia. — A 37 kilomètres de Tunis, sur la ligne de Sousse : 2.000 habitants environ, dont 500 Européens (437 Italiens). Chef-lieu du Contrôle civil de Grombalia (Cap-Bon).

Grombalia a été fondé, il y a 300 ans, par le Maure Grombali sur un établissement antique. En 1881, la population, conduite par le kalifa, arrêta les bandes dissidentes des Arabes du Sud qui avaient envahi la région, pillant les maisons isolées et saccageant les jardins. Le combat d'El-Arbaïn mit en déroute complète les insurgés et purgea le pays.

Le village n'aurait rien de captivant, si ce n'était la présence dans ce centre, du Contrôleur civil, M. Dumas, fonctionnaire charmant qui a su, dans le bled, rester très parisien et fournir aux visiteurs de très précieux renseignements sur le Cap-Bon.

Grombalia est situé au milieu d'une belle plaine, complantée d'oliviers autour des centres, et couverte de superbes céréales quand l'hiver a été pluvieux, comme cette année ; malheureusement, le régime des

pluies est fort irrégulier, et nous ne relevons en moyenne, sur cinq années, que 377 millimètres d'eau, ce qui est insuffisant. Malgré cela, les fermes européennes sont nombreuses dans la région et on y compte quelques exploitations françaises importantes. Oliviers, céréales, jardins et vergers parfaitement irrigués.

A Grombalia, deux écoles. L'école des garçons compte 55 élèves, dont 11 Français, 8 Italiens, 36 Musulmans. L'école des filles compte 25 élèves : 12 Françaises, 13 Italiennes.

Autour de Grombalia, les jolis villages indigènes de *Nianou*, *Turki*, *Belli*, fondés par les Andalous sur des ruines romaines ; oliviers et jardins. Autour de Nianou, sont éparpillés quelques petits colons italiens ; aux environs de Belli, on rencontre cinq fermes françaises. Au sud de Turki, on voit deux hameaux indigènes, *El-Akrouine* et *El-Djedida*, en partie abandonnés.

Khanguet-el-Hadjaj.— Le Khanguet est une superbe vallée, un vaste cirque admirablement cultivé et entouré de hautes montagnes. Ce centre de colonisation essentiellement française, situé à 8 kilomètres à l'ouest de Grombalia, renferme une dizaine de propriétés variant de 100 à 500 hectares. Le pays est accidenté, mamelonné, très vert ; abrité du siroco, il bénéficie, par une coulée au Nord, de la brise de mer. Derrière les montagnes, à l'Ouest, se dresse, revêche, dénudé, le métallique djebel Ressas. Pays pittoresque rappelant un joli coin d'Auvergne.

La colonisation française du Khanguet, due à l'initiative privée, est déjà ancienne, et bien que les propriétaires des fermes échelonnées sur les coteaux ne soient rien moins qu'agriculteurs — ce sont, pour la plupart des officiers retraités, des industriels, des rentiers — ils paraissent, jusqu'alors, avoir bien réussi. Je souhaite que la chance continue de les favoriser, mais je crains, cependant, qu'à leur tour, ils n'aient à souffrir de la crise provoquée dans l'Afrique du Nord par la persistante mévente des vins. Ils ont créé, certes, de beaux domaines, piquetant de vignobles les montagnes jusqu'à leurs sommets, et semant les fonds de céréales seulement pour les besoins de la ferme ; mais n'ont-ils pas fait *trop* de vigne ; ont-ils eu raison de s'adonner à cette monoculture ?... C'est ce que l'avenir nous dira.

Au Khanguet, une école française recevant 12 élèves : 4 Français, 8 Italiens.

Semech (*Khanguet-Gare*). — Sur la ligne de Sousse, au Nord de Grombalia. Centre très actif de colonisation italienne. Des capitalistes italiens y ont acquis, aux indigènes, quelques propriétés qu'ils ont divisées en lots de 5 à 20 hectares, vendus ou loués à leurs compatriotes. Mais la crise qui atteint les gros viticulteurs, sévit aussi et plus cruellement sur les petits dont l'unique ressource était la vente du vin ; c'est pourquoi les vignerons italiens, réduits à la misère, ont été forcés d'emprunter, d'hypothéquer les pauvres carrés de vignes qu'ils avaient créés à force de labeur et de privations, et leurs prêteurs sont précisément leurs voisins, les propriétaires des grands domaines français. Aussi va-t-il se produire à Semech, de même qu'à Fondouk-Djedid, à Bou-Arkoub et sur nombre d'autres points de colonisation italienne, ce fait inattendu, qu'avant peu, si la mévente des vins persiste, les champs des Italiens passeront dans les mains des Français riverains. L'opération, pour ces derniers, sera-t-elle bonne ? C'est là une question que nous ne nous chargeons pas de résoudre.

A Semech, école recevant 13 élèves : 2 Français, 11 Italiens.

Fondouk-Djedid. — Embranchement de la ligne de Menzel-bou-Zelfa, à 10 kilomètres au nord de Grombalia. 400 habitants, dont 320 Italiens. Centre agricole important ; plusieurs belles propriétés françaises et nombre de petits vignobles italiens.

La propriété créée au Fondouk par M. de Carnières, est absolument remarquable. Le brillant polémiste qu'est le président de la Chambre d'Agriculture, soigne aussi bien son vin que sa prose, et l'excellent produit qui sort de ses caves, jouit, en Tunisie et en France, d'une réputation en tous points méritée.

Ecole : 31 élèves, dont 13 Français, 16 Italiens, 2 Juifs.

Près de Fondouk-Djedid est installé le Camp Servière, occupé par le 4e bataillon d'Afrique.

Bou-Arkoub. — A 8 kilomètres au sud de Grombalia, sur la ligne Tunis-Sousse. Deux importantes propriétés françaises : céréales et vignobles. Une centaine de petits colons italiens, originaires de Pantellaria se sont installés à Bou-Arkoub, où ils se livrent au jardinage et à la culture de la vigne.

Henchir Ganiouba. — Deux propriétés ont été acquises dans le Contrôle civil de Grombalia, en 1905, par la Direction de l'Agriculture. Ce sont les henchirs Ganiouba et Soltane.

L'henchir Ganiouba est situé à proximité de Grombalia ; il s'étend à 3 kilomètres de la ville, jusqu'au village de Turki, en suivant la voie ferrée de Tunis à Sousse, et à 4 kilomètres à l'Ouest, le long de la route du Khanguet ; la route de Grombalia à l'Aïn-Tébournok la traverse par le milieu. Cette propriété possède des terres de nature variable, noires et profondes dans la plaine, argilo-calcaires moins profondes sur les parties plus élevées, enfin très sablonneuses dans le voisinage des montagnes ; 90 hectares sont complantés en oliviers. Une source a été captée et l'henchir est, en outre, traversé par la conduite d'eau d'Aïn-Tébournok : l'eau potable se trouve à une profondeur de 10 mètres.

L'henchir Ganiouba, d'une superficie de 1.091 hectares a été divisé en vingt-six lots : sept lots de 4 hectares ; dix de 5 hectares ; sept de 21 à 39 hectares ; cinq de 60 à 108 hectares ; un lot de 322 hectares (réservé par la Direction de l'Agriculture). Presque tous les lots sont aujourd'hui retenus ; le prix de l'hectare s'est élevé, en moyenne, à 350 francs.

Cultures : blé, orge, avoine, fèves, fourrage, vigne, etc. Elevage : bœufs, chevaux, mulets, abeilles.

Henchir Soltane. — Situé à 23 kilomètres au sud-est de Tunis, sur la route et la voie ferrée que relient Sousse à la capitale de la Régence ; la route de Soliman et du Cap-Bon vient se raccorder à la route de Tunis à Sousse, à l'extrémité ouest du domaine ; la gare de Potinville n'est qu'à 500 mètres de la limite. Il existe, dans la partie médiane de la propriété, plusieurs puits dont la profondeur varie entre 5 et 10 mètres, mais l'eau est plus ou moins saumâtre : la conduite d'eau de Grombalia à Hammam-Lif longe la route de Sousse et traverse la propriété : il sera donc possible d'établir une fontaine-abreuvoir sur un point central.

La superficie de cette propriété est de 1.444 hectares : on y voit des dunes (115 hectares) ; des marais (55 hectares) ; de la montagne (494 hectares) ; des oliviers (80 hectares) ; des terres de culture (700 hectares). La partie située au sud de la route de Sousse est

salubre ; la partie nord est insalubre. Tout près de l'henchir existe un centre italien important.

La Direction de l'Agriculture a divisé l'henchir Soltane en seize lots ; neuf petits lots de 10 à 27 hectares ; un lot de 87 hectares ; trois lots de 105 à 193 hectares ; trois lots de 210 à 297 hectares. L'Administration s'est réservé quatre lots de 27, 105, 173 et 297 hectares ; elle a mis en vente les douze autres lots, dont six complantés en oliviers. Le prix des lots nus est, en moyenne, de 300 francs l'hectare ; le prix des lots complantés en oliviers est en moyenne de 1.000 francs l'hectare. Plusieurs lots sont déjà retenus.

Le but de la Direction de l'Agriculture a été de créer, aux alentours du bordj, situé au point central de la propriété, un petit centre urbain où les ouvriers agricoles de Potinville pourraient s'installer. Il est à noter que l'installation des colons ne peut se faire que dans le voisinage immédiat de la route, les terres de la plaine étant parfois inondées.

Les parties ouest et sud de cette région sont, nous l'avons dit, montagneuses. Le seul petit centre où l'on rencontre quelques colons français est *Bir-bou-Rekba*, situé à 20 kilomètres de Grombalia, et où se trouve la bifurcation de la ligne de Nabeul.

Sidi-Djdidi. — Le vaste territoire compris entre Bir-bou-Rekba et Bou-Ficha (Contrôle de Sousse), la mer à l'Est et l'oued Melah à l'Ouest, est désigné sous le nom d'Henchir Djdidi, d'une contenance approximative de 30.000 hectares. Sur la plus grande superficie de l'henchir, le sol est très mouvementé et rocheux, bon tout au plus pour le pâturage des moutons et des chèvres. Cependant, il existe entre la route de Tunis-Sousse à l'Est, et les djebels Djdidi, Menzel-Moussa et Tafernine, une plaine fertile, bien arrosée, salubre, composée de terrains d'alluvion, où, entre les îlots de broussailles, les céréales poussent à merveille. La nappe d'eau se trouve de 5 à 6 mètres, et les indigènes possèdent dans cette région quelques beaux jardins.

La Direction de l'Agriculture avait eu l'idée d'acquérir une certaine surface de ces terres (environ 3.000 hectares) que les indigenes laissent, en grande partie, improductives, et d'y créer un centre de colonisation française à proximité du centre de colonisation sicilienne de *Reyville* (domaine de l'Enfida), créé par la Société Franco-

Africaine. Mais l'henchir Djdidi est un habous privé, et les dévolutaires ont repoussé jusqu'ici les offres de l'Administration.

Une légende amusante se rattache à la fondation de la zaouia de Sidi-Djdidi. Vers l'an 600 de l'hégire, Si Mohammed Djdidi vivait, retiré du monde, en compagnie de sa sœur, Khedidja, jeune fille dont la ravissante beauté était vantée jusqu'à Tunis. Elle avait été demandée, mais en vain, par l'Emir qui commandait à l'époque ; irrité de ce refus, ce chef musulman résolut de l'avoir à tout prix et il partit de Tunis avec une troupe armée emmenant un mulet chargé d'or. Arrivé au passage appelé « Feget-el-Bral », l'animal et le trésor disparurent, engloutis dans la terre. Malgré cet avertissement du ciel, l'Emir n'en continua pas moins son chemin, et n'ayant pu obtenir de bon gré la main de Khedidja, il usa de ruse pour s'emparer de la jolie fille qu'il emmena prisonnière dans sa tente.

L'Emir mit aux pieds de Khedidja les joyaux les plus riches, de merveilleuses étoffes, les vases les plus rares ; il versa sur ses cheveux les parfums les plus odorants ; il lui fit don de sa plus belle cavale, de cinquante esclaves noirs, de dents d'éléphant, de plumes d'autruche, d'une ouiba de poudre d'or ; il se fit humble, lui le grand seigneur, il se courba devant l'adorée, se prosterna à ses genoux, baigna ses mains de larmes d'amour, lui offrit de laisser la couronne et de fuir avec l'aimée, dans un endroit isolé, ignoré de tous. Khedidja allait succomber, lorsque, soudain... il n'y eut plus que deux femmes en présence !..... Allah sauvait la vierge !

L'Emir, humilié, désespéré, manda près de lui Si Mohammed Djdidi, et, pour obtenir son pardon, offrit au marabout tout le pays, de Gabès à Radès. Si Mohammed ne demanda que le terrain actuellement possédé par ses descendants, qui lui fut octroyé sur le champ. Et le saint homme, par ses prières, obtint d'Allah que l'Emir recouvrât ses facultés premières.

Sur l'emplacement de la tente occupée par l'Emir, ajoute la légende, deux sources d'eaux thermales sortirent de terre. Aujourd'hui encore Hammam-Djdidi est fréquenté par les Arabes de la région et guérit tous les maux — principalement le mal d'amour.

CHAPITRE III

Caidat du Cap-Bon : Côte occidentale et Pointe Nord

Côte occidentale. — La côte occidentale du Cap-Bon est située entre la plaine de Soliman au Sud, la chaîne de montagnes centrale à l'Est et le golfe de Tunis à l'Ouest. Elle comprend : 1° le bled Takelsa ; 2° la plaine des Beni-Mohammed ; 3° une partie sablonneuse et marécageuse située au nord de cette plaine.

Le *bled Takelsa* est nettement défini par des frontières naturelles ; il forme une vaste vallée assez fortement accidentée, renfermée entre la mer au Nord, le rideau des montagnes de Korbeuss à l'Ouest, le massif de Sidi-Abderrhaman à l'Est, le bled Dzira au Sud. Les principaux villages sont Douéla et Korbeuss ; les autres points de quelque importance habités par les indigènes, sont : El-Bridj, l'henchir El-Kahya et l'henchir Bir-Zit. La population répandue sur le reste du territoire est très dense et se livre à la culture des céréales et des oliviers.

La Direction de l'Agriculture a acquis dans le bled Takelsa, pour les besoins de la colonisation française, deux henchirs : *Bir-Méroua* et *Dar-Djendi*, d'une superficie totale de 1.540 hectares ; ces propriétés, composées de terrains partie argilo-calcaire, partie légèrement sablonneuse, sont situées à 17 kilomètres au nord-est de Soliman et à 12 kilomètres de Menzel-bou-Zelfa.

Les henchirs ont été divisés en dix-huit lots : trois lots de 35, 39 et 46 hectares ; dix lots de 69 à 93 hectares ; cinq lots de 100 à 129 hectares. Un lot a été réservé par l'Administration pour l'emplacement du futur village de Bir-Méroua. Tous les autres lots ont été vendus un prix total de 210.480 francs, soit, en moyenne, 138 francs l'hectare.

Il existe, dans le lotissement, plusieurs sources donnant de l'eau

de bonne qualité : la nappe aquifère est à une faible profondeur. Les cultures spéciales à la région sont les céréales, la vigne et l'olivier; le jardinage est également une bonne source de revenus pour les indigènes et les Français qui s'y livrent. L'élevage du bétail se fait d'une façon intensive, car il y a toujours des pâturages, même l'été.

Les rendements moyens pour les céréales sont : en blé, de 10 à 12 quintaux à l'hectare; en avoine, de 15 à 18 quintaux. Les vignes ont un rendement moyen de 50 hectolitres à l'hectare.

Le régime des pluies est plus régulier que dans les régions de Grombalia et de Tunis; la région, autrefois insalubre, s'assainit depuis l'arrivée des nouveaux colons qui travaillent leurs terres et les aèrent ; malgré cela, les propriétés des environs immédiats des oueds sont toujours malsaines au début. M. Thomas, de Tunis, qui possède à Bir-Méroua le beau domaine d'El-Kharrouba, a su prouver que l'on pouvait, par un travail patient et méthodique, chasser le paludisme d'une région où, hier encore, il régnait en maître.

Une dizaine de lots ont été vendus par l'Agriculture à des élèves sortant de l'Ecole Coloniale de Tunis; aussi peut-on dire que la colonisation de Bir-Méroua est... très jeune, parfois quelque peu folâtre. Mais, avec les ans, ce petit coin du bled Takelsa deviendra sûrement un des plus jolis centres de colonisation française de la Tunisie du Nord.

En dehors des lotissements faits par l'Administration [1], il existe dans le bled Takelsa quelques beaux domaines déjà anciens, appartenant à nos compatriotes, et il serait possible d'acquérir dans la région de nouvelles terres.

Les colons du bled Takelsa réclament des routes et l'aménagement des pistes qui sont dans un très mauvais état. Une route conduisant à Menzel-Temime permettrait aux agriculteurs d'accéder à ce marché très important pour le bétail et où l'on trouve encore la vraie race du bœuf du Cap-Bon.

(1) Indépendamment de ce que nous avons déjà dit à ce sujet, l'intervention de la Direction de l'Agriculture dans la colonisation du Cap-Bon s'est encore manifestée par l'installation, sur des terrains domaniaux ou habous, de plusieurs colons isolés, qui se rencontrent notamment à Belli, El-Guebeïd, Azmet-el-Tinfent, Tazerka, etc. Dans la même région, cette Administration a vendu à une vingtaine de nos compatriotes 636 olivettes, comprenant plus de 140.000 oliviers.

Douéla. — Hameau entouré d'oliviers et de jardins ; terres bien arrosées. On remarque à Douéla une vieille mosquée en ruines, dans laquelle se trouvent d'assez belles colonnes et des pierres sculptées qui doivent avoir une origine andalouse.

El-Bridj. — Pauvre petit village situé au pied des pentes orientales du djebel Korbeuss, mais entouré de belles cultures et de plantations d'oliviers. Les ruches y sont en grand nombre et le miel qu'elles produisent a un parfum exquis.

Hammam-Korbeuss. — Cet ancien établissement romain est situé dans une petite gorge, sur le bord de la mer, au pied d'une montagne presque à pic et de l'effet le plus pittoresque. Deux chemins y mènent : celui qui part de Douéla et serpente à travers des gorges escarpées et des élévations abruptes, est difficilement praticable aux piétons ; celui, moins dur quoique médiocre, qui part de Soliman, est à peu près praticable aux montures. Je ne saurais pourtant trop engager les touristes susceptibles de vertige, à faire comme moi : laisser la monture aux mains du guide, et déambuler pédestrement dans des sentiers en corniche qui surplombent la mer. La Direction des Travaux publics est en train de construire une route carrossable qui reliera Soliman au village de Korbeuss, en longeant la pente occidentale de la montagne ; on découvrira, pendant tout le parcours, le superbe panorama formé par le golfe de Tunis, et ce sera, assurément, une des plus captivantes attractions que la Régence pourra offrir à ses visiteurs.

Korbeuss a été fondé par Sidi Amara, un Trabelsi, voici 300 ans environ. Les habitants du village sont de pauvres gens, confinés dans une gorge inculte, généralement rachitiques et peu intelligents. On voit, autour du village, quelques petits jardins entourés de cactus ; dans le centre, quelques maisons européennes de triste aspect. L'hiver est très froid à Korbeuss ; par contre, la chaleur y est insupportable pendant l'été.

Les eaux thermales de Korbeuss, très efficaces, dit-on, pour certaines maladies, viennent d'être concédées à une Société qui a le projet d'établir une station balnéaire. Nous exprimons l'espoir que ce projet ait une prompte solution, car, pour l'instant, les sources miné-

rales de Korbeuss ne peuvent décemment être fréquentées par les personnes habituées à quelque confor.able.

En sortant du bled Takelsa, vers le Nord, on traverse une région de plus en plus accidentée, déjà montagneuse, pour descendre ensuite, par un chemin exquis, dans la vallée idéale de l'Oued-el-Abid. C'est là que nous avons eu le plaisir de visiter une des plus vastes — et certainement la plus belle — propriétés de la Tunisie. Elle appartient à M. Homberger, président de la Chambre de Commerce de Tunis.

Domaine de l'Oued-el-Abid. — Ce domaine réunit, sur 7.000 hectares, tout ce qu'il est possible de rêver : la montagne grandiose, sauvage, avec ses précipices terrifiants ; le mont, moins revêche, couronné de hautes futaies ; le mamelon semé de fleurs à parfums pénétrants ; le ravin bordé de lauriers-roses, d'aubépines et d'arbustes divers ; le côteau moucheté de vignobles qui étalent sur le sol leur verdure un peu crue ; les oliviers qui, surgissant de la brousse, l'imprègnent d'une douce tonalité ; la plaine merveilleuse, toujours féconde, où germent, poussent, mûrissent les luxuriantes moissons ; et là-bas, le golfe profond dont les sinueux profils sont pleins de grandeur, le rivage d'or et la haute dune baignés éternellement par une mer bleue qui se confond avec l'azur du ciel.

Les sources vives et les oueds sillonnent le domaine, coulant toute l'année. L'Oued-el-Abid est un petite fleuve qui, sur trois kilomètres de son embouchure, a 200 mètres de large et 10 mètres de profondeur ; on peut donc, à l'ombre des saules et des aulnes, y faire de ravissantes parties de canotage, jeter l'épervier, chasser le canard et la poule d'eau. D'ailleurs, sur toute la propriété, le gibier pullule, et si peu adroit que vous soyez — tel votre serviteur — l'aimable propriétaire du domaine, M. Homberger, se charge de vous faire dégringoler un sanglier, chaque matin, avant le petit déjeuner.

La pisciculture doit être considérée comme le complément de sa sœur aînée, l'agriculture, et, en maints endroits, surtout dans le Cap-Bon, les cours d'eau qui naissent et découlent des massifs montagneux seraient facilement peuplés d'excellentes espèces de poissons. Je recommande spécialement l'essai d'acclimatement, dans l'oued El-Abid, de la truite « arc-en-ciel », dite truite de « Califor-

nie », qui a fort bien réussi en Algérie. Ce joli poisson peut frayer dès le courant de la deuxième année, et il donne, par rapport à son poids, le double d'œufs des autres truites; sa croissance est rapide, et la plus précieuse de ses qualités, est son aptitude à supporter de hautes températures, à prospérer même dans les eaux tièdes, pourvu qu'elles soient limpides. Enfin, la pêche de cette truite rustique, qui atteint facilement deux kilos et demi, est des plus agréables; quant à la finesse de sa chair, je l'estime supérieure à celle des autres truites, élevées dans les mêmes eaux.

La salubrité est parfaite: le thermomètre ne descend pas l'hiver au-dessous de 3°, et il ne monte jamais l'été à plus de 36°; le siroco y est inconnu. Le relevé des pluies nous donne les chiffres suivants: du 1er janvier au 1er novembre 1905 : 637 millimètres; du 1er novembre 1905 au 31 mars 1906 : 738 millimètres.

La maison de M. Homberger est édifiée dans un site délicieux, constamment rafraîchi par la brise de mer, et, de la terrasse de ce castel, on jouit d'un panorama superbe sur la propriété immense. De ce point, le maître voit tout: ses troupeaux dans la montagne, ses ouvriers agricoles labourant dans la plaine ou taillant ses vignes, ses caves situées sur l'autre rive de l'oued el-Abid près de la mer, les habitations de ses gérants et de ses fermiers. C'est incomparablement beau et bien ordonné.

On peut cultiver à Oued-el-Abid, toutes les céréales, la vigne, les arbres fruitiers de toutes essences et, grâce à l'irrigation possible sur nombre de points du domaine, on peut s'adonner, avec avantages certains, à la culture des primeurs, tels que : asperges, petits pois, haricots verts, artichauts, tomates, pommes de terre, concombres, melons, etc.

Le rendement moyen à l'hectare est de :

Pour l'avoine....................	16 quintaux
Pour le blé dur..................	12 —
Pour la vigne....................	40 hectolitres

Le prix approximatif de l'hectare de terre est de :

En plaine (défriché).............	300 francs
En coteau —	150 —
En montagne......................	100 —

1.500 hectares sont défrichés, 50 hectares plantés en vignes, le restant en pâturages, car l'élevage est la grosse affaire du domaine qui compte toujours, en moyenne, 1.800 bœufs ou vaches et un millier de moutons.

Cette région est, du reste, de tout le nord tunisien, l'une des plus propices à l'élevage des bêtes à cornes. Grâce au régime des pluies, à l'irrigation assurée par les sources et les oueds, à la nappe d'eau souterraine, au climat toujours tempéré, il existe sur tous les points de l'Oued-el-Abid, et en toute saison, des prairies naturelles, des fourrages excellents qui permettent d'entretenir, dans le meilleur état, de très nombreux troupeaux. Un troupeau de bœufs et de vaches laitières a donné du cent pour cent, et un troupeau de 140 moutons et brebis, a quintuplé en deux ans.

Nous ne saurions mieux faire que d'insérer ici l'intéressante notice sur « l'élevage dans le Cap-Bon » qui nous a été communiquée par M. Ducloux, le sympathique chef du Service de l'Elevage en Tunisie :

« ***Population chevaline.*** — La population chevaline du Cap-Bon, évaluée à 2.000 têtes environ, est très intéressante : la qualité des terres, le régime des pluies dans certaines de ses parties et l'abondance des fourrages assurent une production régulière dans son développement.

« A plusieurs reprises, notamment en 1898, la Commission du Stud-Book avait essayé de se rendre compte de la valeur de la population chevaline dans le nord du Cap-Bon ; mais, les indigènes jaloux de ce qu'ils possédaient, s'étaient bien gardés de présenter leurs élevages. Ce n'est qu'en 1903, lors du passage de la Commission du Stud-Book à Menzel-Temime, que sous l'impulsion de M. Destailleur, Contrôleur civil, et du Caïd actuel, que tous les chevaux de la Dakla et de la région de Kelibia y furent présentés.

« Plusieurs riches propriétaires indigènes de la région avaient amené d'importants groupes de juments de taille et des étalons remarquables, tous ces sujets se rapprochant du type arabe.

« A la suite de cette visite, une station de monte fut installée, en 1905, à Menzel-Temime. Cette station, très fréquentée, multiplie dans cette riche région la production améliorée que les juments de valeur peuvent fournir et auxquelles la saillie des bons étalons locaux n'était pas toujours accordée par leur propriétaire indigène.

« A côté des chevaux barbe de taille, le Cap-Bon dans sa région montagneuse, et plus particulièrement vers El-Haouaria et Takelsa, présente une jolie population de poneys (Djebeli), analogue à celle des Mogods, des Hédill et des Nefza, s'en différenciant, cependant un peu, par une ampleur de lignes plus accentuée.

« *Population bovine.* — La population bovine comprend 25.000 têtes environ, et se caractérise par des types bien spéciaux à l'égard des autres bovidés de la Tunisie.

« Les bovidés du Cap-Bon, dont certains auteurs ont voulu faire une race indigène spéciale, sont de pelage plutôt clair tirant vers le gris. Ils sont courts et ramassés sur eux-mêmes, offrant une puissance musculaire plus grande dans les régions postérieures, ce qui manque chez leurs congénères tunisiens en général.

« Si, à cette qualité morphologique, on ajoute que les bovidés du Cap-Bon possèdent une ossature fine, une grande souplesse de téguments et des aptitudes marquées à l'engraissement, on peut assurer que le bétail de cette région prend la première place en Tunisie.

« *Population ovine.* — L'élevage des moutons se pratique avec succès dans la région centrale montagneuse du Cap, alors que, dans la plaine, les troupeaux qui y existent ne sont destinés qu'à la consommation locale.

« La population ovine, comportant 30.000 têtes environ, comprend un grand nombre de sujets de robe marron ou noire, couleurs auxquelles les indigènes semblent surtout s'attacher pour la vente des laines aux industries de tissus foncés, dont le Cap-Bon a la spécialité. »

Tozegrane. — Au nord du domaine de Oued-el-Abid, après avoir franchi le djebel Ben-Oulid, dernier contrefort du massif de Sidi-Abderrhaman venant mourir dans la plaine non loin du rivage, on entre dans une région encore fertile et bien arrosée, mais où déjà se dessinent les grandes dunes de sable qui coupent la pointe du Cap-Bon, de l'Ouest à l'Est. Nous arrivons bientôt à Tozegrane, village habité par les Maouïn, comprenant quelques maisons et un certain nombre de gourbis. Les terres sont bonnes, le pays est très habité et bien cultivé : oliviers, jardins fruitiers, fèves, sorgho, orge, blé, élevage du mouton et des chèvres. Aux alentours de Tozegrane, quelques zaouia enfouies dans la verdure.

Zaouiet-el-Mgaïz. — Village situé près des sources de l'oued Zaouia, à l'extrémité d'un grand plateau qui, du côté opposé, se termine brusquement sur le rivage occidental de la presqu'île. Une quarantaine de maisons, entourées de beaux jardins où l'on cultive l'olivier, divers arbres fruitiers et des légumes ; beaucoup d'eau en

toute saison. Tout autour, quantité de vallons frais, bien arrosés, couverts au printemps de belles prairies. Pays surtout très riche en bestiaux et en chevaux.

Zaouiet-bou-Krim. — A cinq kilomètres au nord-ouest d'El-Mgaïz, dans l'henchir El-Fraidja et au pied du djebel Bou-Krim, on voit la zaouia Bou-Krim autour de laquelle sont groupés quelques maisons et gourbis; oliviers, jardins potagers ombragés d'arbres fruitiers et bordés de cactus. Toute la pente occidentale du djebel Bou-Krim est couverte de koubbas que l'on aperçoit de loin, et qui sont les tombeaux des ancêtres des Daouadin.

Sidi-Daoud. — Remontant toujours vers le Nord, on traverse une série de dunes incultes, des terrains sablonneux et mouvants, puis une région couverte de jujubiers, genêts, lentisques, genévriers et on arrive, sur le bord de la mer, à la zaouia de Sidi-Daoud (13 kilomètres au Nord-Est de Zaouiet-el-Mgaïz). Cet emplacement est celui d'une ville antique considérable; Victor Guérin y place la ville de *Missua*, d'après une inscription qu'il y a trouvée. C'était le siège d'un évêché à l'époque chrétienne.

La Thonara. — Ilot situé à 3 kilomètres au nord de Sidi-Daoud, dans une petite baie. Cet îlot est séparé du rivage par un bras de mer de 500 mètres environ; on peut le traverser sur un aqueduc construit par les propriétaires de la thonaire et qui approvisionne l'établissement de l'eau provenant d'une source abondante située sur la côte.

Cette thonaire a été concédée en 1826 à un Italien, M. Raffò; elle est exploitée depuis quatre ans par une Société anonyme. L'établissement se compose de vastes bâtiments pouvant abriter plusieurs centaines d'ouvriers, d'une maison d'habitation, d'ateliers considérables pour le dépôt, la préparation, la cuisson et la mise en boîtes du thon. Dans les années moyennes, on pêche de 15 à 20.000 thons; or, la tête une fois coupée, toutes les préparations étant achevées, un seul thon garnit une quinzaine de boîtes de conserves de 10 kilos chacune. On trouve assez fréquemment des individus pesant 300 kilos; quelques-uns arrivent à 400; les plus

petits, ceux-là très rares, descendent jusqu'à 40 kilos. La moyenne est de 100 kilos au moins.

Autrefois les salaisons absorbaient la majeure partie de la pêche; mais, aujourd'hui, la proportion est renversée; les préparations à l'huile, de plus en plus demandées dans le commerce, ont de beaucoup pris le dessus sur les premières. Ces préparations n'absorbent pas moins de 120 à 150.000 litres d'huile d'olives. C'est le seul produit pris dans le pays. Le sel pour les embarillages et pour la saumure vient de Trapani, le charbon et le fer noir d'Angleterre, les barils de Savone. Les boites sont fabriquées dans l'usine même, pendant l'hiver, par quelques ouvriers, qui sont en même temps préposés à la garde de l'établissement. Quant aux produits, ils sont tous transportés directement en Italie et vendus sur les marchés de Livourne et de Gênes.

Une autre thonaire, concédée à M. Labbé, s'est installée l'année dernière au Ras-el-Ahmar, à 5 kilomètres au nord de Sidi-Daoud: elle commence ses opérations cette année même [1].

Il nous a paru intéressant d'emprunter au savant rapport de M. Bouchon-Brandly, inspecteur général des Pêches Maritimes, quelques détails sur la pêche du thon à Sidi-Daoud :

« La thonaire de Sidi-Daoud se compose, dans ses parties essentielles, d'une longue ligne de filets, tressés en corde d'alfa, à très larges mailles de 30 à 35 centimètres, s'étendant perpendiculairement à la rive, à proximité de laquelle ils s'appuient par leur extrémité jusqu'à 2.000 mètres en mer; tout au bout de cette muraille, formant angle droit avec elle, s'ouvre une première chambre carrée de 50 mètres de côté, communiquant elle-même par des coupures qu'on peut ouvrir et fermer aisément, avec une série de cinq chambres semblables, formées de tresses de même nature, et aboutissant également à une chambre centrale appelée chambre de la *matance* ou chambre de mort, la dernière cellule des condamnés; celle-ci est tissée en cordes de chanvre; elle comporte, de plus que les autres, un fond en treillis pareil, sorte de plafond qui peut être relevé et abaissé à volonté.

« Ces lourds filets sont tendus verticalement, au moyen de forts paquets de lièges, qui flottent à la surface de l'eau, tandis que de grosses pierres et une suite de 120 ancres en fer, les fixent au fond. Ils forment, sur leur longueur d'une demi-lieue, un barrage infranchissable qui n'a pas moins de 32 mètres de hauteur.

(1) Les résultats acquis en 1906 ont été très satisfaisants.

« On comprend sans peine le jeu de cet appareil : les thons qui viennent de la direction de La Goulette, marchant au Nord, rencontrent sur le chemin cet obstacle, et, pour leur malheur, ne cherchent pas à l'éviter en revenant en arrière; ils en suivent la ligne, la tête sur le filet, et sont ainsi conduits à l'entrée de la première chambre, dans laquelle ils s'engagent sans hésiter. Une fois là, ils ne cessent de tourner sur eux-mêmes, jusqu'à ce que, dans cette évolution, ils viennent à passer devant l'entrée de la deuxième chambre où ils n'hésitent pas davantage à pénétrer. On peut, dès lors, les considérer comme tombés en la possession du pêcheur, qu'ils aillent ou non plus avant dans ce funeste dédale.

« On ne pêche pas, si ce n'est dans les très mauvaises années, à moins qu'il n'y ait 5 ou 600 thons réunis. Il y en a eu, un jour, jusqu'à 4.000 à la fois ; dans ce cas on divise la pêche en plusieurs opérations,en répartissant les prisonniers dans les chambres extérieures à celle de la matance, où ils seront repris, l'heure venue. Le raïs en apprécie le nombre sans se tromper de plus de quelques dizaines à travers cette tranche d'eau de trente mètres, au fond de laquelle ils s'agitent en tourbillonnant sans arrêt: les plus gros paraissent, à cette profondeur, de la taille d'un vulgaire goujon.

« A mesure qu'elles arrivent, les grandes barques se rangent en carré, extérieurement autour de la chambre de mort, et s'amarrent solidement. Dès que le blocus est formé, des hommes disposés aux angles, hissent à l'aide de câbles, le fond mobile de cette chambre fait d'un filet semblable à celui de ses parois latérales, et, pour cette manœuvre, ramènent lentement à la surface tous les captifs qui sont harponnés par des bras vigoureux et emplissent bientôt les bateaux de pêche. Quand l'œuvre de mort est accomplie, à force de rames on regagne le hâvre, chargé des sanglants trophées. La matance est achevée, le travail de l'usine va commencer aussitôt.

« Les thons sont reçus, à l'arrivée, dans une vaste salle basse ouverte sur la mer. On les tire sur le dallage en plan incliné ; des hommes exercés leur font sauter la tête d'un coup de hâche, on les vide et on les suspend, attachés par la queue, pour les laisser s'égoutter pendant quelques heures. Viennent ensuite les diverses opérations de salaison ou de cuisson et de mise en barils ou en boites, car on fait les deux préparations, d'après les procédés ordinaires. Quelle que soit l'importance de la pêche, toute l'opération se poursuit sans arrêt, en une seule fois, de jour ou de nuit.

« Les parties de l'animal qui ne peuvent être utilisées pour les conserves alimentaires, les yeux, la tête, les nageoires, la queue et les entrailles, sont mises à macérer et produisent de l'huile qui se vend 60 francs le quintal; elle est recherchée surtout pour le travail des cuirs. Les œufs, proches de leur maturité en cette saison, font de la

boutargue, un peu moins estimée que celle des mulets, mais qui vaut bien encore 3 francs le kilogramme. L'ossature et tous les débris sont convertis en engrais pour les cultures. De telle sorte que rien n'est perdu et ne reste sans utilisation. »

Zembra et Zembretta. — Le rocher de Zembra s'élève en pleine mer, par le travers ouest du Cap Bon, à huit milles environ de Sidi-Daoud. On y voit quelques vestiges d'une ancienne jetée, œuvre, disent les vieux historiens, des Carthaginois, qui entretenaient un observatoire militaire sur le point culminant. Le lieu était admirablement choisi, car de ce sommet perdu au milieu des flots, on surveille la route la plus habituellement suivie par les navigateurs. Ils avaient élevé là, sans doute, une de ces tours à signaux dont la construction leur était familière et qui, au temps de leur puissance, couronnaient la plupart des îles soumises à leur domination.

L'aspect général de Zembra, très pittoresque à distance, à cause de de ses hautes falaises, est moins séduisant vu de près. Le sol, sans cesse balayé par de furieux ouragans, est privé de toute végétation forestière. Il est couvert de maigres broussailles, que déchirent par endroits des arrêtes vives ou des amoncellements de roches.

Comme à la Galite, des familles italiennes s'étaient installées sur cet îlot où elles se livraient surtout à la contrebande à laquelle le Gouvernement du Protectorat mit un terme. Aujourd'hui un agent des Domaines occupe Zembra, et il faut une autorisation donnée à titre précaire et révocable, pour pouvoir résider dans l'île. Il y a quelques années, deux Français demandèrent à acheter l'île de Zembra ; ils voulaient y créer une ferme d'élevage de la volaille, une pêcherie, y faire du vin de Marsala, etc. Le Domaine s'opposa à cette vente. On ne peut, en effet, admettre sans danger le principe d'une aliénation de cette île en faveur d'un particulier quelconque ; les intérêts supérieurs de la défense et de la police maritime s'y opposent.

Le rocher de Zembra, difficilement accessible, a environ 9 kilomètres de périmètre ; il n'existe guère, qu'au Sud-Ouest, un mouillage à peu près sûr où viennent se mettre à l'abri les barques de pêche : c'est à cet endroit que sont établies les quatre ou cinq familles siciliennes habitant l'île en vertu d'une autorisation régulière, et le surveillant garde-pêche français.

Des essais de culture n'ont guère été entrepris jusqu'ici que dans quelques ravins abrités, où l'écoulement des eaux de pluie a accumulé une couche superficielle de terre végétale; le reste de l'île est semé de bouquets de câpriers, d'arbousiers ravagés par la dent des chèvres et exploités sans méthode.

D'avril à juillet, l'île de Zembra est visitée par des Siciliens qui viennent jeter leurs filets dans ces eaux poissonneuses; ils y pêchent la sardine, l'allache, l'anchois, la rondina; l'anchois de Zembra est très renommé.

L'îlot de Zembretta, d'une contenance de 5 hectares, est situé à trois milles à l'est de Zembra, entre cette île et la pointe du Cap-Bon; il a été l'objet, dernièrement, d'une demande d'amodiation de carrière, mais l'exploitation n'en a pas été tentée par le permissionnaire, en raison du manque d'eau potable et des difficultés de ravitaillement, d'accostage et de moyens de transport.

La Pointe Nord. — La Pointe Nord du Cap-Bon est limitée par une ligne partant de la Thonora (Sud-Ouest), longeant la base méridionale du djebel Rheurmane, puis s'inclinant vers le Sud et contournant la Garaat-el-Haouaria après avoir traversé une série de marécages et de prairies naturelles; elle coupe, ensuite, à l'Est, une bande de terre sablonneuse mais fertile, passe par la zaouia de Dar-Allouche et vient aboutir, sur la côte orientale, au point dit Dar-es-Safi.

Au pied du djebel Rheurmane, se trouve la ferme de Sidi Turki, appartenant à M. Bonnard, l'érudit président — encore un président! de la Société de Géographie de Tunis. On fait, sur cette propriété, d'une superficie de 1.500 hectares en collines, l'élevage des bêtes à cornes et des chèvres; sur une centaine d'hectares on cultive l'orge, l'avoine et le blé. Le terrain est bon et les animaux trouvent là d'excellents pâturages; le troupeau de chèvres comprend un millier de têtes, celui des vaches de 250 à 300 têtes.

Les terrains baignés par la Garaat-el-Haouaria sont riants et rappellent les prés de France; malheureusement, l'ensemble de cette région est peu sain, car les eaux affleurent de toutes parts; on y voit, cependant, un certain nombre de zaouia. Le fonds de la Garaat étant au-dessus du niveau de la mer, il serait facile de la dessécher et de transformer ainsi plus d'un millier d'hectares de marécages en une région fertile.

El-Haouaria. — Village de 2.000 habitants environ, pauvres et sauvages qui, avant notre arrivée, eurent à soutenir une lutte perpétuelle contre les pêcheurs siciliens, pantellariens et maltais opérant, à chaque instant, sur cette pointe du Cap-Bon, des descentes à main armée. Quelques bouquets d'oliviers disposés de tous cotés, des jardins assez étendus et bien entretenus, des parcelles de champs ensemencées de céréales, un peu de vigne, suffisent aux besoins de ces indigènes peu exigeants. Les principales cultures sont : la fève, l'orge, le maïs et le sorgho.

A l'ouest d'El-Haouaria, sur le littoral, au point nommé *Rar-el-Kebir*, se trouvent les grottes que Guérin a appelées *Grottes d'Hermœum* ; elles se composent d'un immense souterrain divisé en une quantité de vastes salles soutenues par d'énormes pilliers et éclairées par des regards ménagés avec soin au sommet des voûtes. Ce sont d'anciennes carrières dont les pierres ont servi à construire Carthage, Tunis, etc... ; on peut très bien se perdre dans ce dédale où les Arabes refusent de s'aventurer.

Le Ras-Addar. — Au nord d'El-Haouaria se dresse, à pic, un massif montagneux, aride, bousculé, chaotique, enserrant une vallée profonde où croissent des chênes-verts. Entre le djebel Tartoucha et le djebel Sidi-bel-Abiod, quelques groupements de gourbis et quelques ilots de tentes abritent des pasteurs farouches qui ne quittent jamais leurs montagnes où ils élèvent des chèvres et des bovidés. Ils cultivent certains légumes sur les bords de l'oued Tartoucha, mais ils vivent surtout de laitage et de chasse. Ce sont, en effet, de très adroits chasseurs ; ils prennent, dans la montagne, une sorte de faucon de petite taille appelé « djenadeg », qu'ils dressent à la chasse des cailles, des allouettes et des petits oiseaux.

Le phare est construit sur la pointe extrême qui termine le Ras-Addar, le *cap Mercure* des Romains et le *cap Hermès* des Grecs ; on voit, près du phare, quelques tombeaux phéniciens. Sur la côte orientale du massif rocheux, près de Ras-ed-Drek, se trouve le bordj El-Haouaria que l'on aperçoit depuis Kélibia ; autrefois, il abritait une petite garnison commandée par un officier : il est, aujourd'hui, complètement délabré.

CHAPITRE IV

Caïdat du Cap-Bon : Côte Orientale

Côte Orientale. — La côte orientale du Contrôle de Grombalia (ancien Caïdat de Nabeul), comprend tout le littoral, les vallées, plateaux et collines qui en dépendent, situés entre Bir-bou-Rekba au Sud, le Ras-el-Melah au Nord, la chaîne centrale de Sidi-Abderrhaman et ses contreforts à l'Ouest, la mer à l'Est. Cette partie du Cap-Bon, fertile et tempérée, renferme nombre de localités curieuses que nous allons rapidement visiter, du Sud au Nord, et qui ont fait l'objet, de la part de M. François Verry, ingénieur-agronome, d'une consciencieuse étude agricole.

Hammamet. — Ville de 3.000 habitants à 65 kilomètres de Tunis, sur l'embranchement de Bir-bou-Rekba à Nabeul, à l'entrée du vaste golfe qui porte son nom.

Hammamet est d'origine ancienne; les Turcs s'y établirent et construisirent une kasba et un mur d'enceinte afin de se mettre à l'abri des incursions des pillards qui parcouraient le pays. MM. Cagnat et Saladin donnent de cette jolie petite cité la description suivante :

« La ville est située au fond du golfe qui porte le même nom. La mer vient en baigner les murs du côté de l'Est ; vers le Nord et le Nord-Ouest s'étendent de vastes cimetières ombragés par de vieux arbres que le sable envahit chaque jour davantage : car il assiège Hammamet de tous les côtés.

« Mais, quand le temps est calme, quel délicieux séjour ! La ville dans son enceinte fortifiée, flanquée de distance en distance par des tours carrées à demi engagées dans la muraille, contraste par la blancheur de ses murs avec l'azur sombre des flots. Quelques barques de pêche ou de commerce se balancent dans la baie ; les jardins qui

s'étendent aux alentours sont remplis d'arbres odorants : orangers, jasmins, rosiers.

« Du haut de la kasba, on jouit d'un magnifique coup d'œil. D'un côté, on voit à ses pieds toutes les maisons ; à sa gauche on voit s'étendre tous les jardins ; enfin, si l'on se retourne, on aperçoit aussi loin que l'œil peut percer, la mer calme et bleue et, tout à fait à l'horizon, la petite ville de Hergla qui s'avance dans les flots. »

Les jardins d'Hammamet, copieusement irrigués, sont plantés d'orangers, mandariniers, grenadiers, limoniers, mais principalement de citronniers ; il existe plus de 30.000 pieds de cette essence qui présentent, en toutes saisons, des fleurs et des fruits. Une *merdja* de 10 ares de citronniers rapporte de 20 à 40 francs par an, soit, pour un hectare, de 200 à 400 francs. Quelques propriétaires français possèdent des jardins dans cette ville.

En dehors des jardins fruitiers, les indigènes se livrent à la culture maraîchère au nord-est de la localité : ils font aussi quelques *méchias* de céréales dans la plaine sablonneuse située au Sud-Ouest. Au Nord, entre la ligne du chemin de fer et les contreforts du djebel Hammamet, forêts d'oliviers, caroubiers et pâturages.

Hammamet possède un embryon de port ensablé, mais suffisamment abrité par les murailles de la kasba. Quelques barques y sont ancrées et capturent des poissons de belle taille, surtout le mérot et la dorade ; à la saison de pêche de l'allache, les Siciliens s'installent sur la plage et font des salaisons.

Ecole recevant 53 élèves : 4 Français, 17 étrangers (Italiens ou Maltais) ; 32 Musulmans.

Nabeul. — De Hammamet à Nabeul, on traverse une série de collines, parallèles à la mer, assez arides, cependant couvertes de caroubiers et de petites broussailles.

Nabeul, ancienne *Colonia Julia Neapolis*, était primitivement située sur le bord de la mer ; plus tard, il y a environ 700 ans, un nouveau village fut fondé à deux kilomètres du rivage par des gens venus de l'Arad. C'est le Nabeul actuel.

Nabeul compte 12.000 habitants dont 200 Français et environ 150 étrangers ; situé à 75 kilomètres de Tunis, c'est le point terminus de la ligne ferrée. Cette coquette cité arabe est certainement la plus riante de la Tunisie du Nord ; ses jardins sont merveilleux et ses

environs, délicieusement parfumés, forment une vraie côte d'azur. On ne comprend vraiment point pourquoi cet adorable petit pays est si délaissé par les hiverneurs en quête de doux climat, de bon soleil et de tranquillité.

Un hôpital existe à Nabeul ; il est placé sous la direction du docteur Menvielle, dont on ne peut trop louer le dévouement, et qui prodigue gratuitement ses soins à tous les miséreux, arabes ou européens. Mais le docteur Menvielle ne s'en est pas tenu là : à côté de l'hôpital, il entend édifier un sanatorium où seraient admis les tuberculeux pauvres, et pour réaliser ce philanthropique projet, il fait appel à la charité publique :

« Pourquoi, dit-il, ne ferait-on pas profiter les tuberculeux pauvres de France et de Tunisie de l'admirable climat de Nabeul, climat que les Carthaginois et les Romains avaient bien apprécié, puisqu'ils venaient se soigner à Neapolis ?

« Le traitement le plus efficace de la tuberculose pulmonaire a été jusqu'à présent, la cure d'air dans une région à *température constante*. Le climat de Nabeul réalise parfaitement cette condition ; il peut rivaliser avantageusement avec celui de Madère et du Caire. L'hiver, le thermomètre oscille entre 8° et 15°; et l'été, entre 18° et 26°.

« La région se prête admirablement à la création d'un immense sanatorium tel qu'on le conçoit aujourd'hui. Les terrains ne manquent pas à des prix peu élevés, les constructions se font à très bon compte. 450.000 francs suffiraient pour construire des immeubles pouvant loger 500 malades. La vie revient à 50 % meilleur marché qu'en France. Les dépenses de fondation, au lieu de s'élever, comme dans la Métropole, à 10 ou 15.000 francs par lit, ou même, comme en Allemagne, à 6.000 francs, atteindraient à peine 500 francs. La nourriture reviendrait à 1 fr. 25 par jour et par malade. Nabeul présente donc des avantages considérables. »

Le docteur Menvielle conclut en demandant au Pouvoirs publics d'autoriser Nabeul à faire ce qu'on a fait pour Saint-Pol-sur-Mer, pour l'Allaitement Maternel, pour la Poupomnière, pour le Sanatorium Girondin, etc. : *une loterie* qui permettrait de subvenir journellement aux frais d'environ 300 ou 400 tuberculeux. Déjà l'idée généreuse a fait son chemin : un Comité, composé des sommités médicales de Tunis et de citoyens qui ne marchandent jamais leurs peines dès qu'il s'agit de solidarité sociale, vient de se former; diverses Sociétés et

quelques favorisés de la vie se sont fait inscrire, et demain, les tuberculeux pauvres, indigènes ou européens, auront toutes chances de recouvrer la santé sous le climat favorable de Nabeul.

Les jardins de Nabeul s'étendent au Sud-Ouest, entre la ville et les collines; tous irrigables, ils sont cultivés en plantes fourragères et maraîchères, mais surtout plantés en arbres fruitiers. Les plantes fourragères les plus communes sont : la carrotte, le millet, le sorgho, le maïs ; parmi les plantes maraîchères, les plus répandues sont : le piment, la tomate, les melons, la pastèque, la courge, l'oignon, le chou la pomme de terre ; l'asperge et l'artichaut trouvent dans le sol sablonneux de Nabeul des conditions parfaites de réussite.

« Il semble qu'il n'y ait pas en Tunisie de région plus favorisée que celle de Nabeul pour la culture des primeurs, écrit M. F. Verry. L'asperge, la tomate, les petits pois, la pomme de terre, les fraises y réussiraient parfaitement et trouveraient un débouché assuré sur les marchés de Tunis, précisément à une époque où la présence des étrangers donne au commerce des légumes une recrudescence marquée. Tout récemment, un colon français des environs de Nabeul dans une propriété médiocrement située, a obtenu d'excellents résultats en cherchant à produire des tomates d'hiver. A une époque où la question de la production des primeurs est à l'ordre du jour, il importe d'attirer tout particulièrement l'attention sur cette bande du Cap-Bon. »

Les jardins fruitiers sont entourés de hautes clôtures de cactus, destinées à protéger les arbres contre le vent et les déprédations des gens et des animaux. Les arbres les plus répandus sont : les orangers, mandariniers, citronniers grenadiers, figuiers, pêchers, abricotiers, mûriers. Les variétés d'orangers cultivées à Nabeul sont : l'orange meski, la maltaise et le cheroubo ; la valeur de ces trois variétés atteignent en moyenne, sur le marché, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 le cent. Un oranger arrivé à l'âge adulte donnant, en moyenne, de 400 à 600 oranges, il s'ensuit qu'un hectare complanté d'orangers en rapport vaut de 7.000 à 10.000 francs.

Les citronniers et les mandariniers sont beaucoup moins répandus que les orangers ; le grenadier produit un fruit excellent, sucré et frais tout à la fois; le figuier donne en abondance des fruits blancs, noirs ou colorés que les indigènes mangent à l'état frais ou font sécher ; le pêcher et l'abricotier viennent bien mais sont plus dissémi-

nés : par contre, le mûrier est très commun sur tout le territoire et ses fruits sont très recherchés par les Arabes.

« On voit donc, dit encore M. Verry, toute l'importance qu'ont prises dans cette région les cultures fruitières les plus variées. En général, elles y réussissent toutes, encore que certains principes culturaux des plus élémentaires soient parfois méconnus des indigènes, qui gagneraient beaucoup à être conseillés et instruits. Il est plus que probable que certains arbres fruitiers exotiques pourraient y être avantageusement introduits. C'est dans ce but que la Direction de l'Agriculture a entrepris des essais de goyavier et d'anones, chez quelques particuliers. Elle a l'intention aussi de voir comment pourra s'y comporter le bananier des Canaries, apporté au Jardin d'Essai de Tunis il y a quelques années. »

Au delà des jardins, à une distance variant entre cinq ou dix kilomètres, s'étendent de grandes propriétés appartenant généralement à de riches indigènes où l'on cultive les céréales et les oliviers. Sept cultivateurs français et un italien sont, en outre, installés dans la région de Nabeul ; la superficie occupée par ces Européens est de 2.500 hectares environ : blé, orge, maïs, sorgho, lin, fenu grec, pâturages. Dans cette région, il existe peu de terres disponibles ; peut-être pourrait-on, cependant, acquérir trois ou quatre grands henchirs au prix de 250 à 300 francs l'hectare. Un peu plus loin, à huit kilomètres à l'Ouest de Nabeul, signalons le bel henchir Menzel-er-Roumi, traversé par la piste de Nabeul à Tunis, et dont la contenance est de 1.700 hectares ; c'est un habous privé, actuellement loué aux indigènes, mais que le dévolutaire serait disposé à céder. Cette propriété, bien arrosée, placée dans un site pittoresque, jouit d'un climat très sain; les terres sont bonnes, propices aux céréales, à la vigne, à la culture maraîchère ; le gibier y est très abondant.

Les Français de la région ont formé récemment une Association comprenant vingt-cinq membres : le vœu le plus cher de ces colons serait de voir enfin se réaliser la promesse d'une route partant de Nabeul et allant rejoindre la route de Sousse-Tunis à Fondouk-Hafaied, en passant par Bir-Challouf et traversant les magnifiques orangeries de Nabeul ; ce serait le tracé le plus court, le plus économique, le plus rationnel en un mot, permettant d'aller rapidement

à Grombalia, siège du Contrôle civil, et facilitant au plus haut point le trafic de Nabeul.

Mais Nabeul n'est point seulement la terre d'élection de l'oranger, le paradis des souffrants, la cité qui séduit le visiteur ; c'est aussi une ville industrieuse dont le marché hebdomadaire est très fréquenté par les indigènes s'y rendant des points les plus éloignés. Nabeul et les villages parfumés qui l'environnent, Dar-Chabane, Bir-Challouf, El-Fahri, dont les minarets pointent au dessus des jardins toujours verts, possèdent des industries très curieuses à étudier, tels que le tissage, la poterie, la sparterie, la parfumerie. Malheureusement, ainsi que le faisait observer fort judicieusement le Khalifat de Nabeul, fonctionnaire intelligent et actif, qui voudrait aider ses coreligionnaires à rompre avec la sempiternelle routine, les industries de Nabeul seront toujours en état de décadence tant que les ouvriers en resteront aux procédés et outillages primitifs ; tant qu'ils ne se mettront pas au courant des perfectionnements et des progrès modernes ; tant qu'ils ne se départiront pas des préjugés de leurs ancêtres. Il y a là pour le Gouvernement du Protectorat, utile besogne à faire, sérieux effort à tenter : rénover les industries indigènes qui s'éteignent, aider dans leurs débouchés celles qui sont encore prospères.

A Nabeul on compte 70 fabriques de poterie employant 350 hommes et enfants. On raconte que les premiers potiers qui s'installèrent dans cette ville où il avaient découvert de bonne terre argileuse, furent des Djerbiens. Ils employèrent des ouvriers du pays, mais refusèrent de leur dévoiler les secrets de la composition chimique des émaux et, au moment de la préparation des couleurs, les ouvriers devaient évacuer les ateliers. Un jour, cependant, l'un d'eux se cacha dans un tas de fagots et surprit ainsi le fameux secret dont il fit profiter tous ses amis, les potiers de Nabeul. Alors l'industrie prit un grand développement, et, à certaine époque, on ne comptait pas moins de 300 fours à potier dans cette ville et dans les petits villages environnants.

L'argile employée est extraite de la carrière d'El-Kalàa, au nord de la ville ; cette carrière est percée de galeries souterraines remontant à une époque déjà ancienne et l'extraction n'est pas sans danger. On fabrique à Nabeul des vases d'usage domestique et un peu de poterie vernissée ; trois vernis seulement sont employés : le jaune, le

vert et le brun, les potiers ne connaissant plus les émaux blancs, ni ceux d'une couleur autre que les précédentes. L'emploi du moule est inconnu, mais les potiers sont d'une rare habileté pour le tournage des pièces ; ils semblent avoir hérité des anciens artistes de l'antiquité, et les formes, rappelant beaucoup celles des vases grecs, prennent, tout naturellement, naissance sous leurs doigts. Le four est construit en briques sèches ; il a la forme d'un cylindre surmonté d'une calotte sphérique : souvent plusieurs potiers se groupent autour d'un même four, dans lequel ils cuisent à tour de rôle.

La production annuelle de l'industrie céramique de Nabeul est d'environ 200.000 francs ; chaque jour, des barques accostent sur la plage de Nabeul et chargent les gargoulettes, jarres, passoires à couscouss, lampes vernies, amphores, tambourins, qu'elles transportent vers le Sud, surtout à Sfax. Le salaire moyen de l'ouvrier potier est de 1 fr. 25 par jour ; celui de l'apprenti est de 0 fr. 50. Dar-Chabane a la spécialité des réchauds et des casseroles.

Nabeul et presque tous les villages de la côte Est, fournissent un appoint important à la production des tissus de laine. Cependant, cette industrie, qui fut autrefois très florissante, est tombée en décadence à Nabeul, où on ne compte plus qu'une centaine de métiers répartis en vingt-cinq ateliers. Le tisserand ne travaille généralement que sur commande avec la laine apportée par le client ; il gagne, en moyenne de 25 à 30 sous pas jour. A Dar-Chabane, on trouve quelques métiers à tisser le lin. Pour Nabeul et les villages suburbains, l'industrie du tissage produit, bon an mal an, environ 40.000 francs.

La sparterie a été introduite à Nabeul par les Tripolitains ; cette industrie est soumise à des règles établies et rigoureusement observées quant à la fabrication, à la coupe des joncs aux environs de Korba, de Tazerka et autres localités. La fabrication des nattes de jonc occupe à Nabeul environ 250 hommes et enfants répartis en quarante-cinq ateliers ; ces nattes sont unies ou agrémentées de dessins obtenus avec des joncs teints en vert, en rouge, en violet et en noir. Les nattes ordinaires non teintes, valent de 0.40 à 0.50 centimes le mètre carré ; les nattes fines et coloriées valent jusqu'à 2 fr. 50 le mètre carré. L'importance de cette fabrication est de 100.000 francs par an en moyenne.

La distillation des fleurs et des plantes à parfums acquiert à Nabeul, une certaine importance; elle s'effectue dans un appareil très rudimentaire qui ne permet d'obtenir que des produits assez impurs. Nabeul et ses environs font annuellement, en chiffres ronds, une moyenne de 8.000 fiasques de deux litres et demi chacune, d'eau de fleurs d'oranger, 1.200 fiasques d'eau de géranium, 200 fiasques d'eau de rose, 300 fiasques de Nesri (églantier sauvage) et 100 fiasques d'eau de jasmin. Le kilogramme de fleurs d'oranger vaut de 0 fr. 30 à 0 fr. 35; la rose de 1 fr. 60 à 2 francs; le géranium-rosat de 0 fr. 15 à 0 fr. 20; le jasmin, de 1 fr. 50 à 2 francs; le nesri, de 0 fr. 90 à 1 fr. 10. En général, on peut admettre que 5 kilogs de fleurs d'oranger donnent deux litres d'eau de première qualité estimée 2 francs le litre, un litre eau qualité moyenne à 1 fr. 20, un litre qualité inférieure à 0 fr. 75. La même quantité de roses produit deux litres à 4 francs, un litre à 3 francs, et un litre à 1 fr. 50. Chaque maison arabe distille sa fiasque de fleurs d'oranger mélangées de quelques roses et d'un peu de géranium; ce sont les femmes qui surveillent cette importante opération.

L'industrie européenne s'implante également à Nabeul. Un céramiste, M. Tissier, occupe une vingtaine de jeunes ouvriers indigènes auxquels il inculque les principes du vernissage des vases et de l'émaillage des carreaux de revêtement. Un parfumeur, M. Longuesserre, produit des essences très fines qui sont vendues, suivant les cours et la qualité de 500 à 2.000 francs le kilogramme; quelques autres parfumeurs viennent, chaque année, de Cannes et de Grasse, faire ample provision à Nabeul de fleurs d'oranger et de jasmin, et l'un d'eux a l'intention d'y établir une succursale de sa fabrique. Une très importante minoterie, réalisant les derniers perfectionnements, s'est ouverte cette année dans la ville sous l'habile direction de MM. Hyvert et Obert, ingénieurs agronomes, et elle produit, dès maintenant, quarante quintaux métriques de farine par jour; cette minoterie, dont l'établissement n'a pas coûté moins de 100.000 francs, occupe des spécialistes français et des indigènes de Nabeul; les avantages que cette fabrique assure à la contrée, c'est de pouvoir se servir sur place, sans intermédiaire, par conséquent à meilleur compte, de produits parfaitement purs et toujours frais. Il y a lieu de souhaiter, pour le développement de cette intéressante industrie, que les droits qui

frappent abusivement la circulation des céréales à leur entrée dans certaines villes du littoral et de la frontière (décret du 31 mai 1898), soient abolis ou, tout au moins, modifiés. La question est d'ailleurs à l'étude et M. le Directeur des Finances a promis de la résoudre le plus tôt possible.

Enfin, une grande Société française a le projet d'établir à Nabeul une vaste usine de céramique qui produira, à prix très bas, des tuiles, des briques, des carreaux de pavement et de revêtement, des tuyaux en poterie, etc. ; cette Société a même l'intention d'y installer une verrerie.

Il y aurait beaucoup à faire à Nabeul au point de vue de la pêche : toutes les variétés de poisson se trouvent en abondance sur la côte ; malheureusement, ce littoral manque d'abris, et c'est seulement pendant la saison de calme plat que les abords en sont faciles. La reconstitution de l'ancien port de Neapolis, ou, à défaut, un bon appontement, rendraient de très réels services aux pêcheurs de ces parages.

Nabeul a deux écoles françaises. L'école des garçons est dans un état lamentable, humide, sans air, sombre ; c'est un véritable puits où les enfants et les maîtres sont chaque jour empilés. Cette école reçoit 141 élèves : 9 Français ; 12 Italiens ; 4 Maltais ; 85 Musulmans ; 37 Juifs.

L'école des filles, un peu mieux installée, reçoit 81 élèves : 5 Françaises ; 8 Italiennes ; 5 Maltaises ; 1 Musulmane ; 62 Juives.

Au commencement du siècle dernier, on ne rencontrait pas un seul Juif à Nabeul : aujourd'hui ils sont plus de 1.200, tous enrichis : ils possèdent 4 écoles rabbiniques de garçons qui reçoivent 170 élèves ; on épelle là-dedans l'hébreu, on anônne des prières, mais on n'apprend pas le français.

Malgré cela, Nabeul est un centre qui se développe lentement mais sûrement ; c'est déjà une des plus agréables villes de la Régence, et ce sera bientôt une des plus commerçantes.

Dar-Chabane. — Forme avec *Zaouiet-el-Fehri*, un seul et même village situé à 2 kilomètres au nord de Nabeul : tisserands, potiers, distillateurs de plantes à parfums. A El-Fehri, une vingtaine de sculpteurs sur pierre, d'origine turque, dit-on, font ces encadrements de

portes que tout le monde a vus en Tunisie : ils travaillent accroupis, ayant pour outils un compas, un crayon de plomb et la hachette plate qui frappe le ciseau ; ils gagnent 3 à 4 francs par jour. Autour du village : oliviers, céréales, maïs, lin, légumes et fruits. Environ 2.500 habitants.

Beni-Kriar. — Village purement arabe, à 8 kilomètres au nord-est de Nabeul, sur la route de Kélibia ; fondé par un Tripolitain, Bou-Tithi, il y a 400 ans ; 3.000 habitants ; oliviers, jardins, très riches cultures. Beni-Kriar compte 250 métiers de tisserands répartis en soixante-dix ateliers. Quelques pêcheurs indigènes.

Mamoura. — A quinze cents mètres à l'est de Beni-Kriar, sur le bord de la mer. Village peu important, fondé par les Marocains : oliviers, jardins, vignes, caroubiers. Les habitants sont jardiniers, tisserands ou pêcheurs, déjà moins aisés que ceux des villages dont nous avons parlé précédemment. A 500 mètres au sud du village, on voit une série de grottes, les unes naturelles, les autres creusées de main d'homme ; ces cavernes, sur l'origine desquelles il n'a pas été possible d'avoir de renseignements, sont appelées par les indigènes « El-Ghisane ».

C'est immédiatement au nord de Mamoura que commence la ligne des sebkas qui longe le littoral, de Mamoura à la pointe du Cap-Bon ; envahies par l'eau en hiver, elles sont, pendant la belle saison, couvertes de joncs qui sont récoltés pour la fabrication des nattes, par des travailleurs *syndiqués*. Les exemples de syndicats agricoles indigènes sont assez rares en Tunisie, — on ne connaît guère que l'association qui existe entre les indigènes des oasis pour l'irrigation de leurs cultures, et quelques associations de pêcheurs d'éponges à Djerba et à Zarzis — pour que le fait mérite d'être signalé. Le travail s'opère sous la direction de « l'amine des joncs », élu chaque année par les syndiqués, et tout se fait sans bruit, sans récriminations d'aucune sorte. Les moissonneurs de joncs gagnent, en moyenne, 1 fr. 50 par jour. L'amine est payé en nature : à la fin de la cueillette, il a droit à un certain nombre de hottes de jonc.

Somâa. — Pauvre village d'un millier d'habitants, construit sur les flancs du djebel Djafar. La koubba de Sidi Somàa sert également de djemàa et jouit du privilège de protection à l'égard de ceux qui s'y réfugient. Les gens de Somàa ont la coutume de renfermer les récoltes de blé et d'orge dans d'immenses jarres en terre ou dans des amphores en alfa ou en diss, à peu près de la même dimension ou de la même forme, ce qui s'explique par ce fait qu'une partie de la population est composée de Djerbiens. Somàa et Tazerka sont renommés pour la fabrication des petits balais, nattes, couffins, paniers de différentes formes en feuilles de palmiers nains ; Somàa compte 200 ateliers de vannerie, avec 200 hommes, 50 femmes et 50 enfants ; la production totale annuelle est de 1.500 quintaux valant 40.000 francs. Nombreux fours à chaux. De Somàa, vue très étendue sur les villages de la Dakla et les nombreuses habitations isolées qui sont éparses dans la plaine : céréales, légumes, arbres fruitiers, quelques vignes, oliviers. Entre Beni-Kriar et Somàa, on rencontre trois fermes françaises : 250, 200 et 80 hectares. Sol assez aride : beaucoup de lentisques, de jujubiers et de romarins. Un des colons français se livre, avec succès, à l'apiculture.

Tazerka. — Fondé par un Turc et situé à 6 kilomètres à l'est de Somàa, près de la mer ; 500 habitants ; nombreuses koubbas. Oliviers, quelques jardins, un peu de céréales dans des terres maigres et sablonneuses. La culture du tabac apportait autrefois à la population, comme sur plusieurs autres points de la presqu'île, un bénéfice important : l'interdiction de cette culture a été, en partie, cause de la ruine de ce pays.

Kourba. — L'ancienne *Curubis* des Romains ; ruines nombreuses : amphithéâtre, traces du port, aqueducs, carrières anciennes. Le village est construit sur une petite élévation, à 1.300 mètres de la mer ; la population est composée de Djerbiens, de Tripolitains et de Kairouanais : maïs, blé, sorgho, fèves, pois chiches, cumin ; dans les jardins fruitiers : orangers, citronniers, pêchers, grenadiers, vignes ; dans les jardins potagers : melons, aubergines, poivrons, oignons. M. Tanchon, Contrôleur civil à Tunis, possède à Kourba une belle olivette et une fabrique d'huile.

A **Beni-Aichoun**, près de Kourba, quelques indigènes se livrent à l'élevage des abeilles ; chaque ruche donne six kilogrammes de miel en moyenne, et ce miel est vendu un franc le kilog à Nabeul ou à Tunis.

La Dakla du Cap-Bon. — Au nord de Kourba commence cette partie de la côte orientale, composée de plateaux assez accidentés s'élevant graduellement jusqu'aux contreforts du massif de Sidi-Abderrhaman à l'Ouest, et devenant très plats et parfois marécageux dans la partie est ; les indigènes appellent cette région la « Dakla du Cap-Bon ».

La Dakla, bornée à l'Ouest par la chaîne centrale, et à l'Est par la mer, s'étend, au Nord, jusqu'à la garaat El-Haouaria : elle est couverte de terres fertiles et comprend de nombreux villages et zaouïa habités par une population très dense. Les principales localités de la Dakla sont : Kourchine, Menzel-Heur, Menzel-Temime et Kelibia, sur la côte ; Oum-Douil et Fortuna, à l'Ouest ; Azemour au Nord.

« Nous sommes, dans la Dakla du Cap-Bon, en présence d'une terre riche en azote et en potasse, moyennement riche en acide phosphorique. Si l'on songe que depuis longtemps les Arabes la cultivent sans faire de jachère proprement dite, sans apporter de fumier qu'ils conservent généralement pour leurs quelques jardins fruitiers ou maraîchers voisins de leurs habitations, si l'on observe, de plus, que par leurs labours superficiels ils épuisent surtout la couche supérieure de la terre végétale et que les belles récoltes qu'ils obtiennent chaque année exportent des quantités considérables de principes fertilisants qui ne sont jamais recouvrés, on est étonné de trouver encore une pareille richesse du sol et l'on se demande d'où proviennent ces quantités d'humus accumulées, que des cultures séculaires ne sont pas parvenues à épuiser. » (F. Verry).

Cultures : blé, orge, maïs, sorgho, fèves. Elevage : chevaux, bœufs, chèvres et moutons.

De très grandes superficies de terres excellentes, où l'on aimerait voir surgir de belles fermes françaises, restent incultes, envahies par la broussaille épaisse. Les Maouins, qui les possèdent au titre de habous privés, refusent de les aliéner, même quand on leur en offre un prix élevé. Avec leurs nombreux troupeaux et les champs qu'ils

font ensemencer par leurs khammès, — et qui donnent chaque année une récolte au moins moyenne, souvent très bonne — ces indigènes réalisent de beaux bénéfices qui leur assurent non seulement le bien-être, mais parfois une notable fortune. Dans ces conditions, il est fort probable que nos compatriotes pourront difficilement s'établir dans cette partie du Cap-Bon.

Kourchine. — Petit hameau indigène, à dix kilomètres au nord de Kourba, remarquable seulement par un bâtiment antique, assez vaste, qui le domine et que l'on aperçoit d'assez loin.

Oum-Douil. — Au nord-ouest de Kourchine : excellents pâturages de sulla et de trèfle blanc. Le village, assez important, est situé à une altitude de 50 mètres. Nombreux troupeaux, de même qu'à *Zaouiet Maïsra*, distante de un kilomètre à peine.

Fortuna. — Placé sur les dernières pentes orientales du djebel Sidi-Abderrhaman, le village domine toute la Dakla. On y arrive en gravissant des chemins assez difficiles, à travers de fortes broussailles et quelques terres cultivées et fertiles. Au loin, les petits villages de *Damous*, *Sidi-bou-Ali*, *Reineiche* et *Diar-Aouin-el-Hadjej* se détachent sur la silhouette sombre de la montagne, blancs et coquettement échelonnés les uns auprès des autres, formant un panorama original et gracieux. La désillusion n'est pas trop grande lorsqu'on est au milieu de ces hameaux assez propres, noyés dans la verdure de leurs petits jardins, séparés par des ravins accidentés mais bien verts, et au fond desquels murmure constamment une eau vive et courante. On aperçoit, un peu plus loin, de l'autre côté d'une vallée, le hameau de *Sidi-Feritz*, ombragé de quelques arbres. On remarque, à Fortuna, des traces de ruines et un assez grand nombre de blocs taillés ; les sources sont entourées de vestiges antiques.

Menzel-Temime. — En suivant la route de Nabeul à Kélibia, on laisse sur la droite, après avoir franchi l'oued Lebna, le village de *Menzel-Heurr*, situé sur un mamelon, entre la route et la sebka bou-Djemil : céréales et oliviers.

Menzel-Temime est un gros bourg indigène de 4.000 habitants, fondé par un Djerbien, sur l'emplacement d'une ville antique. Les rues sont largement percées, le village est propre, mais la vue sur la mer est masquée par des dunes de sable. Les plantations d'oliviers sont assez étendues, les jardins sont bien entretenus ; la terre est de qualité moyenne. Près de Menzel-Temime, à un kilomètre à l'ouest, le hameau de *Skalba*.

Les plateaux qui se trouvent placés entre Menzel-Temime et la montagne à l'ouest sont échelonnés ; toute la rive gauche de la vallée supérieure de l'oued Lebna, très accidentée, est broussailleuse et bordée de rochers à pic. Un peu plus au Nord, les hauteurs forment une sorte de ceinture arrondie autour de la cuvette où se rassemblent les eaux de la sebka Fardjouna. Elles se resserrent entre les bassins inférieurs de l'oued Lebna et de l'oued Tafeksit, et ferment ainsi toute une issue d'écoulement à la sebka dont les eaux, fort basses et croupissantes en été, rendent le pays très malsain.

Quelques colons européens sont installés dans ce village ; ils louent des pâturages aux Arabes et y élèvent des troupeaux ; ils font surtout le commerce des céréales. Il serait peut-être possible d'acquérir des terres dans cette région, par exemple trois henchirs habous publics :

1° l'henchir *Medjerdine*, de 584 hectares, situé à 3 kilomètres de Menzel-Temime ; il est complètement débroussaillé, possède trois sources et deux puits et il est relié au village par une bonne piste carrossable. Les terres sont de bonne qualité. Loué aux indigènes 7.000 francs par an ;

2° l'henchir *Taach*, près du précédent : 200 hectares de très bonnes terres ; piste carrossable ; loué aux indigènes 3.000 francs par an.

3° l'henchir *Menzel-Yahia*, de 6 à 700 hectares, dont les 3/5 en terres de culture et les deux autres en broussailles ; deux pistes et la route de Nabeul le traversent. Terres de qualité moyenne en général ; grand nombre de puits.

« Menzel-Temime est le gros marché de la Dakla : c'est là que, chaque semaine, se font de très grandes transactions sur tous les produits agricoles ; ce village est à la Dakla ce que Menzel-bou-Zelfa est à la partie occidentale du Cap-Bon. Ce sont des centres commerciaux très importants, où l'on vient de toutes les parties de la Tunisie.

« On peut évaluer approximativement à une vingtaine de mille francs le chiffre des transactions qui s'opèrent à Menzel-Temime un jour de marché de moyenne importance. Les céréales et le bétail entrent pour la plus grande part dans cette évaluation ; le reste se rapporte aux autres produits : fruits, légumes, huile, peaux, natterie, poterie, etc.

« Aux mois de juillet et d'août de chaque année, des négociants de Tunis envoient à Menzel-Temime et à Kélibia des agents chargés d'acheter sur place, en s'adressant directement aux producteurs, de très grandes quantités de céréales, qu'on expédie ensuite en France ou en Italie, selon les besoins des différents marchés européens. Les juifs excellent dans cette sorte de commerce qui, à Menzel-Temime, est en grande partie entre leurs mains. Les cultivateurs qui désirent vendre leurs céréales ne les amènent pas sur le marché : ils ont des représentants, à qui ils confient des échantillons, et c'est sur le vu de ces échantillons que se font les acquisitions et que se débattent les prix.

« Le jour du marché, à Menzel-Temime, il se vend au moins 200 animaux, chiffre que l'on peut répartir de la façon suivante : 40 à 50 chevaux, mulets et ânes ; 40 bœufs ; 30 chèvres ; 80 moutons. » (F. Verry.)

Les oliviers sont nombreux dans toute la région qui s'étend autour de Menzel-Temime et de Skalba. L'orge et le blé sont les principales cultures ; le sorgho vient très bien et le millet pousse naturellement. Près de la mer, se trouvent de nombreux jardins : choux, piments, pommes de terre, oignons, pois chiches, cumin noir, anis ; les principaux arbres fruitiers sont : les grenadiers, les figuiers, les abricotiers.

On remarque, à Menzel-Temime — et aussi à Kélibia et Kourba — que depuis quelques années les indigènes apportent un soin tout particulier à la culture de leurs vergers : leurs jardins sont propres, périodiquement piochés, leurs arbres sont régulièrement taillés. Ils observent, pour la plantation des olivettes nouvelles, les alignements et les distances en usage chez les Européens, et ils se sont temporairement associés pour faire venir de Sfax, chaque année, d'habiles tailleurs d'oliviers. Du reste, ils défrichent avec ardeur, et plusieurs d'entre eux labourent à la charrue française. Cette marche vers le progrès, de la part des indigènes, mérite d'être notée. A Menzel-Temime existe une école : elle reçoit 29 élèves, tous musulmans.

Kélibia. — Kélibia est un village de 4.000 habitants situé à 62 kilomètres au nord de Nabeul et à 2 kilomètres de la mer ; il est bâti sur une pente rocailleuse, entourée de jardins et d'oliviers. Sur le

bord même de la mer se dresse, isolé, près du Ras-Mostefa, un mamelon escarpé que couronnent les ruines majestueuses d'une importante citadelle, très intéressante à visiter, et qui fut tour à tour grecque, romaine, espagnole et turque ; aujourd'hui, elle est occupée par le gardien français du petit phare, et cet honorable fonctionnaire élève, dans les illustres décombres, des légions de lapins. Du haut de ce bordj, la vue est très étendue : elle embrasse toute la Dakla et la côte orientale, depuis Kourba jusqu'au Ras-Addar, où l'on voit apparaître, dans les montagnes, le petit fort d'El-Haouaria ; dans la plaine, les villages blancs, les koubbas, les zaouia, émergent gracieusement des bosquets sombres des oliviers, et, à l'Orient, surgit, de la nappe tranquille et bleue, l'île de Pantellaria.

Lorsque les Espagnols s'emparèrent de ce point, ils entourèrent la vieille forteresse d'une vaste enceinte hexagonale, flanquée de bastions, encore en bon état de conservation. A cette même époque, une petite ville s'était formée sur le flanc même de la montagne, et quelques familles originaires de la Tripolitaine avaient fondé, à l'ouest du château-fort, à 2 kilomètres environ, un village en forme de grand fondouk, c'est-à-dire que toutes les ouvertures particulières se trouvaient dans l'intérieur et que le mur extérieur n'était percé que d'une seule porte de sortie, du côté de l'Est. Ce sont ces gens qui formèrent le noyau de la ville actuelle de Kélibia.

La famille la plus nombreuse du pays, celle des « Oulad-Inglèse » a une origine curieuse, si l'on s'en rapporte à la légende : il y a 300 ans environ, lorsque le fort était occupé par les Turcs, le commandant de la garnison avait pour esclave un jeune Anglais. Ce jeune homme, très versé dans l'art de la médecine, donna ses soins à un personnage très notable des Ouled Cheikh, qu'il sauva d'une mort certaine. La fille de ce malade était remarquablement jolie : bien entendu, l'esclave-médecin en tomba follement amoureux. Mais le vieil Ouled Cheikh, iman de la mosquée, refusa d'accorder la main de sa fille au jeune Incroyant, à moins que celui-ci consentit à se convertir à la religion musulmane. L'Anglais, sceptique, n'hésita pas un seul instant : le mariage fut célébré en grande pompe, et les descendants gardent le nom « d'Oulad Inglèse », « les fils de l'Anglais ». On les reconnait facilement, car ils ont conservé très purement les cheveux roux, les yeux bleus et le flegme originel.

Les cultures de céréales sont les mêmes qu'à Menzel-Temine, mais elles sont moins productrices ; dans les jardins, entre les arbres fruitiers, on cultive surtout l'anis, le cumin, la pomme de terre, la tomate, l'aubergine, la pastèque et le melon. Les cultures de fèves et de pois chiches sont très répandues. L'élevage des équidés et des bovidés est moins important qu'à Menzel-Temime, mais en revanche les troupeaux de chèvres y sont plus nombreux.

Il nous faut dire deux mots d'une industrie spéciale à Kélibia : le raisin sec. Au moment de l'occupation française, un Italien, M. Conversano, qui était à la fois agent consulaire d'Italie, d'Angleterre et de France à Kélibia, avait acheté aux indigènes quelques centaines d'hectares de bonnes terres autour du marabout de Sidi Ali-bou-Choui, situé à un kilomètre au sud-ouest de Kelibia. Il fit là, pendant quelque temps, de la culture maraîchère, puis, voici une quinzaine d'années, M. Conversano attira, de l'île de Pantellaria dont il était originaire, une quinzaine de ses compatriotes auxquels il vendit, avec facilités de paiement, des petits lots de 5 à 10 hectares. Les Pantellariens construisirent des maisonnettes, creusèrent des puits, défoncèrent le sol à la pioche, et plantèrent leurs petites propriétés de plants de muscat qu'ils avaient importés frauduleusement. Tout d'abord, ils vendirent les produits frais de leurs vignobles sur les marchés de Kélibia, de Menzel-Temime et de Nabeul; puis ils se mirent à en faire sécher une partie, expédiant leurs raisins secs en Italie.

Peu à peu la petite colonie s'augmenta. Des marins pantellariens qui venaient, chaque année, pêcher sur cette côte, voyant le succès obtenu par leurs compatriotes viticulteurs, abandonnèrent leurs balancelles et se fixèrent à Kélibia. Ils sont, aujourd'hui, près de 400 travailleurs paisibles et sobres, vivant uniquement du produit de leurs minuscules propriétés. Un colon français, récemment établi dans cette localité, prend place parmi les meilleurs producteurs et tire un réel profit de cette fabrication.

Le muscat commence à mûrir en juin et sa récolte dure jusqu'en septembre; chaque pied donne en moyenne de 3 à 4 kilogrammes de raisin frais, ce qui correspond à un rendement à l'hectare variant entre 7.500 et 10.000 kilogrammes. Le raisin frais est vendu au prix de 0 fr. 25 ou 0 fr. 30 le kilog ; le raisin sec est de deux sortes : la qualité dite « raisin de Malaga », séché simplement au soleil sans prépa-

ration préalable, vendu de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 le kilog : la qualité dite « Zibibo » ou « uva secca corrente », traité par la méthode d'immersion préalable dans une lessive alcaline bouillante, vendu de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le kilog.

La production totale pour la Tunisie, est au maximum de 1.000 quintaux de raisins secs, fabriqués à Kélibia, au Khanguet, à Bou-Arkoub, à Bou-Ficha et à Reyville ; or, cette quantité est loin de suffire à la consommation, puisqu'on demande annuellement à l'étranger, 250.000 kilogs de raisin sec de bouche, valant de 80.000 à 100.000 francs.

L'intérêt qu'il y a, en conséquence, à encourager cette industrie locale n'a pas échappé à la Direction de l'Agriculture et du Commerce, qui s'efforce de la développer par l'attribution de primes en argent et la vulgarisation de conseils techniques.

A Kélibia, la pêche est très fructueuse ; les barques, au moment de la saison de la pêche au poisson migrateur, viennent jeter l'ancre dans le petit port romain abrité par le Ras-Mostefa, et pêchent la sardine, l'anchois, l'allache, la palamide, la bonite ; le beau poisson sédentaire, principalement le mérot et le loup, est aussi très abondant ; les Pantellariens y ont pris, l'année dernière, une certaine quantité de langoustes de belle dimension. A dix kilomètres au nord de Ras-Mostefa, à la pointe dite « Ras-el-Melah », une concession de thonaire a été accordée à M. Ponzevera, ancien directeur des Ports et pêcheries de la Régence ; elle commence, cette année, ses opérations.

Le climat de Kélibia est très tempéré ; les températures annuelles moyennes donnent :

Maximum : 21° 1 ; minimum : 16° 5 ; moyenne : 18° 80 ; pluies moyennes annuelles : 448 millimètres en 82 jours.

L'école de Kélibia reçoit 33 élèves : 4 français ; 23 italiens ; 6 musulmans.

Hammam-Lecksès. — Petit village d'une quarantaine de maisons à 4 kilomètres au nord de Kélibia : jardins, arbres fruitiers, oliviers. Ce hameau a été fondé par des Syriens dont la descendance s'est perpétuée à peu près sans mélange ; ils jouissent d'une réputation particulière de bonté et de droiture.

Azemour. — Ce dernier village du versant oriental du Cap-Bon, est situé à 18 kilomètres au nord-ouest de Kélibia; il est construit sur le versant d'une des collines qui rejoignent l'extrémité Nord du massif de Sidi-Abderrhaman aux montagnes du Ras-Addar et forment une ligne d'arète de partage des eaux de la presqu'île. Placé au sud de la garaat El-Haouaria, il a vue sur la vaste plaine intérieure et sablonneuse qui s'étend jusqu'au bourrelet de collines longeant la côte orientale. On découvre une quantité de koubbas sur les hauteurs environnantes. Dans les jardins, peu de légumes; de nombreux figuiers et quelques vignes. Elevage des chèvres sur les côteaux. La région est pauvre et monotone, mais au nord d'Azemour, au delà de la large bande sablonneuse qui coupe la presqu'île en deux parties, on aperçoit une grande plaine couverte de céréales, de champs de fèves et de bois d'oliviers.

CHAPITRE V

CONCLUSIONS

En parcourant les cinq Contrôles civils de la Tunisie du Nord, dont je termine aujourd'hui l'étude, j'ai été surpris de l'amélioration apportée aux cultures indigènes en ces dernières années. De vastes espaces, jusque là recouverts de broussailles, ont été défrichés, ensemencés, convertis en prairies irriguées, plantés d'arbres, divisés en jardins qui alimentent les marchés des grandes villes. Mais ce qui m'a surtout frappé, c'est le nombre de points occupés par les indigènes, où la charrue française a remplacé le *grattoir* arabe, où les vergers sont méthodiquement soignés, où les potagers sont régulièrement arrosés.

L'indigène, peu à peu, rompt avec les anciens errements, adopte nos procédés agricoles et, ce qui est tout à fait remarquable, ce n'est pas chez le riche Arabe, le *notable*, que l'on voit généralement se produire ce mouvement vers le progrès, mais bien chez le petit cultivateur, l'homme sans origines, qui, instruit par l'exemple de son voisin, le colon, a su mettre à profit les enseignements dus au contact français.

Il faut détruire à jamais la légende fâcheuse qui tend à s'accréditer de plus en plus dans certains milieux où l'on prétend que l'Arabe est foncièrement réfractaire à toute marche en avant. Le père Bugeaud disait déjà, il y a quelques soixante ans : « Faites bouillir, dans la même marmite, un Français et un *Arbicot*, le bouillon se séparera de lui-même en se refroidissant ». Mais l'homme à la casquette légendaire ne voyait l'Arabe qu'avec des yeux de conquérant qui, ayant adopté la devise de Cincinnatus : « *Ense et aratro* », rêvait le refoulement de celui qu'il appelait dédaigneusement « l'Arbicot », pour faire place

à son « soldat-laboureur ». Depuis le maréchal, les temps ont bien changé: il n'est plus question de refouler l'indigène, mais au contraire de le garder près du colon, de modifier doucement ses routines séculaires, de l'éduquer et de le protéger.

Certes, il existe entre les Musulmans et nous trop de différences sociales pour que la fusion des deux races puisse être envisagée ; mais si l'assimilation, telle qu'on l'entend, n'est pas possible, au moins pouvons-nous nous associer pour le plus grand profit de chacun. Ainsi que le disait M. le député Chaumet, dans son remarquable rapport sur la Tunisie :

« Notre bienveillance ne doit pas être purement verbale; il faut qu'elle se manifeste par des faits. Il importe notamment que nos efforts légitimes pour développer la colonisation française, n'apparaissent pas aux indigènes comme une injuste spoliation commise à leur détriment. »

En implantant sur le sol tunisien la colonisation française, nous avons fait profiter les aborigènes des voies de communication dont nous avons sillonné le territoire, des sources que nous avons aménagées, des ponts que nous avons construits, des puits artésiens que nous avons forés. Nous leur avons donné des écoles, des lignes télégraphiques et téléphoniques ; nous leur avons assuré la sécurité. Et l'Arabe, qu'on en soit bien convaincu, apprécie hautement ces avantages, il se rend parfaitement compte des progrès accomplis et de l'heureuse influence qu'ils sont appelés à exercer sur l'avenir économique du pays.

En effet, depuis l'occupation française, le prix moyen de la terre a triplé et le salaire des ouvriers agricoles indigènes a également triplé. Hier encore, le khammès était le serf, la chose de son coreligionnaire fortuné: il est aujourd'hui, chez le colon européen, le salarié il est vrai, mais le salarié qui gagne bien sa journée et qui, économe, peut acquérir un peu de bétail et un bout de champ. Car l'Arabe est essentiellement pasteur et laboureur, et il s'attache d'autant plus à la terre — qu'il achète même parfois au-dessus de sa valeur réelle — qu'il est maintenant assuré de l'écoulement de ses produits.

L'indigène, devenu ainsi petit propriétaire terrien, n'abandonne pas pour cela son travail journalier : tout en cultivant son lopin ou en élevant son bétail, il reste l'ouvrier agricole du colon, et nous connais-

sons des propriétés françaises — celle de M. Homberger entre autres — où l'ouvrier arabe peut, à son gré, faire pacager un certain nombre de bêtes sur la ferme de celui qui l'emploie.

La main-d'œuvre indigène est l'élément indispensable de prospérité économique de ce pays, où l'ouvrier agricole français n'existe pas, où l'ouvrier italien est insuffisant. Le colon européen ne peut se passer de la collaboration de l'Arabe, et d'autre part, la colonisation française procure à l'indigène de très appréciables bénéfices, qu'il n'aurait jamais eus s'il était resté le khammès de son maître musulman. Cette collaboration doit être rendue facile et cordiale ; l'humanité, la politique et aussi l'intérêt, nous commandent de fixer l'Arabe près de nous, dans des conditions où il puisse prospérer. C'est d'ailleurs la voie suivie par le Gouvernement du Protectorat qui, tout en affectant des terrains à l'installation des colons, a eu soin de réserver, dans chaque lotissement, d'assez larges espaces pour ses anciens locataires indigènes. La nécessité de cette règle a été, lors des travaux de la Commission de colonisation, reconnue et affirmée également par les représentants des colons, notamment par M. de Carnières. Le décret du 15 décembre 1903 en fait une obligation à l'Administration et dans les nouveaux villages de la Direction de l'Agriculture, des indigènes dont les demandes ont été agréées après enquêtes sérieuses, voisinent en très bonne harmonie avec l'élément français.

L'indigène passe pour être quelque peu *chapardeur*. Certes, ce n'est pas un saint, mais il n'est point pis que les autres. En 1905, j'ai demandé à tous les colons de Béja, centre agricole très important, s'ils avaient à se plaindre de leurs ouvriers indigènes : ils m'ont tous répondu négativement. Un gros propriétaire de Medjez-el-Bab, membre de la Chambre d'Agriculture, a été très catégorique :

« Ma ferme étant nouvelle, j'ai récolté, paraît-il, le rebut des fermes avoisinantes. Malgré cela, je n'ai eu, jusqu'à ce jour, aucune défection dans mon personnel, ni aucun vol depuis le 1er août 1902, date de mon arrivée. »

Il m'a été donné de constater que les mauvais colons — il en existe — seuls, ont des difficultés avec les indigènes ; le contraire est la grande exception. Quand un ouvrier part en emportant les minimes avances qui lui ont été consenties, quand un cheval, un bœuf ou un mulet a été volé, les renseignements fournis permettent trop souvent

d'apprendre que, quelques jours auparavant, la paie n'a pas été régulière, ou qu'une grosse amende a été infligée. Si le colon verse intégralement le salaire dû, s'il est juste et humain, il n'a rien à redouter de l'indigène.

Assurément, la situation du fellah n'est point brillante. Il en est peu qui arrivent à l'aisance ; leur très pénible labeur — le travail de la famille entière — assure strictement le pain et le couscouss aux habitants du gourbi. Encore la misère, heureusement limitée à certaines régions ayant éprouvé des accidents météorologiques, sévit-elle parfois sur des tribus entières. Alors, l'Arabe emprunte ; il a recours à l'usurier et, neuf fois sur dix, il est perdu. Son pauvre champ, son troupeau, son burnous, les bijoux de ses femmes, deviennent la proie du juif.

On peut, cependant, on doit le sauver. Et le remède est simple : il suffira de combattre l'usure ; de créer des silos de réserve alimentés — comme cela se pratique en Algérie — par les cultivateurs riches qui fournissent aux cultivateurs pauvres les grains de semence à rendre en nature après la moisson ; de favoriser, d'*imposer* même, sur toute l'étendue du territoire de la Régence, l'institution de Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels.

Un certain nombre de ces Sociétés existent déjà en Tunisie, et les différents Services administratifs (Secrétariat Général, Agriculture, Finances) se sont occupés de la question, chacun à son point de vue. Mais l'œuvre demanderait à être unifiée et encouragée.

Les cent quarante Sociétés indigènes de cette nature qui existent en Algérie, avaient en caisse au 30 septembre 1905, *treize millions de francs*, en augmentation de plus de un million sur l'exercice précédent :

« Les Sociétés de Prévoyance, dit l'*Exposé de la situation générale de l'Algérie*, ont été appelées à exercer au cours de l'année 1905, en raison de la misère qui a sévi sur certains points du territoire de la colonie, une action particulièrement bienfaisante, non seulement par les prêts importants consentis à leurs adhérents, mais encore par des secours largement distribués aux malheureux. Quelques unes d'entre elles, dont les ressources n'étaient pas suffisantes, ont été autorisées à emprunter les sommes nécessaires, et parmi ces dernières, certaines ont même obtenu, à l'occasion de ces emprunts, la garantie du budget de la colonie. »

Ces Sociétés ne se sont pas confinées dans les prêts de semences, dans la création des silos de réserve et dans la distribution de secours aux malheureux ; elles ont, en outre, pris l'initiative de faire faire, par les indigènes, l'acquisition de charrues françaises, non seulement en leur avançant les fonds, mais en leur servant d'intermédiaires directs avec les fabricants d'instruments aratoires; elles ont, enfin, prêté gratuitement des charrues françaises aux plus pauvres, aux agriculteurs qui n'avaient pas les moyens d'en acquérir. Grâce à cette heureuse initiative, due à M. de Peyerimhoff, le prévoyant directeur de l'Agriculture et de la Colonisation, on a pu reconnaître qu'en trois années, dans la seule province d'Oran, 11.000 charrues françaises ont été achetées par les indigènes sans compter nombre d'autres instruments aratoires perfectionnés. C'est là, certes, un beau résultat et aussi un bel exemple.

*
* *

La visite des souks de Tunis et des divers ateliers de Nabeul, nous a amené à constater la décadence de la plupart des industries indigènes, jadis si brillantes. Je n'ai assurément pas l'intention de passer en revue chacune d'elles; mais il me sera bien permis d'essayer d'indiquer ce qui pourrait être tenté pour les relever et les encourager.

Il y a quelques années, plusieurs conseillers généraux d'Alger choisirent parmi les jeunes Kabyles qui fréquentaient les écoles franco-indigènes de l'arrondissement de Dellys, une cinquantaine d'élèves; ils les placèrent ensuite, les uns chez des forgerons et des taillandiers, les autres chez des charrons, des charpentiers, des menuisiers, et ils obtinrent ainsi, en moins de deux ans, des artisans très habiles qui, maintenant établis dans les principaux centres de la Kabylie, sont de petits patrons gagnant fort honorablement leur vie.

Où le fer et le bois réussirent, réussiront sûrement, en Tunisie comme en Algérie, les autres industries qui n'exigent qu'un peu d'aide pour sortir du néant. Le problème à résoudre est d'apporter un élément de civilisation chez l'artisan musulman, tout en tenant compte de ses traditions et de ses aptitudes. L'important est de maintenir le travail dans *son milieu* : le travail en ateliers, en usines, dans les centres européennisés, amènerait fatalement la fin de la plupart des industries qui sont les tributaires et les accessoires de la vie agricole. C'est

sous son ciel, au fond de son vallon ou sur le sommet de sa montagne, que l'indigène doit travailler. L'obliger à s'expatrier, à laisser là ses vieux us, serait méconnaître complètement le but à poursuivre.

M. Jules Pillet, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, dans une note sur les industries tunisiennes [1], prétend que c'est à l'*école primaire* que le futur artisan indigène doit puiser les notions artistiques, scientifiques et techniques nécessaires pour lui permettre de progresser dans sa profession. M. Pillet a raison. L'école primaire indigène doit être d'un très grand secours dans l'œuvre de rénovation des industries indigènes. En Algérie, sur l'insistance de M. Jeannaire, recteur de l'Académie, la plupart des écoles primaires kabyles ont été pourvues d'un petit atelier d'apprentissage, et l'élève indigène est aussi souvent armé du plantoir et du rabot que du crayon et de la plume.

C'est bien, mais ce n'est pas assez. Il faut que le petit Kabyle d'Algérie, que le jeune Arabe de Tunisie apprennent à l'école les principaux tracés géométriques, qu'ils soient exercés au relevé géométral, car c'est la seule manière de préparer un travail sérieux, puisqu'elle entraîne, avec elle, économie de temps et économie d'argent.

« On pourrait, dans ces écoles, dit M. Pillet, sortir un peu des manuels tout faits, passer légèrement sur les généralités trop théoriques et viser le plus possible, les applications aux industries locales. Le rôle du livre, dans tout cela, me semble être prépondérant. Sans livre, sans *l'image*, sans la description, on n'obtiendra rien. D'abord le livre, *l'album*, fera l'instruction de l'instituteur, et ensuite, par transmission, celle de l'élève. De l'école, il pénètrera dans la famille, et c'est de cette manière surtout qu'il atteindra la femme indigène. »

Il serait recommandé aux maîtres d'organiser dans leur établissement même, *des petits musées locaux* qui ne renfermeraient que les produits de la région où ils seraient installés; en outre, l'instituteur serait chargé de conduire ses élèves chez le charron, le forgeron, le menuisier, le bijoutier, le potier, le tisserand, et leur donner sur le vif des *leçons de choses* — car l'éducation de l'œil n'est pas chose indifférente pour les indigènes.

Les enfants sortiraient ainsi de l'école primaire, pourvus d'excellentes notions pratiques, et, comme le dit justement M. P. Bernard,

(1) M. Pillet avait été aidé dans sa tentative de rénovation industrielle par l'administration du Protectorat.

directeur de l'Ecole Normale d'Alger, « le jeune élève saura soutenir une conversation simple en français, rédiger à peu près une lettre et faire un compte ; il saura greffer, bouturer, se servir de la pioche, de la scie et du rabot, réparer ses outils et raccomoder ses meubles. »

Au sortir de l'école primaire, les jeunes indigènes chez lesquels le maître aurait découvert, pendant les années scolaires, quelque goût particulier pour une industrie quelconque, seraient admis à l'*Ecole d'Apprentissage* que le Gouvernement du Protectorat installerait dans chaque région industrielle, et là, ils développeraient leur éducation et se transformeraient en ouvriers capables de relever le niveau artistique et technique de leur profession. Les bons apprentis seraient récompensés par des primes en argent, et l'Etat, plus tard, les aiderait au début de leur vie d'artisans, en leur faisant des commandes ; en leur créant des débouchés pour leurs produits ; en empêchant les tenanciers de bazars de les exploiter odieusement ; en leur permettant de vendre, à des prix raisonnables, les articles *indigènes tunisiens*, aujourd'hui fabriqués... en Allemagne ou en Autriche.

La création d'un *Office du Travail indigène* s'impose en Tunisie. Et cet Office, qui se tiendrait au courant de l'avancement des travaux ; qui fournirait les modèles de la bonne époque ; qui conseillerait l'emploi des matières premières, arriverait facilement à donner une impulsion nouvelle aux industries d'art susceptibles d'offrir à l'homme, à la femme, à l'enfant indigènes, les moyens d'assurer leur existence au sein même de la famille.

*
* *

En ce moment, le Gouvernement du Protectorat étudie l'extension de l'Assistance médicale. Ce Gouvernement doit créer, sur de nombreux points, des infirmeries indigènes, des cliniques d'obstétrique confiées à des doctoresses, un Service anti-ophtalmique et il étendra également le Service de la vaccination.

Le Gouvernement du Protectorat n'aura donc rien négligé pour doter le pays des éléments qui, depuis si longtemps, lui faisaient défaut. L'évolution du peuple arabe ne peut être la même que l'évolution des peuples orientaux et, suivant l'observation très juste de M. Jonnart, « on doit s'attacher à développer les indigènes musulmans dans leur civilisation, et non dans la nôtre. » La France l'a ainsi com-

pris, et, sans brusquerie mais avec fermeté, elle a fait de la Tunisie, hier encore en proie aux luttes sanglantes, un pays prospère et pacifié.

Celui qui a été le meilleur artisan de cette œuvre humaine et sociale, l'homme qui a le mieux pénétré l'âme arabe et qui, par sa bienveillance et son habileté, a su applanir les plus grandes difficultés du début de l'Occupation, est, sans conteste, M. Roy, Secrétaire Général du Gouvernement tunisien, Ministre plénipotentiaire de France. M. Roy, que les indigènes écoutent et vénérent, a fait la Tunisie ce qu'elle est. Et la France lui en est reconnaissante.

Mais, M. le Secrétaire Général, qui toujours m'a accueilli avec tant d'aménité, me permettra, avant de poser le point final, de lui dire que son œuvre n'est pas terminée, et d'appeler sa généreuse attention sur les petits, sa pitié sur les fellah trop souvent victimes des exactions de certains fonctionnaires indigènes, chargés du recouvrement des impôts qui oppriment durement nomades et sédentaires.

Dans la Tunisie entière, du Nord à l'Extrême-Sud, j'ai entendu les mêmes plaintes, les mêmes récriminations contre la façon, parfois cruelle, dont est perçue la *medjba*, cet impôt de capitation suranné et injuste, qui astreint les pauvres hères à payer 22 fr. 50 par an, en outre des 4 fr. 50 de prestation. S'il est nécessaire de mettre un frein aux actes criminels de quelques-uns, il est non moins urgent de permettre aux déshérités, *nos protégés*, de vivre.

En ce faisant, ce qu'il y a d'intelligent et de laborieux dans la race arabe viendra vers nous, tandis que les autres s'en iront d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de recourir aux moyens violents qui — l'Algérie en a fait la triste expérience — poussent l'indigène au banditisme.

Mai 1906.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Contrôle Civil de Souk-el-Arba

Contrôle Civil de Béja

Contrôle Civil de Tunis

Contrôle Civil de Bizerte

Contrôle Civil de Grombalia

